

Année 2013

**LA VIE ET L'ŒUVRE DE CLEMENT BRESSOU
(1887-1979)**

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL

le.....

par

Vincent PLASSARD

Né le 18 juin 1987 à Montpellier (Hérault)

JURY

Président : Pr

Professeur à la Faculté de Médecine de CRÉTEIL

Membres

Directeur : Christophe DEGUEURCE

Professeur d'Anatomie à l'ENVA

Assesseur : Bernard TOMA

Directeur honoraire de l'ENVA

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur GOGNY Marc

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs MORAILLON Robert, PARODI André-Laurent, PILET Charles, TOMA Bernard
Professeurs honoraires: Mme et MM. : BRUGERE Henri, BRUGERE-PICOUX Jeanne, BUSSIERAS Jean, CERF Olivier, CLERC Bernard,
CRESPEAU François, DEPUTTE Bertrand, MOUTHON Gilbert, MILHAUD Guy, POUCHELON Jean-Louis, ROZIER Jacques

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES DOMESTIQUES (DEPEC)

Chef du département : M. POLACK Bruno, Maître de conférences - Adjoint : M. BLOT Stéphane, Professeur

- UNITE DE CARDIOLOGIE Mme CHETBOUL Valérie, Professeur * Mme GKOUNI Vassiliki, Praticien hospitalier - UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. AUDIGIE Fabrice, Professeur M. DENOIX Jean-Marie, Professeur Mme TRACHSEL Dagmar, Maître de conférences contractuel Mme DUPAYS Anne-Gaëlle, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel Mme GIRAUDET Aude, Praticien hospitalier * Mme MESPOULHES-RIVIERE Céline, Maître de conférences contractuel Mme PRADIER Sophie, Maître de conférences - UNITE D'IMAGERIE MEDICALE Mme BEDU-LEPERLIER Anne-Sophie, Maître de conférences contractuel Mme STAMBOULI Fouzia, Praticien hospitalier - UNITE DE MEDECINE Mme BENCHEKROUN Ghita, Maître de conférences contractuel M. BLOT Stéphane, Professeur* Mme MAUREY-GUENEC Christelle, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences - UNITE DE MEDECINE DE L'ELEVAGE ET DU SPORT M. GRANDJEAN Dominique, Professeur * Mme YAGUIYAN-COLLIARD Laurence, Maître de conférences contractuel Mme CLERO Delphine, Maître de conférences contractuel - DISCIPLINE : NUTRITION-ALIMENTATION M. PARAGON Bernard, Professeur - DISCIPLINE : OPHTALMOLOGIE Mme CHAHORY Sabine, Maître de conférences *	- UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. BLAGA Radu Gheorghe, Maître de conférences (rattaché au DPASP) M. CHERMETTE René, Professeur * M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARIGNAC Geneviève, Maître de conférences M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. BENSIGNOR Emmanuel, Professeur contractuel - UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur* M. NIEBAUER Gert, Professeur contractuel Mme RAVARY-PLUMIOEN Bérangère, Maître de conférences (rattachée au DPASP) Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences - UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE Mme CONSTANT Fabienne, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences Mme MASSE-MOREL Gaëlle, Maître de conférences contractuel (rattachée au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP)* M. MAUFFRE Vincent, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, (rattaché au DPASP) - DISCIPLINE : URGENCE SOINS INTENSIFS Mme ROUX Françoise, Maître de conférences
---	--

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences - Adjoint : Mme DUFOUR Barbara, Professeur

- DISCIPLINE : BIostatISTIQUES M. DESQUILBET Loïc, Maître de conférences - UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences - UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur Mme DUFOUR Barbara, Professeur* Mme HADDAD/HOANG-XUAN Nadia, Professeur Mme PRAUD Anne, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel	- UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. ADJOU Karim, Professeur * M. BELBIS Guillaume, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel, M. HESKIA Bernard, Professeur contractuel M. MILLEMANN Yves, Professeur - UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. ARNE Pascal, Maître de conférences* M. BOSSE Philippe, Professeur M. COURREAU Jean-François, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY-BARASSIN Isabelle, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Professeur
---	--

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : Mme COMBRISON Hélène, Professeur - Adjoint : Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences

- UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES M. CHATEAU Henry, Maître de conférences* Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mme ROBERT Céline, Maître de conférences - DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Professeur certifié - UNITE DE BIOCHIMIE M. BELLIER Sylvain, Maître de conférences* M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences - DISCIPLINE : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE M. PHILIPS, Professeur certifié - UNITE DE GENETIQUE MEDICALE ET MOLECULAIRE Mme ABITBOL Marie, Maître de conférences M. PANTHIER Jean-Jacques, Professeur* - UNITE D'HISTOLOGIE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences* M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur Mme LALOY Eve, Maître de conférences contractuel M. REYES GOMEZ Edouard, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel	- UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* Mme LE ROUX Delphine, Maître de conférences stagiaire - UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur M. PERROT Sébastien, Maître de conférences M. TISSIER Renaud, Maître de conférences* - UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE Mme COMBRISON Hélène, Professeur Mme PILOT-STORCK Fanny, Maître de conférences M. TIRET Laurent, Maître de conférences* - UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences * - DISCIPLINE : ETHOLOGIE Mme GILBERT Caroline, Maître de conférences * responsable d'unité
---	---

REMERCIEMENTS

Au président du Jury,

Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil,

Qui nous fait l'honneur de présider notre jury,

Hommage respectueux.

À M. Christophe DEGUEURCE,

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,

Conservateur du Musée de l'École d'Alfort,

Qui m'a proposé puis a dirigé ce travail de thèse,

Pour ses conseils pertinents, sa disponibilité et son soutien sans faille,

Très sincères remerciements.

À M. Bernard TOMA,

Directeur honoraire de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,

Qui m'a fait l'honneur d'accepter de participer à ce travail de thèse en tant qu'assesseur,

Très sincères remerciements.

À M. Alain HENAULT,

Qui a aimablement répondu à mes questions dès le début de ce travail,

Pour sa disponibilité et ses informations précieuses,

Très sincères remerciements.

À M. Marc BRESSOU,

Qui a amicalement répondu à mes interrogations et m'a fourni de nombreux outils de travail,

Pour son aide, son soutien et sa hauteur de vue,

Très sincères remerciements.

À M. Jérôme PATRI et à Mme SAUVAGE,

Qui ont amicalement assuré les traductions allemande et espagnole nécessaires à ce travail,

Pour leur participation enthousiaste et leur aide précieuse,

Très sincères remerciements.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS	5
PHOTOS.....	5
TABLEAUX	9
ANNEXES	9
INTRODUCTION.....	12
I. CLÉMENT BRESSOU : SES ORIGINES ET SA VOCATION POUR LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE	14
I.1. L'ENFANCE DE CLÉMENT BRESSOU DANS LES CAUSSES DU QUERCY BLANC.....	14
<i>I.1.a. Ses origines familiales.....</i>	<i>14</i>
<i>I.1.b. Le cadre de vie de son enfance.....</i>	<i>16</i>
I.2. LA SCOLARITÉ DE CLÉMENT BRESSOU	16
<i>I.2.a. Le collège de Castelsarrasin.....</i>	<i>16</i>
<i>I.2.b. Son orientation vers les études vétérinaires</i>	<i>19</i>
I.3. CLÉMENT BRESSOU ET « LA VILLE ROSE »	20
<i>I.3.a. L'éveil à la culture</i>	<i>20</i>
<i>I.3.b. La vie estudiantine.....</i>	<i>22</i>
<i>I.3.c. L'influence décisive de ses Maîtres.....</i>	<i>29</i>
I.4. LES DÉBUTS DE CLÉMENT BRESSOU.....	30
<i>I.4.a. à la sortie de l'École</i>	<i>30</i>
<i>I.4.b. L'épreuve de la Première Guerre Mondiale</i>	<i>31</i>
II. CLÉMENT BRESSOU : SA CARRIÈRE D'ENSEIGNANT ET DE CHERCHEUR.....	34
II.1. L'ENSEIGNEMENT DU PROFESSEUR BRESSOU	35
<i>II.1.a. Les étapes de sa carrière d'enseignant</i>	<i>35</i>
<i>II.1.b. Le don d'enseigner</i>	<i>39</i>
<i>II.1.c. Un enseignant pédagogue mais sévère</i>	<i>46</i>
II.2. CLÉMENT BRESSOU : L'ANATOMISTE	51
<i>II.2.a. L'anatomie descriptive spéciale et comparative</i>	<i>51</i>
<i>II.2.b. L'anatomie topographique et régionale.....</i>	<i>55</i>
<i>II.2.c. Les anomalies et la tératologie</i>	<i>58</i>
<i>II.2.d. Les travaux de collection</i>	<i>61</i>
<i>II.2.e. La modernisation de l'anatomie vétérinaire</i>	<i>72</i>
II.3. CLÉMENT BRESSOU : LE VÉTÉRINAIRE	75

II.3.a. <i>L'étude de la pathologie</i>	75
II.3.b. <i>L'étude des productions animales</i>	77
II.3.c. <i>L'étude des maladies contagieuses</i>	82
II.3.d. <i>L'étude des taureaux de combat</i>	88
II.4. CLÉMENT BRESSOU : L'HISTORIEN DE LA PROFESSION	92
II.5. CLÉMENT BRESSOU : LE NATURALISTE	94
III. CLÉMENT BRESSOU : SON DIRECTORAT À LA TÊTE DE L'ÉCOLE D'ALFORT	100
III.1. L'ŒUVRE DE MODERNISATION DE L'ÉCOLE D'ALFORT	101
III.1.a. <i>La modernisation du cursus et de l'enseignement</i>	101
III.1.b. <i>La modernisation du site et des bâtiments de l'École d'Alfort</i>	121
128	
III.1.c. <i>La recherche vétérinaire sur l'École</i>	129
III.1.d. <i>L'acquisition d'œuvres d'art</i>	131
III.1.e. <i>La réforme des Écoles vétérinaires en Facultés vétérinaires</i>	131
III.2. LA SECONDE GUERRE MONDIALE	134
III.2.a. <i>Alfort et l'internationale dans l'Europe d'avant-guerre</i>	134
III.2.b. <i>La préparation à la guerre</i>	135
III.2.c. <i>La débâcle et le repli sur Toulouse</i>	139
III.2.d. <i>Être Directeur sous l'occupation</i>	144
III.2.e. <i>La libération</i>	153
III.2.f. <i>La reprise des échanges internationaux</i>	156
III.3. CLÉMENT BRESSOU DANS SON RÔLE DE DIRECTEUR	167
III.3.a. <i>Clément Bressou avec son personnel et ses étudiants</i>	167
III.3.b. <i>Clément Bressou et la gente féminine</i>	174
III.3.c. <i>L'opinion des étudiants</i>	176
IV. CLÉMENT BRESSOU : SA POLITIQUE PROFESSIONNELLE, SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROFESSION	180
IV.1. LE MÉTIER VÉTÉRINAIRE SELON CLÉMENT BRESSOU	180
IV.1.a. <i>Des responsabilités scientifiques des vétérinaires et de la portée sociale de leurs actions</i>	180
IV.1.b. <i>Les devoirs des vétérinaires</i>	185
IV.2. CLÉMENT BRESSOU ET LES SOCIÉTÉS SAVANTES	187
IV.2.a. <i>L'Académie Vétérinaire de France</i>	187
IV.2.b. <i>L'Académie d'Agriculture de France</i>	189
IV.2.c. <i>L'Académie Nationale de Médecine</i>	191
IV.2.d. <i>L'Académie des Sciences</i>	192
IV.3. CLÉMENT BRESSOU ET L'AGRICULTURE	198

IV.3.a. Promouvoir la Recherche Vétérinaire et Zootechnique en France	198
IV.3.b. Promouvoir la Recherche Vétérinaire et Zootechnique à l'étranger	207
IV.4. L'AVOCAT DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE	210
IV.4.a. Étendre les débouchés de la profession.....	210
IV.4.b. Le déplacement de l'École d'Alfort	214
IV.4.c. L'Association Centrale des Vétérinaires [149]	217
IV.5. LES RÉCOMPENSES, LES TITRES, LES DISTINCTIONS	218
V. CLÉMENT BRESSOU : LE PORTRAIT DE L'HOMME.....	225
V.1. CLÉMENT BRESSOU ET SA FAMILLE	226
V.2. CLÉMENT BRESSOU ET SON REFUGE DE CASTILLON	230
V.3. CLÉMENT BRESSOU ET SES AMIS	232
V.4. LA MORT DE CLÉMENT BRESSOU.....	235
CONCLUSION	239
BIBLIOGRAPHIE	241

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PHOTOS

PHOTO 1 : MARGUERITE ET FRANÇOIS BRESSOU (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	17
PHOTO 2 : ÉQUIPE DE RUGBY DU COLLÈGE DE CASTELSARRASIN, CLÉMENT BRESSOU, CAPITAINE, TIENT LE BALLON AU CENTRE (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	19
PHOTO 3 : LIVRET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE BRESSOU, 1906 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).....	20
PHOTO 4 : PROGRAMME DE LA SOIRÉE ARTISTIQUE QUE DONNÈRENT LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE TOULOUSE LE 16 FÉVRIER 1909, CLÉMENT BRESSOU DIRIGE L'ORCHESTRE, LES OMBRES ET LA MACHINERIE [47].	23
PHOTO 5 : FÊTE ORGANISÉE PAR LES ÉTUDIANTS DE TOULOUSE EN 1909, CLÉMENT BRESSOU EST COIFFÉ D'UNE CASQUETTE ET PORTE DE MULTIPLES MÉDAILLES, SUR LA GAUCHE DE L'IMAGE (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	24
PHOTO 6 : CLÉMENT BRESSOU EN PREMIÈRE ANNÉE, TOULOUSE, 1906 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	25
PHOTO 7 : PROMENADE BOTANIQUE (1907) [47]. AU DEUXIÈME RANG, ASSIS : RANDRIAMBELOMA, ROBIN, PONS (JARDINIER CHEF), MARTIN (CHEF DE TRAVAUX), PROFESSEUR NEUMANN, PUNTOUS (ÉCONOME). AU TROISIÈME RANG, DEBOUT: ENTRE ROBIN ET PONS, CLÉMENT BRESSOU.....	26
PHOTO 8 : TOULOUSE, 1909 [47]. AU PREMIER RANG, ASSIS DE GAUCHE À DROITE : MM. ENJARLAN ET ROBIN. AU DEUXIÈME RANG, DEBOUT DE GAUCHE À DROITE : MM. X..., GRIMAL JEUNE, BRESSOU, GRIMAL AÎNÉ, BOSSELUT, BOUGUES	27
PHOTO 9 : HALL D'ANATOMIE, TOULOUSE, 1909 [47].	28
PHOTO 10 : CLÉMENT BRESSOU, À DROITE, PENDANT LA GUERRE DE 14-18 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	34
PHOTO 11 : CARRIÈRE MILITAIRE DE CLÉMENT BRESSOU, NOTE SIGNÉE DE SA MAIN (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	35
PHOTO 12 : CITATION DE CLÉMENT BRESSOU À L'ORDRE DE LA 161 ^E DIVISION LE 26 OCTOBRE 1918 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	35
PHOTO 13 : CLÉMENT BRESSOU, PROFESSEUR, 1926 [17].	36
PHOTO 14 : LES PROFESSEURS D'ALFORT ET DES VISITEURS VERS 1920. AU PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE : GÉNÉRAL DARMAGNAC, LECLAINCHE, FOULD, DEPIERRE, CARITTE, BARBIER. SECOND RANG, DE GAUCHE À DROITE : MAIGNON, NICOLAS, HESPOULET, CHEF DE CABINET (?), REBEN. AU TROISIÈME RANG, DE GAUCHE À DROITE : FOUQUET, DROUIN, BRESSOU, GARCLER, VERGE, COQUOT, ROBIN, SIMONNET [18].	38

PHOTO 15 : QUELQUES PROFESSEURS D'ALFORT ET DES VISITEURS VERS 1920. AU PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE, NOUS RECONNAISSONS PANISSET, LECLAINCHE ET NICOLAS. AU DEUXIÈME RANG, TOUT À GAUCHE, NOUS RECONNAISSONS VALLÉE. BRESSOU EST AU DERNIER RANG, AU MILIEU [19].	39
PHOTO 16 : CORPS ENSEIGNANT D'ALFORT EN 1934. AU PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE : VALADE, HENRY, NICOLAS, BRESSOU, MAIGNON, ROBIN, LESBOUYRIES. AU DEUXIÈME RANG, DE GAUCHE À DROITE : CARPENTIER, VERGE, GORET, COQUOT, SIMONNET, LETARD, BRION, BERTHELON [20].	40
PHOTO 17 : CORPS ENSEIGNANT D'ALFORT EN 1935. AU PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE : LESBOUYRIES, ROBIN, MAIGNON, BRESSOU, COQUOT, HENRY, LETARD. AU DEUXIÈME RANG, DE GAUCHE À DROITE : BRION, VALADE, MONVOISIN, PANISSET, MOUSSU, SIMONNET, GORET, BERTHELON [21].	40
PHOTO 18 : CLÉMENT BRESSOU, PROFESSEUR, ALFORT, 1941 (1) (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	44
PHOTO 19 : CLÉMENT BRESSOU, PROFESSEUR, ALFORT, 1941 (2) (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	44
PHOTO 20 : CLÉMENT BRESSOU EN TENUE DE DISSECTION, ALFORT, 1934 [17].	46
PHOTO 21 : CARICATURE DU PROFESSEUR BRESSOU, REPRÉSENTÉ EN LOUP À L'AFFÛT D'UN FAUX PAS DE SES ÉLÈVES, SOUS LE PENDU EST ÉCRIT « ÇA, C'EST LA BRESSE ». DATE ET AUTEUR INCONNUS [40].	51
PHOTO 22 : CARICATURE DE BRESSOU HANTANT LES RÊVES D'UN ÉTUDIANT, SUR LE PANNEAU EST ÉCRIT « ANATO ». DATE ET AUTEUR INCONNUS [40].	52
PHOTO 23 : PRÉSENCE D'UNE JUGULAIRE ANTÉRIEURE SUR UN CHEVAL, ACCOMPAGNÉE D'UNE ANASTOMOSE ANÉVRISMALE JUGULO-CAROTIDIENNE, PIÈCE ANATOMIQUE DE C. BRESSOU, 1919 [41]. COTE 2005-0-01510 AU MUSÉE DE L'ENVA.	62
PHOTO 24 : MYOLOGIE DE L'ÉPAULE DU BŒUF, FACE LATÉRALE, MOULAGE EN PLÂTRE PEINT PAR A. RICHIR [41]. COTE 2005-0-01387 AU MUSÉE DE L'ENVA.	64
PHOTO 25 : MYOLOGIE DE L'ÉPAULE DU BŒUF, FACE MÉDIALE, MOULAGE EN PLÂTRE PEINT PAR A. RICHIR [41]. COTE 2005-0-01390 AU MUSÉE DE L'ENVA.	65
PHOTO 26 : LA MYOLOGIE DU VERRAT, MOULAGE EN PLÂTRE PEINT PAR ANDRÉ RICHIR [43]. COTE 2005.0.1435 AU MUSÉE DE L'ENVA.	66
PHOTO 27 : MYOLOGIE DU MEMBRE POSTÉRIEUR DU PORC, MOULAGE EN PLÂTRE PEINT PAR ANDRÉ RICHIR [43]. COTE 2005.0.01432 AU MUSÉE DE L'ENVA.	67
PHOTO 28 : ARBRE BRONCHIQUE DU CHAT PAR C. BRESSOU ET O. VLADUTIU, 1933 [41]. COTE 2005-0-01479 AU MUSÉE DE L'ENVA.	68
PHOTO 29 : ARBRE BRONCHIQUE DU PORC PAR C. BRESSOU ET O. VLADUTIU, 1933 [41]. COTE 2005-0-01476 AU MUSÉE DE L'ENVA.	68
PHOTO 30 : ARBRE BRONCHIQUE DU CHIEN PAR C. BRESSOU ET O. VLADUTIU, 1933 [41]. COTE 2005-0-01481 AU MUSÉE DE L'ENVA.	69

PHOTO 31 : ARBRE BRONCHIQUE DU CHEVAL PAR C. BRESSOU ET O. VLADUTIU, 1933, [41]. COTE 2005-0-01484 AU MUSÉE DE L'ENVA.....	69
PHOTO 32 : ARBRE BRONCHIQUE DE LA CHÈVRE PAR C. BRESSOU ET O. VLADUTIU, 1933 [41]. COTE 2005-0-01482 AU MUSÉE DE L'ENVA.....	70
PHOTO 33 : ARBRE BRONCHIQUE DU BŒUF PAR C. BRESSOU ET O. VLADUTIU, 1933 [41]. COTE 2005-0-01483 AU MUSÉE DE L'ENVA.	70
PHOTO 34 : VASCULARISATION INTRAHÉPATIQUE DU CHIEN [41]. COTE 2005-0-01510 AU MUSÉE DE L'ENVA.	71
PHOTO 35 : JOURNÉES VÉTÉRINAIRES DE 1957, EXPOSITION DE PIÈCES ANATOMIQUES. NOUS RECONNAISSONS C. BRESSOU SUR LA GAUCHE, A. RICHIR EST SUR LA DROITE DE L'IMAGE [43].	73
PHOTO 36 : CLÉMENT BRESSOU, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, [17].102	
PHOTO 37 : DEUXIÈME MANIFESTATION DES JOURNÉES VÉTÉRINAIRES, 1929. DE GAUCHE À DROITE : M. BRESSOU, COMMISSAIRE DES JOURNÉES, INCONNU, M. QUEILLE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, ET M. NICOLAS, DIRECTEUR D'ALFORT (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).....	119
PHOTO 38 : JOURNÉES VÉTÉRINAIRES (1), DATE NON COMMUNIQUÉE, C. BRESSOU EST À GAUCHE (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).....	120
PHOTO 39 : JOURNÉES VÉTÉRINAIRES (2), DATE NON COMMUNIQUÉE, C. BRESSOU EST AU MILIEU (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	120
PHOTO 40 : JOURNÉES VÉTÉRINAIRES (3), DATE NON COMMUNIQUÉE (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	121
PHOTO 41 : JOURNÉES VÉTÉRINAIRES DE 1955. LES PARTICIPANTS AUX JOURNÉES DE 1955 LORS DU DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT PARISIEN, DE GAUCHE À DROITE : BOUSSAERT DE GAND, MME LABORIE, BRESSOU, BOYER SAINT HILAIRE, LESBOUYRIES [25].....	122
PHOTO 42 : INAUGURATION DE LA CITÉ DES ÉLÈVES (JUN 1935), LES OFFICIELS DEVANT LA FAÇADE OUEST, C. BRESSOU EST AU MILIEU [16].....	123
PHOTO 43 : PLAN D'ENSEMBLE DE LA TOTALITÉ DE L'ÉCOLE 1/1000ÈME, P. FOUQUART, ARCHITECTE, DÉCEMBRE 1946 [11].....	128
PHOTO 44 : PLAN D'ENSEMBLE DE LA TOTALITÉ DE L'ÉCOLE (EN LÉGENDE, TOUTES LES ATTRIBUTIONS DES BÂTIMENTS), 1/1000ÈME, SEPTEMBRE 1950 [13].....	129
PHOTO 45 : PLAN MIS À JOUR À LA DATE DU 1ER JANVIER 1957, AVEC INDICATIONS DES CONSTRUCTIONS EN VOIE DE RÉALISATION, DES CONSTRUCTIONS À DÉMOLIR ET CELLES À CONSERVER, 1/1000ÈME, JANVIER 1957 [12].	130
PHOTO 46 : VISITE DE PROFESSEURS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE GAND LE 15 OCTOBRE 1945. PHOTO DE GROUPE AVEC : AU PREMIER RANG, DE GAUCHE À DROITE, J.-P. THIERY (DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE RECHERCHES D'ALFORT), X, BRESSOU, X, MME L. DHENNIN, X ; AU DEUXIÈME RANGE, DE GAUCHE À DROITE : VUILLAUME, MARCENAC, SAURAT, DRIEUX, FLORENTIN ; AU TROISIÈME RANG, DE GAUCHE À DROITE : BRUNEAU, ROBIN, GUILHON,	

CHARTON, LESBOUYRIÈS, LAGNEAU, BORDET, DHENNIN [23].....	161
PHOTO 47 : GROUPE DES ÉTUDIANTS VÉTÉRINAIRE DE LIVOURNE (ITALIE), 30 MARS 1953 AVEC BRESSOU, DEVANT LA STATUE DE BOURGELAT [24].....	162
PHOTO 48 : ÉLÈVES VÉTÉRINAIRES ÉTRANGERS (PORTUGAL OU ESPAGNE ?) ENTOURANT LE DIRECTEUR BRESSOU, AU PIED DE LA STATUE DE BOULEY (1955) [26].	163
PHOTO 49 : LE PROFESSEUR BRESSOU ENTOURÉ DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DE L'ÉCOLE (1950) (1) [27].....	174
PHOTO 50 : LE PROFESSEUR BRESSOU ENTOURÉ DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DE L'ÉCOLE (1950) (2) [27].....	175
PHOTO 51 : GROUPE D'ÉLÈVES AVEC BRESSOU VERS 1950 [22].....	181
PHOTO 52 : CLÉMENT BRESSOU EN TENUE D'ACADÉMICIEN ET TENANT L'ÉPÉE HONORIFIQUE CONÇUE PAR RAYMOND SUBES [41].	198
PHOTO 53 : ÉPÉE D'ACADÉMICIEN DE CLÉMENT BRESSOU, CONSERVÉE AU MUSÉE DE L'ENVA (COTE 2006-0-00101).....	198
PHOTO 54 : COQUILLE, GARDE, POMMEAU ET FUSÉE DE L'ÉPÉE D'ACADÉMICIEN DE CLÉMENT BRESSOU. SUR LA COQUILLE FIGURENT LES ÉCUSSENS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT ET DU LANGUEDOC (« LE LANGUEDOC L'A FORMÉ »). SUR LA FUSÉE FIGURENT DES FEUILLES DE SAUGE ET SUR LE POMMEAU SE TROUVE UNE TÊTE DE CHIEN, RAPPELANT SON LABEUR SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL. ENFIN, SUR LA GARDE FIGURENT DEUX TRIDENTS DES GARDIANS DE CAMARGUE (NON VISIBLES SUR CETTE VUE), TÉMOIGNAGE DE SON ATTACHEMENT À CETTE TERRE [31].	199
PHOTO 55 : MÉDAILLE EN OR DE PAUL BELMONDO FRAPPÉE PAR LA MONNAIE DE PARIS, OFFERTE À C. BRESSOU PAR SES AMIS À L'OCCASION DE SON ÉLEVATION AU GRADE DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR : RECTO, « CLÉMENT BRESSOU, MEMBRE DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ALFORT » [31].	222
PHOTO 56 : MÉDAILLE EN OR DE LA MONNAIE DE PARIS : VERSO, « ANATOMIE COMPARÉE, HISTOIRE VÉTÉRINAIRE, PROTECTION DE LA NATURE » (UN ISARD SUR FOND DE MONTAGNES) [31].	222
PHOTO 57 : DÎNER DES JOURNÉES VÉTÉRINAIRES DE 1957, C. BRESSOU ET, À SA DROITE, LE DR BECKERT (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. BERNARD TOMA).....	227
PHOTO 58 : CLÉMENT BRESSOU MARCHANT DANS LA RUE DE SA DÉMARCHE CARACTÉRISTIQUE, PARIS, QUAI DE VALMY, 1971 [37].	228
PHOTO 59 : CLÉMENT ET MADELEINE BRESSOU (1), VERS 1960 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	230
PHOTO 60 : CLÉMENT ET MADELEINE BRESSOU (2), 1975 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).....	230
PHOTO 61 : SIMONE BRESSOU, À CHEVAL, ALFORT (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	231

PHOTO 62 : CLÉMENT BRESSOU, AU CENTRE, PORTANT UNE CASQUETTE, AVEC SES AMIS CASTILLONNAIS PENDANT L'ÉVISCÉRATION DES ANIMAUX, 1925 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	232
PHOTO 63 : CLÉMENT BRESSOU, PORTRAIT, CASTILLON, 1975 [47].....	234
PHOTO 64 : CLÉMENT BRESSOU EN TENUE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE LA FACULTÉ VÉTÉRINAIRE DE MADRID, PORTRAIT, 1965 [152].....	237
PHOTO 65 : SÉPULTURE DE CLÉMENT BRESSOU À MONTAUBAN (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	238
PHOTO 66 : CLÉMENT BRESSOU, DANS SON BUREAU DU SERVICE D'ANATOMIE À ALFORT 1967 (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).....	241

TABLEAUX

TABLEAU 1 : DISTINCTIONS HONORIFIQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES ACCORDÉES À CLÉMENT BRESSOU.....	221
TABLEAU 2 : SIÈGES ET POSTES AU SEIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES OCCUPÉS PAR C. BRESSOU.....	222

ANNEXES

ANNEXE 1 : OUVRAGES RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, SEUL OU EN COLLABORATION.....	254
ANNEXE 2 : TRAVAUX RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, SEUL OU EN COLLABORATION, TRAITANT D'ANATOMIE NORMALE.	255
ANNEXE 3 : TRAVAUX RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, SEUL OU EN COLLABORATION, TRAITANT D'ANOMALIES ET DE TÉRATOLOGIE.	257
ANNEXE 4 : TRAVAUX RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, SEUL OU EN COLLABORATION, TRAITANT DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.....	258
ANNEXE 5 : TRAVAUX RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, SEUL OU EN COLLABORATION, TRAITANT DE L'ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA TUBERCULOSE ET DE LA FIÈVRE APHTEUSE, DE LA REPRODUCTION DES ANIMAUX DE RENTE, DE LA PRODUCTION DU LAIT SAIN ET DE LA VIANDE.	259
ANNEXE 6 : TRAVAUX RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, SEUL OU EN COLLABORATION, TRAITANT DE ZOOLOGIE ET DE PROTECTION DE LA NATURE.	260
ANNEXE 7 : TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS PAR C. BRESSOU, TRAITANT DE L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT OU DE LA RECHERCHE.....	261
ANNEXE 8 : NOTES PRÉSENTÉES PAR C. BRESSOU DEVANT L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE 1956 À 1965.....	262
ANNEXE 9 : PROJET DE LOI PRÉSENTÉ PAR YVON DELBOS DEVANT LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS LE 14 JUIN 1934 PORTANT RATTACHEMENT DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES AU MINISTÈRE DE	

L'ÉDUCATION NATIONALE [5].	268
ANNEXE 10 : FÉLICITATION ADRESSÉES PAR C. BRESSOU AUX ÉTUDIANTS D'ALFORT POUR LEUR GARDEN-PARTY DE FIN D'ANNÉE, 1955 [371].	269
ANNEXE 11 : LE CLOÎTRE, MUSIQUE DE C. BRESSOU, PAROLES DE P. VECTEN, 1909 [33].	271
ANNEXE 12 : AUTREFOIS (ROMANCE), MUSIQUE DE C. BRESSOU, PAROLES DE P. VECTEN, 1909 [33].	272
ANNEXE 13 : FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE C. BRESSOU (COLLECTION PARTICULIÈRE DE M. MARC BRESSOU).	273
ANNEXE 14 : DIPLÔME DE BACHELIER DE C. BRESSOU, 1906 [31].	274
ANNEXE 15 : DIPLÔME DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE DE C. BRESSOU, 1924 [31].	275
ANNEXE 16 : TITRE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1932 [31].	276
ANNEXE 17 : CROIX DES SERVICES MILITAIRES VOLONTAIRES, ATTRIBUÉE À C. BRESSOU, 1934 [31].	277
ANNEXE 18 : TITRE DE MEMBRE D'HONNEUR DU ROYAL COLLEGE OF VETERINARY SURGEONS DE LONDRES, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1949 [31].	278
ANNEXE 19 : TITRE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1951 [31].	279
ANNEXE 20 : TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ DE BERNE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1951 [31].	280
ANNEXE 21 : ORDRE DE L'ÉTOILE NOIRE DU BÉNIN, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1953 [31].	281
ANNEXE 22 : DIPLÔME DE MEMBRE, À TITRE ÉTRANGER, DE L'ACADÉMIE ROYALE D'AGRICULTURE DE SUÈDE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1953 [31].	282
ANNEXE 23 : TITRE DE MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ VÉTÉRINAIRE HELLÉNIQUE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1953 [31].	283
ANNEXE 24 : TITRE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1953 [31].	284
ANNEXE 25 : TITRE DE CAVALIERE DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1954 [54].	285
ANNEXE 26 : TITRE DE COMMANDEUR DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE NOIRE, AVEC PLAQUE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1958 [31].	286
ANNEXE 27 : TITRE D'OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1958 [31].	287
ANNEXE 28 : CROIX DE COMMANDEUR DANS L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES, ATTRIBUÉE À C. BRESSOU, 1960 [31].	288

ANNEXE 29 : TITRE DE COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1962 [31].	289
ANNEXE 30 : TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ DE MUNICH, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1962 [31].	290
ANNEXE 31 : DISCOURS DE C. BRESSOU, INTITULÉ « L'IMPORTANCE PÉDAGOGIQUE DE L'ANATOMIE », ET PRONONCÉ LORSQUE LUI FUT REMIS LE GRADE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ VÉTÉRINAIRE LUDWIG-MAXIMILIAN DE MUNICH. TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR MME SAUVAGE.....	291
ANNEXE 32 : TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ VÉTÉRINAIRE DE MADRID, DÉCERNÉ À C. BRESSOU, 1966 [31].	294
ANNEXE 33 : TITRE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ VÉTÉRINAIRE DE VIENNE, ATTRIBUÉ À C. BRESSOU, 1968 [31].	295
ANNEXE 34 : GRADE DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, DÉCERNÉ À C. BRESSOU, 1970 [31].	296
ANNEXE 35 : TITRE DE COMMANDEUR DE L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES, DÉCERNÉ À C. BRESSOU, 1970 [31].	297
ANNEXE 36 : MARQUE DE RECONNAISSANCE DE L'INSTITUT LAZZARO SPALLANZANI POUR L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE ET DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE DE ZOOTECHNIE, ATTRIBUÉE À C. BRESSOU, 1972 [31].	298
ANNEXE 37 : LABORATOIRE DU SERVICE DE ZOOTECHNIE, PROJET, PLAN DE MASSE 1/500ÈME, M. PÉCHIN ET P. MONCET, AVRIL 1956 [14].	299
ANNEXE 38 : AUTOPSIES ET MALADIES CONTAGIEUSES : COUPES 1/50ÈME, P. MONCET, DÉCEMBRE 1956 [15].	300
ANNEXE 39 : PAROLES DE « SACRÉ BRESSOU », AIMABLEMENT FOURNIES PAR M. FREYCHE, DE LA REVUE VÉTOVERMEIL.....	301
ANNEXE 40 : MOULAGE DE LA MAIN DE C. BRESSOU, PAR A. RICHIR, DATE DE RÉALISATION NON COMMUNIQUÉE (COTE 2006.0.00104 AU MUSÉE DE L'ENVA) [41].	302

INTRODUCTION

Né au 14 Rue de la République à Montauban le 22 février 1887, Clément, Jean, Pierre, François, Emmanuel BRESSOU s'éteignit à Toulouse le 31 janvier 1979, dans une lucidité stoïque. La profession vétérinaire perdit alors l'un de ses plus fervents serviteurs, l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse l'un de ses plus brillants fils, l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort l'un de ses directeurs les plus dévoués et l'Académie des Sciences y perdit un savant de haute réputation, un naturaliste de terrain, un animateur de la recherche, un Homme de cœur et d'un humanisme dans la meilleure tradition française et occitane.

Ces quelques lignes sont librement inspirées des hommages écrits par certains des amis ou confrères du professeur BRESSOU à sa mort et, à première vue, ne tarissent pas d'éloge sur le personnage. Or, force nous est de constater que l'œuvre de Clément BRESSOU, personnage autrefois éminemment connu du monde vétérinaire, a sombré dans l'oubli. Personne, ou presque, parmi la communauté étudiante, ne connaît ni son nom, ni ses travaux d'anatomie, ni son rôle en tant que Directeur de l'ENVA, notamment durant la seconde guerre mondiale, ni son implication pour la protection de la nature ou encore ses travaux d'historien de la profession vétérinaire.

Il nous semble légitime que la vie d'un homme dont la carrière fut en partie consacrée à l'enseignement et à la modernisation de nos Ecoles soit retracée dans une thèse d'exercice vétérinaire. Résumer près d'un siècle de vie et près de soixante-dix ans d'activité professionnelle est une entreprise délicate car le but n'est pas d'enfermer cet esprit dans une énumération de dates et de titres, ni de rendre hommage au professeur BRESSOU, beaucoup de ses amis s'y étant employés à sa mort. Cette thèse constitue un travail de mémoire, ayant pour seul et unique but, à travers l'étude de ses origines, de sa carrière, de sa politique professionnelle et de sa personnalité, de décrire objectivement la vie, les choix, les opinions, les difficultés rencontrées et l'œuvre du Directeur, de l'Anatomiste, du Savant et de l'homme passionné qu'était Clément BRESSOU.

I. CLEMENT BRESSOU : SES ORIGINES ET SA VOCATION POUR LA MEDECINE VETERINAIRE

Lors de son entrée à l'Académie des Lettres Pyrénéennes, Clément BRESSOU conta son attachement pour sa terre natale du Quercy et pour sa terre d'adoption de l'Ariège :

« Je suis originaire des plateaux des Causses du Quercy blanc, ce pays rude et aride, où le chêne truffier a du mal à étaler ses maigres frondaisons au-dessus d'un maquis de genévriers rabougris [...].

Mais voici près de cinquante ans que je suis votre voisin. Sous l'empire d'une tradition familiale, une migration estivale m'a conduit dans une verdoyante vallée de la Haute-Ariège, jouxtant le Comté de Foix ; je m'y suis en partie fixé pour y trouver le calme et la paix nécessaires au travail et à la méditation. L'attachement réfléchi que je porte à ce beau pays me permet de comprendre et de partager votre idéal.

Et cependant, si les Foix-Beaux ont tenu une si large place dans l'épanouissement de votre province, ils n'ont eu qu'une influence très indirecte sur ce "pays aux cinq vallées" tel qu'on appelle mon Couserans. Farouchement individualiste, il n'a produit que des hommes et du fer (d'après un dicton !). [...]

Il est, proche de la petite ville de Castillon qui m'abrite l'été, dans l'agreste vallée du Lez, tout en haut d'une prairie qui borde le torrent, au débouché d'une gorge jadis sauvage et que profane aujourd'hui un affreux et stupide barrage, en aval d'un pont antique jeté au-dessus du gouffre légendaire de Tournac, une source dont les eaux toujours claires et fraîches, parées de vertus miraculeuses, s'écoulent doucement vers la rivière en contre-bas. C'est là, dit-on, dans ce site enchanteur, qu'un jour de 1500, Marguerite de Valois, la Marguerite des Marguerites, tint une cour d'amour après une nuit passée au Château de Sor. On l'appelle depuis : la Fontaine d'Amour. »
[121]

Au fond, Clément BRESSOU avait quatre patries : le bas Quercy de sa première jeunesse - Toulouse, la cité de ses études et de son premier enseignement - Alfort, la source de son rayonnement mais aussi la cause de tant de sacrifices - l'Ariège, la terre de ses vacances et de sa retraite. Ce fut en parcourant ce chemin, de Montauban à Toulouse, de Toulouse à Alfort et d'Alfort à Castillon, que le Professeur BRESSOU se forgea cette personnalité tant appréciée ; modelée, façonnée, initiée par la rencontre entre ses origines, sa famille, ses maîtres et ses amis.

I.1. L'ENFANCE DE CLEMENT BRESSOU DANS LES CAUSSES DU QUERCY BLANC

I.1.a. Ses origines familiales

Clément BRESSOU naquit le 22 février 1887 à Montauban, ville occitane au grand passé protestant, dans une famille modeste d'artisans originaires du Quercy blanc et aux solides attaches terriennes. Il fut le septième enfant de François et Marguerite BRESSOU, ses six frères et sœurs moururent tous en bas âge.

Son père, François (Photo 1), exerçait à la fois un métier de menuisier et d'exploitant agricole. Autrefois soldat, il fut grièvement blessé à l'humérus gauche lors de la bataille de Reichshoffen en 1870, où les cavaliers français chargèrent de front l'artillerie lourde prussienne. Ne recouvrant jamais complètement de cette blessure, il fut réformé et dut s'installer comme artisan.

Sa mère, Marguerite (Photo 1), était une couturière et possédait son propre atelier. De taille modeste certes, sa clientèle bourgeoise lui permettait malgré tout d'en retirer quelque monnaie bien

utile à la famille.

La famille vivait loin du luxe mais dans l'harmonie, elle se heurta à de réelles difficultés le jour où François BRESSOU, désireux d'entamer une carrière politique et animé de profonds sentiments libéraux, se décida à œuvrer pour le parti républicain. Au sein d'un pays à dominance protestante et quelque peu réactionnaire, les conséquences furent immédiates : les clientes bourgeoises de Marguerite BRESSOU cessèrent de fréquenter son atelier.

La situation économique de la famille devint alors précaire et le jeune Clément grandit dans des conditions difficiles, loin du faste et du superflu.

Il fut en outre élevé dans la tradition chrétienne catholique, allant jusqu'à effectuer sa première communion. Mais, bien que cette morale religieuse lui fut sévèrement inculquée, il resta agnostique toute sa vie.

Marguerite BRESSOU décéda en 1922, François BRESSOU en 1934.

Photo 1 : Marguerite et François BRESSOU (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



I.1.b. Le cadre de vie de son enfance

En dépit d'une enfance marquée par la pauvreté et la rigueur, il ne cacha jamais son attachement et sa fascination pour son territoire natal, et il resta très fier de ses origines méridionales :

« C'est que Montpezat, assis sur les derniers contreforts des Causses Blancs, au milieu des vergers et des vignobles qui descendent vers les bassins de l'Aveyron et du Tarn, a aussi son charme. Sans doute, l'hiver, le plateau est souvent balayé par la "cisampo", ce vent âpre et mordant qui dévale en sifflant des monts du Cantal pour s'engouffrer dans les rues étroites du bourg, mais aux jours de plein été, sous le soleil ardent de midi, l'horizon se découvre magnifique jusqu'aux cimes enneigées des Pyrénées, dans une atmosphère lumineuse, calme, reposante.

Cette fière et noble petite cité, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, a son histoire, riche de hauts-faits et d'une tradition glorieuse dont la persistance à travers les âges s'est encore manifestée, héroïque devant l'envahisseur, lors de la dernière guerre. Elle a eu des hommes réputés qui s'y sont faits un nom. Sa population, laborieuse et entreprenante, toujours cordiale et hospitalière, sait vous complaire et vous retenir [...].

[...] Mon ascendance maternelle, commune avec celle du sculpteur montalbanais BOURDELLE, me rattachait à ce même terroir quercynol. Mes vacances d'enfant se déroulèrent dans ce petit domaine de Trenty, blotti contre les pentes qui bordent le haut Lembous d'où l'on pouvait contempler la ville et j'ai conservé la vision pittoresque de cette grappe de maisons aux pierres blanches qui s'allongeaient de l'imposante et massive Collégiale à la façade du couvent des Ursulines festonnée par la série harmonieuse de ses "mirandes" ajourées.

C'est souvent qu'avec DAILLE nous avons évoqué ces lieux qui nous étaient communément chers, de même que ces moulins à vent qui, sur les hauteurs du Faillal et de Perge-Haut, animaient dans l'horizon des mouvements rythmés de leurs grands bras de géants. » [105]

Un souvenir particulier rattachait Clément BRESSOU à ces moulins à vent.

Avec ses jeunes camarades d'alors, un de leurs jeux consistait à s'accrocher à une aile et à effectuer un tour complet avant de sauter "en marche" et de revenir sur le sol (témoignage de M. Alain HENAULT, confirmé par M. Marc BRESSOU).

Ainsi, grandissant dans une ambiance paysanne, Clément BRESSOU hérita de ses parents l'ardeur et le goût du travail, la notion du devoir, l'activité inlassable, la recherche de la perfection dans l'œuvre réalisée et le culte de la famille :

« Profondément traditionaliste, je me sens tenu par tous les liens qui depuis ma naissance m'attachent aux miens et dans lesquels je retrouve tout ce qui en moi est bien ou mal [...]. La morale familiale est une des plus solides, des plus pratiques, des plus efficaces... » [47]

I.2. LA SCOLARITE DE CLEMENT BRESSOU

I.2.a. Le collège de Castelsarrasin

Clément BRESSOU effectua ses études secondaires au « Collège de Castelsarrasin ».

Il était plutôt bon élève, particulièrement en chimie, en physique et en sciences naturelles où il était le premier de sa classe. Même si ses notes en dissertation française étaient dans la moyenne, il restait le deuxième de sa classe et il était classé premier en histoire. Il reçut le prix de l'association des anciens élèves en 1906 pour ses bons résultats (Photo 3).

Élève brillant, il était également sportif et occupait le poste de capitaine dans l'équipe de rugby (Photo 2).

Photo 2 : Équipe de rugby du Collège de Castelsarrasin, Clément BRESSOU, capitaine, tient le ballon au centre (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).

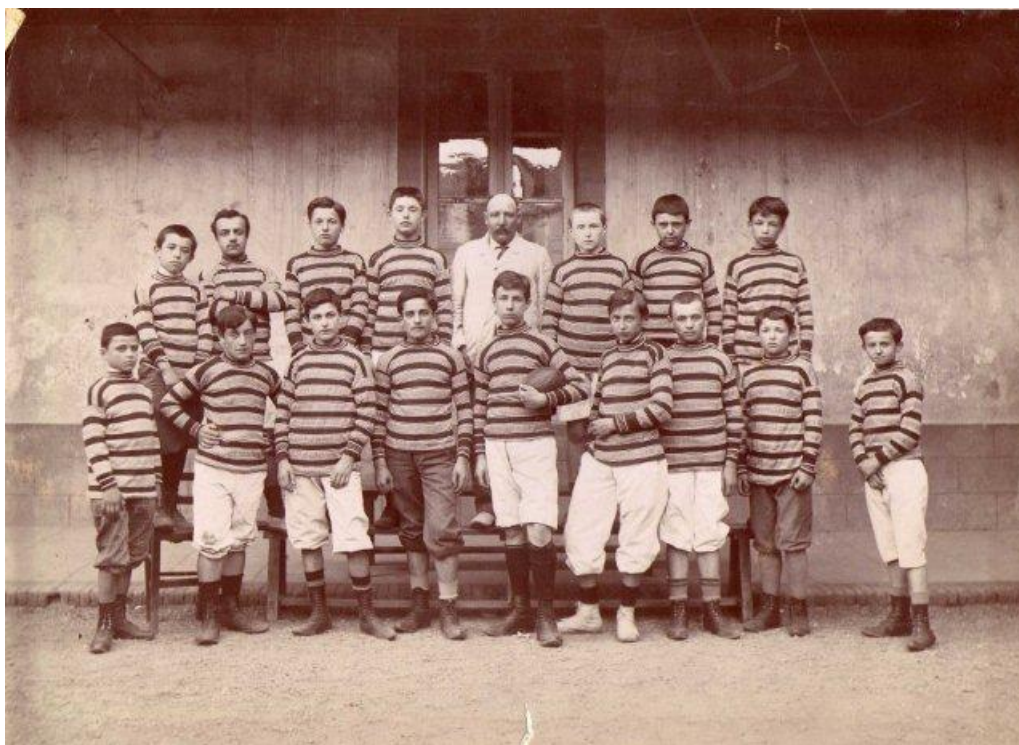


Photo 3 : Livret scolaire de l'élève BRESSOU, 1906 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).

ACADÉMIE
de Toulouse

Nom de l'élève : _____

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Nombre d'élèves dans la classe (ou la division) au 1^{er} janvier 1906 : 6, 2 ou 8

COMPOSITIONS	NOTES ET PLACES [La note doit être évaluée en chiffres de 0 à 20]								PRIX ET ACCESSITS
	Note	Place	Note	Place	Note	Place	Note	Place	
Dissertation française.	8	3	11	1	11	2	sur	2	Prix
Histoire.	14	1	14	1	14	1	sur	7	Prix
Langues vivantes {									
Mathématiques . Chimie.	15	1	13	1	13	1	sur	6	Prix
Sciences Physiques.	16	1	16	1	16	1	sur	6	Prix
Sciences naturelles.	19	1	16	1	19	1	sur	8	Prix

MENTIONS PARTICULIÈRES

Nomination en excellence :

Distinctions spéciales obtenues par l'élève : Prix de l'Ass des Anciens Elèves.

Nominations au Concours général :

Etc. _____ :

_____ :

CERTIFIÉ EXACT, A Castelsarrasin,
Le Principal (1)
R. T. L.

(1) Proviseur, Principal ou Directeur de l'établissement.

1.2.b. Son orientation vers les études vétérinaires

Passionné par les sciences naturelles, Clément BRESSOU s'orienta vers les études vétérinaires et il entra, après concours, à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse en 1906.

Comme il le dit lui-même [109], « *les origines d'une vocation donnent souvent matière à controverses. Pour les uns, elles proviennent de la famille, pour d'autres, de l'école, d'amitiés ou de relations, ou encore d'exemples puisés dans le milieu extérieur. Aujourd'hui, on adopte le système stéréotypé de l'orientation administrative et officielle.* »

Alors pourquoi avoir choisi les études vétérinaires plutôt qu'une carrière strictement biologique ?

Il se plaisait à raconter [120] qu'il avait trouvé sa vocation sur les bords de la Rance, en Aveyron, en travaillant au mortier, dans le laboratoire de son oncle pharmacien, l'axonge, la lanoline et le sulfate de cuivre afin de confectionner un remède contre les redoutables méfaits du piétain des brebis du bassin laitier du Roquefort.

La vérité est plus pragmatique, car s'il éprouvait effectivement un authentique attrait pour les choses de la nature depuis son plus jeune âge et se sentait l'âme d'un naturaliste, le bon sens ainsi que des circonstances d'ordre familial tempérèrent ses envies de carrière universitaire et il se dirigea vers une voie plus à même de lui offrir des perspectives d'avenir [83] [148].

Finalement, il choisit les études vétérinaires en raison de la proximité de Toulouse et de Montauban, de la durée des études qui n'était alors que de quatre ans, et du prix raisonnable de la scolarité à l'époque.

Il aurait tout de même eu besoin d'emprunter de quoi financer ses études auprès de l'Association Centrale des Vétérinaires (Témoignage de M. Marc BRESSOU).

I.3. CLEMENT BRESSOU ET « LA VILLE ROSE »

Toulouse, le « *vieux et glorieux sanctuaire de Matabiau* » [103], Clément BRESSOU y suivit assidûment pendant quatre années les leçons dispensées par ceux qui allaient devenir ses Maîtres, ses amis pour certains et qui allaient rester à tout jamais des exemples pour lui ; où il découvrit la musique, la culture, et une vie étudiante riche d'événements qui révélèrent ses talents d'administrateur hors pair.

Enfin, il y rencontra celle qui allait devenir sa femme.

Il resta très attaché à la ville de ses vingt ans, la qualifiant de « *ville flamboyante, toute rose et dorée, qui prédispose à la bonne humeur et à la gentillesse* » [90].

I.3.a. L'éveil à la culture

Arrivé à Toulouse, Clément BRESSOU s'ouvrit aux choses de l'esprit et se découvrit un attrait prononcé pour la culture générale « *qui embellit l'existence et rend plus douce les heures de détente* » [90].

À ce titre, il fréquenta régulièrement les milieux littéraires et artistiques dont la cité rose était si riche [137]. Il s'inscrivit au conservatoire de musique et participa activement à la vie culturelle et sportive de l'école. Il se découvrit même un certain talent de compositeur, allant jusqu'à écrire quelques chansons (Annexes 11 et 12).

Ainsi, lors d'une soirée artistique donnée par les élèves de l'École vétérinaire, le 16 février 1909 à huit heures et demie du soir précisément, il dirigea tout d'abord l'orchestre avant d'assurer la machinerie de la revue d'ombres (Photo 4).

La tâche ne fut pas mince si l'on en croit V. ROBIN dans son discours d'investiture à la présidence de l'Académie vétérinaire de France en 1947 [160]¹ :

« *Mes appréhensions sont pourtant atténuées, je m'empresse de vous le dire, par la présence, au Bureau [...] du Secrétaire général que vous venez d'élire [C. BRESSOU]. Il y a bien longtemps que je connais ses prodigieuses qualités d'animateur. Depuis notre jeunesse, où je l'ai vu créer, presque en même temps, un orchestre, un bal, une revue d'ombres et un club de tennis, il s'est toujours montré, dans des tâches à la vérité plus austères, un organisateur incomparable et un administrateur hors de pair.* »

Infatigable, il eut de plus l'idée, en 1909, alors qu'il était Président du Cercle des élèves de Toulouse, d'organiser une semaine de charité où se succédèrent fêtes, corridas, activités sportives diverses ainsi qu'un concert (Photo 5).

1

Ce fut lors des préparatifs dudit concert qu'il rencontra Madeleine SIZES, jeune violoniste et concertiste, et qui allait devenir Mme BRESSOU.

Le père de Mlle SIZES père était Professeur au conservatoire de musique de Toulouse, auquel Clément BRESSOU s'était inscrit quelques années auparavant (Témoignage de M. Marc BRESSOU).

Photo 4 : Programme de la soirée artistique que donnèrent les élèves de l'École de Toulouse le 16 février 1909, Clément BRESSOU dirigea l'orchestre, les ombres et la machinerie [47].

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Le Tram, allegro militaire. MOUGEOT
ORCHESTRE

La Légende du Petit Navire, romance. ED. MISSA
M. HUSSENET

Monologue X...
M. BAUCHÉ

Quatour en Si bémol GEBAUER
1. Allegro moderato. — 2. Tempo di minuetto.
3. Allegretto. — 4. Presto.
MM. BRESSOU, VECTEN, Le QUELLEC, BELLEC

Le Clairon P. DÉROULÉDE
M. LÉRY

L'Epave F. COPPÉE
M. AVRIL

VECTEN, dans ses créations.

Croix d'Honneur BLÉGER
ORCHESTRE

· Entr'Acte de 5 Minutes.

DEUXIÈME PARTIE

Andante et Marche d'Iphigénie en Aulide GLÜCK
ORCHESTRE

La Brouette ED. ROSTAND
M. OULÈS

Réverie, mélodie. F. DE BOUILLÉ
M. HUSSENET

Ciclamino, grande valse. G. LIVI
Estudiantina :
MM. TREFFANDIER, BERNARD, DONATIEN,
GOURIN, VECTEN, VIALLET, BRESSOU

Les Roses du Baiser J. RAMEAU
M. AVRIL

Les Heures X. PRIVAS
M. LÉRY

Solo en Sol majeur, pour violon. LÉONARD
M. BRESSOU

VECTEN, dans ses créations.

Le petit Colibri, polka de concert. M. BLÉGER
ORCHESTRE. — Soliste : M. CAPELLE.

TROISIÈME PARTIE

Chauveau... chée des Escholes

Revue d'ombres, en deux actes et un ballet. — Boniment de VECTEN. — Dessins de DAVID.

Musique nouvelle adaptée de RAKOTO.

Ombres et machinerie de BRESSOU.

Mise en scène de ENJARLAN.

L'Orchestre sera dirigé par M. BRESSOU. — Le Piano d'accompagnement sera tenu par MM. FOIGNE et RAKOTO.

1.3.b. La vie estudiantine

Dans l'enceinte de l'École, derrière la gare Matabiau et le canal Riquet, l'élève BRESSOU mena une vie d'étudiant modèle. Très attaché à son École, il la décrivit comme « *un ensemble architectural fait de briques rouges et de pierre, remarquable par la simplicité de son ordonnance, le classicisme et la pureté de ses lignes, où règnent le plein cintre et la courbe parfaite chère aux constructeurs toulousains* » [103].

Jamais, au cours de sa vie, il n'oublia « *ces amphithéâtres et ces laboratoires tout remplis de précieux souvenirs, ces jardins et ces cours tout chauds encore des joies exaltantes de notre adolescence, ce cloître où traînèrent si souvent nos pas studieux, ces études qui ne furent pas toujours silencieuses, ces réfectoires où nos ventres affamés révèrent certains soirs des temples inaccessibles de la gastronomie, ces chères petites chambrées, enfin, qui forgèrent dans les intimités tant d'amitiés profondes et indissolubles* » [103] (Photos 6 à 9).

Photo 5 : Fête organisée par les étudiants de Toulouse en 1909, Clément BRESSOU est coiffé d'une casquette et porte de multiples médailles, sur la gauche de l'image (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 6 : Clément BRESSOU en première année, Toulouse, 1906 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 7 : Promenade botanique (1907) [47]. Au deuxième rang, assis : RANDRIAMBELOMA, ROBIN, PONS (jardinier chef), MARTIN (chef de travaux), Professeur NEUMANN, PUNTOUS (économiste). Au troisième rang, debout: entre ROBIN et PONS, Clément BRESSOU.



Photo 8 : Toulouse, 1909 [47]. Au premier rang, assis de gauche à droite : MM. ENJARLAN et ROBIN. Au deuxième rang, debout de gauche à droite : MM. X..., GRIMAL jeune, BRESSOU, GRIMAL aîné, BOSSELUT, BOUGUES



Photo 9 : Hall d'Anatomie, Toulouse, 1909 [47].



Il trouva à l'École de Toulouse « une atmosphère calme et studieuse, faite de labeur ordonné et de confiante camaraderie, où, au contact intime de leurs Maîtres, les élèves s'intéressaient à la recherche avec enthousiasme et sincérité. » [83]

Il voua une véritable admiration pour ses Professeurs et les respecta profondément. Cette déférence estudiantine se retrouve dans un discours qu'il prononça à la mort du Dr Félix SUFFRAN en 1909. Âgé d'à peine 22 ans, nous constatons que son verbe était déjà fort éloquent :

« Au nom de tous mes camarades, les étudiants de l'École vétérinaire de Toulouse, je viens adresser à M. SUFFRAN un suprême hommage de sympathie et de respect.

La mort, de sa marche toujours trop rapide, nous atteignait naguère dans l'un de nos camarades. Aujourd'hui, frappant un grand coup, elle vient de nous ravir un maître des plus aimés et des plus estimés. Et c'est à ce moment de l'année où, en vacances encore, chacun de nous voit arriver avec plaisir le moment où il va retrouver ses professeurs et ses amis, que nous apprenions la nouvelle de cette brusque séparation. Comme si le destin implacable avait voulu choisir cet instant pour rendre notre douleur plus profonde.

J'ai le pénible devoir de dire, devant cette tombe si prématurément ouverte, ce que fut pour nous le maître qui vient de disparaître.

M. SUFFRAN, en maître qui enseigne, était recherché de nous tous. La clarté et la simplicité voulues de son enseignement nous ont toujours charmés. Il savait, par excellence, synthétiser en quelques mots les diverses parties d'une leçon, et les présenter avec une méthode qui nous les rendait plus agréables et plus faciles à saisir.

M. SUFFRAN, en maître qui dirige, n'était pas moins estimé. Sa voix si calme et si douce nous priait plutôt qu'elle ne nous ordonnait. Sans jamais paraître un instant irrité, il se montra pour nous

comme un vieux camarade, comme un ami.

Ne se contentant pas d'enseigner par la parole, il prêchait par l'exemple. M. SUFFRAN nous apparut comme un grand travailleur. Dans ce chemin si pénible de la science, où il venait de brillamment parcourir les premières étapes, il comptait rapidement avancer. Et chacun de nous se souviendra longtemps du plaisir qu'il mettait à nous causer de ses travaux et de ses recherches.

M. SUFFRAN était aimé de ses élèves ; et c'est en évoquant ici son souvenir que nous pouvons trouver la cause de notre peine et apprécier l'étendue de nos regrets.

J'adresse à tous ceux qui pleurent le respectueux hommage de notre sympathie la plus vive ; et s'il est vrai que la douleur partagée devient moins amère, puisse notre tristesse soulager un instant les parents de notre cher disparu.

Maître, pour une dernière fois, vos élèves vous adressent un éternel adieu. »[49]

Et cinquante-six ans plus tard, revivant ses années d'étudiant toulousain, il conta toute son admiration et sa reconnaissance pour le Corps enseignant à qui il devait sa formation, sa carrière, son amour des sciences et du travail bien fait :

« Malgré des conditions précaires et un avenir incertain, l'École vétérinaire de Toulouse a pendant 150 ans tenu ses engagements et son Corps enseignant a dû faire preuve, pour remplir sa mission, d'une volonté, d'un dévouement et d'une ingéniosité dignes d'éloge. Citer ceux à qui vont nos sentiments de reconnaissance, c'est évoquer, pour beaucoup d'entre nous le souvenir des maîtres à qui nous devons notre formation professionnelle.

C'est un devoir agréable pour moi de les faire revivre devant vous, quelle que soit ma légitime émotion. [...]

LAULANIE (1887-1906) est peut-être celui dont la rayonnante personnalité brille du plus vif éclat en ce début du siècle. Élève d'ARLOING, ses recherches sur l'énergétique musculaire, sur la fonction respiratoire, sur la reproduction, lui confèrent la réputation d'un physiologiste de haute valeur. Auteur d'un traité de physiologie qui est un modèle de simplicité, de clarté et de style, il passe pour un professeur brillant, à la parole vive, imagée, facile, qui envoûte son auditoire. Son esprit enjoué en fait un maître particulièrement chéri de ses élèves. Un monument érigé à sa mémoire, placé quelque temps après sa mort devant la porte de son laboratoire, témoigne de cette affection. [...]

Peu de maîtres autant que BESNOIT et SENDRAIL ont donné la preuve d'un attachement aussi passionné et aussi jaloux de leur École.

BESNOIT (1913-1929) eût la charge d'inaugurer un enseignement spécialisé de pathologie bovine ; il organisa magistralement un service, avec ses cliniques, son hôpital, ses laboratoires ; il sût l'animer et le faire prospérer. Devenu Directeur, il apporta à sa tâche, à un moment critique et difficile, sa vaillance, son dévouement et, sous un scepticisme de façade, une grande sensibilité et une précieuse clairvoyance.

De SENDRAIL (1926-1936) le souvenir très cher nous reste d'un pédagogue ponctuel et appliqué, d'un chirurgien méthodique et minutieux ; celui d'un maître au grand cœur, attaché à son enseignement clinique qu'il parvint à rendre prestigieux malgré le renom de ses prédécesseurs MAURI et BOURNAY. Beaucoup d'entre nous se rappellent ces visites matinales - et, disait-on, contrôlées - des malades hospitalisés où chacun se pressait, attentif, docile, ravi. Il apporta dans ses fonctions à la Direction le même zèle, la même dignité, excellent à rendre la discipline apaisante et paternelle. [...]

À la chimie, voici NICOLAS, professeur estimé et consciencieux, au verbe si rapide que la craie avait quelque peine à suivre la parole dans l'inscription des formules au tableau. Devenu Directeur d'Alfort, puis Inspecteur général des Écoles vétérinaires, il mit au service de notre enseignement son dévouement, sa foi et sa loyauté profondes. [...]

La charge revint à BIMES de créer un enseignement spécialisé d'anatomie pathologique. Il s'en acquitta avec une réelle maîtrise, inaugurant un cours magistral difficile, en grand pédagogue. Venu de la physiologie, il mit sa dextérité au service d'une technique histologique qui prenait alors son essor. Profondément bon sous des élans de brusquerie et de rudesse, il était attentif aux conditions d'existence de nos élèves à l'extérieur de l'établissement.

Je me souviens d'une séance mémorable où, avec BESNOIT, il affronta dans une salle d'étude, une assemblée d'élèves houleuse et vociférante, pour obtenir la fusion du Vêto-Sport et du Stade Olympien des Étudiants. C'était l'éducation physique de notre époque.

À ses côtés, DAILLE, un prince du verbe, d'une popularité toute méridionale. Il fut un anatomo-pathologiste d'une classe exceptionnelle. Son éloquence enflammée mise au service d'une prodigieuse érudition en fit un professeur d'une vitalité incomparable. Ses cours, dont la richesse faisait oublier la longueur, captivaient l'auditoire. Sa maîtrise éclatait surtout devant une lésion, à la salle d'autopsie ou à l'abattoir ; petit à petit il s'animait, se livrait à des rapprochements inattendus, faisait vivre littéralement le mécanisme pathogénique causal et s'élevait enfin jusqu'aux grands processus de la pathologie générale et même vers des horizons plus éloignés encore. Son amabilité, sa gentillesse, sa jovialité ajoutèrent de l'affection à l'admiration que lui portaient ses élèves.

Sur la fin de sa carrière, DAILLE fut élu député au Palais-Bourbon par ses compatriotes montpezatois [...]. Il ne m'appartient pas de savoir ce que le Parlement a gagné à cette élection ; je sais ce que l'enseignement y a perdu. [...]

Avec NEUMANN, nous célébrons un savant dont les travaux eurent un retentissement international. Il est avec RAILLIET et BLANCHARD un de ces trois français qui fondèrent la parasitologie.

Dans cette œuvre, nulle dispersion, mais la concentration des recherches vers un but unique ; l'étude d'un important groupe de parasites, les Ixodes, dont il passe sa vie à déterminer la taxinomie, la conformation et la structure, la biologie, le rôle prédateur. C'est un monument auquel le temps n'a presque rien changé, ni rien ajouté d'essentiel. Érudite, fin lettré, bibliophile, artiste délicat et historien perspicace, NEUMANN occupait une place enviable dans la société toulousaine. Il impressionnait par sa réserve, par un port quelque peu militaire, reste sans doute du début de sa carrière, par une figure de médaille que barrait une moustache à la gauloise impeccable et qu'animaient deux yeux bleu-clair, vifs, pénétrants, énigmatiques. C'est cette physionomie rayonnante qu'a su rendre l'artiste qui a sculpté le buste érigé à sa mémoire, par ses élèves. [...]

De l'autre côté du jardin, dans le pavillon voisin des maladies contagieuses, un autre grand savant, un plus grand administrateur encore : Emmanuel LECLAINCHE.

LECLAINCHE nous arrivait du Laboratoire NOCARD à Alfort [...]. LECLAINCHE fut un professeur d'une éloquence rare, un écrivain de talent qui marqua par son incomparable maîtrise de la langue et du style les ouvrages de pathologie et d'histoire qu'il a publiés.

L'administrateur ne le cède en rien au chercheur. Homme d'action énergique, le polémiste que révéla la Revue Générale de Médecine Vétérinaire s'imposa aux pouvoirs publics. Devenu chef des Services vétérinaires, il va procéder aux réformes qui depuis longtemps lui tiennent à cœur [...]. Certes, le chef est autoritaire et bien des mesures furent prises hors de toute sérénité, mais il en a toujours admis la critique et il les a parfois infirmées. En quinze ans, LECLAINCHE a donné à notre profession une situation et une orientation qu'elle semble s'essouffler aujourd'hui, hélas ! à maintenir et à poursuivre. [...]

Vous m'excuserez si cette partie de mon exposé a eu la sécheresse d'un palmarès, mais l'École de Toulouse est si riche de nobles figures et de savants chercheurs que les noms se pressent en foule à nos lèvres et à nos cœurs. » [103]

Il rendit plus particulièrement hommage à ses professeurs d'anatomie, MONTANE et BOURDELLE, devant l'Académie Vétérinaire de France lorsqu'il prononça son « Éloge du

Professeur Édouard BOURDELLE » en 1970 :

« L'anatomie a toujours été en honneur dans les Écoles Vétérinaires. BOURGELAT, leur fondateur, en avait fait la base de la doctrine nouvelle comme en témoigne le Cavalier anatomisé de FRAGONARD du musée de l'École d'Alfort [...].

À l'École de Toulouse, elle brillait d'un éclat particulier, à l'image de la Faculté de Médecine voisine où un maître réputé, CHARPY, y avait implanté et développé la pédagogie de FARABEUF.

L'enseignement magistral était dispensé dans un amphithéâtre aux murs tapissés de savantes préparations osseuses et dont l'hémicycle était occupé par une série de tables mobiles couvertes d'innombrables pièces anatomiques fraîches se rapportant à la leçon du jour.

MONTANE y pénétrait suivant un cérémonial calculé qui avait la rigueur d'une liturgie. Il descendait, majestueusement, revêtu de la redingote alors traditionnelle, par le petit escalier en colimaçon fiché dans l'un des angles de la grande pièce. Arrivé devant la table centrale, le garçon de service l'aidait à revêtir une blouse à la blancheur immaculée qu'il recouvrait d'un immense tablier à bavette. S'emparant tour à tour des instruments : pinces, scalpels, ciseaux et sondes, impeccablement rangés sur une alèze pliée, il passait à l'objet de la leçon qui devenait plus une démonstration qu'une description théorique.

Lorsque Édouard BOURDELLE le remplaçait, le protocole était le même, mais avec plus de simplicité, moins de solennité. Il arrivait vêtu de la blouse de laboratoire qu'il recouvrait du tablier à bavette rituel, mais comme, de par la volonté dictatoriale du patron, il n'y avait qu'une seule taille dans la lingerie du Service, il devait pratiquer plusieurs plis successifs sur la poitrine pour en diminuer la longueur excessive et l'attacher par un tour de lien passé sous les aisselles. Il apparaissait alors doté d'une ampleur qui contrastait singulièrement avec sa mince silhouette naturelle.

Mais lorsqu'il passait au tableau noir, les craies de couleurs les deux mains pleines et qu'il prenait la parole, il captait aussitôt son auditoire. [...]

Au talent de l'exposition, Édouard BOURDELLE joignait celui de l'illustrateur. On garde le souvenir des magnifiques dessins tracés d'une main sûre au cours de l'exposé, dont les traits multicolores retenaient l'attention de l'auditeur et précisaient l'essentiel de la description.

Ses leçons magistrales se prolongeaient, hors de tout horaire, par des démonstrations sur les pièces destinées à les illustrer et où sa volubilité se donnait libre cours pour inculquer le plus objectif, le plus juste, le plus profitable des enseignements.

La pratique des dissections avait été élevée à Toulouse à la hauteur d'un art. Les pièces de cours étaient préparées suivant une technique savante et rigoureuse qui permettait de mettre en évidence la totalité des organes en respectant religieusement leur intégrité afin de pouvoir, pour finir, reconstituer la préparation qui était alors présentée dans son état primitif et recouverte de sa peau, sur un grand plateau tendu de moleskine noire et encadré de rouge.

Édouard BOURDELLE était passé maître dans l'exécution de ces petits chefs-d'œuvre et il nous stupéfiait, durant les longues heures passées au laboratoire pour les exécuter, tant par sa virtuosité que par la précision et l'étendue de ses connaissances anatomiques.

Ce même talent s'affirmait encore aux salles de dissection où il ne dédaignait pas d'assister l'étudiant, de remédier à un coup de scalpel malencontreux, de mettre en évidence un détail difficile à découvrir. » [109]

I.3.c. L'influence décisive de ses Maîtres

L'élève BRESSOU trouva donc à l'école vétérinaire de Toulouse des Maîtres exceptionnels,

dont le savoir, le désintéressement et l'attachement à leur mission restèrent un exemple pour lui [90].

Et parmi tous ces grands professeurs de l'époque, trois en particulier le marquèrent à tout jamais comme il le confia dans ses « *Titres et Travaux* » [83] :

« C'est un devoir pour moi d'évoquer le souvenir de ceux à qui je fus plus particulièrement attaché et qui eurent sur mon orientation une influence décisive : MONTANE, qui me donna, en anatomie, le goût du travail méthodique, précis, consciencieux - SENDRAIL, qui, en chirurgie développa en moi le sens de l'observation, de la mesure, de la décision - LECLAINCHE, enfin, qui me dévoila les vastes horizons de la pathologie, me révéla les incertitudes de l'épidémiologie et la nécessité d'une médecine préventive, principe de toute économie rurale rationnelle. »

Il convient tout de même d'y rajouter l'influence de son maître et ami, Édouard BOURDELLE.

Tout comme MONTANE, il éveilla, certes, le jeune étudiant aux sciences anatomiques et à la dure école de la dissection, mais il lui apprit en outre une leçon que Clément BRESSOU dévoila à l'Académie Vétérinaire de France en 1970 [109].

Une leçon dûment apprise *« au cours des heures studieuses passées en commun dans ce laboratoire au plafond bas de l'École de Toulouse où, malgré l'austérité des travaux qu'ils y poursuivaient et la froide réalité des cadavres, l'air revigorant des Pyrénées voisines agrémentait leur labeur de quelques propos joyeux et de divertissantes espiègleries »*, une leçon toute empreinte de sagesse méridionale, une leçon qu'il s'efforça de retenir et d'appliquer tous les jours de sa carrière : *« Le travail efficace ne s'accomplit que dans l'enthousiasme et la bonne humeur. »*

I.4. LES DEBUTS DE CLEMENT BRESSOU

I.4.a. A la sortie de l'École

Le goût des sciences naturelles et des obligations familiales, plus qu'une réelle vocation, poussèrent Clément BRESSOU vers les études vétérinaires. Il se découvrit alors à Toulouse une véritable passion pour les sciences anatomiques aux côtés d'enseignants qui surent le captiver et auprès de qui il réussit à se démarquer.

Ainsi, diplômé en 1910 et âgé de 23 ans, il répondit avec empressement à l'appel de son Maître, Lucien MONTANE, lorsque celui-ci lui proposa de devenir son collaborateur et de se consacrer aux sciences anatomiques [73].

« C'est à la fois un honneur que ce choix de la part d'un maître admiré de tous, mais aussi un pari sur l'avenir, un risque ; il faut mériter l'honneur du choix, ce qui exclut la facilité, mais quel attrait aussi d'aller au-delà de simples études anatomiques classiques, préambule obligatoire mais nécessaire des activités habituelles de ses camarades. Il devra maintenant essayer non seulement de connaître, mais aussi de comprendre, par des recherches personnelles, ce que représentent la forme et constitution de ces animaux familiers dont il avait eu la vocation de s'occuper. Il lui reviendra d'en montrer et de préciser la nature et la place de chacun dans son milieu de vie et, connaissant leur morphologie fonctionnelle, éprouver en retour, grâce à ce savoir, le sentiment exaltant de pénétrer directement dans les secrets de leur nature. » [33]

Il fut engagé en 1910 comme chef de travaux stagiaire avant d'être titularisé en 1912 après concours, et sa carrière s'accomplit toute entière dans les écoles vétérinaires. Il publia son premier article, une étude anatomique, histologique et embryologique du canal biflexe du mouton, en 1914²

2 Revue vétérinaire, 1914, **LXXI**, 339-345.

[73] [83].

Aux côtés de Lucien MONTANE et d'Édouard BOURDELLE, ses deux maîtres toulousains, Clément BRESSOU fit donc ses premiers pas dans l'enseignement et dans la recherche.

MONTANE fut également, avec LABAT, le Directeur de l'ENVT à l'époque, son témoin le jour de son mariage avec Madeleine SIZES, le mercredi 18 juin 1913 à 11 heures du matin, à l'église de la Dalbade (Témoignage de M. Marc BRESSOU).

I.4.b. L'épreuve de la Première Guerre Mondiale

Ces premières années dans la vie professionnelle furent entrecoupées de service militaire : deux ans en temps de paix, quatre ans neuf mois dix-neuf jours en temps de guerre [6]³. Incorporé, en octobre 1910 au 18^e régiment d'Artillerie, il devint Aspirant au 57^e régiment et, enfin, Sous-Lieutenant au 23^e régiment d'Artillerie, tous à Toulouse. Mobilisé en août 1914, il fut affecté au 1^{er} groupe du 267^e Régiment d'Artillerie dans lequel il fit toute la guerre (Photo 10). Il lui fut en outre confié les fonctions de Vétérinaire-divisionnaire de la 161^e Division d'Infanterie (Photo 11). Il participa notamment aux campagnes d'Alsace et des Monts de Champagne [47].

Il fut cité à l'Ordre de la 161^e Division le 26 octobre 1918 pour son courage et sa vaillance : « *Pendant toutes les missions auxquelles a participé la Division et en particulier pendant les combats des 25 septembre et 6 octobre 1918, [le Vétérinaire Aide-Major BRESSOU] n'a cessé de donner l'exemple du dévouement professionnel et du courage en secourant son service sans nul souci du danger jusque dans la zone avancée de la Division* » (Photo 12).

Enfin, en récompense de son service militaire, il fut décoré de la Croix de Guerre et de la médaille des Services Militaires Volontaires [47]

Quelques années plus tard, il écrivit plusieurs articles en rapport avec sa formation militaire et son expérience guerrière : « *Le Service Vétérinaire d'une Division pendant la guerre 1914-1918* »⁴, « *Les chiens de guerre* »⁵, « *Les chiens d'Alaska à la guerre* »⁶, « *Chiens sanitaires et chiens de liaison aux armées* »⁷.

3 Feuille signalétique des Services Sanitaires Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture (1949).

4 Revue Vétérinaire Militaire, 1927, **XI**, 357.

5 Recueil de Médecine Vétérinaire, 1928, **CIV**, 546.

6 La Terre et la Vie, 1939, **IX**, 49.

7 Bulletin de l'École de Perfectionnement de la Région de Paris, 1928.

Photo 10 : Clément BRESSOU, à droite, pendant la guerre de 14-18 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 11 : Carrière militaire de Clément BRESSOU, note signée de sa main (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).

CARRIÈRE MILITAIRE.

Incorporé (pour 2 ans) en Octobre 1910 au 18^e Regt d'Artillerie, aspirant au 57^e et sous-lieutenant au 23^e Regt d'Artillerie, tous à Toulouse.

Mobilisé en Août 1914 et affecté au 1^{er} groupe du 267^e Regt d'Artillerie, j'ai fait toute la guerre avec ce même groupe bien qu'en 1916 ~~il~~ m'ait été ~~en~~ confié, en supplément, les fonctions de Vétérinaire-divisionnaire de la 161^e Division d'Infanterie (Division indépendante) fonctions nouvelles, sans statut bien précis, qu'il a fallu ~~imaginer~~ imaginer et organiser.

Maintenu sous les drapeaux après l'armistice, j'ai été affecté à l'Ecole d'Alfort pour concourir à la formation professionnelle des élèves des trois Ecoles reçus pendant la guerre et envoyés au front. Libéré en Mai 1919.

Remobilisé en 1939 et détaché dans mes fonctions de Directeur de l'Ecole d'Alfort, la seule qui ait fonctionné pendant un an? Dégagé de toutes obligations militaires après le guerre de 1936-45 avec le grade de Commandant.

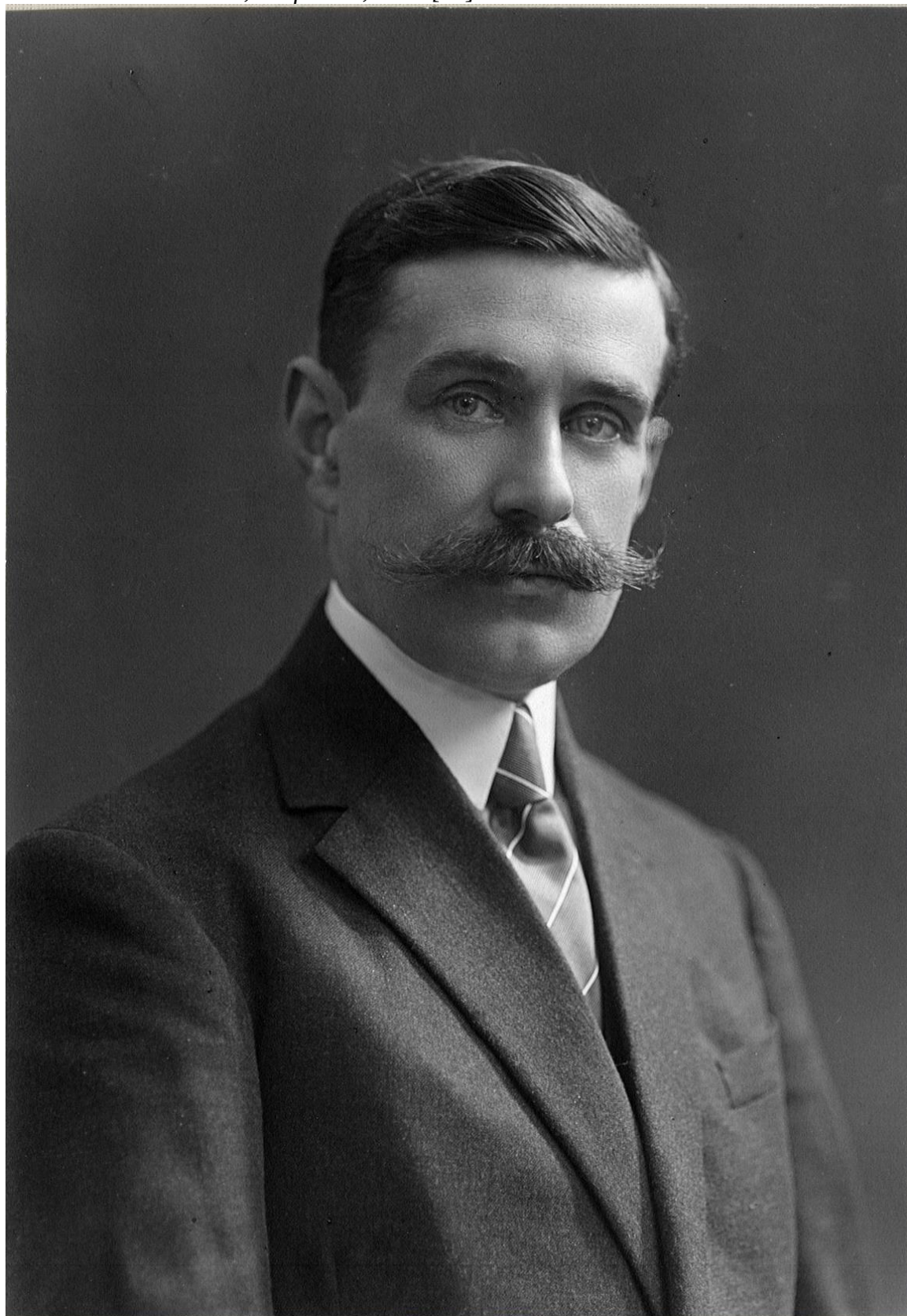


Photo 12 : Citation de Clément BRESSOU à l'ordre de la 161^e Division le 26 octobre 1918 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



II. CLEMENT BRESSOU : SA CARRIERE D'ENSEIGNANT ET DE CHERCHEUR

Photo 13 : Clément BRESSOU, Professeur, 1926 [17].



II.1. L'ENSEIGNEMENT DU PROFESSEUR BRESSOU

II.1.a. Les étapes de sa carrière d'enseignant

Démobilisé en 1919, Clément BRESSOU partit assurer provisoirement à Alfort la charge de Chef de travaux d'anatomie pour aider à parfaire la formation d'une « *promotion de fer qui réunissait tous les étudiants mobilisés avant la fin de leurs études et qui faisaient figure auprès de lui non pas d'élèves mais de compagnons d'armes* » [137].

Il devint, en 1920, le Professeur en charge de la chaire d'Anatomie descriptive, d'Embryologie, de Tératologie et d'Extérieur des animaux à l'École Vétérinaire de Toulouse, succédant ainsi à son maître MONTANE.

En 1926, il fut nommé titulaire de la chaire d'anatomie descriptive, systématique et topographique de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, rendue vacante par le départ d'Édouard BOURDELLE, appelé au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (Photos 14, 15, 16 et 17).

Photo 14 : Les professeurs d'Alfort et des visiteurs vers 1920. Au premier rang, de gauche à droite : Général DARMAGNAC, LECLAINCHE, FOULD, DEPIERRE, CARITTE, BARBIER. Second rang, de gauche à droite : MAIGNON, NICOLAS, HESPOULET, Chef de cabinet (?), REBEN. Au troisième rang, de gauche à droite : FOUQUET, DROUIN, BRESSOU, GARCLER, VERGE, COQUOT, ROBIN, SIMONNET [18].



Photo 15 : Quelques professeurs d'Alfort et des visiteurs vers 1920. Au premier rang, de gauche à droite, nous reconnaissons PANISSET, LECLAINCHE et NICOLAS. Au deuxième rang, tout à gauche, nous reconnaissons VALLEE. BRESSOU est au dernier rang, au milieu [19].

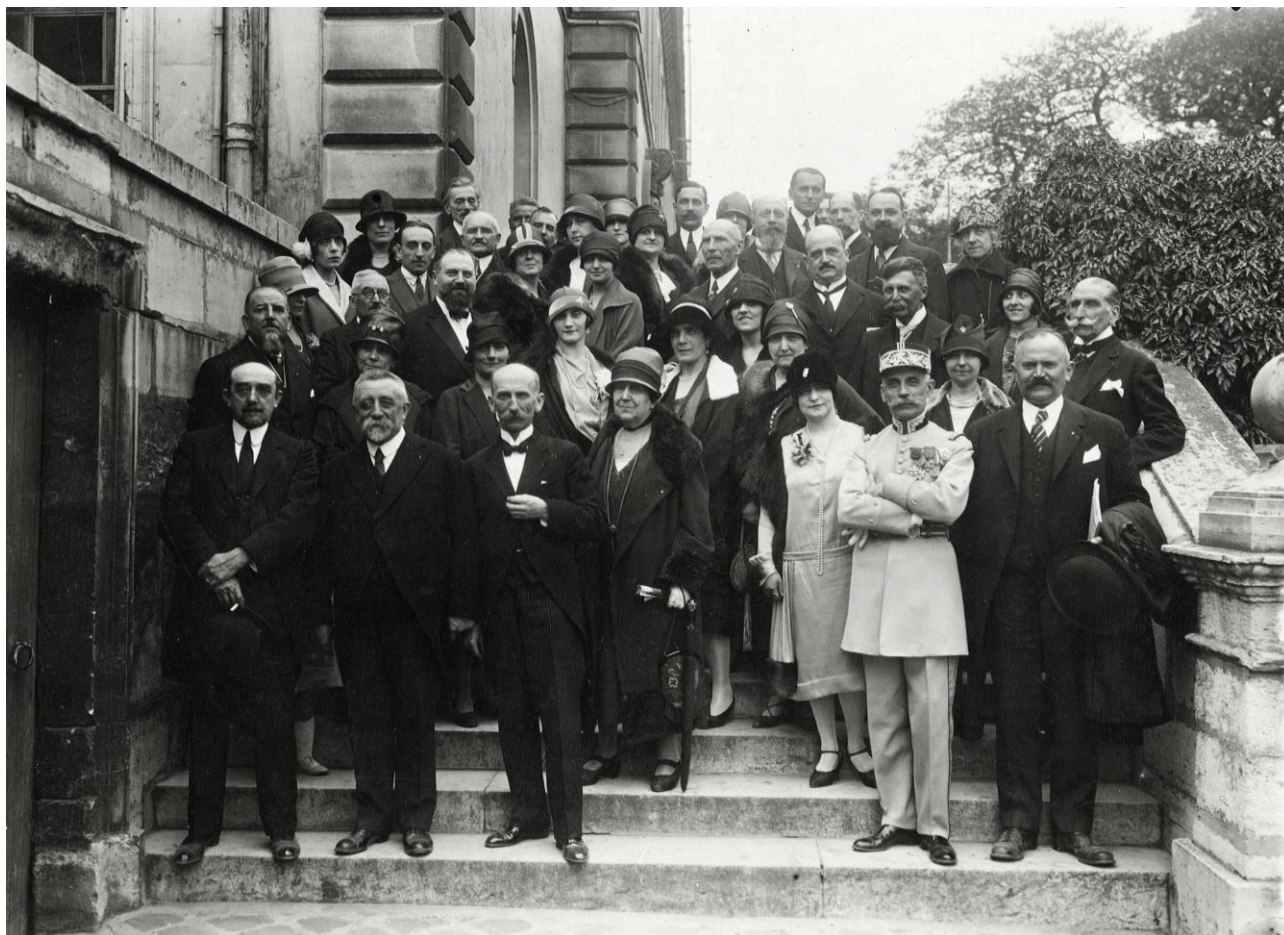


Photo 16 : Corps enseignant d'Alfort en 1934. Au premier rang, de gauche à droite : VALADE, HENRY, NICOLAS, BRESSOU, MAIGNON, ROBIN, LESBOUYRIES. Au deuxième rang, de gauche à droite : CARPENTIER, VERGE, GORET, COQUOT, SIMONNET, LETARD, BRION, BERTHELON [20].



Photo 17 : Corps enseignant d'Alfort en 1935. Au premier rang, de gauche à droite : LESBOUYRIES, ROBIN, MAIGNON, BRESSOU, COQUOT, HENRY, LETARD. Au deuxième rang, de gauche à droite : BRION, VALADE, MONVOISIN, PANISSET, MOUSSU, SIMONNET, GORET, BERTHELON [21].



II.1.b. Le don d'enseigner

Clément BRESSOU enseigna pendant près de 50 ans, ses élèves de Toulouse et d'Alfort furent, en nombre, l'équivalent de plusieurs bataillons, d'une petite armée, en uniformes très divers et tous imbus, pénétrés de bons sentiments, d'un culte passionné envers leur professeur [90].

À sa mort, de nombreuses rubriques nécrologiques vantèrent son don pour l'enseignement ; citons par exemple le Docteur J. FOURNIER : *« Il fut un enseignant exceptionnel, aimant par-dessus tout sa spécialité, mais sachant toujours malgré l'aridité du sujet y mettre en valeur le côté esthétique. Il a marqué de son empreinte, et c'est dans ce sens qu'il mérite pleinement le titre de Maître, des générations et des générations d'étudiants. [...] Tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister aux cours "d'anato" de Clément BRESSOU ne comprendront pas que, de nos jours, certains puissent remettre en cause le cours didactique. »* [144]

L'anatomie n'est pourtant pas une matière réputée pour l'entrain qu'elle suscite chez les étudiants et Clément BRESSOU en était bien conscient :

« La science anatomique, de par ses méthodes concrètes, strictement basées sur l'observation, de par la nature même de ses recherches, dans laquelle la mise en évidence d'un fait emporte à elle seule la certitude, n'a que très exceptionnellement recours aux ressources de l'éloquence. Son langage, si particulier dans sa précision et son style, si simple dans son austérité, imposés sévèrement à ceux qui se livrent à son étude, s'accordent mal avec les qualités de finesse, de pureté, de délicatesse qui sont l'essence même du genre académique. » [54]

À plusieurs reprises, il qualifia sa matière de « fatigante », « aride », « austère », « exigeante » et « sévère » [73] [83] [90].

Alors comment expliquer cet entrain estudiantin ?

Tout d'abord, par le fait que le Professeur BRESSOU, même s'il s'amusait parfois à accabler sa matière de prédilection, ne conçut jamais l'anatomie uniquement comme une science rébarbative, dépassée, reposant sur de banales dissections : *« La science anatomique est austère et absorbante, ses méthodes ardues et rebutantes [...] C'est mal la connaître que de médire d'elle ainsi. Son champ s'étend de même que celui des autres disciplines et recèle bien des parcelles inexplorées. Libérée de l'observation matérielle des faits, détachée de la froide réalité du cadavre, elle se prête à toutes les spéculations de l'esprit »* [90].

Aux détracteurs de l'anatomie, il répondait systématiquement que, loin d'être une science inutile et quasi-morte, elle constituait les fondements d'un enseignement médical reposant sur l'observation et que, du reste, tout n'était pas encore connu en anatomie :

« Au dire de certains, en effet, l'anatomie passe pour désuète et périmée. Elle a, dit-on, donné tout ce dont elle était capable. C'est une science morte, quasi historique, qui alourdit inutilement les horaires et qui entraverait même, disent certains censeurs sévères, l'épanouissement précoce de l'intelligence du biologiste. Elle est terne, froide, rébarbative, ennuyeuse.

Certes, si aujourd'hui que la pratique médicale tend à laisser dans l'ombre l'exploration directe qui a fait le succès de la clinique au siècle dernier, qu'elle paraît s'abandonner aux rigueurs mathématiques d'une biométrie de précision, comme fascinée par cette omnipotence de la technique qui nous asservit dans tous les domaines de la vie, qu'elle se laisse, aux regrets de certains, envahir par une mécanisation, par une automatisation dévorantes, les connaissances précises de la forme et des structures qui étaient le fondement de la sémiologie classique semblent perdre de leur valeur.

Ce n'est qu'une apparence, car en réalité toute technique nouvelle nous conduit à reconsidérer les connaissances fondamentales de base.

Qui oserait prétendre que la radiologie et la radio-cinématographie n'ont pas fait naître une anatomie nouvelle, tant osseuse qu'organique ; que la neurochirurgie n'a pas nécessité la connaissance particulière des variations morphologiques du crâne et de l'organisation de l'encéphale ; que les transplantations organiques n'ont pas exigé une étude minutieuse préalable et spécifique des organes greffés ; que la cancérologie comparée n'a pas entraîné une révision de nos conceptions sur la circulation lymphatique ; que la chirurgie réparatrice n'a pas attiré l'attention sur des détails de structure de l'appareil locomoteur qui, insignifiants en apparence, conditionnent pourtant les résultats fonctionnels de l'intervention ? De pareils exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Les disciplines anatomiques n'ont donc pas cette stabilité vieillotte, cette immobilité dont parlent ses détracteurs ; elles évoluent au même titre que les autres connaissances et l'anatomiste doit rester attentif à toutes les nouveautés de la biologie. [...]

Mais l'anatomie ne s'impose pas seulement par la nature fondamentale des matériaux qu'elle apporte ; elle tire son importance aussi de sa valeur éducative pour la formation du médecin et du biologiste.

Elle apprend à bien voir les faits, puis à les classer, à les hiérarchiser suivant une conception méthodique. Construite sur des descriptions simples, complètes, ordonnées et précises, elle associe la mémoire qui enregistre les faits à l'intelligence qui les coordonne. Elle donne de la clarté aux idées et apprend la concision du langage. Par sa rigueur, elle s'accroît le sens de la pondération et celui de la mesure qui tempère l'imagination (SALMON⁸). Elle forme le véritable esprit biologique.

L'anatomie habitue aussi au travail laborieux et méthodique car la dissection est pénible et rebutante ; elle développe l'habileté manuelle, la précision du geste, le goût et l'élégance de la présentation qui sont les qualités foncières du bon médecin. « L'homme est intelligent, a dit ANAXAGORE, parce qu'il a une main », et la main du dissecteur est prestigieuse, elle préfigure le geste salvateur du praticien qu'elle prépare.

Ainsi, tant par les connaissances indispensables qu'elle apporte, par la tournure d'esprit qu'elle confère que par la dextérité qu'elle perfectionne, elle reste la pierre angulaire de toute formation médicale. Elle représente « les humanités » dans l'éducation du praticien.

Pour le chercheur, loin d'être austère et desséchante, elle ouvre des horizons illimités dans le domaine de la connaissance ; elle apparaît plaisante et aimable dans les constructions ingénieuses de l'anatomie comparative - ce qui est spécifiquement le cas pour l'anatomie vétérinaire - elle devient passionnante lorsqu'elle se livre aux généralisations de l'anatomie philosophique et permet d'atteindre aux plus hautes spéculations de l'esprit humain. » [109]

Ce fut donc dans cet état d'esprit, dans la lignée de ses Maîtres, Lucien MONTANE et Édouard BOURDELLE, que Clément BRESSOU dispensa son enseignement d'anatomie spéciale et comparative (voir également Annexe 31).

Et ce fut très certainement grâce à cet état d'esprit, grâce à cette vision si positive de l'anatomie, qu'il parvint en partie à marquer les esprits de ses étudiants.

Ainsi, convaincu de l'intérêt primordial de l'anatomie, il savait transmettre sa passion en alliant de plus des dons d'orateur et de dessinateur à une mémoire extraordinaire : « *Que dire de son enseignement ? Faut-il plus admirer sa mémoire prodigieuse ou la précision, la couleur et l'élégance de ses dessins ? Toujours est-il qu'avec lui « on connaît son Anatomie ».* Et ce professeur au célèbre gilet de drap rouge, hérité de MONTANE puis de BOURDELLE, qui savait se faire respecter de toute une promotion, « *savait aussi manier la bonhomie et l'humour dans les tête-à-tête quelquefois gênants de l'examen de fin d'année* » [134].

8 Clément BRESSOU lui fit part de son admiration pour son travail et pour sa défense des études anatomiques dans un courrier du 1^{er} février 1954 N°85 [39].

Clément BRESSOU savait en effet captiver ses auditeurs avec ses phrases bien bâties, émaillées de mots précis accompagnés d'épithètes bien choisies et judicieusement placées [47].

Il savait enseigner, démontrer, et convaincre de ses gestes persuasifs et de sa voix chaude où quelques accents rocailleux issus d'un terroir montagnard ne rompaient pas la mélodie généreuse des hommes du midi, et bien au contraire lui donnaient vigueur [135].

Surchargé de travail, il commençait à parler dès l'entrée dans l'amphithéâtre. Il développait alors une description claire, précise, complète, qui n'allait plus s'arrêter qu'à sa sortie [148]. Il aimait réellement dispenser les fruits de son savoir, et il n'hésitait pas à interrompre ses cours magistraux pour deviser avec les étudiants, les appelant par leur nom [135].

Au talent du verbe, il associait la sûreté et l'habileté des gestes, il accompagnait son discours de dessins dont il recouvrait progressivement les six grands tableaux mis à sa disposition (Photos 18 et 19).

L'art des traits parfaits était rehaussé par les couleurs et avec ses schémas, il savait souligner tel ou tel détail essentiel à la compréhension des structures [148].

D'autres étudiants témoignèrent de la même perfection des illustrations de leur ancien Professeur :

« ... la qualité du dessin, ce trait qui s'assemble à un ensemble de traits, dans une surface définie qui en fait un tout cohérent, agréable à l'œil et dont on se dit « rien n'est à ajouter, rien n'est à ôter », et qui donne une image de parfait équilibre. Les dessins anatomiques de Clément Bressou avaient cette classe. Dessins à la craie sur tableau noir. Il grimpait sur une chaise pour commencer son trait et ce trait ne vacillait pas jusqu'au moment où il terminait accroupi. Ah ! Ces splendeurs en craies multicolores que l'on regardait, fasciné, avant l'horrible massacre de l'éponge ! » [47].

Photo 18 : Clément BRESSOU, Professeur, Alfort, 1941 (1) (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).

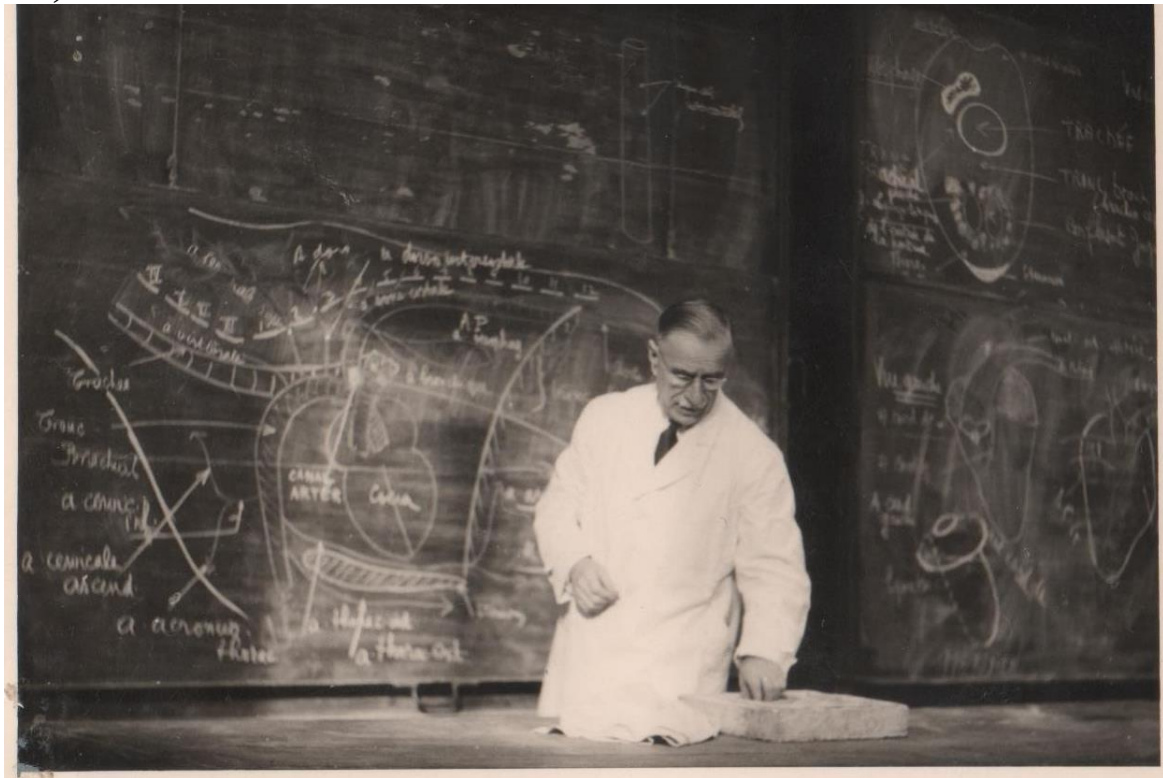
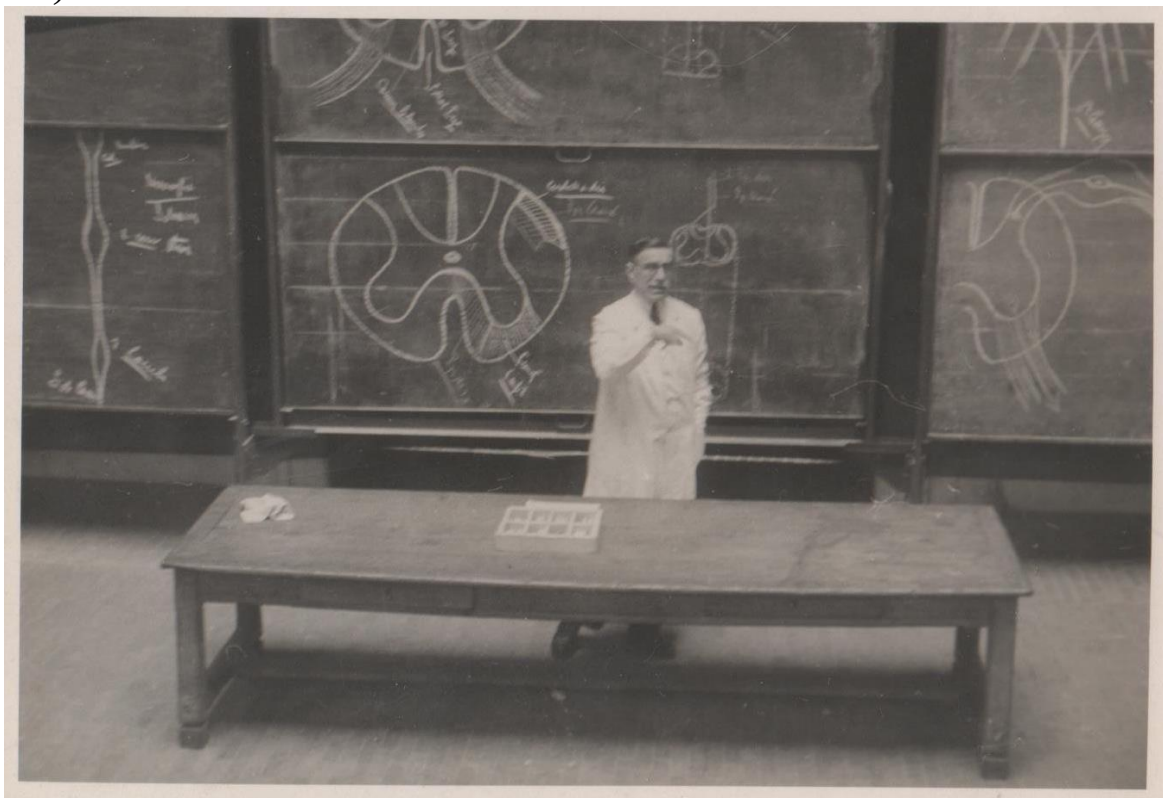


Photo 19 : Clément BRESSOU, Professeur, Alfort, 1941 (2) (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Ainsi, tout en poursuivant le développement des points de son cours, il continuait à dessiner sans jamais rester immobile une seconde.

Cette suractivité, associée à son accent méridional, lui valurent d'ailleurs le surnom de « *Démon du midi* » par ses élèves de la promotion 1929, qui comparèrent sa manière d'enseigner aux cabrioles d'un danseur dans leur revue de fin d'année⁹ :

« Comment voulez-vous, messieurs, nous condamner à la station, nous autres, du Midi, qui par nature pratiquons la locomotion en mode de vitesse. Si je devais recommencer ma vie, c'est danseur que je me mettrais. Ça au moins, c'est un métier où l'on peut bouger. Avec des grâces de vase antique, on avance en avant, on recule en arrière, on ralentit son rythme en une volte, ou une demi-volte gracile, puis, au gré de la musique, on repart, grisé par la vitesse, le corps penché très exactement de haut en bas, et d'avant en arrière, on saute en l'air, on s'incline avec des sourires et on attend les applaudissements de la foule en faisant le grand écart. » [40]¹⁰.

Sa manière d'enseigner, la magie du verbe associée à l'aisance du geste, n'est pas sans rappeler celle des Professeurs de sa jeunesse, MONTANE, BOURDELLE et DAILLE, pour ne citer qu'eux.

De plus, et de la même manière que ses Maîtres, Clément BRESSOU fréquenta assidûment les salles de dissection pour aider ses étudiants (Photo 20), convaincu de l'intérêt fondamental d'une belle dissection pour l'assimilation des études anatomiques :

« Sous la direction d'un maître d'une remarquable habileté, le professeur MONTANE, j'ai pris de bonne heure le goût des belles dissections. Je me suis ainsi rapidement convaincu de l'importance capitale pour l'étude des faits anatomiques d'une préparation correctement réalisée mais aussi des difficultés d'une technique d'autant plus complexe et embarrassante que le débutant ignore tout de la disposition des organes qu'il doit rencontrer » [73].

9 La revue est un spectacle présenté à la fin de l'année par les élèves de 4^{ème} année dans lequel les membres du Corps enseignant et de l'administration sont mis en scène de manière humoristique.

10 Revue des élèves intitulée « *Alfort, Visions d'Histoire ou Le Sorcier conduit le Bal* », jouée au Théâtre Albert I^{er} le 15 décembre 1929.

Photo 20 : Clément BRESSOU en tenue de dissection, Alfort, 1934 [17].



L'observation des faits anatomiques était d'autant plus importante pour le Professeur BRESSOU qu'il considérait l'enseignement magistral de certains sujets, tels l'ostéologie, comme contre-productif : « *Nous sommes convaincus depuis longtemps que l'enseignement de l'ostéologie descriptive à l'amphithéâtre est fastidieux, improductif et inutile* » [96].

Ce fut donc patiemment qu'il guida les gestes des néophytes, cherchant à leur inculquer la rigueur, la patience, la méthode, la dextérité et l'esprit d'observation.

En l'absence de chefs de travaux il n'hésitait pas à assister les étudiants pour le sacrifice des animaux (Témoignage de M. Marc BRESSOU) et, pour rendre les travaux pratiques plus intéressants, il ne cessait de démontrer les applications pratiques de l'anatomie à la pathologie, aussi bien médicale que chirurgicale [137].

Par la suite, son implication dans les cours magistraux comme dans les salles de dissection fut en partie absorbée par ses charges directoriales¹¹ puisque certains de ses étudiants ne se souviennent que de quelques cours professés par C. BRESSOU (Témoignage de M. CHODKIEWICZ, Alfort 54). De même, ils se rappellent très bien avoir été livrés à eux-mêmes pour la dissection de certaines pièces comme les membres du cheval. Ces derniers, œdémateux et perclus de lymphangite, étaient particulièrement difficiles à disséquer et un peu d'aide aurait été la bienvenue ! (Témoignage de M. TASSIN).

Il créa un cours d'anatomie appliquée, « *persuadé qu'à l'usage des futurs praticiens, la noble science ne pouvait déchoir en descendant un peu de son piédestal* » [137]. Il s'en expliqua dans son « *Éloge au Professeur BOURDELLE* » :

« *Les études vétérinaires, si elles doivent conserver le caractère supérieur des études biologiques ou médicales, ont pour but immédiat de former des techniciens de la santé et de l'économie animales et ces exigences professionnelles impliquent un enseignement mesuré, concerté, s'accordant harmonieusement avec l'ensemble des autres matières sous peine d'un déséquilibre préjudiciable à la bonne formation du praticien. Si le chercheur doit pousser ses investigations jusqu'aux moindres détails [...] le pédagogue doit penser à la formation de l'étudiant plus qu'à lui-même et par une habile synthèse lui donner une notion juste de l'ensemble d'une disposition organique sans révéler les détails superflus [...].*

L'anatomie était jusqu'ici enseignée sous sa forme systématique, c'est-à-dire que les organes étaient examinés, appareil par appareil, suivant leur continuité et leur synergie fonctionnelle. Si cette conception classique, essentiellement physiologique, de la structure d'un animal est excellente pour la connaissance du fonctionnement organique, elle est insuffisante pour apprécier une conformation, procéder à une investigation, pratiquer une intervention.

Pour qui doit observer, explorer, inspecter, opérer, l'important c'est le rapport que les organes contractent entre eux, leur groupement dans le cadre d'un ensemble régional, leur agencement réciproque. La connaissance anatomique doit être orientée et utilitaire ; la notion fonctionnelle doit s'effacer devant celle des rapports, la contiguïté passer avant la continuité.

Cette conception régionale de l'anatomie topographique est l'œuvre originale de MONTANE et BOURDELLE. Elle s'est révélée féconde. Elle s'est imposée dans l'enseignement vétérinaire. Elle s'est traduite par ce magistral Traité d'Anatomie Régionale des Animaux domestiques, à la rédaction duquel les auteurs ont bien voulu m'associer dès le début et dont certains volumes ont atteint quatre éditions aujourd'hui épuisées.

Quand, à la lumière d'une longue expérience pédagogique, on juge de la valeur éducative de cette anatomie simplifiée et adaptée aux besoins journaliers, on comprend mal l'ostracisme dont jouit actuellement cette discipline biologique et médicale. » [109]

Convaincant et pédagogue pendant les cours magistraux, attentionné et assidu aux salles de

11 Voir III. L'ŒUVRE DU DIRECTEUR.

dissection, le Professeur BRESSOU écrivit en outre plusieurs ouvrages pour permettre à ses étudiants de profiter au mieux des séances de dissection et pour leur faciliter l'assimilation des points importants et des applications pratiques des cours.

Il publia d'une part deux ouvrages didactiques afin d'apprendre aux étudiants à utiliser un cadavre au mieux de leur instruction : « *Dissection des animaux domestiques* », un volume de 104 pages paru en 1927 aux éditions E. CHAHINE ; et « *Technique de dissection des animaux domestiques* » (en collaboration avec Ed. BOURDELLE et P. FLORENTIN), un volume de 248 pages et 69 figures paru en 1947 aux éditions BAILLIÈRE.

D'autre part, il publia un « *Aide-mémoire d'ostéologie comparée des animaux domestiques* » de 104 pages avec 245 figures aux éditions VIGOT frères en 1943. Il précisa bien que, par définition, celui-ci était destiné non pas aux débutants, mais aux étudiants qui, « *ayant déjà appris leurs cours, auraient besoin de se remémorer des faits un instant oubliés* » [96].

Il autorisa également la publication de son enseignement d'« *Anatomie appliquée* » sous la forme de quatre cahiers de 172 pages avec 102 figures, édité par le Centre de Documentation Universitaire de Paris en 1935.

Cet enseignement, qu'il conçut lui-même, était exclusivement consacré aux applications professionnelles de l'anatomie. Il en autorisa la publication devant l'insistance de ses élèves, preuve s'il en est qu'il avait réussi à cerner leurs demandes [73].

Il s'agirait, d'après lui, du premier cours autographié instauré en médecine vétérinaire.

Enfin, il contribua à la rédaction du « *Traité d'Anatomie Régionale des Animaux domestiques* » avec Lucien MONTANE et Édouard BOURDELLE.

Ce traité est composé de quatre livraisons consacrées aux équidés, aux bovins, au porc et aux carnivores domestiques, formant sept volumes.

Le plan de chacun des Tomes fut spécifiquement conçu afin de « *préparer les étudiants à la compréhension des faits pathologiques et faire d'eux des médecins circonspects et avisés, des chirurgiens habiles et heureux. C'est pourquoi à l'étude analytique des organes nous avons substitué l'ordre topographique et l'étude synthétique des régions du corps. C'est groupés dans une région du corps que les faits anatomiques gagnent à être présentés, [...], c'est-à-dire tels que la réalité les montre sous le scalpel du dissecteur ou sous le bistouri du chirurgien, tels aussi qu'ils s'imposent aux méditations du clinicien ou à la perspicacité de l'inspecteur sanitaire des aliments d'origine animale* » [73].

II.1.c. Un enseignant pédagogue mais sévère

Certes le Professeur BRESSOU était connu pour ses qualités d'enseignant, pédagogue, ouvert d'esprit, toujours prompt à deviser avec ses étudiants ou à les aider en salle de dissection, mais il était aussi célèbre pour sa rigueur.

Intransigeant avec ses élèves, comme avec lui-même [137], il accordait une grande importance à la bonne tenue morale et vestimentaire de ses étudiants.

Ainsi, un de ses anciens élèves, Antoine DUPONT de la promotion 1943, cité dans [138], le décrit comme « *un véritable artiste [et] un enseignant remarquable, à l'accent occitan rocailleux. On le surnommait "la Bresse", mais il imposait le respect et jamais nous ne lui en manquions* ».

Marc BRESSOU, qui intégra Alfort en 1943, qualifia lui-même son père de « *très autoritaire* » et « *soucieux de la tenue de ses élèves* ».

Dans de nombreuses revues des élèves de quatrième année, Clément BRESSOU, surnommé « *la Bresse* », fut décrit comme un Professeur exigeant, prompt à recaler les élèves aux examens et à

les accabler de "vétérance"¹². Certes, ces revues ne sont pas à prendre au pied de la lettre, mais derrière l'humour et l'exagération, elles révèlent souvent des traits de caractères des Professeurs mis en scène. Et comme Clément Bressou fut qualifié de sadique et cruel dans plus ou moins toutes les revues où il apparaissait, nous pouvons légitimement en conclure qu'il devait être sévère avec ses étudiants !

Ainsi, dans la revue de 1928, « *Le Jardin des Piqûres* », Clément BRESSOU fut dépeint de manière humoristique en coiffeur sévère et cruel, accablant les élèves de rattrapages :

« *La Bresse en coiffeur*
 « *J'ai su trouver l'emploi qui convenait le mieux*
 « *À mes manières, ainsi qu'à mon physique,*
 « *Je me suis mis coiffeur, et je suis tout joyeux*
 « *De voir avec quel art et quelle gymnastique*
 « *Je coupe les cheveux ; avec dextérité*
 « *Je me sers du rasoir ; Sans doute l'habitude*
 « *De raser dans mes cours jusqu'à la cruauté*
 « *Mes élèves lassés de tant de turpitude.*
 [...]
 « *D'l'anato, j'n'en savais pas tant (bis),*
 « *Just' pour coller des vétérans (bis).*
 « *À première vue, j'n'en ai pas l'air-e*
 « *Sens dessus dessous, sens devant derrière ;*
 « *Mais au fond j'suis dur comm' tout,*
 « *Sens devant derrière, sens dessus dessous. »*

Citons également un passage de la Revue de 1933, où le chœur des élèves supplia le chœur des Professeurs de plus de clémence aux examens, notamment pour l'épreuve d'anatomie [30]¹³ :

« Les Élèves « <i>Ayez pitié de nous,</i> « <i>De notre adolescence,</i> « <i>Robinet, à genoux,</i> « <i>Implorons la clémence.</i> « <i>À Coxal, Leboueur</i> « <i>Nous faisons la promesse</i> « <i>Tous d'apprendre par cœur</i> « <i>Les œuvres de La Bresse.</i>	Les Professeurs <i>La Filaire¹⁴, pitié !</i> <i>Pour cette adolescence.</i> <i>La Bresse et Robinet</i> <i>Accordent leur clémence.</i> <i>Ces jeunes ont du cœur</i> <i>Puisqu'ils font la promesse</i> <i>D'apprendre avec ardeur</i> <i>Les œuvres de La Bresse</i>
---	--

« *La Bresse et La Filaire. – Accordé. Nous n'avons fait que 37,78% de vétérans cette année. L'an prochain nous en ferons 50. Ça fera compensation.*

¹² La "vétérance" à un examen signifie que l'étudiant a échoué au rattrapage de cet examen en particulier.

¹³ Revue des élèves intitulée « *E.V.A... Geint* » présentée en 1933.

¹⁴ Surnom donné au Professeur Henry, responsable de l'enseignement de parasitologie.

« Les Élèves
 « Ce sont les vétérans
 « D'la Filaire et d'La Bresse,
 « Y en a 37 pour cent.
 « Quand verrons-nous la baisse ?
 « Peut-être l'an prochain
 « On en fera cinquante.
 « Bûchons nos examens
 « Et prenons la tangente.

Les Professeurs
 Ce sont les vétérans
 Nous tiendrons la promesse
 D'avoir au bout de l'an
 Raison de leur paresse.
 Aux prochains examens
 Nous en ferons cinquante,
 Car notre parchemin
 Est un titre de rente. »

Dans la revue du 15 décembre 1934, une chanson ayant pour titre « *On a l'béguin... pour M'sieur La Bresse* » conforte cette vision d'enseignant sévère et exigeant [40]¹⁵ :

« Nous avons peur (bis) d'la vétérance.
 « Si fort soit-on on n'est pas sûr de l'éviter
 [...] *On a l'béguin (bis) pour M'sieu la Bresse*
 « Son élégance et son p'tit asseng toulousaing,
 « Pour sa moustach' que d'un' main légère il caresse,
 « Sa façon d'mettre des vétérances aux examens. »

Il en va de même dans cette dernière chanson intitulée « *Vamp* », écrite par la promotion 1936 [40]¹⁶ :

« Nous avons ici une maîtresse femme ;
 « Son œil noir vers tous lance des flammes ;
 « Le nom de cette maîtresse,
 « C'est La Bresse.
 « Sa moustache n'est plus très à la mode,
 « Cela ne lui donne pas l'air commode
 « Et on dit l'allure tigresse
 « De La Bresse.
 [...] *Prends garde aux exam's,*
 « Car c'est une femme,
 « Qui lance des flammes
 « Et veut qu'on se pâme
 « Devant tous ses charmes.
 « Apprends ton anato,
 « Si tu veux être véto.
 « Au fond, elle n'est pas vache,
 « Mais veut qu'on sache. »

15 « *Revue de l'École d'Alfort* » présentée au Palais de la Mutualité le 15 décembre 1934 par la promotion 1935.

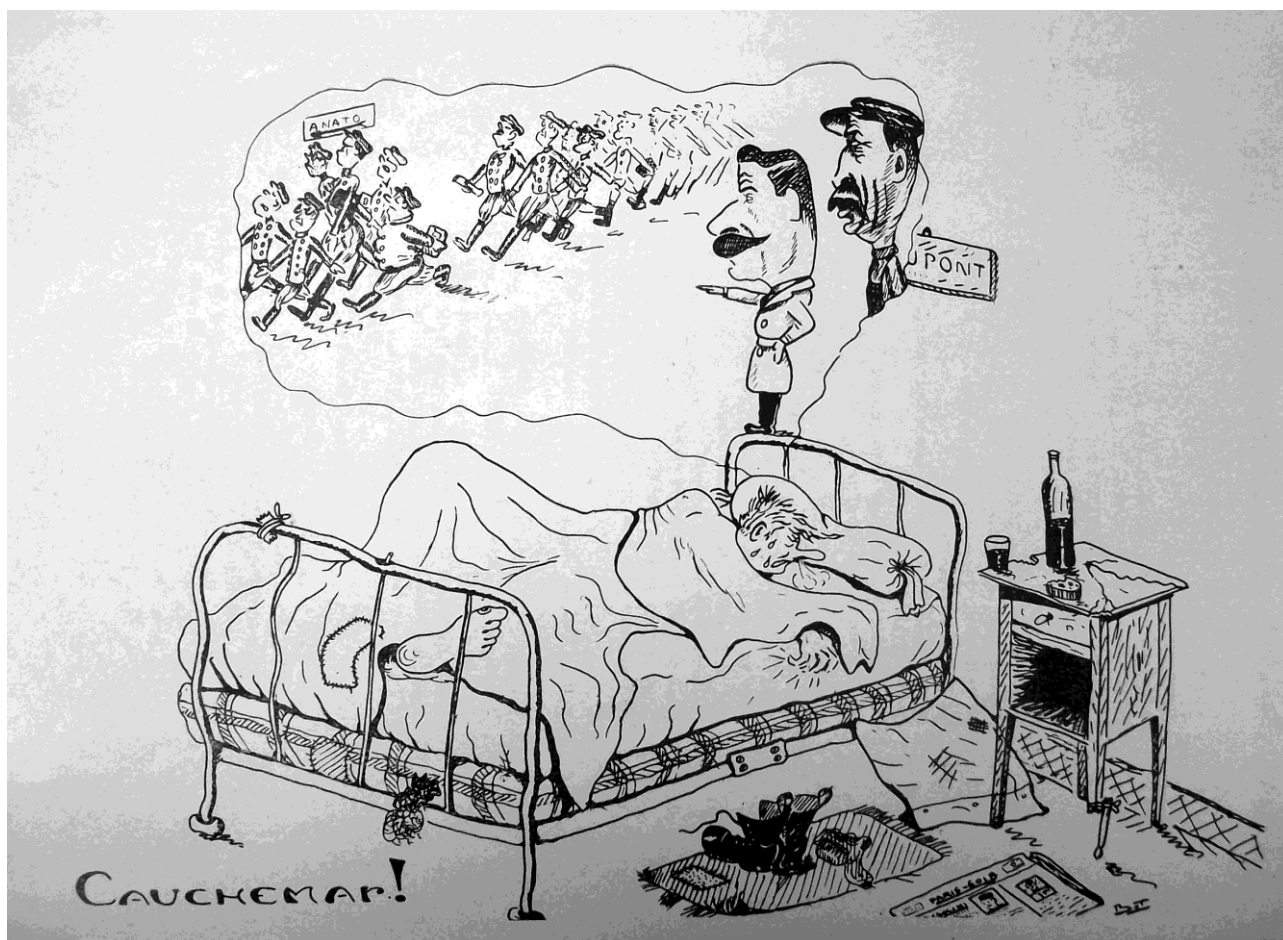
16 « *Revue de l'École d'Alfort* » présentée au Palais de la Mutualité le 10 janvier 1936 par la promotion 1936.

Enfin, deux illustrations, dont ni l'auteur ni la date de création n'ont pu être retrouvés, représentent Clément BRESSOU tantôt en fasciste faisant marcher ses élèves au pas, tantôt en Grand Méchant Loup sans cesse à l'affût de ses élèves, prêt à leur bondir dessus à la première incartade.

Photo 21 : Caricature du Professeur BRESSOU, représenté en loup à l'affût d'un faux pas de ses élèves, sous le pendu est écrit « ça, c'est la Bresse ». Date et auteur inconnus [40].



Photo 22 : Caricature de BRESSOU hantant les rêves d'un étudiant, sur le panneau est écrit « Anato ». Date et auteur inconnus [40].



II.2. CLEMENT BRESSOU : L'ANATOMISTE

Avant de qualifier l'œuvre d'anatomiste du Professeur BRESSOU, tâchons de définir les différents domaines de l'anatomie [122].

L'anatomie est la science de l'organisation ; elle étudie la structure des animaux quand la vie les a quittés ou en faisant abstraction de la vie - mise à part l'anatomie appliquée qui, par définition, s'intéresse aux animaux bien vivants. Elle présente deux grandes divisions : l'*anatomie physiologique*, qui décrit les organes sains, et l'*anatomie pathologique*, dont l'objet est la description des organes malades.

L'*anatomie physiologique* embrasse à son tour l'*anatomie générale* d'une part, l'*anatomie descriptive* d'autre part.

L'*anatomie générale* s'occupe des matières ou des tissus similaires du corps animal, au point de vue de leur texture, de leurs propriétés physiques, chimiques et physiologiques, sans distinction des organes dans lesquels ils existent. L'étude particulière des éléments constituant des tissus reçoit le nom d'*histologie*, elle réclame nécessairement le secours du microscope.

L'*anatomie descriptive* étudie la situation, la forme, les rapports des organes, l'arrangement relatif des divers tissus qui les composent, abstraction faite de la structure et des propriétés de ces tissus. Si cette étude s'applique à une seule espèce, on l'appelle *anatomie spéciale*. Lorsque l'anatomie descriptive embrasse l'étude de l'organisation dans tout le règne animal et recherche les différences qui caractérisent le même organe ou la même série d'organes dans chaque classe, famille, genre ou espèce, on la nomme *anatomie comparée*. Restreinte aux animaux domestiques, cette étude constitue l'*anatomie vétérinaire*.

Si l'anatomie descriptive se borne à indiquer les rapports qui existent entre les divers organes d'une région, en vue surtout du manuel opératoire et du diagnostic des maladies externes, elle prend les noms d'*anatomie topographique*, *anatomie des régions*, *anatomie chirurgicale*.

D'après ces termes, nous pouvons dire que Clément BRESSOU fut un anatomiste complet, qui étudia à la fois l'anatomie descriptive spéciale, l'anatomie comparée et l'anatomie régionale des Mammifères, mais aussi l'anatomie générale.

Il alliait la description macroscopique avec la description microscopique, en faisant appel à l'histologie ; et il tâchait autant qu'il le pouvait d'établir un lien entre l'anatomie et la pathologie. Les travaux s'y rapportant « [eurent] pour objet le perfectionnement de méthodes anciennes, ou la description de techniques chirurgicales nouvelles. Les autres [...] se rapportent à des recherches de physio-pathologie respiratoire et circulatoire » [73].

Enfin, par tradition [73], il étudia la tératologie avec un soin particulier et étudia quelques individus monstrueux jusque-là jamais rencontrés.

Il publia son premier travail en 1914, non sur le cheval, mais sur le mouton dont il étudia le canal bifleuve [50]. Ce furent ensuite plus de 150 publications anatomiques dont la dernière date de 1979 ; il avait alors 92 ans et elle porta sur la mécano-structure du bassin chez le cheval¹⁷.

II.2.a. L'anatomie descriptive spéciale et comparative

Au cours de sa longue carrière d'anatomiste, Clément BRESSOU, porté par le programme de son enseignement, étudia principalement les mammifères domestiques.

Il fut mis en présence de nombreux faits anatomiques, dont certains étaient soit des nouveautés, soit des variations de ce qui avait déjà été recensé. Il s'appliqua à décrire ceux qui lui

17 Revue de Médecine Vétérinaire, 1979, **130**, 543-568.

parurent offrir quelque importance, à établir leur signification et à montrer leur intérêt.

Il étudia notamment les sinus de la tête des équidés [52] et, à travers l'examen de 83 sujets de tous âges et de toutes races, il aboutit à des conclusions originales relatives à l'indépendance du volume des sinus et du profil de la tête, de la grande variation d'inclinaison de la lame inter-sinusale maxillaire et de la perméabilité de la fente sinuso-nasale¹⁸.

Sur les cadavres d'équidés à sa disposition, il rechercha systématiquement les muscles de PHILLIPS¹⁹ et de THIERNESSE²⁰, et montra que si le premier était souvent rencontré, le deuxième, au contraire, l'était exceptionnellement. Les variations qu'il put observer sur le muscle de THIERNESSE lui permirent d'aboutir à des conclusions relatives à la nomenclature des muscles de la région anti-brachiale chez les équidés [56].

Toujours grâce au grand nombre de cadavres qu'il put disséquer, Clément BRESSOU s'intéressa à la situation des reins chez le chien, mettant en évidence la suspension du rein droit par un fascia conjonctif analogue au fascia de ZUCKERKANDL chez l'homme [110] ; il s'intéressa aux espaces conjonctifs du garrot des équidés, expliquant la tendance à la chronicité et à la diffusion des phlegmons du garrot chez ces animaux [115] ; enfin il s'intéressa au pli félin (*Gyrus felinus*²¹) des canidés, décrivant sa proportion au sein de l'espèce canine et ses variations de disposition [112].

Il put étudier la structure du gland en 1924, grâce à un cas d'hermaphrodisme externe chez un cheval et offrit une description nouvelle de cette structure qui lui apparut composée de trois parties juxtaposées mais indépendantes : le corps caverneux, l'urètre spongieux et le corps érectile du gland [53].

Il étudia d'autres structures en relation avec le fonctionnement génital mâle : « *Le larmier du mouton* »²², la prostate et les vésicules séminales des porcs^{23 24}.

En 1939, des circonstances bienheureuses lui permirent de disposer d'un fœtus mort-né à terme d'un éléphant d'Asie (*Elephas maximus* L.). Profitant de ce coup du sort, il décida avec G. VANDEL de compléter les mensurations déjà connues pour cette espèce chez l'adulte par celles d'un jeune sujet prises à la naissance²⁵.

Il réalisa évidemment d'autres travaux d'anatomie descriptive spéciale sans qu'ils ne soient le fruit d'un heureux hasard ou d'une découverte fortuite en salle de dissection.

Ainsi, en 1914, il réalisa une étude anatomique, histologique et embryologique du canal biflexe du mouton²⁶, communément appelé le canal du fourchet, qui lui apparût comme « *un conduit d'origine dermique, riche en glandes tubulaires à sécrétion grasse, placé en partie supérieure de l'espace interdigité*²⁷ » [50].

18 Rappelons que, chez les Équidés, chaque sinus maxillaire, en plus d'être délimité en une partie médiale et une partie latérale, est aussi délimité par une lame en une partie rostrale - *Sinus maxillaris rostralis* - et une partie caudale - *Sinus maxillaris caudalis*. Le compartiment médial du sinus maxillaire caudal communique avec le méat nasal moyen par la partie caudale de la "fente sinuso-nasale". Le compartiment médial du sinus maxillaire rostral communique avec le méat nasal moyen par la partie rostrale de la "fente sinuso-nasale" [153].

19 *Caput accessorium* du *Musculi extensor digitorum communis* d'après [145].

20 *Caput accessorium* du *Musculi extensor digitorum lateralis* d'après [145].

21 *Gyrus intersylvius* d'après [145].

22 Revue Vétérinaire, 1920, **CXXVI**, 24.

23 *Nouvelle contribution à l'étude des vésicules séminales du porc*, Recueil de Médecine Vétérinaire, 1948, **CXXVI**, 519, avec VLADUTIU.

24 *Prostate et vésicules séminales des Porcins*, Congrès des Anatomistes, Paris, 1947, avec VLADUTIU.

25 *Mensurations d'un éléphant d'Asie à la naissance*, Mammalia, 1939, **III**, 49.

26 *Sinus interdigitalis (ovis)* d'après [145].

27 *Glandulae sinus interdigitalis (ovis)* d'après [145]

Il releva quelques particularités anatomiques des dents du Cheval et de leur usure à prendre en compte dans la chronologie des signes permettant de déterminer l'âge chez cette espèce²⁸.

Il décrivit, en 1933 et en collaboration avec A. COQUOT et J. MONET la conformation, les rapports, la vascularisation et la structure des glandes anales du chien, et présenta une technique de leur ablation chirurgicale²⁹.

Il contribua, en 1936, à l'étude de la vascularisation de l'utérus des ruminants, en collaboration avec LE GALL, montrant que la distribution vers les cotylédons des artères et des veines maternelles expliquait la facilité avec laquelle sont assurés les échanges transplacentaires³⁰.

En 1937, il réalisa une revue générale de la position, des dimensions et des structures de tous les organes qui, chez les animaux de boucherie, étaient prélevés en vue des préparations opothérapiques³¹.

Il analysa, en 1940, avec l'aide de VLADUTIU, la morphogenèse du petit sésamoïde du cheval par la méthode des fentes de DUPUYTREN-HULFKRANTZ, démontrant que celle-ci était sous la dépendance dominante sinon unique du frottement [118].

Il étudia, en 1944, le trajet des artères, des veines et des canaux biliaires intrahépatiques chez le chat par la méthode des injections réplétives au latex, suivies de corrosion³².

Enfin, en 1945, il exposa un travail « *Sur la valeur du territoire lymphatique comme base de la saisie des viandes tuberculeuses* »³³ auprès de l'Académie de Médecine. La question était de savoir si les règles de saisies en vigueur à l'époque dans le contrôle des aliments d'origine animale étaient fondées ou non.

Après enquête, Clément BRESSOU parvint à la conclusion que « *la notion de territoire lymphatique qui domine la description systématique de l'appareil lymphatique ne doit pas être trop strictement conservée. Ses variations sont fréquentes, ses modifications physiologiques et surtout pathologiques peuvent être considérables. Elle ne justifie pas toujours les règles de saisies* » [73].

En-dehors des mammifères domestiques, il étudia par ailleurs le tapir (*Tapirus indicus*).

Il s'intéressa au soutènement de l'angle métacarpo-phalangien chez ces animaux³⁴, à leurs pieds³⁵ et à leur myologie³⁶.

Il isola un système musculo-fibreux responsable de la suspension de l'angle métacarpo-phalangien chez le tapir, intermédiaire entre les muscles interosseux des carnivores et le ligament strictement fibreux des Equidés ; et démontra que leur mode d'appui était en fait un intermédiaire entre celui des Artiodactyles et des Périssodactyles, groupe parmi lesquels ils étaient classiquement rangés [135].

28 *La détermination de l'âge du cheval*, Bulletin de l'École de perfectionnement de la région de Paris, 1928, **I**, 27.

29 *Les glandes anales du chien*, Recueil de Médecine Vétérinaire, 1933, **CIX**, 385.

30 *Contribution à l'étude de la vascularisation de l'utérus des Ruminants*, Recueil de Médecine Vétérinaire, 1936, **CXII**, 5.

31 *Notions d'anatomie sur les organes d'animaux servant à l'opothérapie*, L'hygiène Sociale, 1937, **XVI**, 98.

32 *Les artères, les veines et les canaux biliaires intrahépatiques chez le chat*, Recueil de Médecine vétérinaire, 1944, **CXX**, 3, avec VLADUTIU.

33 Bulletin Académie Nationale de Médecine (Paris), 1945, **129**, 271.

34 C.R. de l'Association des Anatomistes, 22^e Réunion, Londres, 1927. In : Bulletin de l'Association des Anatomistes, juillet-août-septembre 1927, n°5, 34-36.

35 *Mammalia*, 1950, **XIV**, 140-144.

36 *Mammalia*, 1961, **XXV**, 358-400.

Parallèlement à ses travaux descriptifs, l'étude simultanée de plusieurs espèces animales le conduisit à confronter les différents types d'organisation, à rechercher ce qui les rapprochait ou les séparait, à en dégager le plan de composition, le but étant de fournir la filiation nécessaire à l'établissement des lois de la morphogenèse :

« À côté de la forme connue, il y a l'explication de cette forme. C'est l'anatomie comparée qui, par l'étude des variations d'un même organe chez divers êtres peut fournir la filiation nécessaire à l'établissement des lois de la morphogenèse. [...] L'anatomie comparée donne à l'esprit curieux des satisfactions que ne saurait procurer la pure description et que j'ai pleinement ressenties. » [83]

Ainsi, en 1922, il étudia la structure du cœur des animaux domestiques. En collaboration avec le Docteur BRU, il réalisa une étude complète du faisceau de His chez les animaux domestiques, de son trajet, de sa structure, de ses fonctions et il parvint à démontrer expérimentalement son rôle capital dans les arythmies du cheval³⁷.

À sa mort, soit 57 ans après cette publication, ce travail était encore considéré comme d'actualité par les anatomistes et les physiologistes [33].

En 1937, avec P. FLORENTIN, il s'intéressa à l'amygdale staphyline des mammifères, organe considéré jusque-là comme vestigial et sans fonction particulière.

Après une étude anatomique et histologique méthodique de la structure des amygdales, il put conclure à une classification originale de cet organe :

« Étant donné le volume assez considérable que peut prendre la tonsille chez certaines espèces, on ne peut a priori considérer celle-ci comme un simple organe représentatif ou inutile. Sa situation à l'entrée du carrefour bucco-pharyngien et la nature même de ses éléments constitutifs permettent de croire que l'amygdale remplit le rôle d'un organe de défense de la muqueuse buccale, contre l'envahissement de celle-ci par les germes microbiens ». Comme il s'agissait plus d'une explication que d'une réelle démonstration, et comme Clément BRESSOU était soucieux de toujours démontrer ses assertions, il nuança sa conclusion : « Mais seules des études embryologiques et anatomo-pathologiques doivent permettre de résoudre la question, très obscure, de l'origine de l'amygdale et de sa signification physiologique. » [114]

En 1939, avec l'aide de son ami VLADUTIU, et s'inspirant des recherches de LUCIEN et WEBER, qui réalisèrent une systématisation pulmonaire chez l'Homme en 1936, il réalisa un important travail sur la systématisation pulmonaire chez toutes les espèces d'animaux domestiques.

Il étudia « cette notion, nouvelle et féconde, de la topographie périphérique des éléments bronchiques » [117] chez le cheval, le mulet, l'âne, les bovins, le mouton et la chèvre, le porc, le chien, le chat, le lapin et le cobaye.

Il utilisa différentes méthodes dont la radiographie après injection opaque et une méthode de dissection après macération jusque-là jamais utilisée.

Grâce à leurs observations, ils parvinrent à décrire un type général de systématisation, les variations d'étendue et de situation rencontrées dans chaque espèce furent décrites par la suite.

Outre l'intérêt anatomique certain que ces faits révélèrent, Clément BRESSOU avait bon espoir qu'ils permettraient aussi de « mieux interpréter les différences constatées sur la marche et les lésions des pneumonies suivant les espèces », d'expliquer « la prédilection marquée par certains parasites pour des territoires déterminés du poumon » et qu'ils permettraient « la révision d'une nomenclature inspirée de l'homme et parfois irrationnelle chez les animaux ».

³⁷ *Le faisceau primitif du cœur et son rôle dans la sémiologie cardiaque*, Revue vétérinaire, 1922, LXXIV, 273-284 et 425-440.

En 1948 et toujours aidé de VLADUTIU, il étudia la mécanogenèse du cartilage articulaire fémoro-patellaire des divers animaux domestiques par l'examen des fentes d'orientation de la rotule. Cette étude montra une étroite corrélation entre l'organisation des fibres de collagènes et les forces auxquelles la rotule est soumise : alors que chez l'Homme et le chien le frottement domine, chez le bœuf, le porc et le cheval c'est la pression qui l'emporte [119].

En 1944, il analysa la morphogenèse du foie des animaux domestiques par une étude méthodique de la morphologie et de la vascularisation comparées du foie, apportant ainsi une nouvelle contribution à la loi de fissuration de ROUVIERE et de CORDIER [61].

Enfin, il explora l'origine du Cheval de Camargue par l'introduction de notes ostéométriques d'un authentique sujet de race pure. La confrontation de ces données avec d'autres existantes lui permit de montrer que le Cheval de Camargue s'écartait du type mongol ainsi que du type africain et qu'il montrait des caractères d'adaptation manifestes³⁸.

Il confia dans ses *Titres et Travaux* [83] qu'il considérait ses travaux sur la structure du cœur, sur l'appareil génital mâle, sur le système amygdalien, sur la systématisation pulmonaire et sur le territoire lymphatique comme les plus originaux.

Quelle que soit l'originalité toute relative des divers travaux du Professeur BRESSOU, force est de constater que toutes ces études furent menées avec le plus grand soin et firent appel à de nombreuses méthodes d'exploration : dissections répétées sur organes frais ou préalablement fixés au formol, macération et dissection consécutive, corrosion, injection au plâtre, radioscopie et radiographie après injection opaque...

Grâce à lui, l'analyse fonctionnelle, celle du squelette et celle des viscères, progressa rapidement et aboutit à une véritable anatomie du vivant et à une connaissance étendue de la morphogenèse et de la dynamique des organes et des membres [135].

II.2.b. L'anatomie topographique et régionale

Ce fut sous l'égide de M. CHAUVÉAU que naquit le traité « *Anatomie comparée des animaux domestiques* ». Il fut secondé, pour les éditions successives par Messieurs ARLOING et LESBRES.

Si, sur le fond, ce traité ne pouvait être remis en cause, MONTANE et BOURDELLE osèrent remettre en question la forme :

« *Un tel livre ne peut pas être imité. Tout au plus peut-on se demander si la méthode adoptée dans l'exposition de ce traité magistral, méthode d'ailleurs conforme à l'enseignement classique et traditionnel, ne serait pas susceptible de certaines modifications qui s'adapteraient mieux aux nécessités de la pratique médicale* » [155].

Ainsi naquit, en 1902, le projet du traité d'« *Anatomie régionale des Animaux Domestiques* ».

Dans cet ouvrage MONTANE et BOURDELLE voulaient que « *les faits anatomiques soient présentés à l'étudiant tels qu'ils doivent rester dans son esprit de praticien : les nerfs à côté des vaisseaux, les vaisseaux à côté des muscles, les muscles à côté des os, etc., c'est-à-dire tels que la réalité les montre sous le scalpel du dissecteur ou sous le bistouri du chirurgien, tels aussi qu'ils s'imposent aux méditations du clinicien ou à la perspicacité d'un inspecteur de boucherie* » [155].

L'innovation majeure de ce traité était de substituer à la notion utilitaire des rapports la notion fonctionnelle de l'organe. Loin de se satisfaire des « *limites trop restreintes de l'anatomie*

38 *Notes ostéométriques sur le Cheval Camargue*, C.R. de la 60^e Session pour l'Avancement des Sciences, Marseille, 1936, 319

topographique qui, par définition, est une anatomie souvent de surface strictement limitée aux besoins de la chirurgie » [155], les auteurs ne manquèrent pas de rajouter des descriptions détaillées des organes.

Le programme de ce traité, divisé en cinq volumes respectivement consacrés à des Généralités et aux Équidés, aux Ruminants, aux Porcins, aux Carnivores et aux Rongeurs, fut méticuleusement élaboré.

Une importante documentation iconographique fut recueillie, dessinée par les auteurs ou sous leur direction, d'après des pièces préparées par leurs soins [29]³⁹.

Le premier Tome de l'*Anatomie Régionale des Animaux Domestiques*, consacré à des Généralités et aux Équidés, fut édité en 1912 par MONTANE et BOURDELLE, après dix ans d'un travail acharné.

Cette première édition fut un succès auprès des étudiants et des praticiens vétérinaires, autant en France qu'à l'étranger. Elle fut, pour les auteurs, une grande source de satisfaction, *« morale au moins, car si la publication du Traité d'Anatomie Régionale des Animaux Domestiques fut un succès d'édition, ce succès n'enrichit pas ses auteurs »* [29]³⁹.

Le deuxième Tome, édité en 1916 par les mêmes auteurs, fut consacré aux Ruminants domestiques (Bovins, Ovins, Caprins).

Lucien MONTANE décéda en 1917, laissant Édouard BOURDELLE seul pour continuer la publication de l'œuvre entreprise en commun.

Le troisième Tome, relatif aux Porcins, parut en 1920 au prix d'un très sérieux effort de la part du Professeur BOURDELLE qui lui sacrifia l'essentiel de ses loisirs [29]³⁹.

Il fallut attendre la deuxième édition du premier Tome, en 1937, pour voir apparaître la collaboration de Clément BRESSOU à ce traité.

Dans cette nouvelle édition, BOURDELLE et BRESSOU réalisèrent de nombreuses mises au point et modifièrent le plan de l'œuvre afin de la mettre en harmonie avec les autres parties parues par la suite ou en cours de préparation à l'époque : ils retirèrent toutes les généralités ainsi que tout ce qui se rapportait à la technique générale ou spéciale des dissections, et, à l'exemple de ce qui fut réalisé pour les Tomes II et III, ils divisèrent l'ouvrage en deux parties.

La première partie fut consacrée à des généralités zoologiques et morphologiques sur les Équidés sauvages et domestiques, alors que la seconde fut entièrement consacrée à l'anatomie régionale des Équidés domestiques.

L'illustration de cette deuxième édition fut complétée et sérieusement améliorée par l'adjonction de nombreux schémas et de nouvelles planches [155].

Une troisième édition parut en 1950, ainsi qu'une quatrième édition en 1972, preuve s'il en est du succès éditorial de ce premier Tome consacré aux Équidés.

Le quatrième Tome, portant sur les Carnivores domestiques (Chien et Chat), parut en 1953. Conçu suivant les méthodes qui présidèrent la rédaction des autres Tomes du même traité, il rassemble une documentation originale, se rapportant à de nombreuses pièces préparées par les soins des auteurs, représentées par une riche et fidèle illustration, exécutée sous leur direction [154].

Dès la sortie de ce Tome, BOURDELLE et BRESSOU espéraient d'une part pouvoir bientôt publier le Tome V du traité, censé être consacré aux Rongeurs (Lapin, Cobaye, Rat) [154] [29]⁴⁰.

Et d'autre part, souhaitant faire de l'anatomie du bœuf la base des études anatomiques

39 « Cinquante ans de carrière professionnelle et d'activité scientifique » par Édouard BOURDELLE.

40 « Cinquante ans de carrière professionnelle et d'activité scientifique » par Édouard BOURDELLE.

vétérinaires en remplacement des Équidés, ils préparèrent une seconde édition du Tome II censée doubler de volume par rapport à l'original [38]⁴¹.

À tous ces titres, ils s'attachèrent la participation d'un nouveau collaborateur, Pol FLORENTIN de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse [154].

Malheureusement, la mort d'Édouard BOURDELLE le 16 juin 1960 et la mort prématurée de Pol FLORENTIN deux années plus tard, laissèrent Clément BRESSOU seul pour poursuivre le projet.

Le Tome V du traité ne fut jamais publié et les nouvelles éditions prirent plusieurs dizaines d'années de retard dans leurs publications.

Il revisita et compléta donc seul les deuxièmes éditions des Tomes II et III qui parurent respectivement en 1978 et en 1964. Il en modifia les ordonnances pour les mettre en harmonie avec les plans adoptés dans les Tomes plus récents du Traité, et rajouta des notions de morphologie et de zoologie aux chapitres des généralités. Il ajouta en outre quelques nouvelles figures originales à l'abondante illustration primitive.

Enfin, si le texte initial ne fut que peu modifié par l'apport de quelques compléments descriptifs, il y rajouta quand même l'essentiel de la Nomenclature Anatomique Vétérinaire internationale récemment adoptée - *Nomina Anatomica Veterinaria* - et qu'il contribua à mettre en place⁴².

Il ne fut pas entièrement seul pour revisiter le Tome consacré aux Ruminants, car son fils, Marc BRESSOU, lui apporta une aide précieuse pour la relecture des épreuves comme il le dit en préface de la nouvelle édition : « *sans son concours, il ne serait jamais paru* » [156].

Clément BRESSOU dédia la deuxième édition du Tome II, la dernière publication en date du Traité, à ses Maîtres, Lucien MONTANE et Édouard BOURDELLE, « *auteurs et zélateurs d'une initiative hardie et féconde* » [156].

Ainsi, débutant en 1912 et s'achevant en 1978, le « *Traité d'Anatomie Régionale des Animaux Domestiques* » de MONTANE, BOURDELLE et BRESSOU fut, pour des dizaines de générations de vétérinaires, la bible de la morphologie animale ; continuellement maintenue à jour par ses auteurs, sur le fond comme sur la forme, au cours de rééditions sans cesse plus fournies et plus justes. L'œuvre fut par ailleurs traduite en anglais et en espagnol [135] [146].

Elle est un témoin de la farouche détermination et de la persévérance du Professeur BRESSOU qui mena jusqu'au bout la tâche à laquelle il s'était voué depuis sa jeunesse et qu'il n'acheva qu'à l'âge de 91 ans.

41 Lettre N°667 du 20 juillet 1950 adressée à M. FOUST de l'Iowa State College dans laquelle BRESSOU lui accorda l'autorisation de traduire le volume sur l'Anatomie des Ruminants.

42 Cf. II.2.e. La modernisation de l'anatomie vétérinaire.

II.2.c. Les anomalies et la tératologie

Clément BRESSOU perpétua la tradition des anatomistes vétérinaire et s'intéressa à la science des monstres, dans le sillage des zootomistes tels que LAVOCAT, BLANC, GUIGNARD et LESBRE [73] [83].

Confronté à des cas d'anomalies ou de monstruosité, il savait, en chercheur attentif, les déceler puis les décrire.

Il écrivit ainsi une douzaine d'articles descriptifs relatifs au domaine de la tératologie des mammifères domestiques, seul ou associé à divers collaborateurs (Annexe 3).

Parmi les pièces rares qu'il rencontra, citons la présence d'une jugulaire antérieure sur le cheval accompagnée d'une anastomose anévrysmale jugulo-carotidienne⁴³ (Photo 23) ; un cas de polydactylie quadruple plus développé aux membres postérieurs qu'aux antérieurs chez un poulain⁴⁴ ; et, enfin, un agneau janicéphale parfait, monstruosité rare qui n'avait jamais été rencontrée jusqu'ici chez les grands mammifères⁴⁵.

Il ne se contenta pas seulement de décrire ces anomalies et, utilisant des techniques d'histologie et d'embryologie, il tâcha de les comprendre, de les expliquer, et d'en tirer des conclusions, dépassant parfois cadre de la morphogenèse des malformations.

Ainsi, confronté aux organes génitaux d'un bouc à mamelles en 1929 avec BOURDELLE [111], ils posèrent le problème de la sécrétion lactée et du fonctionnement cyclique de la mamelle :

« Mais si l'examen morphologique de ces mamelles de bouc n'offre rien qui soit absolument extraordinaire ou nouveau, l'étude histologique, qui en a été faite, la première croyons-nous de ce genre d'anomalie, nous paraît en revanche pleine d'intérêt car elle soulève plus d'un point important de la physiologie des glandes génitales et mammaires.

[...] Le double aspect de la glande que nous avons examinée paraît se rapporter à deux stades différents de l'évolution structurale de la mamelle. Le parenchyme compact est celui d'une mamelle virgine. Tous les éléments de la glande existent mais sont inactifs, plissés et ratatinés, comprimés par la gangue fibreuse qui les entoure. Le parenchyme, d'aspect délié et alvéolaire, est celui d'une mamelle de grossesse en voie de réveil et d'accroissement. [...]

Cet examen histologique montre donc que la mamelle étudiée avait évolué, à des degrés divers, vers le type sécrétoire et qu'elle devait fournir un liquide plus près du colostrum que du lait véritable.

On admet jusqu'à présent que les modifications structurales de la mamelle sont sous la dépendance de sécrétions endocrines dont le siège suivant les auteurs serait l'ovaire (corps jaune), l'utérus (glande myométriale), ou le placenta. Cette conception ne saurait expliquer la sécrétion lactée du bouc qui nous occupe.

Si l'on admet par exemple et c'est l'hypothèse la plus favorable, que notre individu était un hermaphrodite vrai [...] le fonctionnement des enclaves ovariennes pourrait tout au plus expliquer l'évolution des îlots à type virginal. Il n'expliquerait pas la transformation des territoires sécréteurs puisque la dissection a montré que l'appareil génital de notre sujet était strictement un appareil mâle.

On est donc conduit à admettre l'influence possible de l'appareil mâle et sans doute du testicule. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable puisque le testicule tient sous sa dépendance, dans des conditions dont à vrai dire le déterminisme nous échappe, le développement des caractères sexuels secondaires et que la mamelle au même titre que les poils, les plumes, crêtes,

43 Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, 1919, **LXXII**, 147

44 Comptes Rendus de la 52^e session pour l'Avancement des Sciences, La Rochelle, 1928, Paris, MASSON ET C^{IE}, 415.

45 Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, 1943, **XVI**, 194, avec Pol FLORENTIN.

caroncules, etc... est de nature cutanée. Mais par contre ces considérations montrent que le mécanisme intime de la sécrétion mammaire n'est pas complètement élucidé et que les théories jusqu'ici émises ne sauraient complètement expliquer le fonctionnement cyclique de la mamelle. »

Il essaya en outre d'étendre les investigations sur les monstruosité au domaine peu prospecté de l'ichtyologie à partir de 1938 [35]^{46 47}.

Malheureusement, les sollicitations effectuées ne semblent pas avoir porté leurs fruits car aucune publication ni note concernant des poissons monstrueux ou anormaux ne furent publiées.

Pour couronner en quelque sorte ses travaux effectués sur les anomalies et la tératologie, Clément BRESSOU exposa, en 1946, un texte remarquable sur le thème des monstruosité au Palais de la Découverte.

Dans ce travail au titre poétique, « *Les monstres ; de la légende à la réalité* », BRESSOU retraça l'histoire de la tératologie, de la période fabuleuse alimentée par la mythologie et l'art roman, jusqu'à la période positive toute entière occupée par l'œuvre des GEOFFROY SAINT-HILAIRE, pour finir par la période scientifique de la tératogénie avec DARESTE et E. WOLFF.

En conteur invétéré, Clément BRESSOU fit de cette conférence une véritable « *évasion vers le merveilleux* » [47].

46 Lettre N°555 du 25 mars 1938 adressée au Directeur de l'Office Scientifique et Technique des pêches maritimes à Paris, lui demandant de conserver les individus anormaux, porteurs de monstruosité.

47 Lettre N°638 du 21 juin 1938 adressée au Directeur du Laboratoire des pêches maritimes à La Rochelle, lui demandant de conserver les échantillons de poissons monstrueux.

Photo 23 : Présence d'une jugulaire antérieure sur un cheval, accompagnée d'une anastomose anévrismale jugulo-carotidienne, pièce anatomique de C. BRESSOU, 1919 [41]. Cote 2005-0-01510 au musée de l'ENVA.



II.2.d. Les travaux de collection

Toujours soucieux de parfaire son enseignement, le Professeur BRESSOU n'eut de cesse de créer des outils pédagogiques pour faciliter l'assimilation des connaissances anatomiques.

Ainsi, outre la rédaction d'ouvrages didactiques, il se livra à la préparation d'un grand nombre de pièces anatomiques, qu'il s'agisse de pièces normales ou tératologiques :

« La connaissance de l'anatomie est basée sur l'observation ; elle exige de la part du chercheur la mise en jeu intensive de la mémoire visuelle. Les faits anatomiques doivent donc le plus souvent possible être présentés dans la réalité de leur disposition et toute description, aussi ingénieuse, aussi brillante soit-elle, reste stérile si elle n'est pas vivifiée par la présentation objective des éléments décrits. C'est pour perfectionner l'enseignement que je me suis livré à la préparation d'un grand nombre de pièces anatomiques, augmentant sensiblement la collection déjà si riche laissée par mes devanciers.

Ce sont soit des pièces fraîches conservées à l'air libre après macération et momification dans la glycérine, soit des pièces desséchées à l'étuve à vapeurs formolées. Ce sont encore des moulages au plâtre ou à la cire, faits à creux perdu et peints par la suite [...]. Ce sont aussi des pièces préparées par injection, par corrosion, par dissociation et conservées sous verre ou par enrobage gélatiné. Par ces différents procédés ont été préparés : la myologie des Ruminants et des Porcins⁴⁸ (Photos 24 à 27), la splanchnologie des Oiseaux, l'analyse anatomique des coupes de boucherie, depuis la carcasse jusqu'aux morceaux de vente au détail, les organes encéphaliques du Cheval, la série complète des arbres bronchiques (Photos 28 à 33), les vaisseaux intrahépatiques des Carnivores (Photo 34), etc. Les matières plastiques ont rénové cette technique des injections ; je les ai essayées et les utilise aujourd'hui régulièrement.

Par les mêmes procédés ont été préparées et conservées de nombreuses pièces tératologiques ; certaines ont été montées après dissection et examen, d'autres déterminées et classées en vue de l'étude en série d'une même famille » [83].

48 La myologie du verrat (Photo 26 ci-dessous) est une pièce remarquable puisqu'elle met en évidence les muscles habituellement cachés sous une épaisse couche de lard. Pour obtenir un tel résultat, C. BRESSOU et RICHIR durent s'y prendre à deux fois. Un premier animal fut sacrifié mais l'opération de dégraissage préliminaire au moulage provoqua la putréfaction de la carcasse. BRESSOU se procura donc un second verrat et le mit à la diète jusqu'à obtenir un animal cachectique... Conscient des conditions peu avouables dans lesquelles l'animal avait été entretenu, il demanda à ses collaborateurs de ne révéler cette anecdote qu'après sa mort ! (Témoignage de M. Alain HENAULT, cité dans [43])

Photo 24 : Myologie de l'épaule du Bœuf, face latérale, moulage en plâtre peint par A. RICHIR [41].
Cote 2005-0-01387 au musée de l'ENVA.



Photo 25 : Myologie de l'épaule du Bœuf, face médiale, moulage en plâtre peint par A. RICHIR [41].
Cote 2005-0-01390 au musée de l'ENVA.



Photo 26 : La myologie du verrat, moulage en plâtre peint par André RICHIR [43]. Cote 2005.0.1435 au musée de l'ENVA.



Photo 27 : Myologie du membre postérieur du Porc, moulage en plâtre peint par André RICHIR [43]. Cote 2005.0.01432 au musée de l'ENVA.



Photo 28 : Arbre bronchique du Chat par C. BRESSOU et O. VLADUTIU, 1933 [41]. Cote 2005-0-01479 au musée de l'ENVA.



Photo 29 : Arbre bronchique du Porc par C. BRESSOU et O. VLADUTIU, 1933 [41]. Cote 2005-0-01476 au musée de l'ENVA.

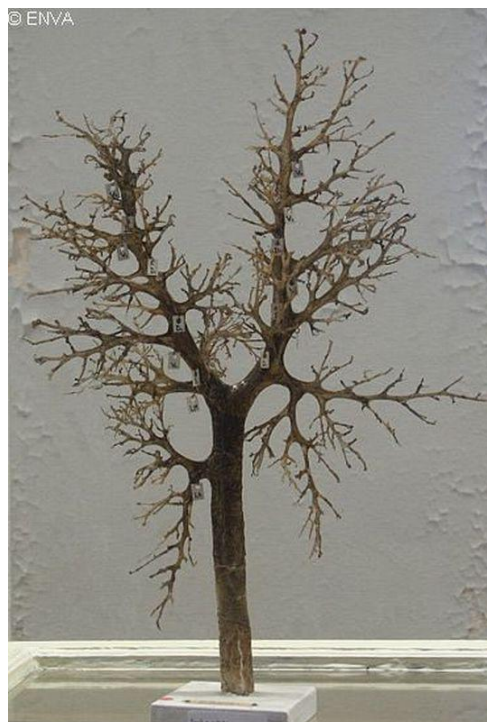


Photo 30 : Arbre bronchique du Chien par C. BRESSOU et O. VLADUTIU, 1933 [41]. Cote 2005-0-01481 au musée de l'ENVA.



Photo 31 : Arbre bronchique du Cheval par C. BRESSOU et O. VLADUTIU, 1933, [41]. Cote 2005-0-01484 au musée de l'ENVA.



Photo 32 : Arbre bronchique de la Chèvre par C. BRESSOU et O. VLADUTIU, 1933 [41]. Cote 2005-0-01482 au musée de l'ENVA.

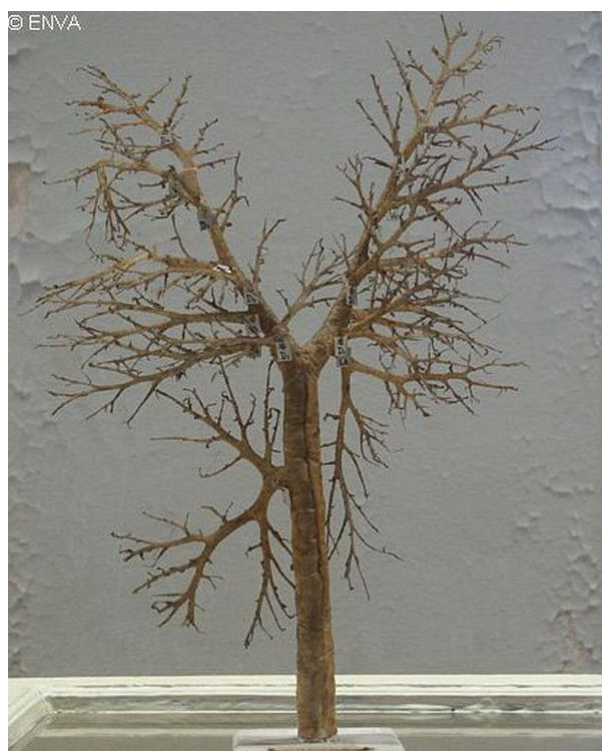


Photo 33 : Arbre bronchique du Bœuf par C. BRESSOU et O. VLADUTIU, 1933 [41]. Cote 2005-0-01483 au musée de l'ENVA.



Photo 34 : Vascularisation intrahépatique du Chien [41]. Cote 2005-0-01510 au musée de l'ENVA.



Pour la réalisation des moulages, Clément BRESSOU trouva en M. André RICHIR un collaborateur des plus précieux [43] [83] [89].

Leur rencontre eut lieu en 1937, année au cours de laquelle RICHIR effectua des essais de moulage dans le laboratoire d'anatomie de l'école d'Alfort

À la suite de cet essai, convaincu par la performance de l'artiste, le Professeur BRESSOU s'efforça de réunir les crédits nécessaires pour l'employer régulièrement [35]⁴⁹.

Pourtant, et de manière assez inexplicable, il ne fut apparemment embauché par le service d'Anatomie qu'en 1939 en tant que garçon de salle, et non pour ses talents de dessinateur ou de mouleur.

Ce ne fut qu'après la démobilisation et la libération de RICHIR en 1941 que Clément BRESSOU aurait découvert son talent pour le dessin. Il l'aurait surpris en train de dessiner une pièce anatomique un soir, alors qu'il aurait dû ranger la salle de dissection. Impressionné par son travail, il lui aurait fait réaliser plusieurs dessins et moulages de pièces anatomiques. Puis, convaincu par la prestation de RICHIR, il le promut au grade d'ouvrier spécial auxiliaire [43].

Quelles que furent les circonstances exactes de leur rencontre, elle se solda par une belle collaboration entre les deux hommes.

Dès 1943, Clément BRESSOU qualifia M. RICHIR d'un « *agent des plus dévoués, dont l'habileté contribue à enrichir les collections de l'École d'Alfort* » [36]⁵⁰ ; et, en 1957, à l'occasion d'une exposition par le service d'Anatomie d'une trentaine de moulages de RICHIR lors des Journées Vétérinaires (Photo 35), il ne tarit pas d'éloges sur la valeur qu'il accordait à son collaborateur :

« *[Le service d'Anatomie] a eu la bonne fortune de s'attacher, depuis vingt ans, un artiste complet, tour à tour modelleur, sculpteur, aquarelliste, mouleur de talent – M. A. RICHIR – qui a poursuivi l'enrichissement des collections de l'École. [...] Les visiteurs ont pu se rendre compte de la perfection des pièces exposées, de leur rigoureuse exactitude anatomique, de la valeur pour l'enseignement de cette méthode didactique. Au moment où j'abandonne l'enseignement, j'ai tenu, non seulement à rendre justice à un collaborateur dont je voulais faire apprécier le talent, mais encore à rendre hommage à sa scrupuleuse conscience, à son dévouement et à son désintéressement.* » [89]

49 Lettre N°1.004 du 29 octobre 1938 adressée à M. RICHIR lui demandant ses disponibilités pour les 5 à 6 mois à venir pour la réalisation d'une collection de pièces anatomiques non précisée.

50 Lettre N°305 du 26 juin 1943 adressée à M. le Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture demandant une revalorisation du statut d'André RICHIR.

Photo 35 : Journées Vétérinaires de 1957, exposition de pièces anatomiques. Nous reconnaissons C. BRESSOU sur la gauche, A. RICHIR est sur la droite de l'image [43].



Clément BRESSOU vérifia à ses dépens la rigoureuse exactitude anatomique des moulages réalisés par André RICHIR [43] : un jour, il contrôla un des moulages et releva une erreur sur la pièce, un nerf manquait ! Une dissection fut à nouveau préparée et le moulage refait.

Lorsqu'il contrôla le résultat, le Professeur BRESSOU constata encore une fois la même erreur. Il décida alors d'effectuer lui-même la dissection et réalisa que le nerf manquant... n'existait pas.

Mécontent il se serait rendu compte qu'il avait publié une planche anatomique en rapport avec cette dissection d'après des informations tirées d'un autre livre, sans les avoir vérifiées au préalable.

Outre les moulages, Clément BRESSOU apporta d'autres pièces d'intérêt au musée de l'École d'Alfort. Intéressons-nous à l'obtention de deux séries : les crânes de taureaux de combat et les arbres bronchiques des mammifères.

Alors qu'il effectuait un travail de recherche visant à établir des liens entre la forme des cornes des taureaux et leur aptitude au combat, Clément BRESSOU réunit une importante collection de crânes issus de différents élevages de taureaux de combat.

Il arriva à la conclusion qu'il n'y avait pas de corrélation entre les deux caractères.

Philosophe, il considéra malgré tout que l'étude lui avait permis de réunir une collection intéressante de crânes [1].

L'obtention de la série des arbres bronchiques fut le fruit du hasard : tous les étés, un camarade Polonais de BRESSOU, VLADUTIU, venait à l'École d'Alfort afin de réaliser des dissections.

Le travail était loin d'être facile, la chaleur ambiante, les asticots et les odeurs fortes n'encourageaient pas les anatomistes dans leur travail. Un jour de forte chaleur, n'y tenant plus, ils délaissèrent leur travail pour une ballade dans Paris, laissant les poumons injectées en proie aux mouches.

À leur retour, face à la puanteur, ils prirent un jet d'eau afin de dégager la viande putréfiée et, quelle ne fut pas leur surprise de voir que le jet d'eau ne laissait que les bronches injectées de plâtre, impeccablement nettoyées par les asticots ! [1] [117]

II.2.e. La modernisation de l'anatomie vétérinaire

Par son enseignement exceptionnel, ses travaux de recherche originaux et la rédaction d'ouvrages didactiques nouveaux comme le *Traité d'Anatomie Régionale des Animaux Domestiques* ou les cahiers d'*Anatomie Appliquée*, Clément BRESSOU contribua à la modernisation de l'anatomie vétérinaire.

Mais son œuvre de modernisation ne s'arrêta pas là.

En effet, refusant de se laisser enfermer dans une conception uniquement statique de l'anatomie, le Professeur BRESSOU introduisit des méthodes nouvelles, telles l'usage de la radiographie qu'il expérimenta dès sa prise de fonction à Toulouse : « *Très jeune professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, j'ai discerné l'importance de l'utilisation des rayons X en anatomie et le parti qu'on pouvait en tirer pour l'étude de la morphologie interne de l'animal. J'ai ainsi organisé le premier service de RADIOLOGIE ANIMALE aménagé dans nos Écoles et étudié systématiquement la radiologie squelettique du Chien et du Cheval* » [83].

Il poursuivit ses efforts à l'École d'Alfort où il contribua à créer un laboratoire de radiologie comparée [38]⁵¹.

Il y poursuivit lui-même des recherches sur la croissance des animaux⁵² et appuya de son soutien les recherches portant sur ce sujet. Ainsi, les Drs KOBOZIEFF et POMIASKINSKY-KOBOZIEFF le remercièrent pour la sollicitude avec laquelle il suivit leurs travaux et chercha à leur faciliter la tâche [157].

Désireux d'étendre l'application des rayons X dans le domaine du diagnostic des maladies, et conscient que la pauvreté de la littérature technique consacrée à la radiologie vétérinaire était un obstacle au progrès de cette méthode, Clément BRESSOU publia, en 1955, un article consacré aux images radiologiques et à leur interprétation⁵³. Dans celui-ci, il énonça et illustra par l'exemple les principales règles de l'optique radiologique afin de permettre au praticien ou au chercheur d'interpréter en toute quiétude les images radiographiques.

Finalement, l'usage courant des rayons X, que Clément BRESSOU contribua à répandre, donna naissance à une nouvelle anatomie, « *à une anatomie de projection qui s'étend non seulement au squelette mais à tous les organes du corps humain ou animal : viscères, vaisseaux, cavités organiques, etc... une anatomie qui réalise une véritable dissection du vivant, qui n'est plus statique, mais dynamique, au repos et en activité, qui n'est plus spécifique ou raciale, mais individuelle.* » [83]

51 Lettre N°500 du 30 mai 1950 adressée au Directeur Général de l'Assistance Publique en remerciement du prêt d'un appareil de radiologie pour l'organisation d'un service de radiologie comparée à l'École.

52 *Étude radiologique de l'ossification du squelette de la main du chat aux divers stades de son évolution de la naissance à l'âge adulte* en collaboration avec POMIASKINSKY-KOBOZIEFF, KOBOZIEFF, et avec l'assistance de E. GEMAHING, Recueil de Médecine Vétérinaire, 1959, **CXXXV**, 547-563.

53 *Images radiologiques et images anatomiques*, Recueil de Médecine Vétérinaire, 1955, **CXXXI**, 395.

Clément BRESSOU fut, avec BOURDELLE, DIDIER et RODE, parmi les fondateurs de la revue *Mammalia* en 1936. L'idée était de créer un périodique scientifique exclusivement consacré à l'étude des Mammifères actuels et fossiles, sauvages et domestiques, embrassant à la fois les aspects morphologiques, systématiques et biologiques ayant trait aux divers représentants de cette classe de Vertébrés, allant même jusqu'à l'histoire de leur domestication.

Un pareil organe, conçu dans un esprit aussi large, n'existait pas en Europe, il était seulement représenté aux États-Unis par le *Journal of Mammalogy* créée en 1919 par l'Association des Mammalogistes Américains [48] [29]⁵⁴.

Certes, le mérite en revint presque entièrement au Professeur BOURDELLE puisque cette revue fut fondée sur son initiative personnelle [109]. Mais Clément BRESSOU eut au moins l'avantage de partager la vision de son Maître et de se joindre avec une ardente conviction à cette œuvre, jamais entreprise auparavant en Europe.

En cela, il participa à l'œuvre de modernisation et d'exploration de l'anatomie des Mammifères actuels et fossiles, sauvages et domestiques.

Comme tout bon anatomiste, Clément BRESSOU était très soucieux de l'exactitude des termes employés, en anatomie comme dans les autres matières. Il estima donc nécessaire de mettre en place une nomenclature anatomique unifiée :

« L'unification de la nomenclature anatomique est depuis longtemps jugée indispensable au zoologiste ; sans elle, aucune classification n'est solide, aucune hypothèse sur la filiation des espèces n'est rationnelle [...] »

L'anatomie humaine elle-même ne pourrait, sans dommages, se priver des avantages qu'elle procure. À moins de considérer l'anatomie comme une discipline banalement descriptive ou servilement utilitaire, on ne conçoit pas que, par un unique esprit de système, on se prive du bénéfice de l'interprétation possible d'un fait anthropomorphique par des considérations tirées de la comparaison.

La médecine expérimentale, enfin, qu'elle poursuive des fins médicales ou qu'elle prépare des actes chirurgicaux, utilise journellement les animaux dont elle doit savoir et juger l'organisation. Il n'est pas d'autopsie sans une connaissance morphologique et structurale des viscères ; on ne conçoit pas la chirurgie expérimentale, aujourd'hui si audacieuse, sans la connaissance, ici minutieuse, de l'animal d'expérience. Combien d'échecs regrettables ou de fausses interprétations des résultats sont dus exclusivement à des notions insuffisantes sur le matériel animal servant à l'expérience. Et comment s'instruire de ce matériel si l'on n'est pas d'accord sur la dénomination et la correspondance des organes ? » [95]

Rejoint sur ce point par tous les anatomistes, humains comme vétérinaires, un Comité de la Nomenclature Anatomique internationale fut créé au cours du 5^e Congrès international des Anatomistes à Oxford en 1950. Le Comité proposa une première version de nomenclature internationale au Congrès Anatomique International de Paris en 1955. La proposition fut adoptée et ainsi naquit la *Parisia Nomina Anatomica* (PNA).

Cependant, même si elle constituait une amélioration significative par rapport à ses devancières - notamment par rapport à la *Jenesser Nomina Anatomica* adoptée en 1936 - Clément BRESSOU critiqua ouvertement le fait qu'elle n'était consacrée qu'à l'anthropotomie et n'était absolument pas applicable à la mammalogie ni à l'anatomie comparative. En cela, elle reprenait de vieux principes adoptés par la Nomenclature de Bâle en 1895 [95].

Ainsi, déçu par cette nouvelle nomenclature, il suggéra aux anatomistes vétérinaires de former une *Association Mondiale des Anatomistes Vétérinaires*, avec une Commission de la Nomenclature, chargée d'édifier une Nomenclature Anatomique Internationale des Animaux

54 « Cinquante ans de carrière professionnelle et d'activité scientifique » pas Édouard BOURDELLE.

Domestiques.

De cette suggestion naquit à Freiburg en septembre 1957, à l'occasion du 54^e congrès de la Société Anatomique allemande, l'Association Internationale des Anatomistes Vétérinaires dont Clément BRESSOU fut élu Président-Fondateur à l'assemblée constitutive [162].

Le Dr J. SCHREIBER fut nommé Président du Comité International pour la Nomenclature Anatomique Vétérinaire [145]. Les Drs BARONE, BLIN et BRESSOU furent invités à faire partie de ce comité en tant que représentants de la France.

L'association fut renommée l'Association Mondiale des Anatomistes Vétérinaire en 1961, à l'occasion de la 5^e assemblée générale à Vienne. Ce fut également au cours de ce congrès que furent discutés et adoptés les premiers termes et principes de base de toute la nomenclature.

En 1963, à Hanovre, l'assemblée générale de l'Association publia une première partie de la nomenclature, nommée *Nomina Anatomica veterinaria Pars Prima*. Au cours de cette même assemblée, Clément BRESSOU devint Président Honoraire de l'association.

Il fallut attendre 1967 pour que soit adoptée, à Maisons-Alfort, la première version complète de la nomenclature anatomique vétérinaire nommée *Nomina Anatomica Veterinaria*, la première édition fut publiée en 1968 [145].

II.3. CLEMENT BRESSOU : LE VETERINAIRE

Au-delà des faits d'anatomie, le Professeur BRESSOU examina de nombreux problèmes posés à la profession vétérinaire.

Il apporta sa contribution à des problèmes de pathologie médicale ou chirurgicale, il rechercha les facteurs d'amélioration de la production des denrées d'origine animale, il s'intéressa à l'épidémiologie des grandes maladies contagieuses de l'époque et contribua à répandre les techniques de l'insémination artificielle. Enfin, par passion et par curiosité, il introduisit et développa, en France, le statut de vétérinaire des corridas.

II.3.a. L'étude de la pathologie

L'orientation de sa carrière éloigna naturellement Clément BRESSOU de la pathologie mais des relations de circonstance le firent s'y intéresser.

Comme il le dit lui-même, *« les travaux qui s'y rapportent doivent être considérés comme la contribution souvent importante d'un anatomiste à des problèmes de médecine ou de chirurgie »* et furent *« la conséquence rationnelle des tendances utilitaires de [son] enseignement dogmatique »* [73] [83].

Parmi ces études de circonstance, citons notamment une publication sur *« Le sérum polyvalent et la maladie des Chiens »*, réalisée à l'occasion d'une grande épizootie de la maladie de CARRE sur l'effectif d'un chenil militaire pendant la première guerre mondiale et qui constitue l'un des rares témoignages de son service en temps de guerre :

« Les hasards de la campagne nous ont conduits au début de janvier en un secteur montagneux où l'on utilise les chiens à la traction des traîneaux sur la neige des sommets. Ces chenils, situés à 1200 et 1300 mètres d'altitude, comprennent 200 à 250 chiens, de races étrangères importés pour la guerre (races du Canada et de l'Alaska). C'est sur l'un d'eux qu'en plein hiver s'est déclarée une très grave épizootie de maladie du jeune âge.

À notre arrivée dans le secteur, notre prédécesseur dans le service nous signale l'existence d'une épidémie grave, abattant rapidement les chiens malades après cinq à six jours d'infirmierie, à symptômes divers, mais où dominaient très nettement les signes de broncho-pneumonie. [...]

Le diagnostic fut éclairé grâce à une enquête menée sur place. Nous apprîmes en effet que, vers le début de décembre, une douzaine de chiots de trois à quatre mois, produit de l'élevage du chenil durant l'été, avaient tous été emportés par la maladie. Vers le 20 du même mois, les jeunes chiens de dix à douze mois de même provenance tombaient malades et disparaissaient peu de jours après.

Dès lors il n'était plus douteux qu'il s'agissait de la maladie du jeune âge des chiens. Le virus, s'exaltant chez les jeunes sujets, était progressivement passé chez les adultes, y causant rapidement les ravages que nous constatons. La localisation pulmonaire s'expliquait assez bien par le froid intense qu'avaient à subir les animaux du travail (-15 à -20°).

Il y a là, soit remarqué en passant, un assez bel exemple d'acclimatement microbien avec exacerbation de la virulence. [...]

Systématiquement, tous les malades de l'infirmierie et tous les nouveaux entrants reçurent tous les jours, et durant cinq jours, une injection sous-cutanée massive de 40 à 50 centimètres cube de sérum polyvalent. [...] Au bout de deux jours la dose était ramenée à 15 centimètres cube tous les deux jours [...]

Les effets du sérum polyvalent étaient faciles à observer. Chez les animaux traités dès leur entrée à l'infirmierie, on constatait pendant quatre ou cinq jours la continuation de la maladie tout à son début. Puis la gaîté reprenait, l'appétit et les forces également, et, en huit à dix jours, le malade

sortait de l'infirmierie sans qu'aucun autre signe n'ait pu être noté.

Chez ceux des animaux qui présentaient déjà, avant l'institution du traitement sérique, des signes de complication pulmonaire, l'injection de sérum marquait un arrêt immédiat de la progression du mal. Quarante-huit heures après [...] les signes du mieux s'accroissent et la maladie se termine par la régression régulière de la bronchopneumonie et la guérison.

[...] Le résultat était encourageant. Les mêmes raisons théoriques qui avaient fait utiliser le sérum polyvalent dans le traitement de la maladie du jeune âge nous incitaient à l'employer dans sa prophylaxie [...].

Les circonstances ne nous ont pas permis de réaliser ces projets. Notre provision de sérum étant presque épuisée par le traitement à dose massive imposée à nos malades, nous dûmes en demander d'urgence de nouvelles doses. [...] » [51]

De même, il rédigea, au cours de la première guerre mondiale, un rapport au ministère de la Guerre traitant « *Des effets des gaz suffocants et asphyxiants sur les chevaux et de la protection de ces animaux* » [46]. Plus tard, en 1926, il remania ce rapport et publia un article portant sur « *Les gaz de combat chez les chevaux* »⁵⁵.

Outre ces travaux dits de circonstance, certaines publications furent d'inspiration bernardienne, comme la série de publications sur la physio-pathologie de l'emphysème respiratoire chez le Cheval réalisée en collaboration avec le Docteur BRU^{56 57 58}, ou comme ce travail réalisé en collaboration avec Messieurs DJOURNO, FRANÇOIS et KAYSER : « *De l'électrocution par décharge brève sous haute-tension* »⁵⁹.

Certaines publications furent relatives aux bases anatomiques de diverses méthodes de chirurgie, comme « *La castration par torsion libre des animaux domestiques* » en collaboration avec V. ROBIN⁶⁰ ; ou visaient à établir de nouveaux protocoles anesthésiques, comme « *Les injections anesthésiantes intrasynoviales dans le diagnostic des boiteries du cheval* »⁶¹, et cette « *Contribution à l'étude de l'anesthésie dentaire chez le cheval et chez le chien* »⁶², toutes les deux réalisées en collaboration avec le Docteur S. CLIZA.

Dans d'autres travaux, enfin, il rechercha les causes anatomiques de certains processus pathologiques. Citons son travail sur « *Les conditions anatomiques de la raréfaction osseuse hyperhémique de la phalange du cheval* » réalisé en collaboration avec O. VLADUTIU⁶³, et son dernier article, publié à titre posthume, réalisé avec Messieurs PAVAUX et VLADUTIU, « *Mécanisme et fractures du bassin chez le cheval* »⁶⁴.

55 Revue Vétérinaire, 1926, **LXXVIII**, 611.

56 *Recherches expérimentales sur la physio-pathologie respiratoire chez le Cheval*, Revue Vétérinaire, 1926, **LXXVIII**, 141.

57 *Effets de la section respective des nerfs pneumogastrique et sympathique au niveau du cou chez le cheval*, C.R. Séances Soc. Bio., 1926, **94**, 647.

58 *Les lésions de l'emphysème pulmonaire mises en évidence par les injections radio-opaques*, Revue Vétérinaire, 1927, **LXXIX**, 90.

59 C.R. Séances Soc. Bio., 1951, **CXLV**, 557.

60 Revue Vétérinaire, 1914, **LXXI**, 449.

61 Recueil de Médecine Vétérinaire, 1930, **CVI**, 321.

62 Recueil de Médecine Vétérinaire, 1931, **CVII**, 129.

63 Recueil de Médecine Vétérinaire, 1957, **CXXXIII**, 141-150.

64 Revue de Médecine Vétérinaire, 1979, **130**, 543-568.

II.3.b. L'étude des productions animales

Clément BRESSOU, en étudiant des problèmes de pathologie médicale ou chirurgicale, sut dépasser le cadre de l'anatomie.

Surpassant sa formation initiale, il étudia également d'autres problèmes capitaux pour la profession vétérinaire, comme la production de lait sain et de viande saine, l'alimentation et la reproduction des animaux de rente :

« La production du lait sain et de la viande ont retenu mon attention. J'ai montré que dans les conditions actuelles, ces aliments ne répondaient pas à nos besoins ; qu'une amélioration pouvait être trouvée dans l'application à l'élevage de données déjà acquises par l'hygiène, la génétique, l'alimentation, la physio-pathologie de la reproduction notamment, et non plus dans le respect des règles traditionnelles ou dans la seule observation, même si celle-ci repose sur une longue pratique. Sans nier les remarquables résultats obtenus par la solide expérience des éleveurs, j'ai cru devoir avancer que l'état de nos connaissances nous faisait entrevoir aujourd'hui de plus avantageuses techniques de production. » [83]

Les recherches de Clément BRESSOU sur la production de viande sont loin de constituer la majeure partie de son œuvre. En effet, il ne publia que deux travaux à ce sujet.

L'un de ces deux articles consista en une revue critique de la valeur du territoire lymphatique comme base de saisie des viandes tuberculeuses. Il y adopta plus le point de vue d'un anatomiste que d'un véritable hygiéniste des viandes [63].

Dans son deuxième article traitant de la production de viande, il présenta une technique *« d'Amélioration des viandes par la voie sanguine »*. Publié dans la rubrique VARIETES du Recueil de Médecine Vétérinaire, il y décrit la technique dite *« d'intrasauce »* du Dr GAUDUCHEAU : *« Son procédé consiste à pousser dans le cœur, après la mort de l'animal et en remplacement du sang que l'on a préalablement évacuée par la saignée, des matières de goûts assez intenses et appropriés, pour imprégner jusque dans leur profondeur et immédiatement, tous les tissus de l'organisme. » [55]*

Clément BRESSOU fut manifestement séduit par cette technique et par les résultats obtenus, révélant au passage sa nature de bon-vivant :

« Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de déguster des viandes préparées par cette méthode et pouvons ainsi témoigner des résultats remarquables obtenus. Le poulet intrasaucé par le cognac à l'estragon acquiert un fumet particulièrement savoureux qui n'est ni celui du cognac, ni celui de l'estragon, mais qui laisse au palais une saveur très fine de noisette. Le lapin, considéré généralement comme une viande fade et de qualité ordinaire, acquiert de la sapidité et devient un mets de qualité lorsqu'il est convenablement intrasaucé. Un gigot de bouc que nous avons préparé nous-même par une intrasauce à l'ail avait complètement perdu son odeur hircine mais avait acquis au contraire un goût très heureusement aromatisé. [...] »

Lorsque les chairs ont été chargées de graisse par la voie sanguine, lorsque le sang qui baignait les tissus a été remplacé par un corps gras, toutes les fibres musculaires en sont imprégnées, toutes les surfaces en sont lubrifiées. Cela se constate facilement. Par exemple, lorsqu'on découpe le cadavre d'un mouton intrasaucé de beurre ou d'huile aromatique d'ail, même lorsque le corps gras injecté n'a pas dépassé le centième du poids du corps, on constate au simple toucher des muscles, sur les coupes fraîches des côtelettes notamment, que les tissus sont nettement plus gras et onctueux qu'à l'état normal. À la cuisson, une partie de cette graisse tombe dans la lèchefrite, mais la plus grande quantité reste fixée sur les viandes pour leur communiquer une saveur moelleuse remarquable. C'est ce qu'on pourrait appeler un « persillage » artificiel

homogène. » [55]

Même si ce procédé de transformation des chairs était encore à l'étude, sans aucune application industrielle à l'horizon, Clément BRESSOU y vit une réelle aubaine pour étendre les débouchés des viandes maigres et dures, de basse qualité ou à l'odeur excessive. Il devenait enfin possible de « *faire d'excellents garennes avec de vulgaires lapins de chou* » !

Il y vit de plus, si la technique venait à être appliquée, un nouveau domaine d'application pour les vétérinaires, « *habitué à manier la seringue de PRAVAZ et connaisseurs des principes de l'hygiène alimentaire* ».

Toujours philosophe, il conclut sur une touche humoristique que, si cette méthode ne venait pas à se répandre, au moins les vétérinaires « *pourront-ils toujours essayer pour leur propre compte cette nouveauté gastrotechnique et goûter aux délices d'un gigot finement intrasaucé à l'huile d'ail.* » [55]

Cet article, écrit dans un style à la fois savant et léger, ne manqua pas d'être repris par quelques-uns de ses élèves facétieux dans une revue. La parodie pourrait presque être confondue avec l'original tant le sujet abordé nous semble aujourd'hui extravagant [30]⁶⁵ :

« Pour lors, écoutez. J'isolais la bosse
« Par une incision faite avec grand soin,
« Et préparant mon intrasauce,
« Je fis mariner dans du chambertin,
« Mélangé d'alcool et d'un peu de bière,
« La bosse de mon dromadaire.
[...]
« Prenez d'huile d'ail 300 grammes
« Deux cents d'huile d'oignons grillés,
« Ajoutez à cet amalgame
« Cent grammes de cognac truffé.
« Inscrivez aussi au programme
« Cinquante grammes de safran,
« Même quantité de piment,
« Trois gouttes d'huile de jusquiame,
« Un verre d'huile du sahel,
« Moutarde, poivre, un peu de sel,
« Demi-verre de beurre rance,
« Et passez enfin la cuistance.
« Avec précautions injectez
« Le liquide ainsi préparé.
« Au four brûlant plaçant la pièce,
« Humerez à loisir l'intrasauce La Bresse. »

En matière d'alimentation des animaux de rente, il ne présenta qu'un unique rapport, « *Importance du phosphore dans la production animale* », au cours des *Journées d'études sur le rôle du phosphore en biologie*, qui eurent lieu à Paris en 1949.

Ce fut à partir de 1947 que Clément BRESSOU se pencha réellement sur le problème de la production du lait en France.

Après la seconde guerre mondiale, la France était incapable de subvenir à ses besoins laitiers [123] et les citadins, « *privés à peu près complètement de lait depuis des années, attendaient en vain une amélioration à un état de choses si préjudiciable* » [7].

65 Revue des élèves intitulée « E.V.A... Geint » présentée en 1933.

Avec A. HOUDINIÈRE, ils étudièrent tout d'abord le modèle anglais dont la production laitière s'était notablement accrue pendant la guerre et après la fin des hostilités : *« malgré l'arrêt de l'importation des aliments du bétail, malgré la réduction massive des prairies permanentes, malgré une crise de main d'œuvre agricole sans précédent, la production laitière anglaise s'est notablement accrue pendant les hostilités et continue, depuis lors, son ascension. Comment les Anglais sont-ils parvenus, face à des difficultés de tous ordres, à de tels résultats ? »* [116]

Pour BRESSOU et HOUDINIÈRE, la clé de la réussite anglaise tenait à plusieurs points :

- Renforcement de l'organisation professionnelle lors de la guerre grâce à l'application d'un dirigisme cohérent à la politique agricole, assurant une rémunération garantie et proportionnelle à la quantité et à la qualité du lait produit ;
- Perfectionnement des races laitières ;
- Amélioration de leurs conditions d'exploitation ;
- Intensification des recherches de génétique dans le but d'améliorer la valeur germinale des troupeaux ; des recherches sur l'insémination artificielle ; sur les conditions de logement et de l'alimentation rationnelle ; sur les mammites, sur les avortements, sur la stérilité et sur l'entérite chronique hypertrophique.

Parallèlement, Clément BRESSOU mit en évidence le désastre du modèle français auprès de l'Académie nationale de médecine : depuis 1936 la production laitière s'effondrait en raison de la diminution du nombre de têtes et du rendement du cheptel laitier [69] [70].

Ce dernier, dit-il, *« est sous la dépendance de plusieurs ordres de facteurs : facteurs zootechniques (choix des races, méthodes d'élevage, mode d'exploitation) ; facteurs alimentaires (façons culturelles, aliments complémentaires) ; facteurs économiques et sociaux (main d'œuvre et mécanisation) ; facteurs pathologiques. »* [69]

Il s'intéressa en particulier aux facteurs pathologiques et à la santé des vaches laitières.

Il conclut, après une enquête débutée en 1945 et qu'il mena pendant deux ans [83] [37]⁶⁶, que les principales maladies responsables de la diminution de la production lactée étaient les mammites (streptococcique, staphylococcique ou colibacillaire), les avortements à *Brucella* et l'infécondité plus ou moins passagère des femelles, due soit à des infections (*Brucella*, *Trichomonas*, *Corynebacterium*), soit à des causes secondaires (alimentation, malformations génitales, troubles de l'ovulation).

À ces maladies spécifiques de l'appareil génital, il en rajouta d'autres, plus générales *« qui diminuent la sécrétion lactée, comme la tuberculose par exemple, que l'on trouve dans 40 p. 100 environ de notre cheptel bovin, ou comme l'entérite chronique hypertrophique (maladie de JOHNE), si répandue dans certaines régions ; si l'on veut bien se souvenir que de temps à autre des épidémies de fièvre aphteuse viennent trop souvent diminuer ou tarir cette sécrétion lactée, il apparaît que les états pathologiques constituent une des causes immédiates les plus importantes de la diminution du lait et qu'ils ont une portée économique considérable. »* [70]

Après avoir mis en évidence l'importance prépondérante du maintien en bonne santé du cheptel laitier, Clément BRESSOU critiqua le fait que la Commission de modernisation de la production animale de l'époque ne mit en place aucune mesure spécifique contre ces maladies :

« Dans la période d'extrême pénurie que nous traversons, on aimerait à constater que la sauvegarde de la santé de notre cheptel laitier a fait l'objet d'études approfondies et de mesures judicieuses.

Il est regrettable qu'il n'en soit rien. Ainsi, dans l'important rapport de la Commission de la

66 Lettre N°507 du 22 juillet 1946 adressée à M. Dindineaud, Directeur des Services Vétérinaires de la Charente.

modernisation de la production animale publiée par le Commissariat Général du Plan, une seule ligne sur une cinquantaine de pages est consacrée à la prévention et à la lutte contre les épizooties, encore ces prescriptions se rapportent-elles aux productions animales en général et non pas spécifiquement à la production laitière. Dans les mesures propres à améliorer cette production, il n'en est nullement question. Si nous considérons également les résolutions prises par cette même Commission relativement à la production du lait, nous constatons la même omission.

[...] Il nous semble que le maintien en parfaite santé de ce cheptel et l'éradication méthodique de ses maladies méritaient d'être envisagés. D'autant que nous avons la certitude que quelques mesures judicieusement appliquées pouvaient être d'un rendement immédiat ; nous n'en saurions dire autant de toutes les solutions préconisées, de celles relatives à l'équipement laitier par exemple. » [70]

Ainsi, Clément BRESSOU proposa, en prenant exemple sur les modèles étrangers [67] [70] [116], un plan de traitement collectif contre ces maladies, nécessitant une étroite collaboration entre les éleveurs, les techniciens et les vétérinaires :

« Le problème n'est pas seulement de lutter même énergiquement contre ces maladies lorsqu'elles se déclarent. Il n'est pas particulier mais collectif. Il réside d'avantage dans l'obtention d'un troupeau laitier sain et dans la sauvegarde de la santé de ce troupeau. Il consiste à surveiller en permanence et méthodiquement les vaches d'une exploitation, à les éprouver périodiquement, de façon à agir sur elles avant même, pourrait-on dire, que les symptômes des maladies apparaissent de façon que ceux-ci ne puissent influencer la production du lait.

Il consiste aussi en une politique de sélection visant à supprimer les sujets malades et à n'apprécier les autres facteurs d'amélioration qu'en fonction de l'état de santé.

Ces méthodes ne sont pas des innovations. Elles sont déjà pratiquées aux États-Unis, au Danemark, en Allemagne avant la guerre ; elles ont été utilisées en Grande-Bretagne depuis 1940 et c'est à elles en grande partie que ce pays doit l'heureuse situation dans laquelle se trouve actuellement sa production laitière.

[...] quelle que soit la méthode employée, le maintien de la santé du bétail laitier demande la constante collaboration entre les groupements d'éleveurs et des techniciens spécialisés. C'est par une compréhension réciproque de leurs rôles, par une coordination de leurs efforts et une constante collaboration que le résultat peut être obtenu.

Cette entente, cette coopération – qui est loin d'exister à l'heure actuelle – il faut la souhaiter de tous nos vœux, il faut au besoin la provoquer ; en dehors d'elle, tous les plans, toutes les résolutions, tous les programmes n'aboutiront qu'à des résultats fragmentaires et insuffisants. » [70]

Pour Clément BRESSOU, cette coopération entre éleveurs, techniciens qualifiés et vétérinaires devait prendre forme dans des centres d'insémination artificielle, dirigés par un Chef de centre averti et entouré de techniciens qualifiés où l'utilisation de l'insémination artificielle permettrait d'accroître rapidement la sélection génétique et de combattre efficacement les maladies dites vénériennes, faisant de l'insémination une base sûre de prophylaxie contre l'infécondité [72].

Il réclama en fait cette coopération dès 1934, quand il présenta devant l'Académie d'Agriculture l'intérêt d'une entente collective entre les groupements d'éleveurs de juments et les laboratoires spécialisés sous la forme d'un centre d'insémination :

« Pour qui sait le magnifique développement pris à l'étranger par les stations d'insémination artificielle, on déplore que pareille organisation soit encore à créer chez nous. Nombreux sont les problèmes de la physiologie sexuelle où la pratique de l'élevage aurait intérêt à rechercher le concours du laboratoire et bénéficier ainsi de quelques-unes des plus belles découvertes de la biologie contemporaine. » [57]

Il fallut attendre la loi du 15 mai 1946 réglementant l'usage de l'insémination artificielle chez les animaux domestiques puis l'arrêté du 24 avril 1948, paru au Journal Officiel de la République le 5 mai 1948, pour que soient réellement établies des modalités d'application de l'insémination des animaux domestiques et que fonctionnent efficacement les centres d'insémination artificielle [7].

Mais allant plus loin, Clément BRESSOU voulut faire de ces centres d'insémination, et ce dès 1936 [67], des véritables centres de surveillance sanitaire :

« [...] l'insémination artificielle n'est pas seulement une méthode précieuse de sélection mais encore un procédé efficace de lutte contre les maladies. Tout d'abord, en supprimant l'accouplement, elle empêche la propagation des maladies dites vénériennes [...]

Mais, étendant leur champ d'action, ces centres d'insémination artificielle peuvent agir aussi contre les maladies qui entravent ou empêchent la reproduction : stérilité, avortement, mammites, etc. [...] ils ont la possibilité d'assurer la surveillance permanente du troupeau, comportant : visites périodiques, épreuves de contrôle et traitement systématique.

Sous cette forme, c'est encore la lutte contre la tuberculose, la brucellose, l'entérite paratuberculeuse qui peuvent être envisagées. Et l'on arrive ainsi à concevoir les stations d'insémination artificielle comme des centres de surveillance sanitaire assurant le contrôle permanent des troupeaux, où la mise en pratique systématique d'une médecine préventive est appelée à donner des résultats autrement favorables que la lutte toujours incertaine et parfois décevante contre les épidémies déclarées. Grâce à cette méthode, pourraient enfin être constitués des troupeaux sains, « accrédités » comme on les appelle en certains pays étrangers, parce que l'attestation de la santé donne à leur propriétaire le privilège de certains marchés réservés.

Les conditions obligatoires de l'insémination artificielle permettent donc de mettre en action les méthodes modernes de la prophylaxie. Persister à ne voir en elle qu'une méthode de sélection, c'est n'envisager qu'une partie du problème, c'est ne lui faire rendre qu'une partie - et peut-être la moins importante - des services qu'elle peut donner, c'est se priver, je ne sais pour quelles fins, des bénéfices qu'elle peut procurer. Je souhaite que notre Administration, renonçant à un compartimentage périmé des cadres techniques, veuille bien envisager le problème dans son sens le plus large et le plus productif. » [72]

Finalement, Clément BRESSOU fut un grand partisan du développement de l'IA, la considérant comme une excellente méthode de prophylaxie des maladies vénériennes et comme un rapide moyen de sélection et d'amélioration génétique. Il plaida pour la mise en place de centres d'IA afin que la méthode soit appliquée par des techniciens qualifiés, sous l'œil exigeant de chefs de centres vétérinaires [38]⁶⁷ afin que toutes les mesures d'hygiène soient scrupuleusement respectées.

Notons qu'il préconisa l'orientation de la sélection animale vers l'obtention d'individus d'une haute rusticité plutôt que vers la création d'animaux aux rendements excessifs, incompatible avec le fonctionnement rationnel des organismes. Cette résistance naturelle aurait été complétée par l'application de mesures de prophylaxie systématique dans les centres de surveillance sanitaire dont il préconisa la création [83]. Joignant ainsi les aspirations zootechniques et médicales du vétérinaire, il espérait mettre en place une conduite de l'élevage national respectueuse des principes d'hygiène, et aboutir à l'obtention d'un cheptel sain et compétitif.

Enfin, pour clore ce chapitre sur les productions animales et à titre plus anecdotique, signalons que Clément BRESSOU s'intéressa à la production de la fourrure Astrakan en Europe et en Afrique française. À ce titre, il étudia l'élevage du mouton de Boukhara et publia deux articles originaux : « *Le mouton de Boukhara* »⁶⁸ et « *Le mouton Astrakan en Mauritanie* » en collaboration

67 Lettre N°836 du 8 novembre 1952 au Professeur BONADONNA de Milan auprès de qui il confirma son désir de voir la direction des centres d'insémination artificielle confiée exclusivement aux vétérinaires.

68 La Terre et la Vie, 1931, I, 259.

avec R. MORNET⁶⁹.

De plus, en tant que Secrétaire Général du premier Congrès sur la production de l'Astrakan, tenu à Paris en 1931 [73], il rédigea un rapport mettant en relief les raisons pour lesquelles ledit mouton pouvait être introduit en France avec succès à condition de respecter certains principes d'élevage⁷⁰.

II.3.c. L'étude des maladies contagieuses

Convaincu que préserver la santé du cheptel français était l'une des clés de sa productivité, Clément BRESSOU s'intéressa également à la lutte contre les grandes maladies contagieuses de l'époque : la tuberculose et la fièvre aphteuse.

En 1952, la France subit une épizootie de fièvre aphteuse particulièrement sévère qui coûta environ 70 millions d'euros de pertes directes à l'élevage français (mortalité), et environ 150 millions d'euros en tenant compte des pertes indirectes (pertes de production, coût des mesures de lutte) [165].

Cette épizootie fut aussi très médiatisée auprès de l'opinion publique. Elle créa bien des émois au sein de la communauté agricole par les pertes qu'elle engendra et au sein de la communauté scientifique par ses aspects nouveaux ainsi que par les méthodes de lutte mises en œuvre par les pouvoirs publics.

À ce sujet, Clément BRESSOU réalisa une analyse critique des nouveautés épidémiologiques de la maladie et des mesures d'éradication appliquées, devant l'Académie d'Agriculture :

« L'épizootie de fièvre aphteuse qui s'est abattue sur notre pays au cours de ces derniers mois est une des plus graves que nous ayons eu à supporter, une des plus alarmantes aussi en raison des aspects si nouveaux qu'elle a présentés. L'émotion qu'elle a légitimement soulevée, l'importance des pertes subies, la publicité donnée, dans les formes si peu habituelles, à certaines des méthodes susceptibles de la combattre et le fait aussi qu'en dehors de l'Académie des Sciences, ni notre Compagnie, ni de Sociétés Scientifiques connexes n'avaient été amenées à donner leur avis sur ce fléau, ont conduit notre Président et notre Secrétaire perpétuel à me demander de vous exposer ce que l'on sait actuellement de cette épizootie, des moyens à mettre en service pour enrayer ses progrès et essayer de prévenir son réveil. [...]

La morbidité a atteint un taux qui n'avait jamais été constaté jusqu'ici, si bien que le total des pertes de toute nature (mortalité, avortements, diminution de la production du lait, de la viande, etc.) atteint certainement, d'après certains auteurs, 150 milliards de francs.

On sait que la fièvre aphteuse est due à l'action d'un ultra-virus. [...] L'épizootie de cette année vient de mettre en évidence un fait nouveau : la variabilité du virus aphteux. [...]

On ignore encore l'origine et les causes de cette variabilité, le rythme de ces transformations. On sait que les diverses variétés peuvent apparaître au cours d'une même épizootie et dans une même région, soit successivement, soit simultanément, qu'un même virus peut réapparaître alors qu'il avait disparu, qu'un même type peut progressivement se transformer en ses différentes variantes. Cette notion, admise également dans tous les pays, complique singulièrement le problème étiologique de la fièvre aphteuse. [...]

Quoi qu'il en soit, il faut bien convenir que nos connaissances sur l'étiologie de la fièvre aphteuse sont encore incomplètes, que bien des faits demandent à être précisés et qu'il convient d'envisager l'avenir avec prudence quant à l'apparition de nouvelles variétés de l'ultra-virus aphteux.

Quels ont été les moyens de lutte employés ? Nombreux, certes, et de divers ordres.

69 C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1949, XXXV, 398-403.

70 La journée du Mouton de Boukhara, Revue de Zootechnie, 1931, X, 334-336.

Des mesures sanitaires d'abord, imposées par la loi : isolement, séquestration, visite et recensement des malades, mise en interdit du périmètre infecté, interdiction de la circulation, des foires et marchés, désinfection à la soude caustique. Appliquées avec une attention toute particulière – théoriquement du moins – dès que la fièvre aphteuse s'est montrée envahissante, les faits sont là hélas ! Pour prouver qu'elles n'ont pas réussi à arrêter la marche de l'épidémie. Diverses raisons ont été données de cet insuccès : longueur et vulnérabilité de nos frontières, importants mouvements du bétail imposés par le commerce français, rapidité et intensité des déplacements professionnels, etc. La vérité est que nos mœurs s'accommodent mal des obligations de la police sanitaire, que nos éleveurs et nos cultivateurs ne veulent pas se plier aux exigences de la loi, pensent plus à la tourner qu'à la respecter. Ils ne voient dans les prescriptions sanitaires que ce qui gêne les habitudes et non les heureux effets de leur stricte application. Ils devraient savoir que, loin d'être tracassières et inutiles, elles sont profitables et qu'en certains de nos départements, elles ont suffi à diminuer la gravité de l'affection et à ralentir son extension. Dans certains pays – nous le verrons – elles ont abouti à l'arrêt de l'épizootie et à l'ouverture rapide des libres transactions commerciales. Il est vrai qu'en Suisse le défaut de déclaration en cas de maladie contagieuse est puni d'une amende de 2.000 francs suisses (200.000 frs) et de quelques mois de prison.

À ces mesures sanitaires sont venues s'ajouter de vastes mesures de prophylaxie médicale.

Deux types de vaccins ont été employés. L'un, d'utilisation mondiale, est [...] fabriqué par l'Institut Français de la Fièvre Aphteuse (I.F.F.A.), établissement privé sous le contrôle de l'État dont la production est contrôlée par les Services Vétérinaires. La fabrication de ce vaccin, que jusqu'à ce jour on ne pouvait obtenir qu'en quantité limitée, est délicate et laborieuse. [...]

Un second vaccin, celui de l'Institut bactériologique de Tours (I.B.T.) [...] est fabriqué par un établissement privé qui ne bénéficie d'aucun contrôle officiel. Une expérience ordonnée par le Ministre de l'Agriculture est en cours pour juger de la valeur comparée de ces deux vaccins. [...]

Quels ont été maintenant les résultats de cette campagne de vaccination ?

Les faits sont toujours là, hélas ! Pour prouver qu'elle a été incapable d'arrêter l'épizootie et d'empêcher l'envahissement du territoire.

Des échecs ont été enregistrés. [...] Ils tiennent à des causes les plus diverses : délivrance hâtive de vaccins non contrôlés sous la pression du grand nombre de demandes ; difficulté d'assurer correctement la conservation délicate du vaccin ; emploi d'un vaccin ne correspondant pas à la variété du virus en cause ; vaccination en foyer trop infecté... Ils tiennent encore à la durée limitée de l'immunité vaccinale qui met quinze jours pour s'installer et qui ne dure pas plus de six mois. » [77]

Parallèlement, il examina la politique de lutte des autres pays européens et parvint à la conclusion que les mesures sanitaires constituaient la meilleure protection contre la fièvre aphteuse. La vaccination, si elle restait inattaquable dans son principe, rencontrait en effet trop d'obstacles à sa réalisation pour qu'elle soit efficace [77].

Il conclut finalement qu'en France, compte tenu des mœurs agricoles et des connaissances relatives au virus aphteux et à la vaccination, la lutte contre la fièvre aphteuse ne pouvait être conduite que par l'association de mesures sanitaires d'abord, et de mesures médicales ensuite :

« En l'état actuel de nos connaissances et de nos mœurs, la lutte contre la fièvre aphteuse paraît ne pouvoir être conduite, chez nous, que par l'association des deux méthodes.

Une prophylaxie sanitaire d'abord, faite d'une réglementation de précaution sévère et rigoureusement appliquée, puis, en cas d'infection, de mesures d'éradication énergiques, capables d'anéantir les premiers foyers et d'empêcher leur extension. Un tel système nécessite le consentement compréhensif des éleveurs, que l'on devra par avance intéresser et éduquer, la volonté inébranlable des Pouvoirs publics bien résolus à ne répondre à aucune sollicitation, l'action volontaire d'un service sanitaire dont les moyens techniques et scientifiques doivent être développés et appropriés au résultat à obtenir.

Une prophylaxie médicale ensuite, à base de vaccination anti-aphteuse, qui complètera les mesures sanitaires. Elle visera des objectifs limités ; protection de troupeaux de valeur, des jeunes, détermination d'anneaux de précaution autour des foyers éteints, vaccination de zone, etc.

Tels nous paraissent être les enseignements que l'on peut en toute objectivité retirer de l'étude épidémiologique et des constatations pratiques de la récente épizootie de fièvre aphteuse. » [77]

Il ne fut pas le seul à enregistrer la carence des procédés de vaccination utilisés dans la lutte contre cette épizootie. Consciente des lacunes de la vaccination anti-aphteuse, l'administration de l'agriculture de l'époque demanda la création d'une commission officielle de contrôle des vaccins anti-aphteux utilisés en France dite Commission BELIN [39]⁷¹.

Son but était de savoir si, dans les conditions de la pratique courante, on pouvait attendre de l'emploi d'un vaccin fabriqué suivant la méthode BELIN par l'I.B.T.⁷² une immunité suffisante contre la fièvre aphteuse, c'est-à-dire équivalente à celle obtenue par l'utilisation d'un vaccin reconnu comme efficace, en l'occurrence le vaccin fabriqué par l'I.F.F.A.⁷³.

Clément BRESSOU fut nommé Président de la Commission BELIN le 18 janvier 1952 [39],⁷⁴ et ce fut donc lui qui dirigea une très importante expérience d'une durée théorique de six mois et portant sur 180 bovins [83]. Dans le principe, les Bovins vaccinés devaient être soumis à trois épreuves d'efficacité sur une période de six mois. En pratique, les résultats furent suffisamment significatifs après la deuxième épreuve d'efficacité, c'est-à-dire après trois mois d'expérience, pour prouver que l'immunité conférée par l'un et l'autre des vaccins était effective après trois semaines, sans valeur après trois mois, et que le vaccin produit selon la méthode BELIN était, dans l'ensemble, légèrement supérieur au vaccin de référence produit par l'I.F.F.A.

Conjointement à cette expérience, Clément BRESSOU dirigea une enquête auprès des praticiens du pays sur les résultats obtenus par l'emploi des vaccins anti-aphteux [83] [38]⁷⁵ dans la pratique rurale courante.

Les conclusions de ce rapport furent fournies le 6 mai 1953 à l'administration de l'Agriculture [39]⁷⁶.

Il semble utile de préciser que Clément BRESSOU demanda, au cours d'une réunion de la Commission, s'il ne conviendrait pas mieux de confier la présidence à une autre personne. Ce à quoi l'ensemble des membres de la Commission répondit par la négative, soulignant l'activité, l'autorité et le dévouement de leur Président [39]⁷⁷.

En se fondant sur l'exemple des pays européens voisins, sur les nouveautés épidémiologiques du virus aphteux et sur le rapport de la Commission BELIN, Clément BRESSOU préconisa l'utilisation privilégiée de mesures sanitaires pour lutter contre la fièvre aphteuse, plutôt que l'utilisation de mesures médicales.

Il adopta ainsi les idées de Gaston RAMON, alors Directeur de l'Office International des Épizooties (OIE) qui écrivit en 1954 dans le Bulletin de l'OIE N° 5-6 : « la vaccination ne supprime pas le virus, lequel, comme le feu qui couve, peut à chaque instant rallumer des foyers de maladie. » [82]

Pourtant, le 12 mars 1954, l'administration de l'agriculture, présentant le nouveau dispositif

71 Sous-dossier Commission du vaccin anti-aphteux BELIN.

72 Institut Bactériologique de Tours.

73 Institut Français de la Fièvre Aphteuse.

74 Procès-verbal de la réunion de la Commission BELIN du 18 janvier 1952, en l'absence de candidats à la présidence, Clément BRESSOU fut élu après vote à mains levées.

75 Lettre N°589 du 21 juillet 1952 adressée au Ministre de l'Agriculture par le Professeur BRESSOU en tant que Président de la Commission du vaccin anti-aphteux BELIN.

76 Rapport sur une nouvelle expérience de contrôle du vaccin anti-aphteux BELIN.

77 Observations de la Commission Belin, 1953.

de lutte adopté, ne sembla pas tenir compte de son avis ni de celui de la Commission qu'il avait dirigée avec tant de dévouement :

« [Le nouveau dispositif de lutte] repose essentiellement sur la vaccination obligatoire des animaux sensibles à la maladie suivant un programme mis au point, "à toute époque où il le jugera nécessaire" par le Service compétent du Ministère de l'Agriculture. Ce programme "sera la clé de voûte de plans stratégiques de protection contre toute forme d'invasion ou de menace d'invasion du territoire national".

La vaccination obligatoire sera complétée par des vaccinations de précaution laissées à l'initiative des organisations professionnelles. Il s'agit ici d'une mesure de prophylaxie libre subventionnée, qui "pourra aider à créer rapidement ce fonds d'immunité qui doit freiner les épizooties et entraîner leur extinction". » [82]

Clément Bressou critiqua vertement cette nouvelle législation, qui allait totalement à l'encontre des recommandations de l'OIE et ignorait de plus le rapport de la commission BELIN :

« Si les leçons de l'épizootie qui vient de finir sont tirées de chiffres officiels, si ceux-ci sont indiscutables et emportent la certitude, il n'en est pas de même des mesures prises par l'Administration et on aimerait connaître les raisons scientifiques et techniques qui justifient les règles de cette nouvelle prophylaxie anti-aphteuse. Personnellement, nous ne les discernons pas.

Sur l'innocuité de la vaccination, nous savons qu'il existe des opinions formellement réservées. Le phénomène de l'apparition inexpliquée des variantes et de la persistance des virus [...] commande une prudence avec laquelle contrastent singulièrement les dispositions stratégiques du Bulletin d'information ministériel.

Ces irrégularités expliquent pourquoi le contrôle de tous les vaccins livrés au public est officiellement obligatoire. Cette opération est surtout importante en période d'épidémie alors que pour répondre aux besoins brusquement accrus la fabrication doit produire rapidement une grande quantité de vaccins. De l'avis même des organismes chargés de ce contrôle, nous savons que celui-ci n'a pas été efficace lors de la dernière épidémie ; comme rien n'a été changé dans son organisation, on peut légitimement craindre qu'il en soit de même pour l'avenir. [...]

L'Administration elle-même, ne donne pas l'exemple. J'ai eu l'occasion de vous dire [Bulletin de l'Académie d'Agriculture, 19 novembre 1952] que le Ministère de l'Agriculture avait consenti, voici deux ans, à ce qu'une expérience soit organisée pour juger de la valeur comparative des vaccins employés au cours de la récente épidémie. Cette expérience est achevée et les conclusions en ont été déposées ; l'on attend toujours la publication de ces résultats. Il semble que la preuve scientifique, dégagée des faits en toute objectivité, cède le pas à je ne sais quelle raison d'opportunité, d'interprétation, de doctrine administrative, comme si la vérité ne finissait pas toujours par l'emporter !

Contrairement aux enseignements de la première épizootie, la nouvelle organisation de la lutte contre la fièvre aphteuse, non seulement maintient les anciens errements, mais les aggrave. Alors que de toute évidence la prophylaxie sanitaire est plus opérante que la prophylaxie médicale, elle envisage un relâchement des mesures sanitaires.

Sous le prétexte que les animaux vaccinés seront marqués, elle admet la possibilité d'atténuer l'interdiction de la circulation, des foires et des marchés, qui constituait une des pierres angulaires de l'ancienne prophylaxie contre la fièvre aphteuse. Quand on connaît l'imperfection des méthodes d'identification des animaux, le soin et le travail qu'elles demandent, la facilité avec laquelle on peut les vicier frauduleusement, on regrettera l'abandon même partiel des mesures qui avaient fait leurs preuves et donnaient toutes garanties.

Ce sont par de rigoureuses méthodes de prophylaxie sanitaire que la peste bovine, la morve, la rage par exemple, qui constituaient les grandes "pestes" de jadis, ont pratiquement disparu et non par la mise en œuvre de méthodes médicales dont l'efficacité reste limitée, sinon aléatoire. » [82]

Il finit son intervention en insistant, encore une fois, sur la nécessité d'accorder une importance prépondérante aux mesures sanitaires et sur la nécessité d'expliquer aux éleveurs le bienfondé de ces mesures :

« Sans doute, nos éleveurs s'accommodent mal des obligations d'une police sanitaire qui gêne leurs habitudes, qu'ils jugent tracassière et inutile, qu'ils s'ingénient à tourner, voire à fausser. Il n'est pas impossible pourtant que l'éleveur français documenté, éclairé, conseillé, guidé ne consente à observer une réglementation qui d'ailleurs a fait ses preuves et qui doit le débarrasser d'une maladie redoutée entre toutes.

Il appartient aux Services techniques et à ceux de la vulgarisation de développer ces principes, d'entreprendre une véritable croisade sur l'efficacité de ces mesures et non pas de leurrer l'opinion sur des méthodes de vaccination que l'on a vu n'être que très partiellement efficaces et incapables de lutter victorieusement, par elles-mêmes, contre la fièvre aphteuse. » [82]

Clément BRESSOU n'abandonna pas sa conviction pour autant. En effet, à la suite d'une communication de Gaston RAMON devant l'Académie de Médecine le 8 mars 1955, dans laquelle ce dernier démontra l'efficacité des mesures sanitaires, il préconisa à nouveau l'application préférentielle de l'abattage dans la lutte contre la fièvre aphteuse et souligna l'importance d'une convention sanitaire internationale. Il proposa, dans ce but, un vœu qu'il soumit aux membres de l'Académie et qui fut adopté à l'unanimité :

« L'intéressante communication de M. RAMON met l'accent sur un des aspects les plus importants de la lutte contre la fièvre aphteuse : la dissemblance entre les méthodes de lutte employées par les divers États et, hélas ! aussi, sur l'inégalité des résultats obtenus.

Cette disparité s'oppose évidemment à l'éradication de la fièvre aphteuse dans le monde. L'histoire épidémiologique de la maladie montre, en effet, que nées insidieusement dans un pays, les vagues infectieuses déferlent d'un État à l'autre pour envahir rapidement de vastes territoires, tant la contagion est subtile et encore mystérieuse.

Il apparaît donc nécessaire, sinon d'uniformiser, du moins d'harmoniser les méthodes prophylactiques et d'étudier en toute objectivité les bases d'une doctrine internationale de prophylaxie. [...]

Déjà, plusieurs Sociétés savantes ont marqué l'intérêt qu'elles portent à ces travaux par des vœux sur leur réussite. Peut-être l'Académie Nationale de Médecine voudra-t-elle se joindre à l'avis exprimé par l'Académie des Sciences, par l'Académie d'Agriculture, l'Académie Vétérinaire.

Si telle était son intention, ce que je souhaite, voici le texte d'un vœu que je me permets de soumettre à son agrément :

"L'Académie de Médecine, après avoir entendu l'exposé de M. RAMON sur les résultats obtenus dans la lutte contre l'épizootie aphteuse dans le monde, émet le vœu :

Que faisant suite à l'initiative prise récemment par le Gouvernement français⁷⁸, une Convention sanitaire internationale soit établie en spécifiant les mesures capables d'assurer, dans les meilleures conditions et avec le maximum d'efficacité, la prophylaxie générale du fléau qui ravage périodiquement le cheptel dans de très nombreux pays et qui porte ainsi le plus grave préjudice à l'économie mondiale." » [84]

Parallèlement à la fièvre aphteuse, Clément BRESSOU se pencha également sur l'épidémiologie de la tuberculose qui, avant 1955, représentait le fléau majeur de l'élevage français. En effet, plus de 10% des bovins étaient atteints et, selon les départements, entre 20 et 50% des

⁷⁸ L'Assemblée nationale, dans sa séance du 4 mars 1955, et sur l'instigation de M. André MAYER, prit l'initiative de faire établir et de proposer aux autres Gouvernements une convention sanitaire internationale pour la lutte contre la fièvre aphteuse. Dans ce but, il proposa de réunir une Conférence d'experts chargés d'étudier et d'élaborer cette convention.

troupeaux étaient tuberculeux [45].

La prophylaxie entreprise fut d'abord facultative et individuelle. Régie par la loi du 7 juillet 1933 puis par l'arrêté du 17 août 1936, elle reposait soit sur l'emploi de la vaccination des bovins par le B.C.G.⁷⁹, soit sur l'application de la méthode dite de BANG fondée sur l'abattage des animaux réagissant à la tuberculine. La diffusion de la vaccination au sein des élevages fut sérieusement compromise par les entraves au commerce des animaux qu'elle entraînait. En effet, les sujets vaccinés étant indissociables des sujets naturellement infectés par la tuberculination, leur vente était pratiquement impossible.

Pourtant, et contrairement à ce qu'il préconisa pour la lutte contre la fièvre aphteuse, Clément BRESSOU fut un fervent défenseur de l'emploi de la vaccination chez les bovins.

Afin de convaincre l'opinion et les pouvoirs publics, il présenta, à l'occasion du premier congrès international du B.C.G. à Paris, en 1948, le cas d'un éleveur qui parvint, selon lui, à éradiquer la tuberculose dans son exploitation par la seule utilisation de la vaccination [73].

De même, il s'enquit, à la demande de Camille GUERIN lui-même, de l'avis de vétérinaires utilisant la vaccination, tous « *s'en déclarèrent fort satisfaits* » [99].

Pour aider à promouvoir la vaccination, il chercha par ailleurs des moyens pour contourner les entraves commerciales à l'emploi du BCG et proposa une catégorisation des laits de consommation :

« L'obstacle à la diffusion de la vaccination par le BCG vient de ce qu'elle apporte une sérieuse entrave au commerce des animaux [...] »

Mais, dans les circonstances présentes, cet obstacle ne saurait être un empêchement. Des groupements d'éleveurs sont disposés à vacciner systématiquement leurs exploitations, à condition que leur production laitière, dûment contrôlée, puisse être officiellement qualifiée, vendue sous garantie et à un prix de vente compensant la perte résultant de l'immobilisation du cheptel.

Ils demandent qu'une réglementation leur permette de fournir un lait analogue au "lait attesté TT" des Anglais [Tuberculin Tested Licence], qui garantirait au consommateur, moyennant une juste rétribution, un lait indemne de tuberculose en même temps que propre et de correct conditionnement. La suggestion est à venir. » [74]

Malgré ses tentatives pour promouvoir la vaccination par le BCG, les organisations internationales adoptèrent exclusivement la méthode de BANG et exclurent la vaccination de toute campagne officielle pour l'éradication complète de la tuberculose. Les services sanitaires français mirent un terme à la prophylaxie subventionnée pour la vaccination en 1955 [99].

Clément BRESSOU ne manqua pas de laisser éclater sa déception, en particulier vis-à-vis des Scandinaves, devant l'Académie d'Agriculture de France. Allant au bout de ses convictions, comme il le fit lors de l'épizootie de fièvre aphteuse, il défendit corps et âme la vaccination par le BCG de Camille GUERIN :

« ... Après des débuts timides et de chaudes alertes, la méthode [de la vaccination par le BCG] allait connaître [...] des succès croissants malgré les allégations tendancieuses et les arguments fallacieux des détracteurs.

Ce furent surtout les scandinaves qui devinrent les grands propagateurs de la vaccination par le B.C.G. sur une grande échelle, qui montrèrent son innocuité et son efficacité et c'est à partir de leurs essais qu'elle se généralisa. Elle est aujourd'hui répandue dans toutes les régions du monde. [...]

Alors que la vaccination humaine connaissait un essor prodigieux, la vaccination des bovins, qui avait été cependant le point de départ du B.C.G., ne se répandait pas. On pourrait

79 Vaccin Bilié-Calmette-Guérin.

penser que Camille GUERIN en tirait quelques doutes sur la valeur de sa méthode généralisée aux bovins. Il n'en est rien, et je veux en apporter ici une attestation personnelle.

En 1947, alors que l'on préparait le Premier Congrès international du B.C.G., Camille GUERIN me pria de m'enquérir auprès de nos collègues de l'Académie d'Agriculture qui utilisaient le B.C.G. bovin dans leurs exploitations, des résultats obtenus et de leur opinion sur la valeur de cette vaccination. J'interrogeais ainsi M. DESOUTTER et le regretté M. LAFITE (de Reims) qui avaient l'un et l'autre une sérieuse expérience de la méthode et s'en déclarèrent fort satisfaits. [...]

La 12^e résolution votée par le Congrès, consacrée à la Pratique vétérinaire, mentionne expressément : « Pour ce qui est des animaux de l'espèce bovine, le Congrès considère le bien-fondé de la vaccination bovine par le B.C.G. » et elle ajoutait (à la demande de Camille GUERIN lui-même) « mais la diffusion de cette vaccination ne s'accordant pas avec les dispositions réglementaires actuellement en vigueur, émet le vœu que les Pouvoirs publics concilient la pratique de la vaccination au B.C.G. avec les principes de la loi ».

Ce vœu resta lettre morte et les expériences comparatives demandées par divers orateurs au cours de ces assises ne furent jamais exécutées.

C'est que depuis 1933, une loi, en effet, avait réglementé la prophylaxie libre mais subventionnée contre la tuberculose Bovine et cette loi, ainsi que l'arrêté de 1936 pris en application, avaient admis, conjointement à la vaccination par le B.C.G., une autre méthode, d'origine danoise, la méthode dite de Bang, moins élégante certes et moins scientifique que celle du B.C.G. puisqu'elle était basée sur l'abattage des réagissants à la tuberculine.

Cette méthode inversait radicalement les données du problème de la lutte contre la tuberculose bovine. Ainsi que le faisait remarquer Camille GUERIN au congrès de 1948 : « Chez l'homme, tout individu qui réagit à la tuberculine est un privilégié ; il est à l'abri des surinfections ultérieures. Dans l'espèce bovine, au contraire, tout animal qui réagit à la tuberculine est un paria dont il faut se débarrasser le plus rapidement possible ».

[...] Ainsi, les Scandinaves adoptent d'enthousiasme la méthode française de CALMETTE et GUERIN chez l'homme par le B.C.G. alors qu'ils nous renvoient la méthode danoise de BANG chez le bœuf par la tuberculination et l'abattage, négligeant par surcroît de joindre à l'envoi quelque Prix Nobel pourtant amplement mérité.

On s'interroge afin de savoir aujourd'hui pourquoi, contrairement à ce que l'on fait aujourd'hui pour lutter contre la fièvre aphteuse, la méthode par l'abattage de BANG a été choisie et imposée à nos éleveurs au lieu de la méthode par la vaccination de CALMETTE et GUERIN, dont certains avaient prouvé l'efficacité.

Il est peut-être trop tôt pour élucider ce point d'histoire, mais la question reste posée à tout esprit impartial, soucieux de vérité et de justice. » [99]

Finalement, les préconisations de Clément BRESSOU en matière de lutte contre la tuberculose et contre la fièvre aphteuse allèrent à chaque fois à l'encontre des mesures officielles.

S'il ne nous appartient pas de juger de leur légitimité, nous pouvons tout du moins reconnaître que Clément BRESSOU mena toujours ses enquêtes, ses études et ses expériences dans le plus pur esprit scientifique, avec intégrité et objectivité. Son incompréhension, sa colère, face à ces décisions furent principalement dues à cette habitude qu'avait l'administration de ne pas prendre en considération ses avis⁸⁰ ou de ne pas accorder une oreille attentive aux délibérations des Académies, censées exister pour seconder les pouvoirs publics dans ce type de démarche⁸¹.

80 Cf.. III. CLEMENT BRESSOU : SON DIRECTORAT A LA TETE DE L'ECOLE D'ALFORT

81 Cf.. IV. CLEMENT BRESSOU : SA POLITIQUE PROFESSIONNELLE ET SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROFESSION

II.3.d. L'étude des taureaux de combat

Avant de s'intéresser à la tauromachie en soi, Clément BRESSOU étudia le champ de vision monoculaire et le champ de vision binoculaire des bovins en tant qu'anatomiste, « *mensurations qui n'avaient pas été précisées jusqu'ici malgré leur importance pour l'utilisation d'un animal de travail et de sport.* » [86]

Opérant sur des globes oculaires énucléés, dénudés et à sclérotique soigneusement amincie - le plan iridien étant maintenu en position horizontale - il utilisa la méthode imaginée par VON TSCHERMACK, puis par ROCHON-DUVIGNEAUD, pour déterminer un champ de vision monoculaire anatomique qui, au détail près, devait correspondre au champ de vision physiologique [86].

De cette première étude, répétée du reste sur plusieurs types d'yeux, il conclut que la vision panoramique des bovins était excellente.

Puis, il évalua le champ visuel binoculaire par une méthode directe et par une méthode de construction graphique réalisée à partir de la connaissance du champ monoculaire [87].

Pour la mesure directe, il fit construire un appareil sur mesure : un cercle gradué de 3 mètres de diamètre servant au déplacement de la source lumineuse et fixé sur un disque mobile. La tête fut placée à la verticale, le sommet nasal vers le sol ; la dénudation de la sclérotique fut ainsi facilitée et les yeux, par leur poids, tendaient à garder une position et une forme normales.

Les mesures obtenues, répétées encore une fois sur des races très diverses, se rapprochèrent de celles obtenues par la méthode indirecte. Elles révélèrent une vision binoculaire très limitée, ceci étant principalement dû à la disposition très latéralisée des yeux. De plus, la vision binoculaire serait inexistante en arrière.

Enfin, interrogé sur la qualité de la vision des bovins, que certains considéraient comme myope, il répondit avec mesure que leur vue pouvait tout au plus être considéré comme médiocre :

« [la vue du toro] est faible ; s'il est impossible, sous peine d'un anthropocentrisme erroné de discuter des sensations et des perceptions visuelles du toro, de sa myopie ou de son hypermétropie comme on le fait inconsidérément en tauromachie, il est optiquement prouvé que dans un large champ visuel la vue du toro manque d'acuité, de perçance, ce qui explique son inquiétude, son impulsion désordonnée et aussi la puissance des mouvements du leurre dans le déclenchement de celle-ci. » [113]

Au-delà de ces considérations purement anatomiques, Clément BRESSOU s'intéressa à la bravoure du *toro de lidia*⁸² (*toro bravo*)⁸³ en tant que critère zootechnique et chercha à savoir si elle constituait une tare et si, oui ou non, le taureau de combat était devenu invalide comme le laissait supposer la plupart des *afficionados* de l'époque.

Il s'associa pour répondre à ces questions au Docteur Henri EY, psychiatre et Président du Club taurin de Paris avec qui il co-écrivit un essai de psychologie animale [113]. Pour eux, la bravoure est principalement un produit de la sélection zootechnique et, par conséquent, a dégénéré en même temps que la discipline et les toreros :

« Au début de la tauromachie était le "toro", grand, fort, âgé, brave, et l'homme ne lui présentait brièvement le leurre qu'avec un courage égal à sa charge ; le combat était bref et culminait à "l'heure de la vérité" dans la grande estocade [...]. Depuis ces temps héroïques [...] la tauromachie a dégénéré. Elle a dégénéré en devenant un spectacle de grandes foules qui s'est vulgarisé et tend même actuellement à devenir une sorte de jeu de cirque dont les oripeaux et le rituel cherchent à remplacer le vrai combat. Elle est devenue plus plastique que dynamique. [...] D'où la nécessité [...] de rechercher des toros nobles (c'est-à-dire à charge et à coup de tête

82 Taureau de combat des arènes espagnoles, systématiquement mis à mort sauf cas exceptionnel de grâce.

83 Pour le *toro de lidia*, la bravoure est caractérisée par la combativité, la promptitude au combat, la fixité dans la charge, l'égalité du comportement et l'impassibilité face à la douleur [141].

commodes).

Et des toros recherchés pour leur noblesse, pour leur suavité et leur innocence, on est arrivé au toro invalide dont le torero se joue plutôt qu'il ne le combat.

Autrement dit [...] la tauromachie a transformé l'image du toro qu'elle désire voir opposer au torero. Sa bravoure reste toujours la caution du combat mais sa plasticité en est devenue la condition naturelle (et parfois artificielle quand on recourt aux pratiques qui l'altèrent et l'affaiblissent). » [113]

Pour Clément BRESSOU et Henri EY, le toro actuel ne peut cependant pas être un dégénéré au sens qu'il aurait perdu sa bravoure, puisqu'elle n'est de toute façon pas la règle dans l'espèce, seule la couardise (*mansos*) étant naturelle [113] [141].

Et elle ne peut pas non plus être un conditionnement puisque les toros de *lidia* vivent libre dans les élevages sans pouvoir rien apprendre des conditions de combat. Ils envisagèrent alors de considérer la bravoure comme une *aptitude exceptionnelle* (une forme de « génie »), une anomalie de développement, non pathologique, formée à partir de la couardise naturelle et sélectionnée habilement par les éleveurs (*ganaderos*) :

« Mais ce génie est-il pathologique ? Curieux détour où nous retrouvons ici le problème du génie et de la folie à propos de ces bovidés sélectionnés pour faire surgir et maintenir dans leur race un caractère exceptionnel de bravoure, normalement dilué ou dominé dans la "cobardia natural"⁸⁴ de l'espèce. Mais le génie n'apparaît pas pathologique lorsqu'il exprime seulement un écart statistiquement élevé par rapport à la moyenne d'une qualité. Pas plus que le génie de l'homme, s'il se définit par une exceptionnelle aptitude à la musique ou aux mathématiques n'est pathologique (apparue au hasard des rencontres chromosomiques), le génie du toro brave n'est pathologique (sélectionné par des croisements calculés). Disons plutôt que la bravoure du toro de combat n'est ni une maladie, ni un trait spécifique et général d'une espèce, mais la caractéristique d'une race dont la pureté a beaucoup de mal à se maintenir. La bravoure au combat est un produit en grande partie artificiel de la sélection zootechnique. Si celle-ci cesse d'être rigoureuse et sévère (et surtout si elle recherche un autre critère de sélection), chaque toro tend à retomber dans la probabilité générale de la répartition statistique de la bravoure dans son espèce, c'est-à-dire celle d'une aptitude relativement rare. Il n'y a pas lieu de se demander dans ces conditions pourquoi parmi les toros de combat il y en a tant de mansos (non braves), mais plutôt qu'il y en ait tant de bravos, moins que l'aficionado le désire, mais plus que le génie de l'espèce ne le permet dans des conditions naturelles de l'existence du Bos taurus. » [113]

Dans un autre essai de psychologie animale, Clément BRESSOU compara par ailleurs la bravoure du toro de *lidia* à celle du taureau camarguais. Cet essai ne fut vraisemblablement pas publié puisqu'aucune trace ne fut trouvée dans la littérature, peut-être fut-il l'objet d'une conférence par le Professeur BRESSOU ? [9]⁸⁵ Quoi qu'il en soit, il insista, dans ce texte, sur l'importance fondamentale de l'apprentissage de la bravoure chez les taureaux camarguais⁸⁶ :

« La bravoure du taureau camarguais apparaît [...] assez différente de la bravoure du toro de lidia. Si, à l'origine et dans la « manade » (où cette bravoure est en sommeil) elle est de même nature, elle ne tarde pas à se modifier après plusieurs courses et à se transformer en une habitude acquise. [...]

Cet animal à demi-sauvage s'éduque peu à peu par la succession des courses, il acquiert

84 La couardise naturelle, en espagnol dans le texte

85 « Toro bravo et taureau camarguais - Essai de Psychologie Animale » par Clément BRESSOU.

86 Dans les jeux camarguais, l'animal n'est pas mis à mort, les mâles sont castrés et combattent avec les femelles, le jeu consiste à enlever à un animal lancé seul dans l'arène des glands attachés à la base des cornes à l'aide d'un crochet en forme de peigne.

certaines réflexes d'habitude et développe sa combativité en fonction de son expérience. Il arrive ainsi à calculer ses voltes, ses démarrages, l'élan et la vitesse qui lui sont nécessaires pour rejoindre l'homme [...]. Le coup donné, la bête fait front à une nouvelle sollicitation. [...]

À une bravoure innée, plus ou moins développée et recherchée par les éleveurs puisqu'elle donne leur réputation aux élevages, s'ajoute une sorte de bravoure acquise, résultant d'un conditionnement éducatif. La bravoure du taureau Camargue est donc une réaction psychomotrice dont on peut modeler le caractère et l'intensité. »

Outre l'étude du caractère zootechnique et biologique de la bravoure, Clément BRESSOU travailla à combattre les fraudes qui entachaient (et entachent toujours) les compétitions tauromachiques.

Ainsi, il étudia l'afeitado, c'est-à-dire l'époinçage des cornes⁸⁷, en collaboration avec M. MAUBON et en liaison avec les autorités vétérinaires espagnoles. D'une enquête à laquelle il se livra en 1954, il parvint à la conclusion que plus de la moitié des cornes étaient afeitées en France, et que, parmi celles-ci, la moitié l'était de manière outrancière [9]⁸⁸.

Grâce à ses connaissances bien établies des milieux tauromachiques, de l'afeitado et de l'anatomie animale, il fut sollicité à de nombreuses reprises par le milieu taurin pour enquêter sur des courses où des fraudes étaient suspectées. Au cours de ces enquêtes, sans forcément parvenir à prouver la fraude, il mit tout de même en évidence de nombreux manquements au règlement espagnol et donc un laisser-aller flagrant des milieux taurins [9]⁸⁹.

En réponse, les autorités taurines françaises mirent à l'étude un règlement inspiré des mesures espagnoles dans lequel les vétérinaires étaient amenés à jouer un rôle précis dans le choix des chevaux et dans l'acceptation des taureaux.

Ce fut pour répondre à ce nouveau besoin de formation des vétérinaires taurins que Clément BRESSOU fonda, avec de Jean MARTY, l'Association Vétérinaire Tauromachique le 28 août 1955 à l'occasion de la corrida des Fêtes de la ville de Dax [9]⁹⁰ :

« [elle] sera donc une société d'étude et non un organisme d'action auprès des Pouvoirs Publics. Elle se préoccupera de l'examen des problèmes posés au vétérinaire par les courses de taureaux ; elle leur consacra des travaux méthodiques et remettra, s'il y a lieu, les conclusions pratiques auxquelles ces recherches auront abouti, aux organismes représentatifs officiels de la profession pour qu'ils en tirent le parti qu'elles méritent.

L'activité de l'Association pourra se manifester par l'envoi à ses adhérents d'informations techniques, par des réunions de travail permettant de confronter l'expérience des adhérents et celle de personnalités diverses dont la compétence en tauromachie est particulièrement reconnue, par des voyages d'études auprès des divers élevages, etc... »

Clément BRESSOU fut élu à l'unanimité Président fondateur de l'association sur la proposition du Dr MARTY et fut désigné pour représenter l'Association auprès des Sociétés taurines et des Groupements vétérinaires espagnols, parmi lesquels il comptait de nombreux amis.

Dès la fondation, quatre informations techniques furent rédigées et envoyées aux adhérents : Clément BRESSOU en rédigea deux au sujet de « *L'Afeitado* » et du « *Rôle des vétérinaires dans les courses de taureaux* » ; P. MAUBON en rédigea une sur « *La corne du taureau de combat* » et le Professeur G. APARICIO SANCHEZ, Doyen de la Faculté vétérinaire de Cordoue, une sur « *La bravoure du Taureau de combat* » [9].

87 Précisons que cette pratique est rigoureusement interdite par le règlement espagnol.

88 Conférence du Club Taurin de Paris du 2 février 1955.

89 Rapport daté du 1^{er} septembre 1954 adressé au Maire de Dax par Clément BRESSOU et Jean MARTY sur les courses du 22 et du 29 août 1954.

90 Compte Rendu de l'Assemblée constitutive de l'Association Vétérinaire Tauromachique.

Ainsi, Clément BRESSOU étudia la tauromachie en tant que sport et spectacle, sans prendre parti pour ou contre ses défenseurs. Il s'intéressa en particulier à la bravoure du taureau de combat d'un point de vue zootechnique, à la vision des bovins et combattit les fraudes encore bien longtemps après sa retraite [9]⁹¹.

Il fit partager son expérience et sa hauteur de vue à travers des conférences sur la bravoure ou sur certaines pratiques du milieu taurin comme *l'afeitado* ou le *descabello* (sectionnement du bulbe) [9]⁹².

Dans l'une d'elles, qu'il tint au Rotary Club de Lyon le mardi 13 mars 1956 sur la bravoure, nous retrouvons avec émotion l'humour si caractéristique du Professeur :

« *Le Professeur BRESSOU constate que peu d'animaux possèdent ce courage pur : avec le taureau, le seul est peut-être le "coq gaulois", qui se précipite, ailes déployées, à la défense même d'une couvée qui n'est pas la sienne... Le conférencier exprime le vœu que le coq gaulois puisse demeurer toujours le symbole du courage français. (Applaudissements). »*

II.4. CLEMENT BRESSOU : L'HISTORIEN DE LA PROFESSION

Clément BRESSOU s'intéressa par ailleurs à l'histoire de l'anatomie et de la médecine vétérinaires. Véritable sujet de prédilection pour le Professeur, au point qu'il rentra dans des débats enflammés avec certains de ses confrères également passionnés d'histoire [38]⁹³, cette partie de son œuvre fut loin d'être mineure.

Elle se concrétisa tout d'abord par plusieurs conférences.

Retenons la leçon solennelle prononcée à l'École d'Alfort dans l'amphithéâtre d'anatomie le 19 novembre 1927 sur l'histoire de la chaire d'anatomie à l'École d'Alfort [54] ; son discours sur « *L'École vétérinaire de Toulouse dans le passé* » [103] ; et le discours qu'il prononça à la cérémonie commémorative du deuxième centenaire de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le 27 mai 1967.

Son intervention fut annoncée par le thème de l'*Apprenti Sorcier* de Paul DUKAS, il y retraça « *la naissance, le développement et l'épanouissement de l'École qu'il avait dirigée pendant de longues années avec une maîtrise exemplaire. Son discours, d'une haute tenue académique, émaillé de quelques pointes d'humour, fut salué par de longs et chaleureux applaudissements.* » [136]

Sa passion pour l'histoire se manifesta également par la publication de l'article « *Une leçon d'anatomie chez Lafosse vers 1770* »⁹⁴, dans lequel il examina minutieusement un tableau du XVIII^e siècle acquis par l'École grâce à la générosité de l'Association de ses Anciens Élèves et de ses Amis.

Il écrivit en outre deux articles d'importance mineure à travers lesquels se devinent bien sa passion : « *Notre Caducée* »⁹⁵, un court texte retraçant les origines mythologiques du caducée vétérinaire ; et « *Les visites de Napoléon à l'École d'Alfort* »⁹⁶.

91 Lettre du 3 juillet 1974 adressée à Clément BRESSOU par le Maire de la ville de Nîmes demandant l'expertise de cornes de taureaux lidiés douteuses.

92 Schéma Provisoire d'une causerie prévue le 5 décembre 1962 sur le *descabello* avec Clément BRESSOU.

93 Lettre N°263 du 23 mars 1951 adressée au Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon lui demandant si, oui ou non, le Comte Adrien de GASPARIAN fut diplômé de l'École de Lyon ou resta un Officier Auditeur ?

94 Recueil de Médecine Vétérinaire, 1957, **CXXXIII**, 91-100.

95 Actualités et Culture vétérinaires, 1964, n°47, 7-9.

96 Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France, 1969, **XLII**, 975.

En 1965, fort de ses connaissances historiques, il participa à la rédaction d'un numéro de « *Regards sur la France* »⁹⁷, portant sur les « *Vétérinaires de France* » [104]. Il en écrivit le chapitre premier traitant de la naissance de l'enseignement vétérinaire en France, et rédigea l'introduction au chapitre traitant du rôle des vétérinaires dans la recherche scientifique.

Sa collaboration fut en outre sollicitée à plusieurs reprises, notamment par le Dr PSCHORR de Munich [5]⁹⁸ et par les éditions *La Pléiade* [39]⁹⁹, pour l'obtention de renseignements portant sur l'histoire de la médecine vétérinaire et des vétérinaires français.

Il partagea sa passion avec l'un de ses Maîtres, Emmanuel LECLAINCHE, qui publia en 1936 une « *Histoire de la Médecine Vétérinaire* ».

Clément BRESSOU ne tarit pas d'éloges au sujet de cette œuvre qu'il qualifia de « *magnifique, où s'affirment tout à la fois la culture de l'érudit, le talent de l'écrivain et la sérénité du penseur, dont maintes pages sont dignes de figurer dans une anthologie* » [81].

Ce fut donc une grande joie pour lui de se voir confier, par LECLAINCHE en personne, la charge d'en écrire une seconde édition. Malheureusement, après avoir accumulé une abondante documentation, parfois inédite [38]¹⁰⁰ [39]¹⁰¹, et mis sur le papier l'enchaînement des idées et des faits [47], il dut se contenter de publier un livre dense et concis dans la collection *Que sais-je ?* Publié en 1970, il le présenta fièrement à l'Académie Vétérinaire de France [106] :

« *J'ai le plaisir de présenter à l'Académie un petit livre que je viens d'écrire, dans la collection Que sais-je ? sur l'Histoire de la Médecine vétérinaire [...].*

Le plan en est resté classique, c'est-à-dire qu'il suit le développement de la médecine vétérinaire suivant les grandes périodes de l'histoire de la biologie, de la médecine humaine en particulier, qui éclaire singulièrement son évolution.

Dans cet esprit nous nous sommes efforcés de nous en tenir surtout aux principes et aux idées, citant le moins possible de noms et de dates, pour conserver au texte la simplicité et la concision nécessaires, sauf en ce qui concerne la période de fondation de nos Écoles qui explique le développement ultérieur de notre discipline. »

En introduction de son livre, Clément BRESSOU dévoila les origines de sa passion pour l'histoire de la médecine vétérinaire :

« *L'étude du passé, avec ses tâtonnements et son évolution, ses succès comme ses déboires et ses erreurs, donne une meilleure idée de la valeur des connaissances du présent, de leur relativité, de leur précarité et nous dispose à mieux considérer l'avenir et à plus judicieusement le préparer.* » [106]

Ainsi, dans bon nombre de ses articles, Clément BRESSOU ne manqua pas de faire mention de sa profonde connaissance des faits historiques et des leçons à tirer des erreurs du passé [82] [93] [102].

97 Organisme publiant l'inventaire permanent des richesses et des virtualités françaises.

98 Lettre du 28 octobre 1954 adressée au Directeur Bressou par le Dr PSCHORR de l'Institut munichois de l'Histoire de la médecine vétérinaire.

99 Lettre N°37 du 19 janvier 1953 adressée au Dr BEER confirmant la collaboration de Clément BRESSOU pour la rédaction d'un livre de la collection *La Pléiade* sur la Médecine.

100 Lettre N°413 du 15 mai 1952 adressée au Directeur du Centre de Documentation égyptologique.

101 Lettre N°222 du 27 mars 1953 adressée au Chef du service de l'Elevage au Laos en remerciement de l'envoi de notes et photos portant sur le Service Vétérinaire au Laos.

II.5. CLEMENT BRESSOU : LE NATURALISTE

Anatomiste dans l'âme, Clément BRESSOU n'en restait pas moins un fervent naturaliste, et ce fut donc tout naturellement qu'il chercha « *un dérivatif aux travaux fatigants et arides de l'anatomie dans la zoologie de plein air* » [73].

Il étudia le comportement de quelques espèces sauvages comme le Castor du Rhône, en tant que chargé de mission par le Ministère de l'Agriculture en 1933, ou comme l'Isard des Pyrénées¹⁰².

Si de leur côté, les Isard des Pyrénées se portaient relativement bien, il n'en allait pas de même des Castors du Rhône qu'une tentative d'élevage dans le Gard menaçait d'extinction, pour le plus grand malheur de son maître, Édouard BOURDELLE :

« [L'ardeur d'Édouard Bourdelle] se révéla quelque fois incisive et mordante, témoin sa campagne en faveur du Castor du Rhône qu'une tentative d'élevage dans le Gard menaçait d'extermination. La controverse avec un forestier de l'Hérault devint à ce point acide qu'une réparation par les armes fut un moment envisagée. Nous fûmes chargés avec le professeur ROULE, son collègue du Muséum, de régler le différend. Après une étude, sur place, durant une semaine, de l'habitat du Castor dans le bassin du Bas-Rhône à laquelle participaient les deux antagonistes, une amicale réconciliation eut lieu sur les bords du Gardon, face à cet admirable Pont-du-Gard, au cours d'un repas où l'arôme d'un somptueux ailloli rehaussé d'un Tavel savoureux contribua à mettre un point final à cette turbulente confrontation écologique. » [109]

Choqué par la disparition imminente des Castors rhodaniens et par les dangers qui menaçaient les Isards, Clément BRESSOU chercha à discerner les raisons de cette raréfaction en approfondissant les différentes branches de l'écologie et s'intéressa à ce nouvel aspect des sciences naturelles qu'était alors la protection de la nature [83].

Il se convainquit rapidement que les actions directes et indirectes de l'Homme sur son environnement constituaient les premiers dangers dont la nature devait être protégée :

« La science et le progrès asservissent chaque jour davantage les forces de l'univers et l'activité de l'homme, poussé par des besoins impérieux, atteint des domaines jusqu'ici soustraits à ses entreprises. Certes, s'il ne convient pas de méconnaître les bienfaits du développement économique de notre temps et de ne nier le bien-être qu'il procure, mais la vogue des méthodes industrielles a créé un esprit d'utilitarisme excessif qui est condamnable, une mentalité outrancière pour laquelle une chute d'eau ne représente qu'un potentiel de kilogrammètres, une forêt des stères de bois de construction ou de chauffage, un rocher quelques tonnes de pierre à chaux ou de granit.

C'est contre cette exagération envahissante et ses méfaits que s'est élevée la notion de sauvegarde. Il n'est pas un esprit cultivé qui ne s'alarme devant la mutilation irraisonnée d'une majestueuse forêt, l'anéantissement d'une faune resplendissante, l'enlaidissement d'une perspective admirable. L'extinction d'une espèce animale ou végétale est un événement aussi déplorable que la destruction d'un chef-d'œuvre ; peut-être même les conséquences en sont-elles plus désastreuses car nul ne saurait « restaurer » une de ces espèces disparues. Un site pittoresque, un massif forestier encore vierge, un gîte de fossiles ont, comme un monument ancien, une valeur qui échappe à toute estimation ; ils font partie du patrimoine national, appartiennent à tous et ne sauraient être détruits au seul bénéfice de quelques-uns.

Au surplus, les ressources de la Nature ne sont pas inépuisables et si l'on ne peut affirmer que l'homme ait fait jusqu'ici bon usage de toutes celles qu'il a exploitées, il est certain qu'il en existe beaucoup dont l'utilité ne se révélera que plus tard. » [68]

102 L'Isard des Pyrénées Françaises et sa protection, Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation de France, 1933, LXXIX, 79.

Devenu membre de la Société de Biogéographie et de la Société Nationale d'Acclimatation aux alentours de 1926, il se vit très rapidement attribuer, grâce à Édouard BOURDELLE, le poste de Secrétaire Général de la Société Nationale d'Acclimatation [109] qu'il occupa de 1929 à 1935.

Il devint vice-Président et Secrétaire Général honoraire de la Société Nationale d'Acclimatation en 1935 [47].

Il nous semble pertinent de mentionner ici l'extrême renommée de cette société qui, fondée en 1854 par Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, fut reconnue d'utilité publique dès 1855 pour son dévouement à la protection des espèces animales et végétales sauvages, ainsi que des milieux naturels¹⁰³. En 1938, le bulletin d'adhésion résumait en ces termes les lignes directrices de la Société :

« La Société Nationale d'Acclimatation de France est un groupement de savants et d'amateurs, tous amis désintéressés de la Nature, dont le but est de concourir :

1° À l'introduction, à l'acclimatation, au perfectionnement, à la multiplication et à la domestication des animaux utiles ou d'ornement ;

2° À l'introduction, à l'acclimatation, à l'amélioration et à la propagation des végétaux utiles ou d'ornement ;

3° À l'étude et à la protection de la faune et de la flore indigènes ou exotiques, ainsi qu'à la défense des espèces animales ou végétales menacées de disparition.

La Société contribue au progrès de la zoologie et de la botanique appliquées, elle encourage les études qui s'y rapportent, elle en vulgarise tous les résultats. Elle s'efforce d'apporter une contribution nouvelle au bien-être général en faisant plus complètement connaître et mieux utiliser les ressources de la Nature.

Elle entretient en France plusieurs grandes Réserves naturelles [...].

Ainsi, elle poursuit un but pratique d'utilité générale, qui la distingue de toutes les associations analogues uniquement préoccupées de science pure. » [143]

Citons de plus le Président de la Société Nationale d'Acclimatation pour 1938, M. THIBOUT, en expliquer les buts et les raisons d'être. Nous comprenons alors pourquoi Clément BRESSOU, soucieux de préserver la nature, intégra les rangs cette société :

« ... je tiens à exprimer ma satisfaction de prendre la présidence de la Société à un moment où elle est en plein épanouissement. J'entendais murmurer, il y a quelques temps, sans aucun malveillance d'ailleurs, que la Société d'Acclimatation était une vieille dame, très honorable, très respectable, mais courbée sous le poids des ans. Il est vrai que notre Société est dans sa 86^e année d'existence. Mais qu'est-ce que 86 ans pour une société comme la nôtre, où règnent l'entente, la concorde, l'amitié ; où tous les membres sont unis par un amour commun de la nature ; d'où sont exclues toutes les causes de divisions et de querelles ? Ne porte-t-elle pas en elle-même les sources de la vie, de la santé et de la jeunesse ?

[...] une Société dont le but est d'étudier et de défendre la vie, de protéger les espèces animales pour leur permettre de transmettre le principe de vie qu'elles ont en elles, assurant ainsi leur pérennité ; de protéger les espèces végétales qui se couvriront à chaque printemps de frondaisons nouvelles ; une société qui est en contact avec le perpétuel renouveau de la nature et des êtres qui la peuplent, ne saurait vieillir. Notre Société est jeune et restera jeune. Elle ne reculera devant aucun effort ; elle ne s'effrayera d'aucune nouvelle tâche, scientifique et désintéressée ; et à l'aube de cette présidence, je suis heureux de saluer la perpétuelle jeunesse de la Société Nationale d'Acclimatation de France. » [164]

Clément BRESSOU fut nommé Directeur Général des réserves naturelles de la Société en

¹⁰³ La Société Nationale d'Acclimatation est aujourd'hui connue sous le nom de Société Nationale de Protection de la Nature.

1929, aux côtés de Louis MANGIN, dont il n'aurait fait que poursuivre la pensée, comme il le dit lui-même lors de son élection à l'Académie d'Agriculture le 13 octobre 1943 :

« Parmi les titres qui m'ont valu vos suffrages, vous avez bien voulu retenir mes essais pour sauvegarder les plantes et les animaux menacés de disparition. C'est pour moi l'occasion de rendre un nouvel et fervent hommage à la mémoire d'un ancien président de cette Académie, le Professeur Louis MANGIN. C'est lui, en effet, qui voulut bien me confier, en qualité de secrétaire général de la Société d'Acclimatation dont il était Président, le soin de poursuivre la réalisation du programme de Protection de la Nature qu'il venait d'élaborer. Le souvenir de ce grand botaniste, qui servit si bien la science et l'agriculture de son pays, planera longtemps encore sur les nombreuses Sociétés qu'il anima de son autorité créatrice et de sa savante expérience. » [133]

Ainsi placé à la tête des réserves naturelles du pays, il exploita l'intérêt scientifique qu'offraient ces milieux protégés et collabora activement à la préparation d'une législation sur la protection des sites à intérêt scientifique votée par le parlement français en 1930 [83] :

« ... l'équilibre d'un milieu naturel est fragile, [...] la moindre action peut avoir des conséquences impossibles à prévoir sur les tendances évolutives de celui-ci. L'état primitif ne peut être préservé, notamment, que s'il est soustrait à l'action directe ou indirecte de l'homme. Dès lors, les centres de protection sont devenus des zones placées en réserve, où les facteurs biologiques peuvent évoluer librement, à l'abri de toute action anthropique, et où leur comportement est étudié méthodiquement en vue de l'accroissement de nos connaissances. Aux points de vue esthétique, économique et éducatif, s'est substitué - ou ajouté - le point de vue spéculatif et scientifique.

Ainsi conçue, la Protection de la Nature constitue une des branches trop peu connue de la biologie appliquée. Tous les problèmes de l'écologie et même de l'éthologie peuvent, grâce à elle, être abordés in situ, suivant la méthode expérimentale. Évolution naturelle des espèces, sociologie animale et végétale, interdépendance des végétations et des sols, régénération des milieux altérés, influence des microclimats, fluctuation dans les densités des peuplements, migrations, etc... sont autant de spéculations où les observations quantitatives ont plus d'importance que les observations qualitatives et qui demandent pour être pratiquées méthodiquement des espaces étroitement surveillés et protégés comme les réserves naturelles. » [59]

Ainsi, chaque réserve offrant un écosystème différent et se prêtant à des buts différents, il proposa la création de réserves à buts définis, avec des règles d'organisation spécifiques en fonction des motifs de la création. Il indiqua que, dans tous les cas, les organismes de protection de la nature ayant pour objectif essentiel la sauvegarde des équilibres en milieu naturel, leur direction ne pouvait échapper aux biologistes. La tâche fut d'autant plus ardue qu'il n'y avait, à l'époque, aucun cadre réglementaire à l'échelle nationale ou internationale à ce sujet [58].

Sur ces principes, il contribua tout d'abord à l'organisation de la réserve de Camargue, créée en 1926. Il lui donna un statut et un règlement élaborés sur des bases scientifiques, orienta son personnel scientifique vers l'étude des migrations et des divers équilibres biologiques.

À plusieurs reprises au cours de sa carrière, il défendit cette terre « *de science, de sport et de beauté* » [85] contre les incursions humaines. Il poussa notamment les membres de l'Académie d'Agriculture à se montrer prudents vis-à-vis de la culture du riz et de bien considérer les désastres écologiques qu'elle pourrait entraîner en Camargue :

« ... je n'aurais rien à ajouter si je ne m'y sentais obligé par la position que j'ai prise depuis vingt ans pour maintenir l'intégrité de cet étrange pays.

Je pense qu'aujourd'hui, le cœur de la Camargue, cette région du Vaccarès et des Étangs inférieurs qui a été érigée en Réserve Naturelle, dont la valeur scientifique a été maintes fois reconnue et que nous devons conserver comme un joyau naturel rare et exceptionnel, je pense que cette région est dangereusement menacée par l'extension si rapide de la culture du riz.

Je pense aussi que l'engouement actuel pour la riziculture est anormal, que les succès sont factices et qu'il s'agit là d'une de ces erreurs culturelles qui en général coûtent très cher.

Il conviendrait de se pencher objectivement sur ce problème de la culture du riz dans le Bas-Rhône tant du point de vue biologique que du point de vue économique. [...]

Il faudrait examiner les répercussions de la culture du riz sur les autres cultures ou les autres activités agricoles : l'élevage, la pêche, la chasse notamment, ou sur les traditions et le folklore. Il faudrait enfin, pour ne rien laisser dans l'ombre, examiner quelle est la part contributive de l'État dans les encouragements donnés pour cette culture ? J'ai la certitude qu'alors apparaîtrait le caractère artificiel de la riziculture en Basse-Camargue.

Le problème intéresse aussi les Services du Génie Rural [...]. La riziculture en Camargue appelle de grands travaux d'irrigation, d'électrification, bien propres à faire briller quelques ingénieurs en mal de chef-d'œuvre de génie civil. Il y aurait lieu d'étudier les conséquences de ces grands projets et de montrer ce qu'ils vont détruire à côté de ce qu'ils se proposent de produire.

Je suis donc d'avis qu'une prochaine séance devrait être consacrée à l'examen des différents aspects de la culture du riz en Camargue, dans laquelle tous ceux qui ont un intérêt direct et souvent contradictoire à la question pourraient se faire entendre.

Ne doit-on pas rappeler qu'il y a vingt-ans, ici même, celui qui fut un des prédécesseurs de M. Roger HEIM le maître et notre ancien président M. MANGIN défendit la même cause. Et sur sa proposition [...] l'Académie d'Agriculture émit un vœu en faveur du maintien de la région de Camargue dans son état naturel.

C'est au rappel de ce souvenir que je demande la réunion d'une Commission spéciale d'étude sur l'avenir de la Camargue.

J'ajoute qu'il y a urgence car le danger est imminent. Je rentre d'une visite en Camargue et j'ai été stupéfait de l'importance des moyens mécaniques mis en œuvre. Ce machinisme outrancier est d'un autre continent ; il apparaît exagéré ; il dépasse les possibilités du cadre dans lequel il évolue. La Camargue regorge d'eau qui au moindre vent peut devenir dangereuse et cette eau résulte en grande partie de la culture du riz. Il faut donc au plus vite faire cette étude d'ensemble et réunir la commission compétente dès la reprise de notre activité. » [76]

Sur le modèle de la Camargue, il prit une part active à la réalisation de la réserve du Néouvielle en 1931, de la réserve du Lauzanier en 1932 et de la réserve de Port-Cros beaucoup plus tard, en 1945. Il fut membre des conseils d'administrations et des comités scientifiques de ces mêmes Parcs Nationaux [32]¹⁰⁴ :

« Qu'il me soit permis, enfin, de comprendre dans cette rubrique¹⁰⁵ mes efforts déployés en faveur de la Protection de la Nature par la création et la direction des principales Réserves naturelles que compte notre pays. La réserve zoologique et botanique de Camargue qui, sur 15000 hectares, protège dans le delta du Rhône une avifaune des plus riches du monde et où l'étude d'un milieu naturel particulièrement instable se poursuit patiemment, la réserve du Néouvielle, érigée sur une des régions lacustres des Pyrénées centrales des plus caractérisées, la réserve du Lauzanier qui, près de Barcelonnette, est destinée à sauvegarder le biotope d'un étage alpin de moyenne altitude, ont fait depuis vingt-cinq ans l'objet de mes soins attentifs.

Les mesures mises en jeu dans les Réserves naturelles sont en effet, par essence, d'ordre conservatoire ; d'autre part, la surveillance d'un milieu naturel strictement abandonné à ses tendances évolutives propres nécessite l'application de toutes les branches de la biologie, y compris l'économie rurale et l'épidémiologie. Au surplus, l'organisation, la gestion et, trop souvent, hélas ! la défense de territoires étendus sur des milliers d'hectares, peuplés d'espèces innombrables, sur lesquels œuvrent de nombreux chercheurs tant français qu'étrangers et où se relèvent journellement des observations soigneusement contrôlées demandent un labeur et une persévérance qu'il m'a paru

104 Note dactylographiée « Analyse schématique activité scientifique du Professeur BRESSOU ».

105 Rubrique « Travaux de Collection » dans [83].

équitable de ne point taire dans une notice destinée à faire connaître mes travaux scientifiques. » [83]

Mais, soulignant le fait que la protection de la nature ne se limitait pour ainsi dire jamais au domaine scientifique et que, directement ou indirectement, elle revêtait toujours des aspects économique et sociaux, il insista sur la nécessité absolue d'une implication des pouvoirs publics [58].

La situation des réserves naturelles devint à ce point critique en France que, en 1937, croulant sous les problèmes financiers, la Société Nationale d'Acclimatation était prête à abandonner ses réserves [132] et son œuvre scientifique « *en dépit des efforts et du dévouement du directeur général de ses réserves, M. le Professeur BRESSOU* » [161]. Elle ne dut son salut qu'à l'octroi par l'État d'une dotation inscrite au budget du Ministère de l'Agriculture pour la Protection de la Nature, et en partie aussi grâce à « *l'opiniâtre persévérance de Clément BRESSOU* » [163].

Dotée de moyens financiers suffisants, la Société Nationale d'Acclimatation put poursuivre son œuvre désintéressée de sauvegarde.

Clément BRESSOU, grâce à son expérience acquise sur le terrain et dans les bureaux, fit partie, dès sa création en 1946, du Conseil national de Protection de la nature, et en présida, jusqu'en 1977, le Comité permanent. Son action y fut déterminante au moment où se créèrent enfin les parcs nationaux français grâce à la loi du 22 juillet 1960, texte à l'élaboration duquel il prit une part active [135].

Il accomplit, enfin, plusieurs actions en faveur de la protection de la nature en sa qualité de membre de l'Institut de France¹⁰⁶. Citons, notamment, le vœu prononcé par l'Académie à la séance du 30 mai 1960, à propos du tracé de l'autoroute du Sud à travers la forêt de Fontainebleau, et à l'élaboration duquel il prit une part active :

« Sur la proposition d'une Commission composée de MM. Albert CAQUOT, René SOUEGES, Roger HEIM, Henri HUMBERT, Philibert GUINIER, Clément BRESSOU, l'Académie émet le vœu suivant concernant la protection de la Forêt de Fontainebleau :

L'Académie des Sciences,

À propos du tracé de l'autoroute du Sud à travers la forêt de Fontainebleau,

Prenant acte des efforts déjà manifestés par les pouvoirs publics en faveur d'une amélioration de mesures dont la stricte application compromettrait gravement l'intégrité d'un massif considéré comme l'un des sanctuaires naturels les plus riches du monde,

Persuadée cependant que la construction préconisée de tunnels ou de ponts à travers l'autoroute ne saurait conduire à faciliter le passage volontaire du gibier, mais plutôt à favoriser le braconnage dont ce dernier peut être l'objet, et que d'ailleurs ce souci ne s'applique qu'à l'un des problèmes mineurs soulevés par la construction projetée,

Que l'argument d'ordre touristique tiré de la traversée par les automobilistes des Trois Pignons, étant donné que toute jonction touristique doit être distincte de la voie à circulation rapide, ne saurait suffire à négliger, si cette amputation était réalisée, les méfaits définitifs qu'éprouveraient les équilibres et les microclimats au sein desquels faune et flore ont trouvé refuge,

Que d'ailleurs la construction d'ouvrages d'art importants dans la zone de Milly-Le Vaudoué-Achères-Arbonne conduirait à saccager un site grandiose,

ÉMET UNE FOIS ENCORE, EN TOUTE CONSCIENCE ET AVEC UNE PARTICULIÈRE INSISTANCE, LE VŒU

Que le projet établi par les services publics tienne compte de la proposition formulée et précisée par les naturalistes et les groupements scientifiques français et internationaux afin que le tracé contourne à l'ouest le massif de Fontainebleau, respectant ainsi l'intégrité de cet ensemble, soit en suivant la route 448, ou toute autre ligne dont La Chapelle-la-Reine pourrait marquer une

étape,

Que ce projet ne soit influencé par aucune considération d'intérêt particulier,

Souhaite enfin qu'à la faveur du projet de loi déposé actuellement au Parlement sur les Parcs Nationaux, l'ensemble du massif de Fontainebleau, antique forêt de Bière, soit proclamé Parc National intangible, dont la persistance sauvegarderait en outre le maintien des conditions climatiques auxquelles l'Île-de-France est soumise et dont la capitale et ses habitants, devant l'aggravation des pollutions qui les menacent, mesurent plus que jamais l'importance. » [130]

Il n'agit pas uniquement au niveau national en matière de réglementation de protection de la nature et se manifesta aussi sur le plan international. Il participa tout d'abord à la conférence préparatoire de l'Union internationale pour la Protection de la Nature à Brünnen en 1947, où il présenta un rapport sur l'état de la Protection de la Nature dans la France métropolitaine à l'époque [71].

Puis, en qualité de Secrétaire général de la Conférence internationale de Fontainebleau de 1949 [167], il prit une part active à la création de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature dont il préconisait la création depuis 1937 [58].

Retenons, enfin, sa nomination, en 1962, pour représenter l'Académie des Sciences à la première Conférence mondiale des Parcs Nationaux à Seattle [131].

III. CLEMENT BRESSOU : SON DIRECTORAT A LA TETE DE L'ÉCOLE D'ALFORT

Photo 36 : Clément BRESSOU, Directeur de l'Ecole nationale Vétérinaire d'Alfort, [17].



En 1934, il accepta « *la charge, difficile certes, mais combien enviée, de diriger l'École vétérinaire d'Alfort* », [73] succédant ainsi à Émile NICOLAS. Il occupa ce poste du 15 janvier 1934 au 30 octobre 1957, jusqu'à sa retraite. Il se vit alors attribuer le titre honorifique de Directeur honoraire [138].

Parallèlement à sa nomination à la tête de l'ENVA, il fut nommé Directeur de l'Institut de médecine vétérinaire exotique. Il occupa ce poste jusqu'en 1952, où il devint Directeur honoraire de ladite institution, devenue l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux en 1948.

Enfin, il fut nommé Inspecteur Général des Écoles vétérinaires le 20 mars 1941. Il n'occupa ce poste que transitoirement et démissionna de sa fonction en novembre 1944, choisissant de rester à Alfort plutôt qu'à l'inspection générale des services vétérinaires, les deux postes étant incompatibles [3] [138].

III.1. L'ŒUVRE DE MODERNISATION DE L'ÉCOLE D'ALFORT

En prenant les rênes de l'école d'Alfort, Clément BRESSOU voulait poursuivre l'œuvre de modernisation de son devancier, Émile NICOLAS, et faire honneur à la réputation de ce grand centre scientifique ainsi qu'à son histoire [83] :

« L'école d'Alfort jouit d'un renom quelle tient de ce qu'avec L'école de Lyon, elle fut le "berceau de l'enseignement vétérinaire mondial", qu'elle doit aussi aux travaux des Maîtres qui l'ont illustrée, comme HUZARD, YVART, BOULEY, NOCARD, MOUSSU, et qu'elle mérite enfin par un enseignement dont s'inspirent les écoles vétérinaires de l'étranger. C'est faire œuvre scientifique et rester dans la tradition de la grande maison dont les destinées m'ont été confiées que de la pourvoir de moyens matériels de plus en plus nombreux et perfectionnés, que de veiller à ce que ses méthodes pédagogiques aillent de pair avec les acquisitions et les progrès de la science contemporaine, que d'assurer dans des conditions toujours meilleures la formation scientifique et l'éducation professionnelle d'un corps de techniciens de valeur appelé à jouer un rôle capital dans l'économie rurale du pays. »

Directeur de l'école d'Alfort pendant près d'un quart de siècle, Clément BRESSOU mit tout son cœur à l'ouvrage et, par ses qualités d'administrateur et d'organisateur, maintint haut le renom de l'École et la qualité de l'enseignement vétérinaire.

Son œuvre de modernisation peut être divisée en plusieurs parties : une consacrée au cursus et à l'enseignement, une aux bâtiments et au site de l'École, une relative au développement de la recherche, et une dernière aux œuvres d'art dont il dota le patrimoine culturel d'Alfort.

III.1.a. La modernisation du cursus et de l'enseignement

Clément BRESSOU tenait en haute estime les études vétérinaires et fit tout son possible pour maintenir leur statut d'études supérieures de haute renommée. Il agit sur trois plans : sur le concours d'entrée aux écoles vétérinaires, sur l'enseignement à l'école et sur la formation post-universitaire.

i. Le concours d'entrée

Le concours d'entrée aux écoles vétérinaires fut instauré en 1866 dans le but de les élever au statut de grandes écoles [138]. La détention du baccalauréat devint obligatoire pour les prétendants, les épreuves devinrent plus difficiles au fur et à mesure des années, forçant la création de classes

préparatoires spéciales. Toutes ces mesures furent mises en place afin d'élever le niveau des candidats et de sélectionner les meilleurs éléments.

Clément BRESSOU adhéra d'emblée à cette vision des choses, et, pour nous faire une idée plus précise de son état d'esprit, citons quelques parties du rapport sur le concours d'admission aux écoles nationales vétérinaires qu'il rédigea en 1945 en tant que Président du Jury [28] :

- « *Le nombre des candidats qui après s'être fait inscrire n'ont pas affronté les épreuves du concours est beaucoup moins élevé que les années précédentes ; il ne dépasse pas 40. Les candidats qui demandent à subir le concours paraissent donc bien désireux d'entrer dans les écoles vétérinaires ; ceux qui, si nombreux jadis, se faisaient inscrire par fantaisie, sans mûre réflexion et le plus souvent sans sérieuse préparation, ont été ainsi éliminés.* »
- Précisons que le sujet proposé pour la composition française de 1945 était : « *La France ne redeviendra forte que si, au cours des prochaines années, sa natalité remonte très sensiblement* », affirment en substance de nombreuses autorités. A quoi certains français répliquent que ce n'est pas la quantité qui importe, mais la qualité. Qu'en pensez-vous ?
Sur l'orthographe, le Professeur BRESSOU était intransigeant : « *Dans l'ensemble, l'orthographe n'était pas trop violée. Mais n'est-il pas choquant que des bacheliers, candidats à une grande école, ignorent la cédille ou n'en connaissent pas l'emploi, écrivent conclueront, comme s'il y avait un verbe concluer, sourire comme finir ou servir, malgré comme si ce mot désignait une roche, subit comme si le féminin de ce participe était subite, [...], et même - oui - "de tout an" pour "de tout temps" ?* »
Sur les fautes de français et de rédaction, il montra sa désolation avec beaucoup d'humour : « *Si encore - nous en sommes là - le galimatias était rare ! Mais il ne l'était pas. Et l'on continue à se demander ce que veut dire "être bachelier" quand on passe en revue des "perles" comme [...] la "tête bien faite" attribuée à Rabelais ou même comme "MONTAIGNE et LAVOISIER grands hommes du XVII^e siècle" (Non, ceci est aussi scandaleux que le plus gros barbarisme) - ou même des phrases ou des expressions incohérentes ou ridicules (souvent incohérentes et ridicules)...* »
Quant au fond, il privilégiait naturellement la réflexion aux bavardages inutiles : « *Réfléchir... Il faut n'avoir pas réfléchi pour dire que LEONIDAS et ses trois-cents Spartiates, CHARLES XII et ses Suédois, les soldats belges de 1914 prouvent que la qualité est préférable à la quantité : LEONIDAS a-t-il sauvé la Grèce ? CHARLES XII a-t-il vaincu les Russes ? Les troupes d'ALBERT 1^{er} ont-elles empêché celles de GUILLAUME II d'envahir la Belgique ?* »

Bref, à travers ces quelques citations pleines d'un humour professoral certain, nous comprenons l'importance qu'attachait Clément BRESSOU à la difficulté et à la sévérité de la sélection au concours d'entrée.

De plus, il estimait qu'un raidissement des jurys au moment des épreuves constituait le meilleur remède contre la pléthore [39]¹⁰⁷.

Ce fut donc dans cet état d'esprit, et en tant qu'Inspecteur général des Écoles vétérinaires, qu'il proposa et mit en place une réforme du concours en 1943. Par rapport à l'ancien, établi et inchangé depuis 1903, il souligna trois importantes modifications qui lui tenaient à cœur [38]¹⁰⁸ :

« *Le jury n'est plus composé par des professeurs de nos Écoles. Ceux-ci (les professeurs de chimie exceptés) ne sont plus assez au courant des programmes de l'enseignement secondaire pour interroger convenablement les candidats. Ils ont été remplacés par des professeurs de l'enseignement secondaire, tous agrégés, examinateurs ou professeurs de*

107 Lettre N°85 du 1^{er} février 1954 adressée par le Directeur au Professeur SALMON au sujet de la pléthore.

108 Lettre N°519 du 12 juillet 1949.

classes préparant aux grandes écoles (Polytechnique, H.E.C, Agronomie, Sciences politiques, etc.) et recommandés par l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Ce jury de haute qualité a beaucoup contribué à l'excellente tenue actuelle des concours ». De plus, retirer les professeurs des écoles vétérinaires permet de garantir une meilleure impartialité du jury vis-à-vis des candidats fils de vétérinaires et aux noms connus des enseignants [138].

« La nature des épreuves n'a pas été changée ; on leur a donné seulement plus d'ampleur. En ce qui concerne leur importance réciproque, j'avais maintenu le coefficient 2 à l'épreuve écrite de français car je souhaite que nos élèves aient une solide culture générale ». Avec cette mesure, nous constatons que le Professeur BRESSOU n'attachait pas uniquement de l'importance aux connaissances scientifiques mais aussi à la culture et aux capacités de réflexion des candidats.

« La plus importante transformation a été celle qui a avancé la date des épreuves au début de juin, ceci pour empêcher qu'un candidat puisse affronter les épreuves sans une préparation spéciale et éviter que le succès de quelques candidats soit uniquement dû au hasard (le nombre élevé des candidats rend aujourd'hui cette année de préparation obligatoire). »

De plus, il suggéra la mise en place d'une épreuve facultative de langues vivantes au concours [2]¹⁰⁹ et proposa de donner la préférence aux baccalauréats scientifiques, considérant qu'il n'était pas possible d'effectuer des études biologiques sans d'importantes connaissances scientifiques :

« La nécessité des connaissances mathématiques pour poursuivre de sérieuses études biologiques est aujourd'hui reconnue. Les candidats qui abordent la préparation au concours sans les posséder doivent acquérir un effort supplémentaire pour les acquérir. Ils sont désavantagés au départ dans l'étude d'un programme que l'on s'accorde à trouver très chargé. Admettre la mention Philosophie-Lettres, c'est tolérer un mode de préparation que l'on sait défectueux.

D'autre part, la non admission de la mention Philosophie-Lettres n'équivaut pas à fermer le concours aux candidats à formation littéraires ; tous les candidats peuvent poursuivre des études classiques jusqu'à la première partie du baccalauréat et le programme de lettres de la mention Philosophie-Sciences ne s'écarte pas beaucoup de celui de Philosophie-Lettres. » [37]¹¹⁰

Un exemple nous permet d'attester de l'importance que Clément BRESSOU accordait à la nécessité pour les candidats de détenir le baccalauréat (ou son équivalent pour les étudiants étrangers) : le 12 mars 1947, il refusa d'envisager de délivrer un certificat de scolarité, et non le doctorat, à deux étudiants étrangers non titulaires de l'équivalent du baccalauréat à la fin de leurs études. Cette requête avait pourtant été formulée par le Ministre de l'Agriculture en personne mais était contraire aux principes du Directeur BRESSOU :

« Cette décision a des conséquences que je crois de mon devoir de vous signaler. [...] Elle institue en fait une catégorie d'auditeurs libres qui n'ont jamais été admis dans nos Écoles par le Conseil supérieur de l'Enseignement lorsque cette Assemblée a été consultée, malgré les interventions également pressantes des divers départements ministériels.

Elle admet dans nos Écoles des jeunes gens qui n'ont pas les connaissances générales nécessaires pour suivre l'enseignement supérieur qui y est dispensé et qui risquent soit d'entraver inutilement la bonne marche de l'enseignement, soit de ne pouvoir satisfaire à cet enseignement aux épreuves qui le sanctionnent. » [37]¹¹¹

109 Séance du 4 juin 1946.

110 Lettre N°465 du 18 juin 1945 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

111 Lettre N°214 du 12 mars 1947 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

Comme corollaire au raidissement des conditions d'admission, à l'augmentation de la qualité du jury et à la difficulté des épreuves du concours, Clément BRESSOU contribua à faire créer des classes spéciales de préparation, dans les grands lycées parisiens d'abord, dans quelques grandes villes de province ensuite [38]¹¹².

Immédiatement après la création de ces classes spéciales, d'excellents résultats furent notés et Clément BRESSOU se dit très satisfait des nouvelles méthodes d'enseignement mises en place :

« Une grande différence est à retenir quant au niveau de la préparation des candidats. Certains ont montré une connaissance complète et souvent approfondie des matières du programme alors que d'autres ne possédaient sur ces matières que des notions élémentaires, d'un niveau parfois inférieur à celui du baccalauréat. Les meilleurs provenaient, comme les années précédentes, des centres préparant spécialement aux épreuves du concours et notamment des classes supérieures des grands lycées. La preuve est faite, une fois de plus, de la supériorité de la méthode et de la nécessité de multiplier, en France, ces centres de préparation. » [28]

La création de ces classes préparatoires poursuivit et acheva donc sa volonté toujours plus forte d'améliorer le recrutement des étudiants et d'élever les écoles vétérinaires au rang de grandes écoles.

ii. La défense et la réforme de l'enseignement vétérinaire

Concernant le cursus des écoles vétérinaires, le Directeur BRESSOU lutta pour faire conserver toute sa valeur à l'enseignement ainsi que la renommée qu'il avait conférée à l'École d'Alfort. Pour cela, il proposa des réformes sur le fond et sur la forme du cursus vétérinaire, et s'opposa aux propositions qu'il considérait néfastes à la qualité de l'enseignement.

Ainsi, dès sa nomination au poste - alors qu'il venait de modifier les programmes pour équilibrer l'enseignement théorique avec les services de garde et les travaux pratiques d'anatomie [3]¹¹³ - une proposition de décret-loi vint menacer la chaire d'histologie normale et d'anatomie pathologique [3]¹¹⁴. Il se joignit au Corps enseignant pour s'opposer à ce décret qui mettait en péril l'une des chaires les plus renommées de l'École [3]¹¹⁵ :

« L'application des décrets-lois entraîne la suppression de trois Professeurs.

M. HENRY se refusant à envisager la suppression d'une chaire [la chaire d'anatomie pathologique en l'occurrence] demande qu'une protestation soit rédigée dans ce sens : Monsieur PETIT soutient cette manière de voir et insiste sur l'urgence d'une démarche même isolée.

Une discussion s'engage entre Monsieur BRESSOU, PETIT, MAIGNON, ROBIN, SIMONNET sur l'opportunité d'une telle démarche et M. le Directeur, soulignant l'imminence de l'application des décrets-lois, la proximité de la réunion du Conseil Supérieur, propose de charger un Délégué de l'École d'Alfort de présenter une motion de rejet lors de la prochaine séance du Conseil Supérieur [...] [et] qu'il soit exprimé dans cette motion d'une manière très catégorique que le Conseil considère que les remaniements proposés ne sont qu'un pis-aller et n'offrent qu'un caractère temporaire.»

Finalement, le nombre de chaires fut abaissé. Mais, alors que le décret prévoyait 10 chaires au lieu de 12, l'ensemble du corps professoral lutta aux côtés de leur Directeur pour que ce nombre

112 Lettre N°519 du 12 juillet 1949.

113 Séance du 23 mai 1934.

114 Séance du 8 juin 1934.

115 Séance du 13 juin 1934.

soit élevé à 11 [3]¹¹⁶.

Avec un nombre de chaires et un corps enseignant réduits, associé à un accroissement du nombre d'étudiants chaque année, Clément BRESSOU craignit légitimement que la qualité de l'enseignement dispensé à l'École en soit détériorée, en particulier la qualité de l'enseignement pratique [37]¹¹⁷. Par conséquent, et avec l'assentiment du Conseil de l'école d'Alfort, il proposa les réformes suivantes [2 et 41]¹¹⁸ :

« Les Professeurs et Chefs de travaux de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, réunis le 4 juin 1946, considérant,

1° La charge sans cesse plus lourde qui pèse sur le corps enseignant des Écoles nationales vétérinaires par suite de l'accroissement numérique des promotions qui a presque doublé leur effectif en quelques années ;

2° Le développement pris par certaines branches de l'activité professionnelle telles que l'industrie et le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale, la prophylaxie des maladies de l'élevage, les applications de la génétique à la production animale et l'hygiène de l'alimentation ;

3° Qu'en regard de ces charges croissantes, les chaires magistrales, primitivement au nombre de 12, ont été réduite à 10 dans chaque École ;

4° Que l'effectif du corps enseignant qui comprenait jadis 12 professeurs et 12 chefs de travaux par École a été ramené à 10 professeurs et 7 chefs de travaux pour l'École d'Alfort et 10 professeurs et 7 chefs de travaux pour chacune des Écoles de Lyon et Toulouse ;

5° Que ces réductions massives ont entraîné et entraîneront de plus en plus des répercussions fâcheuses sur la valeur professionnelle des jeunes vétérinaires et de l'avenir de l'enseignement ;

6° Que l'augmentation projetée du nombre de chefs de travaux par la suppression parallèle des postes d'assistants que fait que déplacer le problème sans lui apporter une solution satisfaisante ;

7° Que, dans une chaire, l'assistant, sans prétendre pouvoir se substituer au chef de travaux, apporte cependant une aide précieuse et indispensable à l'enseignement et que les connaissances qu'il acquiert augmentent la valeur de l'élite professionnelle ;

Émettent le vœu :

1° Que le nombre des chaires soit rétabli à 12 dans chaque École ;

2° Que chaque chaire soit dotée, au minimum, d'un professeur et d'un chef de travaux, les chaires de clinique bénéficiant en outre d'un chef de clinique supplémentaire ;

3° Que les postes d'assistants actuellement existants soient maintenus et que soit envisagée la création d'un poste d'assistant par chaire. »

Les 12 chaires proposées furent les suivantes [2] [3]¹¹⁹ :

« 1- Physique et Chimie biologique - Inspection du lait

2- Anatomie et Extérieur

3- Physiologie normale et pathologique

4- Hygiène et alimentation

5- Pharmacie, thérapeutique, toxicologie

6- Histologie, anatomie pathologique, inspection des viandes

7- Parasitologie, dermatologie

8- Médecine, jurisprudence

116 Séance du 13 juillet 1935.

117 Lettre N°680 du 11 octobre 1945 adressée au Ministre de l'Agriculture dans laquelle le Directeur confia ses doutes quant à la valeur des travaux pratiques dispensés par un seul chef de travaux pour cent élèves.

118 Séance du 4 juin 1946.

119 Séance du 4 juin 1946.

- 9- Chirurgie, maréchalerie
- 10- Maladie des reproducteurs et des jeunes, obstétrique
- 11- Maladies microbiennes et police sanitaire
- 12- Zootechnie et économie rurale »

En outre, et pour la première fois, un enseignement de spécialisation destiné à des élèves de quatrième année volontaires fut proposé. Six sections furent envisagées, toujours au cours de cette séance :

« 1- Section de médecine et hygiène vétérinaires publics (organisation de la profession agricole, économie rurale, hygiène des animaux, épidémiologie générale, méthodes générales de la prophylaxie, législation vétérinaire, jurisprudence, droit administratif, déontologie) ;

2- Section des industries de la viande et du lait (production, transformation, conservation, commerce, contrôle) ;

3- Section de médecine et de chirurgie des petits animaux (technique radiologique, méthodes d'exploration fonctionnelle, chirurgie appliquée, application du laboratoire à la clinique) ;

4- Section de médecine et de chirurgie des grands animaux (même programme appliqué aux grandes espèces) ;

5- Section de l'élevage (production des jeunes, insémination artificielle, diagnostic de la gestation, hygiène et alimentation des jeunes, maladies des géniteurs, maladies de la gestation et de la parturition, maladies des jeunes) ;

6- Section de technologie (bactériologie, sérologie, technique histologique et hématologique, parasitologie, analyse des aliments destinés aux animaux, analyse chimique appliquée à la répression des fraudes et à la clinique, analyse toxicologique). »

Ce vœu, formulé pour rehausser la qualité de l'enseignement, et notamment de l'enseignement pratique, par l'augmentation des effectifs du corps enseignant et par la mise à jour des programmes, resta lettre morte.

Finalement, en 1950, le Directeur BRESSOU et les enseignants d'Alfort pointèrent du doigt les lacunes pratiques des élèves [3]¹²⁰ :

« Le Conseil de l'École d'Alfort a constaté que les connaissances pratiques des élèves des quatre promotions étaient insuffisantes et très inférieures à leurs connaissances théoriques. Il a, en outre, estimé que dans les conditions où se faisait actuellement l'enseignement, avec des promotions très nombreuses et en quantité notablement insuffisante de chefs de travaux et d'assistants, il ne croyait pas possible d'assurer correctement et efficacement cet enseignement pratique. » [38]¹²¹

Pour combattre cet état de fait, le Directeur BRESSOU, assisté des enseignants de l'École, envisagea la rédaction d'un nouveau vœu à l'intention du Ministre de l'Agriculture soulignant le manque d'effectif du corps enseignant et l'inutilité de réformes sans la correction préalable de cette lacune :

« M. le Directeur remarque que toute réforme est vaine si elle n'est précédée d'une augmentation du nombre des Enseignants. Un vœu dans ce sens sera rédigé à la prochaine séance. Le conseil, à l'unanimité, décide que le représentant d'Alfort ne participera pas aux discussions et aux votes du Conseil Supérieur, si celui-ci n'admet pas, au préalable, le vœu d'Alfort. Ce vœu sera communiqué aux deux autres Écoles. » [3]¹²²

« Le Corps Enseignant de l'École vétérinaire d'Alfort :

120 Séance du 12 juillet 1950.

121 Lettre N°693 du 22 juillet 1950 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

122 Séance du 15 janvier 1954.

Considérant que, depuis 30 ans, le nombre des élèves vétérinaires a doublé et que l'ensemble des matières enseignées s'est considérablement accru,

Considérant que les demandes formulées à diverses reprises au sujet de l'accroissement des effectifs du Corps Enseignant des Écoles Vétérinaires n'ont reçu qu'une satisfaction très insuffisante,

Estime que le problème des effectifs du Corps Enseignant doit être résolu en premier lieu et qu'il est illusoire d'entreprendre toute discussion relative aux réformes de l'enseignement avant qu'une solution satisfaisante soit intervenue à ce sujet. » [3]¹²³

Sans attendre la permission de l'administration de l'Agriculture ou du Conseil Supérieur de l'Enseignement, Clément BRESSOU développa, ou essaya tout du moins, de développer l'enseignement pratique.

Tout d'abord, il établit une collaboration plus poussée avec la ville de Paris pour améliorer les visites aux abattoirs et au marché aux bestiaux de la Villette :

« À plusieurs reprises j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la situation précaire de la clinique des grands animaux à l'École d'Alfort et du danger que faisait courir à l'enseignement pratique la raréfaction croissante des chevaux et des bovidés de la région parisienne.

À cette situation, qui depuis 20 ans va en s'accroissant, on a déjà essayé de remédier par plusieurs moyens : utilisation des unités militaires casernées à proximité de l'École, propagande en vue du ravitaillement par chemin de fer, mise en service d'une ambulance automobile allant chercher les animaux malades chez les propriétaires etc. Si ces mesures ont procuré la quasi-totalité des 7 à 800 chevaux hospitalisés tous les ans, elles n'ont pas réussi à faire vivre la clinique du bétail qui reste à peu près dépourvue de bovidés.

Fort heureusement, l'important marché aux bestiaux de la Villette offre un palliatif à cette situation. Toutes les semaines, par groupe de 30 à 40, les élèves se rendent à ce marché et - bien que dans des conditions matérielles déplorable - examinent, sous la direction d'un chef de clinique, les animaux au double point de vue de l'étiologie et de la pathologie. En un an, il a été examiné ainsi de 5 à 600 sujets, porteurs des affections les plus courantes de l'espèce bovine.

Ce procédé d'enseignement clinique s'est donc révélé très fructueux. » [35]¹²⁴

Les étudiants purent ainsi approfondir la pratique de l'inspection des viandes, de la pathologie et du diagnostic des principales maladies des animaux de rente. En outre, il mit en place une collaboration identique avec les abattoirs de la ville d'Ivry avec l'aide du Maire de la ville, des Services Vétérinaires de la Seine, et de M. HOUDINIERE, Directeur de l'abattoir :

« ... Monsieur le Préfet de Police a autorisé l'École d'Alfort à envoyer ses élèves suivre les opérations du Service Vétérinaire Sanitaire aux Abattoirs d'Ivry, dans le but de faciliter la formation professionnelle de ces jeunes gens.

Ce stage pratique serait suivi par un groupe de 6 élèves [...]; qui, tous les jours, suivraient les opérations de l'Abattoir d'Ivry de 7 h à 9 h, sous la direction du Vétérinaire Sanitaire de l'Abattoir. Afin de rendre cet enseignement plus convenable et plus efficace, je vous serais reconnaissant de bien vouloir mettre à ma disposition un local [...]. » [38]¹²⁵

« Les exercices quotidiens d'Inspection des Viandes fonctionnent régulièrement aux Abattoirs d'Ivry depuis le 1^{er} janvier 1950 grâce à la compréhension bienveillante de M. le Maire d'Ivry [...].

Les exercices pratiques sont assurés [...] par M. HOUDINIERE, sous-chef de secteur, directeur

123 Séance du 30 janvier 1954.

124 Lettre N°1.089 du 12 novembre 1937 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

125 Lettre N°921 du 14 novembre 1949 adressée par le Directeur au Maire d'Ivry.

de l'Abattoir d'Ivry.

M. HOUDINIÈRE s'acquitte avec un grand dévouement de sa fonction [...] [et] est tout à fait qualifié pour poursuivre ces exercices pratiques dont les élèves se déclarent satisfaits. » [38]¹²⁶

Ensuite, alors que l'inspection générale des écoles proposait une clinique ambulante pour compléter les exercices de clinique et pour alimenter les hôpitaux [3]¹²⁷, le Directeur BRESSOU imagina la création d'un centre de pratique rurale réservé aux étudiants de l'École. Il annonça son idée au conseil des Professeurs le 24 janvier 1951 :

« M. le Directeur fait part au Conseil de pourparlers engagés pour l'achat d'un important domaine situé à 25 km de l'École d'Alfort et qui pourrait être aménagé pour servir utilement à l'enseignement clinique. Le conseil donne son accord à M. le Directeur pour continuer les démarches. » [3]¹²⁸

Il rechercha donc une exploitation agricole susceptible d'étendre l'enseignement clinique, et ce dès 1945 si nous en croyons certaines sources [137]. Il finit par trouver un domaine fort intéressant, aux portes de la Brie, mena de manière très avancée les pourparlers et fit part de sa découverte à l'Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires [38]¹²⁹ ainsi qu'au Ministre de l'Agriculture :

« À maintes reprises, j'ai eu l'occasion de vous rendre compte de l'impossibilité pour l'École d'Alfort d'assurer l'instruction clinique de ses étudiants.

En raison de l'extension de la zone habitée dans la région parisienne, les cliniques de l'École d'Alfort ne reçoivent plus que des chiens et des chats (en nombre considérable, il est vrai), quelques animaux de basse-cour, et des chevaux, surtout de sport, en vue d'intervention chirurgicale. Les élèves ne voient pour ainsi dire aucun bovin, aucun mouton et pas de porc.

Les visites hebdomadaires au marché de la Villette suppléent en minime partie, pour les bovins, à cette grave carence, mais les affections que l'on trouve sur les animaux conduits à ce marché sont surtout des affections chroniques, dont la variété est fort réduite, de sorte que l'intérêt de ces visites n'est rapidement que très relatif.

Le système de clinique ambulatoire en cours d'organisation, d'un avis unanime, n'arrivera pas à combler cette lacune. Outre que ce système est une innovation qui cadre peu avec les habitudes des éleveurs et des praticiens dans la région, les animaux sont trop éloignés d'Alfort, trop dispersés dans un rayon de 50 à 80 km, pour que ce système d'enseignement clinique se révèle fructueux. Les deux tentatives antérieurement faites à Alfort dans ce sens se sont du reste soldées par un échec rapide et total.

C'est pourquoi le Conseil de l'École s'est déclaré partisan de l'organisation, à proximité de l'École, mais dans la campagne environnante, d'un centre vétérinaire rural entretenant d'une part un cheptel important, permettant aux étudiants de se familiariser avec les notions de l'hygiène à la ferme et, par entente avec les vétérinaires voisins, d'organiser un centre clinique rural approvisionné et prospère.

C'est une organisation de ce genre que le Collège vétérinaire de Londres (qui se trouvait dans les mêmes conditions que l'École d'Alfort) a réalisée depuis 6 ans à la satisfaction générale.

Aussi, le Conseil de l'École d'Alfort vient-il d'émettre, dans sa séance du 3 février 1951, à l'unanimité, un vœu dans ce sens.

Préoccupé de cette situation, je me suis enquis de trouver dans la grande banlieue Sud-Est,

126 Lettre N°124 du 28 janvier 1950 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

127 Séance du 3 novembre 1950.

128 Séance du 24 janvier 1951.

129 Lettre N°29 du 12 janvier 1951 adressée par le Directeur à l'Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires.

l'exploitation permettant la réalisation de ce programme. Après une sérieuse prospection, je crois avoir trouvé un domaine qui remplit toutes les conditions désirées.

Il s'agit d'une exploitation agricole dite : "Ferme d'Armainvilliers" située dans le département de la Seine-et-Marne, en bordure de la route départementale de Paris à Tournan, à 2,5 km du village d'Ozoir-la-Ferrière, à 29 km d'Alfort.

Ce domaine a une superficie de 244 hectares, dont 170 de culture - le reste en bois - d'un seul tenant.

Il contient un ensemble de bâtiments qui fut construit suivant les principes les plus modernes, dont le gros œuvre est en parfait état, mais dont l'aménagement intérieur est partiellement à l'abandon.

Il contient, en outre, une petite ferme isolée, à l'extrémité Ouest du domaine.

De l'enquête à laquelle je me suis livré auprès des propriétaires de la région et des Services Agricoles du département, il s'agit d'une propriété de bonne qualité dans l'ensemble, dont les terres, argileuses, sont meilleures pour l'élevage que pour la culture.

Ce domaine est situé dans une riche région d'élevage, à mi-distance de Tournan et de Brie-Comte-Robert, localités qui comptent chacune un vétérinaire praticien.

Le propriétaire, M. Garin, sujet américain, est disposé à vendre et donnerait la préférence à l'École d'Alfort. Il demande 25 millions de cette exploitation, mais j'ai la certitude que si cette vente pouvait être réalisée, il descendrait à 23 et même 22 millions.

J'ai obtenu de M. Garin qu'il réserve une option de vente à l'École d'Alfort jusqu'à la fin de mars 1951.

Le domaine de M. Garin est d'autre part contigu au domaine du château d'Armainvilliers qui appartient à l'État et a été concédé à l'Administration des Eaux et Forêts.

Ce domaine contient : un château en mauvais état, de nombreux massifs boisés et de vastes pelouses bien faites pour nourrir un important cheptel ovin.

A la suite d'une visite faite à M. le Directeur Général des Eaux et Forêts, celui-ci m'a fait connaître qu'il ne mettrait aucune opposition, au contraire, à ce que le château d'Armainvilliers et le domaine attenant, soient mis à la disposition des Services Vétérinaires.

Il résulte de cet accord que le château s'ajoutant à la ferme, l'École d'Alfort pourrait disposer aux portes de Paris, d'un vaste domaine d'un seul tenant, permettant d'entretenir, sans frais, le cheptel nécessaire à l'instruction des étudiants.

D'autre part, à la suite d'une visite de l'exploitation faite avec M. Thiery, Directeur du Laboratoire Central de Recherches à Alfort, celui-ci a envisagé l'aménagement sur le domaine d'Armainvilliers des laboratoires permettant de décongestionner les locaux d'Alfort et d'étendre son service dans des conditions optima de fonctionnement.

Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir envisager d'urgence le financement de cette opération, dont le caractère exceptionnellement heureux pour l'amélioration de l'Enseignement et de la Recherche Vétérinaire apparaît comme évident. » [38]¹³⁰

Clément BRESSOU fut à nouveau soutenu par le conseil d'administration de l'école dans sa séance du 27 avril 1951 [3], par l'Administration des Domaines qui donna son approbation du prix proposé, par la Commission des Investissements et il parvint même à obtenir un prêt à long terme auprès du Crédit Agricole [38]¹³¹.

Malheureusement, ce projet ne vit jamais le jour, malgré des pourparlers très avancés, et seule fut conservée l'organisation de la clinique ambulante pour améliorer l'enseignement clinique (Arrêté du 23 janvier 1952). Vraisemblablement des raisons de crédit, et « *de détestables sentiments de jalousie* » selon certains auteurs [137], furent responsables de l'abandon du projet.

Cette décision administrative fut d'autant moins fondée et comprise que, moins d'une année après cette affaire, le Conseil de l'École, dans sa séance du 29 janvier 1952 et sur la proposition du

130 Lettre N°142 du 14 février 1951 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

131 Lettre N°452 du 23 mai 1951 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

Directeur Bressou [3], formula le vœu « *qu'une exploitation rurale soit mise à la disposition de l'École d'Alfort pour y organiser un centre d'enseignement pratique, seule disposition lui permettant d'organiser correctement une clinique ambulante* ».

En faisant part de ce vœu au Ministre de l'Agriculture Clément BRESSOU exprima son désaccord profond avec la mise en place d'une clinique ambulante au détriment d'une ferme d'application :

« L'organisation d'une clinique ambulante ayant l'École pour point d'attache est à mon avis une entreprise très onéreuse, dont l'étudiant ne retirera qu'un maigre bénéfice. Faute de susciter l'intérêt des élèves et des Maîtres, elle tombera bientôt en désuétude après avoir alourdi sans effet le maigre budget de l'École. En attendant, et à titre subsidiaire, [le Conseil de l'École d'Alfort] a jeté les bases d'une organisation qui entrera en fonction le 1^{er} mars 1952. » [38]¹³²

Cette ferme d'application, qui tenait particulièrement à cœur au Directeur BRESSOU, fut l'une des grandes déceptions de son directorat [137] et, apparemment, l'une des rares occasions où il se fâcha (presque) devant témoin. Pierre BLAIZOT décrivit son état d'esprit et sa désillusion face aux rouages de l'administration à la suite de cette affaire :

« Un côté déprimant, avons-nous dit, s'allie à la charge directoriale. Il s'agit d'une obligation incessante, épuisante, celle de faire face à l'hydre administratif. [...] Vous avez préféré faire face aux obligations administratives, vous n'avez pas esquissé un pas vers l'Aventin, vous n'avez pas marqué de mouvement de révolte. Cependant, je vous vis presque fâché : ce fut à l'occasion d'un projet qui eût donné à l'École d'Alfort un vaste domaine admirablement situé pour y conduire de multiples expériences. Votre projet était splendide, des considérations pusillanimes l'ont fait échouer. Vos dons d'administrateur n'ont pas, dans l'occasion et bien malgré vous, été mis à profit. Votre heureux tempérament a vite surmonté cette déconvenue et le sang généreux du Midi qui vous porte à des accès de gaieté et à des rires éclatants n'en a pas été troublé, du moins vos amis ne s'en sont-ils pas aperçus. » [90]

Ainsi, loin de se laisser abattre, le Directeur au sang généreux du Sud reprit le dessus et poursuivit son œuvre de modernisation et de défense de l'enseignement.

Il continua de lutter pour maintenir un enseignement de qualité.

Il s'attacha à conserver un corps professoral entier et compétent durant les années scolaires, en particulier durant la seconde guerre mondiale. Ce fut en effet sur sa demande que le Professeur MARCENAC accepta, en 1941, de donner des cours de clinique chirurgicale, et ce fut toujours sur l'insistance de Clément BRESSOU qu'il fut titularisé par le Ministre de l'Agriculture. MARCENAC se révéla être un atout majeur pour le Corps enseignant : ancien Directeur de l'École d'Application du Service Vétérinaire à Saumur, clinicien de renommée internationale, il apporta à Alfort des concepts modernes, précis et rigoureux. Il parvint rapidement à rendre de grands services à l'enseignement et fut très apprécié des étudiants [138].

Par ailleurs, il s'opposa aux missions confiées à certains professeurs [36]¹³³ ou à leurs ambitions personnelles dans la mesure où celles-ci mettaient en péril la qualité de l'enseignement.

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver [la] Nomination de M. MARCENAC aux fonctions d'Agrégé chargé d'un enseignement clinique chirurgical.

M. MARCENAC, agrégé des Écoles Vétérinaires, ancien Directeur du service et de

132 Lettre N°119 du 4 février 1952 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

133 Lettre N°183 du 29 avril 1943 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture contre un mission confiée au Professeur VUILLAUME à Lyon.

l'enseignement vétérinaire à l'École de Cavalerie de Saumur a bien voulu, sur ma demande, accepter de prêter son concours à l'enseignement de l'École d'Alfort.

[...] En confiant ces fonctions à M. MARCENAC, l'École d'Alfort bénéficiera de la haute valeur technique et de la fructueuse expérience pédagogique d'un maître dont la réputation est solidement affirmée et que les Écoles Vétérinaires auraient le plus grand intérêt à s'attacher définitivement. » [36]¹³⁴

«En réponse à votre lettre N° 9.920 du 23 octobre relative à la cessation des fonctions du professeur COQUOT, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il ne m'est pas possible d'assurer avec le personnel régulier de l'École, l'enseignement de la 8ème chaire (Chirurgie).

Le seul professeur de clinique de l'École, M. LESBOUYRIES, professeur de Pathologie du Bétail, est déjà chargé de l'intérim de la chaire de Médecine que la mise en disponibilité de M. ROBIN laisse sans titulaire. Il ne peut donc matériellement pas assurer le service fort absorbant de la chaire de Chirurgie.

D'autre part, M. MARCENAC, dont la mission de chargé d'enseignement, qui a expiré avec le début de la présente année scolaire, n'a pas été renouvelée et qui n'a pas encore été nommé professeur de la dite chaire, bien que le concours pour cet emploi remonte au 8 août 1941, m'a déclaré ne plus se sentir qualifié pour assurer cette charge et m'a fait connaître qu'il cesserait, à dater du 1^{er} novembre prochain, les fonctions qu'il avait jusqu'ici remplies bénévolement.

Dans ces conditions, je me vois contraint de supprimer momentanément la consultation de Chirurgie, de suspendre les exercices d'enseignement de la 8^{ème} chaire et de renvoyer les malades (20 chevaux) en instance d'opération.

Cette situation, si gravement préjudiciable à l'intérêt de l'enseignement ne saurait être rétablie qu'en nommant de toute urgence M. MARCENAC à l'emploi pour lequel il a concouru. » [34]¹³⁵

« Les candidatures présentées par certains professeurs de l'École d'Alfort au concours pour la nomination d'un Directeur de Station Centrale au Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires posent le problème du cumul éventuel de cette fonction et de celle de professeur à l'École d'Alfort.

Chargé pendant près de dix ans de l'Administration du Laboratoire des Recherches, j'ai pu apprécier l'importance de cet établissement. Fort de cette expérience et animé du souci de maintenir toute sa valeur à l'enseignement de l'École d'Alfort, je crois devoir vous exposer les conséquences de ce cumul.

La direction du Laboratoire de Recherches a toujours été une charge absorbante et difficile. Elle n'a jamais jusqu'ici permis à son titulaire d'assurer une autre fonction. La réorganisation du Laboratoire Central, par l'accroissement notable de son personnel et l'extension de ses attributions techniques et administratives, a rendu plus lourde encore la tâche d'un Directeur de Station Centrale. Elle suffit, aujourd'hui plus encore qu'hier, à absorber l'activité totale d'un fonctionnaire. [...]

Le cumul de ces deux charges par une même personne entraînera rapidement l'abandon de l'une d'elles. Comme les exigences du Laboratoire de Recherches sont plus pressantes et ne sauraient être différées ; c'est la fonction professorale qui sera sacrifiée. Le titulaire se contentera, sans qu'il me soit possible d'intervenir, de faire par intermittence tout ou partie de son enseignement théorique, laissant à l'abandon l'enseignement si fructueux auprès du malade ainsi que l'enseignement pratique. La crise que traverse présentement l'enseignement vétérinaire, exclusivement due à la pénurie de ses cadres, est trop grave pour s'accommoder d'une nouvelle et si

134 Lettre N°1.142 du 20 décembre 1940 adressée par le Directeur au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

135 Lettre N°642 du 28 octobre 1941 adressée par le Directeur au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

importante carence. Il y va de la formation d'une profession dont la valeur technique a sensiblement diminué ces dernières années et qu'on ne saurait réduire encore sans courir de graves déboires.

A l'heure où, par revalorisation des situations, on s'efforce de raviver la flamme du corps enseignant et de ranimer dans les Écoles vétérinaires l'activité productive des Laboratoires, on ne comprendrait pas qu'un professeur soit officiellement investi d'une fonction supplémentaire le contraignant à abandonner la majeure partie de sa charge. Une telle désignation pourrait servir de prétexte à ceux qui ont une fâcheuse tendance à chercher hors de leurs chaires des occupations souvent très éloignées de leurs spécialités et non toujours désintéressées. Elle décevrait certainement ceux qui, animés du plus louable zèle, se consacrent exclusivement à leur mission. C'est pourquoi j'estime que le cumul des fonctions de professeur à l'École d'Alfort et de directeur de la Station Centrale au Laboratoire Central de Recherches ne doit pas être toléré.

Ma conviction est à ce point profonde et sincère que, d'ores et déjà, j'ai l'honneur de vous rendre compte que si ce cumul était réalisé, je me verrai dans l'obligation de décliner toute responsabilité quant à la bonne marche et à la valeur de l'enseignement de l'École d'Alfort. » [36]¹³⁶

« J'ai le devoir de faire les plus expresses réserves sur l'opportunité de la mission que le Ministère des Affaires étrangères se propose de confier à M. SIMONNET, au titre médical et non vétérinaire.

Quel que soit, en effet, l'intérêt national qu'il y ait à renouer des relations scientifiques avec les milieux spécialisés des États-Unis et du Canada, l'intérêt de l'enseignement vétérinaire français est également à considérer.

Il n'est pas douteux que les missions de longue durée confiées à nos professeurs pendant le cours de l'année scolaire compliquent singulièrement l'organisation de l'enseignement et amoindrissent sa valeur. L'absence de MM. les Professeurs LETARD et VERGE au début de la présente année scolaire [...] enlève aux examens généraux une bonne partie de leur valeur. Les deux missions de un mois qui ont été confiées [...] à M. SIMONNET, n'ont pas été sans nuire à l'enseignement de la Physiologie et de la Thérapeutique. » [37]¹³⁷

Il tâcha, de plus, de doter les différents services des meilleurs matériaux pédagogiques disponibles afin de garantir la qualité de l'enseignement dispensé. Il lutta pour conserver le nombre de conférences dispensées aux élèves par des personnes étrangères à l'enseignement vétérinaire, compte tenu de leur grand intérêt pour l'enseignement.

« Comme suite à notre conversation téléphonique d'avant-hier, je vous confirme les raisons qui motivent l'achat de 52 microscopes d'étude destinés aux nouveaux services d'Anatomie Pathologique et de Parasitologie de l'École d'Alfort.

Cet achat est rendu nécessaire tant en raison du rôle que ces services ont à remplir que de l'insuffisance manifeste de leur matériel actuel.

Le Service d'Anatomie Pathologique est celui qui apprend aux étudiants la technique microscopique dont ils auront à se servir dans la suite de leurs études et, plus tard, dans l'exercice de leur profession ; l'enseignement ne sera fructueux que si le service dispose d'une instrumentation convenable. Le Service de Parasitologie se sert couramment du microscope pour l'examen des parasites, de leurs embryons, de leurs œufs et la quasi-totalité de l'enseignement pratique de cette science ne peut se faire qu'avec l'aide d'instruments grossissants. » [35]¹³⁸

« Comme suite à la communication verbale de Monsieur l'Inspecteur Générale des Écoles vétérinaires m'informant que 20 conférences seulement étaient attribués à l'École d'Alfort pour

136 Lettre N°292 du 18 juin 1943 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

137 Lettre N°615 du 2 octobre 1945 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

138 Lettre N°470 du 15 mai 1937 adressée par le Directeur au M. DABAT.

1948, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le Conseil de l'École d'Alfort [...], considérant qu'il y a le plus grand intérêt pour l'enseignement à ce que soient maintenues les conférences confiées jusqu'ici à des personnes étrangères à l'enseignement vétérinaire a émis le vœu que [...] le nombre de 50 conférences primitivement prévu soit rétabli aussi rapidement que possible. » [37]¹³⁹

Sous son Directorat de nouvelles matières apparurent, destinées à harmoniser la formation des étudiants avec les nouvelles exigences de la profession vétérinaire : il aménagea, conformément à la réforme proposée par le Conseil Supérieur de l'Enseignement, la chaire de Pathologie du Bétail en chaire de Pathologie de la Reproduction [38]¹⁴⁰ [3]¹⁴¹ ; il créa des enseignements d'agronomie, de botanique et de zoologie appliqués à l'hygiène et à l'alimentation, il créa un cours d'économie rurale et donna même des cours d'histoire de la médecine vétérinaire [137] [3]¹⁴².

Il mit en place en 1955, soit neuf ans après une première tentative en 1946, trois enseignements de spécialisation « *Élevage et Alimentation* », « *Technologie et Contrôle des produits d'origine animale* » et « *Technique de laboratoire, service sanitaire et administration* ». L'enseignement de spécialisation devint obligatoire cette fois-ci, et était destiné aux élèves de quatrième année [3]¹⁴³.

Il ne se contenta pas, au cours de son directorat, de moderniser le fond de l'enseignement ou de doter l'École de matériel pédagogique en quantité et qualité suffisantes. Il s'attaqua également à la forme et imagina de nouvelles méthodes d'enseignement propres à stimuler les jeunes esprits, à combler en partie leur manque d'instruction pratique. S'inspirant de ce qui était fait en médecine humaine et en médecine vétérinaire à l'étranger, il eut recours à la cinématographie pour améliorer, tout d'abord, l'assimilation de techniques chirurgicales :

« L'enseignement de la chirurgie compte parmi les leçons les plus difficiles à professer par le Maître et les moins compréhensibles au premier chef par les élèves.

Tout y est, en effet, détail et détail minutieux, primordial, puisque la réussite dépend essentiellement d'une exécution ponctuelles des divers temps, dans leurs successions, de la façon de les réaliser très correctement, de mieux saisir les points difficiles, de respecter tel ou tel élément anatomique, d'apprendre certains "tours de mains" qui ont fait et font encore la réputation d'opérateurs célèbres. [...]

Ces difficultés tiennent, à la base, à l'aridité de la science chirurgicale qui rend trop souvent impossible l'exposé convenable des temps opératoires, elles sont également liées à la nécessité qu'il y a de répéter de très nombreuses fois certaines techniques essentielles pour les graver dans la mémoire et à la difficulté, souvent, d'appliquer devant les étudiants, à la salle d'opérations, telle ou telle intervention.

La cinématographie qui a donné déjà de si fructueux résultats au point de vue des applications industrielles, dont l'intérêt a été souligné en chirurgie chez l'homme, n'a été qu'exceptionnellement utilisée dans l'enseignement chirurgical vétérinaire français, alors qu'il existe de nombreux films étrangers.

139 Lettre N°1.120 du 17 décembre 1947 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

140 Lettres N°789 à 792 du 17 octobre 1952 adressées par le Directeur aux Professeurs LESBOUYRIES, ROBIN, MARCENAC et VERGE les invitant à prendre toutes dispositions pour modifier leurs cours dans l'esprit de cette nouvelle chaire. Les matières jusqu'ici enseignées par l'ancienne chaire passèrent aux diverses chaires de Pathologie.

141 Séance du 8 juillet 1952.

142 Assemblées du 15 mai et du 5 octobre 1954.

143 Assemblées du 20 décembre 1954 et du 23 mai 1955.

Cependant, qu'il s'agisse de la technique chirurgicale générale ou spéciale, ses indications apparaissent immenses et de valeur indiscutable. Elles le sont plus encore si on envisage la technique obstétricale. C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir donner à l'École d'Alfort les moyens de réaliser progressivement une cinémathèque de films chirurgicaux et obstétricaux. » [10]¹⁴⁴

Soutenu par le Ministre de l'Agriculture, il réalisa les premiers films d'enseignement au cours de l'année 1943 avec le Professeur MARCENAC et M. Edmond FLOURY à la réalisation. Cinq films furent réalisés cette année [10] : « *La contention du cheval* » (2 films), « *La contention des petits animaux* », « *Les sutures* », « *Les émissions sanguines (saignées)* ». L'année suivante, en 1944, il dirigea la réalisation de trois films chirurgicaux : « *Opération du cornage chronique du cheval par hémiplegie laryngée* », « *Opération de la hernie étranglée du cheval* », « *Opération de la cryptorchidie du cheval* ».

Le succès fut au rendez-vous et le Directeur BRESSOU étendit les domaines d'application de la cinématographie à l'inspection des viandes ainsi qu'à l'anatomie pathologique avec les films suivants : « *Autopsie du Cheval* » [10], « *Autopsie du Chien* », « *Autopsie des oiseaux* » et « *Autopsie de la moelle épinière* » [37]¹⁴⁵ ; « *Technique d'Inspection des Viandes* » [10], toutes réalisées avec le Professeur DRIEUX.

Il poursuivit en outre la réalisation de films chirurgicaux avec le Professeur MARCENAC : « *Trépanation des sinus du cheval* », « *Névrectomie du nerf médian chez le cheval* » [10], « *L'ovariectomie de la Jument par le vagin* », « *L'hystérectomie de la Chienne* », « *L'entérectomie chez le Chien* », « *L'hémostase* », « *Le Diagnostic du siège de la boiterie chez le cheval* » et « *Le membre boiteux* » [37]¹⁴⁶ [38]¹⁴⁷.

Enfin, à titre d'essai et comparativement à ce qui se faisait à l'époque dans l'enseignement cinématographique de la chirurgie humaine, il proposa la réalisation de deux films en couleur sur « *La hernie périnéale* » et sur « *Le traitement des fractures* » [38]¹⁴⁶.

144 Lettre du 8 octobre 1943 adressée par le Directeur au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture et au Ravitaillement.

145 Lettres N°237 et N°238 du 2 avril 1948 adressées par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

146 Lettre N°881 du 18 novembre 1946 adressées par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

147 Lettre N°1.064 du 19 décembre 1949 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

iii. Le développement de l'enseignement post-universitaire

Clément BRESSOU ne se contenta pas d'assurer strictement sa tâche scolaire. Au contraire, il s'investit par ailleurs dans le domaine du perfectionnement professionnel en développant les formations post-universitaires.

Il institua tout d'abord un cours post-scolaire d'inspection des denrées alimentaires en 1936 [3]¹⁴⁸ [35]¹⁴⁹ destiné aux vétérinaires appelés à exercer des fonctions dans la protection de la santé publique. Il en établit le programme d'enseignement théorique et pratique assisté des enseignants de l'École d'Alfort.

Le cours fut officiellement transformé en 1937 en Cours de Médecine Vétérinaire Publique [28]. Il fut supprimé en 1956, soit vingt ans après sa création, et remplacé par le nouvel enseignement de spécialisation « *Administration et Hygiène publique vétérinaire* » [39]¹⁵⁰.

Clément BRESSOU contribua par ailleurs, en tant que Directeur de l'Institut de Médecine Vétérinaire Exotique, à la formation des vétérinaires dits coloniaux.

Cet Institut, doté de la personnalité civile, dépendant du Ministère de la France d'Outre-Mer, et créé en 1928 par la loi du 20 février de la même année, fournissait un enseignement théorique et pratique centré sur la pratique vétérinaire rurale dans les possessions d'Outre-Mer : pathologie, hygiène et zootechnie coloniales, production agricole et fourragère dans les possessions d'Outre-Mer, administration coloniale, faune et épizooties exotiques [10]. Sous la direction du Professeur BRESSOU, la formation s'étoffait et passa d'une durée de 3 mois à 6 mois et demi [10] [38]¹⁵¹.

Obéissant à l'évolution des pratiques rurales, il proposa la création d'un enseignement complémentaire sur la stérilité de la vache [3]¹⁵² mais dut à nouveau faire face au refus de l'administration de l'agriculture [37]¹⁵³ qui estima cet enseignement comme redondant avec le thème des Journées vétérinaires organisées à Toulouse la même année.

De plus, il proposa et assura la création d'un enseignement de l'insémination artificielle sur l'École afin de former les futurs chefs des centres d'insémination [7] :

« M. le Directeur propose de créer à l'École d'Alfort un centre d'enseignement théorique et pratique de l'insémination artificielle pour former surtout des Chefs de centres. » [3]¹⁵⁴

« Cet enseignement viserait, non à former des inséminateurs, mais uniquement des Chefs de Centre, dont les connaissances doivent être plus étendues et plus solides. [...] »

Il comporterait de 60 à 70 leçons sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de l'appareil génital, sur le principe et les techniques de l'insémination artificielle, sur les règles de l'amélioration des races animales, sur l'hygiène et la prophylaxie animales [...]. » [37]¹⁵⁵

Il participa en outre à la création d'un cours supérieur d'aviculture [137] et facilita la mise en place sur Alfort d'un cours de pathologie apicole [7].

148 Séance du 20 janvier 1936.

149 Lettre N°217 du 6 mars 1936 adressée par le Directeur au Secrétaire Général de la Préfecture de Police de Paris relative à la création d'un cours post-scolaire d'inspection des denrées alimentaires.

150 Lettre N°54 du 21 janvier 1956 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

151 Lettre N°242 du 8 mars 1950 résumant la formation proposée par l'Institut à cette date.

152 Séance du 19 mars 1948.

153 Lettre N°303 du 30 avril 1948 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture expliquant son désaccord face aux raisons invoquées.

154 Séance du 9 janvier 1948.

155 Lettre N°21 du 10 janvier 1948 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

Enfin, en 1929, Émile NICOLAS, alors Directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, lui confia la lourde responsabilité d'organiser la deuxième manifestation des Journées Vétérinaires d'Alfort (la première eut lieu en 1927) (Photos 37 à 41). Le succès fut tel, grâce également à la collaboration artistique de sa femme, Madeleine BRESSOU, que les Journées furent reconduites deux ans plus tard pour finalement devenir une tradition [137]. Citons Émile NICOLAS expliquant le principe de cette toute nouvelle forme d'enseignement post-universitaire et les raisons de son succès [10] :

« [L'initiative] que nous nous honorons d'avoir prise est la création des "Journées vétérinaires", formule vraiment parfaite d'enseignement professionnel, que tous les vétérinaires sans exception, ont adoptée d'emblée avec un enthousiasme qui ne s'est jamais démenti jusqu'ici.

Trois séries de ces manifestations ont eu lieu à Alfort en 1927, 1929 et 1931 avec le même éclatant succès : aussi, malgré la crise sévère qui sévit en ce moment, nous nous proposons, avec nos collègues, de les renouveler en juin 1933 ; de nombreux confrères nous ont du reste encouragés à le faire, convaincus comme nous de la réussite de ces prochaines assises, que nous nous efforcerons de rendre aussi instructives que l'ont été les précédentes.

Car, ce qui a fait le prodigieux succès des "Journées", c'est que les vétérinaires ont trouvé en elles des moyens réellement efficaces de perfectionnement et d'enseignement mutuel, dont ils ont, du premier coup, apprécié la grande valeur éducative, des occasions excellentes de renouveler périodiquement des contacts entre eux et avec les maîtres de l'enseignement, contacts dont ils ont été unanimes à reconnaître les avantages multiples et les incomparables bienfaits.

Il faut dire que l'École d'Alfort a tout mis en œuvre pour donner à ces réunions le maximum d'intérêt possible [rappelons que Clément Bressou fut responsable de l'organisation des Journées dès 1929] : conférences sur d'importants sujets d'actualité, démonstrations pratiques nombreuses, auxquelles nos confrères praticiens eux-mêmes ont été appelés à collaborer dans une très large mesure, faisant connaître leurs inventions, instruments et techniques divers, méthodes ou procédés d'investigation nouveaux, perfectionnements apportés aux méthodes ou procédés anciens, etc. ; exposition, dans les salles du service d'anatomie, de produits, médicaments et aliments, d'instruments et d'appareils intéressant les sciences vétérinaires et la pratique professionnelle, expositions où toutes les nouveautés de l'hygiène, de la thérapeutique et de la chirurgie vétérinaires ont été heureusement groupées et placées sous les yeux des visiteurs [...].

Faisons ressortir, en outre, que l'école n'a pas manqué d'introduire dans le programme de celles-ci une note agréable et gaie par des expositions artistiques pleines d'attrait [rappelons la participation de Mme Bressou à ces Journées], qui ont toujours remporté un grand succès d'estime, par des divertissements récréatifs qui sont venus compléter heureusement ces réunions [...].

Ces manifestations si pleines d'intérêt que sont les "Journées" ont, chaque fois, amené à Alfort des centaines de confrères. Leur renouvellement tous les deux ans semble devoir s'ériger en une tradition, à laquelle la profession vétérinaire, qu'elles ont littéralement conquise, restera, croyons-nous, fidèle, du moins aussi longtemps que des circonstances graves imprévues n'obligeront pas l'École d'Alfort à en interrompre le cours périodique actuel. »

Émile NICOLAS ne croyait pas si bien dire puisqu'avec les temps troublés de la seconde guerre mondiale, le déroulement des Journées vétérinaires fut nécessairement interrompu.

Elles reprirent néanmoins leur cours, en des temps plus paisibles, et continuèrent de séduire le public des vétérinaires : *« Organisées par l'Association Amicale des Anciens Élèves et le Corps Enseignant, sous la dynamique impulsion de son Directeur, le Professeur Bressou, les IX^e Journées vétérinaires d'Alfort ont connu un succès semblable à celui de toutes celles qui les ont précédées. »* [10]

Photo 37 : Deuxième manifestation des Journées Vétérinaires, 1929. De gauche à droite : M. BRESSOU, Commissaire des Journées, Inconnu, M. QUEILLE, Ministre de l'Agriculture, et M. NICOLAS, Directeur d'Alfort (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 38 : Journées Vétérinaires (1), date non communiquée, C. BRESSOU est à gauche (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 39 : Journées Vétérinaires (2), date non communiquée, C. BRESSOU est au milieu (Collection particulière de M. MARC Bressou).

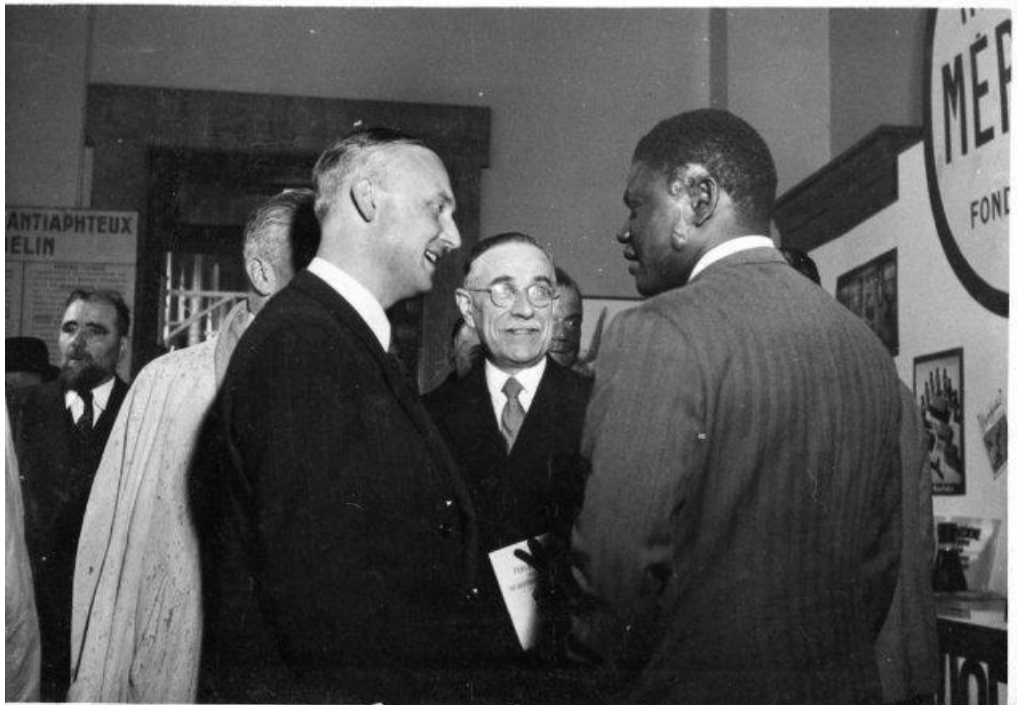


Photo 40 : Journées Vétérinaires (3), date non communiquée (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 41 : Journées Vétérinaires de 1955. Les participants aux Journées de 1955 lors du déjeuner dans un restaurant parisien, de gauche à droite : BOUSSAERT de Gand, Mme LABORIE, BRESSOU, BOYER SAINT HILAIRE, LESBOUYRIES [25].



III.1.b. La modernisation du site et des bâtiments de l'École d'Alfort

Lorsque Clément BRESSOU prit la direction de l'École, de nombreuses modifications architecturales avaient déjà été effectués par son prédécesseur Émile NICOLAS.

À dire vrai, ces nouvelles constructions et rénovations furent envisagées dès 1902 par BARRIER puis VALLEE, son successeur, mais n'avaient jamais vu le jour faute de moyens. Il fallut donc attendre 1927 pour que l'impérieuse autorité de LECLAINCHE, alors Chef des services vétérinaires, et la collaboration du Ministre QUEILLE permettent la mise en place d'un programme de grands travaux [10].

Ainsi, furent créés un service consacré à la médecine des petits animaux (actuel bâtiment BRION), une station d'étude et de diagnostic des maladies des animaux de basse-cour (actuel service de radiothérapie-scanner-IRM) et un petit hôtel de la direction. Ce fut également sous le directorat de NICOLAS que la nouvelle Cité scolaire, avec ses 210 chambres individuelles (« *la cité scolaire de nos rêves* » dit-il [10]), commença d'être édifiée. Son ouverture et sa mise en fonction eurent lieu sous le directorat de Clément Bressou en 1935 (Photo 42).

Ceci dit, ce dernier travailla également de son côté à doter son école de nouveaux bâtiments, à rénover les plus vétustes et même à étendre la surface du site d'Alfort.

Photo 42 : Inauguration de la Cité des Élèves (juin 1935), les officiels devant la façade Ouest, C. BRESSOU est au milieu [16].



Dès 1934, il proposa un plan d'aménagement, de rénovation et de construction des bâtiments de l'Ecole au Ministre de l'Agriculture, approuvé par l'Inspecteur général du Génie rural. Il aura fallu attendre 3 ans pour que la première réalisation importante soit entreprise, à savoir, la modernisation du bâtiment des études, qui comportait une salle de musique, une salle d'escrime et des salles d'études, en services de parasitologie et d'inspection des Viandes (1937-1939) [5] (actuel bâtiment DRIEUX).

Il re-proposa son programme, auquel furent évidemment apportées des modifications de détail, à quatre reprises en 1937, 1939 et 1941 [37]¹⁵⁶ sans que d'importantes réalisations ne soient entreprises ni réalisées. Compte-tenu des circonstances dans lesquelles se trouvait la France à l'époque (guerre puis occupation), nous pouvons comprendre les raisons de cette inactivité et du manque de crédits attribués à l'école [36]¹⁵⁷.

Pourtant la situation devenait urgente : l'ancien casernement des élèves menaçait de s'effondrer, tout comme le plafond de l'amphithéâtre de Chimie [36]¹⁵⁸, et les étables, la laiterie ainsi que le chenil étaient apparemment dans un état de vétusté tel qu'il était impossible d'y entretenir des animaux après la guerre [37]^{159 160}.

Vint ensuite l'année 1945 et la libération, l'ancien casernement des élèves fut détruit dans la mesure où il menaçait de s'effondrer sur la voie publique [37]¹⁶¹ et, pour la sixième fois, Clément BRESSOU proposa son programme d'aménagement des bâtiments [37]⁴². Dans celui-ci, il proposa la création, par ordre décroissant d'urgence :

- D'un nouveau bâtiment de la direction et de l'administration à construire à la place de l'ancien casernement des élèves ;
- D'un service de zootechnie à placer sur l'emplacement de la ferme ;
- La démolition du service de pathologie bovine et sa reconstruction en service d'obstétrique et de maladie des jeunes compte tenu de la nouvelle orientation de la chaire ;
- La démolition du chenil et la construction à sa place d'un service de botanique et d'alimentation du bétail ;
- La construction d'un nouveau cercle des élèves à côté de la cité ;
- La rénovation ainsi que l'agrandissement du service de chirurgie, mais celui-ci ayant été en partie rénové, il signala au Ministre que cette partie du projet ne revêtait pas un caractère particulièrement urgent ;
- La construction d'une salle d'examen au marché de la Villette ;
- De plus, il envisagea l'aménagement de logements pour le personnel dans l'aile Ouest du bâtiment des hôpitaux (actuel bâtiment MARCENAC) et l'expansion prochaine du Laboratoire de Recherches ainsi que de l'Institut de médecine vétérinaire exotique alors confiné à un étage dans le bâtiment des collections (actuel bâtiment BLIN).

Ce programme, étudié selon une ordonnance logique, devait permettre d'obtenir plusieurs quartiers qui, du Nord au Sud, se seraient succédés de la manière suivante :

« A. Entrée et cour d'Honneur par laquelle on accède aux appartements du personnel de Direction et d'Administration (pointe Nord de l'École) ;

B. Quartier central où se trouvent la Direction, l'Administration, les services généraux, divers services d'enseignement ;

C. Quartier des animaux axé le long de la grande avenue allant de la route de Villeneuve, à

156 Lettre N°773 du 7 novembre 1945 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture à laquelle était joint le programme d'aménagement pour l'année 1945.

157 Lettre N°9 du 11 janvier 1943 adressée par le Directeur au Ministre de l'Éducation Nationale.

158 Lettres N°456 du 18 juin 1941 et N°489 du 23 juillet 1942 adressées par le Directeur au Secrétaire Général aux Beaux-Arts.

159 Lettre N°961 du 9 janvier 1946 adressée par le Directeur à M. PECHIN, Architecte en Chef de l'École.

160 Lettre N°171 du 26 avril 1946 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

161 Lettre N°369 du 28 avril 1945 adressée par le Directeur au Ministre de l'Éducation nationale.

la route de Créteil, à proximité de laquelle sont les hôpitaux, les divers services de cliniques : chirurgie, parasitologie, bovine, médecine et, plus loin, la zootechnie, l'alimentation et le manège ;

D. En annexe de ce quartier des animaux, et complètement à l'écart, le service des maladies contagieuses, contigu au Laboratoire Central de Recherches ;

E. Quartier des Élèves, aéré, éloigné des services d'enseignement et des hôpitaux et comprenant la Cité scolaire, le cercle, les terrains de jeux (au Sud du manège), les pelouses. Sortie indépendante sur la rue Pierre Curie ;

Deux enclaves restant libres au Sud-Ouest et au Sud-Est pour l'agrandissement du Laboratoire Central de Recherches et pour la construction d'un Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire Exotique. »

Reprenons point par point le programme d'aménagement proposé par Clément BRESSOU et comparons-le avec ce qui fut réalisé sous son directorat (Photos 43 à 45, Annexes 37 et 38).

Le projet de construction des services d'administration et de la direction fut approuvé mais non réalisé [37]¹⁶².

Le service de zootechnie, bien qu'en deuxième place sur la liste des bâtiments à construire, et même à la première place en 1948 (il ne disposait alors que de deux pièces et d'une partie de l'ancien chenil désaffecté) [37]¹⁶³ ne fut débuté qu'en... 1957 et achevé en 1959 [5], soit après la mise à la retraite de Clément BRESSOU.

La construction fut retardée pour plusieurs raisons : la lenteur administrative, la nécessité de détruire le bâtiment dit « *La ferme* » pour pouvoir l'ériger, le temps perdu à rénover la porcherie attenante - qui coûta plus cher en temps et en argent que de construire la Cité [39]¹⁶⁴ - et le fait que le projet fut soumis à des modifications par l'Ingénieur en Chef du Génie Rural.

Celui-ci voulut en effet y rajouter un service d'alimentation au détriment du service de zootechnie. Clément BRESSOU s'opposa fermement à cette idée, estimant que « *Au moment où l'on oriente la formation professionnelle vers l'élevage, où les données scientifiques relatives à la reproduction et à l'alimentation des animaux entraînent de réels bouleversements dans la production animale et où de jeunes maîtres cherchent à développer ces disciplines, il y a intérêt à répondre à leur légitime désir et à ne pas entraver leurs efforts en diminuant leurs conditions matérielles de travail.* »[37]¹⁶⁵

Il profita cependant de l'opportunité pour re-proposer que soit construit, après le service de zootechnie, un service d'Alimentation, à implanter à la place de l'ancien chenil désaffecté, attendant au jardin botanique et près du manège. La construction de ce dernier bâtiment débuta en 1960 et s'acheva en 1962 [5].

Le service de pathologie bovine fut rénové, à défaut d'être reconstruit, de manière à accueillir la nouvelle chaire de pathologie de la reproduction.

Le cercle des élèves ne fut construit qu'en 1961 [5], soit après la mise à la retraite du Professeur BRESSOU. Toutefois, afin de loger les élèves demi-pensionnaires et externes entre les exercices d'enseignement, et pour éviter que ces derniers ne se ruent dans la Cité, il proposa la création d'un bâtiment provisoire au Ministre de l'Agriculture [37]¹⁶⁶.

162 Lettre N°155 du 17 avril 1946 adressée par le Directeur à l'Architecte en Chef de l'École confirmant l'approbation par le Ministère du projet de nouveau bâtiment de la Direction.

163 Lettre N°316 du 4 mai 1948 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

164 Lettre N°747 du 9 novembre 1953 adressée par le Directeur au Directeur de l'École vétérinaire de Sainte Hyacinthe relatant les difficultés de rénovation de la porcherie.

165 Lettre N°316 du 4 mai 1948 adressée le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

166 Lettre N°954 du 7 janvier 1946 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

Dès 1949, le Ministère se proposa de construire un amphithéâtre de démonstration à la Villette, pourtant à la dernière place dans l'ordre des urgences [38]^{167 168}. Il fut opérationnel et mis en service à partir de novembre 1953 [39]¹⁶⁹. Même s'il ne figurait pas dans les priorités, Clément BRESSOU sut en faire bon usage pour améliorer la formation pratique des étudiants en pathologie du bétail et en inspection des viandes.

Enfin, à la fin de son directorat, de 1956 à 1957, le service des maladies contagieuses - autopsies fut transféré du bâtiment NOCARD dans un nouvel édifice (le bâtiment GORET, récemment détruit) [5].

En plus de la construction ou de la modernisation des bâtiments, Clément BRESSOU eut pour ambition d'augmenter la surface de l'École. Profitant d'un projet d'agrandissement de l'Institut de médecine vétérinaire exotique établi par le Ministère des Colonies en 1945, et du développement à venir du Laboratoire Central de Recherches, il proposa plusieurs solutions visant à annexer différents terrains à l'École [37]¹⁷⁰ :

« ... le Ministère des Colonies a projeté de donner plus d'extension à cet Institut qui sous le nom d'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire Exotique comprendrait un centre d'enseignement, un centre de documentation, un centre de recherches zootechniques, un centre de recherches sur la pathologie animale exotique avec tout ce que ces services comportent d'annexes. [...]

Dans ces conditions, il est évident que l'emplacement réservé dans le bâtiment de l'administration de l'École à l'Institut ne pouvait plus suffire. Comme il y a intérêt à maintenir groupé à Alfort tout ce qui concerne la Médecine vétérinaire, il convenait de chercher un emplacement pour les organisations vétérinaires du Ministère des Colonies.

Une première mention consiste à lui réserver une partie des terrains à exproprier en bordure de la rue Jean JAURES. L'Institut Exotique serait alors circonscrit par le service de Physiologie, le service de Maladies contagieuses et le laboratoire de Recherches ; il aurait un accès direct sur la rue Jean JAURES et pourrait communiquer aussi avec l'École et le Laboratoire de Recherches. Pour lui donner plus de surface, le service des maladies contagieuses pourrait être déplacé vers l'Est et venir, face au service de Médecine, en bordure de l'avenue qui, de la statue de H. BOULEY conduit au clos. Cette première solution ne paraît pas convenir, car la surface est trop réduite. Si avec des bâtiments de deux étages on peut arriver à loger les divers services de l'Institut Exotique, on ne peut construire convenablement les écuries et logements pour animaux divers nécessaires aux laboratoires. D'autre part, la nécessité de déplacer et de reconstruire le Service des Maladies contagieuses rend cette solution onéreuse.

Dans un second projet, l'Institut Exotique est construit derrière la Cité Scolaire, sur le terrain communal, situé à l'angle de la Rue Pierre CURIE et de la route de Créteil. La surface paraît suffisante, mais l'Institut est en situation excentrique, loin des divers services de l'École, isolé dans le quartier de celle-ci réservé aux Élèves.

La troisième solution peut paraître à échéance lointaine ; il est utile cependant d'envisager dès maintenant sa réalisation. Comme l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire Exotique, le Laboratoire Central de Recherches est en voie de développement. Une première étape consiste à édifier les constructions nécessaires sur l'emplacement de l'actuel Laboratoire augmenté des terrains en bordure de la Rue Jean JAURES en cours d'expropriation.

167 Lettre du 27 août 1949 adressée par le Directeur au Préfet de Police de Paris.

168 Lettre N°739 du 6 octobre 1949 adressée par le Directeur à l'Architecte en Chef de l'École.

169 Lettre N°746 du 9 novembre 1953 adressée par le Directeur au Président de la Chambre syndicale des Commissionnaires des bestiaux.

170 Lettre N° 773 du 7 novembre 1945 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

Or, on peut craindre, par comparaison avec les centres de recherches similaires de l'étranger, que ce Laboratoire Central soit rapidement à l'étroit et qu'il soit contraint rapidement de chercher à s'agrandir. Dans ces conditions, ne conviendrait-il pas d'envisager dès maintenant l'avenir et d'édifier le Laboratoire Central en un lieu permettant toutes les extensions possibles ?

À ce point de vue, les terrains du Fort militaire de Charenton paraissent offrir un intérêt certain. Ils sont à proximité du centre d'attraction de science vétérinaire que représente l'École d'Alfort, ils sont suffisamment vastes pour permettre la réalisation de tous les projets futurs, ils sont parfaitement isolés des environs, ils possèdent des bâtiments en bon état qu'il serait facile d'aménager suivant les besoins. Au moment où l'armée se réorganise et où les Forts de la ceinture de Paris paraissent avoir perdu de leur importance militaire, il serait peut-être opportun d'entamer, sans tarder, des tractations avec le Département de la Défense nationale.

Si ce transfert était en principe décidé, l'Institut Exotique pourrait être construit sur l'emplacement actuel du Laboratoire de Recherches et ses divers bâtiments spécialement disposés pour ménager une large entrevue qui, de la Rue Jean-Jaurès aboutirait à la Cité scolaire et dégagerait ainsi la façade de celle-ci. »

L'annexion des terrains du Fort militaire ne fut pas réalisée, et seules furent conservées les possibilités d'achat des immeubles Rue Jean JAURES et des terrains appartenant au Département de la Seine à l'angle de la rue de Créteil et de la rue Pierre CURIE.

Clément BRESSOU mena lui-même les entretiens avec les propriétaires des appartements Rue Jean JAURES, leur proposa un achat à l'amiable et une aide pour les reloger [37]^{171 172}. Malheureusement, pour des raisons d'ordre budgétaire, cette procédure fut interrompue par la Direction des domaines de la Seine [37]^{173 174}.

En 1951, il demanda aux services du Département de la Seine s'il était possible d'acquérir leur terrain enclavé dans l'École et ne servant qu'aux services de la voirie pour entreposer divers matériaux. Un an plus tard, Clément BRESSOU apprit par les Services de la Préfecture l'existence d'un projet de l'Office public des HLM de Maisons-Alfort visant à élever sur ce terrain un grand immeuble et fit part de ses inquiétudes de voir ce terrain lui échapper [38]¹⁷⁵.

Finalement, malgré sa persévérance [39]¹⁷⁶, il ne put acquérir cette parcelle, d'autant plus qu'à partir de 1954, le nouveau Directeur de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire exotique ne lui accorda plus son soutien dans ses démarches d'extension. L'École se vit donc exproprier une partie de son site au profit du Ministère des Colonies pour assurer la construction du nouvel Institut [39]¹⁷⁷.

171 Lettres N°1087 à 1094 du 23 février 1946 adressées par le Directeur aux propriétaires des immeubles de la Rue Jean JAURES (actuelle Avenue du Général DE GAULLE).

172 Lettre N°1.112 du 28 février 1946 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

173 Lettre N°151 du 16 avril 1946 adressée par le Directeur à M. TEYSSIER lui notifiant l'arrêt de la procédure d'expropriation.

174 Lettre N°176 du 27 avril 1946 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

175 Lettres N°14 du 8 janvier 1951 et N°232 du 14 mars 1952 adressées par le Directeur au Conseiller Général de la Seine demandant confirmation du projet de l'Office public des HLM.

176 Lettre N°426 du 12 juin 1953 adressée par le Directeur au Préfet de la Seine notifiant le projet d'extension voulu par le Ministère des Colonies.

177 Lettres N°183 du 5 mars 1954 et N°637 du 30 juillet 1955 adressées par le Directeur au Directeur de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux.

Ecole Nationale Vétérinaire
 de Maisons-Alfort
 Programme
 d'Architecture
 et d'Urbanisme
 de l'École Nationale Vétérinaire
 de Maisons-Alfort
 1900

Dessiné par P. FOUQUART
 Rue de la République

- LÉGENDE -

1 - Direction et Administration: a. c. d. e. logements
b. bureau
f. buanderie

2 - Pavillon du Directeur

3 - Hôtel Bourgeois

4 - Hôtel Nocard

5 - Loge du portier

6 - Piscine, piscine, piscine

7 - Piscine, piscine, piscine

8 - Chirurgie, b. Service de Chirurgie

9 - Hôpitaux: a. Logements des hôpitaux
b. Salle de néphrologie

10 - Anatomie Pathologique } en a
b. Anatomie Pathologique } en b

11 - Écuries de Parasitologie en d
b. Abattoir actuellement utilisé
c. Abattoir

12 - Hangar de zootechnie

13 - Fournitures, b. Logement
c. Fournitures

14 - Porcherie

15 - Pâtisseries

16 - Équitation: a. écuries
b. manège

17 - Ancien chenil: a. Manège
b. partie réservée à la zootechnie
c. partie réservée aux jardins
d. bureau du chef jardinier

18 - Serre

19 - Transformatrice: a. Laboratoire
b. Laboratoire

20 - Pathologie du Bétail: a. Amphithéâtre
b. Laboratoire

21 - Collections: rez-de-chaussée: a. Service d'Anatomie
b. Amphithéâtre
c. Amphithéâtre
d. Amphithéâtre
e. Service de Zootechnie

22 - Chauffage: a. Bibliothèque
b. Bibliothèque
c. Bibliothèque

23 - Suite à charbon

24 - Châssis d'eau

25 - Hangar abritant des cages à volailles

26 - Hangar à soufflerie

27 - W.C.

28 - Police Sanitaire: a. Laboratoires
b. Laboratoires

29 - Pathologie des petits animaux: a. Service de médecine générale
b. Hôpital des petits animaux

30 - Pathologie des animaux de basse-cour: a. infirmerie
b. infirmerie
c. infirmerie
d. infirmerie
e. infirmerie
f. infirmerie

31 - Cité scolaire: rez-de-chaussée: a. infirmerie
b. infirmerie
c. infirmerie
d. infirmerie
e. infirmerie
f. infirmerie

32 - Cuisines

33 - Chambres individuelles et annexes.

34 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

35 - Monument Tresselt

36 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

37 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

38 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

39 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

40 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

41 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

42 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

43 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

44 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

45 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

46 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

47 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

48 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

49 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

50 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

51 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

52 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

53 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

54 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

55 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

56 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

57 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

58 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

59 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

60 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

61 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

62 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

63 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

64 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

65 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

66 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

67 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

68 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

69 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

70 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

71 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

72 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

73 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

74 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

75 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

76 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

77 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

78 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

79 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

80 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

81 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

82 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

83 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

84 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

85 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

86 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

87 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

88 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

89 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

90 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

91 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

92 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

93 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

94 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

95 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

96 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

97 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

98 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

99 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

100 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

101 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

102 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

103 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

104 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

105 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

106 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

107 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

108 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

109 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

110 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

111 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

112 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

113 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

114 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

115 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

116 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

117 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

118 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

119 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

120 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

121 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

122 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

123 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

124 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

125 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

126 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

127 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

128 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

129 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

130 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

131 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

132 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

133 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

134 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

135 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

136 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

137 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

138 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

139 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

140 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

141 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

142 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

143 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

144 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

145 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

146 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

147 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

148 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

149 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

150 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

151 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

152 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

153 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

154 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

155 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

156 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

157 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

158 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

159 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

160 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

161 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

162 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

163 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

164 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

165 - Monument Boudry (E.D.F. et Cité-scolaire)

166 - Monument Boud

[illegible]

III.1.c. La recherche vétérinaire sur l'École

Parallèlement à son entreprise de modernisation des bâtiments et de l'enseignement, Clément BRESSOU vivifia la recherche sur l'École, c'est-à-dire qu'il proposa, facilita, soutint ou implanta de nouveaux centres d'expérimentation, plus ou moins assortis d'un rôle d'enseignement.

Dès 1937, il soutint la création d'un laboratoire de sexologie en lien avec la section des sciences naturelles de l'École pratique des Hautes Études et proposé par le Professeur SIMONNET [35]¹⁷⁸.

En novembre de la même année, il proposa la création d'un centre d'étude de génétique, conformément au vœu émis par le dernier congrès de la sélection animale de l'époque encourageant les études de génétique animales en France [35]¹⁷⁹.

La proposition fut acceptée par le Ministre de l'Agriculture, l'organisation et la direction de ce nouveau centre de génétique expérimentale furent confiées à Nicolas KOBOZIEFF [29]. L'immense intérêt d'avoir créé ce centre sur l'École fut de permettre d'étendre les études de génétique, généralement restreintes aux petits mammifères, aux insectes ou aux végétaux, aux grands mammifères, aux oiseaux et à l'élevage de manière générale comme le dit Nicolas KOBOZIEFF dans ses Titres et Travaux : « *Mon travail fut ainsi placé dans un cadre élargi où je bénéficiais de l'apport par les services de consultations, d'autres animaux nécessaires à mes recherches sur la génétique appliquée, que je pus entreprendre et mener à bien les travaux concernant le Précis de Génétique Appliquée à la Médecine Vétérinaire* ».

En 1944, conformément à l'opinion qu'il défendit devant les sociétés savantes, Clément BRESSOU assura l'implantation sur l'École d'un service de diagnostic et de recherche sur la gestation [37]¹⁸⁰. Initialement destiné aux chevaux, ce service constitua le point de départ d'un véritable centre d'étude de la reproduction qui élargit ses activités et se consacra successivement à l'étude des maladies vénériennes des femelles, puis des mâles, puis aux techniques de l'insémination artificielle [461w4]¹⁸¹.

À ce sujet, le Professeur BRESSOU, assisté du Professeur LETARD, fit en sorte de récupérer une instrumentation d'origine allemande, ces derniers étant à l'époque plus avancés que les français en matière de recherche sur l'insémination artificielle. Il espérait pouvoir ainsi disposer d'un modèle d'outillage que les constructeurs français, « *guidés et conseillés, pourraient reproduire et améliorer* » [37]¹⁸².

Sous son directorat, il encouragea en outre l'installation de divers centres et stations expérimentales sur l'école [38]¹⁸³ : un centre d'étude toxicologique dirigé par le Professeur VUILLAUME en 1948 ; une station de recherche sur les maladies des abeilles et un laboratoire d'étude des maladies des poissons, tous les deux dirigés par le Professeur GUILHON, respectivement créés en 1943 et 1950 ; un laboratoire de chirurgie expérimentale avec le Professeur Marcenac où furent tentées les premières greffes d'organes [33] [137] ; et un laboratoire de radiologie comparée organisé avec le secours du Directeur général de l'assistance publique en 1950 [38]¹⁸⁴.

178 Lettre N°336 du 15 avril 1937 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

179 Lettre N°1.111 du 15 novembre 1937 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

180 Lettre N°144 du 26 février 1945 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

181 Lettre N°1.045 du 11 février 1946 adressée par le Directeur au Chef du Service de la Recherche au Ministère de l'Agriculture établissant le programme de recherche du laboratoire d'étude de la reproduction.

182 Lettre N°795 du 23 novembre 1944 adressée par le Directeur à l'Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires pour l'obtention du matériel d'insémination allemand.

183 Lettre N°273 du 21 mars 1950 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture établissant le programme de recherche des stations d'études implantées sur l'École.

184 Lettre N°500 du 30 mai 1950 adressée par le Directeur au Directeur Général de l'Assistance Publique

De plus, il œuvra auprès du Ministre de l'Agriculture pour améliorer la situation budgétaire du Laboratoire Central de Recherches vétérinaires [34]¹⁸⁵ et s'opposa au cumul des fonctions de Professeur et de Directeur de Station Centrale au Laboratoire Central, estimant qu'à la fois l'enseignement et les travaux de recherche en pâtiraient [36]¹⁸⁶.

Enfin, il modifia l'organisation de la bibliothèque pour en faire un Centre de Documentation vétérinaire [3]¹⁸⁷, il mit en place un service de microfilm pour mettre à la disposition de nombreux chercheurs les ressources de la bibliothèque [36]¹⁸⁸, et il œuvra pour que les thèses vétérinaires soient envoyées au plus grand nombre d'universités afin de répandre la pensée vétérinaire [39]¹⁸⁹.

en remerciement du don d'un appareil de radiographie.

185 Lettre N°624 du 17 juillet 1939 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture faisant état du manque flagrant de crédits attribués à la recherche.

186 Lettre N°292 du 18 juin 1943 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

187 Séances du 10 mars 1947 et du 23 janvier 1948.

188 Lettre N°161 du 20 avril 1943 adressée par le Directeur aux Secrétaires Perpétuels de l'Académie des Science.

189 Lettre N°317 du 2 mai 1953 adressée par le Directeur au Conservateur de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.

III.1.d. L'acquisition d'œuvres d'art

Clément BRESSOU avait une âme d'artiste et une immense culture générale. Musicien à ses heures, historien de la profession, orateur à l'esprit et à l'humour vifs, quoi de plus naturel qu'il cherchât à augmenter le patrimoine culturel de son école ?

Tout d'abord, il la dota de deux importantes sculptures : « *Le chien malade* » par René PARIS et un monument aux morts de la cavalerie pendant la première guerre mondiale par Jacques FROMENT-MEURICE [33] [35]¹⁹⁰. Ces deux œuvres sont aujourd'hui conservées au rez-de-chaussée du bâtiment Blin, dans l'aile abritant la bibliothèque et le musée FRAGONARD.

Avec le concours de l'Association des Anciens Élèves de des Amis de l'École d'Alfort, il acquit le tableau « *Leçon d'Anatomie* » en 1957 [5] dont il para les murs de la Bibliothèque de l'École d'Alfort.

Enfin, soucieux de développer le patrimoine de la bibliothèque, il acquit des éditions rares ayant trait à l'hippiatrique ou aux sciences naturelles [137].

III.1.e. La réforme des Écoles vétérinaires en Facultés vétérinaires

En tant que Directeur, Clément BRESSOU modernisa l'enseignement vétérinaire, proposa un nouvel aménagement du site d'Alfort, vivifia la recherche sur l'École et augmenta son patrimoine culturel.

Toutefois, tout ne se fit pas sans difficultés. Nous avons vu que bon nombre de ses propositions furent refusées - ferme d'application, nouveaux bâtiments, expansion du site de l'École - notamment par manque de moyens.

Ainsi, plusieurs fois au cours de son directorat, l'administration lui indiqua de limiter au maximum les dépenses. Cela pouvait aller de la suppression d'une chaire, au renvoi de personnel subalterne [38]¹⁹¹, de l'abandon des allées de l'École aux mauvaises herbes [38]¹⁹², jusqu'à l'arrêt de l'achat de papier à en-tête [3]¹⁹³.

Les restrictions étaient telles, qu'à de nombreuses reprises, il manifesta ses craintes de ne pouvoir mener à bien sa mission de Directeur et d'assurer le bon fonctionnement de son École tant le manque de personnel et de moyens était important [36]¹⁹⁴ [37]¹⁹⁵ [38]^{196 197}.

Il eut en outre à se plaindre de la « *fantaisie* » de certains services du ministère qui semblaient tout simplement ne pas prendre en compte l'avis de la Direction de l'École [38]¹⁹⁸

190 Lettre N°511 du 14 mai 1938 adressée au Directeur des Beaux-Arts de la Ville de Paris pour l'obtention de l'œuvre « *le Chien Malade* ».

191 Lettre N°763 du 7 octobre 1952 adressée au Ministre de l'Agriculture relatif au licenciement de personnel pour manque de crédits alloués à l'Ecole.

192 Lettre N°458 du 28 mai 1952 adressée au Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts.

193 Séance du 12 mai 1947.

194 Lettres N°288 du 15 juin 1943 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture faisant état de l'impossibilité de recruter du personnel surveillant qualifié au sein l'Ecole par manque de moyens financiers et des conséquences fâcheuses sur la bonne marche de l'établissement.

195 Lettre N°39 du 12 mars 1946 adressée au Ministre de l'Agriculture faisant état du manque de crédits alloués à l'Ecole.

196 Lettres N°962 du 23 novembre 1949, N°72 du 18 janvier 1950 et N°734 du 2 novembre 1950 au Ministre de l'Agriculture faisant état du manque de personnel et de moyens nécessaires à la mise en place du régime de l'autonomie financière de l'Ecole.

197 Lettre N°734 du 30 septembre 1952 adressée par le Directeur au Ministre de l'Éducation Nationale faisant état de la vétusté des bâtiments de l'Ecole d'Alfort.

198 Lettre N°277 du 23 mars 1950 adressée par le Directeur au Directeur de l'Architecture critiquant la répartition fantaisiste des crédits alloués aux bâtiments par l'administration.

[39]¹⁹⁹.

En conséquence, et aussi pour poursuivre son œuvre de modernisation, il fut un partisan du rattachement des Écoles nationales vétérinaires au ministère de l'Éducation Nationale.

Il voulait principalement quitter la tutelle de l'inspection générale des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture (Témoignage de Marc BRESSOU). Autrement dit, il voulait faire des Écoles, qu'il considérait avant tout comme des établissements d'enseignement supérieur, des Facultés vétérinaires, comme il en existait à l'étranger [47] [134] [137].

Dès 1927, en tant qu'enseignant à Alfort, il se joignait à Émile NICOLAS et à ses collègues des trois Écoles vétérinaires pour proposer leur transfert au ministère de l'Instruction Publique [5] :

« ... Les membres du corps enseignant estiment que la création du Doctorat vétérinaire [créé par loi du 31 juillet 1923] serait heureusement complétée par le transfert des Écoles vétérinaires au Ministère de l'Instruction Publique, sous forme de facultés vétérinaires, par analogie avec ce qui a été déjà réalisé dans un certain nombre de pays étrangers (Suisse, Italie, Autriche, Roumanie, Pologne, Hollande, Canada, États-Unis, etc.).

Cette mesure serait largement justifiée par le fait que l'enseignement donné dans les Écoles vétérinaires et l'exercice de la profession vétérinaire ont des rapports intimes non seulement avec l'Agriculture et les différentes branches de l'industrie animale, mais encore avec la Médecine et l'Hygiène générale.

Sans oublier leurs devoirs de reconnaissance envers l'administration de l'Agriculture, à laquelle ils sont redevables des améliorations successives apportées dans leur situation matérielle et morale, les membres du corps enseignant des Écoles vétérinaires pensent que leur place est désormais marquée dans l'Université et ils vous prient, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de vouloir bien prendre leur demande en considération et examiner les conditions de ce transfert, d'accord avec M. le Ministre de l'Instruction publique. »

Ce vœu resta lettre morte. Mais la conviction de Clément BRESSOU resta entière.

En effet, sept ans plus tard, en tant que Directeur de l'École d'Alfort, il soutint le projet de loi proposé par Yvon DELBOS devant la chambre des députés le 14 juin 1934 (Annexe 9).

La proposition s'appuyait cette fois-ci sur l'unicité de la médecine humaine et animale, la formation à prédominance scientifique et médicale des vétérinaires, le niveau académique des professeurs, les contributions des vétérinaires aux avancées de la médecine et de l'agriculture, et sur la possibilité d'établir des rapports plus étroits entre les laboratoires des Écoles vétérinaires et ceux des Facultés [5].

Une fois encore, le texte ne fut pas approuvé.

En 1940, un nouveau projet fut présenté devant le gouvernement de Vichy avec essentiellement les mêmes arguments qu'en 1934 et toujours avec le soutien de Clément BRESSOU.

Dans cette proposition, une comparaison était faite avec les pharmaciens, les juristes et les médecins. En outre, le corps enseignant insista sur le caractère devenu inacceptable de cette tutelle [5] :

« La situation actuelle des Écoles nationales vétérinaires, établissements d'enseignement supérieur, dans le Ministère de l'Agriculture, est humiliante, anormale et néfaste pour leur fonctionnement et leur épanouissement ; elle demeure aujourd'hui, plus qu'hier, hautement préjudiciable à la prospérité de l'élevage, à la santé publique et au prestige de la France, créatrice de l'enseignement vétérinaire. »

199 Lettres N°251 du 19 mars 1951 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture, gestion des services extérieurs, faisant état du manque flagrant de structuration dans l'attribution des crédits.

Cette fois non plus, le projet ne fut pas accepté.

Finalement, à la fin du directorat de Clément BRESSOU, les Écoles vétérinaires étaient toujours sous tutelle du ministère de l'Agriculture.

Une partie de son vœu fut néanmoins exaucée le 2 août 1960, grâce à Michel DEBRE, alors Premier Ministre, qui proposa la loi n° 60-791 relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole. Grâce à elle, les écoles quittèrent la tutelle des services vétérinaires et passèrent sous la direction de l'enseignement agricole [158].

Il n'abandonna pas le combat pour autant.

En effet, en 1968, en tant que Secrétaire Général de l'Académie vétérinaire de France, il émit un vœu en faveur de la transformation des ENV en Facultés [5] :

« *L'Académie Vétérinaire de France :*

Considérant que la refonte de l'Enseignement supérieur français qui s'impose inéluctablement doit concerner l'Enseignement Vétérinaire ;

Considérant que cet enseignement, créé et développé à l'image de l'enseignement de la médecine de l'homme, donne au vétérinaire une vocation de biologiste et de pathologiste s'exerçant au bénéfice de la médecine animale, de la médecine expérimentale, de l'hygiène publique et des productions animales ;

Émet le vœu :

Que dans l'organisation des Universités nouvelles une place soit faite à l'Enseignement Vétérinaire sous la forme de "Facultés" en inter-relation avec les Facultés de Médecine, les Facultés de Pharmacie et les Facultés des Sciences (biologie), tout en maintenant et développant des rapports scientifiques et techniques avec les Établissements d'Enseignement Supérieur Agricole ;

Que ces Institutions soient organisées suivant les règles d'autonomie et de gestion paritaire communes à ces Facultés ;

Qu'elles bénéficient des ressources garantissant l'accomplissement de leur mission scientifique et professionnelle ;

Que leur soient appliqués les principes de sélection et d'orientation admis pour les Facultés de Médecine ou de Pharmacie ;

Qu'elles soient dotées, dans le cadre de leur autonomie administrative et financière, du personnel et des moyens matériels leur permettant d'intensifier les recherches scientifiques relatives à leur discipline. »

À ses côtés, le Professeur CHARTON, Président de l'Académie vétérinaire et Directeur de l'École d'Alfort, à qui il prédit de manière facétieuse [5] « *des vacances très laborieuses* » et ajouta : « *Bon courage, c'est la rançon de l'histoire : tout le monde ne peut pas être le Directeur du Bicentenaire [de la création de l'École d'Alfort] et de la Révolution !!* »

III.2. LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Après avoir exposé les réformes et les projets de modernisation envisagés par Clément BRESSOU en tant que Directeur, et ses principaux combats pour la défense de l'enseignement, cette partie sera consacrée à une période particulière de son directorat : la seconde guerre mondiale.

Avec l'avènement de celle-ci, les relations pourtant fructueuses entre l'École d'Alfort et les établissements vétérinaires européens cessèrent brusquement.

La défaite de la France provoqua la fermeture d'Alfort et son repli sur Toulouse.

L'occupation entraîna ensuite une marche au ralenti de l'École, conséquence prévisible des restrictions et des réquisitions par le Service du Travail Obligatoire. Toutefois, Clément BRESSOU fit de son mieux pour préserver ses étudiants dans un environnement neutre et protégé des incursions de l'occupant.

Avec la libération, l'École reprit sa marche triomphante et Clément BRESSOU fut parmi les premiers à rétablir des relations confraternelles avec les établissements vétérinaires du monde entier.

III.2.a. Alfort et l'internationale dans l'Europe d'avant-guerre

Au cours des premières années de son directorat, Clément BRESSOU se lia d'amitié avec beaucoup de responsables des Facultés et Écoles vétérinaires européennes.

Nombre de ces amitiés s'étaient fondées sur le principe de la réciprocité : il accueillait des étudiants étrangers pendant les périodes de vacances, leur offrait le gîte et le couvert à la résidence, les autorisait à participer aux exercices de clinique, et en échange, des étudiants français de quatrième année partaient pour un voyage d'études dans une université ou une école étrangère.

Les Facultés italiennes et les Écoles tchécoslovaques [35]^{200 201}, notamment, participaient régulièrement à ces échanges. Il parvint également à faire adhérer la faculté de Gand à ce principe en 1938 [35]²⁰².

La venue en France de ces étudiants étrangers, en plus de resserrer les liens entre les nations, constituait également un excellent outil de propagande française :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que le Directeur de l'Institut Français Ernest DENIS de Prague [...] me fait savoir que deux de ses auditeurs, élèves de l'École Supérieure vétérinaire de Brno, vont recevoir une bourse [...] pour venir à Alfort se perfectionner dans leurs connaissances techniques et dans la langue française. Deux ou quatre autres élèves de Brno accompagneraient les boursiers à leurs frais. Il me demande de les recevoir à Alfort.

En retour, le Directeur de l'Institut m'offre de recevoir gratuitement à Prague et à Brno, un nombre égal d'étudiants Alfortiens, qu'il se charge d'héberger et de nourrir pendant un mois.

Déjà l'an dernier, vous m'aviez autorisé à recevoir à la Cité Scolaire, les étudiants tchécoslovaques qui venaient suivre pendant les vacances les cliniques de l'École. Cette expérience n'ayant donné lieu à aucun incident, bien au contraire, j'estime qu'il y a intérêt pour la propagande française à la renouveler et c'est pourquoi je me permets de vous demander l'autorisation de recevoir les 4 ou 6 étudiants tchécoslovaques que l'Institut français se propose de m'envoyer. » [35]²⁰³

200 Lettres N°352 et 353 du 18 avril 1936 adressées par le Directeur aux Présidents des Facultés Vétérinaires de Milan et de Turin en remerciements pour l'accueil d'étudiants Alfortiens.

201 Lettre N°332 du 14 avril 1937 adressée par le Directeur au Professeur KOLDA de l'Ecole Vétérinaire de Brno en remerciement pour l'accueil d'étudiants Alfortiens.

202 Lettre N°650 du 23 juin 1938 adressée par le Directeur au Président du Conseil de la Faculté de Gand.

203 Lettre N°541 du 21 mai 1938 adressée par le Directeur au Ministre de l'Agriculture.

De plus, il autorisait dès qu'il le pouvait des vétérinaires diplômés, assistants, chefs de travaux ou autres, à effectuer des stages de perfectionnement dans divers services de son École [35]^{204 205}.

Ce fut grâce à ce système qu'il connut son collaborateur et ami Octavian VLADUTIU - avec qui il co-écrivit de nombreux articles d'anatomie au cours de sa carrière [35]²⁰⁶ - ou qu'il put étudier l'organisation du tout nouveau service de radiologie de l'École vétérinaire de Vienne [35]²⁰⁷.

Il se fit également connaître de tous les Directeurs des Écoles et Facultés vétérinaires grâce à l'enquête qu'il menât en 1938 sur l'état de l'enseignement vétérinaire en Europe [35]²⁰⁸.

Grâce à un questionnaire de quarante questions envoyé à tous les établissements européens, il examina chacun d'entre eux sous le rapport de la scolarité, des programmes, des hôpitaux et cliniques, des laboratoires de recherche et put ainsi apprécier les résultats obtenus pour chaque type d'organisation.

Il estimait ce bilan nécessaire afin de mieux préparer les réformes à venir de l'enseignement vétérinaire en France et publia les conclusions de son enquête dans un ouvrage : « *L'enseignement vétérinaire en Europe* »²⁰⁹.

Malheureusement, avec l'année 1938 apparurent le début des hostilités et l'arrêt progressif de ces échanges pourtant si fructueux.

La Tchécoslovaquie fut cédée à l'Allemagne par les accords de Munich en septembre 1938 et les projets d'accueil de ressortissants tchécoslovaques par le Directeur Bressou furent annulés. Les échanges internationaux restèrent figés pendant toute la seconde guerre mondiale.

« *Monsieur et Cher Collègue* [Dr VRTIS, attendu pour un stage à Alfort].

Je ne vous ai nullement gardé rigueur du temps que vous avez mis à m'informer de la décision que vous aviez été contraint de prendre.

Les jours tragiques que vient de vivre votre malheureux pays et les angoisses de votre situation personnelle expliquent et excusent largement votre retard.

Comme vous je déplore - et à plus d'un titre, hélas - que les événements ne vous aient pas permis de mettre vos projets à exécution. J'espère que vous pourrez un jour les réaliser. Dans cette attente, je vous donne l'assurance que vous trouverez toujours dans mon service l'accueil le plus empressé et le plus cordial ; n'ayez aucun doute à ce sujet.

Je vous remercie de votre lettre, je vous prie de croire que je suis de tout cœur avec vous dans la cruelle épreuve que traverse votre noble patrie et vous assure, Monsieur et cher Collègue, de ma sympathie bien vive et toute dévouée. » [35]²¹⁰

III.2.b. La préparation à la guerre

204 Lettre N°1.119 du 15 novembre 1937 adressée par le Directeur au Doyen de la Faculté vétérinaire de Zagreb confirmant l'accueil pour trois mois du Dr Yvo TOMASEC.

205 Lettre N°282 du 14 mars 1938 adressée par le Directeur au Professeur KOLDA de l'Ecole Supérieure de Brno confirmant l'accueil du Dr V. VRTIS.

206 Lettre N°554 du 25 mai 1938 adressée par le Directeur au Dr VLADUTIU de la Faculté Vétérinaire de Bucarest confirmant son accueil au sein du service d'Anatomie d'Alfort.

207 Lettres N°79 et 680 du 15 juin 1937 adressées par le Directeur au Directeur de l'Ecole Supérieure de Vienne le remerciant respectivement d'avoir accueilli les élèves de dernière année et d'accepter de recevoir M. POITEVIN pour étudier l'organisation du service de radiologie.

208 Lettres N°377 à 414 du 14 avril 1938 adressées par le Directeur à tous les dirigeants des Ecoles et Facultés vétérinaires européennes.

209 Paris, VIGOT FRERES, 1941, 176 p.

210 Lettre N°1.055 du 25 novembre 1938 adressée par le Directeur au Dr VRTIS de Brno.

Au printemps 1939, dans un contexte international légèrement tendu, Clément BRESSOU dut préparer l'École et ses occupants à la guerre. Pour cela, il organisa des cours obligatoires de défense passive à destination des enseignants, des étudiants de 3^{ème} et de 4^{ème} année, ainsi qu'aux élèves engagés volontaires de 1^{ère} et 2^{ème} année.

Le but de ces cours était d'informer et de sensibiliser les participants sur la conduite à tenir en cas de bombardement, de feux ou d'attaque chimique.

De plus, en juin 1939, les VII^e Journées vétérinaires eurent pour thème la défense passive avec, à l'appui, des conférences sur le cheval de guerre, les gaz de combat, et une démonstration d'exercice de cavalerie [138].

La mobilisation générale fut décrétée le 2 septembre 1939. Tous les étudiants de plus de vingt ans et certains enseignants furent mobilisés.

À cause du nombre d'élèves relativement restreint et de la diminution de l'effectif du corps enseignant, le Directeur des Services Vétérinaires du ministère de l'Agriculture estima préférable de n'ouvrir que l'École d'Alfort et d'y regrouper la totalité de l'enseignement vétérinaire français [138].

Par Arrêté du 17 octobre 1939, Clément BRESSOU apprit donc que seule l'École d'Alfort ouvrirait ses portes, et qu'elle accueillerait les élèves nouvellement admis, les ajournés et les non mobilisables des trois autres Écoles. La rentrée fut par ailleurs reportée au 13 novembre 1939.

Elle se déroula sans réelle encombre si nous en croyons Clément BRESSOU. Le corps enseignant fut remanié afin que l'enseignement soit assuré, seul le manque de personnel de surveillance eut un retentissement sur le déroulement de la rentrée et, pour aider les familles, il organisa un internat pour jeunes filles dans l'un des bâtiments de la Direction :

« Conformément à votre lettre N° 10.350 du 20 de ce mois, j'ai l'honneur de vous rendre compte que la rentrée scolaire s'est effectuée le 13 novembre 1939 sans incident.

Le corps enseignant était au complet dès le samedi 11 novembre, date à laquelle j'avais cru devoir réunir le Conseil des professeurs pour arrêter les bases de l'organisation de l'enseignement pendant l'année scolaire 1939 - 40.

Par contre la mobilisation a sérieusement touché le cadre du personnel administratif qui a été sérieusement réduit, auquel il manquait le Régisseur, le Surveillant faisant fonction de surveillant en chef et l'Économe.

Si j'ai pu confier l'économe au Commis de la Régie, chargé de la gestion des hôpitaux, il ne m'a pas été possible de remplacer les deux autres fonctionnaires.

L'absence du surveillant en chef a été particulièrement sensible les deux premiers jours de la rentrée où le petit nombre d'anciens Alfortiens relativement au nombre des élèves nouveaux nécessitait une surveillance plus attentive ; actuellement encore l'absence de ce fonctionnaire est franchement préjudiciable à la surveillance des élèves.

Dans une lettre antérieure (N° 1.190 du 17 novembre 1939), j'ai cru devoir signaler combien l'absence du Régisseur compromettait le fonctionnement de l'École. Les difficultés qui s'accumulent, de ce fait me paraissent insurmontables si M. MONTEL ne rejoint pas son poste d'ici la fin du présent mois.

[...] Pour répondre au désir exprimé par les familles, j'ai cru devoir organiser un internat pour les jeunes filles, dans l'appartement libéré récemment par le départ de M. VELU, bibliothécaire, les repas étant pris en commun avec les autres internes, au réfectoire. Le matériel de couchage employé a été prélevé sur le mobilier de l'ancienne infirmerie, complété d'un ameublement sommaire de peu de valeur. Sept jeunes filles sur 8 ont pu bénéficier ainsi du régime de l'internat.

Enfin, la précarité des moyens de transports qui réunissent Alfort à Paris, m'a amené à modifier les heures de sorties journalières. La rentrée du soir est fixée à 21 heures, le jeudi y compris, les rentrées du samedi et du dimanche restant règlementairement fixées à 1h30 du matin. »

[34]²¹¹

Une fois la rentrée effectuée, Clément BRESSOU mit en place plusieurs mesures concrètes visant à protéger la population Alfortienne.

Il assura notamment la distribution de masques à gaz à tous les employés ainsi qu'aux étudiants de l'École [35]²¹² - à ce sujet, il reçut une demande déroutante de la part d'une propriétaire de chat qui souhaitait savoir s'il existait des malles anti-gaz pour animaux [35]²¹³ - et il fit réaliser des tranchées abris par le 22^{ème} régiment des Sapeurs-Pompiers, logés dans l'ancien casernement des élèves depuis 1938.

Deux groupes de tranchées furent creusées : les premières, aménagées dès septembre 1939, furent construites près du pavillon de la Direction et dans le Parc ; les secondes furent creusées à proximité de la Cité scolaire.

Il préconisa d'autres mesures de défense passive dont il fit part au Ministre de l'Agriculture le 6 décembre 1939 [34]²¹⁴ :

« En exécution de votre note N° 10.369 du 21 novembre, j'ai l'honneur de vous rendre compte des mesures prises pour assurer la Défense passive de l'École d'Alfort.

Mesures générales. Dès l'ouverture des hostilités, j'ai engagé le personnel logé à évacuer les membres de leur famille, et notamment les enfants, loin de Paris. Ces départs volontaires ont été régulièrement effectués et toutes les familles habitant à l'École (à l'exception de deux : M.M. CADINOT et PAULIN) étaient évacuées au 15 septembre - quelques-unes sont cependant revenues au moment de la rentrée scolaire.

Ensuite, les précautions nécessaires ont été prises pour obtenir l'extinction des lumières et leur camouflage. Une première note de service, en date du 2 septembre 1939, a prescrit l'application intégrale des mesures recommandées par le Secrétariat permanent de la D.P. et ces prescriptions ont été rappelées dans les notes des 10 et 20 novembre qui ont suivi.

En application de ces prescriptions, toutes les lampes extérieures de l'École ont été voilées de bleu ; elles sont éteintes à 9 h du soir.

Les appartements privés doivent avoir leurs fenêtres soigneusement camouflées ; un surveillant est chargé de veiller à l'observation des mesures indiquées, que le veilleur de nuit contrôle journallement.

Quatre amphithéâtres ont seulement été rendus accessibles à partir de 16 h (Parasitologie, Anatomie, Physiologie, Exotique) et équipés pour que les cours puissent avoir lieu sans que la lumière filtre à l'extérieur. Progressivement les laboratoires sont aménagés pour que les lumières soient concentrées sur les tables de travail par un abat-jour opaque.

La Cité scolaire a fait l'objet d'une étude spéciale de ce point de vue. Toutes les fenêtres ont eu 1 ou 2 rangées de carreaux passés au bleu. Les lampes des chambres ont été soit bleuies (cabinet de toilette) soit pourvues d'un abat-jour en cellophane bleue. L'éclairage des couloirs et des escaliers est constamment maintenu en veilleuse et les lampes ont été passées au bleu. Chaque soir, le surveillant de semaine passe une inspection des chambres et adresse un avertissement écrit à ceux des élèves qui n'ont pas observé les consignes de D.P.

Incendie. Les mesures prises contre les bombes incendiaires ont consisté dans la répartition de nombreux sacs de sable dans tous les bâtiments de l'École.

211 Lettre du 27 novembre 1939 adressée au Ministre de l'Agriculture.

212 Lettre N°332 du 20 avril 1939 adressée au Maire de Maisons-Alfort relative à la distribution de masques à gaz au personnel de l'Ecole.

213 Lettre N°361 du 25 avril 1939 adressée à Mme TAMBOURIN.

214 Lettre N°1.285 du 6 décembre 1939 adressée au Ministre de l'Agriculture récapitulant les mesures de défense passive mises en place à l'Ecole d'Alfort par le Directeur.

Un premier lot de 220 sacs a été ainsi réparti et placé, par tas de 20 à 30 sacs, en haut de chaque cage d'escalier. Un second lot de 500 sacs a complété cette répartition par l'aménagement de tas à l'intérieur des combles et greniers. En outre, 10 pelles ont été entreposées auprès des tas principaux.

La bibliothèque et le Musée ont fait l'objet de précautions particulières - Tout d'abord, les livres de la collection précieuse, les objets d'arts et les archives classées ont été emballés et mis en caisse - 60 caisses ont été ainsi entreposées dans les caves du service de Médecine, bâtiment ne comportant qu'un rez-de-chaussée et offrant par conséquent des risques réduits d'incendie.

Ensuite, une trappe a été aménagée dans le plafond de la salle de lecture de la Bibliothèque afin de rendre plus facile l'accès des combles ; une échelle et plusieurs sacs de sable sont entreposés en permanence aux abords de cette trappe.

Les canalisations électriques ont été coupées dans toute la bibliothèque qui est fermée à la tombée du jour.

Enfin, de nouveaux appareils extincteurs renforcent ces mesures de protection.

Les archives de la direction vont prendre place dans la cave située sous l'ancien parloir des élèves, dont l'aménagement spécial va être prochainement terminé.

Explosions. La protection contre les dangers de bombes explosives a été réalisée par l'aménagement de tranchées abris.

Les caves du service de Parasitologie - Inspection des Viandes (ancien magasin à fourrage et hangar aux voitures) très solidement construites sous 3 rangées de voutes associées, ont été indiquées au personnel comme susceptibles de l'abriter en cas d'alerte, en raison du confort relatif qu'elles présentent. Cependant, comme ces caves n'ont fait l'objet que d'un aménagement sommaire, si le danger des bombes explosives apparaissait particulièrement grave, quelle que soit leur solidité apparente, leur accès en serait interdit et le personnel serait dirigé vers les tranchées abris.

Celles-ci comprennent : un premier groupe de 20 mètres de tranchées creusées dans la cour d'honneur, près du pavillon de la direction (8 m) et dans le parc (12 m). Ces tranchées aménagées dès les premiers jours de septembre, ont 2 m de profondeur, 0 m 70 de largeur ; elles ne comportent aucun revêtement intérieur et sont couvertes de 2 rangs de traverses de chemin de fer et de toute la terre de déblai.

Le laboratoire des Recherches a construit sur le même type, une tranchée de 15 m, à proximité du grand bâtiment.

Le second groupe, plus spécialement destiné aux élèves, a été construit à proximité de la Cité scolaire, en bordure du jeu de tennis.

L'aménagement d'un souterrain, dont l'idée avait été suggérée par votre note N° 9.429 du 18 octobre, reliant ces tranchées aux sous-sols de la Cité, a été reconnu irréalisable pour diverses raisons techniques, par M. BOIS, Architecte en chef de l'École.

Ce nouvel ensemble se compose de 120 m de tranchées disposées en U et en V, et placé en bordure, au Sud et à l'Est du tennis. Leurs voies d'accès sont constituées par 6 ouvertures, pourvue chacune d'un escalier en pente douce. Ces tranchées ont 2 m de profondeur et 0 m 80 de large ; elles sont couvertes d'un rang de madriers et d'un rang de bastaings, le tout recouvert par la terre de déblai.

Les parois des tranchées sont tapissées par un revêtement en planches. Le sol est fait de mâchefer pilonné. Sur un côté de la tranchée a été aménagé un petit banc de bois de 0,40 m de hauteur. Chaque ouverture sera munie d'un double rideau en tissu de jute, susceptible, le moment venu, d'être abaissé et humecté au pulvérisateur pour empêcher l'introduction éventuelle de gaz.

Ces tranchées, en voie d'achèvement, peuvent dès à présent, protéger 250 personnes ; leur aménagement sera complètement achevé au 15 décembre.

Le prix de revient de ce double système de tranchées, entièrement construit par les Sapeurs-pompiers de la 22^{ème} compagnie de pompiers casernés à l'École, atteindra vingt-cinq mille francs environ.

Ultérieurement, les statues de BOURGELAT et de H. BOULEY seront protégées par plusieurs

rangées de sacs à terre.

Gaz. Les mesures prises contre les bombes incendiaires et les bombes explosives protègent en une certaine mesure contre les gaz.

La protection spéciale a été assurée par la distribution des masques. L'École a touché, du service de Matériel du Ministère, en trois envois, un total de 262 masques. Ces appareils ont été distribués aux élèves et aux membres du personnel. Les instructions nécessaires à l'emploi correct de cet appareil ont été données à l'infirmier et, plusieurs affiches donnant toutes les indications utiles sur la mise en place des masques sont placées, en bonne vue, à différents endroits de l'École.

Enfin, des réserves de médicaments spéciaux contre les gaz ont été entreposées à l'infirmier, à la pharmacie de l'École et à la Direction. L'infirmier de l'École a reçu une instruction spéciale sur les premiers soins à donner en cas d'attaque par les gaz.

Ce dispositif, qui, journellement est en voie d'amélioration, a été essayé lors des différentes alertes qui ont eu lieu depuis l'ouverture des hostilités ; il paraît devoir donner entière satisfaction. »

Finalement, Clément BRESSOU prépara de son mieux son École, son personnel et ses étudiants à faire face aux conséquences de la guerre.

III.2.c. La débâcle et le repli sur Toulouse

Au début du mois de mai 1940, l'armée allemande envahit les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et le Nord de la France. En l'espace de quelques semaines, la victoire nazie fut quasiment acquise sur le front de l'Ouest.

Face à l'avancée ennemie, Clément BRESSOU dut avancer les examens de fin d'année [138] et préparer un repli sur Toulouse du matériel précieux [36]²¹⁵, du personnel de l'École et des étudiants qui, pour des raisons diverses comme habiter en zone de combat, ne pouvaient rentrer chez eux. Ça n'est pas sans une certaine émotion que nous lisons, dans cette dernière lettre, son espoir de ne pas avoir à battre en retraite face aux armées allemandes :

« J'espère encore que l'éventualité que nous envisageons ne se produira pas et que sous peu je pourrai, seul, en partant pour les Pyrénées, vous serrer amicalement la main, à mon passage. » [36]²¹⁶

Le soir du 22 mai 1940, il annonça donc aux étudiants l'avancée des examens au lendemain. Antoine DUPONT (Alfort 1943), cité dans [138] se souvient encore de cette soirée :

« ... le Directeur, M. BRESSOU, arrive, ce qui n'est pas dans ses habitudes, au réfectoire. La mine grave, il nous annonce que les examens de fin d'année vont commencer dès le lendemain, sans révision, et que les résultats nous seront communiqués par courrier. Nous sommes abasourdis, et inquiets... [...] Fin mai, tout est fini, nous sommes autorisés à rentrer chez nous. »

Seuls quinze élèves, étrangers et français confondus, restèrent sur l'École après les examens [36]²¹⁷. Après le départ des étudiants, il envoya sur Toulouse une partie du matériel précieux de

215 Lettre N°500 du 1er juin 1940 adressée au Chef de Gare de Paris-Austerlitz lui demandant de mettre à la disposition de l'École un wagon fermé de 6 tonnes pour le rapatriement sur Toulouse de matériel précieux.

216 Lettre N°484 du 22 mai 1940 adressée au Directeur de l'École Nationale vétérinaire de Toulouse contenant une liste des élèves susceptibles d'être hébergés sur Toulouse.

217 Lettre N°1/T du 17 juin 1940 adressée au Ministre de l'Agriculture décrivant le repli de l'École

l'École [36]²¹⁸ :

« ... Je viens de faire partir à votre adresse un wagon de 5 tonnes chargé de XX caisses d'objets de valeur à mettre en lieu sûr. Ces caisses contiennent surtout le fonds précieux de la bibliothèque, une cinquantaine de microscopes et les livres ou notes confiées par les divers services et les enseignants. »

Au cours du mois de juin 1940, la région parisienne et notamment le département de la Seine, l'actuel Val-de-Marne, furent intensément bombardés par la *Luftwaffe*.

Clément BRESSOU reçut l'ordre de se replier sur Toulouse le 9 juin. Il en informa le personnel de l'École, du Laboratoire et les élèves restants le lendemain, soit le 10 juin. La retraite s'effectua alors dans la précipitation, relevant plus de la débâcle que du repli stratégique.

Les quelques élèves préalablement autorisés à séjourner sur l'École furent « invités » [138] à rejoindre Toulouse par leurs propres moyens, et quatre d'entre eux n'atteignirent pas l'École à la date du 17 juin. Des cadavres d'animaux - une vache et une vingtaine de chiens et de chats - furent laissés à l'abandon sur place [8]²¹⁹. Le reste du matériel précieux fut emporté par voie de terre à l'aide de trois automobiles sous la surveillance directe de Clément BRESSOU.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que conformément à vos instructions du 9 juin 1940, l'École d'Alfort a été repliée sur l'École Vétérinaire de Toulouse.

Le personnel de l'École d'Alfort et du Laboratoire National de Recherches a été informé de cette décision le 10 juin au matin. Ordre lui a été donné de mettre en cave les objets de collection, livres ou notes à préserver des risques d'incendie ou de bombardements, de fermer tous les locaux à clé et de remettre les clés au cabinet du Surveillant où un tableau de centralisation avait été aménagé à cet effet.

Le personnel a reçu comme instruction de se replier par ses propres moyens dans telle localité de son choix et de faire connaître, dès l'arrivée, cette localité à la Direction de l'École Vétérinaire de Toulouse, afin d'y recevoir ultérieurement toutes convocations nécessaires.

Les élèves précédemment autorisés à résider à l'École pendant les vacances (15 élèves) ont également reçu l'ordre de se rendre directement à Toulouse.

Un certain nombre des membres du personnel subalterne ont déclaré ne pas vouloir quitter Alfort. M. BEAUGRAND, attaché au service de la bibliothèque et logé à l'École, a été désigné pour diriger la surveillance des locaux de l'École et du Laboratoire de Recherches pendant la durée de l'évacuation. Un ordre écrit le désignant nommément lui a été remis.

Le personnel a quitté l'École dans l'après-midi du mardi 12 juin.

Les archives et le matériel de travail de première urgence ont été transportés par voie de terre dans trois voitures automobiles, que j'ai accompagnées. L'arrivée a eu lieu à Toulouse le vendredi 14 juin, après un voyage effectué sans incident.

L'installation dans les locaux de l'École de Toulouse se poursuit dans des conditions assez défavorables en raison de l'occupation de ces locaux par le service des réfugiés [l'École de Toulouse accueillait alors 900 réfugiés alors qu'elle n'hébergeait, en temps normal, que 250 étudiants [138]].

Personnel ayant rejoint l'École de Toulouse à ce jour MM. BRESSOU, MAROTEL, COQUOT, MAIGNON, VERGE, HERVIEUX, DAILLE, LOMBARD, CHELLE, PONS du corps enseignant.

M. COURADEAU, homme de service.

MM. ANDRIANSEN, CORNETTE, DELAHAYE, DUPONT, PLATIS, VALIN, DANG-VU-CAN, NGUYEN-

d'Alfort sur celle de Toulouse;

218 Lettre N°513 du 6 juin 1940 adressée au Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.

219 Lettre N°2199 du 19 novembre 1940 du Colonel Le RENARD commandant le Régiment de Sapeurs-Pompiers adressée au Directeur de l'ENVA lui demandant règlement pour les 50 kg de chlorure de chaux utilisés pour ensevelir les cadavres laissés sur place.

THE-THAM, TRAN-VAN-DU, VU-NGOE-TAN, élèves.

MM. RINJARD, directeur ; LEVI et Mme SALOMON, boursiers de recherches et HENRI, ouvrier spécialisé, du Laboratoire de Recherches.

Par contre, trois élèves français, MM. BEROARD, LEFEBVRE et LIGHTBURNE et un élève étranger, M. GUERORGUEFF, n'ont pas encore rejoint Toulouse. » [36]²²⁰

Le gouvernement PETAIN demanda l'armistice le 17 juin 1940, et en accepta les conditions le 22. Après l'armistice franco-italien, qui fut ratifié le 24, les combats cessèrent en France le 25 juin.

Clément BRESSOU retourna sur Alfort au mois de juillet 1940, sur ordre du Chef du Service vétérinaire, pour évaluer les éventuels dégâts occasionnés par les bombardements ou par l'armée d'occupation :

« En exécution de votre ordre de mission du 19 de ce mois, j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'état actuel de l'École d'Alfort.

L'École n'est présentement occupée que par une fraction très réduite de la 22^{ème} Compagnie des Sapeurs-Pompiers : 25 hommes environ. Ces hommes sont toujours cantonnés dans l'ancien casernement des élèves où ils s'étaient installés à la mobilisation.

La Cité a été partiellement occupée par les troupes allemandes du 12 au 22 juillet - Une formation des défenses contre avions s'est organisée sur les terrasses de la Cité ainsi que dans les chambres du 6^{ème} étage et le réfectoire. Elle a quitté l'École hier à 14 heures, sans avoir commis de dégâts.

Les différents services et laboratoires, y compris le Laboratoire de Recherches, sont dans le même état qu'au départ et n'ont besoin que d'un simple nettoyage.

Les locaux de l'École n'ont donc aucunement souffert et peuvent très rapidement permettre la reprise de l'activité scolaire.

Par contre, le personnel est fort incomplet :

- Personnel enseignant : néant.
- Élèves de service : néant.
- Personnel administratif : trois.
- Personnel divers : seize.

Conformément aux instructions données les fonctionnaires absents ont fait connaître leur lieu de repliement et attendent les instructions pour reprendre leur poste sans délai et assurer ainsi le complet fonctionnement de l'École.

En définitive, l'École d'Alfort est en état de reprendre, en quelques jours, son activité normale.

La réouverture de Laboratoire de Recherches et des Laboratoires associés n'offre aucune difficulté.

La reprise des cours ne pourra par contre être envisagée que lorsque l'on aura connaissance des adresses des maîtres et des élèves absents.

Au surplus, l'École, depuis la clôture de la session de juin 1940 est en vacances et ne doit, en conséquence, assurer aucun service de consultation.

Il y aurait intérêt à ce que ce service soit ré-ouvert, car quelques personnes se présentent journellement à l'école avec des animaux malades. Mais pareille décision entraîne le rappel d'un chef de clinique et d'élèves de service, ce qui comporte la mise en fonctionnement de l'internat (Cité - Économat - Cuisine).

Enfin, les difficultés des communications sont telles que si l'École reprenait son activité, il serait indispensable qu'elle pût disposer du camion léger de livraison qui a été replié sur l'École de Toulouse. » [36]²²¹

220 Lettre N°1/T du 17 juin 1940 adressée au Ministre de l'Agriculture décrivant le repli de l'École d'Alfort sur celle de Toulouse;

221 Lettre N°529 du 24 juillet 1940 adressée au Chef du Service Vétérinaire.

« ... j'ai l'honneur de vous rendre compte que seule la Cité scolaire de l'École d'Alfort a été occupée par l'Armée allemande.

1) Du 12 au 22 juillet 1940 par une compagnie de mitrailleurs qui ont occupé des chambres ainsi que le réfectoire et la cuisine. Au départ de cette unité quelques pièces de vaisselles manquaient.

2) Du 3 au 13 août, par un laboratoire vétérinaire d'Armée qui a occupé 13 chambres. Cette unité a emporté :

13 lits

13 matelas et traversins

12 dessus de lit

24 draps de lit.

Aucun titre de réquisition ne m'a été remis, ni aucune indemnité versée. » [36]²²²

Après quatre mois d'interruption, de juin à octobre 1940, Clément BRESSOU travailla à faire revivre son École, avec le soutien du Gouvernement de Vichy et des autorités d'occupation.

Afin d'assurer la rentrée, programmée pour le 2 octobre 1940, il dut effectuer des démarches auprès des autorités d'occupation pour libérer les membres du personnel et du Corps enseignant retenus prisonniers.

Prévoyant les difficultés d'approvisionnement à venir, il prit en outre ses dispositions pour pouvoir suppléer à ses fournisseurs habituels, si ceux-ci s'avéraient par la suite incapables de le livrer en denrées ou en matériel.

« Je viens d'apprendre par le portier-consigne que votre mari [MOUSSU Chef de Travaux de chirurgie] était prisonnier.

Pour me permettre de faire en sa faveur la demande de libération que je compte faire pour ceux de nos collègues en captivité comme lui, je vous serais reconnaissant de me faire connaître sitôt que vous l'aurez son adresse très exacte. »²²³

« Par ordre de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, qui avait été un moment transférée à Toulouse, doit être immédiatement ré-ouverte et reprendre peu à peu son activité normale.

Pour rétablir le fonctionnement de ses Laboratoires, de sa consultation gratuite et, plus tard, son enseignement, je dois récupérer peu à peu le personnel de cette École, partie encore mobilisée et partie prisonnière.

Parmi ces derniers, le Vétérinaire Lieutenant FLORENTIN (Pol), chef de travaux à l'École d'Alfort et à l'Institut national Agronomique, assistant du Directeur, est prisonnier de guerre au camp que vous dirigez (Bâtiment C - Côté Sud - Quartier du Colombier - Rennes).

Les fonctions d'assistant du Directeur en font mon collaborateur immédiat, celui dont la présence m'est des plus utiles pour remettre en marche l'établissement que je suis chargé de diriger.

C'est pourquoi je me permets d'attirer votre attention sur la situation de cet officier et de vous demander de bien vouloir le libérer conditionnellement afin que, reprenant ses fonctions à mes côtés, il puisse me permettre de remplir la tâche qui m'est assignée par le Gouvernement français et souhaité par les autorités allemandes de Paris. » [36]²²⁴

« J'ai l'honneur de certifier, en vue de leur mise en congé de captivité, au titre de Vétérinaire de Réserve de la zone occupée, que M.M. les Vétérinaires Lieutenants CHARTON & FLORIO,

222 Lettre N°153 du 23 février 1942 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

223 Lettre N°535 du 29 juillet 1940 adressée à Mme MOUSSU en vue d'une demande de libération pour son mari.

224 Lettre N°545 du 1er août 1940 adressée au Commandant du Camp de prisonniers - Quartier du Colombier - à Rennes.

actuellement internés au Front Stalag N° 121, appartiennent à l'École d'Alfort (Seine) où ils sont présentement domiciliés. » [36]²²⁵

« L'École nationale vétérinaire d'Alfort, très vivement sollicitée par l'autorité occupante à recouvrer son activité normale, doit, conformément à la décision de Monsieur le Ministre de l'Agriculture reprendre son enseignement le 2 octobre prochain et ouvrir à la même date sa consultation gratuite et ses hôpitaux.

Le fonctionnement de cet établissement, tant en ce qui concerne l'internat des élèves que les services de clinique et d'hospitalisation, nécessite un approvisionnement journalier que, dans les circonstances présentes, les fournisseurs se déclarent incapables de lui porter à domicile. Je suis donc contraint d'aller chercher sur place les marchandises qui me sont nécessaires et me servir de la camionnette légère dont dispose notre établissement.

En conséquence, j'ai l'honneur de renouveler auprès de vous la demande d'un permis de circuler (S.P.) que le Ministère de l'Agriculture vous a précédemment adressée à mon intention. » [36]²²⁶

Les préparatifs achevés, il reçut, à la date du 1er octobre 1940, des instructions de la part de l'Inspecteur Général des Écoles Nationales Vétérinaires [8]. Encore une fois, ce n'est pas sans une certaine émotion que nous découvrons ces consignes, témoins d'une autre époque, où la France, vaincue, défaite, se tournait vers l'idéal du Gouvernement de Vichy.

Il ne nous appartient bien évidemment pas de juger de l'orientation du pays à l'époque - ce n'est absolument pas la portée de ce travail - ces consignes sont retranscrites ici afin de mettre en évidence l'esprit dans lequel Clément BRESSOU était censé effectuer la reprise de son activité et quelle ambiance il était supposé instaurer au sein de son École :

« Au moment où vont reprendre la vie et l'activité de votre École, après quatre mois d'interruption, qui compteront parmi les plus tragiques et les plus douloureux de notre Histoire, et dans des conditions aussi difficiles que pénibles et attristantes, je ne doute pas que tous les membres des personnels placés sous vos ordres aient clairement compris où est le devoir : de ce devoir, le chemin a, du reste, été lumineusement tracé par les admirables messages du plus grand des Français, du chef prestigieux, qui préside avec un courage et une abnégation sans bornes aux destinées du pays, de celui qui, malgré le poids des ans, assure la tâche la plus accablante et les responsabilités les plus lourdes qu'un homme ait jamais assumées. Qu'au jour même de la réouverture de ses portes, l'École d'Alfort toute entière communie dans une pensée de respectueuse et profonde reconnaissance envers M. le Maréchal Pétain, chef de l'État Français. Ce devoir, il n'est pas inutile de le rappeler, se résume en peu de phrases : travailler, se dévouer inlassablement à la cause commune, remplir sa fonction et toute sa fonction avec zèle et conscience, en un mot, servir et servir de son mieux.

Des missions respectivement dévolues aux divers personnels de l'École d'Alfort, le Corps enseignant a la plus noble et la plus importante à remplir, celle d'instruire et de chercher. Il est l'élite et, comme tel, se doit de donner à tous l'exemple de labeur incessant, de la discipline et de la bonne tenue. Dans les durs moments que nous vivons, dans les moments peut-être plus cruels encore que nous sommes appelés à vivre, l'attitude de l'élite importe au premier chef. Il est nécessaire qu'elle ne l'oublie pas.

Si le rôle essentiel du personnel enseignant est de compléter l'instruction générale et de faire l'éducation professionnelle des élèves, si le corps professoral, en particulier, doit apporter tous ses soins à l'enseignement, aussi bien à l'enseignement pratique dont il a l'entière responsabilité, qu'à l'enseignement magistral, sa mission ne se borne pas à enseigner. Elle se prolonge de l'amphithéâtre et des salles de travaux pratiques ou de clinique au laboratoire et à la bibliothèque.

225 Lettre N°976 du 5 novembre 1940 adressée au Commandant du Front Stalag N°121 à Épinal.

226 Lettre N°739 du 24 septembre 1940 adressée au Préfet de Police.

Dans nos Écoles, l'enseigneur doit se doubler d'un chercheur.

Or, il faut avoir le courage de la dire, si l'on se tourne vers un passé récent, on s'aperçoit que trop de laboratoires ont été désertés pour des motifs divers, sur lesquels il n'est actuellement point utile de s'appesantir.

Aujourd'hui, plus que jamais, en zone occupée comme en zone libre, peut-être plus encore dans la première que dans la seconde, il est indispensable que les laboratoires cessent d'être déserts et à peu près entièrement livrés aux élèves et aux hommes de services, qui y sont attachés.

Il faut nécessairement que les membres de l'enseignement vétérinaire, qui ont pour mission de former la jeunesse de nos Écoles, consacrent le plus clair des loisirs, que leur laisse l'exercice de leur fonction proprement dite, de professeur ou de chef de travaux, à la fréquentation assidue des laboratoires annexés à leurs chaires respectives.

Il importe de revenir aux saines traditions d'une époque brillante, mais relativement lointaine et de rompre avec les errements condamnables, qui ont été si préjudiciables à l'enseignement vétérinaire, dans ces vingt dernières années surtout. Il convient, donc, que chacun se remette ou se mette courageusement au travail, considère la double mission dont il est chargé comme un véritable sacerdoce et prouve par la claire compréhension des impérieuses nécessités, qui s'imposent à tous dans les graves conjonctures de l'heure présente, que l'École d'Alfort, comme ses sœurs de Lyon et de Toulouse, est résolue à coopérer activement et immédiatement à l'œuvre de relèvement de notre malheureux pays.

En vous demandant de faire part de ces réflexions au corps enseignant de votre École, je vous prie, en outre, de lui dire que je compte sur lui pour répondre, comme il convient, à ce que l'on est en droit d'attendre de son patriotique dévouement ; il y va de l'intérêt général ; il y va de l'intérêt professionnel et peut-être surtout, du prestige et de l'avenir de l'enseignement vétérinaire français et de l'École d'Alfort, en particulier. » [8]²²⁷

III.2.d. Être Directeur sous l'occupation

Nantis des meilleurs sentiments patriotiques et sous la férule de leur nouveau dirigeant, le Maréchal Pétain, les Français de la zone occupée durent apprendre à vivre avec les armées d'occupation.

Il est difficile d'imaginer cette période, de se mettre à la place de ces Français, vaincus, apeurés et opprimés. Une excellente thèse de doctorat vétérinaire, par ailleurs citée dans ce travail, nous permet de voir l'occupation du point de vue des étudiants Alfortiens. Il en ressort que ces derniers vivaient dans un milieu protégé, où ils étaient relativement à l'abri de l'occupant et pouvaient poursuivre leurs études dans la plupart des cas.

L'objet de cette partie ne sera donc pas de décrire à nouveau la vie à Alfort sous l'occupation, mais de détailler les différentes mesures mises en place par Clément BRESSOU et qui permirent à la plupart des étudiants de se sentir protégés au sein de l'École.

Comment fit-il pour éduquer, nourrir, loger et éviter la déportation de ses élèves dans une période de restrictions poussées à l'extrême ? Comment réussit-il à contenir ces jeunes garçons, ou filles, souvent frondeurs, lassés des privations, de la faim et du froid ?

i. Éduquer les étudiants

Globalement, Clément BRESSOU parvint à maintenir un enseignement de qualité à l'École au cours de la guerre [138].

²²⁷ Lettre du 1^{er} octobre 1940 adressée au Directeur de l'ENVA par le Professeur PETIT, Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires.

Il fut aidé en cela par le fait que les autorités d'occupation ne cherchèrent pas à entraver la reprise et le déroulement des cours. Au contraire, il reçut le soutien du Dr REINECKE, Vétérinaire Major de l'armée d'occupation, qui lui aurait assuré, en 1940, qu'il interviendrait pour empêcher l'occupation de l'École par les troupes allemandes [8]²²⁸.

Ce dernier tint parole, notamment lorsqu'il interféra pour empêcher un détachement de l'Armée de l'Air des troupes d'occupation de s'installer sur la terrasse de la Cité scolaire qui souhaitait y installer un poste de défense contre les avions [36]²²⁹.

S'il parvint à éviter l'occupation de l'École, il eut en revanche toutes les peines du monde, en ces temps de restriction, pour disposer de toutes les fournitures nécessaires à l'enseignement ou à la recherche.

Clément BRESSOU insista d'ailleurs auprès des membres du Conseil des professeurs sur la nécessité absolue « *d'éviter tout gaspillage et de réaliser des économies, notamment en ce qui concerne le chauffage (fermer les radiateurs dans salles non occupées en permanence, l'utilisation des savons, graisses, huiles, de la cire, etc.)* » [3]²³⁰

Il faut dire que tout manquait, qu'il s'agît des fourrages pour la nourriture des animaux d'expérience ou des animaux hospitalisés [36]²³¹, du gaz pour chauffer les locaux hébergeant les petits animaux de laboratoire [37]²³², des linges, blouses, gazes, pansements et compresses indispensables au fonctionnement des hôpitaux [36]^{233 234} ou du matériel pédagogique nécessaire aux exercices de travaux pratiques.

Il fit toutefois de son mieux pour obtenir ce matériel et parvint tant bien que mal à dispenser un enseignement pratique aux étudiants :

« Depuis la réouverture de l'École d'Alfort, j'ai éprouvé de sérieuses difficultés pour me procurer les denrées fourragères et les grains nécessaires à la nourriture des animaux hospitalisés à l'École d'Alfort ou entretenus par le Laboratoire national de Recherches. Depuis quinze jours ces difficultés deviennent de plus en plus grandes ; les avances du magasin à fourrages étant complètement épuisées, la nourriture des animaux est assurée de façon précaire par les livraisons journalières que fait, assez irrégulièrement du reste, l'adjudicataire.

Celui-ci ne peut se ravitailler auprès des producteurs, en raison de l'interdiction qui est faite par la réglementation en vigueur, de sortir hors de leur département d'origine les denrées qu'il avait l'habitude d'acheter en Seine-et-Oise et en Seine-et-Marne.

Les autorités d'occupation auxquelles j'ai fait part de cet état de choses m'ont déclaré ne pas avoir les moyens d'y remédier.

228 Lettre non numérotée du 10 août 1940 adressée à l'Oberstveternär REINECKE dans laquelle Clément BRESSOU demande confirmation de son intention de ne pas occuper l'École d'Alfort comme il l'avait promis lors de sa visite.

229 Lettre N°194 du 17 mars 1942 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, l'informant de la promesse du Dr REINECKE d'intervenir auprès des troupes d'occupation pour empêcher l'occupation de l'École par l'Armée de l'Air.

230 Séance du 3 janvier 1940.

231 Lettre N°156 du 25 février 1942 adressée au Secrétaire général de l'Union des Éleveurs de Porcs rendant compte des difficultés d'approvisionnement de l'École en fourrages pour les animaux hospitalisés et d'expérience.

232 Lettre N°601 du 6 octobre 1944 adressée au Directeur de la Compagnie Industrielle du Bois lui demandant de fournir à l'École 5 tonnes de sciure de bois pour assurer, en dernier recours, le chauffage du laboratoire de génétique de N. KOBOZIEFF.

233 Lettre N°167 du 4 mars 1942 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, rendant compte de l'état déplorable du linge et des blouses de l'École d'Alfort sans que les réapprovisionnements ne soient effectués.

234 Lettre N°383 du 12 juin 1942 adressée à M. LAGAZY le remerciant de faire tout son possible pour fournir au moins une partie des gazes, compresses et pansements promis à l'École.

J'ai donc l'honneur, en vous rendant compte de cette situation, de vous demander de bien vouloir intervenir auprès de M. le Ministre du ravitaillement pour obtenir les autorisations nécessaires au transport à Alfort, pour l'usage de l'École nationale vétérinaire, les denrées fourragères en provenance des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. » [36]²³⁵

« J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur les difficultés que rencontre l'École d'Alfort pour assurer l'enseignement pratique de l'Inspection des Viandes.

[...] Cependant, l'intérêt supérieur qui s'attache à la formation professionnelle de nos élèves m'incite à vous demander de prendre toutes dispositions utiles pour que nous puissions disposer du minimum de matériel nécessaire à votre enseignement pratique et de conserver par exemple, la priorité absolue dans le prélèvement des viandes saisies pour l'enseignement vétérinaire. » [36]²³⁶

« ... vous m'avez adressé une lettre me demandant mon avis sur la division, pour les travaux pratiques d'Inspection des Viandes, de la promotion de 4^{ème} année en deux séries suivant à tour de rôle ces exercices d'enseignement.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'est pas possible de donner mon agrément à votre proposition.

La mesure envisagée reviendrait, en effet, à réduire de moitié le nombre des exercices pratiques effectivement suivis par chaque élève. Elle ne saurait être admise à un moment où, de par les circonstances, les saisies sont de moins en moins nombreuses dans les abattoirs parisiens et où, de ce fait, les éléments de travaux pratiques d'Inspection des Viandes n'ont pas la richesse et la variété de jadis. Loin de diminuer la fréquence de ces exercices, nous avons le devoir, au contraire, de tirer parti au maximum des matériaux dont nous pouvons disposer. » [36]²³⁷

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, à toutes fins utiles, que j'éprouve les plus grandes difficultés à me procurer les chevaux nécessaires aux exercices pratiques d'anatomie et de chirurgie de l'École d'Alfort.

Pour assurer l'enseignement du manuel opératoire aux 150 élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} années et les dissections des 180 élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} années en réduisant au strict minimum ces exercices d'enseignement, en utilisant le plus grand nombre possible des pièces d'équarrissage ou des saisies d'abattoirs, et, en augmentant, les exercices pratiques sur le chien, un total de 30 à 35 chevaux, ânes ou mulets est nécessaire dans le courant de l'année.

Des diverses consultations auxquelles je me suis livré auprès des fournisseurs habituels de l'École, il résulte qu'il faut de 4 à 5.000 Fr pour obtenir un cheval maigre, bon pour la dissection et les exercices de chirurgie.

Il résulte de ces renseignements que la dépense globale à prévoir est de 150 à 160.000 Fr pour le courant de l'année scolaire 1941-1942. » [34]²³⁸

Outre les difficultés d'approvisionnement, il dut également faire face aux conséquences désastreuses de la guerre sur le parcours des étudiants mobilisés, prisonniers ou réquisitionnés par le Service du Travail Obligatoire.

Il fournit tout d'abord son soutien et son aide aux étudiants prisonniers :

« J'ai bien reçu votre lettre du 16 de ce mois et ai fait le nécessaire pour que votre fils reçoive, par l'intermédiaire de l'organisation d'Entr'aide aux étudiants prisonniers, 4 fascicules des

235 Lettre N°1.082 du 2 décembre 1940 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

236 Lettre N°116 du 2 avril 1943 adressée par le Directeur au Directeur des Services vétérinaires de la Seine.

237 Lettre N°716 du 23 novembre 1943 adressée par le Directeur au Professeur DRIEUX.

238 Lettre N°795 du 8 novembre 1941 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, demandant des fonds supplémentaires pour l'acquisition des animaux de travaux pratiques.

cours de 2^{ème} et 3^{ème} années de l'École.

L'envoi direct des livres et cours à nos étudiants prisonniers, par cette association officielle a l'avantage de ne pas encombrer les colis familiaux qui peuvent ainsi être exclusivement consacrés à améliorer l'existence matérielle de ceux-ci. [...]

À l'occasion, je vous prie d'adresser à votre fils mon souvenir le plus cordial et mes meilleurs encouragements. Aucune décision n'a pu être prise encore en faveur de nos étudiants prisonniers ; nous renouvelons inlassablement nos démarches à leur intention avec l'espoir d'un succès. » [36]²³⁹

« Je vous accuse réception de votre lettre du 15 de ce mois relative à la situation de votre frère maintenu prisonnier en Allemagne. [...]

Je prends bonne note du désir exprimé par votre frère de recevoir des journaux professionnels. Je vais donner son adresse au centre d'Entr'aide des étudiants avec qui nous sommes en relations suivies, qui fera le nécessaire. [...] » [36]²⁴⁰

Puis, soucieux de venir en aide aux jeunes gens lésés par les circonstances, il organisa à plusieurs reprises, au début comme à la fin de la guerre, des enseignements accélérés et des sessions exceptionnelles d'examens [138]. Toutes ces mesures furent évidemment prises en accord avec le Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, et avec le Conseil de l'École d'Alfort.

En 1939, les étudiants appartenant au 4^{ème} contingent de la classe 39 subirent des examens à une session exceptionnelle avant d'être les premiers à partir au front.

En 1940, les étudiants passèrent du jour au lendemain des examens précipités sans révision préalable afin de pouvoir les renvoyer chez eux face à l'avancée des forces allemandes.

En mars 1942, une session extraordinaire d'examens fut ouverte pour les étudiants libérés de captivité [34]^{241 242}.

Enfin, durant l'année 1944-1945, un enseignement intensif fut mis en place pour les élèves libérés de leurs obligations militaires, et une session extraordinaire d'examens fut créée le 5 mars 1945 par l'arrêté du 24 janvier de la même année. Les cours de 3^{ème} année eurent ainsi lieu de novembre 1944 à mars 1945 et les cours de 4^{ème} année d'avril à juillet 1945.

Même s'il était bien conscient qu'un enseignement accéléré créerait certaines lacunes dans l'éducation professionnelle de ces étudiants, il n'exprima pas de désaccord formel tant il considérait ces derniers lésés par les circonstances, et parce qu'il savait que ces lacunes seraient vite comblées par la pratique courante.

En revanche, il refusa catégoriquement, après avoir demandé leurs avis aux membres du Conseil de l'École [3]²⁴³, d'appliquer des mesures d'enseignement accéléré aux étudiants de première année et de les autoriser à se présenter à la session exceptionnelle de mars 1945 :

« Le Conseil de l'École d'Alfort, réuni en vue de la mise en vigueur de l'arrêté du 24 janvier 1945, ouvrant une session extraordinaire d'examens, a cru devoir me charger de vous exposer les difficultés et les dangers que présente l'application de cette mesure à la 1^{ère} année d'études.

La 1^{ère} année vient de commencer ses études, avec un retard de trois mois sur les promotions plus anciennes, c'est-à-dire que les élèves de cette promotion admis à se présenter à la session extraordinaire du 5 mars, auront eu deux mois à peine d'enseignement, compte tenu de leur

239 Lettre N°253 du 22 mars 1941 adressée à M. THERET.

240 Lettre N°287 du 22 avril 1942 adressée à M. MERIOT.

241 Lettre N°917 du 15 novembre 1941 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture relative à la demande de deux étudiants réclamant une session exceptionnelle d'examens.

242 Lettre N°195 du 17 mars 1942 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, demandant l'autorisation pour un élève exclu un mois de l'École mais anciennement prisonnier de guerre de participer à cette session exceptionnelle.

243 Assemblée du 2 février 1945.

quarante-cinq jours de présence en 1944. Ils n'auront donc suivi que les premières leçons de chaque cours. Celles qui rappellent le plus souvent les matières du programme spécifiquement professionnel.

Ils n'auront par exemple, suivi aucun cours de pharmacie, d'ethnologie, de botanique, n'auront effectué aucune dissection, aucune herborisation, aucun exercice d'officine.

Enfin, les élèves nouveaux venus sont complètement inconnus des professeurs si bien qu'il devient impossible de les juger, aussi bien sur leurs aptitudes que sur leurs connaissances.

D'autre part, ceux de ces élèves qui seraient admis dans l'année supérieure auraient non seulement été privés de l'enseignement de 1^{ère} année, mais arriveraient en seconde année à un moment où des matières capitales, faisant l'objet d'un enseignement semestriel, sont achevées (Anatomie, Physiologie, Parasitologie notamment). Les cours complémentaires qui pourront être organisés combleront à peine quelques lacunes, mais certains exercices seront matériellement impossibles à recommencer (les dissections par exemple).

Or, si en 2^{ème} et 4^{ème} années où l'essentiel de la scolarité est constitué par l'enseignement clinique, on peut s'accommoder de quelques lacunes que la pratique courante pourra ultérieurement combler, il en est autrement de l'enseignement des deux premières années d'études, qui sont des enseignements de base, dont l'insuffisance compromet les études dans les années supérieures. De sorte que l'enseignement insuffisant de la 1^{ère} année aurait une répercussion fâcheuse sur les trois autres années, et sur la formation professionnelle toute entière.

C'est pourquoi, le Conseil s'est montré, à l'unanimité défavorable à cette mesure qui ne favorise, au surplus, qu'un nombre très réduit d'élèves de 1^{ère} année. » [37]²⁴⁴

De même, il fit part au Ministre de l'Agriculture du désaccord formel du Conseil de l'École quant à l'application de l'arrêté du 13 décembre 1945 prescrivant l'ouverture d'une session spéciale d'examens de fin de scolarité en faveur des élèves de 4^{ème} année victimes de la guerre, et préconisant donc des mesures d'enseignement accéléré pour l'année 1945-1946.

Il refusa d'une part parce que le nombre d'élèves réellement sinistrés de guerre était très réduit, et d'autre part parce qu'il ne considérait pas une nouvelle réduction de scolarité comme la reconnaissance d'un acte de courage :

« De l'examen de la situation des élèves de 4^{ème} année il résulte, que sur 95 élèves, 6 seulement sont dans la situation visée par l'arrêté, 18 poursuivent une scolarité dans les conditions normales et les 71 autres ont dû interrompre antérieurement leurs études pendant un an, mais ont rattrapé ce retard grâce à des mesures d'enseignement accéléré prises pendant l'année scolaire 1944-1945.

Dans ces conditions, il a paru au Conseil de l'École d'Alfort qu'il n'était pas souhaitable, pour satisfaire aux intérêts évidemment très légitimes d'une minorité lésée, d'accélérer à nouveau l'enseignement de la 4^{ème} année pour des élèves dont le plus grand nombre avait déjà souffert en 3^{ème} année des inconvénients trop évidents d'un enseignement accéléré.

Il envisage de faire passer aux six élèves ayant un retard d'une année les examens de fin de scolarité dans la quinzaine suivant la rentrée de Pâques en ne les interrogeant que sur les matières enseignées à cette date (plus des ¾ des cours auront du reste été professés) et de poursuivre l'enseignement de la 4^{ème} année suivant un rythme normal jusqu'à la fin de l'année scolaire, date à laquelle auront lieu les examens de fin d'année.

Les 6 élèves bénéficiaires de cette mesure, interrogés, m'ont déclaré vouloir rester à l'École et préparer leurs thèses tout en suivant l'enseignement normal de leurs camarades de promotion ; ils combleraient ainsi les lacunes qui peuvent résulter d'un examen subi sur le programme restreint.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver ces décisions du Conseil qui, si elles ne sont pas exactement conformes aux mesures envisagées dans la lettre du 19 décembre, n'en

244 Lettre N°103 du 14 février 1945 adressée au Ministre de l'Agriculture.

respectent pas moins intégralement les prescriptions de l'arrêté du 13 décembre 1945. » [37]²⁴⁵

Finalement, en s'efforçant de pourvoir les étudiants en matériel pédagogique, en mettant en place des mesures d'enseignement accéléré et en instaurant des sessions exceptionnelles d'examens, Clément BRESSOU assura, avec l'ensemble du Corps professoral, un enseignement de qualité à ses étudiants au cours de la guerre. S'il refusa certaines mesures proposées par l'administration, ce fut toujours dans l'idée de ne pas créer de trop grosses lacunes dans la formation professionnelle des jeunes vétérinaires.

ii. Nourrir et loger les étudiants

En plus d'éviter l'occupation de l'École par les Allemands et de garantir un enseignement de qualité acceptable aux étudiants, Clément BRESSOU dut également faire de son mieux pour nourrir et loger ses élèves.

Ainsi, dès 1939, il mit en culture une grande partie des terrains de l'École : *« Depuis 1939 [...] en vue de faciliter l'approvisionnement des élèves, j'ai fait mettre en culture maraîchère, la majeure partie des pelouses et des terrains libres de l'École. La surface cultivée de l'établissement dépasse un hectare... » [36]²⁴⁶*

Un courrier qu'il adressa au Secrétaire Général de l'Institut Agricole et Industriel du Soja nous révèle qu'il cultivait du soja sur l'École [34]²⁴⁷.

Raymond JONDET, cité dans [138], confirme également les efforts que Clément BRESSOU développa pour approvisionner le réfectoire en légumes : *« le Directeur avait demandé à ce que des pommes de terre soient plantées dans le terrain en face de la Cité. On les attendait impatiemment, mais, le moment de la récolte venu, notre déception fut terrible : les doryphores avaient tout détruit. [...] Certains professeurs s'étaient également aménagés des petits jardins privés et cultivaient quelques légumes. »*

Au grand désarroi de Clément BRESSOU, les doryphores ne furent pas les seuls à profiter des cultures maraîchères qu'il mit en place. En effet, les pompiers cantonnés sur l'École depuis 1938, à qui il avait pourtant concédé un certain nombre de privilèges, dérochèrent des betteraves sous ses yeux, le forçant à appliquer des sanctions disciplinaires contre eux :

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai surpris, aujourd'hui à 2 h 1/4, un groupe de 4 ou 5 de vos hommes occupés à couper les betteraves situés dans le clos attenant au local que je vous avais gracieusement prêté pour l'élevage d'animaux de basse-cour.

Ces faits, survenant au lendemain des doléances que je vous avais exposées verbalement m'obligent à prendre des mesures que je déplore à plus d'un titre.

J'ai donc l'honneur de vous demander :

- 1) Des sanctions contre les hommes qui se sont rendus coupables de ce larcin.*
- 2) La restitution immédiate des denrées fourragères prises dans le clos désigné ; ces denrées seront remises au jardinier chef.*
- 3) L'interdiction à vos hommes de circuler dans l'École en dehors des limites strictes de leur cantonnement [...].*
- 4) La restitution des terrains et locaux prêtés gracieusement à la Compagnie, notamment le*

245 Lettre N°1.059 du 15 février 1946 adressée au Ministre de l'Agriculture.

246 Lettre N°864 du 4 décembre 1942 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

247 Lettre N°902 du 11 novembre 1941 adressée au Secrétaire Général de l'Institut Agricole et Industriel du Soja à laquelle était jointe 3 kg de graines de soja récoltées sur l'École.

jardin potager et le local pour l'élevage des animaux de basse-cour. » [36]²⁴⁸

Pour faciliter l'approvisionnement des élèves, il invita en outre les chefs de laboratoire à aider au ravitaillement par l'élevage d'animaux de laboratoire [3]²⁴⁹.

Il garantit par ailleurs la distribution à ses étudiants de carte de rationnement de catégorie « T » qui, plus conséquentes que les cartes de catégorie « A », étaient destinées aux travailleurs exerçant un travail pénible et fatigant :

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir donner les instructions nécessaires à la délivrance de la carte "T" aux élèves de l'École d'Alfort pendant leur scolarité.

Ceux-ci effectuent journellement, en effet, des exercices pénibles (maréchaleries, clinique, dissections) ou des déplacements fatigants (La Villette, Brancion, Vaugirard) qui justifient amplement le supplément de ration alimentaire demandé. » [36]²⁵⁰

Enfin, conscient des difficultés qu'éprouvaient les élèves demi-pensionnaires à trouver une nourriture substantielle en dehors de l'École, il les autorisa à prendre leurs repas du soir au réfectoire en compagnie des élèves internes :

« L'an dernier, à titre d'essai, j'ai été amené, en raison des circonstances, à permettre à un petit nombre d'élèves ½ pensionnaires de prendre leurs repas du soir au Réfectoire de la Cité scolaire.

Cet essai a donné toutes satisfactions aux intéressés et leur a rendu le plus grand service. Les élèves ne trouvent, en effet, qu'à grand peine dans les environs de l'École un restaurant leur offrant pour un prix raisonnable une alimentation substantielle si bien que la plupart sont amenés à se contenter d'un repas de fortune pris le soir dans leur chambre. Comme le nombre des ½ pensionnaires va sans cesse en augmentant, les difficultés de ravitaillement vont croître du même coup et bon nombre d'élèves qui n'ont pas pu bénéficier du régime de l'internat risquent ainsi d'être sous alimentés.

Comme l'essai de l'an dernier a montré que le service de la cuisine et du Réfectoire pouvait sans inconvénient servir le même nombre de repas le soir que le matin, j'ai l'honneur de vous demander de généraliser la tentative de l'an dernier et de m'autoriser à permettre aux ½ pensionnaires qui en feront la demande de prendre le repas du soir à l'École. » [36]²⁵¹

Malheureusement, ces faveurs n'empêchèrent pas les étudiants de ne pas manger à leur faim, et ils eurent à se plaindre des repas préparés au réfectoire de l'École : rations insuffisantes, raie à l'ammoniac, haricots secs, lentilles au goût de goudron... [138]

Les difficultés ne s'arrêtèrent pas là, car en plus de ne pouvoir nourrir les étudiants à leur faim, Clément BRESSOU dut bientôt limiter l'emploi du gaz, de l'électricité et de l'eau sur l'ensemble de l'École, et donc à la Cité scolaire.

Le rationnement fut d'autant plus rude pour les étudiants que leur nombre à la Cité scolaire doubla presque avec la mise en place de la ligne de démarcation. Contraint de limiter la consommation, le Directeur BRESSOU commença par interdire strictement les réchauds électriques à la Cité.

Il organisa, pour débusquer les resquilleurs, des visites inopinées dans les chambres de la

248 Lettre N°965 du 29 octobre 1940 adressée au Lieutenant Le Renard commandant le détachement de la 22ème Compagnie de Sapeurs-Pompiers.

249 Assemblée du 3 octobre 1940.

250 Lettre N°415 du 3 juin 1941 adressée au Directeur départemental du Ravitaillement Général.

251 Lettre N°719 du 13 octobre 1942 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

Cité scolaire, et priva les coupables du bénéfice de l'internat. La sanction était d'autant plus sévère que les internes étaient véritablement privilégiés en ces temps troublés.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que malgré plusieurs notes de service et avertissements invitant les élèves à limiter au strict minimum la consommation d'eau et surtout d'électricité, je n'ai pu obtenir des élèves le respect du Règlement de la Cité qui interdit l'usage des réchauds et radiateurs électriques dans les chambres de la Cité.

La consommation mensuelle ayant déjà été dépassée, j'ai dû prescrire des visites inopinées des chambres de la Cité scolaire.

Au cours d'une de ces visites, deux radiateurs ont été trouvés dans les chambres de deux élèves, M.M. BELLET, de 4^{ème} année et BESNAULT de 3^{ème} année.

Le Conseil, estimant que ces deux élèves ont cherché à se soustraire aux obligations de l'internat a décidé de leur appliquer les dispositions du paragraphe f de l'art. 55 du Règlement intérieur et a prononcé leur mise à l'externat jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. » [34]²⁵²

Ses efforts ne furent vraisemblablement pas suffisants et, d'après Maurice SERGENT (Alfort 1945), cité dans [138], la persévérance des étudiants aurait pu mettre en danger la sécurité de tous : *« Un jour, nous avons tellement froid, qu'on eut l'idée de relier entre elles les résistances de plusieurs réchauds (qui étaient d'ailleurs interdits à la Cité). Une fois le système branché, il se dégageait une bonne chaleur de notre système [...]. Jusqu'au jour où notre système provoqua une panne d'électricité générale, jusque dans les locaux du fort de Charenton, alors réquisitionné par les allemands ! Bien sûr, une délégation d'officiers débarqua à l'École pour demander des comptes, le Directeur les reçut et l'incident fut clos ! Par la suite, on nous surveillait étroitement... »*

Ne pouvant venir à bout de la persévérance des étudiants, il adopta des mesures toujours plus draconiennes qui lui permirent, certes, de réaliser des économies, au point de ne plus dépasser la consommation autorisée. Mais elles entraînèrent des conditions de vie difficiles à la Cité pendant les longs mois d'hiver et, parallèlement, une chute de sa popularité chez les étudiants :

« Du fait des circonstances et en raison de l'existence de la ligne de démarcation, l'École d'Alfort a dû héberger un nombre d'élèves très supérieur à son effectif normal. J'ai donc été amené à établir un programme de compression de consommation devenu nécessaire (la consommation de référence, même majorée du supplément pour éclairage d'hiver, était très inférieure aux besoins de l'Établissement). J'ai dû notamment procéder à la transformation du réseau intérieur de la Cité scolaire de l'École, par la mise en place de disjoncteurs me permettant de couper le courant en dehors des heures d'éclairage réglementaires. Faute de matériel nécessaire pour les achever, ces transformations ont demandé un certain temps avant de donner leur plein effet, de même du reste que les sévères consignes que j'ai établies pour limiter la consommation.

Si ces mesures n'ont pu donner leur effet que graduellement, le résultat est aujourd'hui obtenu puisque les dépassements observés depuis mars 1942 sont insignifiants. » [36]²⁵³

iii. Protéger les étudiants

De manière générale, Clément BRESSOU imposa une discipline de fer durant cette période sombre [3]²⁵⁴, et chercha à calmer autant que possible les ardeurs estudiantines, ce qui lui valut en grande partie sa réputation de Directeur strict. En agissant de la sorte, il espérait d'une part protéger ses étudiants en ces temps d'occupation, et les mettre à l'abri des conséquences de leurs propres

252 Lettre N°991 du 8 décembre 1941 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

253 Lettre N°337 du 10 juillet 1943 adressée à l'Ingénieur en Chef de la 9^{ème} circonscription électrique.

254 Séance du 3 octobre 1940.

déboires estudiantins. D'autre part, en renvoyant une image d'établissement honorable et de bonne tenue aux autorités d'occupation et au gouvernement de Vichy, il espérait avoir plus de poids pour négocier des sursis d'appel au STO.

Par conséquent, il réclama à plusieurs reprises une augmentation de l'effectif des surveillants de l'École [36]²⁵⁵ et appliqua des mesures disciplinaires exemplaires pour éviter les débordements intempestifs à la Cité comme à l'extérieur de l'École [36]²⁵⁶.

Ainsi, afin de prévenir les escapades nocturnes des jeunes garçons sous sa responsabilité au bar du coin, surnommé « l'Ombi », il fit installer des « *grillages, piquets et autres instruments de tortures, qui ne résistèrent pas bien longtemps [aux] tenailles [des étudiants]* » [138]. Il adressa également un avertissement, via la Police, à la propriétaire du bar qui aidait les élèves à sortir de l'École par des moyens irréguliers [36]²⁵⁷. Conscient que ces mesures ne suffiraient pas à stopper les étudiants, il veilla lui-même au pied du mur où les élèves avaient pour habitude de sortir illégalement. Grand bien lui en prit car, un soir, il reçut directement dans ses bras une étudiante légèrement éméchée qui fut fort bien accueillie ! [138] Il craignait surtout que ces derniers ne respectent pas le couvre-feu imposé par les allemands et qu'ils fussent pris dans une rafle.

Citons pour illustrer nos propos cette affaire disciplinaire survenue à l'occasion d'un banquet de clinique et où les étudiants brillèrent par leur insouciance et leur inconduite. Clément BRESSOU, assisté par le Professeur HENRY, résolut l'affaire sans que personne ne fût mis en danger, mais les conséquences auraient pu être très graves pour les élèves :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que dans la soirée du jeudi 6 mai, à la suite du repas de sortie de fin de clinique de 4^{ème} Année, des élèves de l'École d'Alfort se sont livrés à du tapage nocturne à l'intérieur et à l'extérieur de l'École et, se sont emparés des panneaux indicateurs de direction placés par les autorités allemandes au rond-point d'Alfort et les ont transportés au nombre de six, à l'intérieur de l'École.

En accord avec M. le Professeur HENRY, remplaçant le Directeur, le Surveillant général a fait part de l'incident au Commissariat de Police et les panneaux ont été remis en place, dès le 7, en fin d'après-midi. Jusqu'à ce jour, les autorités occupantes n'ont donné aucune suite à cet incident.

Dès que j'ai eu connaissance de ces faits, le lundi 10 mai, j'ai fait appeler le major de 4^{ème} année lequel m'a déclaré que les coupables étaient prêts à se dénoncer. Dès le lendemain, en effet, j'ai reçu [...] qui ont reconnu être responsables des faits incriminés, nié d'avoir été en état d'ivresse et plaidé les circonstances atténuantes.

Après avoir entendu les 4 élèves coupables de cet acte d'inconduite, le Conseil vous propose d'exclure Messieurs [...] pour une durée de 3 semaines et de les autoriser à subir leurs examens généraux à la session d'octobre.

Toutefois, étant données les circonstances et dans l'incertitude des modalités dans lesquelles s'accomplira le travail obligatoire, le Conseil a estimé que si ces élèves ne pouvaient subir les examens généraux au mois d'octobre prochain, il y aurait lieu de prendre une mesure exceptionnelle et de les autoriser à se présenter à la prochaine session de juillet.

Sans m'opposer catégoriquement à cette mesure, je crois devoir faire remarque que si dérogation [...] est accordée, elle réduira considérablement la portée de la sanction prise par le Conseil pour des faits qui, répréhensibles en eux-mêmes, risqueraient, s'ils étaient répétés, de compromettre gravement la tranquillité de l'École et le bon renom d'ordre et de tenue dont elle a

255 Lettre N°207 du 29 février 1940, lettre N°212 du 13 mars 1941, lettre N°2 du 3 janvier 1942 et lettre N°288 du 15 juin 1943 toutes adressées au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, demandant l'augmentation de l'effectif et de la qualité des surveillants de l'École.

256 Lettre N°295 du 19 juin 1943 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture lui demandant d'accepter la sanction d'exclusion de la Cité jusqu'à la fin de l'année de 12 élèves avérés coupables de chahut et des élèves les plus mal notés, peut-être innocents, des deux derniers étages.

257 Lettre N°967 du 3 décembre 1941 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

bénéficié jusqu'ici. Il n'y aurait donc lieu à l'envisager que si la certitude était acquise que ces élèves seraient dans l'impossibilité matérielle de subir des examens en octobre prochain. » [36]²⁵⁸

Finalement, et grâce à ce dernier paragraphe, nous comprenons le bien-fondé de l'attitude du Directeur BRESSOU. Pour la sécurité de tous, il souhaitait juste faire parler le moins possible de son École, d'où sa rigueur, son intransigeance vis-à-vis des déboires et des gaffes étudiantes.

Adopter un profil bas avait un autre but car, en veillant à la bonne tenue et à la tranquillité de son établissement, Clément BRESSOU avait plus de poids pour obtenir des sursis d'appel et des dérogations pour les étudiants normalement astreints au Service du travail Obligatoire.

Rappelons que le Service Obligatoire du Travail, rebaptisé STO par la suite, fut instauré par Pierre LAVAL le 16 février 1943. La réquisition était lourde de conséquences car elle impliquait l'arrêt immédiat des études, avec l'incertitude de pouvoir les reprendre.

Le recrutement était organisé par classe d'âge, et Clément BRESSOU dut recenser les élèves nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1919, en 1920, 21 et 22. En tout, pas moins de 235 élèves vétérinaires furent concernés par le départ en Allemagne. Dès le 25 mars 1943, ces étudiants furent invités à se présenter à l'Office de Placement pour l'Allemagne, situé à Charenton-le-Pont.

Il était difficile, au début tout du moins, d'échapper au recensement et donc à l'envoi en Allemagne, car toute personne réfractaire se voyait supprimer sa carte d'alimentation, une situation inenvisageable en ville. Les réquisitions furent donc lourdes et, faute d'étudiants, Clément BRESSOU fut contraint de licencier l'École du 1^{er} juillet au 15 octobre 1943 [36]²⁵⁹.

Désireux de protéger ses élèves et de leur permettre d'effectuer leurs études dans les meilleures conditions possibles, Clément BRESSOU négocia, avec l'aide du chef des Services Vétérinaires du ministère de l'Agriculture, M. BOUSSARD [138], plusieurs sursis successifs pour leur éviter le départ en Allemagne. Une première victoire fut remportée lorsque, le 3 novembre 1943, le Préfet de la Seine accorda à tous les élèves de l'École d'Alfort astreints au STO un sursis jusqu'au 1^{er} janvier 1944, leur permettant de poursuivre leurs études [36]²⁶⁰.

Parallèlement, en octobre 1943, le Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement sollicita le maintien en France du plus grand nombre possible de vétérinaires et d'étudiants vétérinaires [138]. Profitant de cette aubaine, Clément BRESSOU demanda, avec l'aide de M. BOUSSARD, une mesure exceptionnelle pour les étudiants vétérinaires qui leur fut accordée le 13 décembre 1943 [138] :

« ... de nouvelles instructions permettent l'affectation des étudiants vétérinaires astreints au Service du travail Obligatoire à des spécialisations en rapport avec leurs aptitudes professionnelles, à savoir : Aides chez des vétérinaires praticiens, employés dans les directions départementales des services vétérinaires ou du Ravitaillement, des Laboratoires des Écoles vétérinaires ou des Laboratoires privés, des Abattoirs ou Établissements similaires, etc... Toutefois ces dispositions ne permettent pas à ces élèves, quelle que soit leur affectation, de poursuivre leurs études et de passer leurs examens. » [36]²⁶¹

Il se chargea alors d'effectuer un nouveau recensement des élèves astreints au STO, et les mit en relation avec les Services Départementaux, ou directement avec le praticien de leur choix avant de les faire régulariser auprès de la Direction du STO. Pour venir au secours des étudiants qui n'arrivaient pas à trouver une place, il créa de nouveaux postes d'élèves de laboratoire pour que ces

258 Lettre N°236 du 15 mai 1943 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture.

259 Lettre N°287 du 14 juin 1943 adressée stipulant la fermeture de l'Ecole d'Alfort et de ses hôpitaux pendant la période des vacances.

260 Lettre N°675 du 9 novembre 1943 adressée au Directeur des Services Vétérinaire des Landes l'informant des nouvelles dispositions relatives au STO.

261 Lettres N°781 à 797 du 20 décembre 1943.

derniers n'aient pas à partir en Allemagne [138] [36]²⁶².

En 1944, les étudiants furent autorisés à reprendre les cours. Le 3 janvier 1944, un nouveau sursis leur fut accordé jusqu'au 31 mars puis jusqu'au 15 juin 1944 pour les étudiants nés en 1923 et les années suivantes.

Malgré ces sursis et les faveurs qu'il obtint pour ses élèves, Clément BRESSOU resta intransigeant quant au recensement des étudiants, et refusa le droit aux réfractaires de se présenter aux examens d'enseignement en juillet 1944. Il ne prit pas cette décision pour débusquer les réfractaires et pour les livrer aux autorités, mais pour ne pas perdre sa crédibilité face aux autorités allemandes et dont dépendait entièrement toutes les mesures qu'il avait réussi à mettre en place.

III.2.e La libération

Avec la reprise des combats et des bombardements aux alentours de l'École annonçant la future libération de Paris et de la France toute entière, un dégât collatéral fut à déplorer sans que l'incident ne fasse toutefois de victimes [8]²⁶³ :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que le vendredi 31 décembre 1943, vers midi un quart, lors du bombardement aérien de la Banlieue Sud de Paris, un engin explosif est tombé dans la cour pavée des cliniques et a éclaté en arrivant au sol. Les éclats ont atteint l'ancien casernement, le service de garde, le service de chirurgie et d'histologie, la pharmacie et le service de chimie, la grande verrière du hall des hôpitaux, ainsi que les logements du personnel qui la bordent au premier étage, causant d'importants dégâts matériels aux façades, aux portes et aux fenêtres jusqu'au troisième étage. Tout le personnel de l'École était abrité de sorte qu'il n'y a eu aucune victime. L'École reste privée de lumière depuis cette date. Aucun désordre ni incident d'aucune sorte n'est à signaler. »

Pour Clément BRESSOU, la libération fut en outre marquée par un évènement en particulier qui ne rendit absolument pas justice à son dévouement et à son attitude exemplaire au cours de l'occupation. Les faits eurent lieu les 18 et 23 août 1944, il en informa le Ministre de l'Agriculture dans un rapport confidentiel adressé le 29 août 1944 [8]²⁶⁴ :

« Le vendredi 18 août, à 13h45, une dizaine de jeunes gens armés, disant appartenir au groupe local de Résistance, se sont présentés au concierge de l'École et lui ont déclaré vouloir placer un drapeau sur le fronton du portail de la cour d'honneur ; le concierge les a adressés au Surveillant général. Prévenu de l'incident, j'ai immédiatement donné des instructions pour que toute liberté soit laissée à ces jeunes gens. Un drapeau tricolore a été dressé sur le fronton du portail d'entrée et un autre à la Cité scolaire.

[...]

Les drapeaux restèrent en place sans provoquer d'incidents.

Le jeudi 24 août, vers 21 heures, j'aperçus une dizaine de jeunes gens qui traversaient la cour des cliniques, se dirigeant vers le parc. Le concierge alerté, me fit connaître que ces jeunes gens avaient demandé l'appartement de M. CRISTINI. Une visite des étages élevés de la Cité scolaire ne me permit de constater rien d'anormal, si non que le téléphone me reliant à la Cité scolaire ne fonctionnait pas. Une demi-heure après j'étais prévenu que la plupart de ces jeunes gens venaient de sortir.

Vers 23 heures, alors que la radio et les cloches de l'église d'Alfort annonçaient l'arrivée des

262 Lettre N°778 du 18 décembre 1943 adressée au Dr VENDRIES pour que lui soit attaché M. VERGER en qualité d'aide affecté par le STO.

263 Lettre N°4 du 3 janvier 1944 adressée au Ministre de l'Agriculture.

264 Lettre N°459 du 29 août 1944 adressée au Ministre de l'Agriculture.

troupes françaises dans Paris, un groupe de fonctionnaires habitant l'École et d'élèves du service de vacances est venu me demander de pavoiser l'École sur le champ et de hisser sur le portail d'entrée le drapeau enlevé par nous en juin 1940. J'acceptais immédiatement. Alors que le personnel et les élèves disposaient les trophées de drapeaux que j'avais moi-même fait préparer depuis longtemps, est arrivé, M. CRISTINI, en état de surexcitation évidente, l'haleine chargée d'alcool, et qui, à haute voix proclamait : "le drapeau sera mis par le groupe". Je m'approchais et tentais de faire comprendre à M. CRISTINI que le personnel de l'École était justement désireux de replacer lui-même les couleurs nationales sur sa propre maison ; M. CRISTINI ne cessait de répondre : "c'est le groupe qui placera le drapeau". Je parlais alors plus fermement, déclarant que l'École d'Alfort était un établissement d'État dont j'avais la responsabilité et la direction, que nous étions à l'intérieur de cet établissement et que je ne permettais à personne, surtout à un fonctionnaire de l'École, quelle que soit l'organisation à laquelle il appartienne, de se substituer en la circonstance à mon autorité ; sur un ton de commandement, j'exigeais de placer le drapeau moi-même. M. CRISTINI, criant de plus en plus fort, ne cessa de répéter sa même phrase et, alors que je m'approchais de lui, mettant la main à la poche de son pantalon, esquissa à mon égard un geste de menace. Estimant avoir fait tout ce qui était compatible avec ma dignité pour ramener M. CRISTINI à la raison et n'ayant pas les moyens de le contraindre à m'obéir, je m'écartais de la grille, en proie à une vive émotion, accompagné de M. CHARTON, chef de travaux, qui était resté à mes côtés pendant toute cette altercation : au surplus, les élèves et le personnel rassemblés spontanément et qui avaient assisté à la scène s'étaient d'eux-mêmes retirés consternés et la cour d'honneur s'était progressivement vidée.

M. CRISTINI sortit sur le pas de la porte du concierge et donna alors quelques coups de sifflet ; un moment après, le groupe de jeunes gens qui avaient pénétré dans l'École vers la fin de la soirée se présenta. Ce groupe hissa le drapeau sur le fronton du portail de la cour d'honneur puis tira en l'air quelques coups de feu. Quatre élèves de l'École en faisaient partie.

Immédiatement après, M. CRISTINI invita ces jeunes gens à organiser une barricade en travers de la rue Jean-Jaurès, à la hauteur de la loge du concierge de l'École. Comprendant l'inutilité d'un barrage sommaire au point le plus large d'une des avenues les plus spacieuses d'Alfort et les dangers qui pourraient éventuellement en résulter pour l'École sans profits apparents, je m'efforçais de faire comprendre à M. CRISTINI tous les inconvénients d'un obstacle édifié à cet endroit et l'engageais à reporter sa barricade soit à la partie rétrécie de la rue Jean-Jaurès bordée de chaque côté par les "fossés", soit, à l'entrée de la rue Pierre Curie qui accède au fort de Charenton où se terraient encore une centaine d'allemands. Celui-ci, hésitant, paraissant avoir perdu l'assurance des instants précédents et peut-être plus soucieux d'accomplir des gestes spectaculaires que des actes efficaces, laissa élever, à l'endroit primitivement choisi, un léger barrage de 20 à 40 centimètres de haut, construit avec les tubes de métal et les rouleaux de carton bitumé qui servent à l'installation du marché en plein air de la rue Jean-Jaurès. Cette barricade terminée, il plaça ceux de ses hommes qui étaient en faction dans la cour d'honneur, derrière la grille, et dans le parloir des élèves ; il installa son "poste de commandement" dans la loge du concierge. Petit à petit cependant, tout se calma et, le besoin de repos se faisant inéluctablement sentir, les hommes du groupe CRISTINI se séparèrent. Leur chef, qui se faisait appeler "Capitaine", accompagné des quatre élèves s'en alla se coucher à la Cité scolaire, les autres rejoignirent leurs domiciles respectifs, et la garde de la soi-disant barricade fut abandonnée. Il était 3 heures du matin.

Aucun incident ne vint troubler le reste de la nuit. Au petit jour, trois voitures allemandes venant du fort de Charenton se présentèrent devant le barrage ; plusieurs hommes en descendirent, grenades en main, et se dirigèrent vers la porte de l'École où ils trouvèrent la porte fermée ; ils se tournèrent alors vers des cyclistes qui passaient à cet instant et les contraignirent à disloquer la barricade, ce qui fut fait en moins de cinq minutes. Par la suite, les matériaux du marché ayant servi à son édification furent enlevés par le personnel de la Mairie.

L'attitude de M. CRISTINI est d'autant plus incompréhensible que celui-ci m'avait fait quelques confidences sur sa récente activité dans les organisations de résistance et que je lui avais demandé, étant donnée la situation de l'École en bordure d'un fort militaire solidement occupé, de

ne rien faire à l'intérieur de l'établissement sans m'en informer.

Cette attitude a été sévèrement appréciée à l'École si j'en juge par les nombreuses marques de confiance et de sympathie qui m'ont été témoignées. L'incident qu'elle a provoqué est regrettable à plus d'un titre : il a d'abord jeté un certain discrédit sur des formations animées du souffle patriotique le plus viril et le plus pur par l'exemple de l'une d'elles mal groupée et ridiculement conduite ; il a ensuite empêché un personnel qui a eu pendant quatre ans une attitude irréprochable de manifester comme il le demandait sa joie patriotique de la libération ; il a enfin porté atteinte à mon autorité au moment où je me préparais à donner à cette cérémonie la solennité commandée par les circonstances. »

La période de la libération, pour les habitants de l'École et en particulier pour Clément BRESSOU, fut également marquée par le stockage à Alfort, dans les salles de dissection, de matériel militaire réquisitionné sur les ordres du Professeur SIMONNET [8]²⁶⁵ :

« Le Professeur SIMONNET faisait partie de la résistance. Sur ses ordres, des péniches remplies de matériel militaire et autre venant du camp d'aviation de Saint-Cyr-l'École avaient été stoppées sur le canal Saint Maurice près du pont de Charenton. Quelques jours après la libération, ce matériel est stocké dans les salles de dissection.

Des quelques élèves qui restaient, certains dont j'étais, avaient pour tâche d'ouvrir les énormes caisses qui arrivaient par camions fonctionnant au gazogène pour la plupart. De ces matériels variés, certains ont été transportés dans des services de l'École. Il s'agissait d'agrandisseurs photo, des négatoscopes, matériel de développement de photos aériennes, etc... Et si certains d'entre vous eurent à utiliser en chirurgie ou en médecine des rouleaux de sparadrap sur support papier gaufré pour faire différents pansements, sachez que leur provenance vient de ce que l'on a appelé à l'époque le "piquodrome"²⁶⁶. »

Enfin, il logea sur l'École un contingent des troupes des Forces Françaises de l'Intérieur envoyé par le Maire d'Alfortville [37]²⁶⁷ [8]²⁶⁸.

Avec la libération du pays, les restrictions et les difficultés ne s'arrêtèrent pas du jour au lendemain et Clément BRESSOU fut toujours confronté à de nombreuses difficultés pour approvisionner et gérer son École.

À ses tracasseries du quotidien, se rajouta, en outre le problème d'une enquête policière, comme il le découvrit amèrement le 9 avril 1946. Ce genre d'investigation concernait en fait toutes les personnes qui, durant l'occupation, remplirent de hautes fonctions administratives.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il vient d'être porté à ma connaissance qu'une enquête était ouverte sur certains de mes agissements et qu'un inspecteur de police interrogeait, à l'intérieur de l'École et à mon insu, des agents du cadre subalterne et certains membres du corps enseignant pour vérifier des accusations dont j'ignore exactement les divers chefs.

Certains membres du petit personnel font même courir le bruit que je serais compromis et à la veille d'être l'objet d'une sanction disciplinaire ; ces rumeurs prennent une telle proportion que le Secrétaire du Syndicat du petit personnel a cru devoir m'en prévenir directement.

265 « Aspects méconnus de la vie à l'école d'Alfort au moment de la libération de Paris, août 1944 » par Jean BOUDERLIQUE (Alfort 1941-1945).

266 La salle de stockage fut surnommée ainsi car tout le monde piochait ce qui l'intéressait dans le matériel.

267 Lettre N°473 du 25 septembre 1944 adressée au Ministre de l'Agriculture demandant, avec avis favorable du Directeur, l'autorisation de loger les troupes des FFI.

268 Lettre du 30 septembre 1944 du Secrétaire Général à l'Agriculture adressée au Directeur BRESSOU l'autorisant à loger sur l'École les troupes des FFI.

Une situation si anormale crée un réel malaise et complique bien inutilement à mon avis une tâche que les circonstances rendent déjà fort lourdes. C'est pourquoi j'ai cru devoir vous en informer à toutes fins utiles. » [37]²⁶⁹

III.2.f. La reprise des échanges internationaux

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que les nations pansaient leurs plaies et que les échanges culturels étaient au point mort, Clément BRESSOU fit tout pour rapprocher les nations européennes sur le plan professionnel.

Il exprima son souhait de reprendre les contacts qui existaient avant la guerre dans le discours commémoratif du centenaire de l'Académie vétérinaire de France qu'il prononça en tant que Président de l'institution [66] :

« C'est ensuite à vous, Messieurs les Délégués étrangers, que je tiens à m'adresser. À travers vos missions et vos délégations, permettez-moi d'apercevoir le visage de vos pays alliés et amis, de vos nations, les unes mutilées et glorieuses, les autres compatissantes et secourables ; des liens étroits nous rattachaient à elles que les épreuves dernières n'ont fait que renforcer. [...] Nous souhaitons que nos relations s'intensifient, toujours plus étroites, plus compréhensives, plus cordiales, persuadés que la fraternité dans la recherche scientifique est une des plus sûres garanties de la paix du monde et du bonheur de l'humanité. »

Désireux de rétablir de bonnes relations confraternelles avec ses collègues européens, il commença par remettre en place les voyages de fin d'études avec l'École de Brno :

« ... je suis heureux de vous informer que six élèves de l'École d'Alfort, accompagnés de votre compatriote, Monsieur SKODA, se proposent de partir pour Brno [...].

Il m'est très agréable de voir quelques-uns de nos élèves se rendre auprès de vous et reprendre les bonnes relations qui existaient avant-guerre entre nos deux Établissements.

J'espère que l'an prochain [...] il me sera possible d'accueillir ici, pendant les vacances comme je le faisais jadis ceux de vos compatriotes qui voudront s'initier à nos méthodes pédagogiques et professionnelles. » [37]²⁷⁰

« Arrivés au terme de leur année, les Élèves de l'École d'Alfort que vous avez si généreusement reçus cet été, m'ont chargé de vous adresser l'expression de leur sincère reconnaissance.

Permettez-moi de m'associer à eux et, avec mes remerciements, de vous exprimer mes sentiments dévoués. Je souhaite que les relations entre nos deux Pays se resserrent toujours d'avantage et que nos jeunes techniciens ne cessent de travailler en commun pour le perfectionnement de leurs connaissances. » [37]²⁷¹

Par la suite, il étendit ces voyages à d'autres établissements, notamment aux Facultés vétérinaires espagnoles de León, Madrid et Zaragoza en 1950, ainsi qu'aux Universités de Stockholm et d'Upsal en 1951. Il accompagna d'ailleurs ses élèves au cours de ces deux voyages, ce qui lui permit de nouer de profondes et durables amitiés avec les vétérinaires espagnols et

269 Lettre N°134 du 9 avril 1946 adressée au Ministre de l'Agriculture.

270 Lettre N°869 du 30 septembre 1947 adressée par le Directeur au Président de l'Association des étudiants vétérinaires de l'École de Brno.

271 Lettre N°1.137 du 29 décembre 1947 adressée par le Directeur au Dr GOMORY, Directeur de la Production Animale « Slodov » à Bratislava (Tchécoslovaquie).

scandinaves [38]^{272 273}.

Il accueillit à nouveau les étudiants étrangers, en particulier les étudiants d'origine hellénique, désireux d'effectuer leur scolarité au sein de l'École d'Alfort, et prit même des dispositions pour que ces derniers aient le temps de s'acclimater et qu'ils profitent au mieux de leur séjour :

« Vous savez mieux que personne la connaissance insuffisante qu'ont du français la plupart des jeunes grecs qui viennent faire leurs études supérieures en France. [...]

D'autre part, le niveau des études vétérinaires s'est beaucoup élevé. Les élèves nationaux sont recrutés après un concours qui demande un an à deux ans de dure préparation en sciences physiques et naturelles.

Les jeunes étudiants grecs dont les études secondaires ont été sacrifiées par les dramatiques raisons que nous connaissez mieux que personne, ne peuvent pas suivre et sont incapables de comprendre une bonne partie de l'enseignement professé.

C'est pourquoi j'ai, voici deux ans, proposé au Gouvernement Grec de nous envoyer les élèves boursiers un an avant le commencement des études professionnelles. Au cours de cette année préparatoire, ils auraient appris le français et acquis de solides connaissances en physique-chimie et en sciences naturelles. [...]

De tout temps, Alfort a reçu un contingent important de jeunes hellènes ; après un début difficile, ils ont presque tous fait de bonnes études et certains sont devenus de brillants Alfortiens. Nos sentiments n'ont pas changé et nous ne demandons qu'à seconder les efforts méritoires que vous faites sur place pour maintenir le prestige français à l'étranger. » [38]²⁷⁴.

Il accepta également volontiers les élèves étrangers pour les former pendant les vacances [38]^{275 276}, et proposa même de faciliter leur séjour en France s'il en avait la possibilité [38]^{277 278 279} (Photos 46 à 48).

Il les aida, enfin, à choisir une orientation professionnelle qui leur convienne au mieux et prit toutes dispositions pour les aider dans leurs projets [39]²⁸⁰.

272 Lettres N°226, 227 et 228 du 28 février 1950 adressées aux Doyens des Facultés vétérinaires de León, Madrid et Zaragoza les informant de sa visite accompagné des étudiants de 4^{ème} année.

273 Lettre N°610 du 25 juin 1951 adressée à M. PAREZ dans laquelle il explique qu'il accompagnera ses étudiants en Scandinavie pour leur voyage de fin d'étude.

274 Lettre N°563 du 15 juillet 1952 adressée au Directeur de l'Institut français d'Athènes.

275 Lettre N°277 du 27 mars 1952 adressée au Recteur de l'Université de Stockholm autorisant l'accueil et la formation à Alfort d'étudiants suédois pour la période des vacances.

276 Lettre N°231 du 28 mars 1953 au Ministre de l'Agriculture demandant l'autorisation de loger et former pour les vacances de Pâques des étudiants de Lisbonne et de Cordoue.

277 Lettre N°664 du 20 juillet 1950 adressée au Directeur Général des Relations Culturelles du Ministère des Affaires Étrangères relative à l'hébergement gratuit d'étudiants turcs pendant leur séjour en France.

278 Lettre N°413 du 29 avril 1950 adressée au Président de la Société d'Encouragement sur l'amélioration des races de chevaux sollicitant des entrées gratuites pour un groupe d'étudiants espagnols à une réunion du groupement.

279 Lettre N°1.132 du 18 décembre 1950 adressée au Délégué Général de la Cité Universitaire en faveur d'un réfugié roumain étudiant à Alfort et souhaitant terminer ses études en France.

280 Lettre N°166 du 9 mars 1953 adressée au Président du Comité franco-hellénique de l'Ambassade de France à Athènes au sujet de l'orientation de M. TATSTRAMOS vers le cours de Microbiologie et de Sérologie de l'Institut Pasteur.

Photo 46 : Visite de professeurs de l'École Vétérinaire de Gand le 15 Octobre 1945. Photo de groupe avec : au premier rang, de gauche à droite, J.-P. THIERY (Directeur du laboratoire de recherches d'Alfort), X, BRESSOU, X, Mme L. DHENNIN, X ; au deuxième rang, de gauche à droite : VUILLAUME, MARCENAC, SAURAT, DRIEUX, FLORENTIN ; au troisième rang, de gauche à droite : BRUNEAU, ROBIN, GUILHON, CHARTON, LESBOUYRIES, LAGNEAU, BORDET, DHENNIN [23].



Photo 47 : Groupe des étudiants vétérinaire de Livourne (Italie), 30 mars 1953 avec BRESSOU, devant la statue de BOURGELAT [24].



Photo 48 : Élèves vétérinaires étrangers (Portugal ou Espagne ?) entourant le Directeur BRESSOU, au pied de la statue de BOULEY (1955) [26].



Il put de nouveau accueillir à bras ouverts les vétérinaires diplômés désireux d'approfondir en France leurs connaissances dans un domaine particulier :

« ... vous m'avez demandé si un de vos professeurs auxiliaires, M. le Dr Francisco SANTISTEBAU GARCIA pouvait venir à l'École d'Alfort pour parachever ses études de Pathologie chirurgicale.

Je suis heureux de pouvoir répondre affirmativement à votre demande.

D'accord avec le professeur Marcenac [...], le Dr Francisco SANTISTEBAU GARCIA pourra venir à l'École d'Alfort travailler le temps qu'il désirera au laboratoire et à la clinique de chirurgie.

Si son séjour ne devait pas durer trop longtemps et notre offre peut lui convenir, il m'est possible aussi de mettre gratuitement à sa disposition une chambre à la Cité scolaire.

Heureux de pouvoir resserrer les liens confraternels qui unissent nos deux établissements... » [38]²⁸¹

« ... vous m'avez annoncé que M. le Docteur Jovan GLIGORIJEVIC, maître de conférence, lauréat et titulaire d'une bourse du gouvernement français désirait venir à l'École d'Alfort pour s'initier aux méthodes de radiologie.

Je m'empresse de vous faire connaître que j'accueillerai très volontiers Monsieur GLIGORIJEVIC et que je lui faciliterai par tous mes moyens l'accomplissement de sa mission.

Heureux de cette circonstance qui me permet de resserrer les liens de bonne confraternité qui, de tout temps, ont uni la Faculté Vétérinaire de Belgrade à notre École... » [38]²⁸²

« C'est très volontiers que je vous recevrai à l'École d'Alfort, pour vous permettre d'y poursuivre des recherches sur la Pathologie Aviaire et la Reproduction.

Je vous aurais donné l'autorisation de loger dans une chambre de la Cité scolaire si vous n'étiez pas marié. Le règlement de la Cité des étudiants interdit la location des chambres aux femmes, je ne peux donc recevoir votre épouse et vous prie de m'en excuser. [...]

Si vous pensez pouvoir accepter une chambre dans un petit hôtel voisin, vous pourrez venir dès qu'il vous plaira. » [39]²⁸³

Il mit en place un système d'échanges des professeurs avec l'École vétérinaire de Gand, un projet qui lui tint particulièrement à cœur d'après ce qu'il confia au Président de l'École [37]²⁸⁴.

Il reprit l'envoi des thèses et des publications françaises aux établissements étrangers afin de diffuser les travaux d'intérêt nationaux [37]²⁸⁵ [38]^{286 287}

Sa volonté de renouer avec l'Allemagne, à une époque qui ne s'y prêtait guère, constitue certainement la meilleure preuve de son désir de rétablir des relations confraternelles entre les peuples :

« J'ai eu l'occasion [de] voir le Professeur DOBERSTEIN de la Faculté Vétérinaire de Berlin, président d'une Société de Pathologie comparée [...]

Le Professeur DOBERSTEIN m'a exprimé le désir de venir aux Journées de Strasbourg et de

281 Lettre N°228 du 28 février 1950 adressée au Professeur SALDANA de la Faculté de Cordoue.

282 Lettre N°28 du 12 janvier 1952 adressée au Doyen de la Faculté vétérinaire de Belgrade.

283 Lettre N°341 du 12 mai 1953 adressée à M. Jesus PALACIOS, Madrid.

284 Lettre N°129 du 18 février 1948 adressée au Président de l'École de Médecine Vétérinaire de Gand.

285 Lettre N°120 du 7 mars 1946 adressée au Dr Guy HENRI de l'Institut français de Prague.

286 Lettre N°1.037 du 12 décembre 1949 adressée au Responsable du Bureau des Publications de l'Université vétérinaire de Lublin, Pologne.

287 Lettre N°225 du 28 février 1950 adressée au Professeur Sanz EGANA Directeur de l'Université de Madrid.

renouer des relations avec votre Société. Mais il habite en zone Est et ne peut se déplacer que s'il reçoit une convocation.

Je lui ai promis de me faire son interprète auprès de vous pour qu'il reçoive une lettre lui demandant d'assister aux "Journées de Strasbourg" [...]. La lettre le convoquant [...] devrait être adressée à M/ le Général Commandant les troupes françaises d'occupation à Berlin. Prévenu du départ de la lettre officielle, il fera le nécessaire pour activer les formalités.

[...] je crois que la présence du Professeur DOBERSTEIN (qui est une des personnalités les plus marquantes de l'Allemagne nouvelle) serait intéressante pour votre réunion. » [39]²⁸⁸

« Je réponds très volontiers à votre lettre [...] relative à l'admission à l'École d'Alfort de deux étudiants de nationalité allemande.

[...] Pour hâter leur admission, je joins à cette lettre un état donnant les pièces à rassembler [...]. J'interviendrai moi-même ensuite, pour obtenir leur affectation à Alfort. » [39]²⁸⁹

Grâce à la notoriété croissante que Clément BRESSOU conféra à l'École d'Alfort dans l'Europe, de nombreux dirigeants d'établissements internationaux se tournèrent vers lui, soit pour établir un partenariat - par l'échange de publications et de thèses - soit pour mettre en place un programme d'échange d'étudiants, soit pour découvrir son École et ses infrastructures à ses côtés.

Ainsi, il reçut des lettres de vétérinaires et de personnalités scientifiques en provenance des États-Unis [38]^{290 291}, du Québec [5]²⁹² de l'Argentine [38]²⁹³, du Brésil [39]²⁹⁴, du Chili [38]²⁹⁵, du Guatemala [38]²⁹⁶, de la Syrie [39]²⁹⁷ et de l'Indonésie [38]²⁹⁸.

Son expertise dans le domaine des études vétérinaires et la qualité reconnue de l'enseignement dispensé à Alfort étaient telles que certains pays lui demandèrent même conseil pour créer de nouvelles Facultés [37]²⁹⁹ ou prirent exemple sur les infrastructures Alfortiennes [39]³⁰⁰.

288 Lettre N°501 du 3 août 1953 adressée au Secrétaire Général de la Société de Pathologie Comparée.

289 Lettre N°557 du 2 juillet 1955 adressée à Mlle CORDIER relative à l'accueil de deux étudiants allemands à Alfort.

290 Lettre N°475 du 21 juin 1949 adressée au Dr CAMPBELL de Chicago l'autorisant à visiter l'École d'Alfort en présence du Directeur.

291 Lettre 761 du 10 octobre 1949 adressée au Président du «*Angell Memorial Animal Hospital*» l'assurant de tous les vœux du Directeur de voir s'établir les meilleures relations entre son établissement et l'École.

292 Lettre du 17 juin 1955 adressée à Clément BRESSOU par G. LABELLE, Directeur de l'École vétérinaire de Saint-Hyacinthe, vantant la qualité de l'enseignement dispensé à Alfort.

293 Lettre N°737 du 6 octobre 1939 adressée à l'Ambassadeur de la République d'Argentine à Paris.

294 Lettre N°717 du 26 octobre 1953 adressée au Directeur de l'Office du Tourisme à Paris contenant des recommandations relatives au voyage d'étude en France et en Afrique du Nord de 15 étudiants brésiliens.

295 Lettre N°30 du 14 janvier 1952 adressée à la Directrice de l'Office du Tourisme Universitaire autorisant la visite de l'École d'Alfort à un groupe d'étudiants de la Faculté d'Agronomie de Santiago du Chili.

296 Lettre N°957 du 22 novembre 1949 adressée au Directeur des Relations Culturelles du Ministère des Affaires Étrangères confirmant l'envoi d'une documentation sur l'École d'Alfort au Doyen de la Faculté de Médecine de Guatemala City.

297 Lettre N°167 du 9 mars 1953 adressée au Président du comité Franco-Syrien relative à l'orientation post-scolaire d'un étudiant syrien souhaitant poursuivre sa formation en France.

298 Lettre N°1.107 du 31 décembre 1949 adressée au Professeur SLIPPER en Indonésie établissant l'envoi permanent des thèses et publications de l'École d'Alfort à l'établissement.

299 Lettre N°517 du 23 juillet 1945 adressée au Ministre des Affaires Étrangères témoignant du désir du Gouvernement hellénique de fonder une École vétérinaire avec l'aide du Directeur BRESSOU.

300 Lettre N°31 du 18 janvier 1954 adressée au Doyen de la Faculté de Médecine Vétérinaire d'Ankara à laquelle était jointe une brochure avec plan sur le service de Médecine des petits animaux et un jeu de

Il noua par ce biais des liens particulièrement forts et confraternels avec les dirigeants et les professeurs des jeunes Établissements vétérinaires de Saint-Hyacinthe, de Téhéran et de Salonique :

« J'ai été très sensible à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire pour me remercier de l'accueil que nous avons réservé au Professeur Maurice PANISSET.

Il nous a été très agréable de recevoir dans notre maison un envoyé du Canada et de l'Université de Montréal, et d'apprendre par lui la remarquable organisation des institutions canadiennes.

Nous formons, nous aussi, le vœu le plus ardent pour que ces relations culturelles se poursuivent et s'intensifient et vous donnons l'assurance que vos envoyés trouveront toujours parmi nous l'accueil le plus empressé. » [38]³⁰¹

« Il m'est agréable de savoir que l'envoi des thèses de Doctorat vous est utile et que vous êtes heureux de les posséder.

L'envoi vous sera fait chaque année, au fur et à mesure de leur publication. [...]

Heureux que l'École d'Alfort puisse aider au développement et à la prospérité de l'École de Saint-Hyacinthe... ». [38]³⁰²

« J'ai été très intéressé [...] par le rapport d'activité de l'École de Saint-Hyacinthe. Je pense que son départ est bien donné et que vous ne tarderez pas à recueillir les fruits de votre activité. Ainsi que je vous l'ai déjà dit, veuillez accepter le parrainage de l'École d'Alfort et me faire savoir ce que mon établissement pourrait faire pour venir en aide au vôtre et assurer, au Canada et dans le nouveau Monde, la prééminence de l'enseignement vétérinaire de langue française. Si ce parrainage avait besoin de prendre une forme plus officielle, veuillez me le dire et me donner toutes indications dans ce but.

En attendant, vous pouvez informer votre bibliothécaire que six caisses de livres viennent de partir [...]. Ce n'est là qu'un premier envoi. D'autres suivront par la suite je l'espère. » [38]³⁰³

« ... vous avez bien voulu me demander de rechercher quatre vétérinaires français susceptibles de passer quelques années en Grèce pour y fonder une École Vétérinaire.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis tout disposé à solliciter quelques anciens Élèves de l'École d'Alfort que je jugerai dignes par leur savoir, leur tenue et leur moralité de représenter favorablement notre Pays dans l'accomplissement de la mission qui leur sera confiée. » [37]³⁰⁴

« Je me réjouis [...] de savoir que mon Collègue - élève et ami - M. TARAND, a été choisi par vous pour enseigner l'Anatomie à l'École vétérinaire de Thessalonique. C'est un excellent choix, dont vous ne pouvez que tirer profit. Je me félicite en même temps de voir que les liens culturels qui depuis si longtemps unissent nos deux Pays et qui sur le plan professionnel ont donné tant d'heureux fruits se perpétuent et se renforcent. Vous pouvez compter sur mon concours le plus cordial et le plus dévoué au développement et à la prospérité de la jeune École. » [38]³⁰⁵

« C'est avec le plus vif intérêt que je suis vos efforts pour la construction de la nouvelle

plans sur le service de zootechnie.

301 Lettre N°858 du 29 octobre 1949 adressée à M. PANISSET, Directeur de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal.

302 Lettre N°399 du 27 avril 1950 adressée au Bibliothécaire de l'École de Saint-Hyacinthe.

303 Lettre N°13 du 8 janvier 1951 adressée au Dr LABELLE, Directeur de l'École de Saint-Hyacinthe.

304 Lettre N°517 du 23 juillet 1945 adressée au Ministre des Affaires Étrangères.

305 Lettre N°165 du 20 février 1952 adressée au Directeur des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture à Athènes, Grèce.

Faculté de Téhéran. J'ai plus d'une fois pensé à vous envoyer des documents sur l'École d'Alfort, mais je ne suis pas certain que ces documents soient pour vous d'une grande utilité. Je ne connais pas, en effet, la superficie du terrain sur lequel vous allez construire, sa forme, ses voies d'accès, son voisinage et, je ne connais pas non plus les bases de l'organisation de votre faculté. Mon travail risque ainsi d'être ou incomplet, ou mal adapté.

Je pense que le mieux est évidemment que vous ayez une mission vous permettant de voir sur place une dizaine d'Écoles ou Facultés, vous faire une idée personnelle et établir alors vos plans en toute connaissance.

Dans ce but, j'ai préparé une lettre pour M. de BAER [...] et je fais faire une démarche similaire à l'U.N.E.S.C.O. [...]. Ainsi, peut-être réussirons-nous à vous faciliter votre voyage en Europe. Inutile de vous dire que nous serons très heureux de vous revoir et que vous trouverez auprès des Alfortiens et auprès de moi en particulier l'accueil le plus cordial. » [38]³⁰⁶

« Monsieur le Professeur ATAI, Doyen de la Faculté Vétérinaire à Téhéran, m'a mis au courant des difficultés qu'il rencontre dans l'organisation de la jeune Faculté qu'il a la périlleuse mission de diriger [...].

Permettez-moi d'ajouter mes instances à celles de M. ATAI, d'abord parce que M. ATAI est un de mes anciens élèves d'Alfort, pour lequel j'ai la plus grande estime et la plus entière confiance et, ensuite, à cause de l'intérêt que je porte au développement de la science vétérinaire en Iran où bon nombre de praticiens ont été formés en France, à Alfort notamment.

[...] Pour que la nouvelle Faculté puisse rapidement faire face à l'enseignement dont elle a la charge, pour que ses laboratoires puissent travailler utilement à la formation de jeunes vétérinaires et à la lutte contre les maladies qui nuisent au développement de l'Élevage, il faut qu'elle puisse disposer d'un personnel éduqué et capable, travaillant dans des locaux convenablement agencés.

Le personnel que demande M. ATAI, l'envoi de cinq boursiers à l'étranger constituent des désirs très modérés et susceptibles de porter rapidement leurs fruits. Je vous serais reconnaissant d'appuyer la demande de M. ATAI de votre autorité.

En ce qui concerne les locaux, c'est-à-dire l'édification des bâtiments de la nouvelle Faculté Vétérinaire à Téhéran [...] Je pense que M. ATAI aurait le plus grand intérêt à se rendre en divers pays d'Europe étudier les organisations vétérinaires et recueillir toutes les informations lui permettant la mise en place d'un grand Établissement d'enseignement et de recherche moderne répondant aux buts poursuivis. [...]

En vous priant de ne voir dans ma démarche que le désir d'être utile à des techniciens dont j'apprécie le dévouement et la valeur et dont je connais l'importance des services qu'ils peuvent rendre à la prospérité économique d'un pays auquel je ne cesse de m'intéresser depuis plus de 40 ans...' » [38]³⁰⁷

De la même manière qu'avant la guerre, ses efforts avaient pour but d'assurer la propagande des méthodes pédagogiques et des techniques françaises, « un des rares domaines dans lesquels nous puissions servir d'exemple » [37]³⁰⁸. Il confia son objectif à plusieurs reprises au cours de son directorat :

« Monsieur le Dr G. LABELLE, Directeur de l'École de Médecine Vétérinaire de Saint-Hyacinthe me fait connaître qu'il a demandé [...] l'attribution d'une bourse à un de ses élèves [...].

Je me permets d'appuyer cette demande pour les raisons suivantes :

L'École de Saint-Hyacinthe est le seul établissement américain d'enseignement vétérinaire

306 Lettre N°512 du 17 juin 1952 adressée à M. ATAI, Doyen de la Faculté Vétérinaire de Téhéran.

307 Lettre N°513 du 17 juin 1953 adressée à M. de BAER, Représentant permanent des Nations Unies en Iran.

308 Lettre N°28 du 9 mars 1946 adressée au Professeur SIMONNET.

de langue française. L'École d'Alfort entretient avec cet établissement les relations professionnelles les plus étroites dans le but de soutenir le développement des méthodes pédagogiques et des techniques françaises.

Depuis 1938, aucun boursier vétérinaire canadien n'est venu dans une École vétérinaire française et, cependant les jeunes gens, à nos disciplines se révèlent, une fois rentrés chez eux, les meilleurs propagandistes de la culture française.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir soutenir favorablement la demande de Monsieur le Directeur de Saint-Hyacinthe » [38]³⁰⁹.

« ... je ne veux pas perdre le contact avec la jeune Faculté vétérinaire qu'il faut tâcher de conserver dans l'orbite française. Je ne pense pas qu'on ait beaucoup à craindre des Italiens, de même que des Américains, si non de leurs dollars. La concurrence allemande est plus sérieuse car ils sont plus dynamiques, compétents et entreprenants, ils sont nombreux aussi à vouloir s'expatrier, tandis que chez nous c'est le contraire [...]. J'ai bien envoyé fin septembre une centaine de livres, mais j'ai peur que mon envoi soit dépassé par celui que vous me signalez. Si vous désirez que nous fassions autre chose, veuillez me le dire, j'examinerai la proposition avec le désir d'y répondre favorablement. » [39]³¹⁰

Ainsi, fier du niveau de l'enseignement vétérinaire français, il supporta très mal l'attitude de l'AVMA (American Veterinary Medical Association) lorsqu'elle refusa de reconnaître le diplôme français aux États-Unis :

« Je vous accuse réception de votre lettre du 16 de ce mois [au sujet du refus par l'AVMA de valider les études effectuées en France par des étudiants américains] et suis très contrarié des renseignements qu'elle me donne.

Vraiment, je n'arrive pas à saisir la raison de la décision de l'AVMA, ni à comprendre pourquoi cette décision a été prise sans que j'en sois informé, sans que j'ai été appelé à fournir des explications et sans que l'on puisse savoir pourquoi ce qui était bon hier ne l'est plus aujourd'hui.

Vous savez mieux que les dirigeants de l'AVMA ce que sont nos études, et vous savez aussi que, quel que soit notre sympathie pour vous, nous ne créons pas pour vous de régime de faveur. Vous êtes astreints à suivre tous les cours comme les Français et vos connaissances sont sanctionnées par les mêmes épreuves.

J'en arrive à penser que ce sont les études faites à Alfort qui sont mises en doute. Si je savais que quelques confrères des USA avaient une pareille pensée, j'en serais certes fort peiné - mais je ne le tolérerai pas et protesterai énergiquement par la voie officielle.

Je pense qu'il ne faut pas en venir là et tâcher d'arranger les choses à l'amiable.

Pour cela dites-moi : 1° Les raisons exactes pour lesquelles on vous refuse l'admission à l'AVMA ; 2° La personne à qui je dois écrire pour m'expliquer.

En tout cas, je suis heureux de constater l'attachement que vous manifestez à Alfort et que vous appréciez très justement l'enseignement que vous avez reçu. Nous-mêmes, nous gardons - et garderons toujours - le meilleur souvenir de nos élèves américains. » [38]³¹¹

De nombreux pays firent heureusement part de leur reconnaissance envers lui et récompensèrent à leur juste valeur ses actions internationales.

Il fut ainsi convié à certaines cérémonies officielles étrangères de haute importance et de haute valeur symbolique - parmi celles-ci, rappelons l'Exposition agricole jubilaire des Pays slaves [37]³¹², le 50^e anniversaire de la Faculté vétérinaire de Berne en 1951 [38]³¹³, et le 175^e anniversaire

309 Lettre N°129 du 10 février 1951 au Directeur Général de l'Ambassade de France à Ottawa.

310 Lettre N°786 du 24 novembre 1953 adressée au Consul de France à Salonique.

311 Lettre N°95 du 24 janvier 1952 adressée à M. Leonord LEVINE.

312 Lettre N°340 du 10 mai 1948 adressée au Secrétariat du Ministère de l'Agriculture à Prague.

de l'École de Hanovre en 1953 [39]³¹⁴.

Il fut également remercié pour son aide précieuse dans les rapports de fonctionnement des établissements [38]³¹⁵.

Enfin, il se vit attribuer le titre honorifique de membre associé ou de Docteur *honoris causa* par plusieurs Universités, Écoles et Facultés vétérinaires étrangères, en gage de leur gratitude pour les actions de rapprochement des nations qu'il entreprit tout au long de son directorat et auxquelles il ne cessa jamais d'apporter toute son influence.

III.3. CLEMENT BRESSOU DANS SON ROLE DE DIRECTEUR

Pendant toute la durée de son mandat, le Directeur BRESSOU exerça une autorité, certes bienveillante, mais sans défaillance, estimant que les enseignants étaient là pour enseigner, les élèves pour étudier et le personnel administratif pour exécuter les consignes [137].

III.3.a. Clément BRESSOU avec son personnel et ses étudiants

En siégeant pendant vingt-quatre années à la tête de l'École, Clément BRESSOU eut le sentiment d'accomplir un devoir [83], et ce au prix de nombreux sacrifices, notamment familiaux. Il confia, en 1970, l'ampleur du travail accompli et des sacrifices réalisés alors qu'il se voyait décorer de la croix de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans le pavillon de la Direction [47] :

« Ma femme et moi y avons mené une existence laborieuse, parfois heureuse, parfois douloureuse, mais toujours exaltante ; la cérémonie d'aujourd'hui est, envers ma famille, comme un dédommagement à l'existence désordonnée que lui a imposée un père... qui s'est dévoué sans compter à sa mission. »

À la lumière d'un tel témoignage, nous comprenons son côté exigeant et autoritaire : lui qui avait tant donné, qui s'était tout entier dévoué à sa mission, ne pouvait souffrir l'indiscipline, l'irrespect ou les mesures susceptibles d'entraver ses efforts.

Après avoir tout mis en œuvre pour assurer un enseignement de qualité à ses étudiants, Clément BRESSOU attendait nécessairement des efforts de leur part, tant vis-à-vis de leurs résultats aux examens que de leur conduite au sein de l'École.

Citons tout d'abord un extrait du procès-verbal de la séance du 13 juillet 1935 du Conseil de l'École [3], au cours duquel le corps enseignant pointa du doigt l'insuffisance de résultats des élèves :

« M. le Directeur, résumant l'impression générale, estime que le défaut de travail, et l'insuffisance générale des examens peuvent être rapportés à la mauvaise installation matérielle dans laquelle se trouvaient les élèves jusqu'à présent. Il fait toutefois remarquer qu'ayant cherché à remédier à cet état de choses par l'installation d'une étude surveillée, il a été surpris de constater que celle-ci n'a été fréquentée par les élèves de 1ère année qu'aux époques d'examens, et que les élèves de 2ème année, 3ème et 4ème, n'y ont pour ainsi dire jamais paru. Il pense qu'une sévérité plus grande aux examens constitue le meilleur remède à cet état de choses et il espère que lorsque

313 Lettre N°472 du 1er juin 1951 adressée au Recteur de l'Université de Berne.

314 Lettre N°211 du 24 mars 1953 adressée au Recteur de l'École vétérinaire de Hanovre.

315 Lettre N°390 du 7 mai 1951 adressée au Directeur de l'École de Saint-Hyacinthe.

la Cité sera en fonctionnement, les conditions de travail étant plus favorables, les résultats des examens seront meilleurs. »

Nous l'aurons compris, l'exigence et la sévérité étaient, pour Clément BRESSOU, les maîtres mots, seuls garants de la qualité de l'enseignement.

De même, constatant un certain laisser-aller dans la qualité des thèses de doctorat vétérinaire, il invita [3]³¹⁶ *« les membres de l'assemblée à se montrer plus exigeants pour l'acceptation des manuscrits, tant en ce qui [concernait] la forme de ceux-ci que le fond »*.

Enfin, les exemples d'affaires disciplinaires qu'il porta à la connaissance du Ministre de l'Agriculture sont fort nombreux, qu'ils concernent les étudiants, le corps enseignant, le personnel divers [34]³¹⁷ [37]³¹⁸ ou l'architecte en chef de l'École [38]³¹⁹. Toute personne qui entravait la bonne marche de l'établissement, ou mettait en péril la tenue de l'enseignement se voyait sévèrement réprimandée par le Directeur BRESSOU.

« Il ne m'est pas possible de donner mon approbation à la prolongation de congé que votre fils croit pouvoir prendre, ainsi que m'en informe votre lettre du 1er de ce mois.

Avant le départ en vacances, et en raison des retards constatés en janvier, j'ai informé les élèves que, sauf cas de force majeure, je ne tolérerai aucun nouveau retard.

Je ne peux accepter d'être mis, au mépris du règlement et avec tant de désinvolture, en présence du fait accompli.

Au surplus, des sanctions ont déjà été demandées par des professeurs pour absence à des exercices d'enseignement.

Votre fils sera puni.

Invitez le, je vous prie, à rejoindre l'École sans délai. » [36]³²⁰

« Le mardi 5 juin, au repas du soir, les élèves ont manifesté bruyamment leur mécontentement au réfectoire à l'occasion d'un plat de lentilles sentant assez fortement le goudron [...]. La manifestation qui avait cessé a repris un moment après à la vue du Chef cuisinier qui quittait son travail ; les élèves sont sortis du réfectoire, ont hué le Chef cuisinier et ont vidé le contenu de quelques plats de lentille [...].

Le Conseil de discipline [a décidé] de priver les quatre promotions de toutes permissions jusqu'à la fin de l'année scolaire. » [37]³²¹

« Au cours des dernières vacances de fin d'année, j'ai constaté une augmentation sensible du nombre des élèves qui sont partis avant l'heure ou rentrés en retard [...]

Le Conseil de discipline réuni le 14 janvier a décidé d'infliger des sanctions exemplaires afin d'arrêter une tendance si non à l'indiscipline, du moins à un laisser-aller préjudiciable aux études de ces jeunes gens. » [38]³²²

« J'ai eu maintes fois à vous rendre compte d'instructions données au personnel de l'École

316 Séance du 11 janvier 1937.

317 Lettre N°625 du 17 juillet 1939 adressée au Ministre de l'Agriculture faisant état des mauvaises qualifications, voire du comportement malveillant, de certains surveillants.

318 Lettres N°301 et 302 du 14 juin 1946 adressées au Chef Cuisinier et à l'Économe, dans lesquelles des remontrances leurs sont faites au sujet de leur attitude vis-à-vis des élèves.

319 Lettre N°277 du 23 mars 1950 adressé au Directeur de l'Architecture au sujet de la répartition fantaisiste des ordres de priorité pour les travaux à entreprendre sur l'École.

320 Lettre N°319 du 3 avril 1940 adressée au Capitaine Vétérinaire ORGEVAL au sujet des absences répétées de son fils.

321 Lettre N°300 du 14 juin 1946 adressée au Ministre de l'Agriculture.

322 Lettre N°48 du 18 janvier 1952 adressée au Ministre de l'Agriculture.

en dehors de la voie hiérarchique réglementaire.

Semblable méthode, qui tend à ignorer presque systématiquement la Direction de l'École, est préjudiciable au bon fonctionnement de l'établissement, elle incite à l'indiscipline et risque de provoquer des incidents dont je ne saurais être responsable » [38]³²³.

« Vous m'avez demandé de vous accorder un crédit [...] pour l'organisation de travaux pratiques [...].

J'ai l'honneur de vous informer, avec regret, que l'état des crédits dont dispose l'École ne me permet pas de satisfaire à cette demande.

Il est regrettable que ne m'ayez pas informé à temps de la sollicitation [...]. Outre qu'en cela vous auriez satisfait aux règles les plus élémentaires de la correction, vous m'auriez permis de chercher le moyen de mettre à votre disposition le matériel que vous estimiez nécessaire. » [39]³²⁴

Aussi, convaincu que la qualité de l'enseignement et la dignité du corps enseignant reposaient en bonne partie sur le respect de la hiérarchie, ressentit-il comme une grave atteinte à ses principes l'agitation qui prit naissance en 1968 et dont les conséquences lui apparurent néfastes : *« Son amour propre d'administrateur et la conscience de ses responsabilités vis-à-vis des générations à venir ne lui auraient pas permis de souffrir les contraintes administratives et estudiantines que l'on connaît maintenant. » [137]*

Pourtant, malgré son caractère autoritaire et exigeant vis-à-vis des étudiants, un premier témoignage nous permet de déceler que, derrière cette carapace, se cachait aussi un Directeur humain et plein d'humour. Ainsi, nous confie son fils, un mercredi soir vers les années 1935, alors que Clément BRESSOU et sa famille rentraient du cinéma de Charenton, ils débouchèrent dans la cour d'honneur par la petite porte de la conciergerie gauche. Soudainement, un étudiant faisant le mur, et manifestement peu précautionneux, atterrit à un mètre d'eux : *« J'entends encore la voix de mon père lui dire "Monsieur, demain dans mon bureau". Et puis, plus tard... "Le pauvre garçon, il n'a vraiment pas de chance. " » (Témoignage de M. Marc BRESSOU).*

De même, J. FOURNIER décrit le Directeur BRESSOU comme *« un patron au sens véritable du mot, mais aussi un père pour ses étudiants. Qui n'a eu l'occasion un jour, à la suite d'une facétie estudiantine, d'être rappelé à l'ordre par "la Bresse". Le ton n'admettait pas la réplique, mais il s'y ajoutait toujours une pointe d'humour, voire de paternalisme. C'était un homme infiniment bon. » [144]*

Ainsi, sous cette apparence impénétrable se cachait en réalité une grande sensibilité, et sa prodigieuse mémoire lui permettait de connaître la situation sociale, et même familiale, de chacun, tant pour applaudir aux joies que pour venir en aide aux détreesses, avec autant d'efficacité que de discrétion :

« Il m'a semblé que mon rôle d'instructeur devait se doubler de celui d'un éducateur. Je me suis rapproché des jeunes, davantage à mesure que mon âge me séparait d'eux, ce qui est naturel ; j'ai pensé qu'il fallait ouvrir leur esprit à l'humanisme, au sens du beau et du bien, à la générosité et à l'enthousiasme. J'ai été largement payé de retour. J'ai trouvé dans l'accomplissement de cette partie de ma tâche un plaisir et une joie que je tiens à ne pas dissimuler parce qu'elle m'a dédommagé de bien des déconvenues administratives. » [90]

Il se comportait presque en père avec ses étudiants, sachant les réprimander quand leur

323 Lettre N°457 du 28 mai 1952 adressée au Ministre de l'Agriculture rendant compte d'instructions directement données aux Professeurs par M. l'Inspecteur Général des Écoles vétérinaires.

324 Lettre N°526 du 17 juillet 1953 adressée au Professeur VUILLAUME.

attitude cessait d'être responsable [37]³²⁵, parfois avec une touche de bienveillance quand leur attitude n'était pas infondée [138]³²⁶, ou leur adressant de sincères vœux de rétablissement et les exhortant au repos s'ils étaient malades [38]³²⁷.

Il était de plus toujours disposé à leur venir en aide, qu'ils fussent inquiets ou dans une période difficile. Il les recevait dans son cabinet et leur offrait une oreille attentive, leur proposait des solutions à leurs problèmes immédiats, les aidait dans leurs démarches administratives [38]³²⁸. Il les aidait aussi dans l'accomplissement de leurs projets professionnels, comme nous le confirma M. CHODKIEWICZ que C. BRESSOU encouragea à suivre sa vocation pour l'enseignement alors qu'il était en deuxième année à l'École d'Alfort.

« Le jeune LADKANY [...] vient de me présenter une lettre d'un Ministre Turc d'Alexandrette lui enjoignant de rejoindre son pays pour juger de l'effort qu'il a fait pendant son séjour à Alfort. [...] »

Cette instruction, écrite en turc, me fait l'effet d'un rappel définitif. C'est aussi l'avis de l'Inspecteur des études des Étudiants des États du Levant en France, à qui j'ai téléphoné.

Ce dernier a demandé des instructions plus précises à Alexandrette et a conseillé à ces jeunes gens d'attendre de nouvelles instructions.

Je vous écris pour vous demander d'intervenir si possible en faveur du jeune LADKANY, qui désire ardemment poursuivre ses études en France et qui a fait une crise de désespoir dans mon cabinet à l'annonce de son départ. M. LADKANY est un sujet remarquable, très travailleur et fort intelligent, représentant une recrue exceptionnelle. Il a de plus un excellent esprit et nous avons tout intérêt, je crois, à lui faire faire ses études à Alfort et non à... à Ankara.

Je remets sa cause entre vos mains... » [35]³²⁹

« Je ne suis nullement surpris que la pratique rurale ne tente pas votre fils, je le connais assez pour savoir que ce genre d'activité n'est pas faite pour lui ; je ne savais pas cependant qu'il envisageait de faire une carrière dans les laboratoires [...]. Pour déterminer la voie où il veut s'engager, il faudrait que nous ayons ensemble une conversation. Le plus simple serait qu'il me porte le manuscrit de sa thèse dès qu'il sera achevé et nous verrons ensemble dans quelle direction il pourra se diriger. » [37]³³⁰

« J'ai un excellent élève, fils d'un de nos grands entraîneurs de chevaux de course qui, diplômé en juillet prochain, voudrait venir se perfectionner en Grande-Bretagne.

Il désirerait se familiariser avec les recherches poursuivies [...] sur le cheval de course et également avec tout ce qui touche à la reproduction de la jument.

Vous serait-il possible de me dire si les organisations de l'Animal Health Trust peuvent le recevoir (à titre bénévole bien entendu) et s'il pourra s'instruire sur place facilement.

Je vous remercie par avance de la réponse que vous me donnerez ainsi que de l'appui que

325 Lettre N°1.129 du 27 décembre 1947 adressée à M. GODARD dans laquelle Clément BRESSOU assura à l'intéressé qu'il ferait une sévère observation aux élèves pour ne pas avoir réglé la dette qu'ils lui devaient.

326 Un jour, les élèves répandirent leur repas du réfectoire, constitué de raie frelatée, dans l'allée centrale. Informé BRESSOU vint les réprimander « avec une vigueur verbale nuancée d'un rictus de bienveillance. »

327 Lettre N°530 du 15 juillet 1949 adressée à Mme PEYTAVIN dans laquelle Clément BRESSOU formula des vœux sincères de prompt rétablissement pour son fils malade.

328 Lettre N°227 du 16 mai 1951 adressée au Ministre de l'Agriculture auprès de qui Clément BRESSOU plaida l'octroi d'une bourse d'internat à un élève ne remplissant pas les conditions requises mais dont la mort de son père venait de modifier très sensiblement la situation pécuniaire de la famille.

329 Lettre N°979 du 21 octobre 1938 adressée au Vétérinaire Capitaine ROSELET des troupes du Levant.

330 Lettre N°38 du 11 mars 1946 adressée à M. BALIS.

vous pourrez donner au jeune homme auquel je m'intéresse personnellement. » [38]³³¹

Il prenait aussi toujours le temps de rassurer les parents inquiets au sujet des études ou de l'avenir de leurs enfants :

« J'ai trouvé votre récente lettre à mon arrivée à Alfort, au retour de mes vacances. Sans tarder, je veux vous rassurer.

Je connais bien les deux élèves [...] et j'ai suivi attentivement tous leurs efforts. Et c'est parce que je me suis particulièrement intéressé à eux que je vous prie de rassurer leur père sur l'avenir. Ces deux garçons ont bien travaillé. Ils sont sérieux, appliqués et très sympathiques [...]

Dites bien à leur père que je m'occupe spécialement de ses enfants et qu'il me fasse confiance. » [39]³³²

Il lutta à de nombreuses reprises auprès des autorités et administrations pour que ses élèves conservent leurs prérogatives d'étudiants vétérinaires. Ainsi, il fit le nécessaire pour que les étudiants puissent profiter d'entrées gratuites aux hippodromes et que se développe en eux la passion du cheval [35]³³³ ; il s'arrangea avec l'assistance publique pour que les étudiants bénéficient de soins à moindres coûts [35]³³⁴ ; il proposa la prise en charge des frais de déplacements pour les cliniques [35]³³⁵ ; et, amateur des garden-partys étudiantes, il tâcha de faciliter l'organisation de plusieurs d'entre elles [39]³³⁶.

Soucieux d'introduire le sport dans un établissement d'enseignement supérieur où pratiquement rien n'existait avant 1934 [137], il encouragea les sports d'équipe [37]³³⁷, allant jusqu'à aider les footballeurs Alforiens à organiser une partie avec l'équipe munichoise de l'Université LUDWIG-MAXIMILIEN (Témoignage de M. CHODKIEWICZ). Il participa de bon gré aux manifestations estudiantines sportives (Photos 49 et 50), et fut l'un des fondateurs de la Société Hippique de l'École Vétérinaire d'Alfort [37]³³⁸.

331 Lettre N°474 du 21 juin 1949 adressée Dr WOOLDRIDGE, directeur de l'*Animal Health Trust* à Londres.

332 Lettre N°767 du 8 octobre 1955 adressée à M. GOUÉFFON.

333 Lettre N°570 du 26 juin 1939 adressée au Directeur Général des Haras.

334 Lettre N°170 du 3 mars 1939 adressée au Directeur de l'Assistance Publique.

335 Lettre N°1.089 du 12 novembre 1937 adressée au Ministre de l'Agriculture.

336 Lettre N°98 du 6 février 1953 adressée au Ministre de l'Agriculture.

337 Lettre N°1.005 du 28 janvier 1946 adressée à l'Inspecteur général de l'éducation physique des sports à l'enseignement supérieur en remerciement d'une subvention accordée à l'École d'Alfort.

338 Lettre N°692 adressée au Ministre de la Guerre dans laquelle Clément BRESSOU explique qu'il souhaite faire revivre le groupement hippique qu'il créa en 1936 mais qu'il dut dissoudre du fait de la guerre.

Photo 49 : Le Professeur BRESSOU entouré de l'équipe de football de l'École (1950) (1) [27].



Photo 50 : Le Professeur BRESSOU entouré de l'équipe de football de l'École (1950) (2) [27].



Jamais il ne toléra et laissa impunies les critiques infondées contre ses étudiants et qui, indirectement, mettaient en doute ses qualités de Directeur et la réputation de son établissement.

« Je lis aujourd'hui dans le journal "Écho de Paris" le compte rendu que vous avez publié de la fête du Cheval rural à Grignon.

Une phrase de critique relative à la tenue en blouse d'une équipe a jeté un profond émoi parmi les Élèves de l'École d'Alfort. "En observant qu'on ne monte pas à cheval, en public, avec les vêtements que l'on porte pour circuler autour d'animaux malades, dans une étable" vous laissez supposer au lecteur que l'équipe de l'École Vétérinaire d'Alfort qui participait à la réunion était en tenue négligée. Or, les succès remportés par cette équipe, par sa valeur équestre et sa tenue impeccable (M. CAPELLE qu'une illustration de la 3ème page représente recevant la coupe des mains du Général BAUDET) prouvent que votre critique s'adressait à d'autres. Les jeunes Alfortiens ne méritaient pas de semblables suspicions et ils vont supporter injustement les conséquences de votre appréciation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir - à l'occasion - apporter un correctif à ce qui n'est, j'en suis sûr, qu'une méprise involontaire et vous assure, Monsieur, de mes sentiments les plus distingués. » [35]³³⁹

Enfin, il n'interdit pas les brimades chères aux étudiants. Cependant, en 1945, il collabora avec le Président du Comité des brimades, Louis TOURATIER (Alfort 1946), et avec le Président du Cercle des élèves de l'époque pour fixer des limites et pour leur donner un cadre un peu plus réglementé [138]. Il appliqua bien entendu des sanctions lorsque des plaintes furent émises par les étudiants brimés ou lorsque l'acte de brimade était manifeste [34]³⁴⁰.

III.3.b. Clément BRESSOU et la gente féminine

Quelle était son opinion au sujet des jeunes filles qui souhaitaient suivre des études vétérinaires ? À une époque où la place des femmes dans la société, en particulier en milieu rural, n'était pas la même qu'aujourd'hui, la question mérite d'être posée.

Nous avons pu retrouver son opinion personnelle grâce à la lecture du courrier de la direction. Les deux lettres citées ci-dessous furent respectivement adressées à un homme, le Médecin-Commandant VALETTE, et à une femme, Mlle NICOLAS :

« Les Écoles vétérinaires sont, en effet, ouvertes aux jeunes filles, mais jusqu'ici nous n'avons eu que très peu d'élèves de ce genre, si on compare avec l'effectif des diverses autres Facultés. En 15 ans, nous n'en avons diplômé qu'une vingtaine.

C'est qu'en effet, la pratique vétérinaire en milieu rural n'est guère un métier de femme. Il demande une certaine force physique, la dépense d'une grande activité qu'il faut parfois déployer dans des conditions qu'une femme ne peut pas toujours remplir.

Il reste évidemment la clientèle des petits animaux de luxe, les laboratoires de Recherches, les laboratoires d'enseignement, quelques services administratifs. Encore faut-il que les candidats éventuels aient le goût et surtout les capacités nécessaires pour embrasser des carrières de ce genre qui comportent toutes, au demeurant, un concours de sélection.

Il est difficile de savoir au début de la carrière si une jeune élève aura plus tard les qualités nécessaires à la réussite de ce concours.

En conclusion, je n'engage à poursuivre la carrière vétérinaire que les jeunes filles ayant

339 Lettre N°496 du 5 juin 1939 adressée à M. DROUET.

340 Lettre N°904 du 12 novembre 1941 adressée au Ministre, Secrétaire d'État à l'Agriculture, frappant un élève troisième année d'une exclusion temporaire jusqu'à la fin de l'année scolaire pour acte de brimade sur un élève de première année.

une vocation sérieusement réfléchie et parfaitement déterminée, leur permettant de surmonter les difficultés qu'elles rencontreront au cours de leurs études et après. » [37]³⁴¹

« ... Les Écoles vétérinaires sont, en effet, ouvertes aux jeunes filles et le doctorat vétérinaire leur confère les mêmes droits civils qu'aux jeunes gens.

Cependant, l'exercice professionnel exige une robuste constitution et une forte santé [...] de sorte que l'exercice professionnel est en règle générale trop pénible pour une jeune fille.

Les emplois dans les laboratoires ou dans la clientèle des petits animaux sont peu nombreux et, on ne peut savoir à l'avance, si les jeunes filles candidates auront les qualités nécessaires pour remplir ces fonctions.

De sorte que, personnellement, je ne conseille pas les carrières vétérinaires aux jeunes filles. Très peu de celles qui ont été diplômées par l'École d'Alfort exercent en ce moment.

Par contre, si une jeune fille veut acquérir des connaissances de biologie animale très poussée, elle trouvera dans les études vétérinaires toutes les satisfactions qu'elle désire. » [38]³⁴²

Concrètement, s'il ne mettait pas en doute le droit aux femmes d'effectuer des études supérieures, ou d'exercer librement leur Art comme leurs confrères masculins, il remettait en cause leurs capacités physiques et ne les estimait pas capables de pratiquer en milieu rural. Ainsi, sans s'opposer catégoriquement aux désirs de jeunes femmes souhaitant entamer une carrière vétérinaire, tout du moins leur conseillait-il de réfléchir sérieusement à leur vocation, et de s'orienter plutôt vers des postes en laboratoire ou en clientèle canine de luxe. D'une impartialité totale, il n'accordait aucun traitement de faveur à la gente féminine.

Tout au plus essaya-t-il, avec l'ensemble du Corps enseignant, de les protéger contre la rusterie des garçons, peu habitués à la présence de femmes dans l'École, ou contre les actes de brimade. Il expliqua ainsi aux jeunes gens qu'il ne fallait *« pas aller plus loin que la ceinture »*, ce qu'un étudiant ne put s'empêcher de reprendre d'un *« oui mais en partant du haut ou du bas ? »*, provoquant l'hilarité générale [138].

Nous découvrons donc un nouveau trait du caractère de Clément BRESSOU : son enthousiasme et son estime pour les jeunes, y compris pour les jeunes filles. En tant que Directeur, il devait certes se montrer distant afin de conserver l'autorité nécessaire à l'exercice de sa fonction, mais il ne manquait pas de temps à autre de manifester un caractère malicieux, complice, et parfois très paternaliste.

Pouvait-il réellement en être autrement ? Il était considéré comme le père spirituel de tous, lui qui avait eu 13 ans en 1900, qui avait connu deux guerres mondiales, qui fut le témoin de toutes les transformations scientifiques, sociales et économiques qui bouleversèrent le XX^e siècle. À une époque où les étudiants vivaient une vraie vie d'École, le Directeur BRESSOU participa de bon gré à toutes les manifestations estudiantines, tantôt aidant les élèves, tantôt se contentant de les féliciter (Annexe 10) [47].

Enfin, le Directeur BRESSOU marqua les mémoires estudiantines avec ses rondes quotidiennes dans les allées de l'École, une véritable tradition si nous en croyons les témoignages : *« Qui ne se souvient l'avoir vu quasi-journellement parcourir les avenues de l'École, d'un pas alerte, les mains derrière le dos, répondant d'un coup de chapeau ou d'un geste de cordialité très personnel aux marques de déférence qui lui étaient adressées »* [137].

Ainsi ne perdait-il jamais le contact avec ses étudiants, son personnel et son École.

341 Lettre N°209 du 7 mai 1946 adressée au Médecin-Commandant VALETTE.

342 Lettre N°468 du 20 juin 1949 adressée à Mlle NICOLAS.

III.3.c. L'opinion des étudiants

À la lecture de quelques revues de fin d'année, nous nous sommes rendu compte que le Directeur BRESSOU marqua les esprits étudiants par sa rigueur et la discipline de fer qu'il imposa au sein de l'École. Il laissa également une empreinte dans l'imaginaire étudiantin par sa force de travail et par la quantité de réformes qu'il entreprit pour moderniser l'École au cours de son directorat.

« ON A L'BEGUIN... POUR M'SIEU LA BRESSE

I

Quand il n'était qu'prof d'anato
On s'tenait à carreau.
Depuis en vérité
Ça n'a fait qu'augmenter.
Tout c'qu'y avait d bien dans l'règlement.
Par lui fut supprimé.
Ça d'vient si embêtant
Qu'on n'sait plus sur quel pied danser.
[...]
Nous avons peur (bis) des réprimandes,
Un mot de trop et en voilà un d'attrapée.
Rester au lit est devenu un' drôle d'affaire,
Nous avons peur (bis) d'êtr' repérés.
Si seulement on pouvait s'dire : faut pas s'en faire.
Oui, mais hélas ! tout ça ne fait que commencer.
[...]
On a l'béguin (bis) pour M'sieu La Bresse.
[...]
Mais avec lui, je crois qu'l'école vétérinaire
Deviendra tôt un vrai couvent d'bénédictins. » [371]³⁴³

343 « Revue de l'École d'Alfort » présentée par la promotion 1935 au Palais de la Mutualité le 15 décembre 1934.

« VIVE LA JOIE

I

*Le sorcier, jadis à l'école
Passait pour un affreux tyran,
Et chacun disait que son rôle
Se bornait à nous fout' dedans.
Oncques La Bresse est souveraine,
Pourtant ne vous y fiez pas.
On dit que du train qu'il nous mène
Il va bientôt tout foutre en bas.*

Refrain :

*La Bresse est roi, Critini reine,
Ce n'était pas la peine (bis)
Ce n'était pas la peine assurément
De changer le gouvernement.*

II

*Pourtant on dit que ces réformes
Ne devraient pas nous faire peur,
Et même en y mettant les formes
Nous apporteraient le bonheur.
Nous voulons croire à ce présage,
Avant longtemps la Faculté
Fera regretter le bel âge
Où nous étions des escholiers.*

Refrain :

*La Bresse est roi, Critini reine,
C'était p't'être la peine (bis)
C'était p't'être la peine évidemment
De changer de Gouvernement.*

III

*Eh bien ! Malgré ces étincelles,
Nous ne sommes pas trop malheureux.
Les critiques sont éternelles
Mais n'y voyez que des jeux,
Puisque c'est avec indulgence
Que vous nous avez écoutés,
Poussez plus loin la complaisance
Chantez avec nous ce couplet*

Refrain :

*La Bresse est roi, Critini reine.
On a de la veine (bis)
On a de la veine assurément
D'avoir changé de Gouvernement.
La Bresse est roi, Critini reine,
On a de la veine (bis)
On a de la veine assurément
Vive la joie, on a vingt ans. » [371]³⁴⁴*

344 « *Revue de l'École d'Alfort* » présentée par la promotion 1935 au Palais de la Mutualité le 15 décembre 1934.

Même si son personnage fut chahuté par les étudiants pour son inflexibilité, son amour de la hiérarchie et de l'ordre, il resta pour certains d'entre eux le Directeur qui avait su les protéger des travaux forcés en Allemagne et qui avait pu leur permettre d'effectuer leurs études en ces temps troublés [138].

Il était également un Directeur ouvert d'esprit qui conseillait du mieux qu'il le pouvait ses nouveaux et ses anciens étudiants, les orientant vers tel ou tel milieu en fonction de leurs projets d'avenir et de leurs envies.

Il nous faut toutefois mentionner le témoignage troublant de M. CHODKIEWICZ qui, alors jeune chef de travaux en pathologie de la reproduction en 1957, fit part au Directeur BRESSOU de son désir de suivre des cours complémentaires d'endocrinologie, de génétique et d'embryologie à la Sorbonne. Clément BRESSOU lui déconseilla de suivre ces cours en-dehors d'Alfort, convaincu qu'il pouvait apprendre aussi bien ici qu'ailleurs. Nous sommes surpris par cette décision qui s'oppose à tout ce qu'il préconisa par ailleurs pour les jeunes chercheurs³⁴⁵.

Aujourd'hui encore, M. CHODKIEWICZ lui-même ne s'explique pas cette position. D'après lui, Clément BRESSOU ne se rendait pas compte des lacunes qui existaient dans l'enseignement de certaines chaires, notamment en génétique et en endocrinologie, il était resté trop vétérinaire sans s'ouvrir suffisamment aux autres établissements scientifiques français et étrangers. Considérant le fait que Clément BRESSOU était à la fin de son mandat, nous pouvons légitimement supposer qu'il pêcha par orgueil : il était très fier du travail accompli dans la modernisation du cursus et de l'enseignement vétérinaire sur Alfort, peut-être ne voulait-il pas voir les lacunes qu'il n'avait pu combler malgré son travail acharné ?

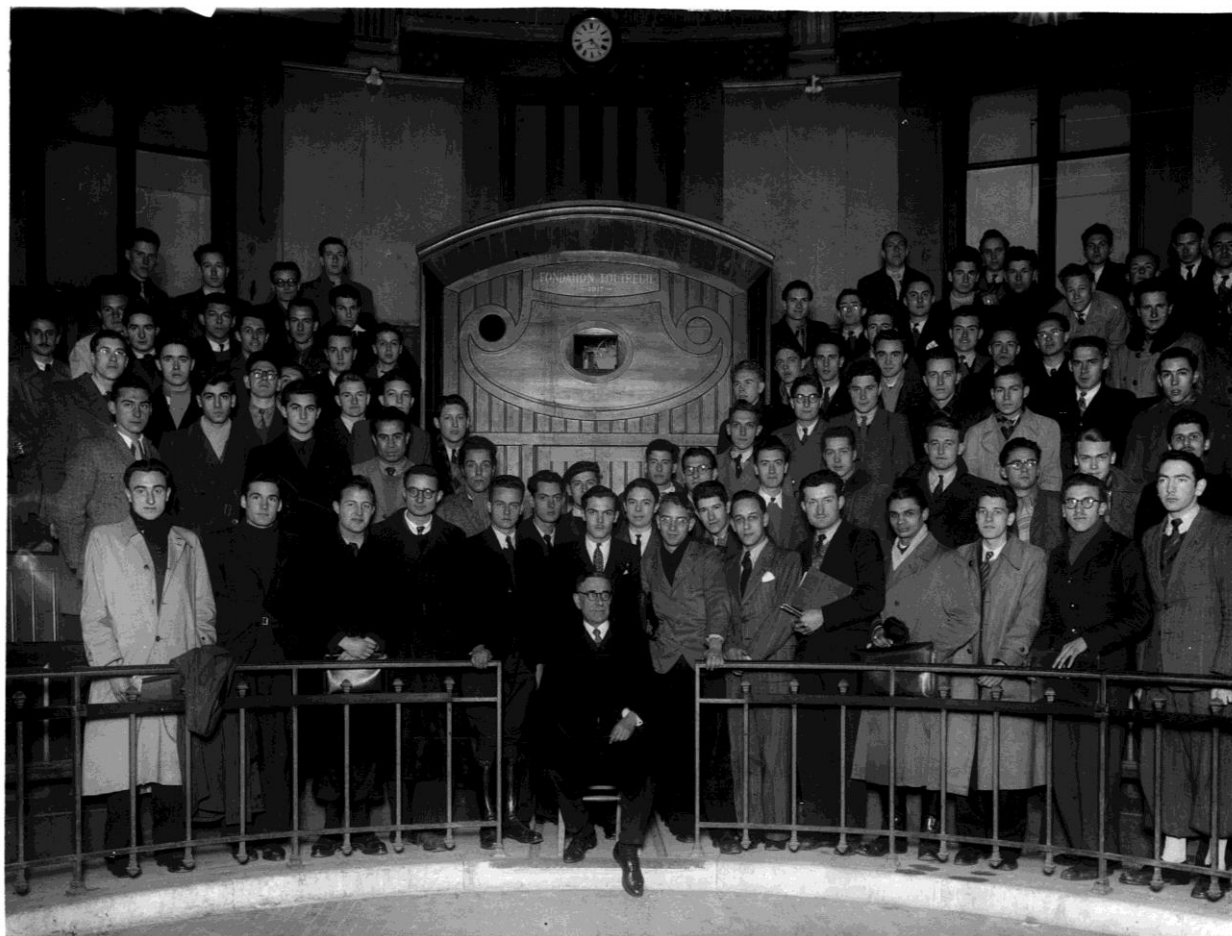
M. CHODKIEWICZ quitta Alfort malgré les conseils du Directeur, et obtint de nombreux titres et certificats à la Sorbonne et à l'étranger. Loin de lui en tenir rigueur, Clément BRESSOU le félicita « *gentiment* » et accepta même de relire son mémoire qui lui permit par la suite d'intégrer les rangs de l'I.N.R.A., preuve qu'il gardait un esprit ouvert et voulait aider ses étudiants dans leur projet professionnel.

Finalement, le personnage de Clément BRESSOU est assez bipolaire, à la fois distant et proche de ses étudiants, il imposait le respect tout en restant ouvert à leurs doléances et allant jusqu'à adopter une attitude très paternaliste avec eux (Photo 51).

Et aujourd'hui, en signe de respect pour ce Directeur qui leur imposa de rudes années d'études, ses anciens étudiants entonnent à chacune de leur rencontre un hymne à son nom - « *Sacré BRESSOU* » (Annexe 39) - témoignage d'une autre époque où les élèves et leur Directeur menaient une vie d'École bien différente de celle d'aujourd'hui.

345 Cf.. III.3.a. Clément BRESSOU avec son personnel et ses étudiants et IV.3.a. Promouvoir la Recherche.

Photo 51 : Groupe d'élèves avec BRESSOU vers 1950 [22].



IV. CLEMENT BRESSOU : SA POLITIQUE PROFESSIONNELLE, SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROFESSION

Il nous faut convenir que l'œuvre scientifique du Professeur BRESSOU fut, pour un vétérinaire, relativement complète. En effet, des études anatomiques et de leurs applications à la médecine ou à la chirurgie des animaux, il sut étendre ses travaux de recherche à l'élevage des animaux de rente, à la production des denrées alimentaires d'origine animale et à l'épidémiologie des principales maladies d'élevage.

Son œuvre fut donc relativement exhaustive dans la mesure où il allia le côté médical des sciences vétérinaires, aux côtés zootechnique et hygiénique. Il ne fit en fait que se conformer à sa propre vision du métier et du rôle des vétérinaires.

Il défendit sa vision des choses devant les nombreuses sociétés savantes auxquelles il eut l'honneur d'appartenir et, devant cet auditoire si prestigieux, prit également position en faveur du développement de la recherche vétérinaire, du maintien de l'École d'Alfort sur son lieu de fondation et proposa d'étendre les missions à confier aux vétérinaires.

IV.1. LE METIER VETERINAIRE SELON CLEMENT BRESSOU

IV.1.a. Des responsabilités scientifiques des vétérinaires et de la portée sociale de leurs actions

Clément BRESSOU avait une haute opinion du métier et de la recherche vétérinaires. Il considérait que, dans leur essence et dans leurs buts, les sciences vétérinaires revêtaient, en plus de leur portée scientifique et économique, un caractère social. Celui-ci conférait aux vétérinaires, certes, une plus grande importance, mais également plus de responsabilités.

Pour comprendre la vision qu'il avait de la profession, il nous faut, tout comme lui, remonter aux origines de l'enseignement et de l'Art vétérinaires en France. Il nous faut comprendre comment, d'une science essentiellement médicale à visée thérapeutique et diagnostique des maladies des animaux, voisine de la médecine humaine, nous sommes parvenus à une science zootechnique, essentielle au développement de l'agriculture et du bien-être des populations :

« Ce furent les philosophes de la Nature, les Encyclopédistes et les Physiocrates, qui élevèrent la médecine des animaux au rang des connaissances positives.

C'est l'un d'eux, un écuyer français, BOURGELAT, qui va créer, en 1763, l'enseignement vétérinaire. Pour le dégager de l'empirisme qui l'asservissait, il le fondera à l'image très semblable de l'enseignement médical.

Dès lors, deux siècles ont suffi pour que cette discipline nouvelle conquière sa place dans les sciences et dans la société.

Elle adopte d'emblée la méthode anatomo-clinique qu'illumine alors la rayonnante figure de LAENNEC ; elle édifie une sémiologie, codifie une symptomatologie, s'essaye timidement aux mécanismes pathogéniques, se crée une pharmacopée rationnelle.

Fidèle à la méthode d'observation, elle ignorera les doctrines qui s'affrontent chez la voisine, les systèmes qui la combattent ; elle n'est ni vitaliste, ni humoraliste ; modeste dans ses balbutiements, elle échappe au despotisme de BROUSSAIS.

Résolument objective, ne recherchant que le colloque secret avec les faits de l'expérience, elle sera prête à s'enflammer pour les révolutions pastoriennes et bernardiennes qui vont éclater, et à suivre leur sillage d'enthousiasme.

Toute l'œuvre biologique de PASTEUR, il faut le constater, se rapporte uniquement aux maladies animales : pébrine et flâcherie des vers à soie ; charbon du mouton, choléra des poules,

rouget du porc, rage du chien. Il n'est donc pas surprenant que le Maître ait trouvé parmi les tenants de cette jeune discipline, et bien avant d'autres, des précurseurs, des émules et des disciples.

DELAFOND, d'Alfort, avait déjà cultivé la bactérie charbonneuse ; TOUSSAINT de Toulouse avait trouvé l'agent du choléra des poules et réalisé une immunisation du mouton contre le charbon ; GALTIER, de Lyon, avait démontré l'inoculabilité de la rage et découvert une méthode de vaccination.

CHAUVEAU, le plus fécond des émules, décrivit les agents de plusieurs maladies et surtout donna du phénomène de l'immunité une théorie dite de l'addition qui contenait en germe la théorie humorale d'aujourd'hui admise et qui s'est imposée contrairement à celle de l'épuisement proposée par PASTEUR.

NOCARD, enfin, fut un des premiers et des fervents disciples ; en conseillant à M. ROUX l'emploi du cheval au laboratoire, il a permis l'utilisation pratique des sérums et des vaccins thérapeutiques.

Et depuis cette époque jusqu'à nos jours, la microbiologie est restée une des disciplines favorites de la médecine animale, une de celles qui par ses conquêtes lui a valu le plus de succès, qui l'a encore rapprochée de la médecine humaine, témoins la collaboration du médecin CALMETTE et du vétérinaire GUERIN dans la découverte du B.C.G., et l'œuvre médicale de RAMON, d'Alfort, avec les anatoxines, les adjuvants de l'immunité, les vaccinations associées.

La méthode expérimentale de Claude BERNARD qui grandissait parallèlement devint familière à des techniciens habitués au contact journalier avec les animaux. Ils apportèrent à la physiologie médicale des renseignements précieux sur l'énergétique et la nutrition, sur les échanges respiratoires, sur les sécrétions glandulaires, sur la régulation hormonale, et l'un d'eux, CHAUVEAU, en collaboration avec MAREY, en forçant le cœur à inscrire lui-même son histoire, a créé la cardiologie.

Ainsi, ce rapide survol historique en témoigne, la médecine vétérinaire qui s'est forgée à l'image de la médecine humaine, n'a pas tardé à affirmer son originalité et son indépendance. Si les deux médecines ont suivi des chemins parallèles et si la médecine animale a bénéficié des immenses acquisitions de la médecine de l'homme, elle lui a fourni, par contre, dans le domaine de l'expérience, de précieuses indications.

[...] l'étude des maladies particulières des animaux conduit à confronter les caractères propres à chacune d'elles, à relever les dissemblances et les ressemblances, à examiner les raisons des variations spécifiques constatées d'une espèce à l'autre pour aboutir à une unité de doctrine et édifier cette pathologie comparée dont l'homme n'est que le premier chaînon.

Nombreuses sont les maladies animales où les études comparatives et coordonnées peuvent aider à faire la lumière sur les maladies de l'homme [...] : les affections cardiovasculaires en raison de certaines lésions vasculaires du porc, l'existence fréquente d'une athérosclérose spontanée chez le dindon : cardiopathie, endocardites valvulaires, altérations dégénératives des vaisseaux...

L'étude comparative du cancer est reconnue nécessaire. [...]

Des recherches sur les affections ostéo-articulaires du chien et notamment sur les anomalies du fonctionnement de la hanche doivent être précieuses pour la rhumatologie humaine.

La pharmacologie et la toxicologie se servent certes de l'animal pour faire l'essai de médicaments nouveaux, ce qui rend nécessaire la connaissance de ses réactions organiques ; mais combien ces essais seraient plus probants s'ils étaient tentés sur des types d'affections animales répondant valablement à celles à traiter sur l'homme et sur lesquelles une observation prolongée permettrait de suivre l'évolution insidieuse des troubles et de les interpréter.

À côté de la pharmacodynamie et de la toxicologie, la chirurgie expérimentale, la radiobiologie, la production de ces animaux de laboratoire si particuliers que sont les "germ-free" et les "pathogen-free" constituent autant d'exemple de l'aide qu'apporte la médecine animale à la médecine de l'homme. » [102]

Ainsi, pour Clément BRESSOU, ce fut parce que les Écoles vétérinaires avaient été conduites

dans le sillage des Facultés de Médecine, soustraites aux errements de l'empirisme grossier des écuyers, qu'elles remplirent merveilleusement leur mission et connurent leurs premiers succès pour l'obtention d'un cheptel sain [104].

Par la suite, la science vétérinaire contribua au progrès des sciences médicales notamment par l'apport de sujets d'expérience ainsi que de théories nouvelles sur les maladies et sur les moyens de les combattre : *« Il n'est pas une branche de la biologie animale : anatomie comparée et physiologie ; pathologie spéciale, pathologie comparée, pathologie générale ; microbiologie surtout et parasitologie ; médecine expérimentale, thérapeutique et pharmacologie, où nous n'ayons apporté une contribution toujours utile, souvent capitale. »* [88]

En cela, il considérait les vétérinaires comme des médecins et attribuait une certaine dimension sociale à leurs rôles dans la mesure où leur action permit l'obtention d'un cheptel relativement sain et concourut au développement de la médecine humaine.

Il estimait en outre que les vétérinaires, par leur action déterminante dans la lutte contre les zoonoses, et par leur compétence en matière de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale, se paraient d'un nouveau rôle d'hygiéniste, à la portée sociale toujours plus importante :

« L'accroissement [des] connaissances a mis l'accent sur des faits qui dépassent le domaine de l'élevage pour s'étendre à celui de l'hygiène publique. Il s'agit de ces maladies communes à l'homme et à l'animal, que l'on appelle aujourd'hui zoonoses et que l'on ferait bien de dénommer plus justement anthroozoonoses, qui causent des pertes considérables aux troupeaux et qui sont préjudiciables à la santé de l'homme. Leurs dangers sont d'autant plus grands qu'elles se transmettent généralement par contagion et qu'elles revêtent pour la plupart un caractère épidémique et épizootique. [...]. Sans doute dispose-t-on de procédés efficaces pour traiter les personnes atteintes, mais le moyen de lutte le plus sûr contre la propagation de ces infections ou de ces infestations, c'est de les atteindre sur l'animal, agent de développement et de transmission de ces maladies. [...]

La médecine vétérinaire revêt, par cette nouvelle mission, une importance sociale qui dépasse singulièrement le rôle essentiellement économique qui lui était dévolu dans la lutte contre les maladies du bétail.

L'alimentation constitue un mode de contagion particulièrement fréquent et dangereux. Pour l'homme, les denrées les plus importantes et les plus périssables sont d'origine animale. Il n'est donc pas surprenant que la médecine vétérinaire ait consacré à l'étude et au contrôle de leur salubrité une de ses plus importantes spécialisations. [...]

Pour être efficace, ce contrôle doit être permanent et généralisé. Il entraîne une réglementation des procédés de préparation de la viande et des méthodes de boucherie qui vont de l'organisation des abattoirs jusqu'à la généralisation des techniques frigorifiques par l'organisation de la chaîne du froid et des usines de conserves. Toutes ces opérations, étendues de l'abattage à l'arrivée plus ou moins tardive et détournée du morceau détaillé ou de la conserve chez le consommateur, offrent à étudier une série de transformations qui intéressent l'hygiène et où la médecine vétérinaire a une contribution à apporter. Cette orientation industrielle augmente singulièrement son champ d'activité sociale.

La situation est de même ordre pour l'inspection du lait. [...]. Elle se double d'une intervention plus spécifiquement vétérinaire parce que la production du lait propre et sain, réclamé très justement par les hygiénistes, implique la surveillance systématique de la santé des vaches laitières à l'étable.

Tous les autres produits d'origine animale étant, sous des formes diverses, justiciables d'une semblable expertise sanitaire, on voit quel est en ce domaine de l'hygiène publique le rôle prédominant de la médecine vétérinaire. » [88]

Enfin, la médecine vétérinaire ne se limita pas à sa seule mission de thérapeute, de diagnosticien et d'hygiéniste. Elle contribua également à la rénovation des méthodes agricoles,

posant ainsi les bases d'une zootechnie rationnelle :

« BOURGELAT, cependant, ne paraît pas avoir considéré la place que la médecine animale devait occuper dans la rénovation de l'Agriculture [...]. Très fortement imprégné de la formation médicale qu'il avait acquise pour imposer ses conceptions, il ne s'intéresse que peu aux répercussions économiques et sociales des connaissances nouvelles qu'il propageait. Ses successeurs immédiats comblèrent cette lacune. Ceux que l'on a appelé "les Académiciens", DAUBENTON, VICQ-D'AZYR, BROUSSONET, FOURCROY [...] vont occuper des chaires magistrales ouvertes pour eux à Alfort. Aidés de HUZARD et de GILBERT, le nouveau corps professoral assigne alors à l'enseignement une orientation nouvelle. Il ne borne plus désormais son objet à l'art de guérir les animaux malades, il se dirige aussi vers l'élevage et l'économie des animaux sains. Les Écoles ont leur statut modifié, leurs programmes s'amplifient, la Loi du 29 germinal de l'An III les réorganise et leur donne un nouveau titre : "École d'Économie rurale et vétérinaire".

Ainsi les Écoles de Lyon et d'Alfort n'ont pas été seulement les deux premières écoles fondées dans le monde pour l'enseignement vétérinaire, elles ont été aussi celles où l'on a donné le premier enseignement supérieur de l'agriculture. [...]

Depuis cette époque, nos Écoles ont poursuivi très rationnellement et avec une égale application et une égale réussite, leur double vocation, l'une médicale, l'autre zootechnique, tour à tour dominantes suivant les circonstances et les hommes [...]. » [104]

Aux rôles du médecin et de l'hygiéniste, Clément BRESSOU ajoutait également celui de spécialiste de l'élevage et des productions animales, c'est-à-dire le rôle du zootechnicien. Or, l'agriculture, particulièrement l'élevage, étant l'une des clés du développement et de la prospérité des nations, ce rôle attribuait une nouvelle portée sociale à l'action des vétérinaires :

« La prospérité de l'élevage ne consiste pas seulement à conserver les effectifs en bonne santé ; elle réside aussi dans leur amélioration et leur extension. C'est le perfectionnement des méthodes zootechniques qui peut, seul, assurer l'accroissement de la quantité, de la qualité, du rendement et c'est à ce perfectionnement technique que la science vétérinaire s'est également attachée.

Élever, c'est en deux mots : multiplier et nourrir [...].

La reproduction, sous ses deux aspects génétique et sexuel, se présente à nous maintenant comme un acte complexe certes, mais dont on connaît tous les éléments. Le mécanisme génital est fragile, d'autant plus que nous le soumettons aux plus démoniaques excès avec nos récentes méthodes de l'insémination artificielle et les combinaisons souvent invraisemblables de la sélection et du croisement ; l'infertilité sous toutes ses formes, les dérèglements sexuels, les maladies génitales témoignent des dangers que fait courir aux géniteurs et à l'économie agricole une reproduction mal dirigée et insuffisamment surveillée.

Les sciences de la nutrition se sont considérablement développées en ces cinquante dernières années et on leur doit de retentissantes découvertes. [...] L'exagération [des méthodes d'alimentation animale, pratiques culturelles], si éloignées de l'alimentation naturelle [...] peut dérégler les métabolismes cellulaires, fausser la résistance organique, faire le lit à l'infection et à l'infestation. Ainsi s'est créée, en ces dernières années, et s'accroît tous les jours, une pathologie nouvelle, les "maladies de la civilisation", dues à des déséquilibres nutritifs et ces désordres sont d'autant plus graves que les méthodes zootechniques dites d'amélioration ont créé dans nos races domestiques des disharmonies organiques monstrueuses particulièrement vulnérables et fragiles.

Qu'il s'agisse de la reproduction ou de la génétique, que ce soit pour l'alimentation ou l'entretien des animaux de toutes espèces, à tous âges, dans toutes conditions, l'application des règles d'hygiène tirées des connaissances physiologiques et pathologiques apparaît comme la sauvegarde nécessaire ; elle peut, seule, garantir le rythme régulier des productions. [...] Vouloir séparer, dans le vétérinaire, le zootechnicien du médecin et assigner à celui-ci une mission exclusive de thérapeute, c'est méconnaître les lois de la biologie, c'est soutenir une aberration que

les faits de tous les jours dénoncent, génératrice d'échecs et de déboires. Les deux vocations des sciences vétérinaires s'imposent donc ; elles ne s'excluent pas, elles se complètent ; elles s'interpénètrent jusqu'à se confondre ; leurs bases sont les mêmes, leurs techniques analogues, leurs buts identiques.

Sans doute, la production animale présente-t-elle d'autres aspects [...] mais la convention hygiénique de la zootechnie doit rester à la base de cette spéculation. "Nous faisons des monstres, me disait un éleveur danois, puis on appelle le vétérinaire". C'est trop tard. Il vaut mieux prévenir l'incendie que faire appel aux pompiers ; c'est plus sûr et moins onéreux. » [93]

« Ainsi apparaît une orientation nouvelle des connaissances vétérinaires. La science, qui a transformé la technique industrielle, fait de plus en plus la loi à l'agriculture. L'élevage doit avoir ses ingénieurs de la machine animale et le vétérinaire reste le conseiller le plus éclairé des éleveurs. Nos anciens avaient vu juste en donnant aux premières écoles vétérinaires le titre de "Écoles d'Économie rurale et d'Art vétérinaire" ». [88]

Finalement, en étudiant les origines et l'évolution de la science vétérinaire, par la mise en évidence de la contribution des vétérinaires aux grandes découvertes scientifiques et de leur action prépondérante au maintien de la prospérité des nations, Clément BRESSOU se forgea une opinion assez flatteuse de la profession.

Pour lui, toutes ces facettes du métier, du thérapeute au zootechnicien, du diagnosticien au chercheur, relevaient essentiellement de la formation biologique et de l'exercice de la médecine :

« Le vétérinaire est d'abord un médecin. Il l'est évidemment dans l'exercice de la médecine urbaine et de la médecine individuelle en milieu rural ; il l'est encore dans la pratique de la médecine sanitaire et de la prévention où ses connaissances de pathologie sont la base et les conditions du succès ; il l'est enfin, dans ses activités zootechniques. Pour lui, l'élevage des animaux n'est que l'application des principes d'hygiène, tout comme pour le médecin puériculteur ; la réussite des spéculations zootechniques dépend le plus souvent de la stricte observation de ces règles ; c'est parce que le vétérinaire connaît les déboires que peuvent provoquer une reproduction mal dirigée ou une alimentation mal conduite qu'il est professionnellement apte à apprécier, pour employer le jargon à la mode, la « productivité » et la « rentabilité » d'un troupeau. Les disciplines biologiques et médicales constituent donc la base de la formation du vétérinaire, même dans sa vocation d'économiste. » [101]

IV.1.b. Les devoirs des vétérinaires

Du point de vue de Clément BRESSOU, étant donné le rôle primordial des vétérinaires et leur place d'élite intellectuelle dans la société, tous les membres de la profession se devaient d'être irréprochables dans leur conduite comme dans leur pratique. Ils se devaient d'avoir de solides acquis scientifiques, de mettre à jour leurs connaissances et de veiller à la bonne tenue de leur foyer :

« Il me resterait maintenant [...] à vous parler des devoirs sociaux des vétérinaires. Le sujet a déjà été traité par un éminent confrère espagnol – qu'une mort brutale a récemment enlevé à notre amitié, le Professeur SANZ EGANA et à qui j'adresse un pieux souvenir [...]. Je serai donc très bref.

Je le serai d'abord pour la formation professionnelle, problème qu'il paraît indispensable d'évoquer car le technicien est d'autant plus écouté qu'il est plus instruit et plus capable. [...]. Disons cependant qu'en toute occasion la primauté doit être donnée à la science, hors de tout particularisme doctrinal ou professionnel.

Nous avons vu que le progrès scientifique conduit l'agriculture vers une évolution susceptible de modifier profondément les sociétés rurales. L'adhésion de la population paysanne à cette évolution dépendra de la façon dont elle comprendra et acceptera les impératifs de la technique. Les agriculteurs ne disposent pas toujours des connaissances de base nécessaires et doivent s'en rapporter aux spécialistes qui l'entourent. À ce titre, le vétérinaire est souvent consulté et l'on doit reconnaître qu'il a su jusqu'ici mériter confiance, estime et considération. « Le vétérinaire est le missionnaire du progrès agricole » a-t-on pu écrire, et cet aphorisme doit conserver toute sa vérité ; c'est un nouvel effort que nous devons poursuivre, surtout dans le domaine social et économique, pour préparer l'avènement d'un meilleur état social en même temps que nous dispenserons le bénéfice de notre technique.

Autrefois, notre savoir, notre efficacité professionnelle, notre comportement personnel assuraient notre influence. Nous ne sommes plus seuls aujourd'hui à aborder le cultivateur ; des conseillers techniques de toute formation, officiels et officieux, des auxiliaires de toute origine, des agents commerciaux plus ou moins désintéressés interviennent journallement dans la campagne et rendent notre action plus difficile, car nous devons partager notre influence avec d'autres techniciens.

Pour maintenir prépondérante notre action salutaire, deux sortes d'obligations s'imposent à nous : compétence et discipline. Nous devons entretenir nos connaissances. Les titres universitaires qu'on nous décerne, le Doctorat notamment, sanctionnent un acquis scientifique et une culture générale de valeur. Nous avons le devoir de ne pas laisser s'amoindrir l'une et l'autre, de nous tenir au courant, non seulement des nouveautés médicales et thérapeutiques, mais des problèmes culturels, économiques et sociaux qui se posent au milieu dans lequel nous vivons. Nous le devons pour augmenter le crédit de notre fonction, mais aussi pour répondre à l'injuste mésestime que certains manifestent parfois encore envers notre jeune profession. C'est par le savoir que nous nous sommes élevés dans la société et c'est par le savoir que nous maintiendrons notre rang et augmenterons notre prestige.

C'est ensuite d'exercer notre métier irréprochablement, conscients des intérêts économiques et sociaux dont nous avons la charge, dans le cadre d'une communauté professionnelle disciplinée. C'est le respect loyal des règles de bonne confraternité, hors de rivalités et de concurrences mesquines et stériles, qui nuisent à l'intérêt général et souvent à l'intérêt de ceux qui les adoptent.

C'est la pratique attentive d'un art qui, s'il est économique dans ses objets reste biologique et médical dans son essence, et par conséquent doit être exercé avec toute la haute conscience et la complète indépendance qu'implique la formation intellectuelle et morale de ceux qui le pratiquent et qu'exige la nature du bien indispensable à la vie et le bonheur des hommes qu'il sauvegarde.

La collaboration avec nos confrères doit s'accompagner d'une collaboration avec tous ceux qui œuvrent sur le même terrain, d'une même volonté. Partie intégrante de l'élite agricole ou rurale, nous avons le devoir d'aider à toutes les entreprises qui se proposent d'améliorer et

d'élever la condition agricole. Une participation active à toutes les organisations de coopération, de gestion, d'éducation est à recommander, de même, pour ceux qui en ont le goût et la faculté, qu'aux diverses assemblées institutionnelles. Nos relations compréhensives et confiantes avec les membres des professions similaires : médecins, pharmaciens, agronomes, amplifient notre œuvre professionnelle, constituent un exemple favorable à notre action publique.

Enfin, le comportement personnel du vétérinaire représente un des principaux facteurs conférant à celui-ci sa valeur sociale et son influence. Comme tout notable, son mode d'existence, son éducation, ses attitudes et son caractère, la tenue de son foyer et les manifestations de sa vie familiale sont autant d'éléments sur lesquels s'établira le jugement de ses concitoyens. De ces témoignages découlera une partie de l'ascendant dont il pourra disposer pour faire accepter et rendre profitable l'évolution qu'impose au monde rural l'extension impérieuse de notre économie scientifique et industrielle. » [88]

De même, il considérait que les vétérinaires spécialistes des petits animaux étaient soumis aux mêmes obligations d'excellence et de bonne tenue que leurs confrères ruraux, comme il le dit au congrès de la Société Vétérinaire Pratique de France le 16 juin 1963 :

« Vous occupez [...] dans notre société, une situation privilégiée. Vous pénétrez, par votre art, dans tous les milieux, des plus humbles aux plus opulents et aux plus puissants ; vous arrivez souvent jusque dans l'intimité de vos clients et vous y faites apprécier votre savoir certes, mais aussi vos manières, votre tenue, votre tact, votre éducation.

Vous êtes de la lignée de ces grands vétérinaires parisiens de la belle époque, alors que carrosses et équipages parcouraient les avenues et boulevards de nos grandes villes, qui par l'estime dont ils jouissaient et par le rang social auquel ils s'étaient élevés ont jeté sur notre profession un lustre dont nous bénéficions tous. Vous êtes en quelque sorte nos ambassadeurs auprès des citadins. » [100]

Ce point de vue éclaire d'une lumière nouvelle toute l'œuvre scientifique et les actions de Clément BRESSOU. Nous comprenons mieux pourquoi il orienta une grande partie de ses études anatomiques vers l'anatomie appliquée et vers l'anatomie régionale - toutes les deux étant particulièrement utiles au praticien ; pourquoi un anatomiste accompli s'éloigna de sa formation initiale pour aborder des problèmes relatifs à l'élevage et à l'économie des animaux de rente, à l'hygiène et à la production des denrées alimentaires d'origine animale ; pourquoi il travailla si dur à moderniser l'enseignement vétérinaire et la formation post-universitaire, à créer de nouveaux outils pédagogiques ou essaya de transformer les Écoles en Facultés ; pourquoi, enfin, il contribua si ardemment au développement de la recherche sur l'École.

Il ne fit au fond que se conformer à son idéal du vétérinaire qui, pourvu d'une solide base médicale, envisage également l'application de ses connaissances au maintien et au développement de l'élevage, ainsi qu'à la protection de la santé publique :

« ... je me suis efforcé d'ouvrir aux sciences vétérinaires des perspectives nouvelles et de les faire bénéficier, non seulement des progrès enregistrés dans toutes les branches de la médecine, mais encore des acquisitions récentes de la génétique, de la nutrition, de la reproduction, etc. Je pense, en effet, que l'orientation médicale de ces sciences ne saurait être trop exclusive et que complétées par des connaissances biologiques et économiques, elles ont un rôle capital à jouer dans l'amélioration de la production animale. [...]

En me conférant l'autorité qui s'attache à la fonction, en élargissant mon champ d'action et en m'incitant à étudier des questions qui échappaient jusque-là à ma spécialisation primitive, cette situation à la tête de l'enseignement vétérinaire, m'a donné de nouvelles responsabilités mais, en revanche, des possibilités accrues. Elle m'a permis d'être en liaison constante et étroite avec d'autres établissements d'enseignement supérieur comme la Faculté de Médecine, l'Institut national agronomique, le Muséum national d'Histoire naturelle ; elle m'a conduit à m'intéresser aux grands

problèmes de la zootechnie et à intervenir directement pour que les méthodes d'élevage soient délibérément engagées dans une voie scientifique. » [83]

« Le domaine et les missions des sciences vétérinaires ne cessent de s'étendre, tant sur le plan théorique de la connaissance que le plan pratique de l'exercice professionnel. Les obligations et les responsabilités qui découlent de cette extension demandent des capacités multiples et approfondies que l'on doit chercher dans un enseignement complémentaire et une formation spécialisée.

Le problème n'est ni particulier ni nouveau. [...] Notre enseignement vétérinaire français en a commencé la réalisation depuis trente ans par une spécialisation en élevage et en médecine vétérinaires tropicaux, en hygiène publique vétérinaire, en inspection des denrées d'origine animale. [...] Tout au plus apparaît-il nécessaire, dans cette voie nouvelle, de ne pas se borner à l'attribution complaisante d'un parchemin supplémentaire, mais de poursuivre l'édification mûrie d'une qualification professionnelle véritable, estimée et recherchée, et aussi de ne laisser amorcer l'étude spéciale d'une technique que lorsque les connaissances générales auront été largement acquises ; une sérieuse et large culture n'est-elle pas le garant de l'utilisation judicieuse de méthodes aux plus étroites applications ? » [93]

IV.2. CLEMENT BRESSOU ET LES SOCIETES SAVANTES

Clément BRESSOU tenait donc en haute estime la profession, la recherche et l'enseignement vétérinaires. Après avoir vécu selon son idéal du métier, en menant des travaux scientifiques de bon aloi, en encourageant et en défendant la recherche vétérinaire ainsi que l'enseignement vétérinaire en tant que Directeur de l'École d'Alfort, la suite logique était de faire partager cet idéal.

Il tourna alors son dévoué vers les sièges de différentes Académies, où il pouvait faire entendre sa voix devant un auditoire averti et écouté des Pouvoirs Publics. Fort de ses nombreux travaux scientifiques, de sa position et des mesures qu'il prit en tant que Directeur, il fut élu comme membre titulaire au sein des plus prestigieuses et des plus anciennes d'entre elles.

Découvrons, à travers ces diverses élections, l'opinion que se faisait Clément BRESSOU du rôle et des responsabilités d'une Académie et de ses membres, ce qu'ils pouvaient apporter au développement des sciences vétérinaires et pourquoi il tenait tant à en faire partie.

IV.2.a. L'Académie Vétérinaire de France

Il devint tout d'abord membre de l'Académie Vétérinaire de France en 1942.

Succédant au Professeur URBAIN, il fut ensuite élu Président de l'Académie en 1946 et occupa, une fois son mandat terminé, le poste de Secrétaire Général de 1947 à 1974 [134].

Il exposa l'idée qu'il se faisait de l'Académie Vétérinaire, de son rôle et de ses responsabilités scientifiques, lors de sa prise de fonction au poste de Président en 1946 :

« En m'appelant à diriger vos travaux au cours de la présente année, vous m'avez fait un honneur dont je mesure tout le prix. je vous en exprime mes sincères remerciements. [...]

Aujourd'hui, alors que, la paix victorieuse enfin obtenue, la nation retourne à la vie normale dans la légalité de ses institutions, il vous apparaîtra nécessaire de revenir, nous aussi, progressivement sans doute, mais avec méthode et persévérance, à nos règles traditionnelles, à cette tradition qui confère d'autant plus de prestige et d'autorité à une assemblée comme la nôtre que, librement acceptée, elle est observée avec plus de rigueur.

Vous aurez à accueillir et à discuter les notes, les mémoires et les rapports qui vous seront présentés, à les sanctionner de vos suffrages ; vous devrez aussi en assurer la publication et la

diffusion ; il vous appartiendra, enfin, de désigner ceux qui vous paraîtront les plus dignes. Ce sont là les tâches coutumières d'une Académie.

Mais dans le vaste domaine qu'embrasse votre savoir et dans sa variété, il arrive souvent que les conceptions s'affrontent, que les idées s'opposent. De même qu'un tribunal peut, s'élevant au-dessus des faits de la cause, « dire de droit », de même, il me semble que parfois vous aurez à « dire de vrai ». Au-dessus des débats et des controverses, hors de toute autre considération que la vérité scientifique, il est essentiel qu'une autorité indiscutable puisse dégager une doctrine ; l'exceptionnel groupement de compétences que vous représentez vous confère aussi cette mission.

Alors, enfin, que dans une Europe meurtrie, le relèvement et la grandeur de la Patrie française s'imposent à nos esprits et à nos cœurs, notre tâche risquerait d'être stérile si nous ne vivions pas avec les obligations de notre temps. Une Académie doit faire corps avec la nation, répondre à ses besoins, se pencher sur les problèmes pressants de l'heure. Certes, ces initiatives relèvent directement des administrations, mais nous sommes les conseillers des pouvoirs publics et c'est les seconder que de les éclairer de nos suggestions et de nos vœux. Où, mieux qu'auprès de vous, ceux-ci pourraient-ils trouver plus de compétence et plus dévouement ? Plus d'indépendance aussi.

Telles sont les préoccupations qui me paraissent devoir être les nôtres au cours de cette année. Ayons conscience du rôle qui nous est dévolu et de l'effort nécessaire pour assurer l'avenir. Pour réussir, le secret est fort simple ; il est vieux comme le monde, il a fait ses preuves à tous les âges comme dans tous les pays, il s'impose aux sociétés comme aux individus, il tient en ce seul mot : Laboremus !

Messieurs, je vous invite à reprendre le cours de vos travaux. » [64]

Clément BRESSOU désirait donc voir jaillir la vérité des débats et les vœux des discussions. Par l'exceptionnel groupement de compétences que représentait l'Académie Vétérinaire, ses membres se devaient de travailler sans relâche à résoudre les problèmes posés à leur réflexion par les Pouvoirs Publics.

La même année, il rappela que, dès la fondation de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire dont l'Académie était issue, ses membres travaillèrent ardemment au développement des connaissances scientifiques, à l'avancée des sciences vétérinaires et à la prospérité de la nation :

« La Compagnie dont nous fêtons le centenaire naquit exactement en 1844. Nous devons donc nous excuser d'avoir pris dans l'organisation de la cérémonie de ce soir quelques libertés avec la chronologie.

Il y a deux ans, notre pays, meurtri, ployait sous la contrainte de l'occupation ; on ne pouvait penser célébrer alors avec dignité et indépendance un heureux anniversaire. Confiants en des jours plus sereins que nous sentions proches, nous avons remis à plus tard notre projet. Aujourd'hui qu'une héroïque Libération et la Victoire nous ont rendu de nouvelles raisons d'espérer, nous avons donné libre cours à nos désirs et conféré à cette commémoration une solennité à laquelle nous tenions. [...]

Le labeur de nos aînés s'est maintenu à la hauteur de leur enthousiasme et de leur ardeur créatrice. L'activité déployée pendant vingt lustres par nos devanciers a produit un nombre imposant de travaux et représente une contribution plus qu'honorable au développement des sciences naturelles. Fidèles à leur programme, dévoués à leur idéal, ils ont rempli leur mission de progrès scientifique et d'émancipation professionnelle. Nous qui sommes leurs continuateurs, nous leur devons ce pieux hommage, que nous leur adressons tout empreint de vénération et de respect.

C'est encore un tribut de reconnaissance que je crois devoir adresser à nos bienfaiteurs. Par leurs libéralités, ils ont permis le développement de l'œuvre de notre Académie ; ils ont encouragé la recherche, entretenu l'émulation et parfois suscité des découvertes. Le patrimoine qu'ils nous ont légué ne pouvait porter de meilleurs fruits.

Esquisser en ce jour les travaux de l'Académie, c'est retracer l'histoire des progrès des sciences vétérinaires pendant un siècle et souvent jalonner les étapes des grandes acquisitions de la

biologie et de la médecine. [...]

Il y a cinquante ans, lors d'une cérémonie qui par bien des côtés rappelle celle d'aujourd'hui, le représentant du Ministre souhaitait à la Société centrale de médecine vétérinaire un âge adulte puissant et prospère. Je ne sais si, dans l'échelle des longévités, cent ans représentent la maturité d'une institution scientifique, mais à évoquer l'humble condition des premiers élèves de Claude BOURGELAT, à se remémorer ensuite les titres enviés de nos fondateurs et à considérer, ce soir, la haute autorité de l'assistance réunie pour fêter notre Compagnie, je crois pouvoir affirmer que l'Académie vétérinaire a pleinement rempli la mission qui lui fut assignée à sa naissance. Par elle, l'art vétérinaire a brillamment conquis sa place, à la fois dans la Science et dans le Pays.

Que ce passé nous serve de guide et soit le garant de notre avenir. » [66]

Bien plus tard, en tant que Secrétaire Général, à la séance solennelle du 5 décembre 1962 de l'Académie Vétérinaire, il rappela à tous les membres les responsabilités inhérentes à leur statut d'élite. Il déplora, à plus d'un titre³⁴⁶, l'absence de prise en compte par les Pouvoirs Publics des avis émis par leur institution :

« Une Académie, par la convergence des compétences qu'elle réunit, par la confrontation des idées qu'elle oppose, par la libre discussion entre des tendances différentes et par le souci commun du bien général apparaît comme un arbitre souverainement éclairé et parfaitement indépendant. [...]

Mais ce qui nous surprend aujourd'hui, c'est que [...] nous n'avons plus à répondre à des sollicitations officielles que cependant d'autres Départements ministériels adressent régulièrement à des Assemblées similaires à la nôtre ; et si d'aventure nous prenons, oh ! certes très modérément, la téméraire initiative de faire connaître notre avis aux Pouvoirs Publics, nous ne savons jamais si cet avis a été pris en quelque considération, ou même s'il est arrivé à une normale destination.

[...] Dans sa déjà longue activité, l'Académie Vétérinaire reste attachée à sa mission avec autant d'ardeur et de compétence sinon avec la même pétulance.

Sans doute son labeur méritoire a-t-il contribué souvent à élucider bien des problèmes posés par la conservation de la santé animale, mais la complexité de la vie, les progrès des connaissances et des techniques, les interactions d'un milieu naturel et social en perpétuel changement confère-t-il au développement du monde animal dirigé vers des fins économiques des aspects qui varient suivant les circonstances et les temps et posent à notre sagacité des problèmes toujours nouveaux. C'est à étudier et si possible à prévoir cette évolution, à prévenir ses conséquences que nous sommes voués. Ainsi se justifient la permanence de notre rôle et la bienfaisance de notre action. » [97]

IV.2.b. L'Académie d'Agriculture de France

Il fut élu à l'Académie d'Agriculture le 26 mai 1943, dans la Section d'Économie des Animaux, succédant à M. ALQUIER [148]. Citons le discours prononcé par A. DEMOLON, Président de l'Académie d'Agriculture en 1943, pour la réception de Clément BRESSOU au sein de cette confrérie :

« **M. le Président.** [A. DEMOLON] – Mon cher Confrère, vos travaux scientifiques joints à l'autorité personnelle que vous avez acquise, vous désignaient particulièrement pour siéger dans la Section d'Économie des animaux de notre Compagnie. [...] Votre magistral traité en 4 volumes consacré à « l'Anatomie régionale des animaux domestiques » honore à la fois son auteur et la Science française ; il suffirait à vous assurer une réputation de spécialiste qualifié. Mais les vues larges qui vous caractérisent vous ont amené à étendre bien davantage votre domaine d'action.

346 Voir IV.3.a. Promouvoir la recherche vétérinaire et zootechnique en France

C'est ainsi que vous avez pris l'initiative à l'École d'Alfort d'études sur la génétique animale ; tout récemment vous avez créé un laboratoire destiné au diagnostic biologique de la gestation et à l'examen des questions se rapportant à la reproduction. Nous sommes ainsi assurés de ne pas rester en dehors du mouvement international dans une branche de la biologie dont les progrès peuvent avoir une répercussion considérable sur la technique. [...]

Je suis persuadé que votre présence parmi nous contribuera à élargir nos horizons, à étoffer nos discussions et à dégager des vues générales solidement étayées qui serviront les buts poursuivis par notre Compagnie. Au nom de vos nouveaux confrères je vous souhaite la bienvenue et vous invite à prendre séance parmi eux.

M. Cl BRESSOU. – *Monsieur le Président, les paroles trop élogieuses par lesquelles vous venez de m'accueillir, le grand honneur que vous me faites en m'appelant par vos suffrages à siéger parmi vous dans cette savante Compagnie, constituent une distinction rare et un témoignage de haute estime dont j'ai pleinement conscience. [...]*

Cette Section d'Économie des animaux, dans laquelle je dois prendre place, groupe, autour des praticiens les plus éminents de l'élevage, des techniciens de la biologie animale et des représentants de la science vétérinaire. J'ai l'heureux privilège de pouvoir me placer aujourd'hui sous le patronage tutélaire de Confrères ayant appartenu à l'une et à l'autre de ces deux catégories.

Jules ALQUIER, mon prédécesseur direct [...] estimait, avec Emile DUCLAUX, que l'amélioration de la production animale est conditionnée par la connaissance des phénomènes intimes de la nutrition et que les progrès dans ce domaine, devaient être réalisés scientifiquement d'abord, pratiquement ensuite. Cette conception dirigea les recherches de notre regretté confrère et le conduisit à d'intéressantes réalisations. Elle mériterait d'être généralisée.

Les sciences biologiques ont, depuis 50 ans, accompli sur bien des points des progrès dont la pratique de l'élevage n'a pas tiré tout le profit désirable. Les connaissances récemment acquises dans différents domaines de la physiologie et de la pathologie comparées doivent avoir leur répercussion sur les spéculations zootechniques. Elles permettent d'entrevoir la mise en œuvre de mesures d'hygiène préventive susceptibles de libérer l'élevage des tares qui l'amoindrissent et de le préserver des dangers qui le menacent. » [133]

Sitôt entré au sein de cette confrérie d'agronomes, il exposa donc sa volonté d'appliquer à l'élevage les dernières données acquises par la Science.

Il fut élu Président de l'Académie d'Agriculture en 1953, succédant ainsi à Maurice LEMOIGNE [148]. De la même manière qu'il exposa sa vision du rôle et des responsabilités de l'Académie Vétérinaire de France, il présenta, dans un discours chargé d'humour, son point de vue sur l'Académie d'Agriculture lors de son investiture au poste de Président :

« M. Maurice LEMOIGNE, président sortant. - [...] Je vais maintenant, mes chers confrères, quitter cette place et céder la présidence à mon excellent ami M. le Professeur BRESSOU. Je n'ai pas besoin de faire son éloge devant vous. Vous connaissez tous sa parfaite courtoisie qui lui attire de nombreuses sympathies, la fermeté de son caractère et vous avez tous pu également apprécier la clarté, la solidité, l'efficacité et souvent le courage de ses interventions. Je suis heureux de lui rendre publiquement hommage. [...]

M. Clément BRESSOU, président. – *Mes chers confrères, au moment d'occuper les hautes fonctions que je dois à votre bienveillante désignation, permettez-moi de vous dire tout l'honneur que j'en ressens et de vous exprimer, avec sincérité, ma profonde reconnaissance.*

Ce faisant, je satisfais certes à une heureuse tradition, mais je remplis aussi un devoir dont j'ai pleinement conscience, car je me sens, en occupant ce fauteuil où tant de brillants agronomes ont siégé avant moi, particulièrement favorisé. [...]

Mes chers confrères, je dois vous avouer que pour me préparer au rôle que votre sympathie

me fait tenir aujourd'hui, j'ai, mettant à profit les congés de la fin d'année, parcouru les comptes rendus des séances consacrées par diverses Sociétés scientifiques à l'installation annuelle de leur Bureau. J'ai été amené à lire ainsi maints discours présidentiels ; cette lecture attrayante m'a beaucoup appris, souvent divertie et toujours procuré des sujets de méditation.

J'imagine qu'un auteur à l'esprit malicieux obtiendrait quelques succès à écrire une petite anthologie de cette éloquence laudative bien particulière.

Dans une de ces allocutions, le Président d'une de nos plus célèbres Académies, prenant place au fauteuil et faisant allusion au dévouement des Secrétaires perpétuels, avouait à ses collègues qu'il se préparait à vivre pendant un an l'existence d'un Roi fainéant entouré des Maires du Palais !

Encore, croyez-le bien, que je ne confonde pas étymologiquement "fainéant" et "feignant", cette évocation historique me paraît exactement répondre au sort qui m'est personnellement réservé au Bureau de notre Compagnie, entre les deux solides piliers de notre Institution que sont notre Secrétaire et notre Trésorier perpétuels. [...]

Que dire de notre Trésorier perpétuel, dont la forte carrure et la tranquille bonhomie contrastent singulièrement avec la précarité de nos ressources, et la fragilité de nos bilans ? Nous savons le trésor d'ingéniosité et de vigilance que M. BRASART déploie pour assurer ce que, par euphémisme sans doute, on est convenu d'appeler la prospérité financière. [...]

Qu'ai-je à dire maintenant des perspectives de travail pour l'année qui vient de commencer ? Je ne vois vraiment rien qui puisse être changé dans nos habitudes.

Nos séances commencent presque à l'heure ; le bruit des conversations particulières, que je me garderai bien d'interrompre faute de pouvoir les empêcher, ne couvre qu'exceptionnellement la voix des orateurs ; notre installation matérielle n'est certes pas très confortable, il n'empêche que nos sièges sont convoités ; la lumière parcimonieusement dispensée dans cette salle nous est disputée par de grands murs où les ors ont pâli davantage que le souvenir des confrères disparus qu'ils doivent évoquer...

Mais ce cadre nous est familier. Il nous est cher parce qu'il abrite nos réunions où la cordialité des relations est la règle, où l'estime réciproque s'affirme entre hommes de bonne volonté, également passionnés de vérité et dévoués au bien du public. [...]

Vos débats, toujours courtois, dominent les agitations du forum et s'élèvent au-dessus des mesquines luttes d'intérêt ; ils n'en ignorent cependant ni les enchaînements, ni les conséquences et c'est pourquoi, sans doute, à maintes reprises, vous avez cru devoir transmettre aux Pouvoirs publics des suggestions ou des avis inspirés uniquement par le souci de l'intérêt général.

À ce propos, ne doit-on pas regretter que les problèmes agricoles de l'heure ne soient pas plus souvent confiés à notre examen ? C'est le rôle d'une Académie comme la nôtre de se livrer à des études théoriques ou à des expériences pour lesquelles les Services publics, absorbés par le souci journalier des affaires administratives, manquent trop souvent de temps ou de moyens. Où pourrait-on trouver réunis plus de compétences garanties et plus de dévouement éprouvé ! [...]

Conservons surtout à notre labeur cette indépendance et ce désintéressement qui donne à nos avis le principal de leur force et assure leur pérennité.

Poursuivons notre tâche avec cette sérénité que confère la recherche obstinée de la vérité et la certitude de travailler dans l'intérêt du pays, car nous sommes tous persuadés, ici, n'est-il pas vrai, que le développement de l'Agriculture est le plus sûr garant de la prospérité nationale. » [78]

L'Académie d'Agriculture, tout comme l'Académie Vétérinaire, était donc pour Clément BRESSOU une autorité supérieure, particulièrement en matière de problèmes agricoles vers qui les Pouvoirs Publics pouvaient, et même devaient, se tourner. La compétence de ses membres, leur désintéressement et leur indépendance faisaient en effet d'eux les interlocuteurs idéaux.

IV.2.c. L'Académie Nationale de Médecine

Il intégra les rangs de l'Académie Nationale de Médecine, dans la Section de Médecine Vétérinaire, le 9 mai 1950 avec cinquante-quatre voix sur quatre-vingt-cinq [151], succédant ainsi à M. BROCCQ-ROUSSEU.

Il fut par la suite élu, à l'unanimité, membre annuel du Conseil d'Administration de l'Académie le 5 décembre 1961, aux côtés de MM. REILLY, HALBRON et MONOD [42] ; et fut membre des Commissions permanentes du Langage Médical et du Dictionnaire, de l'Alimentation et de la Protection contre la Pollution du Milieu Ambiant [168].

Pressenti au poste de Président pour 1976, il dut se retirer de la vie académicienne pour d'impérieuses raisons de santé [47] [140].

Les prises de position de Clément BRESSOU devant cette Académie concernèrent principalement la lutte contre la tuberculose bovine, la défense de la vaccination par le B.C.G. et la prophylaxie de la fièvre aphteuse³⁴⁷. Il ne manqua pas de souligner l'apport de la médecine vétérinaire à la médecine humaine dans le domaine de l'expérimentation et de la pathologie comparée³⁴⁸.

IV.2.d. L'Académie des Sciences

Enfin, et comme consécration de sa carrière académique, il fut élu membre titulaire de l'Académie des Sciences le 20 février 1956, au fauteuil précédemment occupé par Maurice JAVILLIER, dans la dixième Section d'Économie Rurale. Il fut introduit en séance par M. le Secrétaire perpétuel pour les Sciences chimiques et naturelles le 16 avril 1956 sous la Présidence de M. Armand DE GRAMONT. Ce dernier donna lecture du décret en date du 23 mars 1956, par lequel cette élection fut approuvée, puis il lui remit la médaille de Membre de l'Institut et l'invita à prendre place parmi ses Confrères [129] (Photos 52 à 54).

Son entrée à l'Académie des Sciences fut le résultat d'une persévérance remarquable puisqu'il proposa sa candidature à quatre reprises :

En 1952, à la place laissée vacante par le décès de M. Émile SCHRIBAU [124] ;

En 1953, à la place de M. Louis LAPICQUE [125] ;

En 1954, à la place de M. Emmanuel LECLAINCHE [126] ;

Et en 1955, le 16 mai pour être exact, à la place de M. Albert DEMOLON [127].

Lors de cette dernière séance, il fut soutenu par M. Gaston RAMON devant les autres académiciens au cours du Comité Secret :

« Il y a à peine un an, j'évoquais ici même, quelques phrases d'un Rapport d'Émile ROUX, présentant en 1917, la candidature d'Emmanuel LECLAINCHE, vétérinaire, à la place de Jean-Baptiste CHAUVE, également vétérinaire d'origine.

"Il est de tradition dans cette Académie, disait Émile ROUX, que la médecine vétérinaire à cause de son importance pour l'Agriculture ait au moins un représentant dans la section d'Économie rurale... aussi la Section d'Économie rurale propose-t-elle de remplacer par un vétérinaire, notre Confère, CHAUVEAU, et n'a-t-elle inscrit que des vétérinaires sur la liste qu'elle présente..."

Ainsi s'exprimait Émile ROUX, il y a 38 ans.

347 Voir II.3. L'ŒUVRE DU VÉTÉRINAIRE

348 Rappelons la séance du 10 avril 1962 au cours de laquelle il présenta le livre « *Cancéro-résistance et cancéro-sensibilité des diverses espèces animales* » par M. Ch. LOMBARD et dans lequel les carnivores domestiques sont présentés comme des modèles spontanés de cancer fort intéressants pour la médecine humaine [98].

Rappellerai-je à nouveau dans ce même ordre d'idées, qu'il y a quelques années encore, les Sciences Vétérinaires avaient deux représentants dans la Section d'Économie rurale, nos confrères Gustave MOUSSU et Emmanuel LECLAINCHE.

Ayant ainsi évoqué le passé et la tradition perpétuée de l'Académie, ayant invoqué en faveur de cette tradition le témoignage écrit du plus grand des disciples de Pasteur qui, comme le Maître, a honoré notre Compagnie, je vous demande la permission d'attirer votre attention sur la candidature de Clément BRESSOU, vétérinaire, à la place actuellement vacante dans la Section d'Économie rurale.

Les titres et travaux de M. BRESSOU, vous les connaissez et par la notice qu'il a remise à chacun de vous et par l'exposé si documenté qui vient de vous en être fait.

Je désirerais toutefois insister sur certains côtés de l'œuvre de ce candidat.

M. BRESSOU enseigne depuis quarante années par la parole et par des ouvrages qui font autorité en France et à l'étranger, l'anatomie comparée des animaux, base de la physiologie, de la chirurgie, de la "typologie" vétérinaires.

Cependant, M. BRESSOU n'a pas limité son action à l'enseignement, il s'est intéressé sans cesse à la Zootechnie proprement dite, à la Génétique, à la Pathologie, à l'Épidémiologie, à la Prophylaxie des maladies infectieuses des animaux trop souvent transmissibles à l'homme. Je n'en veux pour preuve que ses recherches et ses publications sur la production animale, sur la stérilité des bovins, sur l'insémination artificielle, sur la production de la viande et du lait, sur la tuberculose bovine, etc...

Ses travaux lui ont valu d'être accueilli et de jouer un rôle important dans des Conseils, dans les Comités parmi lesquels le Conseil National de la Recherche scientifique (section de biologie animale), le Conseil supérieur de la Recherche scientifique et technique d'outre-mer, le Conseil supérieur de l'Institut national de la Recherche agronomique (il est membre élu du Comité permanent de ce Conseil), le Conseil supérieur d'Hygiène publique de France, le Conseil consultatif des Épizooties au Ministère de l'Agriculture, le Conseil national de la protection de la nature, dont il est Secrétaire Général, l'Office international pour la Protection de la nature dont il est Vice-Président, etc...

M. BRESSOU est membre de l'Académie Vétérinaire dont il a été Président et dont il est Secrétaire Général depuis 1947. Il est membre de l'Académie nationale de Médecine (section vétérinaire), de l'Académie d'Agriculture dont il a été président en 1953.

Monsieur Bressou est également membre de diverses Académies et Sociétés savantes étrangères.

Messieurs, le 3 janvier dernier, dans son discours inaugurant sa présidence, discours qui m'a fortement impressionné et oserais-je dire que je ne suis pas le seul, M. le Président FAGE émettait le vœu que le Gouvernement fasse appel à notre Compagnie pour l'éclairer sur les réformes qu'il projette sur les problèmes, que pose à chaque instant, l'économie de notre pays.

Cependant, Messieurs, l'Élevage ou selon l'appellation actuelle "la Production animale" constitue avec la "Production agricole" proprement dite, l'une des principales ressources, l'une des grandes richesses de la France. Si, selon le vœu d'ordre général exprimé il y a quelques mois par notre Président, en cette enceinte, formulant des axes en ce qui concerne notamment la Production animale, branche très importante de notre Économie nationale, il est nécessaire que soit ici représentée la zootechnie qui est à la base de l'Élevage et qui repose elle-même sur l'anatomie, sur la physiologie, sur la pathologie des animaux.

Or je souligne que les activités de M. BRESSOU, et elles sont nombreuses et méritoires, s'exercent pour la plupart dans le cadre des sciences zootechniques et des sciences naturelles et dans le vaste domaine de l'Économie rurale.

Et c'est pourquoi, tout en m'autorisant des paroles prononcées il y a 38 années par la grande voix d'Émile ROUX et que j'ai rappelées au début de mon intervention, je prends la liberté de recommander chaleureusement à vos suffrages M. Clément BRESSOU pour occuper la place actuellement vacante dans la Section d'Économie rurale. » [31]

L'intervention de Gaston RAMON ne suffit certes pas à faire élire Clément BRESSOU cette année, mais nous ne doutons pas que son soutien joua un rôle déterminant dans son élection l'année suivante.

Assez ironiquement, M. RAMON ne put prendre part au vote du 20 février 1956, au cours duquel Clément BRESSOU fut élu au deuxième tour avec trente-six suffrages sur soixante et un. Il s'en expliqua en tant que Président du Comité pour la remise de l'Épée d'Académicien au Professeur BRESSOU, le 20 décembre 1957, et en profita pour lui témoigner encore une fois toute son amitié :

« Lorsque mes amis [...] sont venus me demander de prendre la présidence du Comité se proposant d'honorer le Professeur BRESSOU, récemment élu Membre de l'Académie des Sciences, j'ai accepté d'emblée et d'enthousiasme. C'était pour moi l'occasion de rendre hommage à mon éminent confrère.

Toutefois, dans la suite, je me suis interrogé. J'ai recherché les raisons de ma désignation. Ce n'est certes pas celle d'avoir contribué, mon cher Ami, à votre éclatant succès, par mon bulletin de vote. Le 20 février de l'année dernière, terrassé que j'avais été par la maladie, l'avant-veille, je n'ai pu, à mon très vif regret, vous donner mon suffrage. Vous n'en avez d'ailleurs pas eu besoin pour triompher.

J'ai alors pensé que le privilège de cette présidence qui m'était ainsi octroyé, je le devais à notre amitié mutuelle, au fait aussi que je suis votre aîné ; oh ! de quelques mois seulement, mais bien davantage en apparence ; au fait encore que nous sommes de la même promotion des Écoles vétérinaires, vous de Toulouse, moi d'Alfort. » [90]

La réponse de Clément BRESSOU à cette même séance témoigne assez bien du sentiment de fierté qu'il éprouvait à siéger au sein des Académies, en particulier parmi les Académiciens de l'Institut de France :

« Est-il une situation plus aventurée que celle du personnage isolé au sein d'une assistance attentive, que l'on vient, suivant l'usage, de parer de toutes les vertus, de couvrir d'éloges, dont on attend les confidences sur une existence, laborieuse certes, mais à vrai dire sans histoire, vécue au cours des ans suivant l'enchaînement heureux des circonstances, qui doit confesser son trac en le baptisant émotion et dissimuler par bienséance une satisfaction très réelle et parfaitement légitime ?

Elle est fâcheuse, en vérité ! J'en fais l'expérience ce soir et me prends à penser que je fus bien téméraire de céder aux organisateurs de cette manifestation.

Cependant, soucieux de rester dans l'orthodoxie de l'Académie à laquelle j'ai le grand honneur d'appartenir, je me suis référé aux préceptes d'un de nos anciens Secrétaires perpétuels, FONTENELLE, qui connaît aujourd'hui un renouveau de faveur. "Les louanges refusées, dit-il, savent bien revenir avec plus de force, et il peut être aussi modeste de leur laisser leur cours naturel... en les prenant pour ce qu'elles valent", ajoute-t-il, non assurément pour assimiler la louange à la flatterie mais plutôt pour inciter celui qui est louangé à considérer que dans les compliments la part de l'affection et des encouragements est souvent la plus précieuse. » [90]

Parmi ce cénacle d'érudits, il fit connaître plus de quatre-vingts notes de recherche pure ou appliquée, portant notamment sur l'Économie rurale, la Nutrition des animaux de rente, l'Immunité anti-aphteuse et la Pathologie comparée (Annexe 8). Il contribua de ce fait à répandre les travaux qu'il jugeait originaux ou d'intérêt par rapport à l'actualité de l'époque, et poussa donc l'Académie à se pencher sur certains problèmes de la médecine vétérinaire, voire à émettre des vœux.

Vice-Président de l'Académie des Sciences en 1974, il renonça à la présidence l'année suivante pour raisons de santé [135], considérant qu'un Président se devait d'être en pleine mesure de ses moyens physiques (Témoignage de M. Marc BRESSOU). Jean-Jacques TRILLAT, le Président de l'Académie pour l'année 1974, et Maurice FONTAINE, Président pour l'année 1975, témoignèrent

tous deux de leur estime pour le Professeur BRESSOU à l'annonce de cette nouvelle :

« **Discours de M. Jean-Jacques TRILLAT, Président sortant.** - Mon devoir est de remercier chaleureusement tous ceux qui, au cours de cette année ont bien voulu m'apporter leurs conseils, leur appui et leur aide. Je commencerai par notre Confrère BRESSOU qui, malgré de sérieux ennuis de santé, a tenu à participer à plusieurs de nos Commissions, apportant son aide précieuse et pleine de sagesse, dont je lui garde une grande reconnaissance. Malheureusement, notre Confrère nous a récemment avisés qu'il ne pourrait assumer la charge de Président qui lui revenait en 1975 ; permettez-moi de lui exprimer nos regrets à tous et de lui adresser nos meilleurs vœux de santé. » [166]

« **Discours de M. Maurice FONTAINE, Président pour 1975.** - Mes premières pensées vont à notre Vice-Président de l'année 1974, Clément BRESSOU, qui devrait aujourd'hui occuper cette fonction si sa haute conscience ne l'avait conduit à décliner cet honneur et cette charge. Permettez-moi de m'associer au Président TRILLAT pour lui adresser nos vœux les plus chaleureux de rapide rétablissement et lui exprimer notre espoir de le revoir bientôt parmi nous, car la sagesse de ses conseils et la chaleur de son amitié nous manquent beaucoup. [...] » [142]

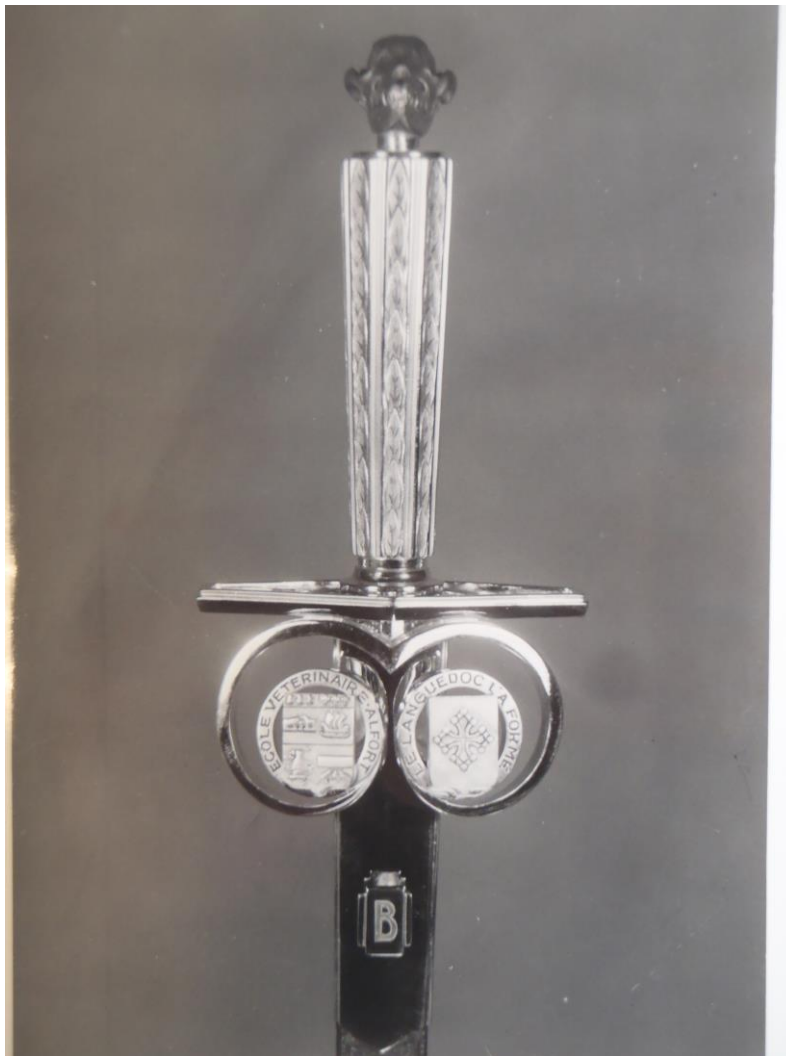
Photo 52 : Clément BRESSOU en tenue d'Académicien et tenant l'épée honorifique conçue par Raymond SUBES [41].



Photo 53 : Épée d'Académicien de Clément BRESSOU, conservée au Musée de l'ENVA (Cote 2006-0-00101).



Photo 54 : Coquille, garde, pommeau et fusée de l'épée d'Académicien de Clément BRESSOU. Sur la coquille figurent les écussons de l'École vétérinaire d'Alfort et du Languedoc (« Le Languedoc l'a formé »). Sur la fusée figurent des feuilles de sauge et sur le pommeau se trouve une tête de chien, rappelant son labeur scientifique et professionnel. Enfin, sur la garde figurent deux tridents des gardians de Camargue (non visibles sur cette vue), témoignage de son attachement à cette terre [31].



IV.3. CLEMENT BRESSOU ET L'AGRICULTURE

L'agriculture était, pour Clément BRESSOU, une sorte de creuset où toutes les disciplines venaient se confondre : *« Il est indiscutable [que les Sciences agronomiques] se présentent à nous comme le groupement d'un vaste ensemble de disciplines s'intéressant dans le cadre des sciences biologiques, communément orientées vers une fin qui leur est propre et tributaires de méthodes et de techniques particulières. Par la curiosité de leur esprit, le respect de la rigueur expérimentale, le souci de la méthode et de la généralisation, ceux qui aujourd'hui s'adonnent à la recherche agronomique, témoignent de l'esprit scientifique le plus positif et le plus rigoureux. »* [79]

De son point de vue, les sciences vétérinaires, à la fois par leur aspect hygiénique, médical et zootechnique, contribuaient de manière prépondérante à toutes les avancées en matière d'élevage, donc à l'avancée de l'agriculture et donc à la prospérité des nations.

En prenant place parmi les Académies françaises, notamment au sein de l'Académie d'Agriculture, en plus de chercher la reconnaissance de ses pairs, il souhaitait participer toujours plus au développement des connaissances agricoles.

Nous avons déjà vu qu'il proposa l'application à l'élevage de données déjà acquises par l'hygiène, la génétique, l'alimentation, par la physio-pathologie de la reproduction³⁴⁹ et qu'il les préconisa dès son entrée à l'Académie d'Agriculture³⁵⁰.

Par la suite, son action s'orienta plus nettement vers le développement de la recherche scientifique - vétérinaire et zootechnique - et vers la formation de chercheurs à la fois créatifs, désintéressés et animés par leur foi en la Science :

« ... il m'est apparu que l'une des œuvres les plus urgentes à accomplir en faveur de l'agronomie devait être la formation de chercheurs qualifiés. Les cadres anciens s'étaient orientés vers l'expérimentation agricole, le contrôle, la vulgarisation. Si ces diverses tâches de la recherche en agriculture sont utiles, si même elles sont indispensables, elles ne sauraient ni suppléer, ni encore moins supplanter la recherche scientifique qui seule est génératrice de véritable progrès. J'ai apporté mon concours à la création d'une recherche zootechnique jusqu'en ces derniers temps inorganisée, à la refonte d'une recherche vétérinaire mal adaptée aux besoins impérieux de l'économie animale actuelle. » [83].

IV.3.a. Promouvoir la Recherche Vétérinaire et Zootechnique en France

Il commença par faire remarquer aux membres de l'Académie d'Agriculture les carences manifestes, tant en terme de personnel qu'en terme d'équipement ou d'organisation, de la recherche vétérinaire et de la recherche zootechnique en France :

« L'intérêt qu'a pris l'Académie aux communications de MM. COMBES, LEMOIGNE et CHEVALLIER sur la recherche scientifique dans le domaine de l'agronomie et la gravité de la situation qu'elles signalent, m'ont incité à intervenir dans le débat.

L'argumentation de nos confrères se rapporte essentiellement aux recherches spécifiquement agronomiques [...]. Cette argumentation peut être étendue avec autant de vérité aux sciences zootechnique et vétérinaire, aux recherches intéressant la production animale.

En cette matière, la situation est encore plus critique. La recherche zootechnique est pratiquement inexistante en France. Si l'on excepte quelques laboratoires très spécialisés dans l'étude des problèmes de l'alimentation, envisagés du reste plus dans leurs données générales et abstraites qu'en vue des résultats concrets immédiatement applicables aux besoins de l'élevage, la

349 Voir II.3. L'ŒUVRE DU VÉTÉRINAIRE

350 Voir IV.2.b. L'Académie d'Agriculture

recherche zootechnique reste l'œuvre de chercheurs isolés, travaillant pour la plupart dans les laboratoires des chaires d'enseignement, privés de moyens d'expérience, assez loin des réalités de la pratique. Il n'existe aucune organisation d'ensemble, aucun centre directeur, pour coordonner et soutenir les efforts de ceux qui prospectent un domaine aussi vaste et aussi divers que celui de la biologie animale appliquée. Nous ne disposons d'aucune station, d'aucun institut pourvu des moyens d'action nécessaire à l'étude des réactions de nos grandes races domestiques ou même seulement des petits animaux de la basse-cour. On chercherait en vain, chez nous, une station de génétique appliquée aux animaux, alors que cette science a véritablement révolutionné ailleurs les méthodes de sélection et de croisement ; on n'a fait aucun effort pour transposer dans la pratique les magnifiques découvertes sur le fonctionnement de l'appareil génital alors que les taux de l'infécondité de nos femelles augmentent et que les avortements se multiplient ; on persiste à ignorer les services que peut rendre l'endocrinologie à la production des jeunes, du lait, de la graisse [...]. Cette carence est d'autant plus regrettable que notre pays possède une richesse incomparable de races animales réunies dans un milieu naturel inégalable pour mettre en valeur toutes leurs productions.

Les recherches vétérinaires sont à peine un peu moins déshéritées. De tout temps, toutes les chaires de l'enseignement vétérinaire ont été dotées des laboratoires nécessaires à l'exercice de leur mission [...]. De ces laboratoires sont sortis de nombreux travaux qui [...] passent pour ne pas être négligeables. Mais depuis une trentaine d'années, d'incompréhensibles mesures administratives ont comprimé les effectifs, supprimé des emplois de chefs de travaux et d'assistants, pépinière des maîtres de demain, réduit à un unique professeur le personnel scientifique de certains services. Ces mesures coupables ont, non seulement ralenti la recherche mais compromis dangereusement le recrutement des chercheurs et des enseignants ainsi que la valeur d'un enseignement qui hier passait pour le premier du monde. [...]

Le Ministre de l'Agriculture dispose, en outre, d'un laboratoire central de recherches, créé voici trente ans pour la lutte contre la fièvre aphteuse et spécialisé depuis dans l'étude des maladies contagieuses. La réputation, dont il jouit à l'étranger et les découvertes qu'on lui doit sont le gage des services qu'il pourrait rendre encore s'il n'était, lui aussi, victime de l'incompréhension administrative. La pittoresque histoire serait à écrire des tribulations de ce malheureux laboratoire qui, passant tour à tour d'un office à un Institut, d'une Sous-direction à une Direction, puis à un nouveau Service, s'est vu séparer des techniciens qui étaient ses pourvoyeurs et qu'il devait renseigner, a supporté les variations les plus fantaisistes de ses effectifs et de ses cadres, subi l'amenuisement progressif de ses moyens matériels pour finalement tomber en léthargie et attendre en vain depuis deux ans la nomination à sa tête d'un animateur digne de son passé. [...]

Si j'ai séparé la recherche zootechnique de la recherche vétérinaire, c'est pour respecter une fâcheuse division administrative avec l'intention de dénoncer l'erreur d'une pareille conception. L'élevage et la science vétérinaire se pénètrent si intensément qu'il n'est pas possible de fixer leurs limites réciproques. [...] il n'est pas possible d'assurer sans le secours de l'homme de l'art, le développement d'organismes animaux d'autant plus fragiles que nos méthodes dites d'amélioration ont créé et entretiennent chez eux à notre profit un grave, un monstrueux déséquilibre organique. L'élevage est, à tous les stades, depuis la procréation de l'individu jusqu'à son plein épanouissement, tributaire de rigoureuses et constantes mesures d'hygiène. Il se confond avec elle ; il est de "l'hygiène en action". Vouloir séparer le zootechnicien du vétérinaire et assigner à celui-ci une unique mission de thérapeute, c'est méconnaître les lois de la biologie, c'est soutenir une hérésie génératrice des déboires et des échecs que nous déplorons. Pour ceux qui n'ont ni prérogatives à défendre, ni situations à consolider, il est évident que ces deux disciplines doivent s'interpénétrer jusqu'à se confondre. Leurs bases scientifiques sont les mêmes, leurs techniques analogues, leurs buts identiques. La recherche scientifique chargée d'assurer leurs communs progrès doit respecter cette unité.

Sur le plan de la science pure, le rôle principal ne cessera d'appartenir aux laboratoires de notre haut enseignement. C'est parmi ses maîtres que continueront à se manifester les chercheurs attachés aux problèmes de la biologie animale. [...]

Mais nos cadres sont hélas ! trop appauvris et les besoins de notre économie trop impérieux pour laisser à la recherche pure une totale indépendance. Nos chercheurs comprendront que dans la tâche immense de reconstruction qui nous attend demain, ils ont un rôle important à remplir ; ils auront à cœur de diriger leur activité vers les problèmes particuliers qui seront signalés à leur sagacité. Les circonstances présentes nous paraissent imposer, pour quelque temps tout au moins, une recherche orientée. [...]

Le recrutement et la formation des chercheurs reste la préoccupation dominante de l'heure. Nos besoins sont tels qu'il convient de les accepter hors d'un particularisme périmé, d'où qu'ils viennent, quelle que soit leur origine, pourvu qu'à de solides bases scientifiques ils joignent des connaissances techniques éprouvées. Ils parachèveront leur formation [...] par de fréquents voyages et des missions renouvelées, d'aller chercher ailleurs ce qu'ils ne pourront pas trouver chez nous.

Dans notre monde moderne, la science et l'industrie se pénètrent de plus en plus et, par un certain relâchement des consciences, l'affairisme tend à gagner tous les milieux. Le jeune chercheur, de par sa spécialisation, se trouvera exposé à bien des tentations. Il est donc nécessaire que son avenir soit solidement et avantageusement assuré si l'on veut qu'il se donne loyalement, entièrement et sans regrets à sa mission.

Enfin, toute recherche, et particulièrement la recherche appliquée, pour être productive doit pouvoir disposer de larges moyens d'expression. Sur ce plan encore, la recherche zootechnique est déficiente. [...] Nous ne disposons d'aucune revue d'élevage d'une haute tenue scientifique, ni de publication spécialisée consacrée aux diverses productions animales, à la génétique, à la bromatologie.

Dans le domaine de la vulgarisation, c'est presque le néant. Il n'existe aucune documentation officielle, aucune liaison permanente entre la masse des éleveurs et les services scientifiques. Dans ce rôle essentiel, si largement rempli à l'étranger [...], rien n'a été tenté.

[...] Certes, l'art et l'intuition des éleveurs ont obtenu des résultats remarquables, parfois même étonnants, mais les progrès de la science nous permettent d'entrevoir aujourd'hui de plus vastes acquisitions. Il appartient à la recherche zootechnique, en précisant les bases et les conditions d'application de ces méthodes scientifiques, de consacrer la primauté de la technique et d'imposer à l'élevage une organisation rénovée.

Si quelques détracteurs ou quelques timorés hésitaient à s'engager dans une voie où tant d'autres pays les ont pourtant devancés et opposaient l'habituelle objection financière, nous leur demandons de considérer que le revenu annuel du cheptel français s'élève au cours actuel à 150 milliards, c'est-à-dire devance de loin n'importe quelle autre production nationale, et qu'il suffirait que toute modeste fermière vit la poule qui picore dans sa cour lui donner une douzaine d'œufs de plus tous les ans et vit la vache qu'elle entretient, trop vieille et très sale dans une étable obscure, lui fournir chaque jour un litre de lait supplémentaire pour que notre balance économique gagnât plusieurs milliards.

La recherche agronomique n'en demande pas tant ! » [62]

Deux ans plus tard, soit en 1946, il prononça, devant l'Académie Vétérinaire cette fois-ci, une communication relative à la recherche zootechnique et sur son intégration à l'Institut National de Recherche Agronomique, créé la même année.

Fidèle à sa vision d'une médecine vétérinaire dont il n'estimait pas envisageable de séparer la zootechnie de la pathologie, il dénonça l'absence de prise en compte de la recherche vétérinaire au sein de ce nouvel institut et dans la Loi portant organisation de la Recherche Agronomique à l'origine de sa création :

« Le 18 mai dernier, a été promulguée une loi portant organisation de la Recherche agronomique et création d'un Institut de la Recherche Agronomique que l'Assemblée Constituante avait votée sans débats avant de se séparer, d'après un projet longuement et laborieusement étudié depuis près de dix ans.

Encore qu'il soit sévèrement critiqué dans certains milieux scientifiques, le nouvel organisme [...] devient un service puissant dépendant directement du Ministre, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, disposant d'un nombreux personnel, bénéficiant de substantielles ressources financières.

Il étendra son activité à toutes les branches de la science agronomique et zootechnique auxquelles seront consacrés plusieurs groupes de stations et de laboratoires spécialisés [...].

En ce qui concerne la production animale, où presque tout est à créer, un Centre doit être réservé à la physiologie appliquée [...], un autre à l'alimentation du bétail [...] et une autre à l'élevage et à la génétique [...].

À ces stations seront associés des domaines expérimentaux permettant des recherches de grande envergure sur la production du lait, de la viande, de la laine, sur les différentes espèces domestiques, etc. Enfin, le centre de recherches spécialisé dans les industries des produits d'origine animale viendra compléter cet ensemble.

On ne manquera pas de remarquer que dans une organisation aussi vaste et aussi complète aucune place n'est faite à l'hygiène et aux maladies des animaux et de se demander quelle est à cet égard la position de la recherche vétérinaire. » [65]

Il insista, dans la suite de sa communication, sur la stagnation des recherches vétérinaires en France, du fait notamment de l'absence de personnel et de chercheurs qualifiés, du manque de moyens attribués aux stations expérimentales déjà existantes et au Laboratoire de Recherches, et de la répartition désordonnée des laboratoires départementaux, du reste en nombre insuffisant sur le territoire. Il proposa alors une nouvelle organisation de la recherche vétérinaire, liée à la recherche zootechnique :

« Il apparaît ainsi que la recherche vétérinaire fait pauvre figure à côté du Centre national de la Recherche scientifique rénové et vigoureux et du nouvel et puissant Institut de la Recherche Agronomique qui se prépare ; elle ne saurait persister dans sa médiocrité sous peine de faillir à son devoir et risquer d'être supplantée.

Il est cependant possible de concevoir l'organisation d'une Recherche vétérinaire s'appuyant sur les éléments dont dispose le pays et capable de rendre des services positifs. Il convient pour cela de la considérer séparément sous les deux aspects qu'elle présente : la recherche appliquée et la recherche pure.

La recherche appliquée a pour rôle de transporter dans le domaine des réalisations utilitaires les acquisitions spéculatives du laboratoire, d'en préciser les adaptations techniques, d'en étudier les conséquences économiques, de les rendre applicables à la pratique professionnelle.

Cette tâche d'expérimentation se double d'une importante mission de contrôle, soit que ses organismes apportent aux praticiens l'aide du laboratoire pour assurer les diagnostics, soit qu'ils vérifient la valeur et l'innocuité des produits biologiques utilisés dans la thérapeutique animale.

Cette double mission, d'importance capitale, revient d'abord au Laboratoire de Recherches, qui l'assure déjà en partie. Les moyens dont il dispose actuellement ne lui permettent pas d'y faire face entièrement, c'est pourquoi sa rénovation s'imposait. [...]

Le Laboratoire de Recherches doit pouvoir aussi compter sur le concours des Laboratoires départementaux. Ceux-ci, judicieusement répartis sur le territoire suivant un plan préétabli, dotés de techniciens de valeur, méthodiquement et sérieusement éduqués, en liaison scientifique constante avec le Laboratoire Central, aideraient puissamment celui-ci à remplir sa fonction et seraient aidés eux-mêmes par l'impulsion qu'ils en recevraient. Ainsi serait constitué un réseau de laboratoires couvrant l'ensemble du pays qui pourrait répondre directement et sans délais à tous les besoins de l'élevage.

Il est évident qu'une semblable organisation doit être placée sous l'autorité immédiate de la Direction des Services Vétérinaires, pour laquelle elle est le plus sûr de ses moyens d'action. Grâce à cette chaîne de laboratoires, les services sanitaires pourront, avec toutes les garanties que donnent les méthodes scientifiques, surveiller étroitement la santé du cheptel, préserver celui-ci ou

le traiter suivant les circonstances.

La recherche pure, dégagée des contingences de l'application, s'intéressera à tous les problèmes de la biologie animale [...], à ceux que posent plus spécialement les problèmes de la domestication, au nombre desquels, notamment, l'étude des maladies imparfaitement connues ou incomplètement jugulées.

En matière de science pure, la valeur des hommes prime la perfection des moyens matériels. On trouvera les chercheurs dans nos chaires d'enseignement vétérinaire [...], parmi les techniciens du Laboratoire central de Recherches et des Laboratoires associés [...], enfin, dans tous les milieux de haute culture scientifique [...].

Il appartiendra à un Conseil directeur, dans lequel prédomineront absolument les éléments scientifiques, de discerner et d'encourager ceux dont le talent et le labeur sont productifs et ceux dont l'originalité et le dynamisme retiennent les jeunes vocations et désignent les chefs d'école. C'est à ce conseil que reviendra le soin de poser les problèmes à résoudre, de coordonner les efforts, de subventionner les travaux, d'en diffuser les résultats.

[...] Il paraît impossible de [maintenir indépendantes l'une de l'autre la recherche vétérinaire pure et la recherche zootechnique] ; l'exemple de l'étranger, de l'Angleterre par exemple, est là pour nous inspirer. [...] S'efforcer de maintenir la recherche vétérinaire dans un trop étroit isolationnisme, vouloir la maintenir sur le terrain exclusif de la pathologie, c'est cantonner le vétérinaire dans une stricte mission de thérapeute, c'est assigner à cette profession une orientation contraire à des aspirations maintes fois affirmées, dangereuse pour son évolution et son avenir. J'estime donc que la recherche vétérinaire fait partie intégrante de la recherche zootechnique et ne peut pas en être séparée [...].

Enfin, la préoccupation la plus importante peut-être, celle qui prime toutes les questions matérielles, c'est la formation des chercheurs. Le personnel scientifique destiné à la recherche [...] doit posséder une formation générale la plus vaste possible. [...] S'efforcer de garnir hâtivement des cadres en appréciant avec complaisance la valeur technique des postulants est une politique de facilité qui peut procurer une certaine quiétude administrative mais qui engage dangereusement l'avenir et compromet l'effort présent d'amélioration. Il convient donc de recruter le plus possible de jeunes stagiaires et de les envoyer parachever leur éducation dans toutes les disciplines [...], de les charger de mission à l'étranger pour y apprendre les techniques que nous ne possédons pas chez nous. C'est ainsi surtout que nous arriverons à rénover vraiment la recherche vétérinaire, que nous préparerons les moissons d'avenir.

Telles sont les considérations, toutes personnelles, que j'avais à présenter sur la Recherche vétérinaire. À un moment où, dans toutes les compagnies scientifiques les problèmes de la recherche sont posés et étudiés, il m'a semblé que l'Académie vétérinaire ne devait pas rester étrangère à ces préoccupations. » [65]

Les communications de Clément BRESSOU portant sur l'avenir de la recherche vétérinaire ne trouvèrent pas d'écho particulier dans la presse spécialisée et aucun vœu, ni aucune mesure, ne furent mises en place en réponse.

Lui-même ne resta pas inactif pour autant. En effet, conformément à ses préconisations, il orienta « ceux de [ses] élèves dont le labeur et le talent [lui parurent] devoir être productifs et desquels [il] pouvait attendre une œuvre créatrice originale » [83] :

« J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli deux demandes de MM. BROCHARD et SENET, Assistants à l'Institut national de la Recherche agronomique qui demandent de travailler pendant les vacances scolaires dans les laboratoires spécialisés du Danemark et de la Grande-Bretagne.

J'appuie d'un avis très favorable ces deux demandes, d'abord en raison de la qualité des intéressés qui sont des jeunes gens sérieux, travailleurs, sincèrement attachés à leur fonction, et aussi parce que j'estime que nous devons envoyer nos jeunes chercheurs apprendre à l'étranger les techniques qu'ils ne peuvent hélas trouver chez nous.

La formation de jeunes assistants attachés aux diverses disciplines de la Recherche

scientifique me paraît devoir être une préoccupation majeure en cette période d'organisation. C'est pourquoi je souhaite que MM. BROCHARD et SENET obtiennent satisfaction. » [37]³⁵¹

De plus, en 1950, il fut membre d'une Commission de l'Académie d'Agriculture créée à la suite d'une note de M. Jean JACQUET et présentée par M. LEMOIGNE à la séance du 25 janvier de la même année, portant sur l'équipement et le nombre des laboratoires agricoles et vétérinaires en province. À la suite d'un échange de vues, auquel Clément BRESSOU prit part, l'assemblée conclut à l'insuffisance de moyens de contrôle, de recherches et d'analyse du point de vue zootechnique dans les grandes régions d'élevage françaises (Normandie, Charolais, Limousin) et émit un vœu à l'intention du Ministre de l'Agriculture. Clément BRESSOU présenta lui-même le vœu à l'Académie, dans sa séance du 1^{er} février 1950, et celui-ci fut adopté à l'unanimité :

« L'Académie d'Agriculture de France,

Considérant la place sans cesse croissante prise par les laboratoires dans la lutte contre les maladies du bétail ;

Considérant que le nombre des laboratoires actuellement mis dans notre pays à la disposition des Services sanitaires et des éleveurs est insuffisant et leur répartition défectueuse ;

Émet le vœu :

Que soit organisé sur le territoire un réseau de laboratoires suffisamment nombreux et convenablement équipés pour répondre aux besoins de l'élevage et assurer la sauvegarde de la santé du cheptel. » [75]

Le Ministre de l'Agriculture répondit à ce vœu par une lettre datée du 26 avril 1950 et présentée à l'Académie d'Agriculture à la séance du 3 mai de la même année :

« Vous avez bien voulu me communiquer un vœu émis par l'Académie d'Agriculture de France à la suite d'une communication de M. Jean JACQUET et relatif à la nécessité d'organiser un réseau de laboratoires vétérinaires suffisamment nombreux pour répondre aux besoins de l'élevage et assurer la sauvegarde du cheptel. Vous avez appelé mon attention sur l'importance de cette question.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'équipement du pays en laboratoires a été considérablement amélioré au cours des cinq dernières années. Il se compose actuellement :

1° Du laboratoire national de Recherches à Alfort.

2° De deux laboratoires régionaux, dépendant du laboratoire central et créés en 1949.

3° D'une cinquantaine de laboratoires départementaux d'importance diverse, dont les frais de création et de fonctionnement sont à la charge du département.

Actuellement au Laboratoire Central des travaux d'agrandissement sont en cours.

Le nombre prévu des laboratoires régionaux est de douze qui seront répartis sur le territoire selon les besoins des régions d'élevage dès que les crédits nécessaires pour leur équipement et le recrutement du personnel seront accordés.

La coordination des laboratoires départementaux avec le laboratoire national existe dès maintenant en fait ; la plupart des techniciens ont été formés au laboratoire central et restent en liaison avec son directeur. Des rapports sur leur activité sont adressés régulièrement à l'Administration des Services Vétérinaires au Ministère ; ils comportent une participation financière de l'État à l'équipement et au fonctionnement de ces laboratoires qui rendent sur place des services considérables à l'Agriculture. Il est à prévoir que dans un proche avenir la presque totalité des départements seront équipés.

Ces laboratoires locaux destinés aux diagnostics courants, contrôlés par les laboratoires régionaux et le laboratoire central dégageront ceux-ci d'une besogne encombrante et permettront aux chercheurs, encore trop peu nombreux, de ces établissements de se consacrer plus efficacement

351 Lettre N°427 du 30 mai 1947 adressée au Directeur de l'INRA.

aux travaux pour lesquels ils ont été recrutés.

Il apparaît par conséquent que le vœu de votre Compagnie se trouve déjà satisfait dans une large mesure. Mon administration ne manquera pas en tout cas, conformément à ce vœu, de continuer à s'efforcer de poursuivre les perfectionnements désirables en ce domaine. » [159]

En d'autres termes, ce vœu resta lettre morte.

Entre 1950 et 1958, la Quatrième République enchaîna les gouvernements et dut faire face à la révolte des colonies. Concernant l'élevage, l'administration de l'Agriculture ne parvint qu'au prix de lourdes pertes à endiguer les épizooties de fièvre aphteuse et mit un terme à la lutte contre la tuberculose par la vaccination au BCG, allant de ce fait contre toutes les opinions personnelles de Clément BRESSOU³⁵².

Peut-être fut-il lassé de se voir sans cesse contredit et de voir le peu d'importance que le gouvernement accordait aux avis des Académies, quoi qu'il en soit il proposa, devant l'Académie d'Agriculture, à la séance du 5 juin 1957, l'adoption d'un vœu tendant au rétablissement d'un Ministère de l'Agriculture avec pleines attributions :

« Sur proposition de M. BRESSOU, les membres de l'Académie adoptent à l'unanimité le vœu suivant :

"Au moment où s'élabore la constitution d'un nouveau Gouvernement, l'Académie d'Agriculture de France croit de son devoir de rappeler respectueusement la part prépondérante des activités agricoles dans la vie économique et sociale du Pays.

Afin que celles-ci puissent s'exercer avec la meilleure efficacité, elle souhaite que dans le futur Gouvernement soit rétabli un Ministère de l'Agriculture avec pleines attributions, permettant à son titulaire de participer avec autorité à toutes les délibérations gouvernementales." »

De toute évidence, ce vœu resta à nouveau lettre morte puisque, dans le nouveau gouvernement Maurice BOURGES-MAUNOURY, l'administration de l'Agriculture fut incluse au Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan.

En 1960, après l'avènement de la Cinquième République, la mise en place d'un Ministère de l'Agriculture avec pleines attributions et l'ouverture des échanges commerciaux européens, Clément BRESSOU effectua un premier bilan de la réorganisation de la recherche agronomique survenue dix ans plus tôt [65]. Devant l'Académie Vétérinaire de France, il proposa, compte tenu du contexte politique, une nouvelle organisation de la Recherche vétérinaire :

« Il y a plusieurs années déjà que j'exposais à cette tribune les mobiles qui avaient présidé à la réorganisation de la recherche agronomique, que j'annonçais le développement qu'allait prendre de ce fait la recherche zootechnique et que je suggérais d'associer la recherche vétérinaire à l'Institut National de la Recherche Agronomique récemment créé.

Si je reviens aujourd'hui sur ce même sujet, ce n'est certes pas dans l'intention, sans doute avantageuse, de dresser un bilan comparatif, mais bien plutôt que les circonstances me paraissent éminemment favorables à la réalisation réclamée sans cesse par tous ceux qui ont conscience du rôle imposé à notre discipline par le souci du développement de l'hygiène générale et de la prospérité de notre économie nationale.

La permanence du fâcheux état sanitaire de notre cheptel qui pèse si lourdement dans notre balance économique et compromet l'équilibre des échanges commerciaux européens, les mesures de rénovation agricole que préparent des Commissions administratives dans un silence que d'aucuns trouvent inquiétant, les bouleversements en cours de la structure politique de notre Nation sont autant de raisons qui nous paraissent conférer un nouveau caractère de brûlante actualité à ce

352 Voir II.3. L'ŒUVRE DU VÉTÉRINAIRE

problème.

La recherche zootechnique a été créée en 1950. [...] Elle a démarré dans des conditions matérielles médiocres [...]. En dix ans, elle a atteint un développement considérable et constitue, dans le domaine de la recherche scientifique, une réussite des plus remarquables. [...]

Le personnel scientifique est recruté, hors de tout ostracisme, avec le plus complet libéralisme ; je peux m'en porter garant puisque j'ai l'honneur d'appartenir au Comité permanent de son Conseil supérieur, sans aucun titre du reste que ma qualification professionnelle. Plusieurs de nos anciens élèves en font partie et s'y trouvent dans les services les plus divers ; tout récemment, un chef de travaux de nos Écoles a quitté l'enseignement pour suivre sa vocation de chercheur. La Direction de l'I.N.R.A. attache un tel prix au concours des jeunes vétérinaires qu'elle attribue tous les ans des bourses d'études à des élèves de 3^e année désireux d'y accomplir une carrière scientifique. La recherche zootechnique est donc largement ouverte à la discipline vétérinaire. [...]

On ne saurait donner ici le détail [des] recherches, mais il est certain qu'elles sont entreprises dans l'esprit scientifique le plus rigoureux, qu'elles ont donné des résultats déjà appréciables sur le plan de la connaissance fondamentale et que, lorsque les Services de la Vulgarisation projetés auront assuré à quelques-uns une large diffusion parmi les éleveurs on se rendra mieux compte de leur importance pratique et du bien-fondé des programmes mis à l'étude.

Au début, ces recherches ne poursuivaient que des fins strictement zootechniques, mais, comme il fallait s'y attendre, le déroulement des expériences a conduit les chercheurs à considérer l'aspect pathologique des problèmes, tant il est vrai qu'en matière d'élevage il est impossible d'établir une limite fixe entre le normal et l'accidentel. [...]

Ainsi, par la force des choses, est née au sein de la recherche zootechnique une recherche vétérinaire qui se poursuit certes avec le plus pur esprit scientifique, mais qui se développe suivant les circonstances, sans structure, un peu anarchiquement et qui, privée de liens avec la pratique professionnelle, risque de rester artificielle et sans efficacité.

Au cours de cette période, la recherche vétérinaire est demeurée stationnaire. Elle continue à relever de dispositions réglementaires anciennes, inadaptées à ses besoins actuels, sans qu'aucun texte nouveau ne soit venu modifier sa structure, rénover son mode de fonctionnement.

Les ressources dont elle dispose, jadis insuffisantes, aujourd'hui substantielles mais encore au-dessous de ses besoins raisonnables, restent aléatoires. [...] Elles proviennent [...] de prélèvements sur des fonds à destination plus générale, dont répartition entre les parties prenantes donne lieu chaque année à des marchandages et des acrobaties administratifs éloignés de toute orthodoxie et dont on sait bien qu'en définitive ces mesquines concurrences n'engendrent que des dépôts contraires à l'intérêt de tous.

Le mode d'emploi de ces crédits est du reste souvent critiquable. Soumis à une gestion et à un contrôle inappropriés [...] une bonne part est loin de servir la réalisation des programmes pour lesquels ils ont été attribués et ceci au préjudice direct de la recherche. On se refuse, de même, à chercher les raisons scientifiques qui justifient l'attribution de fonds de la recherche vétérinaire à plusieurs laboratoires départementaux.

Les programmes eux-mêmes ne sont pas examinés avec toute l'objectivité désirable, tant dans les propositions de recherche que dans les comptes rendus des travaux. [...] Cette politique de facilité explique peut-être que trop de sujets à l'étude s'éloignent tant des besoins immédiats de la production animale et que les résultats réellement importants soient en réalité insuffisants, quel que soit le souci apporté à les mettre en valeur avec une complaisance trop manifeste ; en cette matière le faux-semblant publicitaire ne trompe personne.

Le personnel scientifique (nous ne mentionnerons pas ici le personnel dit technique dont la répartition, le recrutement et les fonctions paraissent fantaisistes et ne répondent à aucune réglementation) est constitué dans sa majeure partie par les membres de l'enseignement vétérinaire dont le nombre est, on le sait, ridiculement faible ; surchargés par la tâche quotidienne, retenus trop souvent par des sollicitations extérieures dont toutes ne sont pas désintéressées, la plupart se livrent à la recherche par routine, beaucoup trop sans flamme, quelques-uns sans foi, s'intéressant

surtout aux questions d'ordre professionnel ou technique, délaissant les grands problèmes de l'hygiène générale ou de la science fondamentale. [...]

Le récent rapport du Directeur du C.N.R.S. souhaite, lui aussi, que la recherche vétérinaire soit réorganisée et qu'elle puise ensuite dans des contacts avec les autres Organismes de recherche les éléments de sa rénovation.

Ces dispositions ont été maintes fois confirmées, [...]. On peut dès lors se demander pourquoi rien n'a été fait et d'où vient cette carence. Les raisons en sont aussi variées que subtiles : les multiples transformations que la structure administrative du Ministère de l'Agriculture a subies ces dix dernières années, le particularisme étroit de certains Services trop enclins à préserver d'abord leurs prérogatives, les regrettables antagonismes professionnels et les susceptibilités personnelles, l'hostilité des uns et la réserve des autres... sont autant de causes probables sur lesquelles il n'y a plus lieu de s'étendre. La conjoncture présente rend possible, en effet, la rénovation envisagée.

L'évolution du marché de la viande et les premières confrontations de la Communauté européenne établissent manifestement l'importance économique de l'état sanitaire du cheptel. Ces derniers jours, la Fédération nationale de l'Élevage a fait de cette question un des thèmes de sa réunion annuelle ; si les mesures qu'elle souhaite - atténuation des règlements sanitaires - dénotent une singulière incompréhension de la situation, elles n'en établissent pas moins l'impérieuse nécessité de l'assainissement du bétail. [..]

L'organisation d'une institution de recherche scientifique est une tâche délicate, ne serait-ce qu'en raison des répercussions financières qu'elle comporte. La recherche vétérinaire l'est tout particulièrement en raison de ses méthodes et de son objectif.

Elle est incontestablement liée à la recherche agronomique par l'économie des frais de fonctionnement qui peut résulter de leur union, par l'influence que les techniques agricoles exercent sur l'application de ses découvertes, par les conséquences zootechniques et économiques de celles-ci.

Elle tient aussi de la recherche médicale par son origine fondamentale, par ses techniques expérimentales, par la nature de ses buts. La médecine vétérinaire contrôle, en outre, les "zoonoses" [...] ce qui lui confère une mission sociale d'hygiène publique qui dépasse singulièrement les objectifs utilitaires de l'élevage et parfois même s'oppose à ses techniques.

C'est pourquoi, préalablement à toute décision, une consultation largement ouverte à toutes les disciplines intéressées me paraît nécessaire.

Bien des systèmes existent déjà [...], un organisme comme le C.N.R.S. aurait notre préférence en raison de sa souplesse surtout parce qu'il est immédiatement réalisable avec les seuls moyens dont nous disposons. [...]

J'ai dit jadis [65] la place qu'il convient d'assigner dans une politique sanitaire vétérinaire bien organisée, aux laboratoires des services vétérinaires (Laboratoire central, Laboratoires régionaux et départementaux) ; je n'y reviendrai pas. La tâche de dépistage des maladies, de contrôle des produits biologiques et alimentaires, d'application des méthodes thérapeutiques qui leur revient apparaît tous les jours plus compliquée, plus absorbante, plus nécessaire ; elle justifie de puissants moyens. La recherche médicale comme la recherche agronomique, et partant la recherche vétérinaire, nécessitent, entre la découverte du laboratoire et la transposition dans la pratique journalière, un stade intermédiaire de vérifications [...]. Une action sanitaire vaut certes par ses bases et ses principes scientifiques, mais elle tire son efficacité des modalités de son application, des conditions économiques et sociales du milieu rural où elle est appliquée. C'est une mission de cette nature, du reste prévue dans les dernières dispositions officielles sur la vulgarisation agricole, qui revient aussi à ces laboratoires ; ils ne seront jamais ni assez nombreux, ni assez pourvus.

L'organigramme de la recherche vétérinaire est théoriquement facile à concevoir. [...]

Ces propositions peuvent certes être amendées, améliorées, profondément transformées, mais quelle que soit la structure adoptée, l'avenir dépend avant tout du labeur, du savoir et de la conscience des chercheurs. Il est indispensable qu'ils retrouvent cette passion désintéressée de la

science qui a donné à nos anciens tant de succès, que notre économie nationale puisse compter sur l'apport bénéfique de leurs travaux, que la profession vétérinaire, qui s'abandonne dans le déclin, trouve dans leur réussite, les éléments d'une rénovation qu'elle chercherait en vain par une autre voie. On ne peut sur ce point que rappeler [...] les conseils de PASTEUR au Congrès national des vétérinaires sanitaires : "Croyez-moi, Messieurs, le secret pour donner à votre profession la place qu'elle mérite, est d'avoir à sa tête une élite de professeurs et de savants". » [92]

À la suite de cette communication, une discussion s'engagea entre les membres de l'assemblée, au cours de laquelle une Commission fut créée et chargée de rédiger un vœu à l'intention du Ministre de l'Agriculture portant réorganisation de la Recherche Vétérinaire. Clément BRESSOU fit partie de cette commission.

Le vœu suivant fut présenté à l'Académie Vétérinaire le 21 avril 1960 et adopté à l'unanimité :

« L'Académie vétérinaire de France,

Considérant que la Recherche vétérinaire réglementée par des textes anciens et inadaptés, ne répond plus, ni dans son organisation, ni dans son fonctionnement, aux nécessités imposées par l'importance économique de l'élevage ;

Considérant qu'à plusieurs reprises l'aménagement de cette recherche dans le cadre de l'Institut National de la Recherche Agronomique a été annoncé ;

Considérant que les circonstances rendent actuellement possible la réorganisation envisagée ;

Émet le vœu :

Qu'il soit procédé d'urgence à l'étude de la réorganisation de la Recherche Vétérinaire par une Commission au sein de laquelle l'Académie Vétérinaire de France serait représentée. » [92]

Finalement, Clément BRESSOU défendit sa vision de l'élevage et de la recherche vétérinaire devant les Académies auxquelles il eut l'honneur d'appartenir. Il était persuadé qu'il ne fallait pas séparer la Recherche Vétérinaire de la Recherche Zootechnique, les deux étant intimement liées au point de se confondre, dans la mesure où elles obéissaient aux mêmes règles strictes d'hygiène. Déterminé et convaincu, il œuvra pour que les Académies, du fait de leurs compétences, prennent position en sa faveur et émettent des vœux portant réorganisation de la Recherche Vétérinaire.

Par ailleurs, il s'efforça d'orienter vers les métiers de la recherche les individus qu'il estimait dignes d'intérêt et de confiance, afin de pourvoir le secteur en chercheurs créatifs, désintéressés et consciencieux. Enfin, il poursuivit son œuvre d'organisation et de refonte de la Recherche vétérinaire au sein des organismes directeurs de l'Institut de la Recherche agronomique, de la Recherche vétérinaire et du Centre National de la Recherche Scientifique auxquels il appartenait conjointement [83].

IV.3.b. Promouvoir la Recherche Vétérinaire et Zootechnique à l'étranger

Tout comme il défendit le développement de la Recherche vétérinaire et zootechnique en France métropolitaine, Clément BRESSOU fit de même pour les territoires de la France d'Outre-Mer, puis pour les Pays d'Afrique francophone.

Il contribua tout d'abord au développement de la Recherche Vétérinaire à l'étranger en tant que Directeur de l'Institut de Médecine Vétérinaire Exotique, puis de l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux, en orientant les individus qu'il jugeait dignes d'intérêt vers les carrières coloniales. Son action se renforça lorsqu'il devint membre du conseil d'administration de la Recherche de la France d'Outre-Mer [83].

Une fois déchargé de ses fonctions de Directeur de l'Institut et de l'École d'Alfort, il agit

uniquement en sa qualité de Directeur honoraire des deux établissements, de membre de l'Académie Vétérinaire et de l'Académie des Sciences.

Il participa, en tant que membre de l'Académie Vétérinaire, au colloque sur la recherche technique et scientifique de Dakar-Abidjan du 14 au 20 décembre 1959.

À son retour, il rendit compte à l'Académie des difficultés qu'il prévoyait pour les Pays Africains d'assurer le développement de leur élevage, compte tenu du manque flagrant de moyens attribués à la recherche zootechnique et vétérinaire :

« ... en ce qui concerne la recherche zootechnique et vétérinaire, les résolutions adoptées à l'unanimité sur la recherche scientifique appliquée [furent capitales]. Celle-ci se trouve liée aux préoccupations économiques et aux problèmes concrets et urgents que posent aux responsables des États le développement de leur pays dans tous les domaines. Chaque État doit donc avoir un droit prééminent sur la recherche appliquée qui se fait sur son territoire en fonction de ses besoins dans sa politique de développement. C'est à lui, qui en assume les charges, qu'il appartient d'en arrêter les buts et d'en fixer les moyens. [...] »

Cette organisation, si légitime qu'elle soit dans son principe, ne va pas manquer d'avoir sur les Services de l'Élevage des conséquences qu'il convient d'examiner.

[...] Les États vont avoir pour tendance d'amplifier leurs services techniques et de créer ainsi des centres de recherche appliquée nécessaires au bon fonctionnement et au perfectionnement de ces services. [...] Quelles que soient les conventions, actuellement à l'étude, passées avec les États, les conséquences se manifesteront par le besoin d'un plus grand nombre de techniciens qualifiés, de spécialistes vétérinaires et zootechniciens.

Or, il faut bien le reconnaître, malgré le persistant et louable effort déployé par l'Institut d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux³⁵³, malgré les avantages matériels consentis, le recrutement des jeunes vétérinaires pour l'outre-mer est de plus en plus réduit et il est à craindre que la situation présente ne s'améliore pas, nous rendant incapables de répondre, même quantitativement, aux demandes qui nous seront adressées. [...]

Les conséquences de cette carence risquent ici d'être graves et de compromettre l'assistance qu'attendent de nous ces jeunes États pour assurer leur essor. Dans le mouvement d'expansion qui s'amorce, les techniciens sont à la base de tout progrès économique et comme ces pays sous-alimentés garderont longtemps une vocation essentiellement agricole, les techniciens de l'agriculture et spécialement ceux de l'élevage auront une importance primordiale. Ce serait manquer à notre mission que d'être dans l'impossibilité d'assurer cette tâche. [...]

Tout au moins nous sera-t-il possible d'assurer la formation massive de ces techniciens indispensables. Quelques jours avant le Colloque sur la recherche scientifique et technique, était célébrée à Dakar l'inauguration officielle de la magnifique Université fondée dans cette ville en 1957. Au cours des discours prononcés à cette mémorable occasion fut exposée la mission future de la jeune Université ; un effort particulier fut demandé en faveur des disciplines permettant aux États de la Communauté de disposer dès que possible d'un nombre croissant d'agents ou de techniciens africains dans les secteurs reconnus les plus importants de leur organisation administrative ou de leur aménagement. » [91]

Soucieux d'aider les Pays Africains à se pourvoir en chercheurs et en techniciens qualifiés, et désireux d'assurer la pérennité d'une propagande française en Afrique, Clément BRESSOU proposa la création d'une Faculté vétérinaire africaine (et non d'une École). Notons qu'il prit pour exemple la Faculté Vétérinaire de Téhéran, créée en 1936 et au développement de laquelle il prit une part active en tant que Directeur de l'École d'Alfort³⁵⁴ [94].

353 De 1921 à 1964, l'Institut a formé 582 docteurs vétérinaires dont 478 Français et Africains d'expression française et 109 étrangers [44].

354 Cf.. III.2.f. La reprise des échanges internationaux

« Pourquoi, dès lors, n'envisagerait-on pas de créer et de faire fonctionner sur place une Faculté Vétérinaire africaine qui [...] assurerait la formation de ces vétérinaires et de ces zootechniciens de plein exercice dont les pays africains ont besoin et dont les bons éléments ultérieurement spécialisés dans la métropole contribueraient à la recherche appliquée en Afrique ? Madagascar n'a-t-elle pas aussi les mêmes besoins ? [...] Notre pays a ainsi une magnifique occasion de promouvoir les jeunes élites que ces pays réclament et d'assurer la pérennité d'une culture française à laquelle leurs dirigeants paraissent profondément et sincèrement attachés. J'ai quelques raisons de penser qu'une semblable initiative trouverait auprès de leurs gouvernements une audience favorable. J'ai la conviction que l'entreprise serait efficace ; je n'en veux pour preuve que les réalisations de certains pays voisins dont on ne saurait trop citer l'exemple. » [91]

Son souhait se matérialisa quelques années plus tard puisque, en octobre 1968, la première promotion, forte de douze étudiants, entra à l'Institut des sciences et médecine vétérinaires de l'Université de Dakar. Il était prévu, dès sa formation, que cet Institut serait amené à se transformer en Faculté de plein exercice, à structure inter-étatique, dès l'ouverture de la quatrième année d'études [44].

Il félicita les autorités sénégalaises pour la fondation de cette Faculté en tant que membre de l'Académie des Sciences, à l'occasion des VI^e Journées Médicales de Dakar de 1969 :

« L'Académie des Sciences de l'Institut de France, en déléguant à un de ses membres le soin de la représenter auprès de vous a tenu à marquer l'estime et la considération qu'elle porte à l'Université de Dakar, à la Faculté de Médecine et de Pharmacie et particulièrement à ses Journées Médicales.

En me confiant cette mission - que j'ai acceptée, vous le présumez, avec une joie non dissimulée - elle a voulu vous envoyer un des siens qui a assisté à vos Journées en auditeur assidu depuis leur début et qui ainsi est à même de bien apprécier leur bienfaisante efficacité et la marche ascendante de leur développement.

[...] Ma présence à cette tribune pourra paraître insolite à certains puisque c'est à un représentant de la médecine animale qu'a été confié le soin de s'adresser aux représentants les plus qualifiés de la médecine humaine.

Certes, tout a été dit depuis plus de deux cents ans de la parenté, voire de l'unité des deux médecines et ce n'est pas à l'époque où la médecine expérimentale use et peut-être abuse de l'animal qu'il est nécessaire de revenir sur cette similitude.

La raison de cette délégation est ailleurs.

L'Université de Dakar, avec l'agissant appui du Président Léopold Sédar SENGHOR et du Gouvernement du Sénégal, vient de créer, conformément aux résolutions de l'O.C.A.M.³⁵⁵, en liaison avec sa Faculté de Médecine et de Pharmacie et de sa Faculté des Sciences, un enseignement supérieur des sciences et de médecine vétérinaires dont il faut attendre, certes, la formation des cadres professionnels destinés à assurer l'essor de l'économie et de l'hygiène africains, mais qui doit apporter aussi une contribution originale et nécessaire aux progrès des sciences biologiques et médicales du continent noir.

Dans la communauté francophone, Dakar devient une fois encore un pionnier et un exemple.

Et sans doute, il faut l'espérer, que demain, les Journées Médicales de Dakar pourront s'enrichir de communications émanant de la future Faculté Vétérinaire sur des thèmes de pathologie comparée ou de pathologie générale. » [33]

Au cours de ces mêmes Journées Médicales, M. A. RAKOTO RATSIMAMANGA, Ambassadeur et Haut Représentant de Madagascar en France, tout en remerciant le Professeur BRESSOU pour ses actions en faveur du développement de l'Élevage en Afrique, manifesta lui-aussi le souhait de voir perdurer les relations franco-africaines. Son intervention montre que Clément BRESSOU réussit dans

sa tâche de rapprochement des nations :

« Tous, nous sommes fiers d'appartenir à cette nouvelle culture africaine que notre contact avec la civilisation occidentale en particulier avec la France [...] nous a permis de rationaliser, de raffiner, et de moderniser pour notre retour aux sources originelles et retrouver notre âme.

Nos Nations et nos peuples ont évidemment à résoudre, selon leur style personnel, leurs propres problèmes particuliers, mais ce qui subsiste, ce qui unit chacun de nous, à une seule pensée, à un seul idéal, n'est-ce-pas cette culture née d'une symbiose franco-africaine ayant entraîné l'éclosion magnifique survenue depuis peu de temps, de jeunes savants - l'éclosion aussi de poètes, de penseurs, d'artistes - l'éclosion d'hommes d'État qui se sont formés autour de cette culture franco-africaine.

Cette culture nous devons en être fiers et dont nous tous, humbles étudiants anonymes protestataires ou professeurs, disciples ou maîtres, nous tous, dis-je, dont nous sommes les dépositaires et les continuateurs, elle ne doit pas périr.

Et ici, permettez-moi d'adresser au Professeur Bressou, membre de l'Institut, vous qui avez tant fait pour l'Afrique, à travers vous, mon cher Maître, je salue tous les chercheurs de votre pays perdus dans la brousse africaine et malgache, les professeurs de nos universités qui nous ont aidé à parfaire notre culture en nous initiant dans la magie étrange qui est la Science moderne et dont le modèle est l'Université de Dakar.

Mes chers amis, Sénégalais, chers étudiants africains, votre Université est le porte-flambeau de cette nouvelle civilisation née de la symbiose de la culture française et de la négritude africaine. C'est donc par une communauté d'idées et de culture que nous entendons prouver notre intime entente quelle que soit notre origine. Cette collaboration des peuples francophones dont l'idéal rayonne jusqu'aux Amériques et même vers le lointain Canada ou sur les rives du Danube, est l'image même d'une future société dont nous rêvions et qui prend une telle place dans le patrimoine commun de la civilisation Universelle. » [33]

IV.4. L'AVOCAT DE LA PROFESSION VETERINAIRE

IV.4.a. Étendre les débouchés de la profession

Clément BRESSOU ne s'orienta pas vers les études vétérinaires par vocation, pourtant il s'appropriâ une place au sommet de l'échelle de cette profession et la modela un peu à son image. Il était au sein d'une grande famille, aux espérances de laquelle il communiait, mais qu'il s'efforçait de hisser vers un destin supérieur. Ainsi, il travailla sans cesse à la défense des intérêts de la profession et à l'acquisition de débouchés professionnels toujours plus vastes.

Dans cette optique, il estimait que la pratique et l'organisation de l'insémination artificielle devaient être à la charge exclusive des vétérinaires, tant par les connaissances biologiques qu'elle exigeait pour sa bonne réalisation que par le danger des maladies qu'elle pouvait propager en dehors de l'application de règles strictes d'hygiène :

« J'estime qu'il est souhaitable que l'organisation de l'insémination artificielle soit entre les mains exclusive des vétérinaires. J'entends par là que les Centres d'insémination devraient toujours être dirigés par des vétérinaires, les inséminateurs pouvant être, à la rigueur, de simples techniciens formés et toujours dirigés par des vétérinaires.

Je fonde cette opinion sur l'importance que représente l'insémination artificielle sur le plan sanitaire tout autant que sur le plan zootechnique. L'organisation de l'insémination artificielle doit en même temps organiser la lutte contre toutes les maladies de l'appareil génital de la femelle, de la stérilité notamment. Entre les mains des vétérinaires, les Centres peuvent devenir encore les centres

d'un réseau d'hygiène des voies génitales avec dépistage, surveillance et traitement systématique. Sans le monopole vétérinaire, cette organisation si profitable n'est pas possible.

Je n'ai rien à dire du rôle zootechnique de l'insémination artificielle. Je pense que le vétérinaire est au moins aussi capable que n'importe quel autre technicien pour tenir ces fonctions avec profit et distinction. » [38]³⁵⁶

De même, considérant la compétence particulière des vétérinaires dans l'inspection des viandes, il proposa, dans une communication de l'Académie Vétérinaire et en réponse à M. LEBLOIS, d'ajouter à leur rôle de contrôleur sanitaire, poursuivant des fins hygiéniques, celui de contrôleur technique, s'intéressant au caractère marchand de la viande dans un but économique :

« ... il y a eu parmi les vétérinaires spécialistes de l'Inspection des Viandes de brillants partisans de la compétence de ceux-ci étendue à tous les problèmes de la viande [...] mais la doctrine de l'Administration n'a pas changé : elle se refuse toujours à considérer dans l'Inspection des Viandes autre chose qu'un contrôle destiné à sauvegarder la santé du consommateur ; la défense du porte-monnaie ou la satisfaction de celui-ci ne retient pas son attention. Pour cette spécialisation comme pour presque tout le reste de l'activité professionnelle, seuls les aspects hygiéniques et sanitaires des problèmes continuent à retenir l'attention du vétérinaire.

Et cependant, jamais les circonstances n'ont été autant propices à la mise en valeur des connaissances que le Vétérinaire doit posséder ou qu'il est, de par sa formation, susceptible d'acquérir plus rapidement et plus efficacement que tout autre corps de métier.

[...] Par ses connaissances de zootechnicien, de morphologiste, de pathologiste, d'hygiéniste, etc., auxquelles doit s'ajouter celle de l'économie agricole du pays, il doit briguer la direction administrative et technique de l'abattoir sous peine d'être relégué un jour au rôle de vérificateur des viandes impropres à la consommation, dont nous savons bien, en toute vérité, qu'il n'est que secondaire.

La politique actuelle de la viande impose la pratique de la taxation et des barèmes [...] [qui ne peut] être respectée, faute d'experts en nombre et en quantité suffisants et l'Académie [a souhaité] que soit créé un enseignement de la technologie carnée destiné à donner à l'État un corps de spécialistes qualifiés. [...]

Dans le domaine qui nous est propre, s'est-on assez préoccupé, en France, de la "technologie de la viande", des phénomènes normaux ou anormaux qui surviennent entre la mort de l'animal et le moment où sa chair devient marchande ? N'y a-t-il pas une "pathologie de la viande", indépendante, en apparence tout au moins, de celle de l'animal vivant [...] ?

Il apparaît bien que le seul point de vue de l'hygiéniste ne saurait suffire au vétérinaire d'abattoir. Il devient nécessaire que celui-ci, techniquement et professionnellement, s'intéresse au problème de la préparation de la viande dans toute son ampleur.

[...] A une époque où la consommation de la viande va en s'amplifiant, un magnifique débouché professionnel s'offre, où les jeunes diplômés doivent trouver des situations intéressantes et lucratives. » [80]

Même si la majorité de ses prises de position concernait le côté zootechnique ou rural de la profession, Clément BRESSOU n'en gardait pas moins une opinion très positive des vétérinaires spécialistes des petits animaux de compagnie. Il voyait en eux une facette différente du métier, épargnée par les contingences économiques de leurs confrères ruraux et les encouragea par conséquent à poursuivre leur œuvre médicale.

Il dit tout le bien qu'il pensait de leur action lors du congrès de la Société Vétérinaire Pratique de France le 16 juin 1963. Nous y découvrons un Professeur BRESSOU toujours brillant, plein d'esprit, et même charmeur de ces dames :

356 Lettre N°836 du 8 novembre 1952 adressée au Professeur T. BONADONNA de l'Institut Mazzaro SPALLANZANI, Milan.

« La présidence d'Honneur de la Conférence Nationale des Vétérinaires Spécialistes des Petits Animaux, que je dois à votre déférente sympathie, s'accompagne de certains privilèges et de certaines obligations.

Par exemple, la présidence de l'agréable déjeuner d'aujourd'hui, au demeurant excellent et choisi, m'a valu le privilège d'un voisinage des plus agréables et des plus gracieux dont j'ai apprécié tout le charme. Vous comprendrez donc que mon premier toast soit porté aux dames, que nous sommes toujours heureux de voir parer de leur gentillesse nos assemblées professionnelles.

J'ai ensuite l'obligation [...] de prononcer ce que l'on appelle "l'allocution d'usage".

Je le ferai volontiers tenant à vous dire tout l'intérêt que j'attache aux réunions de votre Conférence Nationale et à ses travaux.

Vous êtes les représentants d'une spécialisation dont l'importance médicale et professionnelle mérite d'être considérée.

Dans les transformations que subit notre société, vous restez les continuateurs de la médecine animale de nos anciens et les tenants de cette science clinique à laquelle l'école médicale française du siècle dernier doit tout son lustre.

Vous échappez aux bouleversements que vont avoir à subir vos confrères ruraux [...] pour lequel le pronostic médical [deviendra] l'élément déterminant de l'acte médical.

Vous continuez, vous, à individualiser votre malade, hors de sa valeur marchande, guidés seulement par l'affection que lui a vouée son propriétaire et par l'attachement que vous lui portez. Votre seul objectif reste de soulager la souffrance et de retarder la mort.

Maintenant la médecine animale dans le sillage de la médecine de l'homme où elle a prospéré depuis sa fondation, vous la faites participer à la révolution qui transforme celle-ci depuis trente ans. Les sujets exposés par les talentueux conférenciers de cette journée sont le témoignage que vous vous adaptez à cette médecine savante venue d'outre-Atlantique, que vous vous familiarisez avec les techniques actuelles de sémiologie biométrique, avec ses chiffres, ses tracés, ses courbes. Vous entendez ainsi tirer parti de ces méthodes trop compliquées et dispendieuses pour trouver un emploi courant dans la pratique vétérinaire rurale.

Vous n'êtes pas un corps professionnel de luxe et de fantaisie. [...] A la lumière du dernier recensement, on doit estimer à 6 ou 700 le nombre de vétérinaires français attachés à la médecine des petits animaux, c'est-à-dire un nombre de praticiens beaucoup plus élevé que ceux intéressés par la médecine du mouton ou du porc. Votre place est donc majeure dans notre économie professionnelle. » [100]

Par ailleurs, considérant qu'il n'y avait, dans les sciences de la vie, rien de plus formateur que les disciplines vétérinaires [47], il contribua à leur attribuer une place de premier plan dans la lutte pour la protection de la nature :

« La formation biologique du vétérinaire lui donne une compréhension des problèmes d'écologie que pose le maintien des équilibres naturels alors que l'exercice journalier de sa profession le met à même de juger en toute objectivité de nombreux cas concrets. L'appauvrissement des pâturages surchargés ou dégradés, la composition et la pollution des eaux d'abreuvement, les conséquences de la transhumance et de la migration, les maladies dites "de la civilisation animale", les altérations des produits alimentaires obtenus par les méthodes industrielles d'élevage sont autant de problèmes d'écologie ou d'éthologie appliquées familières au praticien. La fièvre aphteuse des cervidés, la rage chez les carnivores sauvages, la tétanie et la fumure des herbages, la fluorose dans certaines vallées industrielles, le caractère foudroyant de l'épizootie de la myxomatose chez les rongeurs, la propagation insidieuse de la psittacose des perroquets sont autant d'entités pathologiques qui mettent en jeu des équilibres naturels particuliers.

L'introduction du bétail dans les savanes tropicales a favorisé la multiplication de vampires hématophages, vecteurs de la rage. Les progrès de l'irrigation dans les savanes sahéliennes de l'Afrique ont entraîné l'extension de la bilharziose. La déforestation systématique a souvent permis

la transmission à l'homme et aux animaux domestiques de certains arbovirus (fièvre jaune, dengue, etc.) qui ne causent aux singes et aux rongeurs arboricoles que des affections bénignes alors qu'ils sont beaucoup plus dangereux pour l'homme, sont de nouveaux exemple du mécanisme biologique.

Il n'est donc pas surprenant que, dans les commissions scientifiques qui règlent la conduite des Parcs nationaux figurent, en France tout au moins, des experts vétérinaires qualifiés et que dans certains instituts professionnels quelques leçons aient été consacrées à la Conservation de la Nature.

Il apparaît ainsi que les disciplines vétérinaires peuvent apporter une contribution utile à la sauvegarde des milieux naturels équilibrés dans lesquels les progrès techniques, au lieu d'être dangereux pour l'homme, sont de nouveaux exemples du même mécanisme biologique. » [107]

Clément BRESSOU considérait donc que de nombreux débouchés étaient ouverts à la profession vétérinaire et qu'il ne tenait qu'à elle de bien vouloir se les approprier ou d'en défendre leur légitimité.

À ce titre, il changea d'avis sur le *numerus clausus* à appliquer au concours d'entrée aux Écoles vétérinaires. D'une position favorable à son maintien - comme il le confia au Dr HARTENBERG en 1941 : « *Le numerus clausus a sauvé la profession de vétérinaire. Il a supprimé la pléthore, la concurrence forcenée, permis au praticien de gagner honorablement sa vie, relevé la moralité de la profession* » [5] - il finit par s'opposer à la limitation malthusienne du nombre des vétérinaires demandée par les dirigeants de la profession à la fin des années 1940.

Il se plaisait à dire qu'une profession libérale, si elle ne traînait pas dans son sillage quelques miséreux, était trop comblée et n'avait plus l'esprit de combat nécessaire à son expansion [137].

« *Je serai même catégorique pour le nombre d'élèves à admettre annuellement. J'ai été partisan de l'augmentation de ce nombre : les obligations faites à la profession par l'octroi du monopole, et dont je crois elle ne se soucie pas beaucoup, la grande quantité de postes administratifs restant vacants, le peu d'ardeur manifesté par la profession de s'élancer vers de nouvelles activités et la passivité - évidemment par manque d'individus - avec laquelle elle se laisse enlever des tâches qui manifestement lui reviennent sont autant de raisons qui m'ont rendu partisan d'une "ouverture temporaire des robinets".* » [38]³⁵⁷

Il dénonça cette politique de restriction des effectifs en 1960, devant l'Académie Vétérinaire, alors que le manque des vétérinaires mettait en péril la mission d'assistance de la France aux pays africains en mal de techniciens et de chercheurs qualifiés :

« *C'est maintenant que l'on mesure la responsabilité de ceux qui ont réduit ces dernières années le recrutement de nos Écoles. Comme pour ces vétérinaires d'outre-mer du reste, toutes les spécialisations professionnelles qui comportent au départ une sélection sur épreuves ne se recrutent plus. Les Services militaires et les Services sanitaires qui jadis retenaient les têtes de promotion n'ont même plus aujourd'hui le nombre de candidats qui leur sont nécessaires et les concours d'enseignement eux-mêmes se traînent, sans concurrence et sans émulation, dans une médiocrité qui compromet pour longtemps notre valeur scientifique et professionnelle. Pour protéger l'exercice d'une profession que l'on n'a ni orientée ni organisée, on a dévalorisé son élite jusqu'à la détruire.*

[...] *Un État qui confère un monopole à une profession a le droit d'exiger d'elle que ce privilège ne serve pas seulement à la défense des intérêts matériels de ses membres. Une faillite professionnelle prendrait en la circonstance un aspect de faillite nationale.* » [91]

Les événements lui donnèrent en partie raison puisque, par la suite, l'Ordre des vétérinaires constata la quasi-absence des vétérinaires dans l'insémination artificielle, les industries agroalimentaires, l'industrie de l'alimentation du bétail ou l'industrie de la pharmacie biologique,

357 Lettre N°512 du 12 juillet 1949, l'identité du destinataire n'a pas été spécifiée.

secteurs qu'elle s'efforce aujourd'hui de conquérir.

IV.4.b. Le déplacement de l'École d'Alfort

Malgré son esprit innovant, parfois frondeur, le Professeur BRESSOU était hostile à toutes les réformes qui mettaient en péril les intérêts de la profession et étaient contraires à sa politique professionnelle. À ce titre, il s'opposa, en 1965, à un projet de transfert de l'École d'Alfort sur Grignon.

Ce combat mérite d'être particulièrement mis en avant dans ce travail pour plusieurs raisons.

D'une part parce que, ayant assuré pendant vingt-quatre années la direction de l'École d'Alfort, lui consacrant la majeure partie de son temps - au point d'en délaisser ses travaux de recherche et d'imposer une existence mouvementée à sa famille [90] - ce projet venait menacer toute l'œuvre accomplie au cours de son directorat et toutes les mesures que Clément BRESSOU mit en place pour assurer le rayonnement de son École.

D'autre part, cette proposition était contraire à tous ses principes : la réforme ne semblait pas avoir été suffisamment réfléchie par l'Administration de l'Agriculture, contre laquelle il s'était de plus souvent opposé en tant que Directeur ; le projet fut proposé sans consultation aucune des Académies concernées ou des enseignants ; et il risquait d'isoler les laboratoires de l'École, comme les étudiants, dans le désert de blé de Grignon alors qu'il s'était attaché à ouvrir Alfort au reste des Universités et des Facultés.

Il se prononça donc catégoriquement contre ce projet, en tant que Directeur honoraire de l'École d'Alfort et en tant qu'Académicien, apportant ainsi sa voix au concert de protestations des enseignants et de la profession. Il semblerait que l'audience considérable dont il jouissait dans tous les milieux fut d'un poids déterminant pour le maintien de l'École d'Alfort sur son lieu de fondation [137].

Ce discours révèle toutes les certitudes de Clément BRESSOU. Il témoigne de sa conviction profonde quant au bienfait de son œuvre en tant que Directeur, de sa vénération pour les anciens Maîtres et étudiants Alfortiens qui, au fil des décennies, forgèrent la réputation et la place de l'École dans la science vétérinaire française, et de son horreur de l'esprit administratif réformateur à l'excès :

« Depuis plus de deux ans, le Ministère de l'Agriculture étudie la transformation de son enseignement supérieur. Divers projets ont tour à tour été élaborés, dont on ne connaît pas avec précision les données successives car les organismes corporatifs pas plus que les associations compétentes n'ont été consultés ; l'Académie d'Agriculture, qui avait très légitimement souhaité être tenue au courant, s'est vue officiellement refuser cette satisfaction.

Ce que l'on croit savoir, c'est que l'on envisage d'amalgamer plus ou moins les divers enseignements supérieurs agricoles, de concentrer le plus possible d'établissements à Grignon [...]

La difficulté de mettre sur pied un projet raisonnable ne montre-t-elle pas que les profondes transformations d'une organisation qui a largement fait ses preuves ne s'imposaient peut-être pas et que mieux valait procéder à la sage adaptation d'une méthode dont les succès témoignent de la valeur plutôt que de tenter une hasardeuse et inutile révolution ?

L'enseignement vétérinaire avait échappé à cette fièvre si profondément réformatrice [...]

Mais voici qu'une menace se précise. Après de sommaires études préliminaires au cours desquelles, si quelques individualités ont été interrogées et n'ont pu donner ainsi que leur opinion personnelle, ni le Corps Enseignant, ni aucune institution vétérinaire n'ont été consultés, la décision de la mise à l'étude d'un transfert à Grignon de l'École d'Alfort est officiellement annoncée.

Ce projet a de telles conséquences pour la formation des futurs vétérinaires et pour le rayonnement de notre discipline qu'il paraîtra sans doute opportun que l'Académie Vétérinaire,

dont c'est le rôle, l'étudie et fasse connaître son avis, bien qu'il n'ait peut-être pas été envisagé de le lui demander.

On chercherait en vain les raisons valables de ce déplacement.

Depuis deux cents ans, du même lieu où elle fut créée, l'École d'Alfort a assuré sans défaillance la mission qui lui a été confiée. Elle a formé des praticiens qui comptent parmi les meilleurs et qui ont donné au pays un des cheptels les plus sains du monde ; les travaux de ses Maîtres lui ont mérité une place indiscutée et souvent enviée dans les sciences biologiques et médicales et quelques-uns de ses élèves sont devenus célèbres par des découvertes qui en ont fait les bienfaiteurs de l'humanité ; elle assure brillamment le renom de la médecine vétérinaire française chez nous et à l'étranger au point qu'on la considère souvent comme le principal symbole de notre science vétérinaire nationale.

L'emplacement qu'elle occupe, entièrement clos, est suffisamment étendu et ses bâtiments, dont la plupart très modernes, bien assez vastes pour qu'elle puisse pendant longtemps faire face aisément à toutes les exigences du développement de la science et de la technique professionnelles. Elle n'a besoin d'aucune extension.

[...] Elle est complètement intégrée à ce carrefour d'Alfort dont elle est devenue l'âme et la parure ; elle y a scellé sa place de son héroïsme et de son sang ; les municipalités successives ont rendu hommage à nombre de ses Maîtres dont diverses rues et avenues portent les noms ; la population a réservé de tout temps un accueil empressé et cordial à ses six cents élèves, à leurs manifestations estudiantines et elle n'est pas restée insensible d'autre part aux conséquences socio-économiques de leur présence. » [101]

Il invoqua par ailleurs l'absence d'arguments d'ordre pédagogique et, indirectement, mit en avant la mise en péril des mesures et des réformes qu'il avait lui-même réalisées en tant que Directeur concernant la modernisation de l'enseignement et de la recherche vétérinaires sur l'école. Il rappela que des solutions plus évidentes pouvaient être réalisées et qu'il en avait même préconisées certaines au cours de son mandat :

« Implanter un grand centre d'études agronomiques à 40 km de Paris, loin du centre scientifique et intellectuel de la capitale, est une conception critiquable en elle-même. [...]

Concentrer sous de fallacieux prétextes techniques l'enseignement et la recherche de tout ce qui touche à l'agriculture dans un ensemble éloigné des autres activités culturelles de la région est une manifestation de ce particularisme agricole qui tend chez nous à isoler du reste de la nation tout ce qui touche à la terre, qui réclame ses organismes, ses institutions, ses réglementations distincts et qui s'étonne après cela d'être ignoré, incompris, voire mésestimé de la majorité des concitoyens. Nous pourrions donner de cette fâcheuse tendance des exemples journaliers, nombreux et suggestifs, mais elle apparaît particulièrement regrettable lorsqu'il s'agit d'établissements où doivent se former les élites du monde rural.

Vouloir associer à un pareil complexe l'École Vétérinaire d'Alfort présente des inconvénients plus graves encore, qu'il convient de dénoncer.

Bien que cela paraisse à beaucoup un truisme, il n'est pas inutile d'affirmer que le vétérinaire doit recevoir une formation essentiellement médicale [...].

A ce titre, il convient d'envisager d'abord ce que peut devenir l'enseignement clinique dans le transfert que l'on nous propose. C'est une erreur de penser, par un raisonnement vraiment trop simpliste, que l'implantation d'une École Vétérinaire à la campagne donnerait à celle-ci les malades dont elle a besoin pour son enseignement.

La preuve est faite aujourd'hui, tant en France qu'à l'étranger, que la clinique des petits animaux permet de donner à l'étudiant une excellente formation médicale, que l'on peut très facilement adapter ensuite celle-ci à la médecine du bétail et des animaux de la ferme.

Or, l'École d'Alfort dispose d'une magnifique clinique canine, très réputée, qui permet d'assurer dans des conditions remarquables cet enseignement de base à de nombreux élèves. L'émigration à Grignon s'accompagnerait nécessairement d'une diminution considérable de cette

clinique, sinon de sa complète disparition.

Cette suppression ne serait nullement compensée par un accroissement de la clinique du gros bétail. [...]

Dans une région de culture industrielle (blé, betterave) le centre de Grignon ne mettra à la disposition des chaires de Pathologies du bétail, de Pathologie de la reproduction, des maladies infectieuses, de chirurgie, qu'un nombre trop restreint de sujets pour permettre un enseignement pratique convenable.

[...] Il faudrait, là encore, envisager nécessairement la création d'un centre d'application dans une région d'élevage, tout en perdant les avantages de la situation d'Alfort. Pourquoi, dès lors, ne pas prévoir à proximité d'Alfort la station d'élevage demandée par le Corps professoral depuis si longtemps ? La région de la Brie, toute proche, et dont la vocation zootechnique est certes plus affirmée que celle de Grignon est toute indiquée pour fournir à moindres frais le complément indispensable à l'éducation zootechnique du jeune Alfortien.

[...] Le transfert à Grignon présente des inconvénients non moins sérieux pour l'enseignement de l'hygiène des denrées alimentaires, qui ne peut être fait valablement que dans les Abattoirs et Marchés de gros. Le centre de la Villette [...] est doté d'un abattoir sanitaire dans lequel toutes les facilités d'enseignement ont été prévues. [...] Les Halles vont être reconstruites sur le territoire de la commune de Rungis et procureront toutes les conditions favorables d'un enseignement pratique de l'Inspection des volailles, des œufs, du poisson et des produits laitiers. [...]

À faible distance de la Villette et de Rungis [...], l'École d'Alfort occupe une situation privilégiée qui ne peut pas être plus favorable à cet enseignement. L'implantation à Grignon offrirait, au contraire, des inconvénients considérables [...].

[...] Établissement d'enseignement supérieur dont les études sont sanctionnées par le diplôme de Docteur-Vétérinaire délivré par la Faculté de Médecine de Paris, l'École d'Alfort, est et doit être en relations constantes avec les Facultés de Médecine, de Pharmacie, des Sciences et de Droit, de même qu'avec l'Institut Pasteur et le Muséum Nationale d'Histoire Naturelle.

Ces relations sont obligatoires pour la préparation des thèses [...], pour les jeunes enseignants [...], enfin pour les Maîtres sur le plan de la recherche scientifique.

La recherche vétérinaire se présente sous un double aspect : économique et médical.

L'orientation économique des recherches vétérinaires postule une collaboration avec la Recherche agronomique. Cette collaboration est assurée par le département vétérinaire de l'INRA, par ses diverses Stations, dont toutes loin de là ne sont pas concentrées à Grignon, et par plusieurs chaires de l'enseignement vétérinaire.

La recherche vétérinaire plus proprement biologique et médicale est du ressort des chaires de l'enseignement vétérinaire. L'École d'Alfort l'a de tout temps pratiquée ; la production scientifique de ses divers laboratoires est considérable et c'est à ces travaux que l'École doit la haute considération dont elle jouit dans les cénacles de Paris et son renom à l'étranger. C'est un patrimoine dont elle est fière.

Cette recherche exige des contacts permanents avec les Facultés et les Centres de recherche dont on ne voit pas comment ils pourraient être maintenus au cas d'un départ à Grignon. » [101]

Enfin, il avança un dernier argument, d'ordre sentimental et culturel. Alliant sa compréhension des milieux estudiantins, à son goût développé pour la culture générale et à ses propres souvenirs de jeunesse, il sut adopter le point de vue des étudiants de l'École, celui des anciens comme celui des nouveaux. Il en fut d'autant plus capable qu'il vécut lui-même le transfert de son École de Toulouse et en éprouva une grande tristesse :

« ... les Écoles Vétérinaires ne sont pas seulement des centres d'instruction professionnelle ; ce sont des établissements d'enseignement supérieur soucieux de veiller à la culture générale de leurs élèves, à leur développement intellectuel, à leur formation humaine.

Une telle tâche, particulièrement importante chez des jeunes gens dont la plupart en sont à

leur premier contact avec une grande ville, demande des rapports constants avec des jeunes gens de disciplines différentes, qui rappellent le cadre socio-culturel de la vie normale et non le milieu conventionnel de cités étroitement confinées.

[...] Pour des raisons que l'on ignore et malgré une vigoureuse opposition parlementaire, la nouvelle École de Toulouse a été placée très loin du nouveau Centre Universitaire en construction. Il n'y a pas quelques semaines qu'elle est entrée en fonctionnement que déjà l'on ressent les méfaits de cet isolement et que cet inconvénient, joint à d'autres hélas, risque de compromettre le succès d'une entreprise que l'on pouvait souhaiter plus complète.

Va-t-on renouveler à Alfort une erreur désormais coupable ?

Enfin, pour ceux dont la vie n'est pas faite seulement de calculs mercantiles et de recherche de profits, mais qui éprouvent quelque joie à ressentir et à penser, j'ai réservé, pour finir, les arguments d'ordre sentimental.

Ardent foyer d'une vie scientifique et intellectuelle, l'École d'Alfort compte au nombre de ces établissements privilégiés qui laissent dans l'esprit de leurs élèves une marque profonde et durable de leur passage. Les Alfortiens ont l'orgueil de leur École ; ils tirent gloire de son passé, avec ses heures ardentes, parfois héroïques, souvent turbulentes et frondeuses, toujours généreuses et laborieuses ; ils sont fiers de leurs Maîtres, de ceux des leurs qui ont illustré la science de leurs travaux et à qui ils doivent l'essentiel de la considération publique dont ils jouissent. Ils sont très attachés à leurs traditions au respect desquelles ils veillent avec une vigilance et une intransigeance que parfois on leur jalouse. Ils veulent qu'Alfort reste Alfort, c'est-à-dire une École où se manifeste la présence de l'histoire d'une des magnifiques réussites du génie français. Ils ressentiraient comme un affront la disparition, par le déplacement de leur alma mater, d'un vocable et d'un titre qui ont créé entre eux un lien spirituel puissant. Ils ne le supporteraient pas sans réagir.

L'Académie Vétérinaire, qui doit sa fondation pour une bonne part à l'initiative et à l'activité de l'École d'Alfort, tiendra à s'associer à eux pour s'opposer à un déplacement que rien ne justifie et dont les conséquences sont néfastes. Je souhaite, qu'en s'appuyant sur des considérants dont je n'ai fait que dresser l'esquisse, elle émette un vœu faisant connaître aux Pouvoirs Publics, avec toute l'autorité qui s'attache à son prestige, son hostilité à la mesure envisagée. » [101]

À la suite de la communication de Clément BRESSOU, une discussion s'engagea entre lui, M. MARCENAC, M. GUILHON, M. HOUDINIÈRE, M. BLAIZOT, M. CHARTON, M. JACOTOT, M. NICOL, M. GORET et M. BRION. Après celle-ci, l'Académie adopta à l'unanimité le vœu « que soit abandonné le projet de transfert de l'École Vétérinaire d'Alfort à Grignon et que, si sa réorganisation est reconnue souhaitable, celle-ci soit réalisée dans le cadre actuel ». [101]

IV.4.c. L'Association Centrale des Vétérinaires [149]

Enfin, Clément BRESSOU manifesta son dévouement à la profession vétérinaire en prenant place, le 3 mars 1936 parmi les membres du Conseil de l'Association Centrale des Vétérinaires, un organisme d'entre-aide et de soutien financier destiné aux déshérités de la profession.

Il devint Président de l'ACV en 1954 et ne renonça à cette responsabilité qu'en 1978, la dernière qu'il ait conservée [135].

Souhaitant faire connaître cette œuvre de bienfaisance au plus grand nombre de vétérinaires, il en fit naître le journal en 1953, dont la première version avait disparu au cours de la seconde guerre mondiale. Il le renomma « Vétérinaires » puis « Actualités et Culture vétérinaire » en 1956.

Entre 1956 et 1971, pas moins de quatre-vingt-deux numéros furent édités avec le parrainage conjoint de l'Ordre et de la Caisse de Retraite et de Prévoyance Vétérinaire. Malheureusement, la publication fut abandonnée en 1971 faute de moyens financiers. Clément BRESSOU confessa lui-même que cette dernière revue, dont le but était de développer la notoriété de l'association et de faire connaître son action, fut un échec.

Si cette initiative alourdit considérablement les comptes de l'ACV, Clément BRESSOU sut toutefois redresser la pente et faire preuve des qualités d'administrateur que nous lui connaissons.

Ainsi, à partir de 1959, il parvint à louer le domaine de la Massaye, légué à l'association en 1932 par M. et Mme Victor EVEN. Il établit un bail avec les hospices de Rennes pour le château et ses dépendances et plusieurs baux avec des agriculteurs pour l'exploitation des terres alentour. Ces locations permirent à l'association de récolter pas moins de 50000 euros de bénéfice entre 1970 et 1979.

De plus, en 1973, il s'associa, avec l'aide du Professeur Henri DRIEUX et grâce aux moyens financiers que leur avait conférés le legs du Dr PAILLOT, à l'Ordre des vétérinaires, aux Syndicats nationaux des vétérinaires français et des vétérinaires praticiens français (SNVPF) pour l'acquisition d'une nouvelle maison des vétérinaires, située au 10 place Léon Blum dans le onzième arrondissement de Paris.

Les travaux s'achevèrent en 1976 et l'association devint propriétaire d'un bureau au rez-de-chaussée, d'un bureau et d'une salle de réunion au premier étage, d'un bureau au deuxième étage. La mise en location des bureaux du rez-de-chaussée et du deuxième étage au SNVPF constitua une nouvelle source de revenus pour l'ACV.

Finalement, Clément BRESSOU paya en quelque sorte sa dette à l'Association Centrale des Vétérinaires, à cette même association qui l'avait aidé financièrement au cours de ses études, et grâce à laquelle il eut le destin que nous lui connaissons. Dévoué, consciencieux et généreux, il occupa le poste de Président de l'ACV pendant vingt-quatre années, le plus long mandat enregistré dans les annales de cet organisme caritatif.

IV.5. *LES RECOMPENSES, LES TITRES, LES DISTINCTIONS*

Après une telle carrière, Clément BRESSOU se vit naturellement attribuer de nombreuses distinctions et de marques d'estime, en France comme à l'étranger. Il semblait être « *de ceux vers qui vont les honneurs sans qu'ils soient recherchés* » [47].

Il est difficile de dire s'il recherchait à tout prix les honneurs ou si, en bon scientifique, il ne travaillait que de manière désintéressée, porté uniquement par sa foi en la science et en la recherche de la vérité. Nous pouvons au moins affirmer qu'il cherchait la reconnaissance de ses pairs, puisqu'il se présenta aux sièges de nombreuses Académies, en particulier à l'Académie des Sciences.

Pour le reste, nous pouvons seulement dire qu'il acceptait toujours avec gratitude et empressement les décorations et les marques d'estime, qu'il se soumettait volontiers aux rituels et aux traditions des cérémonies, qu'il s'agisse de prononcer un discours ou de revêtir un costume spécial. Il était d'ailleurs particulièrement friand de cette dernière coutume à laquelle il se pliait à chaque fois avec une joie non dissimulée (Témoignage de M. Marc BRESSOU).

Nous avons regroupé les récompenses et les distinctions honorifiques qu'il reçut, ainsi que les places qu'il occupa au sein des différentes Sociétés Savantes dans les Tableaux ci-dessous³⁵⁸.

Il fut particulièrement sensible à l'attribution de deux prix : la médaille Théodore KITT en 1957, et la médaille d'or de la Recherche et de l'Invention en 1975 [148]. De plus, outre les nombreuses marques d'estime qu'il reçut de la part de ses confrères, de ses collaborateurs et de ses amis, notamment lors de la remise de son épée d'Académicien, Clément BRESSOU reçut également de leur part une médaille en or de la Monnaie de Paris, sculptée par BELMONDO. Elle fut frappée à son effigie sur une face et d'un Isard sur l'autre (Photos 55 et 56).

Une distinction particulière, offerte par M. Simon GRETILLAT le 26 décembre 1966, n'a pu être placée avec les autres tant elle est originale. Ce dernier nomma, en l'honneur du Professeur BRESSOU, une nouvelle espèce de Dispharage, récolté dans la sous-muqueuse de l'estomac d'un Marabout abattu au Sénégal :

« Un important lot d'Acuarides récolté dans la sous-muqueuse de l'estomac (ventricule succenturié) d'un Leptoptilus crumenifer (Marabout) abattu au Sénégal permet la description d'un nouveau Dispharage de cette cigogne [...].

« Nous considérons l'espèce [...] comme nouvelle et l'appellerons : Syncuaria (Skrjabinocara) bressoui n. sp. en la dédiant à notre maître, M. le Professeur Clément BRESSOU, directeur honoraire de l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort. » [147]

Enfin, l'École Vétérinaire d'Alfort n'oublia pas non plus de rendre hommage, à titre posthume, à cet homme qui l'avait servie avec tant de dévouement. Elle nomma, en sa mémoire, le bâtiment BRESSOU, construit à la fin du XX^e siècle, et qui accueillit le service d'histologie.

Par ailleurs, la notoriété du Professeur BRESSOU, sa hauteur de vues et la diversité de ses travaux scientifiques lui valurent d'être consulté à de nombreuses reprises au sein de diverses Commissions. Citons, en matière de Recherche, sa place au Conseil supérieur du C.N.R.S. et de l'I.N.R.A., au Conseil de Direction de la Recherche Scientifique Vétérinaire, au Conseil supérieur de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer et au Comité Directeur du Centre de Coordination des Études et des Recherches sur la Nutrition et l'Alimentation [83] [148]. Citons en dernier lieu sa participation active au Conseil supérieur d'Hygiène Publique de France, au Conseil Consultatif des Épidémiologies, au Comité français de l'Union Internationale des Sciences biologiques, au Comité médical du Palais de la Découverte, au Conseil d'administration de l'École Technique Supérieure du Laboratoire et sa place au sein de l'Assemblée de l'Institut Pasteur [83].

Photo 55 : Médaille en or de Paul BELMONDO frappée par la Monnaie de Paris, offerte à C. BRESSOU par ses amis à l'occasion de son élévation au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur : recto, « Clément BRESSOU, membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole d'Alfort » [31].



Photo 56 : Médaille en or de la Monnaie de Paris : verso, « Anatomie comparée, histoire vétérinaire, protection de la nature » (un Isard sur fond de montagnes) [31].



Tableau 1 : Distinctions honorifiques françaises et étrangères accordées à Clément BRESSOU.

Croix de guerre 1914-1918	1918
Officier d'Académie	1927
Chevalier de la Légion d'Honneur	1932
Médaille d'argent des Services Militaires Volontaires	1934
Officier de l'Instruction Publique	1934
Commandeur du Mérite Agricole	1936
Membre associé du <i>Royal College of Veterinary Surgeons</i> de Londres	1949
Docteur <i>honoris causa</i> de l'Université de Berne	1951
Chevalier de la Santé Publique	1951
Docteur <i>honoris causa</i> de l'Université de Salonique	1953
Officier de la Légion d'Honneur	1953
Chevalier du mérite de la République Italienne (<i>Cavaliere</i>)	1954
Médaille Théodore KITT (Munich)	1957
Commandeur de l'Ordre du Phénix (Grèce)	1957
Commandeur de l'Étoile Noire du Bénin	1958
Commandeur des Palmes Académiques	1960
Docteur <i>honoris causa</i> de l'Université de Munich	1962
Commandeur de l'Ordre National du Sénégal	1962
Docteur <i>honoris causa</i> de l'Université de Madrid	1965
Commandeur de l'Ordre pour la Recherche et l'Invention	1966
Docteur <i>honoris causa</i> de l'Université de Vienne	1968
Commandeur de la légion d'Honneur	1970
Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres	1970
Médaille d'or de la Recherche et de l'Invention	1975

Tableau 2 : Sièges et postes au sein des Sociétés Savantes françaises et étrangères occupés par C. BRESSOU.

Membre de l'Association des Anatomistes	1922
Membre Correspondant du Muséum National d'Histoire Naturelle	1928
Membre du Comité Administratif du Syndicat National des Vétérinaires	1929 - 1931
Membre de la Société Nationale d'Acclimatation	
<i>Secrétaire Général de la Société Nationale d'Acclimatation</i>	1929 - 1935
<i>Vice-Président de la Société Nationale d'Acclimatation</i>	1935
<i>Directeur Général des Réserves Naturelles de la Société</i>	1930-1956
Membre de l'Académie Vétérinaire de France	1942
<i>Président de l'Académie Vétérinaire</i>	1946
<i>Secrétaire Général de l'Académie Vétérinaire</i>	1947 - 1974
Membre de l'Académie d'Agriculture de France	1943
<i>Président de l'Académie d'Agriculture</i>	1953
Membre d'Honneur de la Société Espagnole de Zootechnie	1949
Membre de la Société de Pathologie Comparée	
<i>Président de la Société de Pathologie Comparée</i>	1946
Membre de l'Académie Nationale de Médecine (Section Vétérinaire)	1949
Membre Honoraire de la Société Vétérinaire Hellénique	1950
Membre de l'Académie Royale d'Agriculture de Suède (à titre étranger)	1953
Membre de l'Académie des Sciences (Section Économie Rurale)	1956
<i>Vice-Président de l'Académie des Sciences</i>	1974
Membre de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences	
<i>Président de l'AFAS</i>	1965
Président fondateur de l'Association Internationale des Anatomistes Vétérinaires	1957
<i>Président d'Honneur</i>	1963
Membre de l'Académie de Pharmacie et de l'Académie Dentaire	1960
Membre d'Honneur de l'Association Mondiale Vétérinaire	1967

Membre de l'Académie des Lettres Pyrénéennes	1971
Membre d'Honneur de la Société Italienne de Zootechnie	1972
Membre d'Honneur de la Société Vétérinaire Portugaise	1974
Membre de l'Académie Royale de Médecine de Belgique (à titre étranger)	
Membre de l'Académie Royale Flamande de Médecine (à titre étranger)	
Membre de l'Académie de Médecine de Roumanie (à titre étranger)	
Membre de la Société de Biogéographie	
Membre de la Société Française de Génétique	

V. CLEMENT BRESSOU : LE PORTRAIT DE L'HOMME

Photo 57 : Dîner des Journées Vétérinaires de 1957, C. BRESSOU et, à sa droite, le Dr BECKERT (Collection particulière de M. Bernard TOMA).



Clément BRESSOU était incontestablement quelqu'un d'une très vive intelligence, d'une puissance de travail difficile à égaler et d'une mémoire étonnante. Organisateur, précurseur, professeur talentueux et conférencier attachant, sa retraite prise en 1957 ne le ralentit guère dans ses activités. Parvenu à un âge où la plupart des gens se contenteraient, à juste titre, de la vie sereine des Académies et des Sociétés savantes, Clément BRESSOU luttait toujours, passant la majeure partie de son temps en train et en avion, participant à toutes les sessions et intervenant dans les discussions avec une pondération qui n'excluait ni la fermeté, ni l'enthousiasme. Son active participation aux congrès internationaux était toujours recherchée et remarquée, tant pour ses capacités d'organisation que pour son talent d'orateur délicat, subtil, d'expression et d'esprit bien français.

Il fut un homme de Science, à la fois homme de laboratoire et de terrain, il fut aussi un homme d'Action et l'un des plus grands représentants de la profession vétérinaire de son époque. Les multiples charges qu'il assumait ne l'écartèrent jamais d'un humanisme souriant, d'une vive curiosité à l'égard de tout ce qui l'entourait et d'un enthousiasme profond pour les jeunes.

Pour ses anciens étudiants, ses collaborateurs, ses collègues des Académies et d'ailleurs, sa silhouette, sa moustache, certes amenuisée avec les années, et son regard clair illuminant un visage buriné étaient devenus familiers à tous. Il semblait ne pas vieillir puisque son esprit ne changeait pas et plus personne ne s'étonnait de cette présence qui défiait les années et paraissait devoir durer toujours.

Photo 58 : Clément BRESSOU marchant dans la rue de sa démarche caractéristique, Paris, Quai de Valmy, 1971 [37].



V.1. CLEMENT BRESSOU ET SA FAMILLE

Le secret de son inépuisable jeunesse résidait peut-être dans la quiétude que lui procurait le réconfort du milieu familial. Marié le 18 juin 1913 à Madeleine SIZES, leur mariage fut exceptionnellement heureux (Témoignage de M. Marc BRESSOU). Elle fut, comme le dit Gaston RAMON lors de la remise de l'épée d'Académicien au Professeur BRESSOU, « *la digne compagne de son mari. [Elle partagea] ses joies, ses tristesses, ses illusions et ses déceptions ; [elle le soutint] dans les efforts que lui demandaient, qu'exigeaient quotidiennement ses multiples tâches scientifiques et ses charges administratives* » [90] (Photos 59 et 60). Elle alla, à la demande de son

mari, jusqu'à arrêter sa propre carrière de violoniste-concertiste, incompatible avec le statut d'épouse d'enseignant à l'époque ! (Témoignage de M. Marc BRESSOU)

De leur union, naquirent deux enfants, Marc et Simone, respectivement nés en 1919 et en 1922. Simone BRESSOU était née sourde-muette, et l'obsession de son père, tout au long de sa vie, fut de subvenir à ses besoins. Il alla jusqu'à quitter ses amis et sa chère ville rose pour enseigner à Alfort dans le seul but de l'inscrire à l'unique école des sourds-muets existant en France à l'époque. Ce fut ainsi qu'il logea, avec les siens, dans un petit appartement de la place du Puits de l'Ermite, dans le cinquième arrondissement de Paris, à deux pas de l'Institut Spécialisé rue Saint-Jacques.

Simone BRESSOU développa par la suite une passion pour les chevaux et ses talents de cavalière furent remarqués par certains des étudiants d'Alfort [137] (Photo 61). Marc BRESSOU embrassa, sous l'influence de son père, la carrière vétérinaire. Il intégra l'École d'Alfort en 1939 et consacra l'essentiel de sa carrière, toujours suivant les conseils de son père, à l'Hygiène alimentaire.

Leur vie de famille, comme un écho à celle du jeune Clément, fut très simple, loin du luxe et heureuse, incroyablement heureuse pour tous les membres. Chacun d'entre eux accordait une importance fondamentale aux liens familiaux. À ce titre, chaque franc économisé revenait à Simone, Clément BRESSOU voulant à tout prix la maintenir à l'abri du besoin si, par malheur, elle venait un jour à se retrouver seule. Ils habitèrent le Pavillon de la direction de l'École d'Alfort, au titre de logement de fonction pendant près de vingt-cinq ans. Là, Clément BRESSOU retrouvait une vie de famille tranquille, passant ses soirées avec sa femme et sa fille, puis il travaillait, parfois jusqu'aux premières lueurs du jour. Il se plaisait à évoquer cette vie qui le reposait des déplacements et des voyages. Il quitta son logement de fonction avec regret [140] pour emménager dans un appartement du Boulevard de Port-Royal dans le cinquième arrondissement de Paris (Témoignage de M. Marc BRESSOU).

À de nombreuses reprises au cours de sa carrière, Clément BRESSOU associa sa famille aux récompenses et aux marques d'estime qui lui furent adressées, notamment lors de la remise de son épée d'Académicien, la pierre blanche qui illumina le sommet de sa carrière : *« J'en aurai terminé avec mes remerciements lorsque je vous aurai dit encore ma gratitude d'avoir associé ma femme et mes enfants aux éloges que vous m'avez adressés ; ils les dédommageront de la vie familiale parfois agitée que la multitude de mes obligations leur a imposée. »* [90]

Photo 59 : Clément et Madeleine BRESSOU (1), vers 1960 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Photo 60 : Clément et Madeleine BRESSOU (2), 1975 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).

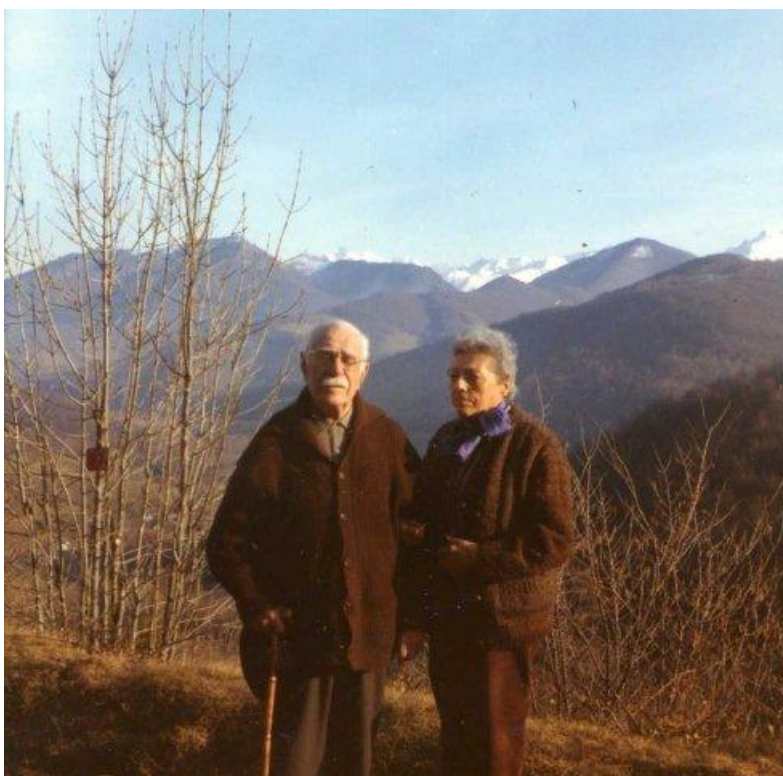


Photo 61 : Simone BRESSOU, à cheval, Alfort (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



V.2. CLEMENT BRESSOU ET SON REFUGE DE CASTILLON

Mais ce fut surtout dans sa retraite de l'Ariège, pendant les vacances scolaires, loin de la foule, loin des turbulences et des sollicitations, qu'il puisait apparemment les étonnantes forces de récupération et le secret de son éternelle jeunesse. Il n'était cependant pas question de se reposer entièrement, ce serait mal connaître le personnage que de penser cela, mais de se consacrer plus encore à son but ; il restait en liaison avec les ministères et les sociétés savantes, il ciselait aussi les plus importants de ses mémoires scientifiques et professionnels [47].

Il s'accordait tout de même des instants de détente bien mérités, pratiquant la pêche sportive, la randonnée ou accompagnant ses camarades castillonnais à la chasse. Non pour chasser lui-même, mais pour les faire profiter, lors de l'éviscération des animaux, de ses connaissances anatomiques avant de le retour dans la vallée (Témoignage de MM. A. HENAULT et M. BRESSOU) (Photo 62).

Photo 62 : Clément BRESSOU, au centre, portant une casquette, avec ses amis castillonnais pendant l'éviscération des animaux, 1925 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Il rénova par ailleurs une maison très rustique à Castillon-en-Couserans, témoignage de sa simplicité, comme en attesta M. Jean-Jacques CAZAURANG lors de la réception du professeur BRESSOU au sein de l'Académie des Lettres Pyrénéennes :

« ... Si j'énumérais vos titres, vous manifesteriez votre impatience de ces gestes brefs ou de ces paroles rondes que nous connaissons bien. [...] Croyez Monsieur le Professeur que, pour nous, ces titres, si mérités, si nombreux qu'ils soient - peut-être pour cette raison - deviennent inaccessibles au point de perdre de leur signification.

C'est aussi pour des motifs plus à notre mesure que nous sommes infiniment touchés de vous compter, vous si grand, si important, parmi nous.

Un grand psychologue dont le nom n'a pas voulu rester dans un fond de vallée pyrénéenne, distinguait trois sortes d'intelligence : celle de celui qui ne comprend rien quand on lui explique tout ; celle de celui qui comprend quand on lui explique ; celle de celui qui comprend sans qu'on lui explique.

De récents travaux ont permis de déceler une quatrième intelligence appelée digito ou chiro-cérébrale. Elle est celle de celui qui s'explique tout à travers ses mains [...].

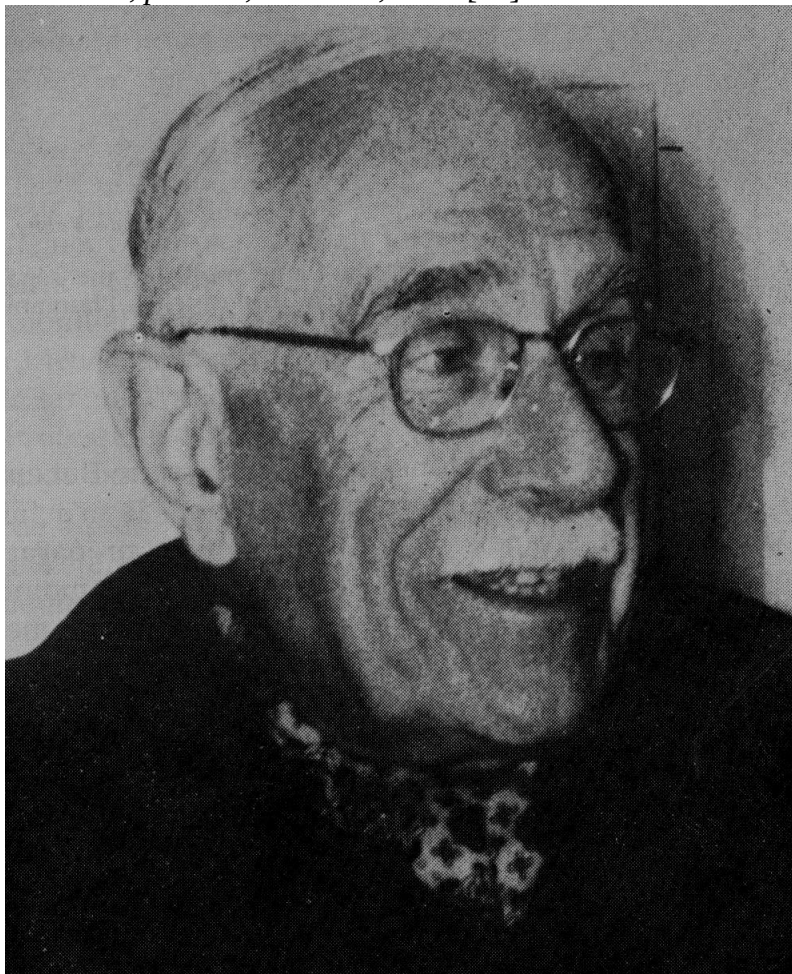
Mais quand on vous a surpris, Monsieur le Professeur et Maître, scie égoïne en mains, effectuant à Castillon un empiècement de parquet digne d'un marqueteur, on ne peut que vous classer d'emblée dans la quatrième et suprême catégorie.

C'est par ce biais que nous pouvons nous sentir, grâce à votre amabilité, à l'ouverture de votre esprit, de plain-pied avec vous, avec le plissement malicieux de votre œil clair, avec le sourire de votre moustache coupée franc et, quand vous nous dites "mon vieux" dans un mouvement vigoureux du bras, nous savons que vous êtes le plus jeune d'entre nous. En même temps que vous êtes le plus fort.

Car, à vous fréquenter, nous avons appris qu'à toutes les qualités de l'intelligence, vous joignez celles du cœur et de la domination de soi. Nous vous admirons sans réserve dans votre maison ariégeoise faite de nature libre et cultivée, de bon goût discret solide et sûr, et couverte d'ardoises. Vous jardinez, vous étudiez, vous bricolez, vous écrivez, vous plaisantez et dispensez la joie de vivre à votre entourage. » [121]

Dans cette maison, il recevait amis et collègues de passage, fidèle à des dons d'orateur et communiquant inmanquablement cette bonne humeur qui semblait lui être si caractéristique (Photo 63) : *« Alors, en présence des siens, dans l'ambiance feutrée du logis, tout semblait s'arrêter pour l'écouter, devenu incomparable conteur. Il narrait ainsi les curieuses coutumes de la vallée de Bethmale, relatait dans un langage coloré les épisodes de la "guerre des Demoiselles", racontait ses marches en montagne. Bien sûr, il ne manquait pas de décrire les mœurs de l'isard et de l'ours des Pyrénées... » [47]*

Photo 63 : Clément BRESSOU, portrait, Castillon, 1975 [47].



Castillon, enfin, c'était l'équidistance entre la Méditerranée et l'Atlantique, le port d'attache tout indiqué pour les évasions qu'il prisait à l'Est et à l'Ouest ; vers la réserve de Camargue et ses manades, vers l'étang de Vaccarès et ses flamants roses qu'il défendit si ardemment ; vers les Plazas de Bayonne, Dax, vers l'Espagne aussi, où il avait tant d'amis et où le climat lui plaisait tant [140] ; enfin, vers le Nord, pour Toulouse, la ville bien aimée de ses vingt ans.

Il évoqua les meilleurs moments de sa détente quand il reçut son épée d'Académicien : *« Avec sa garde, l'épée consacre mes évasions. Elle évoque mon âme de naturaliste, mon amour de la nature vierge et mes soucis de sa conservation devant les dangers qui la menacent. C'est le rappel, par deux tridents des gardians de Camargue, de mon attachement à ce merveilleux pays, à ses cavales blanches et ses "toros" sauvages, aux jeux de l'arène, à ses flamants, ses étangs, ses steppes ; de mon dévouement à cette terre, hélas moribonde ! de science, de sport et de beauté, à la fois douce et sauvage, généreuse et cruelle, dont j'ai connu tous les enivres et enduré bien des ingratitudes. C'est, au-delà d'elle, l'évocation de randonnées passionnantes à travers ce Midi méditerranéen qui va des vallées rhodaniennes aux cimes ariégeoises. »* [90]

V.3. CLEMENT BRESSOU ET SES AMIS

Il attachait par ailleurs une grande importance à l'amitié et jamais ses tâches écrasantes ne l'empêchèrent de la cultiver tout autour de lui. Ce goût pour les amis et pour la bonne compagnie débuta à Toulouse, où se créèrent tant d'amitiés profondes et indissolubles avec ses camarades de

promotion [103]. De plus, s'il éprouva tout d'abord une véritable vénération pour ses Maîtres - LECLAINCHE, MONTANE et BOURDELLE pour ne citer qu'eux - il bâtit par la suite des amitiés réciproques avec ces derniers.

Tout au long de sa carrière, il sut ensuite s'attirer les sympathies et les amitiés des personnes qu'ils côtoyaient, celles de ses collègues et de ses collaborateurs d'Alfort - H. VALLEE, E. NICOLAS, G. BARRIER, E. LETARD, H. LESBOUYRIES, V. ROBIN, N. KOBOZIEFF, P. BLAIZOT, P. FLORENTIN, P. C. BLIN, R. LAUTIE - celles de ses confères académiciens - G. RAMON, R. DEBRE, R. DUJARRIC DE LA RIVIERE, R. FABRE, P. GUINIER, CH. LAUBRY, J. BERNARD - celles de ses collaborateurs du Muséum d'Histoire Naturelle - R. DIDIER et P. RODE - et celles de quelques-uns des militants pour la défense de la nature - L. MANGIN, R. HEIM, G. TALLON.

Enfin, en véritable homme du monde, il forgea de nombreuses amitiés avec bon nombre des dirigeants des Écoles, Facultés et Universités vétérinaires étrangères : H. GRAU de Munich, A. ATAI de Téhéran, T. BONADONNA de Milan, A. DE VUYST de Belgique, G. LABELLE du Québec, C. LUIS DE CUENCA et C. SANZ EGANA de Madrid, S. OVEJERO DEL AGUA de Léon, W.-M. MITCHELL d'Edimbourg et O. VLADUTIU de Bucarest.

« [Emmanuel LECLAINCHE] fut de ceux [...] qui marquèrent profondément ma formation scientifique. Ma carrière s'est poursuivie sous la tutelle de sa volontaire mais captivante personnalité et c'est encore lui qui éveilla et soutint mes premières ambitions académiques. Je lui reste profondément attaché. » [90]

« [M. le Professeur BOURDELLE] m'a fait ce que je suis ; il m'a initié, modelé, façonné. Il m'a fait goûter aux joies si pleines et si apaisantes du cabinet de préparation. Cinquante années de travail en commun n'ont ni altéré ni amoindri notre confiance et notre affection réciproques, et c'est là une de mes fiertés. Il veut bien déclarer parfois que je suis la seconde partie de lui-même... » [90]

« J'ai été très sensible à votre aimable pensée de m'envoyer la brochure que votre regretté père [H. VALLEE] avait bien voulu me dédicacer. Je vous en remercie sincèrement.

Soyez assuré que je conserverai précieusement cette nouvelle marque d'amitié d'un Maître que j'ai toujours senti près de moi et dont les nombreuses marques d'estime furent pour moi des encouragements précieux. » [39]³⁵⁹

« Mon cher ami, votre [à BOURDELLE et BRESSOU] étroite collaboration anatomique et l'hommage commun de votre deuxième fascicule, relatif à la tête et à l'encolure des Équidés, m'imposent [G. BARRIER] de vous adresser des félicitations et des remerciements en partie double qui vous apporteront mon admiration sincère et le témoignage de ma gratitude. » [4]³⁶⁰

« Au cours de ce que vous [P. Blaizot] appelez mon directorat [...] vous m'avez apporté sans restriction un concours compréhensif et agissant. En maintes circonstances, vous et vos confères, avez été mon plus ferme soutien et je vous dois le succès de bien des mes entreprises. En préparant et en organisant la réunion de ce soir [remise de l'épée d'Académicien], vous couronnez une collaboration qui fut efficiente et sans nuages. J'en connais le prix ; j'en atteste la douceur. C'est en toute amitié que je vous dis : merci.

Dans ce tribut de reconnaissance, vous me permettrez de comprendre mon vieux camarade J.-B. LHEZ, porte-parole des Toulousains qui, sacrifice insigne pour un méridional, a bien voulu laisser parler un Normand à sa place, mon excellent collègue et ami, le professeur LETARD, exquis compagnon de missions et de voyages, avec qui je me suis toujours senti en si parfaite communion d'idées... » [90]

359 Lettre N°95 du 8 février 1956 adressée au Dr Maurice VALLEE, le fils d'Henri VALLEE.

360 Lettre manuscrite datée du 16 juillet 1939 de Gustave BARRIER adressée à Clément BRESSOU le remerciant pour son cadeau d'un fascicule du *Traité d'Anatomie Régionale*.

« Mon cher Ami, voici, brièvement, les renseignements anatomiques que tu me demandes. [...] J'espère que ces précisions sont bien celles demandées par ton ami.

Rendons grâce à l'Anatomie qui après trente ans me permet d'avoir de tes nouvelles et fait revivre en nous d'aussi bons souvenirs toulousains ! » [35]³⁶¹

« J'ai le pénible devoir de m'incliner devant la tombe du professeur V. ROBIN au nom de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort et aussi au nom de l'Académie Vétérinaire de France.

C'est toujours avec tristesse que l'on se sépare d'un collaborateur [...] mais c'est avec une profonde affliction lorsque ce collègue était un ami très cher, était votre meilleur ami.

[...] Adieu mon cher ami. Reçois par ma voix le dernier salut de tes confrères et de tes élèves. Ton souvenir restera toujours présent dans leur esprit et dans leur cœur, et l'œuvre que tu as fondée sera perpétuée par ceux-là mêmes que tu as instruits.

Reçois aussi la dernière pensée de celui qui, pendant cinquante ans, a partagé tes joies et tes peines et avec qui tu as été si fraternellement uni.

Repose en paix, de cette paix qui t'a été refusée sur la terre et que tu as si bien méritée dans le ciel. » [29]³⁶²

« Je suis heureux que vos collègues de l'étranger vous aient désigné [A. DE VUYST] pour être leur porte-parole et je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer. Je connais l'effort que vous accomplissez avec un zèle méritoire pour le développement de nos activités scientifiques et professionnelles et c'est de grand cœur que je vous apporte mon concours.

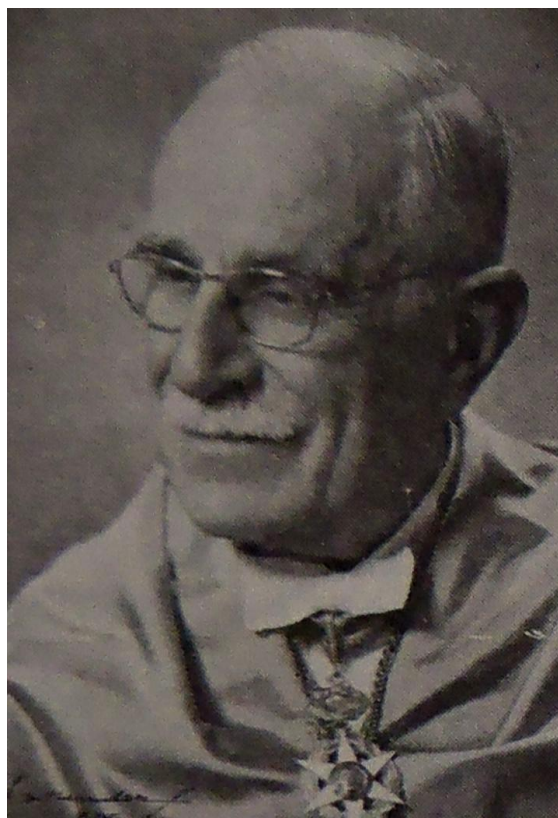
[...] Je remercie Messieurs les Professeurs C. LUIS DE CUENCA et S. OVEJERO DEL AGUA, Doyens des Facultés vétérinaires de Madrid et de Léon, qui sont à vos côtés dans cette manifestation ; l'amitié qu'ils témoignent par leur présence est chère à l'hispanisant que je suis (Photo 64).

C'eut été pour moi une joie profonde que de voir auprès d'eux mon ami le professeur BONADONNA, délégué de l'Université et de la Faculté vétérinaire de Milan, pour lui traduire ma reconnaissance. Ma pensée fidèle va vers lui, comme la sienne est présente, ici, en ce moment. » [90]

361 Lettre N°1.107 du 3 novembre 1938 adressée à M. BOURDE, élève à l'École de Toulouse en même temps que Clément BRESSOU, en réponse à une question d'ordre anatomique. Notons qu'il s'agit de l'une des rares lettres où il tutoya le destinataire.

362 Éloge nécrologique manuscrit de V. ROBIN par C. BRESSOU, 1956.

Photo 64 : Clément BRESSOU en tenue de Docteur honoris causa de la Faculté Vétérinaire de Madrid, portrait, 1965 [152].



V.4. LA MORT DE CLEMENT BRESSOU

Clément BRESSOU, parvenu au sommet de sa carrière, subit son premier accident vasculaire cérébral en 1975, alors qu'il était vice-Président de l'Académie des Sciences. Celui-ci eut peu de conséquences sur son état général, tout au plus avait-il parfois la langue un peu lourde et la jambe claudicante, mais il conserva toutes ses facultés intellectuelles. Il refusa malgré tout la Présidence de l'Académie qui devait lui revenir l'année suivante, estimant qu'un Président se devait d'être en pleine possession de ses moyens. Il subit deux autres épisodes d'accidents vasculaires avant de se retirer définitivement à Castillon-en-Couserans après avoir lui-même établi un pronostic à sa maladie.

Ce fut à Castillon, en présence de son fils Marc BRESSOU, qu'il fut victime d'un infarctus. Ils partirent ensemble vers le CHU de Rangueil à Toulouse, et il s'éteignit dans la nuit du 31 janvier 1979. Il aurait eu quatre-vingt-douze ans le 22 février suivant.

Parmi les dernières paroles qu'il prononça à son fils, il lui demanda de répondre à une lettre d'Hugo GRAU de Munich, car lui ne pouvait plus. Preuve incontestable s'il en est de l'importance qu'il accordait à la fidélité en amitié (Témoignage de M. Marc BRESSOU).

Selon sa volonté, ses obsèques eurent lieu à Montauban (Photo 65) et dans un caractère de stricte simplicité, aucun éloge funèbre ne fut prononcé au cours de la cérémonie. Il restait un homme simple même dans la mort. Il ne lui parut pas nécessaire que sa mort soit prolongée par des manifestations de tristesse, préférant « *que ceux qui ont eu pour moi de l'estime ou de l'affection gardent mon souvenir dans l'action et la gaieté, deux qualités que j'ai beaucoup cultivées ; qu'ils reportent leur affection bienfaisante sur mes enfants, particulièrement sur ma fille si un jour elle en avait besoin.* » [33] Ainsi, même dans la mort, son premier souci restait d'assurer le bonheur et l'existence des siens.

Une messe fut célébrée en sa mémoire à l'Église de la Paroisse Sainte-Agnès à Maisons-Alfort le vendredi 30 mars 1979 et à laquelle l'ensemble du Corps Enseignant de l'École d'Alfort assista.

Photo 65 : Sépulture de Clément BRESSOU à Montauban (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Malgré son souhait, maints hommages nécrologiques furent publiés et prononcés, en France comme à l'étranger, et la profession vétérinaire entière entra en deuil. Citons les derniers mots très émouvants prononcés par P. C. BLIN et R. LAUTIE, et par son ami Carlos LUIS DE CUENCA de Madrid.

« Cher Monsieur, notre éloge n'est ni savant, ni recherché : aucune citation, si ce n'est celle qui vient du cœur ou le rappel de vos propres paroles. [...] »

On vous citera en exemple dans et en dehors de la profession : par votre prestance, votre intelligence, votre culture, par la hauteur de vos idées, vous fûtes un aristocrate ; par votre humanisme, par votre goût de la connaissance et votre souci de la diffuser, vous fûtes aussi un talentueux vulgarisateur, un homme de vérité.

Mais surtout vous resterez, pour nous, l'homme que nous avons aimé, l'enthousiaste, l'infatigable, le généreux, celui qui, au-delà de ses multiples tâches a su, pendant près d'un demi-siècle, symboliser l'enseignement et la profession vétérinaires. [...] »

Soyez assuré que, dans plus de vingt ans, à l'orée du troisième millénaire, le souvenir de l'homme et du maître exceptionnels que vous avez été continuera à vivre chez ceux qui vous ont connu et aimé, mais aussi chez les plus jeunes, auprès de qui nous aurons porté témoignage... afin que ne s'éteigne pas la flamme du souvenir et de la reconnaissance. » [47]

« Descanse en paz nuestro buen amigo, a quien tantas atenciones personales debemos, y sobre todo, el ejemplo de su hombría de bien, de su dedicación al trabajo y a nuestra profesión, al cultivo, en suma, de la amistad, en cuyo recuerdo siempre le tendremos present. » [152]

« Repose en paix cher ami, à qui nous devons tant d'attentions personnelles, et surtout,

l'exemple de son humanité, de sa dévotion à son travail et à notre profession, de sa culture, en somme, de l'amitié que nous lui porterons toujours. »

Il accomplit sa dernière action en faveur de la Recherche Vétérinaire à titre posthume avec la création du prix Clément BRESSOU. Celui-ci, décerné par l'Académie Vétérinaire de France, récompense tous les deux ans des travaux de morphologie ou d'histoire de la médecine vétérinaire.

Avec ce prix, il perpétuait non seulement son souvenir, mais voulait aussi encourager et récompenser les travaux originaux réalisés dans des disciplines qui lui tenaient à cœur. Il souhaitait également pousser les esprits neufs à reprendre les chemins des Académies. Il voulait les convaincre que c'était bien parmi ces cénacles qu'ils avaient tout intérêt à faire connaître leurs travaux, comme il le dit à la séance solennelle du jeudi 5 décembre 1962 de l'Académie Vétérinaire :

« Certes, les prix décernés par notre Compagnie sont d'une ridicule insuffisance monétaire [...]. Mais en postulant pour un prix, les candidats viennent chercher ici plus une récompense honorifique qu'une quelconque rémunération et attendent de nous, mieux une consécration de leur effort qu'une aide matérielle.

[...] Où ces esprits neufs, que l'on sait si passionnément attachés à leur idéal, pourraient-ils trouver un auditoire plus attentif à les entendre, plus apte à les conseiller, mieux disposé à les encourager ?

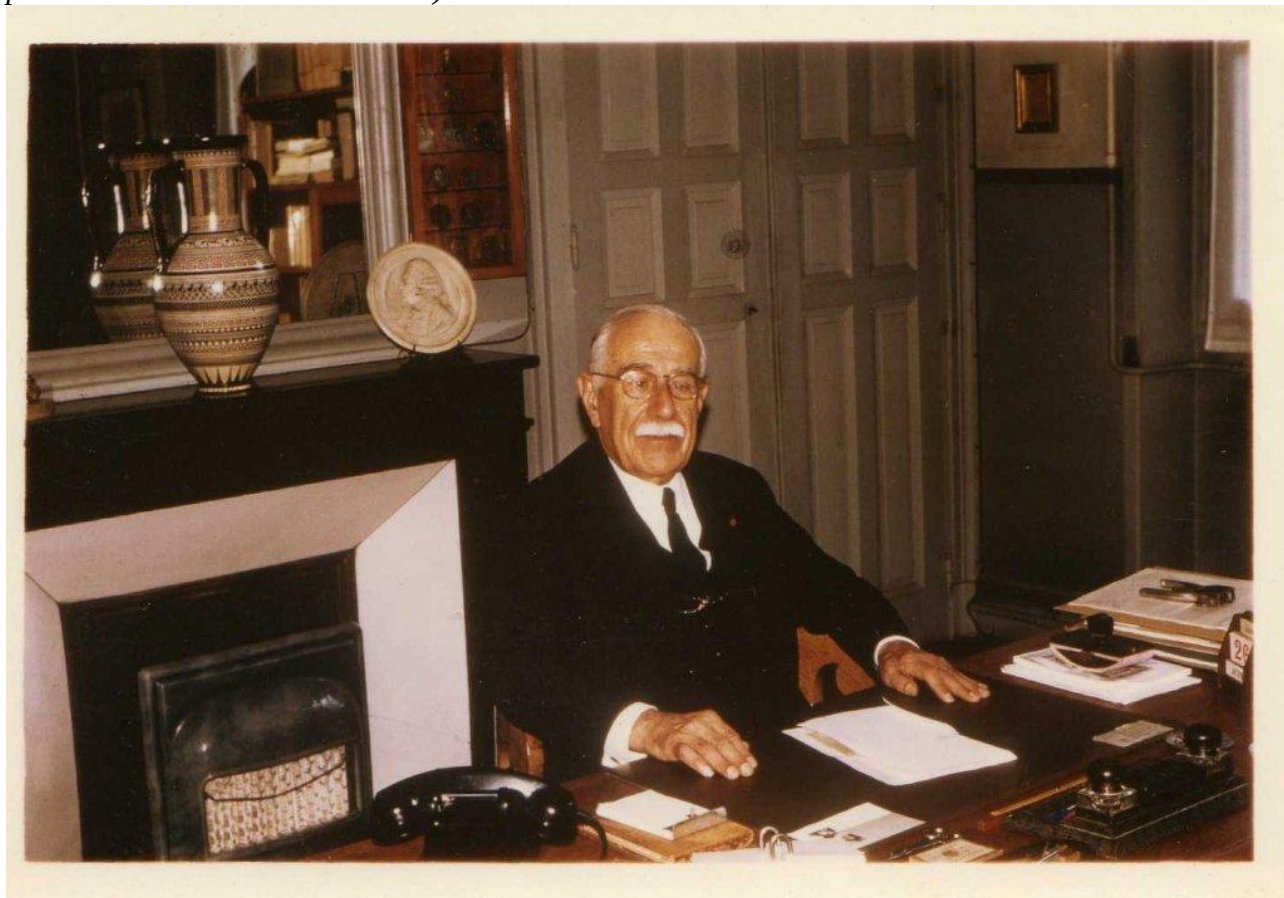
Sans doute notre Académie n'est une chambre passive d'enregistrement. Les communications y sont écoutées dans un silence quasi-total, commentées, discutées, mais l'intensité de la controverse qui en résulte n'apparaît-elle pas, en réalité comme la meilleure marque d'intérêt que puisse recevoir un travail désintéressé ?

Les fruits de la recherche restent improductifs s'ils ne sont connus que d'une poignée de spécialistes. Ils deviennent profitables s'ils sont largement révélés au plus grand nombre. Une Académie, par la quantité et la variété des disciplines qu'elle rassemble, constitue le meilleur milieu pour faire fructifier le progrès scientifique. » [97]

En dépit des difficultés et des déceptions qui sont le lot des hommes de Science, Clément BRESSOU mena, nous semble-t-il, une vie en parfaite harmonie avec ses goûts et ses aspirations. Sa philosophie était celle du vrai scientifique, *« elle se rapproche, écrivit-il dans une réflexion sur la morale et la foi [33], de celle de Montaigne : un pessimisme souriant et de bonne compagnie, un doute nullement exclusif de volonté, d'énergie et de goût pour l'action ; une horreur de l'esprit de système et de l'intolérance, un sens aigu du relatif ; un agnosticisme insatisfait et inquiet ».*

CONCLUSION

Photo 66 : Clément BRESSOU, dans son bureau du service d'anatomie à Alfort 1967 (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).



Dans leur éloge nécrologique, BLIN et LAUTIE [47], tous deux d'anciens élèves du Professeur, rappelaient en ces termes les paroles de leur défunt Maître : « *Le 7 novembre 1965, sur la tombe d'Albert DAILLE, dans le petit cimetière de Montpezat-de-Quercy, vous commenciez ainsi l'éloge de votre maître et ami : 'Depuis plus de vingt ans que cette tombe s'est fermée, le souvenir de celui qui y repose ne s'est ni estompé dans nos esprits, ni attiédi dans nos cœurs.'* »

Soyez assuré que, dans plus de vingt ans, à l'orée du troisième millénaire, le souvenir de l'homme et du maître exceptionnels que vous avez été continuera à vivre chez ceux qui vous ont connu et aimé mais aussi chez les plus jeunes, auprès de qui nous aurons porté témoignage... afin que ne s'éteigne pas la flamme du souvenir et de la reconnaissance. »

Aujourd'hui pourtant, le souvenir de Clément BRESSOU s'est estompé parmi les jeunes vétérinaires et peu d'entre eux connaissent ce personnage autrefois éminemment connu du monde vétérinaire, qui était l'ambassadeur de la Profession et de la langue française de son époque.

L'objet de ce travail était de rappeler au plus grand nombre la vie et l'œuvre de Clément BRESSOU. Nous espérons qu'il trouvera un écho favorable parmi les personnes qui ont eu la chance de le connaître et qu'il permettra aux nouvelles générations de ne pas oublier ce personnage qui fit tant pour l'essor et pour le renom de notre profession.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AMYOT DU MESNIL GAILLARD G. *Histoire du musée de l'École d'Alfort au gré des révolutions et des passions des collectionneurs*. Thèse Méd. Vét., ENVA, Alfort, 1995, 61-64.
- [2] ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. FONCTIONNEMENT, SCOLARITÉ, ENSEIGNEMENT. *Procès-verbaux du Conseil des Professeurs 1934 à 1943* ; Cote 1ETP 40.
- [3] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. FONCTIONNEMENT, SCOLARITÉ, ENSEIGNEMENT. *Procès-verbaux du Conseil des Professeurs 1944 à 1955* ; Cote 1ETP 41.
- [4] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. FONCTIONNEMENT, SCOLARITÉ, ENSEIGNEMENT. *Correspondance de RAS, PORCHER, BOURDELLE, RAMON, BARRIER, VALLEE, HAMEL, adressée à BRESSOU 1924-1953 (23 pièces)* ; Cote 1ETP 42.
- [5] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. FONCTIONNEMENT, SCOLARITÉ, ENSEIGNEMENT. *Direction - Généralités* ; Cote 1ETP 43.
- Lettres de vétérinaires étrangers 1929-1957.
 - Correspondances concernant le transfert des écoles vétérinaires à l'éducation nationale 1927-1968.
 - Bâtiments : état indicatif de l'emploi des bâtiments, correspondance et rapports pour travaux (dates de construction des bâtiments 1823-1975).
 - Beaux-Arts : correspondance au sujet des œuvres d'art de l'École 1900-1957.
- [6] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Dossiers Administratifs : fiches signalétiques des Directeurs, Professeurs, Chefs de Travaux et Maîtres Assistants* ; Cote 1ETP 91.
- [7] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Organisation des services* ; Cote 1ETP 161.
- Station expérimentale d'insémination artificielle.
 - RAVINA A. *Les Centres d'Insémination Artificielle des Bovins*. La Presse médicale, 1^{er} mai 1948, n°26, 327.
 - Service des maladies des abeilles : correspondance 1931-1948.
- [8] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Périodes de guerre* ; Cote 1ETP 166.
- [9] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Dossiers Documentaires - Professeurs et Pasteur : Bressou Clément Tauromachie* ; Cote 1ETP 175.
- Correspondances 1951-1974 (relations avec les éleveurs, recherches diverses sur les taureaux, rapports d'examen de cornes de taureaux de combat).
 - Conférences tauromachiques données par C. BRESSOU aux réunions du club taurin de Paris, 1953-1961.
 - Association vétérinaire tauromachique : statuts, 1955 ; Bulletins d'informations techniques, 1955 ; Correspondance, 1955-1961.
- [10] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Publications - Articles de Journaux -*

Cinéma ; Cote 1ETP 178.

- L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, sa rénovation, son avenir par le Professeur E. NICOLAS dans les Cahiers de Médecine Vétérinaire, 1933.
- La construction moderne, 15 décembre 1935 (cité scolaire).
- PIERRE. *Les IX^e Journées vétérinaires d'Alfort*. Bourgelat (Revue trimestrielle d'information vétérinaire), 1951, n°11.
- Cinéma - Films scientifiques : projets, correspondances, synopsis, 1937-1945.

[11] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Plan d'ensemble - Modernisation de l'École : Programme de modernisation et d'équipement, plan d'ensemble de la totalité de l'École 1/1000^{ème}*, P. FOUQUART, architecte, décembre 1946 ; Cote 1ETP 629.

[12] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Plan d'ensemble - Modernisation de l'École : Plan mis à jour à la date du 1^{er} janvier 1957, avec indications des constructions en voie de réalisation, des constructions à démolir et celles à conserver, 1/1000^{ème}*, janvier 1957 ; Cote 1ETP 631.

[13] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Plan d'ensemble de la totalité de l'École (en légende, toutes les attributions des bâtiments), 1/1000^{ème}*, septembre 1950 ; Cote 1ETP 633.

[14] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Laboratoire du Service de Zootechnie, projet, plan de masse 1/500^{ème}*, M. PECHIN et P. MONCET, avril 1956 ; Cote 1ETP 950.

[15] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Autopsies et Maladies Contagieuses : Coupes 1/50^{ème}*, P. MONCET, décembre 1956 ; Cote 1ETP 979.

[16] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies - Bâtiments : Inauguration de la Cité des Elèves (juin 1935), les officiels devant la façade Ouest, par CHAUFFOUR ; Cote 1ETP 1328.*

[17] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies - Portraits : BRESSOU Clément (1887-1979), Professeur et Directeur, en 1926, en 1934 et vers 1950, respectivement par ANCIENNE MAISON PROVOST (Toulouse), DAVID et VALLOIS (Paris), SAUMADE R. (Paris) ; Cote 1ETP 1351.*

[18] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes et Visiteurs : Les professeurs et des visiteurs vers 1920. Au premier rang : Général DARMAGNAC, LECLAINCHE, FOULD, DEPIERRE, CARITTE, BARBIER. Second rang : MAIGNON, NICOLAS, HESPOULET, CHEF DE CABINET (?), REBEN. Au troisième rang : FOUQUET, DROUIN, BRESSOU, GARCLER, VERGE, COQUOT, ROBIN, SIMONNET. Photographie par TEMPLIER E. C. (Paris) ; Cote 1ETP 1401.*

[19] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes et Visiteurs : Quelques professeurs et des visiteurs vers 1920 (BRESSOU, PANISSET, LECLAINCHE, NICOLAS) par RIBAUD E. (Paris) ; Cote 1ETP 1402.*

[20] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Corps enseignant d'Alfort en 1934 : CARPENTIER, VERGE, GORET, COQUOT, SIMONNET, LETARD, BRION, BERTHELON, VALADE, HENRY, NICOLAS, BRESSOU, MAIGNON, ROBIN, LESOUYRIES par DAVID et VALLOIS (Paris) ; Cote 1ETP 1405.*

[21] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Corps enseignant d'Alfort en 1935 : BRION, VALADE, MONVOISIN, PANISSET, MOUSSU, SIMONNET, GORET, BERTHELON, LESBOUYRIES, ROBIN, MAIGNON, BRESSOU, COQUOT, HENRY, LETARD par RAHMA (Paris) ; Cote 1ETP 1406.*

[22] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes : Groupe*

d'élèves avec BRESSOU vers 1950 ; Cote 1ETP 1408.

[23] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes : Visite de professeurs de l'école vétérinaire de Gand le 15 octobre 1945 avec : au premier rang, de gauche à droite, J.-P. THIERY (directeur du laboratoire de recherches d'Alfort), X, BRESSOU, X, Mme L. DHENNIN, X ; au deuxième rang, de gauche à droite : VUILLAUME, MARCENAC, SAURAT, DRIEUX, FLORENTIN ; au troisième rang, de gauche à droite : BRUNEAU, ROBIN, GUILHON, CHARTON, LESBOUYRIES, LAGNEAU, BORDET, DHENNIN. ; Cote 1ETP 1416.*

[24] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes : Groupe des étudiants vétérinaire de Livourne (Italie), 30 mars 1953 avec BRESSOU, devant la statue de BOURGELAT ; Cote 1ETP 1417.*

[25] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes : Journée vétérinaires de 1955. Les participants aux journées vétérinaires de 1955 lors du déjeuner dans un restaurant parisien : BOUSSAERT de Gand, Mme LABORIE, BRESSOU, BOYER SAINT HILAIRE, LESBOUYRIES par Studio KAL (Paris) ; Cote 1ETP 1424.*

[26] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Photographies de Groupes et Visiteurs : Élèves vétérinaires étrangers (Portugal ou Espagne ?) entourant le Directeur BRESSOU, au pied de la statue de BOULEY (1955) ; Cote 1ETP 1425.*

[27] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Vie scolaire : Le Professeur BRESSOU entouré de l'équipe de football de l'École (1950) (deux photographies) ; Cote 1ETP 1459.*

[28] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, SERVICE DE ZOOTECHNIE. *Textes officiels et règlements ; Cote 1ETP 1937.*

Cours de médecine vétérinaire exotique, décret constitutif et règlement (1937).

Rapport sur le concours d'admission de 1945.

[29] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, SERVICE DE ZOOTECHNIE. *Personnel enseignant, Titres et travaux scientifiques ; Cote 1ETP 1937.*

- Cinquante ans de carrière professionnelle et scientifique par E. BOURDELLE (dédié à E. LETARD) (1949).
- Titres et travaux scientifiques de N. KOBOZIEFF (1965).
- Titres et travaux scientifiques de V. ROBIN (1957) et éloge nécrologique par C. BRESSOU (manuscrit) (1956).

[30] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, SERVICE DE ZOOTECHNIE. *Revue satiriques des élèves ; Cote 1ETP 1939.*

[31] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, SERVICE DE ZOOTECHNIE. *Clément BRESSOU (1887-1979), documents confiés aux Archives départementales par M. Marc BRESSOU ; Cote 1ETP 1941.*

- Diplômes et distinctions honorifiques.
- Médaille en Or de la Monnaie de Paris : recto, « Clément BRESSOU, membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole d'Alfort » ; verso, « Anatomie comparée, histoire vétérinaire, protection de la nature » (un chamois sur fond de montagnes) (1971).
- Manuscrit de Gaston RAMON, intervention en faveur de BRESSOU pour son élection à l'Académie des Sciences (16 mai 1955).

- Épée d'Académicien : correspondance avec Raymond SUBES, concepteur de l'épée, dessins de l'épée, deux photos (1957-1958).

[32] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, SERVICE DE ZOOTECHNIE. *Travaux Manuscrits* ; Cote 1ETP 1942. Anatomie Régionale des Animaux Domestiques : les carnivores (texte manuscrit, illustrations de DISSART et BISCOUS, 1924-1932) ; les ruminants (illustrations d'A. RICHIR).

[33] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, SERVICE DE ZOOTECHNIE. *Pièces diverses* ; Cote 1ETP 1943.

- Compositions musicales manuscrites (Paroles de P. Vecten, musique de C; Bressou) : « *Le Cloître* » et « *Autrefois* » (1909 pour les deux compositions).
- Photocopies du testament olographe (2 novembre 1939), d'un texte intitulé « *Après ma mort* », d'un texte intitulé « *Pour Marc* » (10 mars 1977), d'un texte intitulé « *À l'association des anciens élèves de l'École de Toulouse* », d'un texte sans titre (réflexions sur la Morale et la Foi).
- DELMAS A. *Le Professeur Clément Bressou, l'anatomiste (1887-1979)*.

[34] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Courriers Direction (1936-1950)* ; Cote 461W 1.

[35] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Courriers Direction (1935-1939)* ; Cote 461W 2.

[36] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Courriers Direction (1940-1943)* ; Cote 461W 3.

[37] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Courriers Direction (1945-1948)* ; Cote 461W 4.

[38] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Courriers Direction (1949-1952)* ; Cote 461W 5.

[39] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Courriers Direction (1953-1956) et Affaires diverses (Commission anti-aphteuse BELIN)* ; Cote 461 W6.

[40] A.D.V.M. ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT. *Chansons d'élèves, revues des élèves 1900-1995 (lacunaire)* ; Cote 461W 41.

[41] Banque Inter-Universitaire Santé Paris-DESCARTES. *Site de la B.I.U.S., Rubrique Histoire de la Santé, Banque d'images et portraits* : [en ligne], dernière mise à jour effectuée en mars 2012, [http://www2.biusante.parisdescartes.fr/img/img_rech.htm] (consulté le 05/11/2012).

[42] BAUMGARTNER A. *Séance du 5 décembre 1961. Élection de quatre membres annuels du Conseil d'Administration*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1961, **145**, 690.

[43] BEAUDONNET M. *La vie et l'œuvre d'André RICHIR. Dessinateur et mouleur à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort au XX^{ème} siècle*. Thèse Méd. Vét., ENVA, Alfort, 2006, 99 p.

[44] BENARD P. *Histoire de l'École inter-États des sciences et médecine vétérinaires de Dakar*. Bull. Soc. Vét. Prat. Fr., 2008, **92**, 76-82.

[45] BENET J.-J. *et al. La Tuberculose animale*. Polycopié, Unités de maladies contagieuses des Écoles vétérinaires françaises, Merial (Lyon), 2010, 74 p.

- [46] BLIN P.-C. *Le Professeur Clément BRESSOU (1887-1979)*. Rec. Méd. Vét., 1979, **155**, 191-198.
- [47] BLIN P.-C. LAUTIE R.-C. *Professeur Clément BRESSOU (1887-1979)*. Rev. Méd. Vét., 1979, **CXXX**, 1260-1279.
- [48] BOURDELLE E. *Les études sur les mammifères et les raisons d'être de "Mammalia"*. Mammalia, 1936, **I**, 3-7.
- [49] BRESSOU C. *Mort de M. Félix SUFFRAN - Discours de M. BRESSOU, élève de 4^e année*. Rev. Vét., 1909, **XXIX**, n°11, 670-671.
- [50] BRESSOU C. *Anatomie du canal biflexe du mouton*. Rev. Vét., 1914, **LXXI**, 339-345.
- [51] BRESSOU C. *Le sérum polyvalent et la maladie des Chiens*. Rev. Gén. Méd. Vét., 1917, **XXVI**, 553.
- [52] BRESSOU C. *Quelques remarques au sujet des sinus de la tête des équidés*. Bull. Soc. Centr. Méd. Vét., 1918, **LXXXI**, 273.
- [53] BRESSOU C. *à propos d'une anomalie des organes génitaux externes chez le cheval. De la structure du gland*. Rev. Vét., 1924, **LXXVI**, 141.
- [54] BRESSOU C. *Histoire de la Chaire d'Anatomie à l'Ecole d'Alfort*. Rec. Méd. Vét., 1928, **CIV**, 22-39.
- [55] BRESSOU C. *Amélioration des viandes par la voie sanguine*. Rec. Méd. Vét., 1929, **CV**, 275-278.
- [56] BRESSOU C. *Les muscles de PHILIPS et de THIERNESSE chez les équidés*. Rec. Méd. Vét., 1933, **CXI**, 5-10.
- [57] BRESSOU C. *Le diagnostic biologique de la gestation chez la jument*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1934, **XXIX**, 26.
- [58] BRESSOU C. *Conduite et organisation des réserves naturelles*. Mémoires de la Société de Biogéographie, 1937, **V**, 263-267.
- [59] BRESSOU C. *Problèmes de la protection de la Nature*. Sciences, janvier-février 1939, n°28, 217-229.
- [60] BRESSOU C. *Rapport sur les réserves*. Bull. Soc. Nat. Acc. Fr., 1939, **82**, 290-294.
- [61] BRESSOU C. *Vascularisation et morphogenèse du foie*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1944, **XVII**, 320-323.
- [62] BRESSOU C. *La recherche zootechnique et vétérinaire*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1944, **XXX**, 321.
- [63] BRESSOU C. *Sur la valeur du territoire lymphatique comme base de saisie des viandes tuberculeuses*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1945, **129**, 271.
- [64] BRESSOU C. *Discours de M. C. BRESSOU, Président*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1946, **XIX**, 17.
- [65] BRESSOU C. *La recherche vétérinaire*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1946, **XIX**, 201.
- [66] BRESSOU C. *Séance solennelle du 19 décembre 1946. Allocution de M. C. Bressou, Président de l'Académie Vétérinaire*. décembre 1946, **XIX**, numéro spécial du Centenaire de l'Académie Vétérinaire de France, 6-8.
- [67] BRESSOU C. *À propos d'un travail de M. André BORREL, pour une lutte collective contre la*

stérilité des bovins. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1946, **XXXII**, 120.

[68] BRESSOU C. *Parcs Nationaux et Réserves Naturelles*. Urbanisme, 1946, n°107, 106-108.

[69] BRESSOU C. *Importance de certains facteurs pathologiques dans la diminution de la production du lait*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1947, **CXXXI**, 621-626.

[70] BRESSOU C. *La santé des vaches laitières. Facteur de la production du lait*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1947, **XXXIII**, 665-667.

[71] BRESSOU C. *Rapport sur l'état actuel de la Protection de la Nature dans la France métropolitaine*. In : Conférence internationale pour la Protection de la Nature - Procès-Verbaux, Résolutions et Rapports, Brünen (Suisse), 28 juin-3 juillet 1947, U.I.P.N., Bâle, 1947, 259-261.

[72] BRESSOU C. *L'insémination artificielle, base d'une méthode de prophylaxie*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1948, **XXXIV**, 249-251.

[73] BRESSOU C. *Titres et Travaux Scientifiques de M. C. BRESSOU, Professeur d'Anatomie, Directeur de l'École Vétérinaire d'Alfort*. Paris, Imprimerie R. FOULON, 1950.

[74] BRESSOU C. *La vaccination des bovins par le BCG et la production laitière*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1950, **134**, 294-296.

[75] BRESSOU C. *Séance du 25 janvier 1950. Discussion et Vœu de l'Académie d'Agriculture concernant les équipements des laboratoires agricoles et vétérinaires*. C.R. Séances Acad. Agric., 1950, **XXXVI**, 92.

[76] BRESSOU C. *Séance du 4 juillet 1951*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1951, **XXXVII**, 449-455.

[77] BRESSOU C. *L'épizootie actuelle de fièvre aphteuse*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1952, **XXXIX**, 669.

[78] BRESSOU C. *Séance du 7 janvier 1953. Allocution de M. Clément BRESSOU, Président*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1953, **XXXIX**, 30-33.

[79] BRESSOU C. *Discours de M. BRESSOU, Président de l'Académie d'Agriculture de France*. In : Livre du Centenaire 1853-1953. Discours, Comptes-Rendus et Rapports, Bruxelles, Société Centrale d'Agriculture de Belgique, 1953, 173 p., 11-15.

[80] BRESSOU C. *Inspection des viandes et technologie carnée*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1953, **XXVI**, 155-159.

[81] BRESSOU C. *Emmanuel LECLAINCHE*. Rec. Méd. Vét., 1953, **CXXIX**, 1089-1093.

[82] BRESSOU C. *Organisation de la lutte contre la fièvre aphteuse*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1954, **XXXIX**, 288.

[83] BRESSOU C. *Titres et Travaux Scientifiques de M. Clément BRESSOU*. Paris, Imprimerie BERNARD FRÈRES, 1954, 36 p.

[84] BRESSOU C. *Séance du 8 mars 1955. Discussion*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1955, **139**, 179.

[85] BRESSOU C. *La réserve zoologique et botanique de Camargue*. Rev. Forest. Fr., 1955, n°5, 339-346.

[86] BRESSOU C. *Évaluation du champ visuel monoculaire des Bovins domestiques (Bos taurus L.)*. C.R. Séances hebdo. Acad. Sci., 1955, **241**, 615-616.

- [87] BRESSOU C. *Évaluation du champ visuel binoculaire des Bovins domestiques (Bos taurus L.)*. C.R. Séances hebdo. Acad. Sci., 1955, **241**, 639-641.
- [88] BRESSOU C. *Mission sociale de la science et de la technique vétérinaires*. In : Thème Général du XVI^e Congrès International des Médecins-Vétérinaires, Madrid, mai 1957. Maisons-Alfort, Imprimerie AU MANUSCRIT, 1957, 3-14.
- [89] BRESSOU C. *Exposition de moulages d'anatomie*. Rec Méd. Vét., 1957, **CXXXIII**, 1021-1022.
- [90] BRESSOU C. *Remise de l'épée d'Académicien au Professeur Clément BRESSOU, le 20 décembre 1957, dans les Salons de la Cité Universitaire de Paris*. Alfort, Imprimerie AU MANUSCRIT, 1958, 44 p.
- [91] BRESSOU C. *Le colloque sur la recherche technique et scientifique de Dakar-Abidjan*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1960, **XXXIII**, 33-38.
- [92] BRESSOU C. *La recherche vétérinaire (deuxième note)*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1960, **XXXIII**, 191-203.
- [93] BRESSOU C. *Évolution de l'enseignement vétérinaire*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1960, **XXXIII**, 537-555.
- [94] BRESSOU C. *La France doit proposer la création d'une École Vétérinaire en Afrique*. L'Expansion Scientifique, 1960, n°5, 24-25.
- [95] BRESSOU C. *La nomenclature anatomique internationale et la mammalogie*. Mammalia, 1960, **XXIV**, 533-537.
- [96] BRESSOU C. *Aide-mémoire d'ostéologie comparée des animaux domestiques*. Avant-Propos. Deuxième édition, Paris, VIGOT FRÈRES, 1961.
- [97] BRESSOU C. *Séance solennelle du jeudi 5 décembre 1962 - Allocution de M. C. BRESSOU, Secrétaire Général*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1962, **35**, 423-431.
- [98] BRESSOU C. *Cancéro-résistance et cancéro-sensibilité des diverses espèces animales*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1962, **146**, 287.
- [99] BRESSOU C. *À propos du médaillon à l'effigie de Camille GUERIN à l'École d'Alfort. Les méthodes de lutte contre la tuberculose bovine*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1963, **XLIX**, 845-849.
- [100] BRESSOU C. *Allocution de M. le Professeur BRESSOU, prononcée à la fin du banquet*. In : Compte-Rendu du Congrès de la Conférence Nationale des Vétérinaires Spécialistes des Petits Animaux, 15-16 juin 1963, Paris, CRÉPIN LEBLOND ET CIE ÉDITEURS, 1963, 5-7 (Actes C.N.V.S.P.A., 1963, numéro spécial congrès, 84 p.).
- [101] BRESSOU C. *À propos des réformes de l'enseignement agricole : le déplacement de l'École d'Alfort*. Bull. Acad. Vet. Fr., **XXXVIII**, 1965, 89-97.
- [102] BRESSOU C. *Médecine humaine et Médecine animale*. Rev. Gén. Sc. Pures et Appliquées, 1965, **LXXII**, n°9-10, 289-304.
- [103] BRESSOU C. *L'École Vétérinaire de Toulouse dans le Passé*. Rev. Méd. Vét., 1965, **CXVI**, 657.
- [104] BRESSOU C. *La France, berceau de l'enseignement vétérinaire et Les vétérinaires dans la recherche scientifique – Introduction*. In : Vétérinaires de France, Paris, SERVICE DE

PROPAGANDE EDITION ET INFORMATION, 1965, n°27, respectivement 3-10 et 383-385.

[105] BRESSOU C. *Hommage à la mémoire du Professeur DAILLE*. Rev. Méd. Vét., 1966, **CXVII**, 55-59.

[106] BRESSOU C. *Que sais-je ? Histoire de la médecine vétérinaire*. Paris, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1970, 126 p.

[107] BRESSOU C. *La conservation de la nature et les disciplines vétérinaires*. Prat. Vét., 1970, n°128, 5-9.

[108] BRESSOU C. *Présentation - Histoire de la médecine vétérinaire*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1970, **XLIII**, 393.

[109] BRESSOU C. *Éloge du Professeur Édouard Bourdelle*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1970, **XLIII**, 455-467.

[110] BRESSOU C. BOURDELLE E. *La situation des reins chez le chien*. Rev. Vét., 1928, **LXXX**, 604.

[111] BRESSOU C. BOURDELLE E. *Étude des organes génitaux d'un bouc à mamelles*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1929, **II**, 254.

[112] BRESSOU C. BOURDELLE E. *Le pli félin (Gyrus Felinus) des canidés*. Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., 1942, **XIV**, 373.

[113] BRESSOU C. EY H. *La bravoure du taureau de combat*. In : Bibliothèque Neuropsychiatrique de langue française – Psychiatrie animale, Paris, DESCLEE DE BROUWER, 1964, 543-549.

[114] BRESSOU C. FLORENTIN P. *L'amygdale staphyline chez les mammifères*. Rec Méd. Vét., 1937, **CXI**, 5-13.

[115] BRESSOU C. HÉRODES A. *Les espaces conjonctifs du garrot*. Rec. Méd. Vét., 1933, **CIX**, 385.

[116] BRESSOU C. HOUDINIÈRE A. *La politique du lait en Grande-Bretagne pendant la guerre*. Ann. Nutrit. Alim., 1947, **I**, 605-620.

[117] BRESSOU C. VLADUTIU O. *La systématisation pulmonaire chez les animaux domestiques*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1933, **XII**, 203-213.

[118] BRESSOU C. VLADUTIU O. *Sur la mécanogenèse du cartilage articulaire*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1940, **XIII**, 23.

[119] BRESSOU C. VLADUTIU O. *Sur la mécanogenèse du cartilage articulaire fémoro-rotulien*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1948, **XXI**, 262.

[120] CAIN (LE) A. *Le Professeur Clément BRESSOU est mort*. Prat. Vét., 1979, n°100, 1-2.

[121] CAZAURANG J.-J. *Réception par M. J.-J. CAZAURANG de M. le Professeur BRESSOU*. Pau, Imprimerie MARRIMPOUEY JEUNE, 1971. In : Revue Régionaliste des Pyrénées, 1971, n°191-192.

[122] CHAUVEAU A. ARLOING S. *Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques*. Troisième édition, Paris, BAILLIÈRE ET FILS, 1879.

[123] COLOMER J.-F. FERAULT C. IGNAZI J.-C. et al. *Les Chemins de la Connaissance Agricole, alimentaire et environnementale*. In : Site de l'Académie d'Agriculture de France, Accueil,

250^e Anniversaire de l'Académie. [Document en ligne] créé le 30 septembre 2010 : [http://www.academie-agriculture.fr/mediatheque/250eme_anniversaire/20101001plaquette.pdf] (consulté le 25/10/2012).

[124] COURRIER R. *Séance du 4 février 1952*. C.R. Acad. Sc. Paris, janvier-juin 1952, **234**, 679 et 1238.

[125] COURRIER R. *Séance du 11 mai 1953*. C.R. Acad. Sc. Paris, janvier-juin 1953, **236**, 1928.

[126] COURRIER R. *Séance du 25 janvier 1954*. C.R. Acad. Sc. Paris, janvier-juin 1954, **238**, 434.

[127] COURRIER R. *Séance du 16 mai 1955*. C.R. Acad. Sc. Paris, avril-juin 1955, **240**, 2031.

[128] COURRIER R. *Séance du 20 février 1956*. C.R. Acad. Sc. Paris, janvier-mars 1956, **240**, 977.

[129] COURRIER R. *Séance du 16 avril 1956*. C.R. Acad. Sc. Paris, avril-juin 1956, **242**, 124.

[130] COURRIER R. *Séance du 30 mai 1960*. C.R. Acad. Sc., mai-juin 1960, **250**, 3756.

[131] COURRIER R. *Séance du 19 février 1962*. C.R. Acad. Sc., janvier-février 1962, **254**, 1366.

[132] DECHAMBRE E. *Assemblée générale du 21 février 1938*. Bull. Soc. Nat. Acc. Fr., 1938, n°1-2, 238.

[133] DEMOLON A. *Séance du 13 octobre 1943. Réception de M. BRESSOU*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1943, **XXIX**, 425-426.

[134] DHENIN L. *Clément BRESSOU (1887-1979)*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1979, **52**, 403-407.

[135] DORST J. *Notice nécrologique sur Clément BRESSOU, membre de la Section de biologie animale et végétale*. C.R. Acad. Sc. Paris, Vie Académique, 1979, **289**, 2-7.

[136] DRIEUX H. *Deuxième centenaire de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort*. Paris, Imprimerie JOUVE, 1968, 185 p., pp. 11-27, 50.

[137] DRIEUX H. *Le Professeur Clément BRESSOU (1887 - 1979)*. Rev. Ordre Vét., 1979, n°47, 30-33.

[138] ENTE A. *La vie à l'école nationale vétérinaire d'Alfort pendant la seconde guerre mondiale*. Thèse Méd. Vét., ENVA, Alfort, 2009, 172 p.

[139] FERNEY J. *Compte rendu des VIII^e Journées Médicales de Dakar (Sénégal), 9-14 avril 1973*. Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop., 1973, **26** (4), I-II.

[140] FERRANDO R. *Éloge de Clément BRESSOU (1887-1979)*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1980, **164**, 321-324.

[141] FERRET M.-L. *Bases anatomiques et physiologiques de la sélection et du comportement du taureau de combat*. Thèse Méd. Vét., ENVA, Alfort, 2005, 118 p.

[142] FONTAINE M. *Séance du 6 janvier 1975. Discours de M. Maurice FONTAINE, Président*. C.R. Acad. Sc. Paris, Vie Académique, **280**, 1975, 19.

[143] FOUQUADE V. *Bulletin d'adhésion à la Société Nationale d'Acclimatation de France*. Bull. Soc. Nat. Acc. Fr., 1939, **86**, 134-136.

[144] FOURNIER J. *Les hommes pleurent d'abord leurs morts. Ils ne les chantent qu'après*. L'animal de compagnie, 1979, **14**, n°1, 1-2.

[145] GASSE H. VAN DEN BROECK W. AUGSBHURGER H. et al. *Nomina Anatomica*

Veterinaria - Fifth Edition (revised version). Cinquième édition, 166 p. In : Site de l'Association Mondiale des Anatomistes Vétérinaires, Documents, NAV. [Document en ligne] créé le 3 novembre 2005 (mis à jour le 15 mai 2012) : [http://www.wava-amav.org/Downloads/nav_2012.pdf] (consulté le 25/10/2012).

[146] GAUTHERET R. *Discours du Président*. C.R. Acad. Sc. Paris, 1980, **290**, supplément aux séries A-B-C-D, 5-6.

[147] GRETILLAT S. *Helminthes parasites d'animaux sauvages au Sénégal (Deuxième note)*. Annales de Parasitologie (Paris), 1970, **XLV**, n°3, 279-288.

[148] JACQUET. *Clément BRESSOU (1887-1979)*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr, 1979, **65**, 1262-1267.

[149] LAPERT F. *L'Association Centrale d'Entraide Vétérinaire : historique - missions - avenir*. Thèse Méd. Vét., ENVA, Alfort, 2010, 162 p.

[150] LELORRAIN A.-M. BOBBIO M. *L'enseignement agricole et vétérinaire. de la libération à nos jours, textes officiels avec introduction, notes et annexes*. Paris, ÉDUCAGRI ÉDITIONS, 2005, pp. 31, 38 et 39.

[151] LESNÉ É. *Séance du 9 mai 1950. Élection d'un membre titulaire dans la V^e section (Médecine vétérinaire)*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1950, **134**, 317.

[152] LUIS DE CUENCA C. *Profesor Dr. Clément BRESSOU (31 de enero de 1979)*. Zootechnia, 1979, **XXVIII**, 7-8.

[153] MOGICATO G. MONNEREAU L. *Le squelette axial des Mammifères domestiques*. Polycopié, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, Unité Pédagogique d'Anatomie-Embryologie, 2004, 37 p.

[154] MONTANÉ L. BOURDELLE E. BRESSOU C. *Anatomie Régionale des Animaux Domestiques. Tome IV-Carnivores. Préface*. Paris, BAILLIÈRE ET FILS, 1953, 502 p., VI-VII.

[155] MONTANÉ L. BOURDELLE E. BRESSOU C. *Anatomie Régionale des Animaux Domestiques. Tome I-Équidés. Fascicule I-Généralités sur les Équidés. Préface de la Première édition et Préface de la Deuxième édition*. Quatrième édition, Paris, BAILLIÈRE ET FILS, 1972, 195 p., respectivement pp. V et VII.

[156] MONTANÉ L. BOURDELLE E. BRESSOU C. *Anatomie Régionale des Animaux Domestiques. Tome II-Ruminants. Préface*. Deuxième édition, Paris, BAILLIÈRE ET FILS, 1978, 437 p.

[157] POMIASKINSKY-KOBOZIEFF N. KOBZIEFF N. GEMAHLING E. *Étude radiologique de l'aspect du squelette normal de la main du chien aux divers stades de son évolution, de la naissance à l'âge adulte*. Rec. Méd. Vét., 1954, **CXXX**, 617-646.

[158] POUPARDIN D. Jolivet GILBERT, Maisons-Alfort, le 21 mai 1996. Archorales-INRA 7, Cassettes DAT N°97-1 et 97-2. In : Site de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Archives Archorales, Tome 7. [Document en ligne] créé le 3 mai 2002 : [<http://www.inra.fr/archorales/t7-3Jolivet.pdf>] (consulté le 25/10/2012).

[159] PROTIN R. *Séance du 3 mai 1950. Équipements des Laboratoires agricoles et vétérinaires*. C.R. Séances Acad. Agric. Fr., 1950, **XXXVI**, 295.

[160] ROBIN V. *Allocution de M. V. ROBIN. Président pour 1947*. Bull. Acad. Vét. Fr., 1947, **XX**, 19.

- [161] SEROT R. *Proposition de Loi N°2.714 tendant à l'organisation des Réserves Naturelles en France présentée à la Chambre des Députés le 30 juin 1937*. Bull. Soc. Nat. Acc. Fr., 1938, n°1-2, 61-64.
- [162] SZLADOVITS Z. *History and constitution oh the World Association of Veterinary Anatomists (WAVA)*. In : Site de l'Association Mondiale des Anatomistes Vétérinaires, Documents, History and Constitution. [Document en ligne] créé le 27 juillet 2012 : [http://www.wava-amav.org/Downloads/wava_history.pdf] (consulté le 25/10/2012).
- [163] THIBOUT M. *Rapport moral*. Bull. Soc. Nat. Acc. Fr., 1938, n°1-2, 241-245.
- [164] THIBOUT M. *Discours de M. le Docteur THIBOUT, Président de la Société*. Bull. Soc. Nat. Acc. Fr., 1939, **86**, 298-303.
- [165] TOMA B. DUFOUR B. *et al. La Fièvre aphteuse*. Polycopié, Unités de maladies contagieuses des Écoles vétérinaires françaises, Merial (Lyon), 2010, 55 p.
- [166] TRILLAT J.-J. *Séance du 6 janvier 1975. Discours de M. Jean-Jacques TRILLAT, Président sortant*. C.R. Acad. Sc. Paris, Vie Académique, 1975, **280**, 17.
- [167] *Union Internationale pour la Protection de la Nature - créée à Fontainebleau le 5 octobre 1948*. U.I.P.N., Bruxelles, 1948, pp. 9 et 27, 40 p. In : Site de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. [Document en ligne] créé le 9 août 2011 (mis à jour le 11 août 2011) : [<http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/1948-001-Fr.pdf>] (consulté le 25/10/2012).
- [168] VERNE J. *Commissions permanentes pour 1969*. Bull. Acad. Nat. Méd. (Paris), 1968, **151**, 570.

ANNEXE 1 : Ouvrages réalisés par C. BRESSOU, seul ou en collaboration.

<i>Dissection des animaux domestiques</i>	Paris ; E. CHAHINE, 1927, 104 p.
<i>Aide-mémoire d'ostéologie comparée des animaux domestiques, avec A. RICHIR</i>	Paris, VIGOT FRÈRES, deuxième édition, 1961, 110 p.
<i>Anatomie appliquée</i>	Paris, CENTRE DE DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE, quatre cahiers de 172 p., 1935
<i>L'enseignement vétérinaire en Europe</i>	Paris, VIGOT FRÈRES, 1941, 176 p.
<i>Technique de dissection des animaux domestiques, en collaboration avec E. BOURDELLE et P. FLORENTIN</i>	Paris, J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 1947, 248 p.
<i>Anatomie régionale des animaux domestiques en collaboration avec L. MONTANE et E. BOURDELLE. Tome I. Équidés : Cheval, Âne, Mulet. Quatre Fascicules.</i>	Paris, J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, quatrième édition, 1972, 977 p.
<i>Anatomie régionale des animaux domestiques en collaboration avec L. MONTANE et E. BOURDELLE. Tome II. Ruminants</i>	Paris, J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, deuxième édition, 1978, 437 p.
<i>Anatomie régionale des animaux domestiques en collaboration avec E. BOURDELLE. Tome III. Porcins.</i>	Paris, J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, deuxième édition, 1964, 398 p.
<i>Anatomie régionale des animaux domestiques en collaboration avec E. BOURDELLE. Tome IV. Carnivores domestiques.</i>	Paris, J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 1953, 502 p.

ANNEXE 2 : Travaux réalisés par C. BRESSOU, seul ou en collaboration, traitant d'anatomie normale.

<i>Anatomie du canal biflexe du mouton</i>	Rev. Vét.	1914, LXXI , 339-345
<i>Quelques remarques au sujet des sinus de la tête des Équidés</i>	Bull. Soc. Centrale Méd. Vét.	1918, LXXXI , 273
<i>Le larmier du mouton</i>	Rev. Vét.	1920, LXXII , 24
<i>Le faisceau primitif du cœur et son rôle dans la sémiologie cardiaque</i> (en collaboration avec le Dr BRU)	Rev. Vét.	1922, LXXIV , 273-284 et 425-440
<i>À propos d'une anomalie des organes génitaux externes chez le cheval. De la structure du gland</i>	Rev. Vét.	1924, LXXVI , 141
<i>Le soutènement de l'angle métacarpo-phalangien chez le tapir (Tapirus indicus)</i>	C.R. de la 22 ^e réunion de l'Association des Anatomistes, 1927	In : Bull. Ass. Anat., juillet-août-septembre 1927, n°5, 34-36
<i>La situation des reins chez le chien</i> (en collaboration avec le Dr BOURDELLE)	Revue Vétérinaire	1928, LXXX , 604
<i>La détermination de l'âge du cheval</i>	Bulletin de l'École de perfectionnement de la Région de Paris	1928, I , 27
<i>Les espaces conjonctifs du garrot</i> (en collaboration avec le Dr HERODES)	Rec. Méd. Vét.	1929, CV , 321-328
<i>Les glandes anales du chien</i> (en collaboration avec les Drs COQUOTS et MONET)	Rec. Méd. Vét.	1933, CIX , 385
<i>Les muscles de PHILIPS et de THIERNESSE chez les Équidés</i>	Rec. Méd. Vét.	1935, CXI , 5
<i>Contribution à l'étude de la vascularisation de l'utérus des Ruminants</i> (en collaboration avec le Dr LE GALL)	Rec. Méd. Vét.	1936, CXII , 5
<i>Notes ostéométriques sur le cheval Camargue</i>	In : C.R. de la 60 ^e Session pour l'Avancement des Sciences, Marseille 1936. Paris, MM. MASSON ET CIE, 1927, 319-322	
<i>L'amygdale staphyline chez les Mammifères</i> (en collaboration avec le Dr FLORENTIN)	Rec. Méd. Vét.	1937, CXIII , 1
<i>Nations d'anatomie sur les organes d'animaux servant à l'opothérapie</i>	L'hygiène Sociale	1937, XVI , 98
<i>The Ulvular tonsil of mammals</i>	Veterinary Medicine, Chicago	1937, XXXII , 560

<i>Mensurations d'un éléphant d'Asie à la naissance</i> (en collaboration avec le Dr VANDEL)	Mammalia	1939, III , 49
<i>La systématisation pulmonaire chez les animaux domestiques</i> (en collaboration avec le Dr VLADUTIU)	Bull. Acad. Vét. Fr.	1939, XII , 203
<i>Sur la mécanogénèse du cartilage articulaire</i> (en collaboration avec le Dr VLADUTIU)	Bull. Acad. Vét. Fr.	1940, XIII , 23
<i>Le pli félin (Gyrus Felinus) des canidés</i> (en collaboration avec le Dr BOURDELLE)	Bull. Mus. Hist. Nat.	1942, XIV , 373
<i>Les artères, les veines et les canaux biliaires intra-hépatiques chez le chat</i> (en collaboration avec le Dr VLADUTIU)	Rec. Méd. Vét.	1944, CXX , 3
<i>Vascularisation et morphogénèse du foie</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1944, XVII , 320-323
<i>Prostate et vésicules séminales des porcins</i> (en collaboration avec le Dr VLADUTIU)	Congrès des Anatomistes, Paris, 1947	
<i>De morphologie der longen (La morphologie pulmonaire)</i>	<i>Vlaamsch Diergeneeskunde Tijdschrift, Gand</i>	1947, XV , 119
<i>Nouvelle contribution à l'étude des vésicules séminales du porc</i> (en collaboration avec le Dr VLADUTIU)	Rec. Méd. Vét.	1948, CXXIV , 519
<i>Sur la mécanogénèse du cartilage articulaire fémoro-rotulien</i> (en collaboration avec le Dr VLADUTIU)	Bull. Acad. Vét. Fr.	1948, XXI , 262
<i>Le pied des Tapiridés</i>	Mammalia	1950, XIV , 140-144
<i>Évaluation du champ visuel monoculaire des Bovins domestiques (Bos taurus L.)</i>	C.R. Séances Acad. Sc. Paris	1955, 241 , 615-616
<i>Évaluation du champ visuel binoculaire des Bovins domestiques (Bos taurus L.)</i>	C.R. Séances Acad. Sc. Paris	1955, 241 , 639-641
<i>Images radiologiques et images anatomiques</i> (en collaboration avec le Dr VERETENNIKOF)	Rec. Méd. Vét.	1955, CXXXI , 395-409
<i>Étude radiologique de l'ossification du squelette de la main du chat aux divers stades de son évolution de la naissance à l'âge adulte</i> (en collaboration avec les Drs POMIASKINSKY-KOBOZIEFF, KOBOZIEFF et avec l'assistance du Dr GEMAHLING)	Rec. Méd. Vét.	1959, CXXXV , 547-563
<i>La myologie du Tapir</i>	Mammalia	1961, XXV , 358-400

ANNEXE 3 : Travaux réalisés par C. BRESSOU, seul ou en collaboration, traitant d'anomalies et de tératologie.

<i>Présence d'une jugulaire antérieure sur le cheval, accompagnée d'une anastomose anévrysmale jugulo-carotidienne</i>	Bull. Soc. Centrale Méd. Vét.	1919, LXXII , 147
<i>Anomalie de disposition de la tête chez un veau (en collaboration avec le Dr ROBIN)</i>	Rev. Vét.	1920, LXXII , 161
<i>Hernie diaphragmatique congénitale (en collaboration avec le Dr LESBOUYRIES)</i>	Bull. Soc. Centrale Méd. Vét.	1927, LXXX , 74
<i>Polydactylie indiciale des quatre membres chez un cheval</i>	<i>In : C.R. 52^e Session pour l'Avancement des Sciences, La Rochelle, 1928. Paris, MM. MASSON ET CIE, 1928, 415-417</i>	
<i>Étude des organes génitaux d'un bouc à mamelles (en collaboration avec le Dr BOURDELLE)</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1929, II , 254
<i>Polydactylie double chez le porc</i>	Bull. Soc. Nat. Acc.	1932, LXXIX , 544
<i>Anomalies artérielles de la main chez les équidés</i>	Rec. Méd. Vét.	1933, CIX , 129
<i>Porc pelvadeplphe symphyséomèle hétérosexué (en collaboration avec le Dr FLORENTIN)</i>	Mammalia	1937, I , 205
<i>Un cas extraordinaire de lordose chez le cheval compatible avec le travail</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr	1942, XXVIII , 515
<i>Agneau janicéphalé parfait (en collaboration avec le Dr FLORENTIN)</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1943, XVI , 194
<i>Un chien sans cou</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1943, XVI , 362
<i>Les monstres ; De la légende à la réalité</i>	Conférence du palais de la découverte, Paris, Imprimerie ALENÇONNAISE, 1946, 44 p.	
<i>Métaplasie épithéliale sur un estomac de Bœuf (en collaboration avec les Drs BLIN et DRIEUX)</i>	Rec. Méd. Vét.	1950, 126 , 711-716

ANNEXE 4 : Travaux réalisés par C. BRESSOU, seul ou en collaboration, traitant de médecine et de chirurgie.

<i>La castration par torsion libre des animaux domestiques (en collaboration avec le Dr ROBIN)</i>	Rev. Vét.	1914, LXXI , 449
<i>Le sérum polyvalent et la maladie des chiens</i>	Rev. Gén. Méd. Vét.	1917, XXVI , 533
<i>Des effets des gaz suffocants et asphyxiants sur les chevaux et de la protection de ces animaux</i>	Rapport au ministère de la guerre, 1917	
<i>Recherches expérimentales sur la physiopathologie respiratoire chez le cheval (en collaboration avec le Dr BRU)</i>	Rev. Vét.	1926, LXXVIII , 141
<i>Les gaz de combat chez les chevaux</i>	Rev. Vét.	1926, LXXVIII , 611
<i>Effets de la section respective des nerfs pneumogastrique et sympathique au niveau du cou chez le cheval (en collaboration avec le Dr BRU)</i>	C.R. des Séances de la Société de Biologie	1926, 94 , 647
<i>Les lésions de l'emphysème pulmonaire mises en évidence par les injections radio-opaques (en collaboration avec le Dr BRU)</i>	Rev. Vét.	1927, LXXIX , 90
<i>Les injections anesthésiantes intrasynoviales dans le diagnostic des boiteries du cheval (en collaboration avec le Dr CLIZA)</i>	Rec. Méd. Vét.	1930, CVI , 321
<i>Contribution à l'étude de l'anesthésie dentaire chez le cheval et chez le chien (en collaboration avec le Dr CLIZA)</i>	Rec. Méd. Vét.	1931, CVII , 129
<i>À propos de la maladie caséuse du mouton</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1949, XXII , 29
<i>De l'électrocution par décharge brève sous haute-tension (80 000 Volts) (en collaboration avec les Drs DJOURNO, FRANÇOIS et KAYSER)</i>	C.R. des Séances de la Société de Biologie	1951, CXLV , 557
<i>Les conditions anatomiques de la raréfaction osseuse hyperhémique de la phalangette du cheval (en collaboration avec le Dr VLAUDUTIU)</i>	Rec. Méd. Vét.	1957, CXXXIII , 141-150
<i>Mécano-structure et fractures du bassin chez le cheval (en collaboration avec les Drs PAVAUX et VLADUTIU)</i>	Rev. Méd. Vét.	1979, 130 , 543-568

ANNEXE 5 : Travaux réalisés par C. BRESSOU, seul ou en collaboration, traitant de l'épidémiologie de la tuberculose et de la fièvre aphteuse, de la reproduction des animaux de rente, de la production du lait sain et de la viande.

<i>Amélioration des viandes par la voie sanguine</i>	Rec. Méd. Vét.	1929, CV , 275
<i>Le diagnostic biologique de la gestation chez la jument</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1934, XXIX , 26
<i>Sur la valeur du territoire lymphatique comme base de saisie des viandes tuberculeuses</i>	C.R. Séances Acad. Nat. Méd. (Paris)	1945, 129 , 271
<i>A propos d'un travail de M. André BORREL pour une lutte collective contre la stérilité des bovins</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1946, XXXII , 120
<i>La politique du lait en Grande-Bretagne pendant la guerre (en collaboration avec M. HOUDINIERE)</i>	Ann. Nutrit. Alim.	1947, I , 605-620
<i>Importance de certains facteurs pathologiques dans la diminution de la production du lait</i>	C.R. Séances Acad. Nat. Méd. (Paris)	1947, CXXXI , 621
<i>La santé des vaches laitières. Facteur de la production du lait</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1947, XXXIII , 665-667
<i>L'insémination artificielle, base d'une méthode de prophylaxie</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1948, XXXIV , 249-251
<i>La vaccination des bovidés par le B.C.G. (d'après les notes de M. DESSOUTER)</i>	<i>In</i> : C.R. du Premier congrès International du BCG, Paris, 18-23 juin 1948. Paris, INSTITUT PASTEUR, 1949, 352 p., 37-44	
<i>Importance du phosphore dans la production animale</i>	<i>In</i> : Le phosphore et son rôle en biologie ; communications présentées aux Journées d'études du phosphore, Paris, janvier 1949. Paris, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1949, 226 p., 37-44	
<i>État actuel de la question de l'insémination artificielle</i>	<i>In</i> : C.R. du XIII ^e Congrès International de Zoologie, Paris, 21-27 juillet 1948. Mâcon, Imprimerie PROTAT FRÈRES, 1949, 484-489	
<i>La vaccination des bovins par le B.C.G. et la production laitière</i>	C.R. Séances Acad. Nat. Méd. (Paris)	1950, 134 , 294-296
<i>L'épizootie actuelle de fièvre aphteuse</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1952, XXXIX , 669
<i>Inspection des viandes et technologie carnée</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1953, XXVI , 155-159
<i>Organisation de la lutte contre la fièvre aphteuse</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1954, XXXIX , 288
<i>À propos du médaillon à l'effigie de Camille GUERIN à l'École d'Alfort. Les méthodes de lutte contre la tuberculose bovine</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1963, XLIX , 845-849

ANNEXE 6 : Travaux réalisés par C. BRESSOU, seul ou en collaboration, traitant de zoologie et de protection de la nature.

<i>Les chiens de guerre</i>	Rec. Méd. Vét.	192, CIV , 546
<i>Chiens sanitaires et chiens de liaison aux armées</i>	Conférence faite à l'École de perfectionnement du Gouvernement Militaire de Paris en 1928 par le vétérinaire Capitaine de réserve BRESSOU, Paris, L. FOURNIER, 1928, 16p.	
<i>Le mouton de Boukhara</i>	Revue de zootechnie	1931, X , 334-336
<i>Le castor du Rhône</i>	Rapport de mission au Ministère de l'Agriculture, 1933	
<i>L'Izard des Pyrénées françaises et sa protection</i>	Bull. Soc. Nat. Acc. Fr.	1933, 80 , 79-89
<i>Les réserves de la France continentale</i>	C.R. Soc. Biogéographie	1933, X , 14
<i>Conduite et organisation des réserves naturelles</i>	Mémoires de la Société de Biogéographie	1937, V , 263
<i>Les problèmes de la protection de la Nature</i>	Revue des Sciences	1939, n°28, 217
<i>Parcs Nationaux et Réserves Naturelles</i>	Urbanisme	1946, n°107, 106-108
<i>Le mouton astrakan en Mauritanie en collaboration avec le Dr MORNET</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1949, XXXV , 398-403
<i>Les éléments de la Statique du chien</i>	Les Conférences de l'Union des Cynophiles Français, 1955	
<i>La réserve zoologique et botanique de Camargue</i>	Rev. Forst. Fr.	1955, n°5, 339-346
<i>La nomenclature anatomique internationale et la mammalogie</i>	Mammalia	1960, XXIV , 533-537
<i>La bravoure du taureau de combat en collaboration avec le Dr EY</i>	In : Bibliothèque Neuropsychiatrique de langue française-Psychiatrie animale, Paris, DESCLEE, DE BROUWER, 1964, 605 p., 543-549	
<i>Pas de désert vert</i>	Monde et Vie	février 1969, p. 16
<i>La conservation de la nature et les disciplines vétérinaires</i>	Prat. Vét.	1979, n°128, 5-9
<i>Ce qu'est le parc national de Port-Cros</i>	Rev. Forest. Fr.	N° Spécial <i>Les Parcs nationaux français</i> , 1971, 173-177
<i>Le Parc National de la Vanoise</i>	Chambéry, LES IMPRIMERIES REUNIES, 1979, 213 p.	

ANNEXE 7 : Travaux divers réalisés par C. BRESSOU, traitant de l'histoire de la médecine vétérinaire, de l'enseignement ou de la recherche.

<i>Le Service Vétérinaire d'une Division pendant la guerre 1914-1918</i>	Revue Vétérinaire Militaire	1927, XI , 357
<i>Histoire de la Chaire d'Anatomie à l'École d'Alfort</i>	Rec. Méd. Vét.	1928, CIV , 22-39
<i>La recherche zootechnique et vétérinaire</i>	C.R. Séances Acad. Agric. Fr.	1944, XXX , 321
<i>La recherche vétérinaire</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1946, XIX , 201
<i>Émission du premier timbre-poste consacré à la médecine vétérinaire</i>	Rec. Méd. Vét.	1951, CXXVII , 909-912
<i>Les Sociétés Savantes et l'Agriculture</i>	Rev. Chambre Agric.	1954, <i>supplément au Numéro 62, 1</i>
<i>Exposition de moulages d'anatomie</i>	Rec. Méd. Vét.	1957, CXXXIII , 1021-1022
<i>Mission sociale de la Science et de la Technique vétérinaires</i>	<i>In : Thème Général du XVI^e Congrès International des Médecins-Vétérinaires, Madrid, mai 1957. Maisons-Alfort, Impr. AU MANUSCRIT, 1957, 3-14.</i>	
<i>Une leçon d'anatomie chez Lafosse vers 1770</i>	Rec. Méd. Vét.	1957, CXXXIII , 91-100
<i>Le colloque sur la recherche technique et scientifique de Dakar-Abidjan</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1960, XXXIII , 33-38
<i>La recherche vétérinaire (deuxième note)</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1960, XXXIII , 191-203
<i>Évolution de l'enseignement vétérinaire</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1960, XXXIII , 537-555
<i>La France doit proposer la création d'une École Vétérinaire en Afrique</i>	L'Expansion Scientifique	1960, Numéro 5, 24-25
<i>Rencontre à Compiègne</i>	Revue du Service Biologique et Vétérinaire	1963, XVI , n°1, 5
<i>Notre Caducée</i>	Actualités et Culture vétérinaires	1964, Numéro 47, 7-9
<i>L'École Vétérinaire de Toulouse dans le passé</i>	Rev. Méd. Vét.	1965, CXVI , 657
<i>À propos des réformes de l'enseignement agricole : le déplacement de l'École d'Alfort</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1965, 38 , 89-97
<i>Médecine humaine et médecine animale</i>	Rev. Gén. Sci.	1965, LXXII , 289-304
<i>Exposition des souvenirs d'Alfort</i>	<i>In : Deuxième centenaire de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, Impr. JOUVE, 1968, p. 61</i>	
<i>Les visites de NAPOLEON à l'École d'Alfort</i>	Bull. Acad. Vét. Fr.	1969, XLII , 975
<i>Les 200 ans de l'École d'Alfort, discours prononcé par M. Clément BRESSOU à l'occasion du deuxième centenaire de l'École à la Sorbonne</i>	Notices et discours de l'Académie des Sciences, 1963-1972	1972, V , 419-429

ANNEXE 8 : Notes présentées par C. BRESSOU devant l'Académie des Sciences de 1956 à 1965.

ÉCONOMIE RURALE. - *Unicité et plasticité du virus bovine pestique. À propos d'un virus naturel adapté sur petits ruminants.* Note de MM. Paul MORNET, Jean ORUE et Yves GILBERT. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1956, **242**, 2886.

IMMUNOLOGIE. - *Vitamine A sérique et vaccination anti-aphteuse.* Note de M. Raymond FERRANDO, Mme Léone DHENNIN, M. Louis DHENNIN, Mlle Françoise JACQUES, MM. Joseph FROGET et Jean-Claude CAUCHARD. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1956, **242**, 3143.

ÉCONOMIE RURALE. - *Influence d'un facteur de croissance du colibacille extrait d'Aspergillus flavus sur le gain de poids et la flore intestinale.* Note de MM. Raymond FERRANDO, Pierre LALLOUETTE, Mlle Gisèle BOURDERON et M. Joseph FROGET. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1956, **243**, 537.

SEROLOGIE. - *Variation des protéines, glyco et lipoprotéines du sérum de Chien normal selon l'âge (Électrophorèse sur papier).* Note de MM. Joseph GROULADE et Paul GROULADE. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1956, **243**, 611.

ÉCONOMIE RURALE. - *Age et digestibilité chez le Porc.* Note de Mme Geneviève CHARLET-LERY et M. Zelmen ZELTER. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1956, **243**, 615.

PHYSIOLOGIE. - *Le cycle de l'urée administrée par voie buccale chez les Ruminants.* Note de MM. Henri SIMONNET, Henri LE BARS et Jean MOLLE. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1957, **244**, 943.

PHYSIOLOGIE COMPAREE. - *Action des pressions hydrostatiques élevées sur l'intestin d'homéotherme et phénomènes cytonarcotiques.* Note de M. Pierre GAVAUDAN, Mlle Hélène POUSSEL et M. Michel GUYOT. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1957, **245**, 366.

NUTRITION. - *Carence et subcarence en biotine ; leurs rapports avec l'histopathologie testiculaire chez le Rat albinos.* Note de M. René COMMUNAL. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1957, **245**, 372.

ÉCONOMIE RURALE. - *Sur l'emploi de l'eau de mer diluée dans l'insémination artificielle des bovins.* Note de MM. Maurice ROSE et Robert MAUPOUME. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1957, **245**, 382.

PHYSIOLOGIE COMPAREE. - *Comparaison de la résistance de divers organes musculaires à l'action des pressions hydrostatiques élevées.* Note de M. Pierre GAVAUDAN, Mlle Hélène POUSSEL et M. Michel GUYOT. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1957, **245**, 732.

NUTRITION. - *Efficacité protidique du sérum de latex d'Hévéa.* Note de MM. Raymond FERRANDO et Dang Quan DIEN. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1957, **245**, 860.

PHYSIOLOGIE. - *Action de la dl-thyroxine sur la durée d'évolution de la phase de grand accroissement du follicule chez la Poule domestique.* Note de M. Louis LACASSAGNE. C.R. Acad. Sci. (Paris), octobre-décembre 1957, **245**, 1830.

PHYSIOLOGIE. - *Composition des gaz de fermentation intestinale du Porc.* Note de M. Marcel CHAIGNEAU et Mme Geneviève CHARLET-LERY. C.R. Acad. Sci. (Paris), octobre-décembre 1957, **245**, 2536.

IMMUNOLOGIE. - *Immunité croisée entre la maladie de Carré et la peste bovine*. Note de MM. Pierre GORET, Paul MORNET, Yves GILBERT et Charles PILET. C.R. Acad. Sci. (Paris), octobre-décembre 1957, **245**, 2564.

NUTRITION. - *Euglobulines plasmatiques et équilibre alimentaire*. Note de MM. Pierre LALLOUETTE et Raymond FERRANDO. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1958, **246**, 171.

NUTRITION. - *Hypertension et artériosclérose chez le Rat par un régime hyperlipidique et hyperprotéique*. Note de MM. Jean TREMOLIERE, Marcel BRUNAUD, Tamara MELIK et Vilma SEGAL. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1958, **246**, 1284.

IMMUNOLOGIE. - *Parenté antigénique entre le virus vaccinal et Mycoplasma mycoïdes, agent de la péripneumonie bovine*. Note de M. Alain PROVOST. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1958, **246**, 1323.

CHIMIE BIOLOGIQUE. - *Fluor normal des Abeilles*. Note de MM. Jean GUILHON, René TRUHAUT et Jean BERNUCHON. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1958, **247**, 360.

MICROBIOLOGIE. - *Pouvoir pathogène pour le Cobaye de la souche d'Arloing et Courmont*. Note de M. Pierre LALLOUETTE et Mlle Gisèle BOURDERON. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1959, **248**, 485.

BIOLOGIE ANIMALE. - *Les stimulus mammaires sont-ils nécessaires à l'entretien de la lactation chez la Chèvre ?* Note de MM. Robert DENAMUR et Jack MARTINET. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1959, **248**, 743.

BIOLOGIE. - *Entretien de la lactation après section de la moelle épinière et sympathectomie lombaire*. Note de MM. Robert DENAMUR et Jack MARTINET. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1959, **248**, 860.

NUTRITION. - *L'anabolisme de gestation chez la Brebis*. Note de M. Pierre ROMBAUTS. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1959, **248**, 1859.

PARASITOLOGIE. - *Recherches sur le cycle évolutif de Carmyerius dolfusi Golvan, Chabaud et Grétilat, 1957 (Tramatoda, Gstrothylacidæ) à Madagascar*. Note de M. Simon GRETILLAT. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-mars 1959, **248**, 1873.

IMMUNOLOGIE. - *Neutralisation du virus de la maladie de Carré par le sérum contre la peste bovine*. Note de MM. Pierre GORET, Jean FONTAINE, Czeslax MACKOWIAK et Charles PILET. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1959, **248**, 2143.

NUTRITION. - *Fluctuation des taux de phosphore inorganique, calcium total et magnésium total dans le sérum de Brebis durant un cycle d'élevage*. Note de MM. André CHARTON, Paul FAYE, Annick HERVY et Christiane LEFRANÇOIS. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1959, **248**, 2407.

NUTRITION. - *Anabolisme de gestation et lactation*. Note de M. Pierre ROMBAUTS. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1959, **248**, 2410.

IMMUNOLOGIE. - *Nouvelles recherches sur l'immunisation contre la peste bovine à l'aide du virus de la maladie de Carré*. Note de MM. Paul MORNET, Pierre GORET, Yves GILBERT et Yves GOUEFFON. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1959, **248**, 2815.

-
- NUTRITION. - *Étude des taux de phosphore inorganique, calcium total et magnésium total dans le sérum d'agneaux, de la naissance à l'âge de six mois.* Note de MM. André CHARTON, Paul FAYE, Annick HERVY et Christiane LEFRANÇOIS. C.R. Acad. Sci. (Paris), avril-juin 1959, **248**, 3049.
-
- PATHOLOGIE COMPAREE. - *Macroglobulinémie chez le Chien.* Note de MM. Joseph GROULADE, Charles LABIE et Paul GROULADE. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1959, **249**, 203.
-
- BIOCHIMIE. - *La composition du lait de truie : Variations des teneurs en quelques éléments minéraux (P, Ca, K, Na, Mg).* Note de MM. Léon GUEGUEN et Emmanuel SALMON-LEGAGNEUR. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1959, **249**, 784.
-
- CYTOLOGIE. - *Culture in vitro de cellules séparées de tissus d'Insectes.* Note de MM. Keio AIZAWA et Constantin VAGO. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-septembre 1959, **249**, 928.
-
- SEROLOGIE. - *Nouveaux développement de la méthode des complexes vaccino-aphteux.* Note de M. Claude BELIN. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-février 1960, **250**, 421.
-
- CYTOLOGIE. - *Culture de tissus d'huîtres.* Note de M. Constantin VAGO et Mlle Suzette CHASTANG. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1960, **250**, 2751.
-
- BIOLOGIE. - *Action in vitro d'un nouvel antibiotique antifongique extrait d'un actinomycète isolé du sol.* Note de MM. Albert FAIVRE-AMIOT et Thadée STARON. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1960, **250**, 2760.
-
- BIOLOGIE. - *Activité antibactérienne d'un nouvel antibiotique produit par un champignon.* Note de MM. Albert FAIVRE-AMIOT et Thadée STARON. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1960, **250**, 2942.
-
- VIROLOGIE. - *Le virus de la maladie de Carré chez le Bœuf et le Lapin ; Étude sérologique et rapports avec l'immunité antibovipestique.* Note de MM. Yves GILBERT, Paul MORNET et Yves GOUEFFON. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1960, **250**, 2953.
-
- PHYSIQUE BIOLOGIQUE. - *Microscope pour observations sous hautes pressions.* Note de M. Pierre GAVAUDAN, Mlle Hélène POUSSEL, MM. Michel GUYOT et André VAUCELLE. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai-juin 1960, **250**, 3226.
-
- CYTOLOGIE EXPERIMENTALE. - *Production expérimentale dans la cellule végétale anoxique de "nebenkerns" ergastoplasmiques.* Note de M. Pierre GAVAUDAN, Mlle Hélène POUSSEL et M. Michel GUYOT. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai-juin 1960, **250**, 4029.
-
- PARASITOLOGIE. - *Structure anatomique du diverticule pharyngien dans l'espèce Stephanopharynx compactus Fischöder, 1901 (Trematoda, Paramphistomatidae).* Note de M. Simon GRETILLAT. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai-juin 1960, **250**, 4064.
-
- PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE. - *Le mécanisme de l'hydrohémie bovine et ses rapports avec les œdèmes.* Note de MM. Carel Jan VAN OSS, Jean-Charles FRIEDMANN, Michel FONTAINE et Henri DRIEUX. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai-juin 1960, **250**, 4067.
-
- PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE. - *Lymphotropisme et migration de Mycoplasma mycoides, agent de la péripneumonie contagieuse bovine dans les lymphatiques périphériques.* Note de MM. Jean ORUE, Georges MEMERY et Georges THIERY. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai-juin 1960, **250**, 4070.
-

NUTRITION. - *Étude des variations saisonnières de l'urémie de vaches de races tropicales, soumises à une alimentation naturelle.* Note de MM. Claude LABOUCHE, Paul AMALOU et Mme Madeleine SAUVESTRE. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1960, **251**, 1148.

PARASITOLOGIE. - *Rôle des Limacidés dans le cycle évolutif d'Angiostrongylus vasorum (BAILLET, 1886).* Note de M. Jean GUILHON. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1960, **251**, 2252.

NUTRITION. - *Variations périodiques de l'urémie de vaches tropicales nourries avec du fourrage et du tourteau d'arachide.* Note de MM. Claude LABOUCHE, Paul AMALOU et Mme Madeleine SAUVESTRE. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1960, **251**, 2425.

NUTRITION. - *Influence de la race et de l'âge sur l'urémie des vaches tropicales soumises à une alimentation naturelle.* Note de MM. Claude LABOUCHE, Paul AMALOU et Mme Madeleine SAUVESTRE. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1960, **251**, 2592.

ÉCONOMIE RURALE. - *Conservation du sperme de taureau dans l'azote liquide.* Note de M. Raymond JONDET. C.R. Acad. Sci. (Paris), janvier-février 1961, **252**, 810.

IMMUNOLOGIE. - *Bactériotropines et phagocytose dans la péripneumonie bovine.* Note de MM. Alain PROVOST et Jean-Marie VILLEMOT. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1961, **252**, 2154.

CANCEROLOGIE. - *Épidermisation conjonctivale précancéreuse des Bovidés et virus filtrant.* Note de M. Charles LOMBARD. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1961, **252**, 2631.

CYTOLOGIE VÉGÉTALE. - *Étude au microscope électronique des relations entre le nucléole et la chromatine chromosomique dans les noyaux interphasiques de Hyacinthus orientalis.* Note de Mlle Hélène POUSSEL et M. Pierre GAVAUDAN. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1961, **253**, 2398.

PHYSIOLOGIE. - *Emploi du sesquioxyde de chrome comme indicateur dans les études de bilan digestif chez le Ruminant.* Note de MM. Jean-Louis TISSERAND, Julien COLEOU et Zelmen ZELTER. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars-avril 1962, **254**, 2233.

VIROLOGIE. - *Une virose de Thaumatococcus wilkinsoni Tams. et ses rapports avec la polyédrie cytoplasmique de Thaumatococcus pityocampa Schiff.* Note de MM. Emile BILIOTTI, Constantin VAGO et Joseph HALPERIN. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1962, **255**, 1039.

BIOLOGIE. - *Culture de tissus d'Insectes en coagulum plasmatique.* Note de MM. Olivier FLANDRE, Constantin VAGO et Mlle Suzette CHASTANG. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1962, **255**, 1654.

PARASITOLOGIE. - *Recherches sur le cycle évolutif du schistosome des Ruminants domestiques de l'Ouest-Africain (Schistosoma curassoni Brumpt, 1931).* Note de M. Simon GRETILLAT. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1962, **255**, 1657.

PARASITOLOGIE. - *Une nouvelle zoonose, la "Bilharziose Ouest-Africaine" à Schistosoma curassoni Brumpt, 1931, commune à l'Homme et aux Ruminants domestiques.* Note de M. Simon GRETILLAT. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1962, **255**, 1805.

CYTOLOGIE. - *Culture de tissus d'Insectes à l'aide d'extrait d'embryon de Poulet en l'absence d'hémolymph.* Note de M. Constantin VAGO et Mlle Suzette CHASTANG. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1962, **255**, 3226.

-
- PATHOLOGIE EXPERIMENTALE. - *Production d'ulcérations gastriques chez le Porc*. Note de MM. Henri LE BARS, Jules TOURNUT et Henri CALVET. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1962, **255**, 3501.
-
- IMMUNOLOGIE. - *Étude sur la réactivation immunologique spontanée*. Note de MM. Alain PARAF, Michel FOUGERAU et Jean-Jacques METZGER. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1963, **257**, 312.
-
- IMMUNOLOGIE. - *Sur l'accroissement de l'immunité antitoxique sous l'influence de l'addition de saponine à l'anatoxine staphylococcique*. Note de MM. Rémy RICHOU, Raymond JENSEN et Claude BELIN. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1963, **257**, 315.
-
- IMMUNOLOGIE. - *Sur les propriétés inhibitrices des sérums humains et animaux vis-à-vis du pouvoir hémolytique de la saponine*. Note de MM. Rémy RICHOU, Raymond JENSEN, Claude BELIN et Georges SCHUSTER. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1963, **257**, 556.
-
- IMMUNOLOGIE. - *Étude sur le mécanisme de la réaction de rappel par injections d'adjuvant de Freund*. Note de Mme Anne MORAILLON et M. Alain PARAF. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1963, **257**, 1201.
-
- IMMUNOLOGIE. - *Immunité antistaphylococcique et propriétés adjuvantes et stimulantes de la saponine*. Note de MM. Rémy RICHOU, Raymond JENSEN et Claude BELIN. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1963, **257**, 2002.
-
- VIROLOGIE. - *Pouvoir infectieux et propriétés de l'acide ribonucléique du virus de l'hépatite infectieuse du Caneton*. Note de M. José Antonio VINDEL. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1963, **257**, 2565.
-
- VIROLOGIE. - *Sur le virus de l'épithélioma atypique T8 du Rat et les variations de son pouvoir tumorigène*. Note de M. Jean JACQUET. C.R. Acad. Sci. (Paris), septembre-octobre 1963, **257**, 2568.
-
- NUTRITION. - *Anabolisme de type gravidique après hystérectomie pendant la gestation ou au cours du cycle œstral*. Note de MM. Pierre ROMBAUTS et François DU MESNIL DU BUISSON. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai-juin 1964, **258**, 5732.
-
- VIROLOGIE. - *Une réaction sérologique rapide de mesure des anticorps antibovipestiques*. Note de M. Konrad BÖGEL, Mme Gisela ENDERS-RUCKLE et M. Alain PROVOST. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1964, **259**, 482.
-
- VIROLOGIE. - *Modification du virus aphteux type C par passages sur souris adultes : pouvoir immunogène*. Note de MM. Czeslaw MACKOWIAK, Raoul CAMAND, Jean FONTAINE, Robert LANG et Horst Georg PETERMANN. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1964, **259**, 681.
-
- VIROLOGIE. - *Une nouvelle méthode sérologique rapide d'identification du virus bovine pestique*. Note de MM. Alain PROVOST, Konrad BÖGEL et Christian BORREDON. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1964, **259**, 684.
-
- IMMUNOLOGIE. - *Sur un nouveau modèle de mesure de l'action anti-inflammatoire de diverses substances thérapeutiques*. Note de MM. Pierre LALLOUETTE, Rémy RICHOU et Mme Nicole MANTEL. C.R. Acad. Sci. (Paris), juillet-août 1964, **259**, 1461.
-

CYTOLOGIE. - *Étude des chromosomes de Bos indicus*. Note de Mme Josette MONNIER-CAMBON. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1964, **259**, 3840.

IMMUNOLOGIE. - *Sur le tirage du pouvoir phlogistique de l' α -staphylotoxine*. Note de MM. Rémy RICHOU, Pierre LALOUETTE, Mmes Henriette RICHOU et Nicole MANTEL. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1964, **259**, 3895.

PARASITOLOGIE. - *Transmission au Mouton de Stilesia globipunctata, Rivolta 1847 (Cestoda, Anaplocephalidae), à partir de divers Acariens Oribates*. Note de MM. Michel GRABER et Jean GRUVEL. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre-décembre 1964, **259**, 4811.

GENETIQUE. - *Études cytogénétiques chez 16 chèvres intersexuées*. Note de MM. Jean DE GROUCHY, Jean-Jacques LAUVERGNE et Guy RICORDEAU. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars 1965, **260**, 2932.

IMMUNOLOGIE. - *Recherches sur le pouvoir phlogistique de la saponine*. Note de MM. Rémy RICHOU, Raymond JENSEN, Claude BELIN et Mme Henriette RICHOU. C.R. Acad. Sci. (Paris), mars 1965, **260**, 3791.

PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE. - *Prévention des effets de l'immobilisation forcée chez le Porc par certains neuroleptiques*. Note de MM. Jules TOURNUT, Henri LE BARS, Charles LABIE et Mohamed KHAMOUMA. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai 1965, **260**, 5415.

IMMUNOLOGIE. - *Influence du chauffage sur diverses propriétés de la saponine et, en particulier, sur son pouvoir adjuvant et stimulant de l'immunité*. Note de MM. Rémy RICHOU, Pierre LALOUETTE et Mme Henriette RICHOU. C.R. Acad. Sci. (Paris), mai 1965, **260**, 5963.

BIOCHIMIE. - *Influence de l'âge sur les protéines, glyco et lipoprotéines sériques du Chat normal*. Note de MM. Paul GROULADE, Joseph GROULADE et Mme Paul GROSLAMBERT. C.R. Acad. Sci. (Paris), août 1965, **261**, 1433.

IMMUNOLOGIE. - *Influence du chauffage sur les diverses propriétés de l' α -staphylotoxine et, en particulier, sur son pouvoir inflammatoire*. Note de MM. Rémy RICHOU, Pierre LALOUETTE, Mmes Henriette RICHOU et Nicole MANTEL. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre 1965, **261**, 3704.

PARASITOLOGIE. - *Évolution larvaire d'Angiostrongylus vasorum (Baillet, 1866) dans l'organisme d'Arionidés*. Note de M. Jean GUILHON. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre 1965, **261**, 4225.

MEDECINE. - *Sur l'action hépatotrope de la diéthylnitrosamine (DEN) en injection hypodermique chez le Cobaye*. Note de M. Charles LOMBARD. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre 1965, **261**, 4287.

PARASITOLOGIE. - *Transmission d'Angiostrongylus vasorum (Baillet, 1866) aux Canidés sauvages*. Note de M. Jean GUILHON. C.R. Acad. Sci. (Paris), novembre 1965, **261**, 4496.

**ANNEXE 9 : Projet de loi présenté par Yvon DELBOS devant la Chambre des Députés
le 14 juin 1934 portant rattachement des Écoles Vétérinaires au Ministère de
l'Éducation Nationale [5].**

PROJET DE LOI

Article 1er.- Les Ecoles Nationales Vétérinaires, établissements d'enseignement supérieur, sont transformées en Facultés vétérinaires placées sous la dépendance du Ministère de l'Éducation nationale; l'Ecole vétérinaire d'Alfort est rattachée à l'Université de Paris; l'Ecole vétérinaire de Lyon à l'Université de Lyon; l'Ecole vétérinaire de Toulouse à l'Université de Toulouse.

Article 2.- Un règlement d'administration publique déterminera les mesures à prendre pour l'exécution de la présente loi.

Article 3.- Sont abrogés le décret du 5 Juin 1924 portant organisation des Ecoles vétérinaires, ainsi que toutes dispositions contraires à la présente loi.

ANNEXE 10 : Félicitation adressées par C. BRESSOU aux étudiants d'Alfort pour leur garden-Party de fin d'année, 1955 [371].

Les étudiants d'Alfort,
mainteneurs d'une tradition.

Lorsque le baron de Bornes ven-
dit au roi son domaine de Hallefort
pour y installer l'école de Bourgelat,
ni le château, Canal et forêt, ni les
terres, riches de cultures, ne se
transmirent aux réjouissances.

Et cependant, les frondeuses
des rives de la Loire effrayent-
déjà les parisiens.

Le pont de Charenton, bâti de
pierre et de bois, était célèbre par
ses moulins, certes, mais aussi par
sa "Maison des friandises", pâtissier
en renom qui, le Jeudi-Saint, li-
vrait, pour quelques livres, des
chandises succulentes.

Le Moulin - Neuf et sa passer-
elle jetée de l'île au château de
Barentonneau, étaient le rendez-
vous des peintres et des naturalistes
chez le Bernardin de Saint-Pierre.

A Maisons, la femme se
penchait et dansait dans la salle

presbytérale du clocher carré de la
vieille église, construit par les
Anglais.

Aujourd'hui, dans l'Ecole vi-
vante, où les besoins de l'étude
ont changé le visage des lieux, la
belle ordonnance des constructions
le parc aux arbres séculaires, les ca-
vennages, les vastes pelouses ont
donné à l'ancienne seigneurie un
aspect harmonieux et séduisant.

Dans ce cadre verdoyant et
agréable, nos étudiants perpétuent
l'accueillante tradition des foyers
bords de mer. Leur ingéniosité
leur talent, leur ardeur s'appliquent
à leur jeunesse pour réserver gai-
ment leurs invités et leurs amis
pour les distraire quelques instants
en toute cordialité.

Leur directeur les en félicite.
Il se joint à eux pour souhaiter
à nos visiteurs heureux séjour
et radieuse journée -

Bresson

ANNEXE 11 : Le Cloître, musique de C. BRESSOU, paroles de P. VECTEN, 1909
[33].

Paroles de P. Vecten *Auxiliaire de C. Bressou*

Le Cloître

Moderato

1. Dans le cloître, l'air se meurt
L'âme se meurt, l'âme se meurt
L'âme se meurt, l'âme se meurt

2. Et les vieilles statues de saint,
Rondes, lisses, au bois fin,
Ont ramené leurs yeux étourdis
De la lumière

3. Dans le grand cloître d'airain
Deux amants se sont embrassés
Mais au-dessus bruit de leurs baisers
Et de leur vie

4. Qui s'en vaient vers le ciel noir
L'âme se meurt, l'âme se meurt
L'âme se meurt, l'âme se meurt

1909

ANNEXE 12 : Autrefois (romance), musique de C. BRESSOU, paroles de P. VECTEN, 1909 [33].

Paroles de P. Vecten
Autrefois
Romance
Musique de C. Bressou

Texte.

Je ne - sai ce que je fais - tai - de re - ven en don bi - ble d'un des
 moi d'un autre ten - dres et je ne que tu me suf - fis - se ma mi - se -
 te - j'ai quand nous nous - ai - vides

1

N'avez-vous pas fait
 de beaux tendres bêtises
 les mots d'amour tendres et fous
 que tu me soufflais, ma mie!
 Autrefois quand nous nous aimions

2

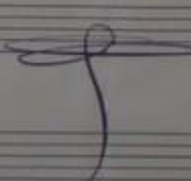
J'ai retrouvé tes caresses
 tes caresses que j'aimais tant
 tes mots tendres et faiblants
 de premiers jours de notre vie.
 J'ai revécu ces émotions.

3

L'ancienne vaine n'est qu'une glose
 une romance sans signification
 quand a été tu n'en fais plus rien
 tu ne cherches plus autre chose
 que l'insouciance des illusions

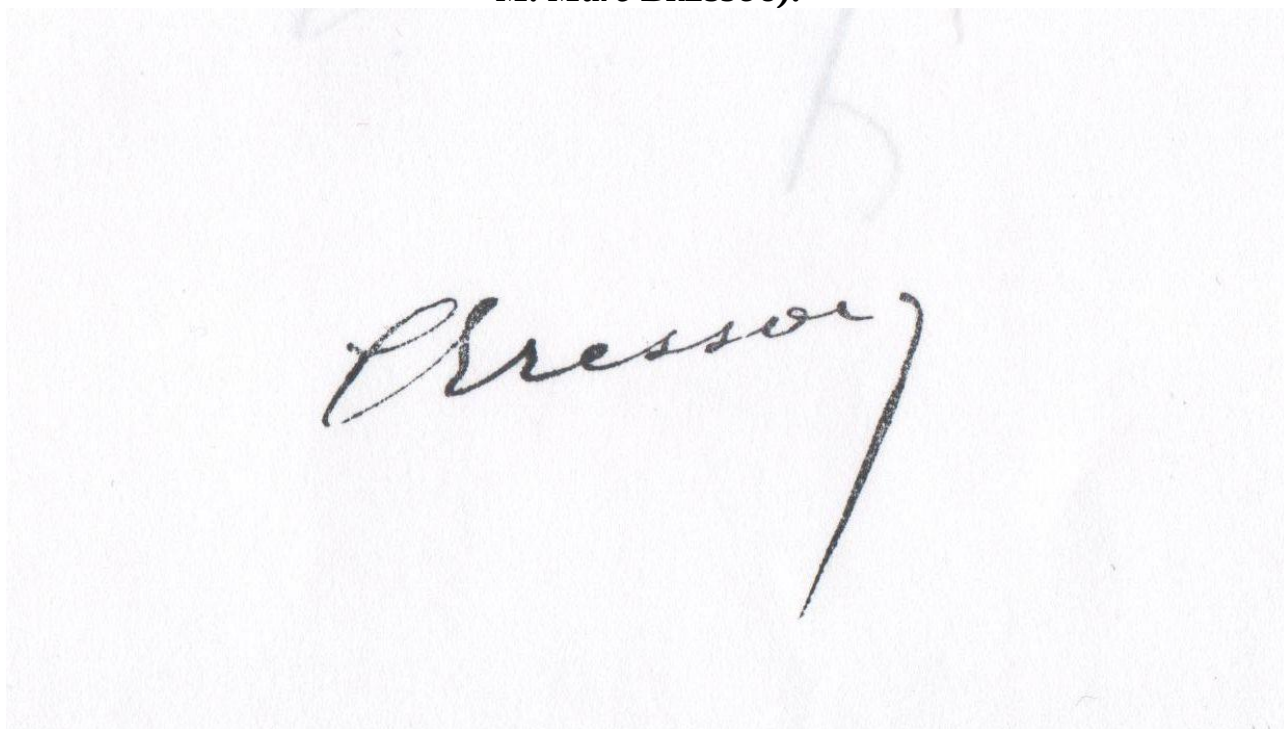
4

Les sages ont dit: c'est la vie
 ardent ils font? Je n'en sais rien
 dans ce monde. Mais, je sais bien
 que c'est le bon temps, ma mie
 Autrefois quand nous nous aimions

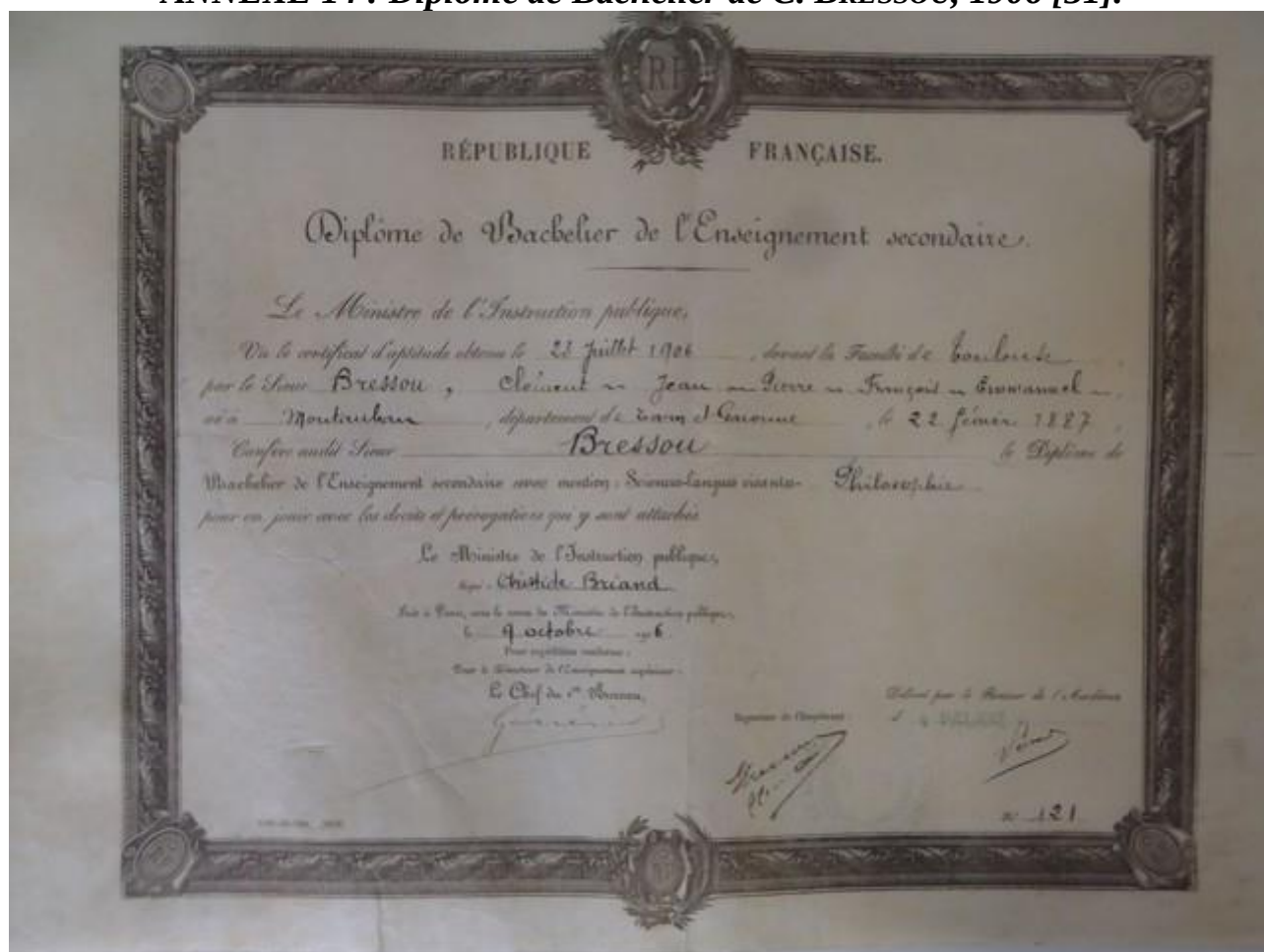


1909

ANNEXE 13 : Fac-similé de la signature de C. BRESSOU (Collection particulière de M. Marc BRESSOU).

A facsimile of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Bressou" followed by a long, sweeping vertical stroke that curves slightly to the right at the bottom. The ink is dark and the background is a light, textured paper.

ANNEXE 14 : Diplôme de Bachelier de C. BRESSOU, 1906 [31].



REVENUE 157-1
DIPLOME DE DOCTEUR VETERINAIRE N° 6728006, 1924 [51]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Diplôme de Docteur-Vétérinaire.

Le Ministre de l'Instruction Publique,

Vu la loi du 31 juillet 1923, portant création du diplôme de Docteur Vétérinaire;
Vu l'article 6 du décret du 28 mars 1924, rendu pour l'application de ladite loi,
Confère par ces présentes à M. Bressou, Claude-Jean, Pierre, François, Emmanuel,
né à Montaudan, département de Lot-et-Garonne le 22 Février 1885,
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, le diplôme
de Docteur-Vétérinaire, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois,
décrets et règlements.
Fait à Paris, sous le sceau du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère de l'Agriculture,
le -1 OCT 1924

Le Ministre de l'Instruction Publique,
Signé : F. Albert

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
[Signature]

Le Ministre de l'Agriculture,
Signé : R. Gaudin

L'inspecteur au Ministère de l'Agriculture,
Le Chef des Services vétérinaires,
[Signature]

Sigilli
[Signature]

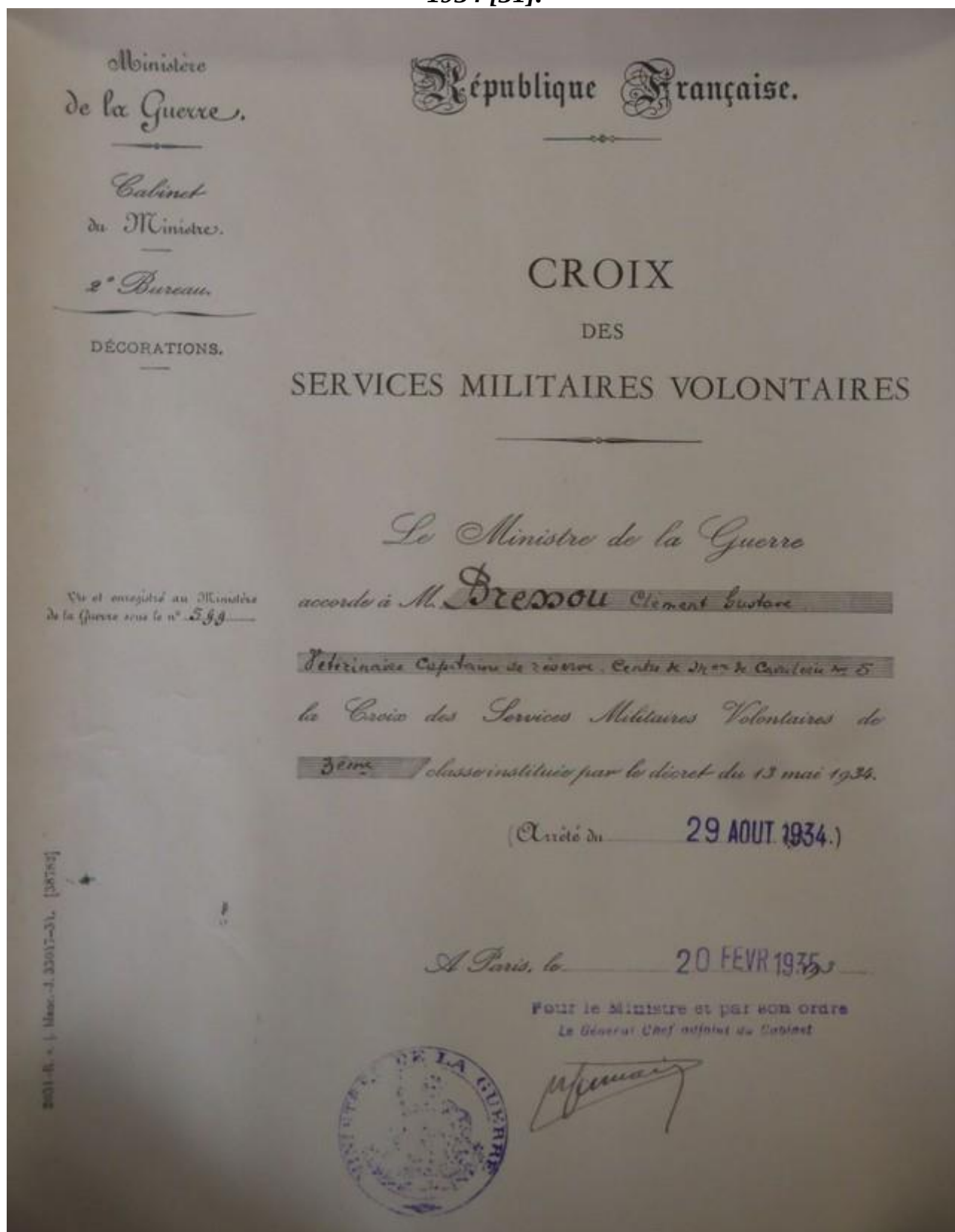
157-1

157-1

ANNEXE 16 : Titre de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, attribué à C. BRESSOU, 1932 [31].



ANNEXE 17 : Croix des Services Militaires Volontaires, attribuée à C. BRESSOU, 1934 [31].



ANNEXE 18 : Titre de membre d'honneur du Royal College of Veterinary Surgeons de Londres, attribué à C. BRESSOU, 1949 [31].



*Collegium Regium Chirurgorum
Veterinariarum Britanniarum*

*Cum ex Chartae nostrae
additamento Victoria Dei Gratia Britanniarum Regina
vigesimo tertio die mensis Augusti, anno Domini millesimo
octingentesimo septuagesimo sexto Regi Collegii Chirurgorum
Veterinariarum Concilio commissa sit auctoritas creandi
Honorarii Associati gradum.*

*Scitote omnes nos Collegii hujus Concilium hac auctoritate nobis
jure concessa usos propter egregia ejus merita in Veterinaria arte
promovenda Honorarii Associati titulum in Clement Bressou*

contulisse.

Dabant I die Junii MCMXLIX

Henry Dalling

Præses.

W. L. W. W.

John G. Knight.

Vicarii Præsidis

Consignabat

C. R. Bressou

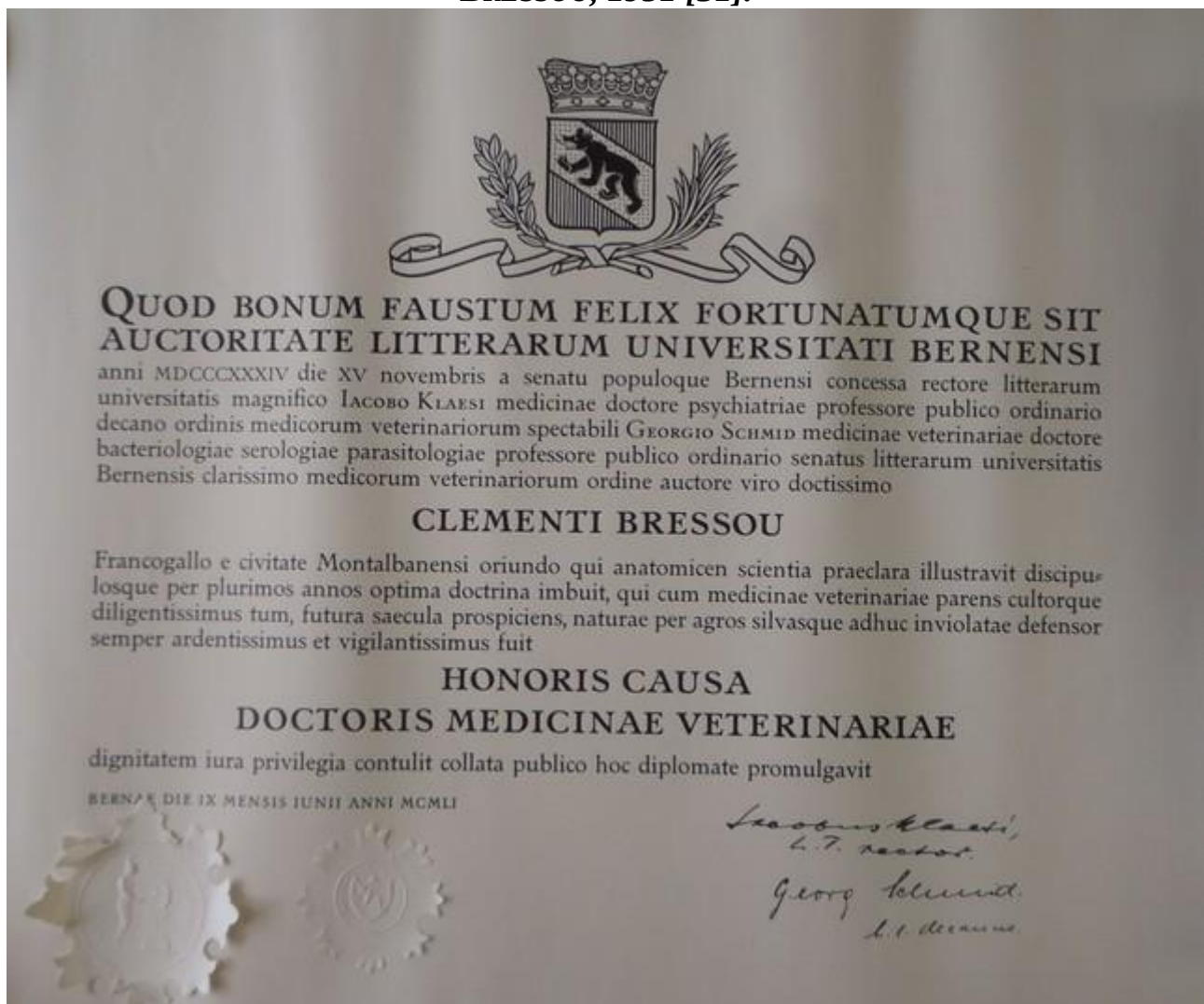
Secretarius.



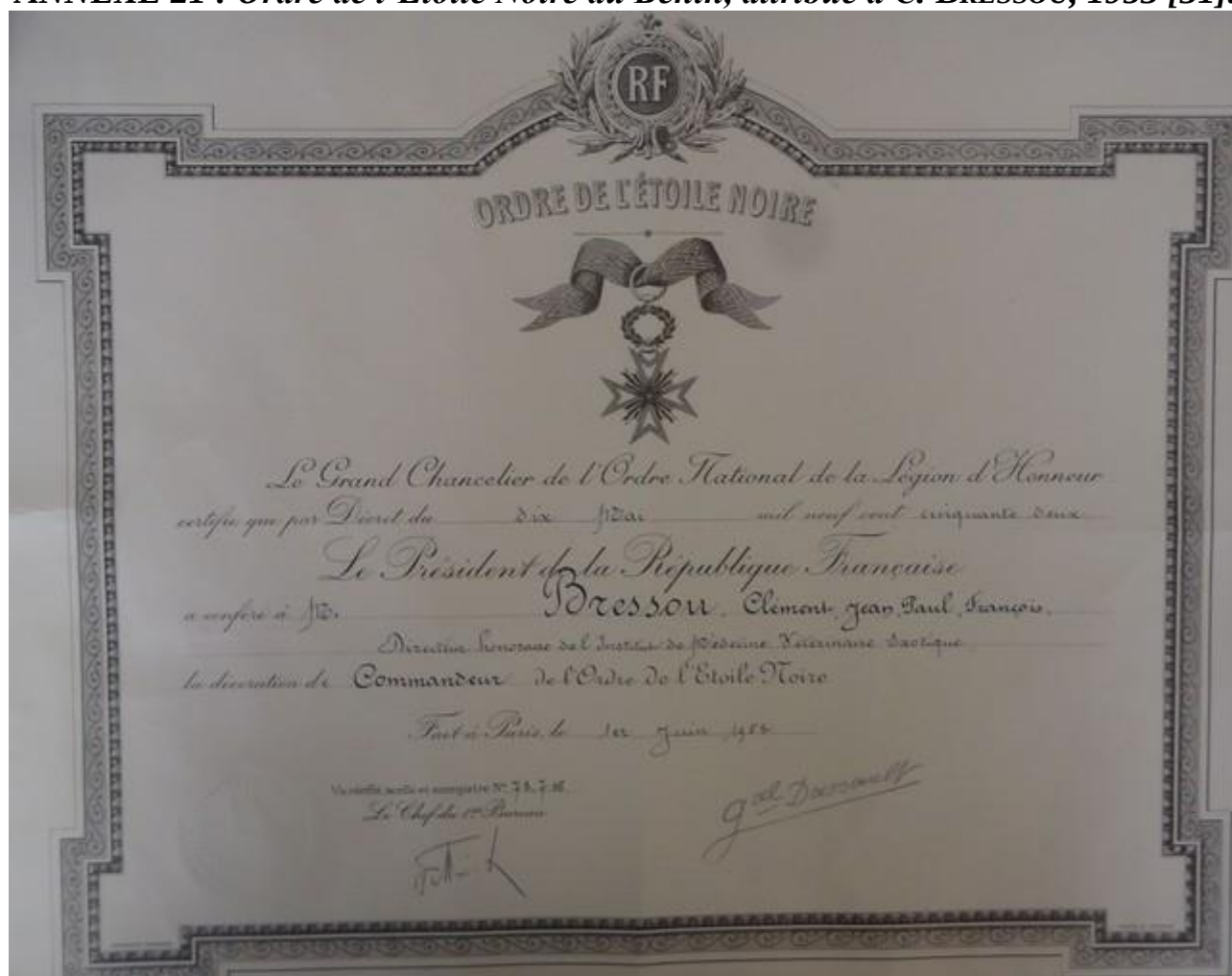
ANNEXE 19 : Titre de Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique, attribué à C. BRESSOU, 1951 [31].



**ANNEXE 20 : titre de docteur honoris causa de l'université de berne, attribué à c.
BRESSOU, 1951 [31].**



ANNEXE 21 : Ordre de l'Etoile Noire du Bénin, attribué à C. BRESSOU, 1953 [31].



**ANNEXE 22 : Diplôme de membre, à titre étranger, de l'Académie Royale
d'Agriculture de Suède, attribué à C. BRESSOU, 1953 [31].**



L'ACADÉMIE ROYALE D'AGRICULTURE

DE SUÈDE

FONDÉE PAR LE ROI, LE 28 DÉCEMBRE 1811

Diplôme de Membre Étranger

Monsieur le Professeur M. C. Bressou

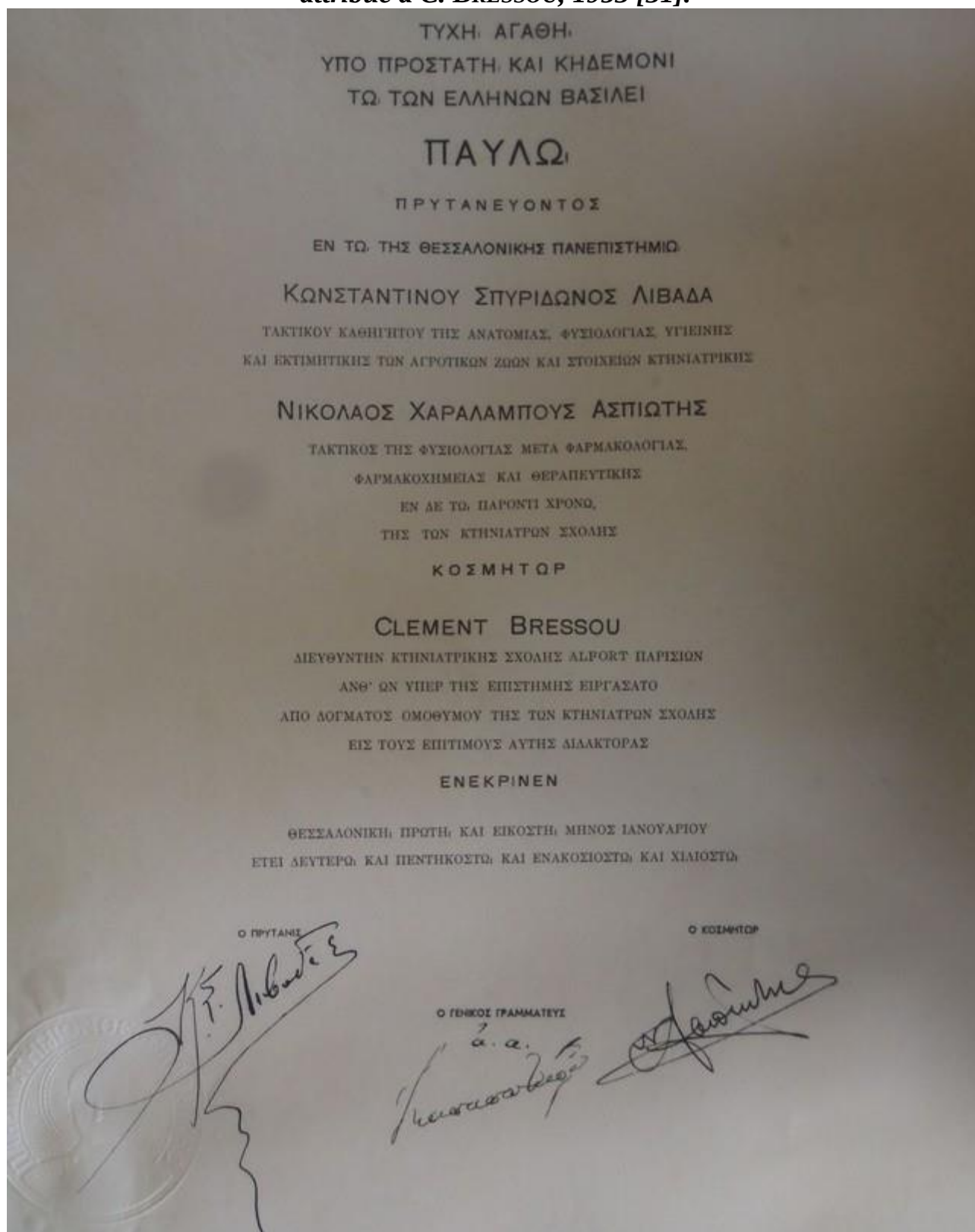
L'Académie Royale d'Agriculture, d'après le rapport qui lui a été fait par son Conseil d'Administration,
a admis au nombre de ses Membres Étrangers la personne susdénommée. En foi de quoi
nous lui avons fait expédier le présent Diplôme.

STOCKHOLM le *14 Décembre 1953*

Carl Axel Friis
Le Président de l'Académie

R. Rosen
Le Secrétaire

**ANNEXE 23 : Titre de membre honoraire de la Société vétérinaire hellénique,
attribué à C. BRESSOU, 1953 [31].**



ANNEXE 24 : Titre d'Officier de la Légion d'Honneur, attribué à C. BRESSOU, 1953 [31].



***ANNEXE 25 : Titre de Cavaliere de la République italienne, attribué à C.
BRESSOU, 1954 [54].***

IL PRESIDENTE DELLA REPUBBLICA

Capo dell'Ordine "Al Merito della Repubblica Italiana"

*In considerazione di particolari benemeranze;
Intitola la Giunta dell'Ordine Al Merito della Repubblica Italiana;
Sulla proposta del Presidente del Consiglio dei Ministri;
con Decreto in data Roma, 2 giugno 1954*

Ha conferito.
L'onorificenza di **Cavaliere**
al Signor **Clement Bresson**
Professore Scuola Nazionale Veterinaria d'Alfort

con facoltà di fregiarsi delle insegne stabilite per tale classe.

*Il Cancelliere dell'Ordine Al Merito della Repubblica Italiana è
incaricato dell'esecuzione del presente Decreto che sarà registrato alla Cancelleria
dell'Ordine medesimo.*

Firmato *L. Einaudi*

Controfirmato *Scelba*

*Il Cancelliere dell'Ordine dichiara che in esecuzione delle Presidenziali
disposizioni*
il Sig. Clement Bresson
fu iscritto nell'Elenco dei Cavalieri (Est.) al N.° 22 Serie 1.ª

Il Cancelliere dell'Ordine

L. L. Marry

Il Direttore Capo Ufficio
della Cancelleria

A. Ruggi



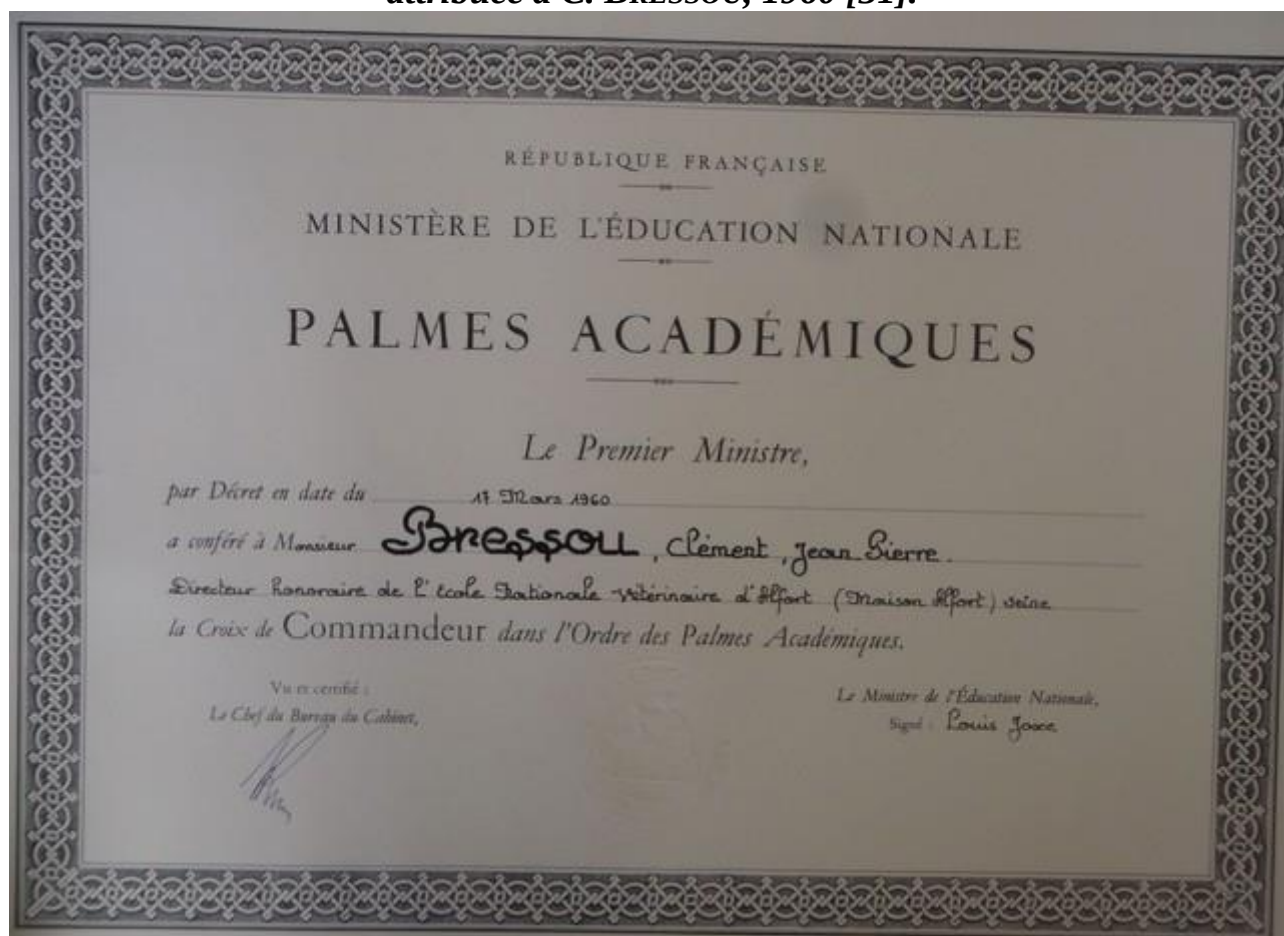
ANNEXE 26 : Titre de Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Noire, avec plaque, attribué à C. BRESSOU, 1958 [31].



ANNEXE 27 : Titre d'Officier de la Légion d'Honneur, attribué à C. BRESSOU, 1958 [31].



**ANNEXE 28 : Croix de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques,
attribuée à C. BRESSOU, 1960 [31].**



ANNEXE 29 : Titre de Commandeur de l'Ordre National de la République du Sénégal, attribué à C. BRESSOU, 1962 [31].

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

ORDRE NATIONAL

Le Président de la République du Sénégal
Grand Maître de l'Ordre National

Nomme par décret ce jour, 28 A O U T 1962

M^{onsieur} BRESSOU Clément

MEMBRE DE L'INSTITUT

né le _____ à _____

COMMANDEUR

de l'Ordre National

pour prendre rang du 28 A O U T 1962

et jouir de tous les droits et prérogatives attachés à cette qualité

Fait à Dakar, le 5 SEPTEMBRE 1962

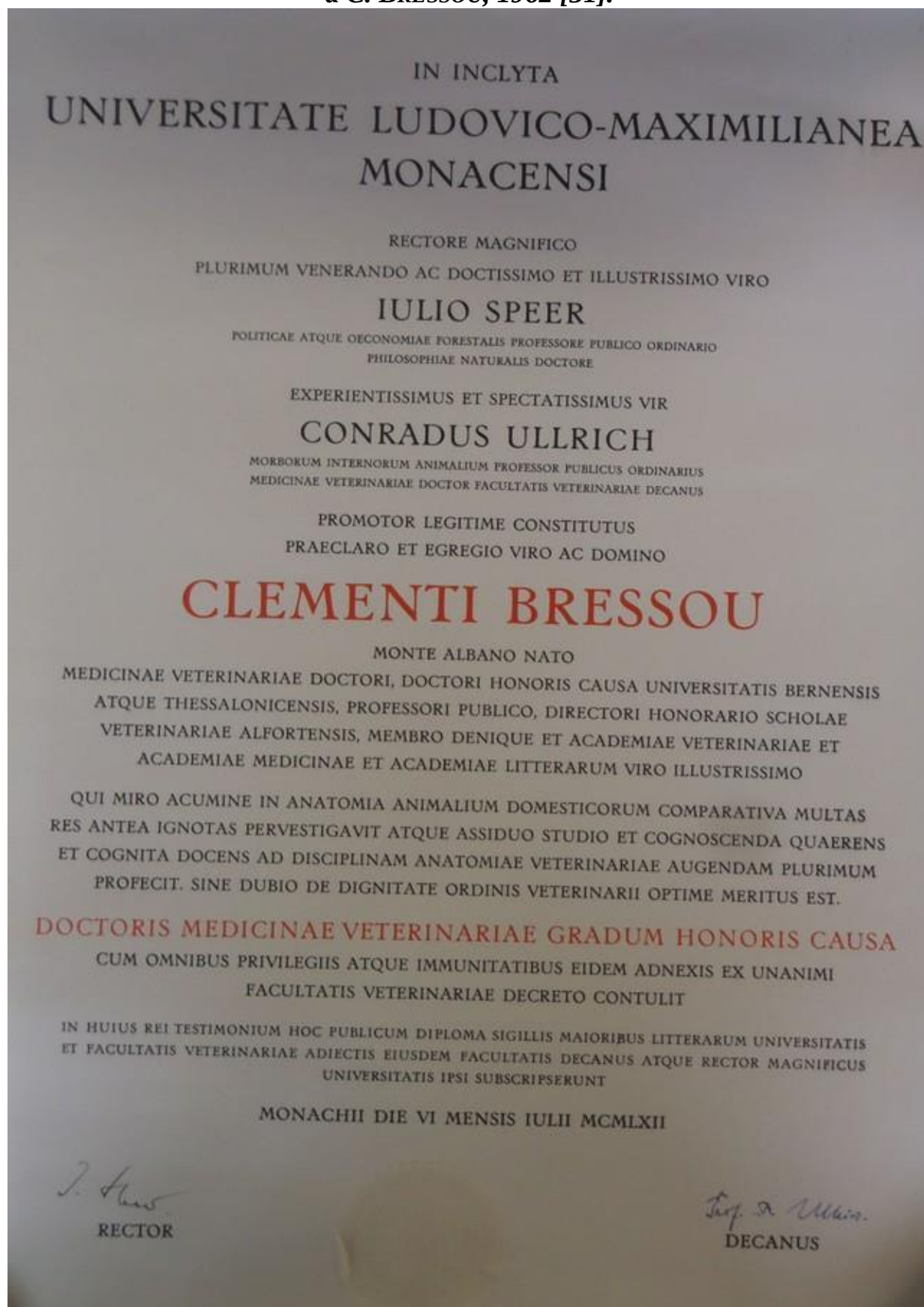
Le Président de la République,

Scellé et enregistré sous le N° 233

Le Grand Chancelier de l'Ordre National,

Le Chef du 1^{er} Bureau,

ANNEXE 30 : Titre de Docteur honoris causa de l'Université de Munich, attribué à C. BRESSOU, 1962 [31].



ANNEXE 31 : Discours de C. BRESSOU, intitulé « L'importance pédagogique de l'anatomie », et prononcé lorsque lui fut remis le grade de Docteur honoris causa de l'Université vétérinaire LUDWIG-MAXIMILIAN de Munich³⁶³. Traduit de l'allemand par Mme SAUVAGE.

Depuis toujours, la connaissance rationnelle de la médecine repose, aussi bien chez l'être humain que chez l'animal, sur l'anatomie. C'est ainsi que les dissections de VESALIUS ont confirmé les théories d'HIPPOCRATE et BOURGELAT, le fondateur de notre médecine, a construit sa nouvelle théorie sur l'hippologie.

Depuis des siècles, déjà, tout progrès de la médecine était très généralement lié à un accroissement des connaissances anatomiques ; grâce au perfectionnement des instruments et grâce aux nouveautés techniques, ces connaissances se sont vraiment considérablement élargies.

Depuis le début de ce siècle pourtant, l'essor fantastique de la chimie et aujourd'hui de la physique, a changé fondamentalement cette situation et a créé une biologie à l'intérieur de laquelle la morphologie n'occupe plus qu'un espace restreint.

Il semble même qu'un certain détachement de l'anatomie se fasse sentir. Elle passe pour démodée et archaïque. Elle a épuisé – c'est ce qu'on affirme souvent – toutes ses possibilités. Elle est, dit-on, une science morte qui ne possède plus qu'une valeur historique. Elle serait sans intérêt. L'étudiant perdrait dans les salles de préparation un temps précieux qu'il ferait mieux d'utiliser à l'étude de sciences plus récentes et plus vivantes. Peut-être empêcherait-elle-même ses facultés médicales de réflexion de se développer.

Permettez-moi, en tant que vieil anatomiste et en outre en tant que représentant officiel des anatomistes vétérinaires du monde entier, de profiter de cette occasion pour plaider avec A. SALMON en faveur de l'anatomie et pour m'attaquer à une idée que je considère comme fausse et dangereuse.

En ce qui concerne d'abord nos connaissances morphologiques, il est faux d'affirmer que l'anatomie a épuisé ses possibilités. Comme les autres disciplines qui lui sont étroitement liées, elle continue sans cesse de progresser.

Voici quelques exemples :

Lors de l'utilisation des rayons X, on projette des corps à trois dimensions sur un plan qui conduit à des images qui dépendent de l'incidence des rayons, images dont l'aspect nouveau et complexe nécessite une interprétation. De là, on développa une anatomie radiologique originale qui est encore loin d'être formulée.

La radiologie fait partie de ces disciplines qui se sont le plus fortement développées ces dernières années. Équipements perfectionnés, présentation contrastée, mise en lumière, tomographie, artériographie, etc., permettent quasiment de préparer l'organisme vivant dont ils donnent des connaissances morphologiques tout à fait particulières.

La connaissance de la forme des organes que définissent les ombres sur l'image radio ne doit pas seulement être complétée par la connaissance des couches superposées qui expliquent le chevauchement des différentes ombres, mais aussi par la connaissance de la construction histologique qui détermine le passage des rayons X et qui nous fait comprendre, grâce aux différentes ombres des décalages révélés, blessures et anomalies.

A la morphologie statique que l'on connaît à partir de l'organisme mort, on compare, grâce à la radiologie, une morphologie dynamique. Elle saisit les organes dans leurs mouvements, leurs contractions et leurs décalages, et cette anatomie de l'organisme vivant se révèle souvent comme très différente de l'anatomie traditionnelle. Il s'agit ici d'une science tout à fait nouvelle tant du point de vue méthodologique, que du point de vue de l'objectif, que du point de vue des résultats.

Il n'y a que quelques années que l'on commence à pratiquer l'embrochage pour certaines fractures. Sous l'impulsion du chirurgien, l'anatomiste a procédé à une exploration détaillée de la cavité médullaire des os, surtout en considérant leur forme, leur structure et leur vascularisation,

alors qu'il n'en avait donné jusque-là qu'une description grossière et approximative.

Personne ne voudra sans doute sérieusement affirmer que la structure du système nerveux central des espèces animales domestiques est connue dans tous ses détails ; les beaux travaux de l'Institut d'Anatomie animale de l'Université de Munich peuvent en témoigner. Et pourtant : « *En neurologie, chaque symptôme peut être ramené avec une précision mathématique à un substrat anatomique ; la plus infime perturbation de la motricité, de la sensibilité ou des réflexes trouve son explication dans une lésion, organique ou fonctionnelle, d'un faisceau, d'un noyau ou d'un vaisseau.* »

Il y a peu de temps encore, on considérait les théories sur une « *systématisation du système nerveux sympathique* » comme de la pure spéculation. Aujourd'hui, par contre, on sait que tout segment du cordon sympathique régule la fonction d'un certain organe et a des connexions avec la peau du garrot et du tronc. Que sait-on de ces connexions viscéro-cutanées, de leurs trajets, de leurs points de connexion ?

Les nouvelles interprétations des zones et des territoires pulmonaires, l'élasticité du cartilage des articulations, l'importance de la répartition des fibres élastiques pour la mobilité des diarthroses, la répartition organique interne des vaisseaux sanguins, etc., toutes ces choses sont des résultats récents de la recherche en anatomie.

L'influence du tempérament sur le déclenchement d'une maladie incite sous le terme de « *typologie* » à l'examen de plus petites variations individuelles des organes, comme le faisaient ceux qui examinaient les viscères pour leurs prédictions.

On a pu donner de l'anatomie clinique médicale et chirurgicale de nombreux exemples de faits découverts il n'y a que peu de temps ainsi que de problèmes que l'on doit encore résoudre dans le domaine de la morphologie et de la structure ; les gestes devenus habituels du clinicien, inspection, palpation, percussion et auscultation n'ont de sens que s'ils se basent sur des fondements anatomiques.

Cela nous conduirait trop loin que de multiplier davantage des tas d'exemples ; j'aimerais plutôt examiner par la suite les méthodes anatomiques et leur valeur éducatrice pour la formation scientifique et professionnelle du médecin.

Voici les caractéristiques de la pensée médicale : [Du] *discernement* et [du] *bon sens*, sans lesquels la Science médicale est impossible, *observation précise* qui donne une valeur exacte à chaque fait observé, une *bonne évaluation* qui aide à éviter des déductions précipitées et nous garde des erreurs, la capacité d'une *analyse détaillée* et en même temps d'une *synthèse globale* qui facilite les conclusions.

Mieux que toute autre spécialité, l'anatomie est capable de développer ces qualités ; car l'anatomie exige une méthodologie rigoureuse, puisque les faits sont rangés dans un ordre logique et qu'ils s'enchainent de façon immuable. Elle demande de la précision ; car une description anatomique est, à cause de cela, avant tout objective parce qu'elle conçoit tout jusque dans les moindres détails. Cette précision vous contraint à du discernement, à un sens de la mesure qui réfrène les manifestations de l'imagination. Enfin, on développe au maximum la capacité d'analyse de de synthèse grâce à l'anatomie vétérinaire : l'étude simultanée de plusieurs espèces mène à la comparaison d'organismes à l'organisation différente et à l'examen approfondi de ce qui leur est commun et de ce qui les sépare, à la recherche de l'analogie des formes, de la provenance des espèces et de l'origine des êtres. C'est ainsi que l'on entame la difficile problématique de l'origine de la vie, une excellente occasion de s'exercer à l'art de tirer des conclusions.

L'anatomie apprend « *à voir* » et en vérité « *à bien voir* ». Grâce à elle, l'entendement est contraint d'enregistrer les faits dans leur réalité toute nue ; elle développe donc l'esprit d'observation.

Mais il ne suffit pas seulement d'observer des faits ; il faut les ranger et les classer dans un ordre donné et selon un concept méthodique. L'anatomie se construit sur des descriptions simples, ordonnées, claires et complète ; elle enseigne l'exactitude dans la pensée et la clarté dans la formulation.

Finalement, l'anatomie enseigne à travailler beaucoup et bien. Pour la maîtriser, il faut

l'apprendre de façon intensive, car on l'oublie facilement, et on doit l'étudier en associant la mémoire, qui enregistre les faits, et l'entendement, qui les coordonne.

C'est ainsi que l'anatomie donne au médecin, en même temps que le savoir indispensable à l'exercice de son art, les méthodes qui lui permettent de l'exercer de façon rationnelle et scientifique.

Il est inutile selon moi de traiter plus longuement de l'utilité de l'anatomie pour le chirurgien. Celui-ci doit naturellement posséder une connaissance complète du champ opératoire, le palper avec des doigts expérimentés, le découper les yeux fermés, strate par strate, et aussi le recomposer ; pour cela, des connaissances topographiques sont indispensables. La dextérité, l'élégance et la simplicité des gestes caractérisent un bon chirurgien, mais ce sont justement ces mêmes qualités qui signalent un bon « *disséqueur* ».

Préparer est, et reste, la discipline qui développe le plus le don d'observation, la pensée méthodique et précise, le sens pour une belle préparation et le plaisir d'un bon travail mené correctement jusqu'à son terme. Prenez par exemple la préparation d'un nerf cérébral. Mesurez le travail, la patience, l'opiniâtreté, l'habileté et le savoir qu'il y a là-dedans et vous comprendrez qu'une belle préparation est une œuvre d'art.

Celui qui ne possède pas une longue expérience pratique de l'anatomie, hésitera, lorsqu'il s'agit de faire une incision, de décider d'un lieu d'accès ; il déchire, tire, « charcute » et transforme le champ opératoire en un cloaque et, ce faisant, il augmente le choc opératoire et diminue les chances de succès.

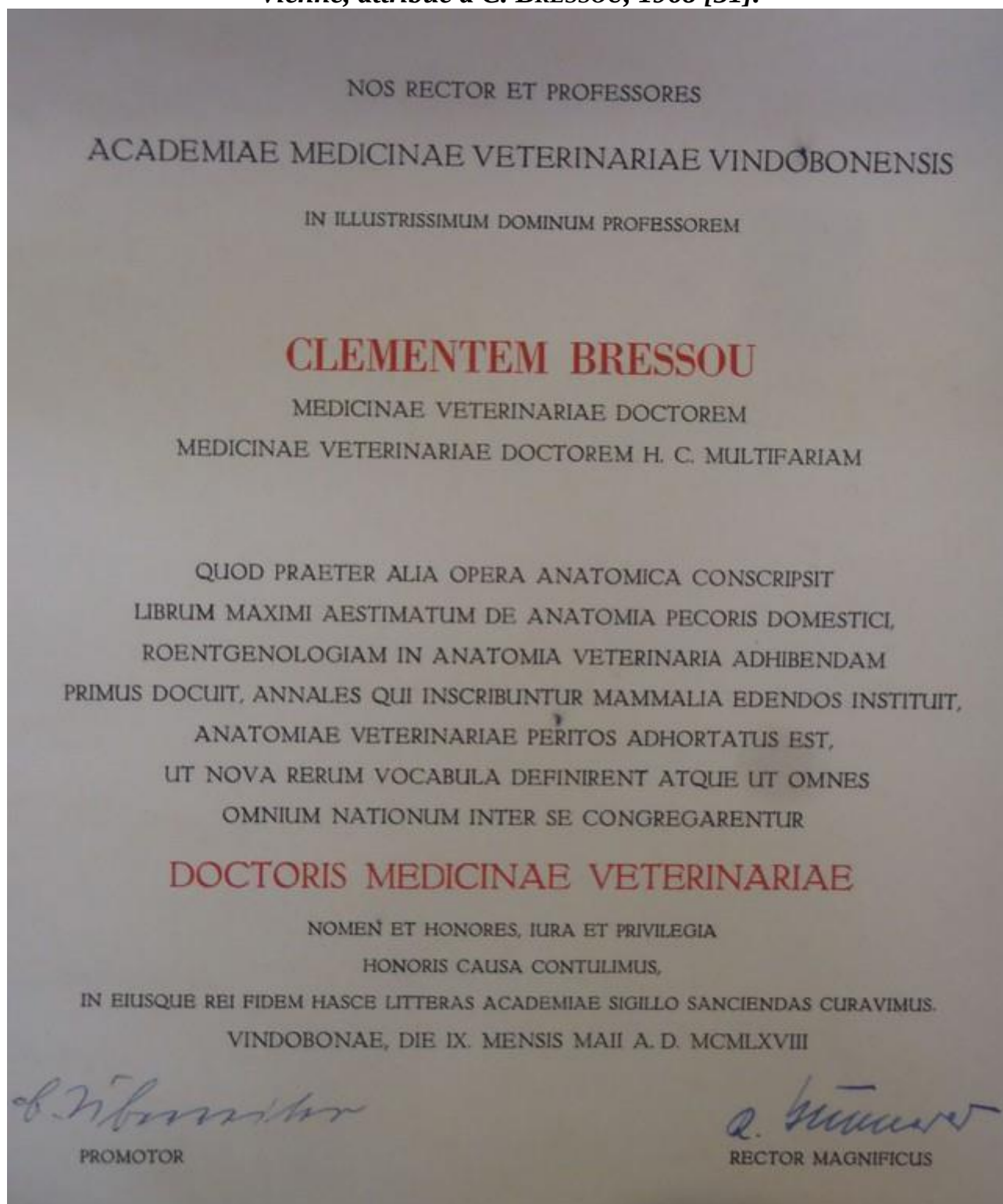
Sans doute l'époque de « *cito, tuto et jucunde* » est-elle révolue, quand l'habileté était considérée comme la règle d'or de la chirurgie d'extirpation, et l'on sait généralement à quel point le chirurgien est redevable aux progrès de la biologique. Mais il ne suffit pas d'utiliser le dernier instrument que l'on vient de trouver, de chercher les globulines alpha, bêta et gamma, de doser les combinaisons du chlore, d'injecter tel ou tel plasma savamment choisi et conservé, d'implanter tel ou tel implant hétérologue, il faut surtout opérer correctement. Si l'intelligence a conçu une intervention, c'est la main qui la réalise et la connaissance des données anatomiques dirige cette réalisation ; c'est de cette action combinée des deux que résulte le succès. « *L'homme est, parce qu'il possède des mains, l'être vivant le plus sensé* » disait ANAXAGORE, et la main du « *disséqueur* » ressemble à celle d'un magicien.

Vouloir réduire l'importance de l'anatomie, ce n'est pas seulement mettre en péril les outils scientifiques du médecin mais aussi ses qualités techniques et ses valeurs intellectuelles.

ANNEXE 32 : Titre de Docteur honoris causa de l'Université vétérinaire de Madrid, décerné à C. BRESSOU, 1966 [31].



ANNEXE 33 : Titre de Docteur honoris causa de l'Université vétérinaire de Vienne, attribué à C. BRESSOU, 1968 [31].



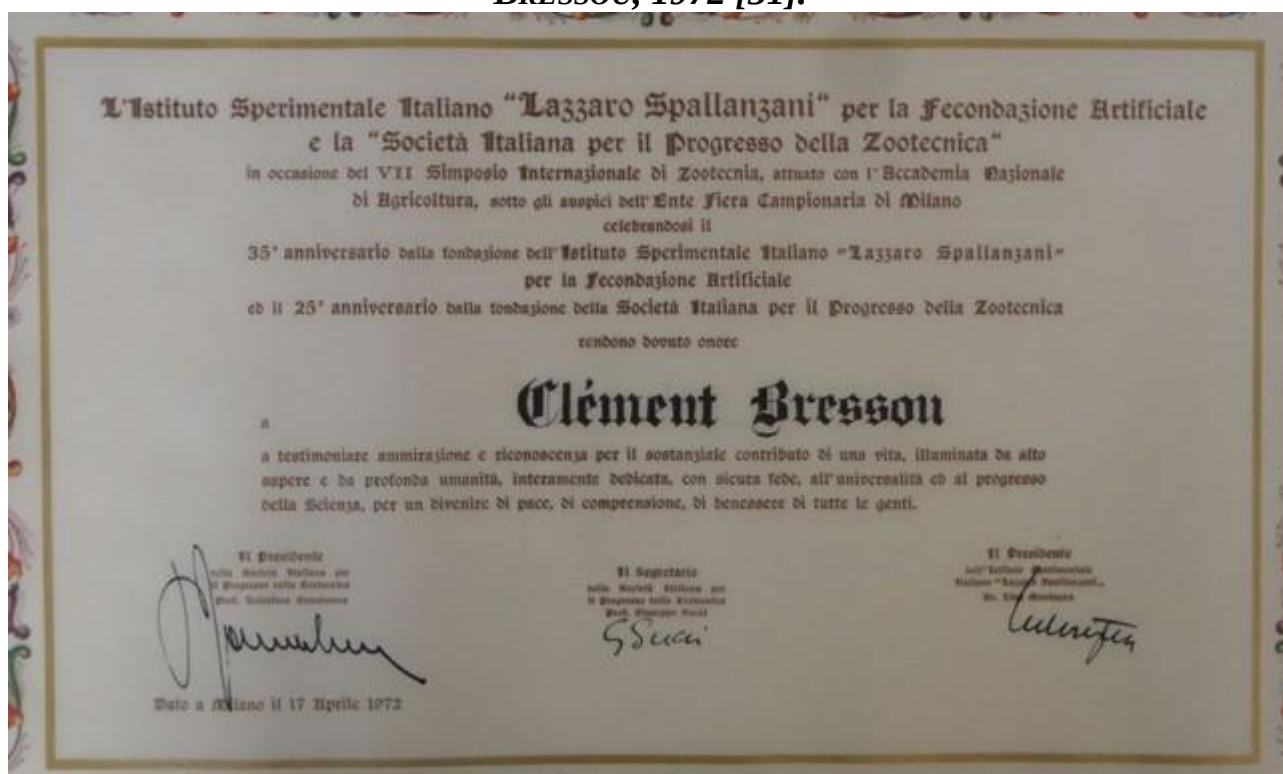
ANNEXE 34 : Grade de Commandeur de la Légion d'Honneur, décerné à C. BRESSOU, 1970 [31].



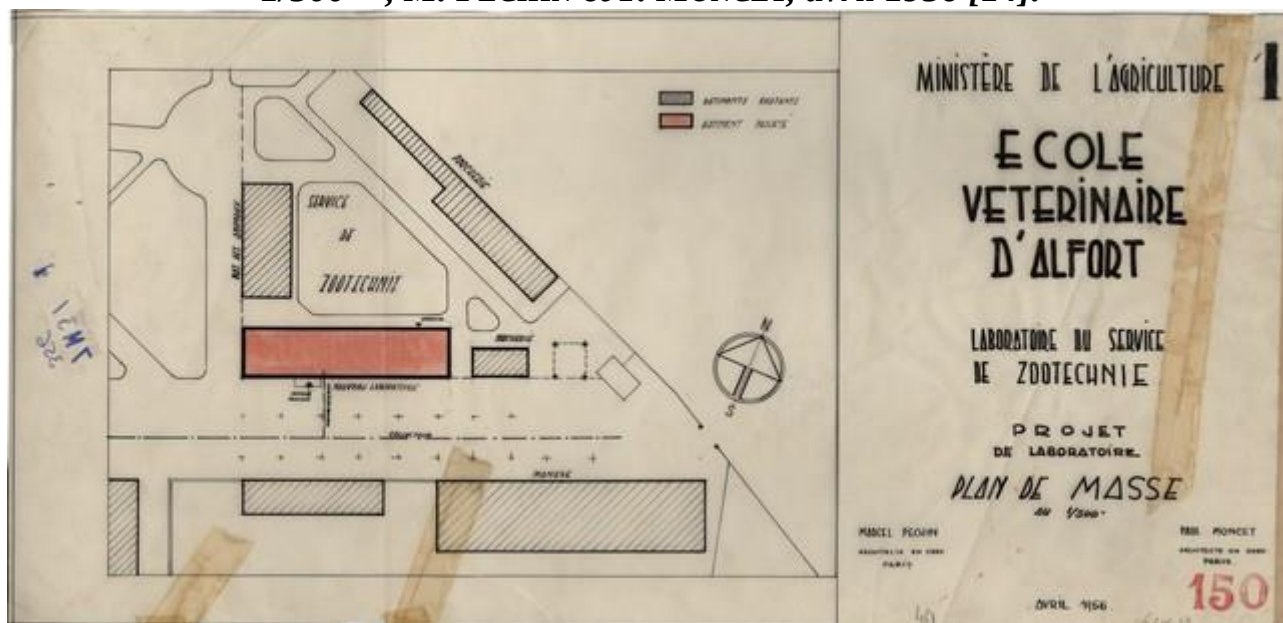
**ANNEXE 35 : Titre de Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres, décerné à
C. BRESSOU, 1970 [31].**



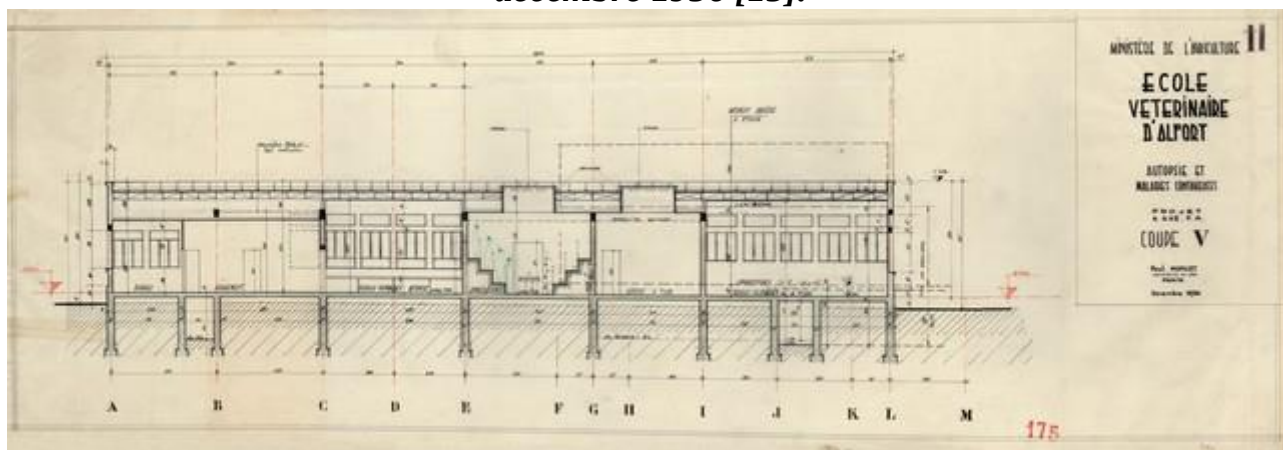
**ANNEXE 36 : Marque de reconnaissance de l'Institut Lazzaro SPALLANZANI pour
l'Insémination Artificielle et de la Société Italienne de Zootechnie, attribuée à C.
BRESSOU, 1972 [31].**



**ANNEXE 37 : Laboratoire du Service de Zootechnie, projet, plan de masse
1/500^{ème}, M. PECHIN et P. MONCET, avril 1956 [14].**



ANNEXE 38 : Autopsies et Maladies Contagieuses : Coupes 1/50^{ème}, P. MONCET, décembre 1956 [15].



**ANNEXE 39 : Paroles de « Sacré Bressou », aimablement fournies par M.
FREYCHE, de la revue VêtoVermeil.**

« ADIEU BRESSOU » ou Quelle que soit la vie...

1°/ Adieu BRESSOU
Vieillard syphilitique
Vieux fil de fer
Que la rouille a tordu (bis)
Nous sortirons de ta sacrée boutique
En te portant un grand coup de pied
Dans le cul !

REFRAIN

Quelle que soit la vie,
La France ou l'Asie
Dans un régiment
Au beau milieu des paysans...an...an...an...an
On fera la noce, on roulera sa bosse
Mais qu'on foute le camp
De cet ignoble, de cet ignoble
Mais qu'on foute le camp
De cet ignoble établissement !

2°/ Pour la plupart, nous irons en cambrousse
Apparentés aux vaches et aux taureaux
Et aux taureaux !
Nous présent'rons nos larges faces rousses
Aux élections des Conseils généraux...aux...aux...aux

3°/ S'il y en a qui préfèrent la Bazane
Rêves audacieux de leurs mâles aïeux
Mâles aïeux !
Ils quitteront Alfort (2) et ses p'tites femmes
Pour voir Saumur et ses filles aux beaux yeux ...eux...eux...eux

4°/ Et s'il en est qui prennent la Coloniale
Devant ceux-là, poulots inclinez vous
Inclinez-vous !
Car ils iront dans l'Afrique infernale
Porter la Science au pays des Zoulous...ous...ous...ous

5°/ Gascons, Landais, Poitevins et Nordiques
Tous réunis par l'amour du métier
Mour du métier !
Abandonnons là, toute politique
Restons unis par la Fraternité...é...é...é

ANNEXE 40 : Moulage de la main de C. BRESSOU, par A. RICHIR, date de réalisation non communiquée (Cote 2006.0.00104 au musée de l'ENVA) [41].

© ENVA



LA VIE ET L'ŒUVRE DE CLEMENT BRESSOU

(1887-1979)

NOM et Prénom : PLASSARD Vincent

Résumé :

Clément BRESSOU naquit à Montauban le 22 février 1887. Il grandit au sein d'une famille d'artisans et hérita d'eux l'ardeur au travail ainsi que la recherche de la perfection dans l'œuvre réalisée. Il intégra, en 1906, les rangs de l'École Vétérinaire de Toulouse, obéissant plutôt à des contingences d'ordre familial et à un penchant pour les sciences naturelles qu'à une réelle vocation. Diplômé en 1910, il devint successivement Chef de travaux puis Professeur d'anatomie à Toulouse avant d'obtenir, en 1926, la chaire d'Alfort. Auteur de plusieurs ouvrages didactiques traitant de l'anatomie régionale des animaux domestiques, et de nombreuses publications précisant la structure et la topographie de plusieurs organes des mammifères domestiques et sauvages, il se consacra également à divers sujets de pathologie, à la zootechnie, à l'épidémiologie de la tuberculose et de la fièvre aphteuse, à la tauromachie, à l'histoire vétérinaire, à la zoologie et à l'écologie appliquée à la protection de la nature. Nommé à la direction d'Alfort en 1934, il présida pendant vingt-quatre années à la destinée de son École d'adoption, avec toute sa fougue et tout son entrain méridional, y compris pendant les années de l'occupation allemande. À sa retraite, en 1957, il poursuivit son action dans le cadre des nombreux conseils scientifiques et des prestigieuses Académies où il siégeait. Détenteur des plus hautes distinctions honorifiques nationales et étrangères, il fut contraint au repos dans ses dernières années et dut renoncer à la présidence de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine. À sa mort, le 31 janvier 1979, de nombreux éloges témoignèrent de sa place prépondérante dans le monde vétérinaire de l'époque. Étudier la biographie de Clément BRESSOU, c'est, à travers la vie d'un seul homme, retracer un quart de siècle de l'histoire d'Alfort et revivre les grands bouleversements connus par la profession vétérinaire au cours du siècle dernier.

Mots clés : BIOGRAPHIE, CLÉMENT BRESSOU, HISTOIRE, ANATOMIE, ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE, PROTECTION DE LA NATURE, ACADÉMIE DES SCIENCES, DIRECTION, ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, ALFORT

Jury :

Président : Pr

Directeur : Pr C. DEGUEURCE

Assesseur :

Pr

B.

TOMA

THE LIFE AND WORK OF *CLÉMENT BRESSOU*

(1887-1979)

SURNAME and Given Name : PLASSARD Vincent

Summary :

Clément BRESSOU was born the 22nd of February 1887. His parents were both craftsmen and thanks to them he became a hard-working dedicated young man. He chose the veterinary studies mostly for economic reasons and joined the veterinary school of *Toulouse* in 1906. He graduated in 1910 and began a carrier in the field of anatomy. He became a Professor at *Toulouse* then went to *Maisons-Alfort* in 1926. He wrote several pedagogical textbooks dealing with local anatomy and published more than two hundred works detailing the structure and topography of several organs of domestic and wild mammals. He also devoted a part of his work to the study of pathology, animal production science, to the epidemiology of tuberculosis and foot-and-mouth disease, bullfighting, veterinary history, zoology and ecology applied to the defense of nature. He was appointed dean of *Alfort* in 1934 and dedicated himself to this task during twenty-four years, with his typical enthusiasm and passion, and managed the direction of the school during the hard time of german occupation. He officially retired in 1957 but continued working nonetheless, giving his advice wherever it was needed among the scientific councils or in the many prestigious academies he belonged to. He was decorated with the highest national and foreign distinctions and was about to assume the presidency of both the *Académie des Sciences* and the *Académie de Médecine* before he was forced to rest by his illness. He died the 31st of January 1979. Many praises testified to his prominent place in the veterinary world at the time. Through *Clément BRESSOU*'s life, we do not only a large part of *Alfort* veterinary school's history but we also live some of the most important upheavals experienced by the french veterinary profession during the last century.

Key words : BIOGRAPHIE, CLÉMENT BRESSOU, HISTOIRE, ANATOMIE, ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE, PROTECTION DE LA NATURE, ACADÉMIE DES SCIENCES, DIRECTION, ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, ALFORT

Jury :

President : Pr

Director : Pr C. DEGUEURCE